
Digitized by the Internet Archive
in 2022 with funding from
University of Toronto

https://archive.org/details/31761115497273

Government Publications

CAI
FN
-E77

ESTIMATES

Canadian Grain Commission

Performance Report



For the period ending
March 31, 2009

Canada

The Estimates Documents

Each year, the government prepares Estimates in support of its request to Parliament for authority to spend public monies. This request is formalized through the tabling of appropriation bills in Parliament. The Estimates, which are tabled in the House of Commons by the President of the Treasury Board, consist of:

Part I – The Government Expense Plan provides an overview of federal spending and summarizes the key elements of the Main Estimates.

Part II – The Main Estimates directly support the *Appropriation Act*. The Main Estimates identify the spending authorities (votes) and amounts to be included in subsequent appropriation bills. Parliament will be asked to approve these votes to enable the government to proceed with its spending plans. Parts I and II of the Estimates are tabled concurrently on or before March 1.

Part III – Departmental Expenditure Plans, which is divided into two components:

1) **Reports on Plans and Priorities (RPPs)** are individual expenditure plans for each department and agency (excluding Crown corporations). These reports provide increased levels of detail over a three-year period on an organisation's main priorities by strategic outcome(s), program activity(s) and planned/expected results, including links to related resource requirements. The RPPs also provide details on human resource requirements, major capital projects, grants and contributions, and net program costs. They are tabled in Parliament by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the appropriation dependent departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*. These documents are usually tabled on or before March 31 and referred to committees, which may then report to the House of Commons pursuant to Standing Order 81(7).

2) **Departmental Performance Reports (DPRs)** are individual department and agency accounts of results achieved against planned performance expectations as set out in respective RPPs. These Performance Reports, which cover the most recently completed fiscal year, are tabled in Parliament in the fall by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the appropriation dependent departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*.

Supplementary Estimates directly support an *Appropriation Act*. The Supplementary Estimates identify the spending authorities (votes) and amounts to be included in the subsequent appropriation bill. Parliamentary approval is required to enable the government to proceed with its spending plans. Supplementary Estimates are normally tabled twice a year, the first document in early November and a final document in early March. Each Supplementary Estimates document is identified alphabetically A, B, C, etc. Under special circumstances, more than two Supplementary Estimates documents can be published in any given year.

The Estimates, along with the Minister of Finance's Budget, reflect the government's annual budget planning and resource priorities. In combination with the subsequent reporting of financial results in the Public Accounts and of accomplishments achieved in Departmental Performance Reports, this material helps Parliament hold the government to account for the allocation and management of public funds.

©Her Majesty the Queen in Right of Canada, represented
by the Minister of Public Works and Government Services, 2009.

This document is available in multiple formats upon request.

This document is available on the TBS Web site at the following address: www.tbs-sct.gc.ca.

Available through your local bookseller or by mail from
Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa (Ontario) KIA OS5

Telephone: 613-941-5995
Orders Only: 1-800-635-7943 (Canada and U.S.A.)
Fax: 613-954-5779 or 1-800-565-7757 (Canada and U.S.A.)
Internet: http://publications.gc.ca

Catalogue No.: BT31-4/85-2009
ISBN 978-0-660-64299-4

Foreword

The Departmental Performance Report (DPR) is a key component in the cycle of planning, monitoring, evaluating, and reporting results to Parliament and Canadians. DPRs are at the heart of accountability and managing for results in government.

Departments and agencies are encouraged to prepare their reports according to the Government of Canada Reporting Principles. These principles form the conceptual foundation upon which DPRs are prepared, and are consistent with current recommended public reporting practices.

Based on these principles, an effective performance report provides a concise, coherent, reliable, and balanced account of an organization's performance in relation to its plans, priorities, and expected results. The DPR focuses on results by reporting not only the activities and outputs achieved, but also the progress made toward achieving strategic outcomes—the enduring benefits for Canadians and Canadian society. It sets performance in context, associates performance with plans and expected results (explaining any relevant changes), presents the key risks and challenges faced in the pursuit of results, and discusses how these risks and challenges affected organizational performance. An effective DPR has strong linkages between resources and results to show what was achieved through the sound stewardship of public funds. It also reports on results realized in partnership with other governmental and non-governmental organizations. Finally, the DPR is credible and balanced because it uses objective, evidence-based information to substantiate the performance reported and discusses lessons learned.

This DPR, along with those of many other organizations, is available on the Treasury Board of Canada Secretariat website at http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/estime.asp. Readers seeking a high-level, whole-of-government overview of the federal government's contribution to Canada's performance as a nation should refer to *Canada's Performance 2008–09*, which is structured around four broad spending areas (Economic Affairs, Social Affairs, International Affairs, and Government Affairs). *Canada's Performance 2008–09* is available on the Planning and Performance Gateway on the Secretariat's website (http://www.tbs-sct.gc.ca/ppg-cpr/home-accueil-eng.aspx). The *Overview of Departmental Performance Reports 2008–09,* which is also found on the Planning and Performance Gateway, serves as a guide to the 92 DPRs. The DPR Overview includes both a whole-of-government view of actual spending, which is structured around the same four broad spending areas seen in *Canada's Performance*, and selected highlights from departmental and agency performance reports.

The Government of Canada is committed to continually improving reporting to Parliament and Canadians. The input of readers is important to ensure that DPRs and other Estimates documents continue to be refined over time. Comments or questions can be directed to the Parliamentary Reporting and Accountability Division of the Treasury Board of Canada Secretariat by email at prad-drrp@tbs-sct.gc.ca.

Recycled
Supporting responsible use of forest resources
www.fsc.org Cert no. SGS-COC-003021
© 1996 Forest Stewardship Council
100%

Canadian Grain Commission | Commission canadienne des grains

Canadian Grain Commission

March 31, 2009

Departmental Performance Report

The Honourable Gerry Ritz
Minister of Agriculture and Agri-Food
and Minister for the Canadian Wheat Board

Canada

Table of Contents

Minister's Message 1

Chief Commissioner's Message 2

SECTION I – DEPARTMENTAL OVERVIEW 3

1.1 Raison d'être and Responsibilities 4
Strategic Outcome 5
Program Activity Architecture 5
1.2 Summary of Performance 6
Contribution of Priorities to the CGC's Strategic Outcome 7
Risk Analysis 11
Expenditure Profile 13
Voted and Statutory Items 14

SECTION II – ANALYSIS OF PROGRAM ACTIVITIES BY STRATEGIC OUTCOME 15

2.1 Strategic Outcome: Canada's grain is safe, reliable and marketable and Canadian grain producers are protected 16
2.1.1 Program Activity 1: Quality Assurance Program 17
Program Activity Summary and Performance Highlights 17
Benefits for Canadians 17
Performance Analysis: 18
Lessons Learned 18
2.1.2 Program Activity 2: Quantity Assurance Program 20
Program Activity Summary and Performance Highlights 20
Benefits for Canadians 20
Performance Analysis 20
Lessons Learned 21
2.1.3 Program Activity 3: Grain Quality Research Program 22
Program Activity Summary and Performance Highlights 22
Benefits for Canadians 22
Performance Analysis 22
Lessons Learned 23
2.1.4 Program Activity 4: Producer Protection Program 25
Program Activity Summary and Performance Highlights 25
Benefits for Canadians 25
Performance Analysis 26
Lessons Learned 26

SECTION III – SUPPLEMENTARY INFORMATION 27

3.1 Financial Highlights 28
3.2 List of Supplementary Information Tables 29
3.3 Other Items of Interest 30

Minister's Message



I am pleased to submit to Parliament and Canadians the Canadian Grain Commission's (CGC) *Departmental Performance Report* (DPR) for the fiscal year 2008-2009. This report details how the CGC used its resources from April 1, 2008 to March 31, 2009 to regulate grain handling and establish and maintain grain standards, while protecting the interests of producers and ensuring a dependable commodity for domestic and export markets.

Canadian farmers, regardless of their sector or the region they hail from, are the very backbone of this country. As Minister, I am proud and indeed honoured to belong to a government which appreciates not only the significance of agriculture in the makeup of our nation, but also the need to put Farmers First in all of our agricultural policies.

As our country comes to grips with the global economic downturn, Canada needs an innovative and profitable agriculture sector perhaps more than ever before. So not only do Canadian farmers continue to produce safe and healthy foods for our families to enjoy, they are also playing a lead role in the country's economy and future.

This is where the partner organizations of the Agriculture and Agri-Food (AAF) Portfolio come in. These organizations – Agriculture and Agri-Food Canada, the Canadian Food Inspection Agency, Farm Credit Canada, the Canadian Grain Commission, the Canadian Dairy Commission, the National Farm Products Council and the Canada Agricultural Review Tribunal – have different jobs to do in supporting me as Minister. What they have in common is a sense of commitment to make our sector the best it can be.

On February 23, 2009, I introduced to Parliament Bill C-13, An Act to amend the *Canada Grain Act*. The Bill includes reforms that are based on recommendations from the 2006 reports by COMPAS Inc. and the Standing Committee on Agriculture and Agri-Food and reflect the government's commitment to reducing regulation and mandatory costs to the grain sector, including producers. Key components of the bill include clarifying the Canadian Grain Commission's mandate, eliminating inward inspection and inward weighing, and eliminating security as a requirement for licensing. Bill C-13 is currently at the second reading stage of the legislative process.

As a government, we are striving to address the agriculture sector's short-term challenges, while improving its long-term prospects for growth and success. I know I can depend on the AAF Portfolio partners to do their part to achieve a stronger and more dynamic sector to the advantage of all Canadians.

The Honourable Gerry Ritz
Minister of Agriculture and Agri-Food and
Minister for the Canadian Wheat Board

Chief Commissioner's Message

Welcome to the Canadian Grain Commission's (CGC) 2008-2009 *Departmental Performance Report* (DPR). The CGC is the federal agency responsible for setting standards of quality and regulating Canada's grain handling system. Our vision is to be a leader in delivering excellence and innovation in grain quality and quantity assurance, research, and producer protection.

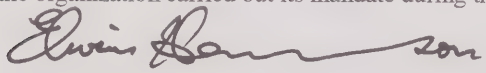
Canada has an excellent record for supplying domestic and world markets with safe, high quality grain. The CGC's role in providing assurance of grain quality, quantity, and safety is integral in helping Canada maintain this reputation. As a result, the CGC plays a key role in achieving a "Canada Brand" for grains. The CGC continues to work alongside the Minister of Agriculture and Agri-Food's (AAF) portfolio partners and the grain industry to maintain market competitiveness and add value to Canadian producers and Canada's grain quality assurance system (GQAS).

The 2008-2009 fiscal year has presented the CGC with several challenges including: adapting to changes to Canada's visual grading system and increased consumer concerns about grain quality and grain safety assurances. The CGC continued to deliver its mandate while facing these challenges. Some of the CGC highlights during the past fiscal year include:

- The removal of the kernel visual distinguishability (KVD) criterion for all western Canadian wheat classes effective August 1, 2008 and the subsequent introduction of a declaration system for western Canadian wheat.
- The introduction of Bill C-13, An Act to amend the *Canada Grain Act* on February 23, 2009. In December 2007, the Government introduced this amendment in the form of Bill C-39 however, Bill C-39 died on the order paper in September, 2008. While Bill C-13 is being considered by Parliament, the CGC will continue to operate under the existing provisions of the current Act and Regulations.
- An extensive risk assessment of the licensing security program, triggered because of the increased transaction risk to producers stemming from high and volatile grain prices.
- Significant efforts to develop and implement the CGC's people planning priorities to ensure the CGC has the human resource capacity to meet program activity requirements and strategic outcome expected results now and in the future.
- Responding to increased demands for grain safety assurances from domestic and international customers.
- Increased efforts towards communicating CGC activities, promoting CGC awareness, and consulting with producers and other stakeholders.

Once again, I am pleased to report that the CGC received a positive audit of its annual financial position. A copy of the audited financial statements is available on the CGC's website at:
http://www.grainscanada.gc.ca/cgc-ccg/cr-rm/finance/2009/fs09-ef09-eng.htm

I invite you to read this report to learn more about the CGC's challenges and accomplishments and how the organization carried out its mandate during the 2008-2009 reporting period.



Elwin Hermanson
Chief Commissioner
Canadian Grain Commission

SECTION I – DEPARTMENTAL OVERVIEW

1.1 Raison d'être and Responsibilities

Mandate

The CGC is a federal government agency and administers the provisions of the *Canada Grain Act*. The CGC's mandate as set out in this Act is to, "in the interests of the grain producers, establish and maintain standards of quality for Canadian grain and regulate grain handling in Canada, to ensure a dependable commodity for domestic and export markets."

Vision

The CGC vision is to be "A leader in delivering excellence and innovation in grain quality and quantity assurance, research, and producer protection."

Department Description

Canada is known around the world for the quality, consistency, reliability and safety of its grain[1] and grain products. The CGC's role in providing assurances of grain quality, safety and quantity helps Canada maintain this reputation and is a key factor in permitting Canadian exporters to market successfully in competitive international grain markets. The CGC's sole strategic outcome is: Canada's grain is safe, reliable and marketable and Canadian grain producers are protected. Information on the CGC's quality assurance, quantity assurance, grain quality research and producer protection program activities that facilitate delivery of the mandate and the strategic outcome is provided in Section II.

Responsibilities

Canada's grain quality assurance system (GQAS) administered by the CGC assures consistent and reliable grain quality and grain safety that meets the needs of international and domestic markets. An effective GQAS is a key factor in permitting Canadian exporters to market successfully in competitive international grain markets and is essential for producers in order to realize maximum value from their grain. The CGC's grain quantity assurance program assures the weight of grain loaded into or discharged from conveyances. In addition, the quantity assurance program assures the weight of grain in store at licensed terminal and transfer elevators.

The CGC conducts research in support of the GQAS to address emerging issues and permit the effective marketing of Canadian grain in the interests of producers and the Canadian grain industry. In addition, the CGC is mandated to serve producer interests by upholding the *Canada Grain Act* and as such has implemented a number of programs and safeguards to ensure the fair treatment of Canadian grain producers.

The CGC reports to Parliament through the Honourable Gerry Ritz, **Minister of Agriculture and Agri-Food**. The CGC's head office is located in Winnipeg, Manitoba. As of March 31, 2009, the CGC employed 640 full-time equivalents (FTEs) and operated 16 offices across Canada. Funding for CGC programs and activities is through a combination of revolving fund and appropriation sources.

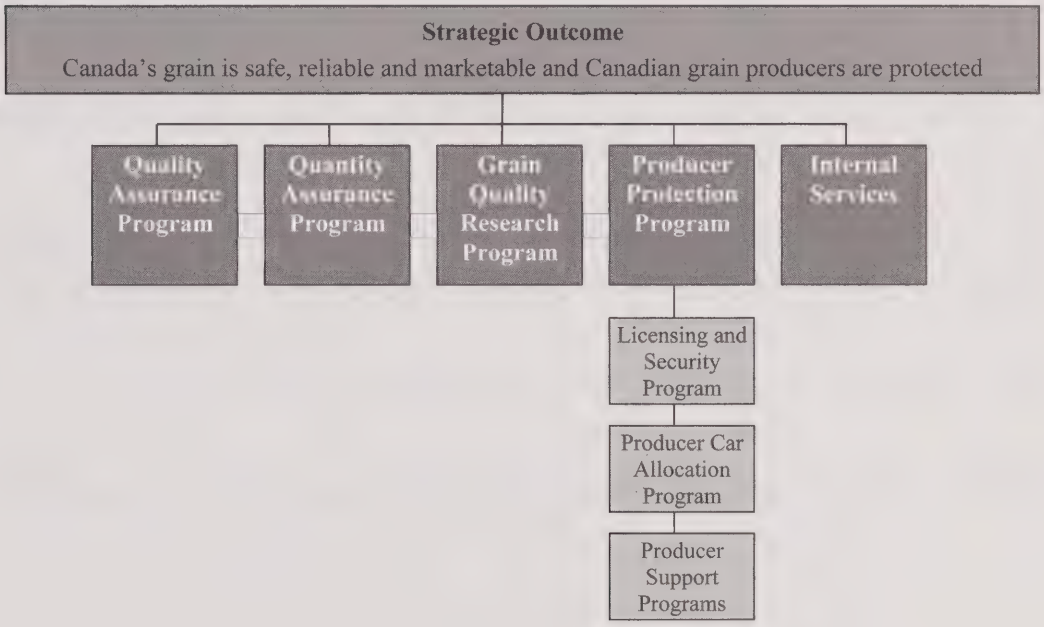
[1] Grain refers to any seed designated by regulation as a grain for the purposes of the *Canada Grain Act*. This includes barley, beans, buckwheat, canola, chick peas, corn, fababeans, flaxseed, lentils, mixed grain, mustard seed, oats, peas, rapeseed, rye, safflower seed, solin, soybeans, sunflower seed, triticale and wheat.

Strategic Outcome

In order to effectively pursue its mandate, the CGC aims to achieve the following strategic outcome: **Canada's grain is safe, reliable and marketable and Canadian grain producers are protected.** CGC operations directly support Canada's efforts to brand Canadian agriculture as a leader in food safety and quality, science and innovation, and business risk management. The provision of CGC programs and activities results in equitable grain transactions and consistent and reliable Canadian grain shipments. This is particularly important considering Canada exported approximately $14.81 billion in cereals, grains and oilseeds during 2008. In our role as a neutral third party regulator and arbiter, the CGC works in partnership with virtually every participant in the grain industry.

Program Activity Architecture

The following chart illustrates the CGC's Program Activity Architecture (PAA). The PAA is the basic structure for the management and allocation of resources to various programs and activities to achieve intended results. The CGC's PAA has five program activities. Each program activity contributes to the success of the CGC's strategic outcome. The producer protection program consists of three program sub-activities.



1.2 Summary of Performance

2008-09 Financial Resources ($ thousands)

Planned Spending	Total Authorities	Actual Spending
$87,178	$89,178	$73,664

2008-09 Human Resources (FTEs)

Planned	Actual	Difference
664	640	24

Financial resource amounts reflect total spending for the CGC, including total Appropriation and Revolving Fund respendable revenue. Respendable revenue consists of funds generated through fees and contracts for services rendered by the CGC. This revenue accounts for approximately 50 percent of total spending and is used to offset a portion of the costs of providing these services. Total respendable revenue for 2008-09 was approximately $37.8 million.

The difference between planned spending and total authorities is $2 million which reflects allocations from Treasury Board for severance pay and collective agreements. In addition to Main and Supplementary Estimates, the CGC was authorized to use $14.2 million of operating surplus. This amount is included in planned spending and total authorities.

The difference between planned spending, total authorities, and actual spending is due to the CGC's revolving fund surplus as well as 24 fewer FTEs than planned. The revolving fund surplus is a result of actual grain volumes that were higher than volumes originally forecast when appropriation amounts were approved. This is an expected variation. The difference between actual and planned FTEs is due to staff departures and delays in the hiring process.

Further information on CGC funding is available in the Expenditure Profile Section.

Performance Summary Table

Strategic Outcome: Canada's grain is safe, reliable and marketable and Canadian grain producers are protected		
Performance Indicators	*Targets*	*2008-09 Performance*
Number of instances where buyers are dissatisfied with CGC standards, methods or procedures used to ensure a dependable commodity for domestic and export markets	Zero instances	**Successfully met the target:** The CGC responded to all known instances where buyers were dissatisfied with CGC standards, methods or procedures. The Western and Eastern Standards Committees met several times throughout the year to ensure the concerns and issues of the grain sector at large are reflected in the continuous evolution of the Canadian grading system. http://www.grainscanada.gc.ca/gscommittee-comiteng/gscm-mcng-eng.htm
Level of producer satisfaction with CGC producer protection services	Zero unresolved or unaddressed complaints	**Successfully met the target:** The CGC responded to all producer inquiries and complaints during 2008-09.

Program Activity[1]	2007-08 Actual Spending ($ 000)	2008-09 Main Estimates[4] ($ 000)	2008-09 Planned Spending[5] ($ 000)	2008-09 Total Authorities[5] ($ 000)	2008-09 Actual Spending[5] ($ 000)	Alignment to Government of Canada Outcomes[2]
1. Quality Assurance Program	46,257	29,006[4]	53,306	54,686	44,165[5]	An innovative and knowledge-based economy[3]
2. Quantity Assurance Program	13,830	11,635[4]	17,659	18,040	13,260[5]	An innovative and knowledge-based economy[3]
3. Grain Quality Research Program	10,511	4,542[4]	11,350	11,801	11,484	An innovative and knowledge-based economy[3]
4. Producer Protection Program	3,940	1,235[4]	4,863	4,651	4,755	A fair and secure marketplace[3]
Total	74,538	46,478[4]	87,178	89,178	73,664[5]	

[1] Program activity descriptions are available on the Treasury Board Secretariat Main Estimates website at: http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/20092010/p2-eng.asp

[2] Further information on the Whole of Government Framework and the Government of Canada Outcomes is available at: http://www.tbs-sct.gc.ca/pubs_pol/dcgpubs/mrrsp-psgrr/wgf-cp-eng.asp

[3] Further information on the CGC's link to the Government of Canada Outcome areas is available at: http://www.grainscanada.gc.ca/cgc-ccg/cr-rm/goco-rogoc-eng.htm

[4] The 2008-09 main estimates values appear low because they do not include appropriations of $14.2 million (Operating Surplus) and $26.5 million ("Sunsetter" funding). These amounts were not approved at the time of the CGC's Annual Reference Level Update (ARLU) report. Planned spending and total authorities for 2008-09 includes these amounts.

[5] The difference between planned spending, total authorities, and actual spending is due to the CGC's revolving fund surplus as well as 24 fewer FTEs than planned. The revolving fund surplus is a result of actual grain volumes that were higher than volumes originally forecast when appropriation amounts were approved. The difference between actual and planned FTEs is due to staff departures and delays in the hiring process.

Contribution of Priorities to the CGC's Strategic Outcome

The CGC identified several priorities in its *2008-09 Report on Plans and Priorities* that were the focus of CGC attention and resources during the reporting period. The following table summarizes the status and the progress made towards each of the priorities. Each priority contributes to the CGC's sole strategic outcome.

Operational Priorities	Type[1]	Status	Linkage to the Strategic Outcome
Ongoing delivery of the CGC mandate under the *Canada Grain Act* in a climate of constantly changing international and domestic markets, technological advancements and evolving end-user needs and preferences	**Ongoing**	**Successfully met expectations** • The CGC continued to provide consistent daily delivery of programs and services in support of the CGC's mandate. This included inspection, weighing, testing, monitoring and grain sanitation programs to ensure Canadian grain exports are uniform and consistent with regard to intrinsic quality and grain safety assurance, research and development on grain quality and grain safety to support and enhance the GQAS, and producer protection programs to ensure fair grain transactions.	This priority contributes directly to the achievement of the CGC's strategic outcome and all of the CGC's program activities. **Future opportunities/efforts** • Continue to monitor and refine people planning initiatives to ensure the right people are in place to deliver CGC programs and services in support of the CGC's mandate. • Increase communication efforts related to CGC activities, promoting CGC awareness, and consulting with producers and other stakeholders. Further information on the programs and services that contribute to this priority is available at: http://grainscanada.gc.ca/
Positioning the GQAS to remain relevant and to support the continued competitiveness of Canadian grains in both domestic and international markets The CGC continued efforts to develop and implement programs, initiatives, and new research methods and processes aimed at maintaining and strengthening the Canadian GQAS. This priority is necessary to ensure that Canada's reputation for consistent grain quality and grain safety is maintained.	**Ongoing**	**Mostly met expectations** ***Removal of KVD requirements for all classes of wheat effective August 1, 2008.*** • The CGC is a member of the 'Industry Committee on the Removal of KVD'. This Committee developed and continues to refine the key elements needed in a post-KVD environment. • The CGC undertook a significant public awareness campaign to communicate new industry requirements and variety de-registration issues. http://www.grainscanada.gc.ca/wheat-ble/ds-sd/dsm-msd-eng.htm ***Process Verification*** • Continued to develop two new voluntary HACCP-based (Hazard Analysis Critical Control Points) grain safety assurance systems in partnership with the grain industry and provincial governments of Manitoba and Ontario. • In the final stages of receiving pre-export approval to recognize Canada's Ochratoxin A (OTA) sampling and testing protocols and demonstrate Canada's ongoing commitment to EU customers, consumers, and	Progress towards this ongoing priority contributed directly to the achievement of the CGC's strategic outcome of ensuring Canada's grain is safe, reliable and marketable. **Future opportunities/efforts** ***KVD*** • The full extent of operating in a non-KVD environment is yet to be determined. In collaboration with the 'Industry Committee on the Removal of KVD', evaluation and process adjustments will be essential to maintain the integrity of the wheat quality assurance system. ***Development of rapid affordable variety identification (VID) technology*** • Rapid economical VID technology remains a high priority in a non-KVD environment to mitigate quality risks in wheat shipments. ***Grain Safety*** • The CGC is the only government organization positioned to deal with grain safety issues in the Canadian grain handling system. As food safety awareness has increased, buyers and national food inspection authorities have increased demands for grain safety assurances. The CGC plans to invest additional resources in this area to meet these demands. ***Grading System Factors - Incorporating Rapid Viscosity Analysis (RVA™) into the Canadian grading system*** • An elevated and unacceptable number of equipment failures has delayed plans to incorporate RVA™ into the Canadian grading

Operational Priorities	Type[1]	Status	Linkage to the Strategic Outcome
		regulators. *Grain Safety* • Continued efforts to develop new testing methodologies for mycotoxins and pesticide residues. *Research and Objective Testing* • Validated genetically modified (GM) organism detection, identification and quantification methods for canola.	system. Adjustments have been made to the equipment and the technology will be further evaluated in 2009-10. *CGC Service Delivery* • The CGC announced plans to transition away from on-site inspection services at prairie facilities. This will result in the closure of CGC service centres in Brandon, MB and Melville and Moose Jaw, SK in fiscal year 2009-10. Service centre closure will not reduce services available to producers, nor impair the CGC's ability to carry out its mandate.
Regulatory compliance The CGC promotes, maintains and enforces compliance with the *Canada Grain Act* (CGA) and the *Canada Grain Regulations* (CGR). Enforcing compliance results in shipments of grain that consistently meet specifications for quality, safety and quantity. In addition, the CGC regulates the grain industry to protect producers' rights and ensure the integrity of grain transactions.	**Ongoing**	**Successfully met expectations** • Implemented redefined sampling, monitoring, testing and notification procedures and protocols at all points in the grain handling system for all wheat shipments in a non-KVD environment. • Successfully reduced administrative requirements and information obligations by more than twenty percent as required by the Canadian Government's Paperwork Burden Reduction Initiative. This required an amendment to the CGR. • Continued to enforce licensing and security compliance in accordance with the current CGA and CGR.	Enforcing compliance with the *Canada Grain Act* and the *Canada Grain Regulations* directly aligns the CGC with its legislative obligations and its strategic outcome. **Future opportunities/efforts** • The CGC remains committed to a sound regulatory framework that is effective, responsive, cost-efficient and accountable. • The CGC conducted consultations and subsequently announced plans to eliminate all official inspection and weighing requirements for grain destined to the United States. Regulatory amendments will be proposed.
Management Priorities	**Type**	**Status**	**Linkage to the Strategic Outcome**
Sustainable CGC funding mechanism A sustainable funding mechanism is imperative for the CGC to carry out its legislated responsibilities and maintain its capacity to create value for producers, the grain industry, and the Canadian public.	**Ongoing**	**Somewhat met** • Initiated a review of alternative funding mechanisms and continued efforts to determine an optimal funding arrangement. • Continued the ongoing process of cost containment and internal re-allocation of resources to new and emerging priorities.	A sustainable funding mechanism is necessary for the long term stability of the CGC. This impacts the CGC's strategic outcome as well as all of the program activities. **Future opportunities/efforts** • The CGC will continue to work in consultation with AAF Portfolio and Government of Canada Central Agencies to determine an optimal long term funding arrangement.
Certification to meet International Organization for Standardization (ISO) Standards ISO certification throughout the CGC	**Previously committed to**	**Somewhat met** • The CGC's main operating division, Industry Services, continues to be ISO 9001:2000 certified. • The CGC hired a full time GRL	ISO certification supports the CGC's sole strategic outcome. Maintaining ISO certification in Industry Services directly supports CGC program activity #1 and program activity #2. ISO/IEC accreditation in the GRL will support program activity #1 and program activity #3.

Operational Priorities	Type[1]	Status	Linkage to the Strategic Outcome
will improve efficiencies and give customers increased confidences in the processes and testing methods that support Canada's GQAS.		ISO coordinator. A GRL ISO Accreditation Working Team has been established to address the ISO 17025:2005 Standard management and technical requirements in the GRL.	**Future opportunities/efforts** • The CGC plans to focus on accrediting methods in the Grain Safety area of the GRL (e.g. mycotoxins, pesticide residues, trace elements and varietal identification).
Other management priorities Several management priorities were identified in the CGC's *2008-09 Report on Plans and Priorities*. These priorities were focused on improving management practices, controls, or infrastructure within the organization in such areas as human resources, risk management, real property management and corporate services.	New	**Successfully met expectations** ***Management Accountability Framework (MAF)*** • The CGC's MAF (Round V 2007-08) audit results were used to identify management priorities for the 2009-2010 planning period. ***Business Planning and People Planning Integration*** • People Plans were developed for 2008-09 and 2009-10. Detailed assessment and consultation occurred to enhance the people planning process. A tracking and monitoring process was implemented. ***Performance Development and Achievement (PDAP)*** • Approximately 80% of CGC employees attended PDAP training and information sessions.	Progress made towards meeting these management priorities supports the organization in achieving its strategic outcome and all of its program activities. **Future opportunities/efforts** • The hiring process for a Chief Audit Executive (CAE) is nearing completion and an appointment is planned in fiscal year 2009-10. The CAE will be responsible for planning and conducting internal audits and evaluations. • Review and evaluation of the People Management Framework was deferred until 2009-10 as a result of potential legislative and organizational change and the work associated with it. • Efforts will continue to assess the feasibility of integrating Industry Services inspection and weighing employees into one classification group. • The CGC will continue efforts to integrate people and business planning.
Bill C-39, An Act to Amend the *Canada Grain Act* (CGA) The CGA has not been substantially changed for more than three decades. Bill C-39, An Act to Amend the *Canada Grain Act* (CGA), was tabled in December, 2007.	New	**Not met** • Bill C-39 died on the order paper when Parliament was dissolved in September 2008. • Consequently, on February 23, 2009, Bill C-13, An Act to Amend the *Canada Grain Act* (CGA), was introduced in Parliament. Bill C-13 re-introduced the same amendments to the CGA as Bill C-39. Bill C-13 is at second reading stage of the legislative process. Further information is available at: http://www.grainscanada.gc.ca/legislation-legislation/bill-projetloi/c13m-mc13-eng.htm	Amendments to the CGA are directly linked to delivery of the CGC's strategic outcome and program activities. The CGC continues to operate under the provisions of the current CGA while the Bill is being considered by Parliament. **Future opportunities/efforts** • The CGC is committed to working in consultation with grain sector stakeholders with a goal to modernizing regulation and reducing mandatory costs to the grain sector, including producers.

[1] **Type** is defined as follows: **previously committed to**—committed to in the first or second fiscal year before 2008-09; **ongoing**—committed to at least three fiscal years prior to 2008-09; and **new**—newly committed to in 2008-09.

Risk Analysis

The CGC's strategic outcome is directly focused on and committed to ensuring safe, reliable and marketable Canadian grain as well as providing producer protection services to ensure fair grain transactions. The Canadian grain industry and the GQAS delivered by the CGC operate in a climate of constant change. The CGC must be able to adapt to this change to assure consistent and reliable grain quality and grain safety that meets the needs of international and domestic markets.

Risk assessment and risk management is carried out by all CGC divisions and units as an integrated part of their policy, priority setting, planning, resourcing, program delivery, and reporting activities. Feedback from producers and grain handlers, domestic and international processors, and other government organizations often provides early indication of potential risk. Effective management of risks associated with assuring accurate quality and quantity assessment and certification of Canadian grain is fundamental to the CGC's mandate and strategic outcome and often results in opportunities for improvement to CGC operations and the GQAS. From the CGC's inception, its programs and practices have been built on sound risk management principles.

During 2008-09, the CGC began the process of formalizing its corporate risk profile and integrated risk management framework (IRMF) by identifying key strategic risks and the associated integrated risk mitigation strategies. The following table summarizes the main challenges faced by the CGC and the key ongoing risk mitigation strategies used to achieve results and successfully deliver upon the organization's strategic outcome. Successful risk assessment and risk management throughout the organization is evidenced by the CGC's continued capacity to deliver successfully upon its strategic outcome and all of its program activities. Risks and challenges associated with each program activity and strategies to address these challenges are further discussed in Section II.

Key Ongoing Challenge/ Link to Program Activity	Ongoing Risk Mitigation Strategies
Ensure relevance and value of grain standards in facilitating the segregation, movement, and transfer of ownership of grain Program Activity #1 Program Activity #3	• A broad spectrum of producers and grain industry representatives met several times throughout the year, through the Western Standards Committee and the Eastern Standards Committee and commodity-specific subcommittees, to study and review grain standards. Wide representation on the Standards Committees ensures that the views of all principals (producers, marketers, buyers and processors) are considered before changes are made to the Canadian grading system. • Information on the Western and Eastern Standards Committee members and the 2008-09 recommendations can be found at: http://www.grainscanada.gc.ca/gscommittee-comiteng/egsc-cnge-eng.htm http://www.grainscanada.gc.ca/gscommittee-comiteng/wgsc-cngo-eng.htm
Ensure continued relevancy of the CGC's quality and quantity assurance program activities Program Activity #1 Program Activity #2	• The CGC received ongoing feedback on the GQAS directly from producers, grain handlers, domestic and overseas buyers and processors, and the Western and Eastern Standards Committees. This feedback was used to build upon and strengthen the existing GQAS to ensure continued relevancy. • Adherence to ISO Quality Management System (QMS) procedures includes regular review of quality and quantity assurance processes allowing the CGC to adjust service procedures and identify and/or adjust training as necessary.
Science and technology capacity must keep pace with the needs of domestic and international markets in order to ensure Canada's grain is safe, reliable and marketable	• Feedback received by CGC personnel from overseas and/or domestic buyers, processors, producers, grain handlers, and the Western and Eastern Standards Committees was used to identify research priorities to build upon and strengthen the existing GQAS to ensure continued relevancy. • Projects undertaken in the GRL are tracked through the CGC's established Project Management System. This system includes the identification of risk management

Key Ongoing Challenge/ Link to Program Activity	Ongoing Risk Mitigation Strategies
Program Activity #1 Program Activity #3	and contingency strategies for the management of identified risks.
Producer protection programs must align with and be able to adapt to the evolving needs of producers and the grain industry to ensure that producers are compensated fairly for the quality and quantity of grain delivered and shipped Program Activity #4	• The CGC investigated all producer concerns/complaints and consulted with and evaluated feedback from producers on the activities and services provided under the producer protection program activity. • During 2008-09, the CGC completed an extensive risk assessment of the licensing security program, triggered because of the increased transaction risk to grain producers stemming from high and volatile grain prices. Strategies were implemented to address the higher risk.
Ensure human resources capacity and capabilities align with the organizational needs All program activities	• The CGC has implemented an integrated people and business planning (IPBP) process. Risk assessment and risk management is embedded in the IPBP process to ensure the workforce and work environments align with the current and future needs of the CGC.

Expenditure Profile

The CGC is funded by a combination of an ongoing appropriation, special appropriation, authority to re-spend fees collected, and a revolving line of credit of $2 million. The revolving line of credit has been frozen since 2003-2004. Annually, the CGC receives ongoing voted appropriation of $5.2 million to cover the costs associated with Assistant Commissioners and to fund a portion of the Grain Research Laboratory. The last Assistant Commissioner term ended in June 2008 and no new appointments have been made. As such, Assistant Commissioner functions have been assumed by the Commissioners, the Licensing Unit, and Communications. The remainder of the organization's programming is intended to be cost recovered via Revolving Fund (RF) fee revenues, collected primarily from inspection and weighing services.

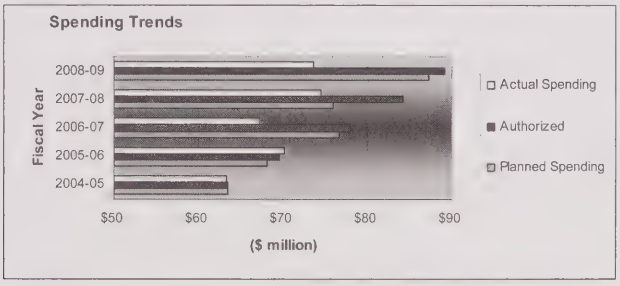
The CGC has fixed costs related to its statutory mandate which cannot be eliminated or reduced as revenue declines. In order to meet evolving grain industry needs, labour contract settlements, and general increases in the costs of goods and services, the CGC maintains an ongoing process of cost containment and reallocates internal resources to meet new and emerging priorities.

The CGC's overall cost recovery level has decreased since the mid-nineties from approximately 90% to between 50-60%. As the organization has been unable to raise its fees since 1999, Parliament has provided the organization with special adhoc appropriations to cover the remainder of its operating costs. The CGC has developed and is pursuing a permanent sustainable funding arrangement involving a combination of ongoing appropriations and fee revenues.

Departmental Spending

Fiscal Year	Planned Spending ($ million)	Total Authorities ($ million)	Actual Grain Volumes (million tonnes)	Actual Spending ($ million)
2004-05	$63.436	$63.472	44.9	$63.285
2005-06	$68.188	$69.500	49.9	$70.144
2006-07	$76.738	$77.959	55.8	$67.204
2007-08	$75.997	$84.236	54.8	$74.538
2008-09	$87.178	$89.178	52.5	$73.664

Note: Actual Spending for 2007-08 and previous years is based on the Audited Financial Statements of the CGC Revolving Fund. These amounts are based on the accrual basis of accounting. Actual Spending for 2008-09 is based on Public Accounts (as instructed by Treasury Board) which is based on the modified cash basis of accounting. Planned spending for 2007-08 does not include $7 million in supplementary estimates received after amounts were published in the CGC's 2007-08 RPP.



The development of CGC revenue and expenditure projections is required 18 months in advance of a crop being harvested. As a result, planned and actual CGC revenues and expenditures are dependent on annual grain volumes and crop quality which can fluctuate considerably from year to year potentially resulting in significant variances. The difference between planned spending, total authorities, and actual spending is due to the CGC's revolving fund surplus resulting from actual grain volumes that were higher than volumes originally forecast when appropriation amounts were approved.

Voted and Statutory Items

Vote or Statutory Item ($ 000)	Truncated Vote or Statutory Wording	2006-07 Actual Spending	2007-08 Actual Spending	2008–2009			
				Main Estimates	Planned Spending	Total Authorities	Actual
40	Operating expenditures	24,666	30,940[1]	4,756	4,756	4,756	4,756[1]
40a	Program expenditures	1,221	7,600[1]	-	-	28,379	27,980[1]
(S)	CGC Revolving Fund	(127)	(127)	(120)	(120)	(120)	(120)
(S)	Contributions to Employee Benefit Plans	10,683	3,919	577	577	577	577
	Total	36,443	42,332[2]	5,213	5,213	33,592	33,193[2]

The summary of voted Appropriations represents the amount of funding received by the CGC through the approved votes. It compares main estimates, planned spending, and total authorities to what the CGC actually spent.

1. The CGC received authority to access $26.5 million special "Sunsetter" appropriation previously approved in the fiscal framework. This amount was received by the department through the Supplementary Estimates process instead of through Main Estimates.

2. The CGC was given the authority to utilize $14.2 million in Operating Surplus for fiscal year 2008-2009.

SECTION II – ANALYSIS OF PROGRAM ACTIVITIES BY STRATEGIC OUTCOME

2.1 Strategic Outcome: Canada's grain is safe, reliable and marketable and Canadian grain producers are protected.

The CGC's mandate as set out in the *Canada Grain Act* is to, "in the interests of the grain producers, establish and maintain standards of quality for Canadian grain and regulate grain handling in Canada, to ensure a dependable commodity for domestic and export markets." The CGC has one strategic outcome: **Canada's grain is safe, reliable and marketable and Canadian grain producers are protected**. The CGC has identified four program activities to reflect how the resources under its control are allocated and managed to achieve the intended results associated with its strategic outcome. These are: **the quality assurance program, the quantity assurance program, the grain quality research program, and the producer protection program**. A fifth program activity, **internal services**, consists of enabling activities. These services are integral to achieving results associated with the strategic outcome and the four program activities identified above. During the 2008-09 reporting period, the CGC successfully delivered upon its strategic outcome and all of its program activities.

Strategic Outcome: Canada's grain is safe, reliable and marketable and Canadian grain producers are protected		
Performance Indicator	**Target**	**Performance Summary**
The number of instances where buyers are dissatisfied with the CGC standards, methods and/or procedures used to ensure a dependable commodity for domestic and export markets	Zero instances where buyers are dissatisfied with CGC standards, methods and/or procedures	**Successfully met target** The CGC responded to all known instances where buyers were dissatisfied with CGC standards, methods or procedures used to ensure a dependable commodity for domestic and export markets. The *Canada Grain Act* establishes both an Eastern and Western Standards Committee that meet several times annually to recommend specifications for grades of grain, and select and recommend standard samples. Widespread representation on the Committees ensures that the views of all principals are considered, that any changes to the grading system are grounded in thorough research and investigation, implications for the handling system are understood, and that the grading system is responsive to the needs of producers, the Canadian industry, and domestic and overseas buyers. 2008-09 recommendations from the Western and Eastern Standards Committees are available at: http://www.grainscanada.gc.ca/gscommittee-comiteng/egsc-cnge-eng.htm http://www.grainscanada.gc.ca/gscommittee-comiteng/wgsc-cngo-eng.htm
Producer satisfaction with CGC producer protection services	Zero unaddressed or unresolved complaints	**Successfully Met Target** The CGC responded to all producer inquiries and complaints during 2008-09. The CGC offers key protections to producers, namely the ability to receive fair payment for the quality and quantity of grain they produce and deliver.

There continues to be challenges facing the CGC and the GQAS including increased international emphasis on end-use functionality, growing global competition, and shifting domestic crop production and volume fluctuations. In light of increasingly stringent international food safety regulations, the demand for cargo specific grain safety testing continues to increase. Buyers of Canadian grain are increasingly demanding more rigorous, timely testing for chemical residues and trace elements on cargoes. Addressing these challenges is necessary to successfully deliver upon the CGC's strategic outcome. The CGC remains committed to providing a GQAS that meets the needs of the grain industry today and over the long term in a cost effective manner. This section provides detailed information on the CGC's achievements as well as challenges associated with each program activity. It is important to note that there are several external factors that affect the demand for CGC services from year to year. The volume of work performed on an annual basis is dependent on grain production and export volumes which in turn is dependent on factors such as weather, crop quality, price, and production choices. Therefore, CGC performance is not better when the demand for services increases or worse when the demand for services decreases. For this reason, comparative analysis information over years is not provided.

2.1.1 Program Activity 1: Quality Assurance Program

Program Activity: Quality Assurance Program					
2008-2009 Financial Resources ($ thousands)			2008-09 Human Resources (FTEs)		
Planned Spending[1]	Total Authorities[1]	Actual Spending[1]	Planned[2]	Actual	Difference[2]
53,306	54,686	44,165[1]	445[2]	391	54[2]

Expected Result	Performance Indicator	Target	Performance Status	Performance Summary
Consistent and reliable grain quality and grain safety assurance to meet the needs of domestic and international markets	Number of justified cargo complaints due to a breakdown in CGC quality and/or safety assurance	Zero justifiable cargo complaints	Successfully met the target	There were zero justified cargo complaints due to a breakdown in CGC assessment of grain quality and safety during 2008-09.

Additional information on the Quality Assurance Program is available at:
http://grainscanada.gc.ca/quality-qualite/iaqm-mrsq-eng.htm

[1] The difference between planned spending, total authorities, and actual spending is due to the CGC's revolving fund surplus as well as 23 fewer FTEs than planned. The revolving fund surplus is a result of higher grain volumes handled than originally forecasted when appropriation amounts were approved.

[2] There was an error in the allocation of planned FTEs between the program activities when the planned FTE numbers were reported in the 2008-09 RPP. Planned FTEs for this program activity should have been 414. Therefore, the actual difference between planned FTEs (414) and actual FTEs (391) is 23. This is due to departures and delays in the hiring process.

Program Activity Summary and Performance Highlights

The CGC's quality assurance program assures consistent and reliable grain quality and grain safety to meet the needs of international and domestic markets. Daily provision of grain inspection and grading services as mandated by the *Canada Grain Act,* as well as strong scientific and technical support programs and services, are integral components to this program activity and the delivery of an effective GQAS. During 2008-09, the CGC successfully delivered an effective Quality Management System as per ISO 9001:2000 Standards. During this timeframe, the CGC met its performance target as there were zero justified cargo complaints due to a breakdown in CGC assessment of quality and safety. To remain relevant and maintain Canada's reputation as a consistent supplier of quality grain, the CGC continued efforts to adapt the GQAS to the end-use needs of domestic and international buyers of Canadian grain and to the ongoing structural changes within the grain industry.

Benefits for Canadians

The CGC's quality assurance program supports not only the delivery of the CGC mandate, but positions Canada with a sustainable competitive advantage in global grain markets. The quality assurance program supports the enhanced marketability of Canadian grain and is a key factor in permitting Canadian exporters to operate successfully in competitive international grain markets and is essential for producers in order to realize maximum value from their grain. Daily provision of grain inspection and grading services form a major part of the quality assurance program. Grades allow buyers to identify end-use performance and therefore value without the need for end-use tests or direct examination of individual lots of grain. This improves the efficiency of grain handling and helps to ensure that sellers receive payment that reflects the value of their grain. Buyers and consumers of Canadian grain increasingly demand more rigorous, timely testing for chemical residues and trace elements. The CGC is the only government agency that provides grain safety assurances on pesticides, trace elements, mycotoxins, and fungi.

This program activity contributes directly to the CGC's strategic outcome of ensuring Canada's grain is safe, reliable and marketable and Canadian grain producers are protected.

Performance Analysis:

During 2008-09, the CGC was successful in meeting the expected results and target associated with this program activity. The CGC continued to deliver consistent and reliable grain quality and grain safety assurance to meet the needs of domestic and international grain markets and continued the ongoing monitoring of domestic and export cargoes to ensure Canadian grain is meeting domestic and international grain safety tolerances and end-use quality. The CGC certified the quality of 5,950 cargoes and investigated complaints from buyers regarding 27 of those cargoes. Upon thorough investigation of the loading process, including analysis of cargo samples and vessel loading documentation, the CGC's Chief Grain Inspector concluded that all complaints were unsubstantiated.

During 2008-09, the CGC provided the following inspection services in accordance with the legislative mandate of the *Canada Grain Act*:

- inspected 239,832 railcars upon receipt at licensed terminal and transfer elevators,
- inspected 23,503 railcars loaded from licensed primary elevators prior to receipt at licensed terminal and transfer elevators,
- inspected 24,481,535 tonnes of grain for export from licensed terminal and transfer elevators,
- provided 5,267 Certificate Finals stipulating the grade and weight of grain loaded on a vessel,
- provided 646 official Probe Certificates for bulk grain in trucks and containers, and
- certified 2,199 samples submitted for grading by producers and 16,989 samples submitted by grain companies.

There were 3,201 grade changes on official re-inspection representing an inspection accuracy rate of 98.7%. This compares to an accuracy rate of 99.0% in 2007-08.

Effective August 1, 2008, KVD was eliminated as a registration criterion for all western Canadian wheat classes. Historically, Canada's KVD requirement allowed segregation of wheat into quality classes based on visual distinguishability. The CGC is a member of the "Industry Committee on the Removal of KVD". The Committee is composed of a producer representative from each of the prairie provinces, the CGC, CWB, the Western Grain Elevator Association, the Inland Terminal Association, and Agriculture and Agri-food Canada. The Committee determined that a combination of an industry system of declarations, grain company quality management systems and protocols, and monitoring and sampling protocols would be relied upon to ensure the quality of Canadian wheat. As part of an agreed upon handling and liability protocol, and the overall wheat quality management system, a declaration system was finalized for the 2008-09 crop year (August 1, 2008-July 31, 2009). The CGC implemented redefined sampling, monitoring, testing and notification procedures and protocols at all points in the grain handling system (from delivery at primary to load out at port), for all wheat shipments. To prepare producers and grain sector stakeholders for the system changes, the CGC undertook extensive communication efforts. Comprehensive, integrated communication/media plans and educational packages were developed in collaboration with the Industry Committee on the Removal of KVD.

The CGC continued efforts to develop protocols for accrediting or designating third party agencies, with CGC oversight, to perform sampling in order to address inconsistencies with respect to container, rail, and bulk handling shipments. This work will continue in 2009-10. These efforts will contribute to maintaining the CGC's international reputation for consistent and reliable Canadian grain shipments.

During 2008-09, CGC scientists and technical experts continued to play an important market support role by liaising with buyers, marketers, industry and producers and providing technical advice and information on grain quality, grain safety, and end-uses. Customer feedback is used to continuously improve the GQAS. CGC staff went on nine overseas market support missions to investigate, train, or convey the quality of Canadian grain to customers. Additionally, there were 17 international delegations that visited the CGC to learn about the CGC and Canada's GQAS. Domestic and overseas buyers have stated that they are satisfied with the overall quality of Canadian grain and Canada's GQAS.

Lessons Learned

The 2008-09 crop year is a transition phase for the removal of KVD. Effective August 1, 2008 producers are required to complete a declaration form confirming that their wheat only contains varieties that are eligible for the

specific class of western Canadian wheat for which payment is being requested. An eligible variety refers to a registered variety and/or a variety that is designated by the CGC to be eligible for a particular wheat class. Any wheat variety can be delivered into the handling system, but only varieties on the CGC's "Variety Designation Lists" are eligible to be graded as one of the eight classes of milling wheat. If a producer grows a variety that is not on one of the designation lists (de-registered or unregistered), that wheat is only eligible for the Canada Western Feed class or the lowest grade of amber durum. Since the declaration system has been implemented, it has become apparent that some producers were unaware that they were growing varieties which have been de-registered. The CGC has increased monitoring of railcar and vessel shipments for the presence and source of non-registered wheat varieties to support the CGC certification processes and ultimately maintain end-use processing quality and customer perceptions of Canadian grain. The CGC and the CFIA will continue working collaboratively with grain handlers, farm groups, the seed sector and the CWB to develop both short and long-term policies and communication protocols to address de-registration of wheat varieties.

The full extent of the issues associated with ineligible varieties, the amount of de-registered varieties in farm storage, and operating in a non-KVD environment are yet to be determined. In collaboration with the Industry Committee on the Removal of KVD, evaluation and process adjustments during and after this crop year will be essential to maintain the integrity of the wheat quality assurance system. Communications remain key in order to:

- ensure all stakeholders are fully cognizant of their obligations and the consequences associated with not complying with agreed upon protocols,
- minimize the risk of ineligible varieties being delivered into the handling system and negatively impacting Canada's international reputation, and
- maintain both domestic and international customer confidence

CGC inspection services are delivered as per ISO 9001:2000 Standards. During 2008-09, there were nine inspection related minor non-conformances identified through internal and external audits. Non-conformances occur when Quality Management System procedures or work instructions are not followed. The CGC has reviewed summary reports that were completed during 2008-09 from both the internal and external audits. In order to take appropriate actions, an Improvement Request(s) form is submitted to the procedure owner and an appropriate corrective action is identified. A timeframe is included to ensure completion. This allows the CGC to adjust service procedures as necessary and identify or adjust training requirements to maintain and/or enhance the effective and consistent delivery of the quality assurance program.

2.1.2 Program Activity 2: Quantity Assurance Program

Program Activity: Quantity Assurance Program					
2008-2009 Financial Resources ($ thousands)			2008-09 Human Resources (FTEs)		
Planned Spending[1]	Total Authorities[1]	Actual Spending[1]	Planned[2]	Actual	Difference[2]
17,659	18,040	13,260	133	126	7

Expected Result	Performance Indicator	Target	Performance Status	Performance Summary
Consistent and reliable quantity assurance of Canadian grain shipments	Number of justified cargo complaints due to a breakdown in CGC assessment of quantity	Zero justifiable cargo complaints	Successfully met the target	There were zero justified cargo complaints due to a breakdown in CGC assessment of quantity during 2008-09

Additional information on the Quantity Assurance Program is available at:
http://grainscanada.gc.ca/quantity-quantite/iaqnm-mrsqn-eng.htm

[1] The difference between planned spending, total authorities, and actual spending is due to the CGC's revolving fund surplus. This is a result of higher grain volumes handled than originally forecasted when appropriation amounts were approved.
[2] There was an error in the allocation of planned FTEs between the program activities when the planned numbers were reported in the 2008-09 RPP. Planned FTEs for this program activity should have been 126. Therefore, the actual difference between planned FTEs (126) and actual FTEs (126) is zero.

Program Activity Summary and Performance Highlights

The CGC's grain quantity assurance program assures the weight of grain loaded into or discharged from conveyances. In addition, the quantity assurance program assures the weight of grain in store at licensed terminal and transfer elevators. Daily provision of grain weighing services as mandated by the *Canada Grain Act* forms a major part of the quantity assurance program. To maintain relevancy and address constantly changing industry demands, technical assistance is provided in support of the grain quantity assurance system. During 2008-09, the CGC successfully delivered all weighing services as per ISO 9001:2000 Standards to ensure consistent and reliable quantity assurance of Canadian grain shipments. During this timeframe, there were zero justified cargo complaints due to a breakdown in CGC assessment of quantity.

Benefits for Canadians

The CGC provides ongoing technical advice, training, and information on grain quantity assurance to meet specific industry and buyer needs. The CGC establishes and maintains Canadian grain quantity assurance services to continuously evolve with industry grain weighing procedures and equipment standards. The quantity assurance program is integral to the functioning of Canada's grain industry and the CGC's strategic outcome of ensuring Canada's grain is reliable and marketable and Canadian grain producers are protected. The CGC's grain receival service and outward weighing programs provide essential quantity data used by the grain industry, railways, Canada Ports Clearance, and the CGC in managing grain inventories and for statistical publications.

Performance Analysis

During 2008-09, the CGC was successful in meeting the expected results and target associated with this program activity. The CGC logged and investigated nine weight-related export cargo complaints at the customer's request. Upon thorough review and analysis of the information documented at the time of loading, the CGC's Chief of Weighing concluded that the original statement of quantity for all the shipments was correct.

During 2008-09, the CGC delivered the following weighing services to meet the legislative mandate of the *Canada Grain Act* and the requirements of the grain industry from producers to customers:

- officially weighed and certified 263,031 railcar unloads upon receipt at licensed terminal and transfer elevators,
- monitored and certified 24,481,535 tonnes of grain prior to export from licensed terminal and transfer elevators,
- officially weighed 3,204 railcars destined for Mexico at licensed primary elevators,
- officially weighed 2,793 railcars destined for the U.S. at licensed primary elevators, and
- conducted seven official weigh-overs of all stocks in store at licensed terminal and transfer elevators to verify the overage or shortage of grain, grain products, or screenings in an elevator pursuant to the tolerances stipulated in the *Canada Grain Regulations*.

During 2008-09, the CGC continued to provide ongoing technical support for the Canadian quantity assurance system. For example, to verify the accuracy and reliability of licensed terminal and transfer elevator weighing equipment, CGC Weighing Systems Inspectors conducted 571 weighing system device inspections. In 207 instances (36%), the device under inspection required an adjustment or servicing. Of these 207 inspections, 86 (42%) were found to be operating with measurement errors of 0.10 percent or greater.

The CGC's Dispute Resolution System (DRS) assists grain producers and the grain industry in recovering for grain lost during transport by railcar or during the discharge process. The DRS utilizes official unload reports documented by CGC staff at licensed terminal and transfer elevators to authenticate received weights. During 2008-09, the CGC conducted 592 weight-related investigations on railcars. In addition, 828 railcars required their weights officially apportioned due to the mixing of grain from two or more railcars in a common grain reception area as the cars were unloaded. Due to incidents around un-recovered spills, 70 cars required their origin weight to be verified and assigned as the official unload weight. The CGC completed 2,844 exception reports for railcars that arrived at unloading facilities with low or empty compartments. Client satisfaction was measured by the instances where disputes with respect to weight were not addressed and feedback was not provided (zero instances during 2008-09). Although the CGC does not provide binding arbitration for weight shortages, a CGC railcar investigation provides key information to support shippers' entitlement to adjustment for excessive grain shortages at unload and transport charges. While client claim success rates are confidential, clients maintain that the information supplied by the CGC's DRS is a very significant part of their claim and is the most reliable information for processing a successful claim.

Lessons Learned

CGC weighing policies and procedures are monitored and evaluated on an ongoing basis through a series of reporting policies and national discussion and review forums. During 2008-2009, there were six minor and zero major weighing/registration related non-conformances identified through internal and external audits. Non-conformances occur when Quality Management System (QMS) procedures or work instructions are not followed. The CGC has reviewed the summary reports that were completed from both the internal and external audits. In order to take the appropriate actions, an Improvement Request(s) form is submitted to the procedure owner, and an appropriate corrective action is identified. A timeframe is attached to ensure completion. A total of 25 formal Improvement Request forms were submitted associated with weighing/registration procedures during 2008-09. This allows the CGC to adjust service procedures as necessary and identify or adjust training requirements to maintain and/or enhance the effective and consistent delivery of weighing services and programs.

2.1.3 Program Activity 3: Grain Quality Research Program

Program Activity: Grain Quality Research Program					
2008-2009 Financial Resources ($ thousands)			2008-09 Human Resources (FTEs)		
Planned Spending	Total Authorities	Actual Spending	Planned	Actual	Difference[1]
11,350	11,801	11,484	60*	85	-25*

Expected Result	Performance Indicator	Target	Performance Status	Performance Summary
Research and development on grain quality and grain safety to support and improve Canada's GQAS	Assessment of grain quality and grain safety research undertaken, sponsored, and/or promoted by the CGC	"Excellent" on a scale of excellent, good, fair or poor	Mostly met the expected level of performance Grain quality and grain safety research undertaken, sponsored and/or promoted by the CGC was assessed as "good" during 2008-09.	The majority of project milestones/outcomes were delivered on time and on budget.

Additional information on the Grain Quality Research Program is available at:
http://www.grainscanada.gc.ca/research-recherche/iarm-mrsr-eng.htm

* There was an error in the allocation of planned FTEs between the program activities when the planned numbers were reported in the 2008-09 RPP. Planned FTEs for this program activity should have been 83. Therefore, the actual variance between planned FTEs (83) and actual FTEs (85) is two.

Program Activity Summary and Performance Highlights

The *Canada Grain Act* requires the CGC to undertake, sponsor and promote research related to grains. The CGC's Grain Research Laboratory (GRL) conducts research in support of the GQAS to address emerging issues and permit the effective marketing of Canadian grain in the interests of producers and the Canadian grain industry. The GRL researches methods to measure grain quality and safety, new quality and safety factors, and new grain standards. In addition, the GRL carries out the CGC's annual Harvest Sample program. Grain quality and safety research supports the continual improvement of the GQAS. The majority of GRL project milestones and outcomes were delivered on time and on budget during fiscal year 2008-09.

Benefits for Canadians

This program activity is integral to the continued relevancy of Canada's GQAS and contributes directly to the overall success of the CGC in ensuring Canada's grain is safe, reliable and marketable. The grain quality research program contributes to the Government of Canada's objective of a diverse and technologically advanced economy. Research undertaken and sponsored under this program activity leads to the development of recognized methods for quality and safety evaluation of all grains and objective testing protocols and specifications to support the Canadian grading system and facilitate the end-use diversification of Canadian grains. This allows Canada's GQAS to be continually adapted to assure grain quality and grain safety to meet the end-use needs and processing expectations of domestic and international buyers of Canadian grain.

Performance Analysis

During 2008-2009, the GRL successfully conducted research and development on grain quality and grain safety to support and improve Canada's GQAS. The GRL completed several research projects within cost and timelines and successfully met the milestones of numerous ongoing research projects. The GRL's performance results were rated as "good" due to cost and timeline variances associated with some projects. These projects have been reassessed and

while some have been finalized others are still ongoing. Variances are considered normal within a research environment.

The GRL continued to assess the use of objective tests to measure grain quality and grain safety to increase efficiency, reduce costs and enhance the testing capabilities of the CGC. Developing new and improved methods for evaluating and measuring end-use quality and safety factors for all grains (e.g. Near Infrared (NIR), digital imaging, rapid viscosity analysis (RVA), variety identification (VID) technology, pulse cooking quality, and deoxynivalenol (DON) assessment methods) is a major focus of this program activity.

The GRL continued research that supports emerging issues in the GQAS to meet changing producer, industry, and customer demands for specific end-use quality, variety identification, and safety factors (e.g. testing for mycotoxins, environmental impact on end-use quality of wheat and malting barley, food use of flax, alternate uses of wheat, sprout damage in wheat, dehulling in lentils, cooking time in pulses). The CGC continued research efforts on wheat and barley DNA and protein fingerprinting. The aim is to develop tests for identifying and quantifying varieties of grains in shipments in order to develop the capacity for identifying multiple variety composition and enable segregation of variety specific shipments. This technology may also enable determination of genetically modified (GM) status of grain shipments.

The GRL participates in several external proficiency tests on an annual basis to receive unbiased evaluations with respect to accuracy and precision. For example, the American Association of Cereal Chemists check sample service is used by numerous laboratories around the world to evaluate techniques and ensure quality control. The GRL uses this service and several others to test equipment and to monitor the use of proper methods among laboratory personnel. During 2008-09, the GRL participated in nine different external proficiency test programs and was compliant in all.

The CGC's 2008-09 annual Harvest Sample program (includes the Harvest Survey program) was completed on time and on budget. The CGC received and analysed 6,292 producer samples to determine the year's crop quality. The CGC shared the results of the survey with marketers, buyers and processors around the world. The results provide millers, bakers, maltsters and brewers, and food manufacturers' information on how the year's crop will perform in processing. Quality reports were published on wheat, malting barley, canola, flax seed, peas, chick peas, lentils, mustard, pea beans, and soybeans. http://grainscanada.gc.ca/quality-qualite/hsp-per/hspm-mper-eng.htm

Staff from the GRL continued to liaise with breeders, clients, and professional associations regarding critical quality requirements for specific end-uses. They interpret quality data in light of their intimate knowledge of changes in world processing technology and market needs to ensure that new varieties do not present a threat to the GQAS. They also recommend changes in quality targets to breeders, as appropriate, on the basis of their discussions with grain processors and buyers in North America and overseas. This quality works assists farmers in being able to grow varieties that buyers are interested in.

The GRL conducts quality evaluation of new breeders' lines annually to determine the lines that meet the quality guidelines and needs of the class for wheat, barley, and canola. This third party unbiased information is a key component of the CFIA registration process for new varieties. During 2008-09, approximately 150 wheat and 120 barley breeders' lines were assessed and reported on in a timely basis. In addition, the CGC assessed 1,831 canola breeders' line samples for NIR oil, protein and glucosinolate content, and complete fatty acid composition.

The GRL continued efforts to develop specifications and measurement protocols to support new standards, develop objective testing protocols and specifications to support the Canadian grading system, and facilitate the end-use diversification of Canadian grains with new end-use traits. The GRL conducted research as recommended by the Western and Eastern Standards Committees in support of grade specifications and the grading system and provided information to these Committees to facilitate recommendations.

Lessons Learned

The changing needs of the Canadian grain industry present new opportunities for the CGC's research activities and the GQAS. There is a shift in the type of crops grown and their end-uses. There is increasing emphasis on end-use functionality, especially new end-uses in the domestic industry. Grain is increasingly being sold based on specifications requiring objective non-visual testing of quality or safety factors and the provision of grain quality and safety assurances. Continually evolving uses of grain requires that the CGC have the ability to anticipate,

identify, and measure new grain quality and safety specifications in order to meet changing industry needs. Research that supports emerging issues in the GQAS continues to be of critical importance to all segments of the Canadian grain industry.

2.1.4 Program Activity 4: Producer Protection Program

Program Activity: Producer Protection Program					
2008-2009 Financial Resources ($ thousands)			2008-09 Human Resources (FTEs)		
Planned Spending	Total Authorities	Actual Spending	Planned	Actual	Difference[1]
4,863	4,651	4,755	27*	38	-11*

Expected Result	Performance Indicator	Target	Performance Status	Performance Summary
Producer satisfaction with the grain handling system	CGC response to producer complaints	Zero unresolved or unaddressed complaints	Successfully met the target	During 2008-2009 there were zero unaddressed complaints with respect to the producer protection programs administered by the CGC. While the majority of complaints were resolved, there are some ongoing investigations.

Additional information on the Producer Protection Program is available at:
http://grainscanada.gc.ca/protection-protection/iappm-mrspp-eng.htm

* There was an error in the allocation of planned FTEs between the program activities when the planned numbers were reported in the 2008-09 RPP. Planned FTEs for this program activity should have been 41. Therefore, the actual difference between planned FTEs (41) and actual FTEs (38) is three.

Program Activity Summary and Performance Highlights

The CGC is mandated to serve producer interests by upholding the *Canada Grain Act* and as such has implemented a number of programs and safeguards to ensure the fair treatment of Canadian grain producers. These include the licensing and security program, allocation of producer cars for producers and producer groups that wish to ship their own grain, and producer liaison measures including a grain grade appeal system. In addition, the CGC collects and updates grain quality data and grain handling information to facilitate producer sales and marketing decisions. The CGC successfully met the expected level of performance for this program activity during the 2008-09 fiscal year. Highlights included the implementation of a risk management system to determine licensing and security requirements.

Benefits for Canadians

This program activity aligns with and directly contributes to the pursuit of the Government of Canada outcome area: *A fair and secure marketplace.* This program contributes to the Government of Canada's objective in this outcome area of a secure, fair marketplace that maintains and enhances consumer confidence and gives businesses an optimal environment for competitiveness. The licensing program, producer car allocation program, and the producer protection programs directly contribute to ensuring Canadian grain producers are properly compensated for the quality and quantity of grain delivered and shipped.

Performance Analysis

During 2008-09, the CGC responded to numerous inquiries and complaints from producers. Topics included contract disputes between producers and licensees, grading disputes, non-payment/slow payment to producers, inquiries related to shrinkage and tariff deductions and complaints regarding proper issuance of documents. The CGC was successful in meeting the program activity target of zero unaddressed complaints with respect to the producer protection programs administered by the CGC. While the majority of complaints were resolved, there are some ongoing investigations. Producer inquiries related to moisture shrinkage (currently prescribed by CGC order) and comprehensive shrinkage (currently prescribed in the *Canada Grain Regulations*) resulted in internal policy reviews. The CGC plans to consult externally during fiscal year 2009-10.

As of March 31, 2009 the CGC had issued licences for 321 primary elevators, 46 process elevators, 15 terminal elevators, 12 transfer elevators, and 97 grain dealers. There are currently 45 known unlicensed companies that require licensing under the *Canada Grain Act.* Of these, all have initiated the licensing process. During 2008-09, 53 licensees were audited by the CGC and Audit Services Canada to ensure appropriate security coverage. Financial statements from all licensees were reviewed. The CGC implemented a risk assessment process to regularly review and assign a financial risk rating and an overall risk rating (high, medium, low) for all licensees. Staffing took place for a Head, Audits, two term field auditors, and a financial statement reviewer to free up audit times for CGC compliance auditors.

The CGC cancelled one licence in February, 2008 as a result of the company advising the CGC that they were in 'voluntary receivership'. Security posted by the company as part of its licensing agreement was used to compensate all eligible producers who were not paid for delivered grain during the 90 days prior to the company going out of business. Claims eligible for compensation totalled $129,215. In addition, the CGC revoked one grain dealer licence in February, 2009 as a result of the licensee advising the CGC that it could not meet its payment obligations. The CGC has initiated the process of realizing on security and finalizing claims and compensation. CGC staff responded to all known instances of licensing non-compliance and all producer concerns regarding fair payment.

The CGC has sole responsibility for the allocation of producer cars for both Canadian Wheat Board (CWB) and non-CWB grains. During 2008-09, the CGC worked closely and cooperatively with the CWB, grain companies, and the railways in an effort to ensure that producer car orders are filled in a timely manner. The CGC received and processed approximately 12,500 applications from producers for producer cars and responded to all complaints with respect to administration of the allocation of producer cars.

Producer support programs include mediating and/or arbitrating producer complaints concerning transactions with licensed grain companies, re-inspection of samples on producer request and investigation of quality and dockage complaints. During 2008-09, the CGC responded to all producer complaints related to compensation received for the quality and/or quantity of grain delivered within the licensed grain handling system. In addition, the CGC collects and updates grain quality data and grain handling information and makes it available to producers and other interested parties to facilitate producer sales and marketing decisions.

Lessons Learned

The CGC continually strives to improve on the programs and activities that directly contribute to the CGC's mandate of facilitating fair treatment of producers within the licensed grain handling system. For example, the CGC recently implemented a producer inquiry database system to more accurately track producer complaints and inquiries. The challenges associated with protecting producers' rights are the time it takes to gather all the facts from parties and then to review and make decisions. In terms of producer cars, the challenge is to get enough cars to meet demand, and in a timely fashion.

The proposed amendments to the *Canada Grain Act* include clarification of the CGC mandate by identifying that the CGC shall specifically act in the interests of producers with respect to: deliveries to elevators and grain dealers, access to binding CGC determination of grade and dockage and allocation of producer railway cars. In addition, the amendments include repealing the CGC producer payment security program and extending "subject to inspector's grade and dockage" provisions to include producer deliveries to licensed grain dealers and process elevators. During the reporting period, the CGC worked closely with officials from Agriculture and Agri-Food and other departments and agencies, to advise the Minister with respect to Bill C-13 amendments. These efforts will continue in 2009-10.

SECTION III – SUPPLEMENTARY INFORMATION

3.1 Financial Highlights

Fiscal year 2008-09 CGC audited financial statements can be accessed using the following link:
http://www.grainscanada.gc.ca/cgc-ccg/cr-rm/finance/2009/fs09-ef09-eng.htm

Audited Financial Statements are prepared in accordance with generally accepted accounting principles.

Condensed Statement of Financial Position
For the Period ending March 31, 2009

	Percent Change from 2008	2009 ($ thousands)	2008 ($ thousands)
ASSETS			
Total Assets	-0.9%	45,351	45,782
TOTAL	**-0.9%**	**45,351**	**45,782**
LIABILITIES			
Total Liabilities	11.0%	18,820	16,960
EQUITY			
Total Equity	-7.9%	26,531	28,822
TOTAL	**-0.9%**	**45,351**	**45,782**

Condensed Statement of Operations
For the Period ending March 31, 2009

	Percent Change from 2008	2009 ($ thousands)	2008 ($ thousands)
EXPENSES			
Quality Assurance	-4.4%	44,217	46,257
Quantity Assurance	-3.5%	13,349	13,830
Grain Quality Research	10.4%	11,601	10,511
Producer Protection	21.2%	4,774	3,940
Total Expenses	**-0.8%**	**73,941**	**74,538**
REVENUES			
Quality Assurance	-19.8%	42,517	53,009
Quantity Assurance	-21.2%	13,135	16,677
Grain Quality Research	10.4%	11,601	10,511
Producer Protection	11.6%	4,397	3,940
Total Revenues	-14.8%	71,650	84,137
NET COST OF OPERATIONS		**2,291**	**(11,222)**

Assets
Total assets were $45.4 million at the end of 2008-09, a decrease of $0.4 million (0.9%) over the previous year's total assets of $45.8 million. Accumulated net charge against the Fund's authority (ANCAFA) comprised 71% of total assets at $32.4 million. Tangible capital assets represented $6.9 million (15%) and accounts receivable represented $6.1 million (14%).

Liabilities
Total liabilities were $18.8 million at the end of 2008-09, an increase of $1.9 million (11%) over the pervious year's total liabilities of $17.0 million. Employee severance benefits represented the largest portion of liabilities at $10.1 million or 54% of total liabilities. Accounts payable

(including salaries, vacation and overtime) represented $8.6 million (45%) while Deferred Revenues made up less than 1% of total liabilities.

Expenses
Total expenses for the CGC were $73.9 million in 2008-09. The majority of funds, $57.2 million or 77%, were spent on salaries and benefits; while the remaining $16.7 million or 23% were operating expenses (e.g. rent, professional services, travel, amortization and repairs). Expenses remained consistent with 2007-08.

Revenues
The CGC's total revenues amounted to $71.6 million for 2008-09, a decrease of $12.5 million over previous year's total revenues of $84.1 million. Revenues are split between appropriation dollars received and service fees generated. Appropriation has decreased $9.5 million (23%) from 2007-08. This decrease is due to the CGC having Treasury Board approval to utilize $14.2 million of CGC's existing operating surplus. Service fees revenue decreased $2.9 million (7%) due to a 2.3 million tonne reduction in grain volumes handled from 2007-08 to 2008-09.

Net Cost of Operations
CGC utilized operating surplus which was not reflected in revenue recorded in the financial statements. The CGC was authorized to use $14.2 million of operating surplus, however, only accessed $2.3 million of this authority.

3.2 List of Supplementary Information Tables

The following electronic supplementary information tables can be found on the Treasury Board of Canada Secretariat's website at: http://www.tbs-sct.gc.ca/dpr-rmr/2008-2009/index-eng.asp

Table 1: Sources of Respendable Revenue
Table 2: User Fees/External Fees
Table 9: Green Procurement
Table 10: Response to Parliamentary Committees and External Audits
Table 11: Internal Audits and Evaluations

3.3 Other Items of Interest

Corporate Infrastructure/Internal Services

The CGC has historically reported on corporate infrastructure support functions. Future CGC reporting documents will include a fifth program activity titled "Internal Services". This program activity includes groups of related activities and resources that are administered to support the needs of programs and other corporate obligations of an organization. These include Management and Oversight Services; Communications Services; Legal Services; Human Resources Management Services; Financial Management Services; Information Management Services; Information Technology Services; Real Property Services; Materiel Services; Acquisition Services; and Travel and Other Administrative Services. During 2008-09, the CGC successfully delivered Internal Services across the organization to meet the expected results associated with all of its program activities and the performance indicator targets associated with its strategic outcome.

Government-Wide Initiatives

Although the CGC is a small statutory agency with limited resources, it prides itself on the ability to implement government-wide initiatives. The CGC is committed to government-wide initiatives such providing services in both official languages, the Government On Line (GOL) initiative, and effective partnering with other government organizations to provide effective, efficient service to Canadians. During the 2008-09 reporting period, the CGC was successful in meeting the Government of Canada's Paper Burden Reduction Initiative targets.

Management Accountability Framework

The CGC continued to pursue the goals of the ten elements of the Management Accountability Framework (MAF). Three priority areas for focused effort were identified as a result of the MAF Round V Audit (2007-2008). These are Effectiveness of the Internal Audit Function, Effectiveness of Corporate Risk Management and Quality Reporting to Parliament. During 2008-09, the CGC:

- is nearing completion of the hiring process for a Chief Audit Executive,
- initiated the review and formalization of its Risk Management Profile and its Integrated Risk Management policy, and
- implemented many changes to improve reporting to Parliament.

The CGC completed its MAF Round VIII Action Plan which can be found at: http://www.grainscanada.gc.ca/cgc-ccg/cr-rm/maf-cgr/maf8-cgr8-eng.htm. The desired outcome of the CGC's action plan is a rating of "acceptable" or "strong" in all management areas in the Round VIII assessment.

Collaborative work and partnering with other Government Organizations

The CGC continued its collaborative work with AAF Portfolio partners through membership on committees dealing with: low level presence (LLP) of GM events in grain shipments and required detection technologies, implementation of regulations by importing countries in accordance with the international Biosafety Protocol, Plants for Molecular Farming, the Seed Policy Coordination Working Group, and the Portfolio Science Leads Committee. In addition, the CGC is working closely with the CFIA Seed Section and Grains and Oilseeds Section within the Field Crops Division to align sampling procedures and oversight of private sector samplers.

The CGC continued to provide ongoing phytosanitary inspection of grain elevators on behalf of the CFIA to eliminate the duplication of services. The CGC also continued to provide ongoing services on behalf of the U.S. Federal Grain Inspection Service in eastern Canada as per the Memorandum of Understanding to facilitate the movement of grain.

The development of the CGC's two new voluntary HACCP-based (Hazard Analysis Critical Control Points) grain safety assurance systems was done in close collaboration with the provinces (Manitoba and Ontario) and industry to ensure the programs reflect the operational and market realities facing the grain industry.

poursuivi l'inspection des grains pour le compte du service d'inspection des grains des États-Unis dans l'Est du Canada, conformément à l'entente de service conclue pour faciliter le mouvement des grains.

La mise sur pied de deux nouveaux systèmes à participation volontaire d'assurance de la salubrité des grains fondés sur le HACCP (Analyse des risques et maîtrise des points critiques) a été effectuée en étroite collaboration avec les provinces (Manitoba et Ontario) et l'industrie afin que les programmes reflètent les réalités opérationnelles et les réalités du marché que doit affronter le secteur céréalier.

3.3 Autres sujets d'intérêt

Services généraux/Services internes

Traditionnellement, la CCG présente des résultats concernant les fonctions de soutien des services généraux. Les prochains rapports de la CCG incluront une cinquième activité de programme intitulée « Services internes ». Cette activité de programme inclut des groupes d'activités connexes et de ressources qui sont administrées en vue de répondre aux besoins des programmes et autres obligations internes de l'organisme. Ces groupes comprennent notamment les services de gestion et de surveillance; les services des communications; les services juridiques; les services de gestion des ressources humaines; les services de gestion financière; les services de gestion de l'information; les services de technologie de l'information; les services de l'immobilier; les services du matériel; les services de l'approvisionnement ainsi que les services des voyages et autres services administratifs. En 2008-2009, la CCG a assuré la prestation des services internes dans l'ensemble de l'organisme de manière à atteindre les résultats escomptés associés avec toutes les activités de programme et les objectifs servant d'indicateur de rendement associés au résultat stratégique.

Initiatives gouvernementales

Malgré sa taille réduite et ses ressources limitées, la CCG est fière de sa capacité à appuyer les initiatives visant l'ensemble de l'administration fédérale. La CCG est partie prenante des initiatives menées à l'échelle du gouvernement, comme la prestation des services dans les deux langues officielles, l'initiative du Gouvernement en direct (GED), et l'établissement de partenariats efficaces avec d'autres organismes gouvernementaux en vue d'offrir des services efficaces et efficients aux Canadiens. Au cours de la période visée par la déclaration (exercice 2008-2009), la CCG a réussi à atteindre les objectifs de l'Initiative d'allégement du fardeau de la paperasserie.

Cadre de responsabilisation de gestion

En 2008-2009, la CCG a continué de poursuivre les objectifs des dix éléments faisant partie du Cadre de responsabilisation de gestion (CRG). La Ronde V des évaluations fondées sur le CRG (2007-2008) avait permis de repérer trois secteurs prioritaires où il y avait lieu de concentrer nos efforts. Il s'agit de l'efficacité de la fonction de vérification interne, de l'efficacité de la gestion du risque de l'organisme et de la qualité des rapports présentés au Parlement. En 2008-2009, la CCG :

- a pratiquement achevé le processus de recrutement d'un chef de la vérification,
- a amorcé l'examen et l'officialisation du profil de gestion des risques et de la politique intégrée de gestion des risques,
- a mis en œuvre de nombreux changements visant à améliorer les rapports au Parlement.

La CCG a achevé son Plan d'action pour la Ronde VIII du CRG que l'on peut consulter à l'adresse : http://www.grainscanada.gc.ca/cgc-ccg/cr-rm/maf-cgr/maf8-cgr8-fra.htm. Le résultat souhaité dans le plan d'action de la CCG est l'atteinte d'une cote « acceptable » ou « fort » dans tous les secteurs de la gestion visés par l'évaluation de la Ronde VIII.

Collaboration et partenariats avec d'autres organismes gouvernementaux

La CCG a poursuivi sa collaboration avec les partenaires du portefeuille de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, en siégeant à des comités qui cherchent notamment des technologies susceptibles de permettre de déceler une faible quantité de produits génétiquement modifiés (matériel adventice) présente dans des expéditions de céréales, à mettre en œuvre les règlements des pays importateurs conformément au Protocole international sur la biosécurité et l'agriculture moléculaire. De plus, la CCG collabore étroitement avec la section des semences et la section des céréales et des oléagineux de la Division des grandes cultures de l'ACIA en vue d'harmoniser les procédures d'échantillonnage et la surveillance des échantillonneurs du secteur privé.

La CCG a continué d'offrir le contrôle phytosanitaire des silos pour le compte de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) de manière à éliminer le chevauchement des services. De plus, la CCG a

Passif
Le total du passif se chiffrait à 18,8 millions de dollars à la fin de l'exercice 2008-2009, soit une hausse de 1,9 million (11 %) par rapport aux 17,0 millions de l'exercice précédent. Le montant des indemnités de cessation d'emploi représente la majeure partie du passif, avec 10,1 millions de dollars ou 54 p. 100 du total du passif. Les comptes créditeurs (y compris les salaires, les congés annuels et les heures supplémentaires) se chiffraient à 8,6 millions (45 %) tandis que les recettes différées représentaient moins de 1 p. 100 du total du passif.

Dépenses
Le total des dépenses de la CCG se chiffrait à 73,9 millions de dollars en 2008-2009. La majeure partie des fonds, soit 57,2 millions de dollars ou 77 p. 100 ont servi au versement des salaires et des avantages sociaux; tandis que le montant résiduel de 16,7 millions ou 23 p. 100 a été consacré aux dépenses de fonctionnement (p. ex., loyer, services professionnels, déplacement, amortissement et réparations). Les dépenses sont demeurées sensiblement les mêmes qu'en 2007-2008.

Recettes
Les recettes totales de la CCG se chiffraient à 71,6 millions de dollars pour 2008-2009, soit une baisse de 12,5 millions par rapport aux 84,1 millions de dollars générés l'année précédente. Elles se répartissent entre les crédits approuvés réguliers et les droits exigés pour les services. Les crédits ont diminué de 9,5 millions de dollars (23 %) par rapport à 2007-2008. Cette baisse s'explique par le fait que le Conseil du Trésor a autorisé la CCG à utiliser un montant de 14,2 millions dans l'excédent de fonctionnement existant. Les recettes tirées des droits exigés pour les services ont chuté de 2,9 millions (7 %) en raison d'une réduction de 2,3 millions de tonnes dans les volumes de grain manutentionnés 2008-2009 par rapport à 2007-2008.

Coût de fonctionnement net
La CCG a utilisé un excédent de fonctionnement qui n'était pas comptabilisé dans les recettes inscrites dan les états financiers. La CCG a reçu l'autorisation d'utiliser un montant de 14,2 millions d'excédent de fonctionnement; elle n'a toutefois utilisé que 2,3 millions de dollars.

3.2 Liste des tableaux

Les tableaux suivants contiennent des renseignements supplémentaires et sont accessibles en version électronique sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor à l'adresse suivante : http://www.tbs-sct.gc.ca/dpr-rmr/2008-2009/index-eng.asp.

Tableau 1 : Sources de recettes disponibles
Tableau 2 : Droits d'utilisation/Frais d'utilisation externes
Tableau 9 : Achats écologiques
Tableau 10 : Réponse aux comités parlementaires et aux vérifications externes
Tableau 11 : Vérifications internes et évaluations

3.1 Faits saillants des aspects financiers

Les états financiers vérifiés de la CCG pour l'exercice 2008-2009 sont accessibles à l'adresse suivante: http://www.grainscanada.gc.ca/cgc-ccg/cr-rm/finance/2009/fs09-ef09-fra.htm.

Les états financiers vérifiés sont préparés conformément aux principes comptables de la comptabilité d'exercice.

Bilan sommaire
Pour la période se terminant le 31 mars 2009

	Pourcentage de changement par rapport à 2008	2009 (en milliers de $)	2008 (en milliers de $)
ACTIFS			
Total des actifs	-0,9 %	45 351	45 782
TOTAL	**-0,9 %**	**45 351**	**45 782**
PASSIF			
Total du passif	11,0 %	18 820	16 960
CAPITAUX PROPRES			
Total des capitaux	-7,9 %	26 531	28 822
TOTAL	**-0,9 %**	**45 351**	**45 782**

État sommaire des résultats de fonctionnement
Pour la période se terminant le 31 mars 2009

	Différence par rapport à 2008 (%)	2009 (en milliers de $)	2008 (en milliers de $)
DÉPENSES			
Assurance-qualité	-4,4 %	44 217	46 257
Assurance-quantité	-3,5 %	13 349	13 830
Rech. qualité des grains	10,4 %	11 601	10 511
Protection des prod.	21,2 %	4 774	3 940
Total des dépenses	**-0,8 %**	**73 941**	**74 538**
RECETTES			
Assurance-qualité	-19,8 %	42 517	53 009
Assurance-quantité	-21,2 %	13 135	16 677
Rech. qualité des grains	10,4 %	11 601	10 511
Protection des prod.	11,6 %	4 397	3 940
Total des recettes	-14,8 %	71 650	84 137
COÛT DE FONCTIONNEMENT NET		**2 291**	**(11 222)**

Actifs
Le total des actifs s'élevait à 45,4 millions de dollars à la fin de l'exercice 2008-2009, soit une baisse de 0,4 million de dollars (0,9 %) par rapport aux 45,8 millions de l'exercice précédent. L'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds (INASAF) comprenait 71 p. 100 des actifs totaux au montant de 32,4 millions. Les immobilisations corporelles représentaient 6,9 millions de dollars (15 %) et les comptes débiteurs se chiffraient à 6,1 millions (14 %).

SECTION III - RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

plaintes et les demandes de renseignements. Les difficultés associées à la protection des droits des producteurs sont liées au temps requis pour recueillir les faits auprès de toutes les parties, les étudier et prendre une décision. Pour ce qui est des wagons des producteurs, la difficulté consiste à trouver suffisamment de wagons pour répondre à la demande, en temps utile.

Les modifications proposées à la *Loi sur les grains du Canada* comprennent notamment des éclaircissements concernant le mandat de la CCG en précisant notamment que celle-ci agira directement dans l'intérêt des producteurs en ce qui a trait aux grains livrés en silos et aux négociants, à la détermination du grade et des impuretés et à la répartition des wagons de producteurs. Les modifications comprennent notamment l'abolition du programme de garanties de la CCG pour les producteurs et élargit la disposition « sous réserve du classement et de la détermination des impuretés par l'inspecteur » visant les livraisons aux silos primaires, pour y inclure toutes les livraisons des producteurs à des négociants en grain et des silos de transformation agréés. Pendant la période visée par le rapport, la CCG a collaboré étroitement avec les fonctionnaires d'Agriculture et Agroalimentaire Canada et d'autres ministères et organismes, en vue de conseiller le ministre en ce qui a trait aux modifications contenues dans le projet de loi C-13. Ces efforts se poursuivront en 2009-2010.

producteurs contribuent directement à faire en sorte que les producteurs de grain canadiens soient convenablement payés pour la qualité et la quantité de grain livré et expédié.

Analyse du rendement

En 2008-2009, la CCG a répondu à de nombreuses demandes de renseignements et plaintes de la part de producteurs. Les sujets portaient notamment sur des différends contractuels entre producteurs et titulaires de licence, des différends relatifs au classement, l'absence de paiement ou la lenteur des paiements aux producteurs, des demandes de renseignement concernant la perte de poids et les déductions correspondantes, et les plaintes relatives à la délivrance des documents. La CCG a réussi à atteindre l'objectif qu'elle s'était fixé pour cette activité de programme de zéro plainte non résolue ou non traitée en rapport avec le Programme de protection des producteurs administré par l'organisme. Si la majorité des plaintes ont été résolues, il en reste encore quelques-unes sous enquête. Les demandes de renseignements présentées par les producteurs au sujet de la perte de poids causée par la réduction de la teneur en eau (fait actuellement l'objet d'une ordonnance de la CCG) et la perte de poids importante (faisant l'objet de dispositions dans le *Règlement sur les grains du Canada*) ont débouché sur des examens internes de la politique. La CCG prévoit mener des consultations externes en 2009-2010.

Au 31 mars 2009, la CCG avait accordé des licences à 321 silos primaires, 46 silos de transformation, 15 silos terminaux, 12 silos de transbordement, et 97 négociants en grain. Il y a actuellement 45 sociétés non titulaires d'une licence à notre connaissance et qui doivent en obtenir une aux termes de la *Loi sur les grains du Canada*. Elles ont toutes amorcé le processus d'agrément. En 2008-2009, 53 titulaires de licences ont fait l'objet d'une vérification par la CCG et par Services de vérification Canada visant à s'assurer qu'ils disposent des garanties financières requises ; on a en outre rendu visite aux installations de l'un d'entre eux. Les états financiers de tous les titulaires de licences ont été examinés. La CCG a mis en œuvre un processus d'évaluation du risque visant à évaluer régulièrement et à classer les risques financiers et à attribuer une cote de risque globale (élevé, moyen, faible) à tous les titulaires de licences. On a procédé au recrutement d'un chef de la vérification, de deux vérificateurs sur place pour une période déterminée, et d'un vérificateur d'états financiers afin de libérer les vérificateurs de conformité de la CCG.

La CCG a annulé une licence en février 2008, l'entreprise en question ayant informé la Commission qu'elle faisait « une cession volontaire ». La garantie déposée par l'entreprise dans le cadre du processus d'agrément a été utilisée pour compenser tous les producteurs admissibles qui n'avaient pas été payés pour le grain livré durant la période de 90 jours précédant la décision de l'entreprise de se retirer des affaires. Les réclamations présentées par les producteurs admissibles se chiffraient à 129 215 $. En outre, la CCG a révoqué en février 2009 la licence d'un négociant en grain après que ce dernier ait avisé la CCG qu'il n'était pas en mesure de s'acquitter de ses obligations de paiement. La CCG a amorcé le processus consistant à récupérer la garantie et à finaliser les réclamations et les compensations. Le personnel de la CCG a répondu à toutes les situations de non-conformité en matière d'agrément ainsi qu'à toutes les préoccupations des producteurs en ce qui a trait au paiement équitable.

La CCG assume la responsabilité pleine et entière de la répartition des wagons de producteurs, tant pour les grains de la Commission canadienne du blé (CCB) que pour les grains hors Commission. En 2008-2009, la CCG a travaillé en étroite collaboration avec la CCB, les sociétés céréalières et les sociétés ferroviaires dans un effort en vue de faire en sorte que les commandes de wagons de producteurs soient remplies en temps utile. La CCG a reçu et traité environ 12 500 demandes de la part de producteurs souhaitant obtenir des wagons et a répondu à toutes les plaintes concernant l'administration de la répartition des wagons de producteurs.

Les programmes de soutien des producteurs comprennent notamment la médiation ou l'arbitrage de plaintes des producteurs au regard de transactions effectuées avec des compagnies céréalières agréées, la réinspection d'échantillons fournis par les producteurs sur demande et les enquêtes sur les plaintes relatives à la qualité et aux criblures. En 2008-2009, la CCG a répondu à toutes les plaintes des producteurs concernant le paiement reçu pour la qualité ou la quantité de grain expédié par l'entremise du système de manutention des grains agréé. En outre, la CCG compile et tient à jour des données sur la qualité et la manutention du grain afin de faciliter la tâche des producteurs au chapitre de la vente des grains et des décisions de mise en marché.

Leçons apprises

La CCG s'efforce continuellement d'améliorer les programmes et les activités qui contribuent directement à l'exécution de son mandat consistant à faciliter le traitement équitable des producteurs au sein du système de manutention des grains agréé. Par exemple, la CCG a récemment mis en place un système de base de données pour les demandes de renseignements présentées par les producteurs afin d'être mieux en mesure de faire le suivi sur les

2.1.4 Activité de programme 4 : Programme de protection des producteurs

Activité de programme : Programme de protection des producteurs					
2008-2009 Ressources financières (en milliers de $)			**2008-2009 Ressources humaines (ETP)**		
Dépenses prévues	**Total des autorisations***	**Dépenses réelles**	**Prévues**	**Réelles**	**Différence[1]**
4 863	4 651	4 755	27	38	-11*

Résultat escompté	Indicateur de rendement	Objectif	État du rendement	Sommaire du rendement
Répondre aux attentes des producteurs à l'égard du système de manutention des grains	Réponse de la CCG aux plaintes des producteurs	Zéro plainte non résolue ou non traitée	Objectif entièrement atteint	En 2008-2009, il y a eu zéro plaintes non traitées en ce qui a trait aux programmes de protection des producteurs administrés par la CCG. Si la majorité des plaintes ont été résolues, il en reste encore quelques-unes sous enquête.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le Programme de protection des producteurs, visitez : http://grainscanada.gc.ca/protection-protection/iappm-mrspp-fra.htm

* Il y a eu une erreur dans l'affectation des ETP prévus entre les activités de programme lorsque les données prévues ont été déclarées dans le RPP de 2008-2009. Les ETP prévus pour cette activité de programme auraient dû être 41. Par conséquent, la différence réelle entre les ETP prévus (41) et les ETP réels (38) est 3.

Sommaire de l'activité de programme et faits saillants du rendement

Le mandat de la CCG est de servir l'intérêt des producteurs en faisant observer la *Loi sur les grains du Canada*; par conséquent, elle a mis en œuvre bon nombre de programmes et de mesures de protection visant à garantir le traitement équitable des producteurs de grain. Le programme d'agrément et de garantie, la répartition des wagons de producteurs et groupes de producteurs souhaitant expédier eux-mêmes leur grain, le programme d'aide aux producteurs, incluant le système d'appel concernant la qualité du grain comptent parmi ces activités. En outre, la CCG compile et tient à jour des données sur la qualité et la manutention du grain afin de faciliter la tâche des producteurs au chapitre de la vente des grains et des décisions de mise en marché. La CCG a réussi à atteindre le niveau de rendement anticipé pour cette activité de programme durant l'exercice 2008-2009. Les faits saillants comprenaient notamment la mise en œuvre d'un système de gestion du risque afin de déterminer les exigences relatives à l'agrément et aux garanties.

Bénéfices pour les Canadiens

Le quatrième résultat stratégique ou activité de programme de la CCG cadre avec l'objectif suivant du gouvernement du Canada, *Un marché équitable et sécurisé*. Ce programme contribue à l'objectif du gouvernement du Canada dans ce secteur de résultat qui est un marché équitable et sécurisé qui permet de préserver et d'améliorer la confiance des consommateurs et représente un environnement optimal pour la compétitivité des entreprises. Le programme d'agrément, le programme d'attribution de wagons de producteurs ainsi que le programme de protection des

Le LRG mène chaque année des évaluations de la qualité des nouvelles lignées produites par les sélectionneurs afin de déterminer celles qui satisfont aux critères de qualité et aux exigences relatives à la classe pour le blé, l'orge et le canola. La fourniture de ces renseignements objectifs de tierce partie est un élément clé du processus d'enregistrement de l'ACIA pour les nouvelles variétés. En 2008-2009, on a procédé à l'évaluation de près de 150 lignées de blé et de 120 lignées d'orge de sélectionneurs et on a produit des rapports à cet égard en temps opportun. De plus, la CCG a utilisé des techniques faisant appel au proche infrarouge pour analyser 1 831 échantillons de lignées de sélectionneurs de canola en vue d'y déterminer la teneur en huile, en protéines et en glucosinolate, ainsi que la composition complète en acides gras.

Le LRG a poursuivi ses efforts en vue de mettre au point des spécifications et des protocoles de mesure à l'appui des nouvelles normes, d'élaborer des protocoles et des spécifications d'essai à l'appui du système de classement canadien et à de faciliter la diversification finale des grains canadiens dotés de nouvelles caractéristiques d'utilisation finale. Le laboratoire a mené des travaux de recherche qui lui avaient été suggérés par les comités de normalisation des grains de l'Ouest et de l'Est à l'appui des spécifications et du système de classement et il a fourni à ces mêmes comités des renseignements destinés à faciliter leurs recommandations.

Leçons apprises

Les besoins changeants du secteur céréalier canadien sont la source de nouvelles occasions pour les activités de recherche de la CCG et le SAQG. On constate un changement dans le type de cultures produites ainsi que dans les utilisations finales qui en sont faites. On met de plus en plus l'accent sur la fonctionnalité à l'utilisation finale, notamment en ce qui a trait aux nouvelles utilisations finales au sein de l'industrie canadienne. Les ventes de grains s'appuient toujours davantage sur des analyses objectives et non visuelles de la qualité ou sur des facteurs de salubrité, ainsi que sur des garanties concernant la qualité et la salubrité du grain. L'évolution constante des utilisations du grain exige de la CCG qu'elle soit capable d'anticiper, de déterminer et d'évaluer les nouvelles spécifications relatives au grain de manière à pouvoir répondre aux besoins changeants de l'industrie. Les travaux de recherche qui permettent de clarifier les nouveaux enjeux dans le SAQG sont toujours d'une importance essentielle pour tous les segments du secteur céréalier canadien.

Canada pour assurer la qualité et la salubrité des grains de manière à répondre aux besoins finaux et à combler les attentes en matière de transformation des acheteurs nationaux et internationaux de grains canadiens.

Analyse du rendement

En 2008-2009, le LRG a effectué de la recherche et développement sur la qualité et la salubrité des grains en vue de soutenir et d'améliorer le SAQG. Le LRG a achevé plusieurs projets de recherche dans les délais prévus et sans dépasser le budget, et il a réussi à atteindre les jalons de nombreux projets de recherche en cours. Les résultats du rendement du LRG ont été qualifiés de « bons » en raison des écarts relatifs au coût et à l'échéancier de certains projets. Ces projets ont été réévalués, et si certains sont désormais achevés, d'autres sont toujours en cours. Les écarts ne sont pas considérés comme quelque chose d'anormal dans le milieu de la recherche.

Le LRG a continué d'évaluer l'utilisation d'essais objectifs pour déterminer la qualité et la salubrité des grains de manière à augmenter l'efficacité, à réduire le coût et à améliorer les capacités d'essai de la CCG. La présente activité de programme a pour principal but d'améliorer les méthodes actuelles et d'élaborer de nouvelles méthodes d'évaluation et de mesure des facteurs de salubrité et de qualité à l'utilisation finale (p. ex., spectroscopie dans le proche infrarouge, imagerie numérique, analyse rapide de la viscosité, identification variétale, qualité des légumineuses à la cuisson, méthodes d'analyse par ochratoxine A (OTA) et désoxynivalénol (DON).

Le LRG a poursuivi ses activités de recherche sur la qualité finale, l'identification des variétés et les facteurs de salubrité pour clarifier les enjeux émergents dans le SAQG de manière à satisfaire les exigences changeantes des producteurs, de l'industrie et des consommateurs (p. ex., détection des mycotoxines, impact environnemental sur la qualité finale du blé et de l'orge brassicole, utilisation alimentaire du lin, utilisations nouvelles du blé, dommages liés à la germination du blé, efficacité du décorticage des lentilles, temps de cuisson des légumineuses). La CCG a poursuivi ses efforts de recherche utilisant l'empreinte génétique et protéique du blé et de l'orge. Ces travaux de recherche visent à mettre au point des analyses permettant d'identifier et de quantifier les variétés de grains dans les cargaisons, afin d'être en mesure d'en définir la composition variétale et de séparer les cargaisons de variétés particulières. Cette technologie pourrait également permettre de déceler la présence de grains génétiquement modifiés (GM) dans les cargaisons.

Chaque année, le LRG participe à plusieurs vérifications de ses compétences d'analyse par d'autres laboratoires en vue d'obtenir une évaluation objective quant à l'exactitude et à la précision. Le service de vérification de l'échantillonnage de l'American Association of Cereal Chemists, par exemple, vérifie est utilisé par de nombreux laboratoires dans le monde pour faire l'évaluation des techniques utilisées et garantir le contrôle de la qualité. Le LRG fait appel à ce service et à plusieurs autres pour vérifier son matériel et si le personnel de laboratoire utilise les bonnes méthodes d'analyse. En 2008-2009, le LRG a participé à neuf programmes externes de vérification de ses compétences d'analyse et il a réussi aux évaluations dans tous les cas.

En 2008-2009, le programme d'échantillons de récolte de la CCG (incluant l'enquête sur la récolte) a été exécuté dans les délais prévus et sans dépasser les limites budgétaires. La CCG a reçu et analysé 6 292 échantillons de producteurs en vue de déterminer la qualité de la récolte de l'année en cours. La CCG a communiqué les résultats de l'enquête à des négociants, des acheteurs et des transformateurs de partout dans le monde. L'enquête fournit également aux minotiers, boulangers, malteurs et brasseurs ainsi qu'aux fabricants de produits alimentaires des renseignements sur la manière dont la récolte de l'année en cours se comportera lors de la transformation. Des rapports concernant la qualité des produits ont été publiés sur le blé, l'orge brassicole, le canola, la graine de lin, les pois, les pois chiches, les lentilles, la moutarde, les haricots et les fèves de soja. http://grainscanada.gc.ca/quality-qualite/hsp-per/hspm-mper-fra.htm

Des employés du LRG ont continué d'assurer la liaison avec les sélectionneurs, les clients et les associations professionnelles concernant les exigences essentielles du point de vue de la qualité pour certaines utilisations finales. Ils interprètent les données sur la qualité à la lumière de leur connaissance poussée des changements survenus dans la technologie de la transformation à l'échelle internationale ainsi que dans les besoins du marché afin de veiller à ce que les nouvelles variétés ne constituent pas une menace pour le SAQG. Ils recommandent également des changements aux objectifs de qualité des sélectionneurs, le cas échéant, en se fondant sur leurs conversations avec les transformateurs et les acheteurs de grain en Amérique du Nord et à l'étranger. Ces travaux sur la qualité aident les agriculteurs à choisir des variétés que les acheteurs seront intéressés à acquérir.

2.1.3 Activité de programme 3 : Programme de recherches sur la qualité des grains

Activité de programme : Programme de recherches sur la qualité des grains					
2008-2009 Ressources financières (en milliers de $)			2008-2009 Ressources humaines (ETP)		
Dépenses prévues	Total des autorisations*	Dépenses réelles	Prévues	Réelles	Différence[1]
11 350	11 801	11 484	60*	85	-25*

Résultat escompté	Indicateur de rendement	Objectif	État du rendement	Sommaire du rendement
Recherche et développement sur la qualité et la salubrité des grains visant à soutenir et améliorer le SAQG canadien	Évaluation globale des travaux de recherche sur la quantité et la salubrité des grains entrepris, parrainés et/ou encouragés par la CCG.	L'objectif est d'exceller sur une échelle qui va d'excellent à bon, médiocre ou insatisfaisant	L'objectif de rendement a été majoritairement atteint Les travaux de recherche sur la qualité et la quantité des grains entrepris, parrainés et/ou encouragés par la CCG ont été qualifiés de « bons » en 2008-2009.	La majorité des jalons ou des résultats du projet ont été atteints à temps et dans les limites du budget.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le Programme de recherches sur la qualité des grains, visitez :
http://www.grainscanada.gc.ca/research-recherche/iarm-mrsr-fra.htm

* Il y a eu une erreur dans l'affectation des ETP prévus entre les activités de programme au moment où les données ont été déclarées dans le RPP de 2008-2009. Le nombre des ETP prévus pour cette activité de programme aurait dû être 83. Par conséquent, la différence réelle entre le nombre des ETP prévus (83) et des ETP réels (85) est 2.

Sommaire de l'activité de programme et faits saillants du rendement

Conformément à la *Loi sur les grains du Canada*, la CCG est tenue d'effectuer, de parrainer et de promouvoir la recherche dans le domaine céréalier. Le Laboratoire de recherches sur les grains (LRG) de la CCG effectue des recherches à l'appui du SAQG pour trouver des solutions aux nouvelles difficultés et pour faciliter la mise en marché des grains canadiens, dans l'intérêt des producteurs et de l'industrie céréalière canadienne. Le LRG étudie les méthodes d'évaluation de la qualité et de la salubrité des grains, les nouveaux facteurs de qualité et de salubrité, et les normes applicables aux grains. En outre, le LRG se charge du Programme d'échantillons de récolte. La recherche sur la qualité et la salubrité des grains appuie l'amélioration continue du SAQG. La majorité des jalons et des résultats de projet du LRG ont été atteints dans les délais prévus et dans les limites budgétaires en 2008-2009.

Bénéfices pour les Canadiens

La présente activité de programme est essentielle à la pertinence du SAQG du Canada et contribue directement à la réussite générale de la CCG à garantir un grain fiable, salubre et commercialisable. Le programme de recherches sur la qualité des grains contribue à l'objectif du gouvernement du Canada d'orienter l'économie sur la diversification et la recherche de pointe. Les travaux de recherche menés et parrainés dans le cadre de cette activité de programme mènent à l'élaboration de méthodes reconnues pour évaluer la qualité et la salubrité de tous les grains, de même que l'élaboration de protocoles et de spécifications d'essai objectifs pour appuyer le système de classement canadien et faciliter la diversification finale des grains canadiens. Ainsi, il sera possible de continuellement adapter le SAQG du

système de gestion de la qualité ou les instructions de travail ne sont pas suivies. La CCG a procédé à l'examen des rapports sommaires ayant été préparés à la suite des vérifications tant internes qu'externes. Afin de prendre les mesures qui s'imposent, un formulaire de demande d'amélioration est transmis au propriétaire de la procédure, et l'on détermine la mesure corrective qui s'impose. Afin de s'assurer qu'elle sera prise, une date limite est fixée pour la mesure corrective. Au total, 25 formulaires de demande d'amélioration ont été présentés relativement aux procédures de pesée ou d'enregistrement en 2008-2009. Ce processus permet à la CCG de corriger les procédures de service selon les besoins et d'établir ou de modifier les exigences de formation en vue d'assurer la prestation de services et de programmes de pesée efficaces et uniformes ou de les améliorer.

producteurs de grain canadiens. Le service de réception des grains ainsi que les programmes de pesée à la sortie de la CCG fournissent des données essentielles sur la quantité qui sont utilisées par l'industrie céréalière, les sociétés ferroviaires, par Canada Ports Clearance ainsi que par la CCG pour gérer les stocks de grain ainsi que pour la publication de statistiques.

Analyse du rendement

En 2008-2009, la CCG a atteint les résultats escomptés et l'objectif associés à cette activité de programme. Elle a enregistré et examiné neuf plaintes relatives au poids de cargaisons destinées à l'exportation, à la demande du client. À la suite d'un examen et d'une analyse approfondie de l'information consignée au moment du chargement, le chef de la pesée de la CCG a conclu que les déclarations initiales étaient exactes.

En 2008-2009, la CCG a assuré la prestation de services de pesée ci-dessous conformément à son mandat législatif aux termes de la *Loi sur les grains du Canada* et de manière à répondre aux attentes des membres de l'industrie céréalière, du producteur au consommateur.

- Elle a officiellement certifié la pesée au déchargement de 263 031 wagons à leur arrivée aux silos terminaux et aux silos de transbordement agréés,
- Elle a officiellement surveillé et certifié la pesée de 24 481 535 tonnes de grain avant leur expédition à partir de silos terminaux et de silos de transbordement agréés,
- Elle a officiellement pesé 3 204 wagons à destination du Mexique aux silos primaires agréés,
- Elle a officiellement pesé 2 793 wagons à destination des États-Unis aux silos primaires agréés,
- Elle a effectué sept pesées de contrôle officielles de tous les stocks entreposés dans les silos terminaux et les silos de transbordement agréés afin de vérifier s'il y avait excédent ou insuffisance de grain, de produits céréaliers ou de criblures dans un silo, conformément aux tolérances énoncées dans le *Règlement sur les grains du Canada*.

En 2008-2009, la CCG a continué à offrir un soutien technique constant à l'appui du système canadien d'assurance de la quantité. Par exemple, afin de vérifier la précision et la fiabilité du matériel de pesée aux silos terminaux et aux silos de transbordement agréés, les inspecteurs des systèmes de pesée de la CCG ont effectué 571 inspections des dispositifs de pesée. Dans 207 cas (36 p. 100) le dispositif inspecté devait faire l'objet d'un ajustement ou d'un entretien. On a constaté que dans le cas 42 p. 100 (86) de ces 207 inspections, le dispositif de pesée fonctionnait avec une marge d'erreur d'au moins 0,10 p. 100.

Le Système de règlement des différends (SRD) de la CCG aide les producteurs et l'industrie céréalière à obtenir un dédommagement pour les pertes de grain pendant le transport par wagons ou durant le déchargement. Le SRD utilise les rapports officiels de déchargement remplis par le personnel de la CCG aux silos terminaux et aux silos de transbordement agréés pour authentifier les poids reçus. En 2008-2009, la CCG a effectué 592 enquêtes relatives au poids des chargements de wagons. De plus, la CCG a effectué 828 analyses de pesée sur des wagons, à la suite de quoi, le poids officiel de wagons a été réparti car le grain d'au moins deux wagons avait été mélangé dans l'aire de réception lors du déchargement. À cause d'incidents entourant des déversements accidentels, on a dû vérifier le poids d'origine du chargement de 70 wagons; ce poids a été consigné comme le poids officiel de déchargement. La CCG a préparé 2 844 rapports sur les exceptions pour des wagons qui sont arrivés au lieu de déchargement avec des compartiments vides ou presque vides. On a évalué la satisfaction de la clientèle en établissant le nombre de fois où les différends en ce qui a trait au poids n'avaient pas été abordés et où l'on n'avait pas fourni de commentaires. Même si la CCG n'offre pas de service d'arbitrage exécutoire concernant les déficits de poids, une enquête sur les wagons menée par la CCG fournit des renseignements importants pour appuyer l'admissibilité des expéditeurs à un dédommagement en cas de déficit de poids exagéré au moment du déchargement ou de frais de transport excessifs. Même si les taux de résolution des plaintes des clients sont confidentiels, ces derniers soutiennent que les renseignements fournis par le système de règlement des différends de la CCG représentent une partie importante de leur réclamation et qu'ils les considèrent comme l'information la plus digne de foi en vue du règlement d'une plainte à leur satisfaction.

Leçons apprises

Les politiques et les procédures de pesée de la CCG font l'objet d'une surveillance et d'une évaluation continues au moyen d'une série de rapports, de discussions et de tribunes d'examen à l'échelle nationale. En 2008-2009, des vérifications internes et externes ont permis de relever six non-conformités mineures et aucune non-conformité majeure au sujet de la pesée ou de l'enregistrement. Les non-conformités se produisent lorsque les procédures du

2.1.2 Activité de programme 2 : Programme d'assurance-quantité

Activité de programme : Programme d'assurance-quantité					
2008-2009 Ressources financières (en milliers de $)			2008-2009 Ressources humaines (ETP)		
Dépenses prévues[1]	Total des autorisations[1]	Dépenses réelles[1]	Prévues[2]	Réelles	Différence[2]
17 659	18 040	13 260	133	126	7

Résultat escompté	Indicateur de rendement	Objectif	État du rendement	Sommaire du rendement
Assurance de la quantité uniforme et fiable des expéditions de grains canadiens	Nombre de plaintes justifiées au sujet des cargaisons par suite d'une défaillance dans le système d'assurance de la quantité des grains de la CCG	Aucune plainte justifiée au sujet de la cargaison	Objectif atteint	Il n'y a eu aucune plainte justifiée au sujet des cargaisons par suite d'une défaillance dans le système de vérification de la quantité en 2008-2009

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le programme d'assurance-quantité, visitez : http://grainscanada.gc.ca/quantity-quantite/iaqnm-mrsqn-fra.htm

[1] La différence entre les dépenses prévues, le total des autorisations et les dépenses réelles est attribuable à un excédent du fonds renouvelable de la CCG et au fait que l'effectif comptait 23 ETP de moins que prévu. L'excédent du fonds renouvelable s'explique par la hausse des volumes de grain manutentionnés par rapport aux prévisions initiales, au moment où les montants du crédit ont été approuvés.

[2] Il y a eu une erreur dans le nombre d'affectations des ETP prévus entre les activités de programme au moment où les données ont été déclarées dans le RPP de 2008-2009. Le nombre des ETP prévus pour cette activité de programme aurait dû être de 126. Par conséquent, la différence réelle entre le nombre des ETP prévus (126) et le nombre des ETP réels (126) est de zéro.

Sommaire de l'activité de programme et faits saillants du rendement

Le programme d'assurance-quantité de la CCG fait en sorte que la pesée des grains qui sont chargés dans les moyens de transport, qui en sont déchargés, ou qui sont entreposés dans les silos terminaux et les silos de transbordement satisfait les exigences de l'industrie. La prestation quotidienne des services de pesée des grains, conformément à la *Loi sur les grains du Canada* constitue une part importante du programme d'assurance-quantité. Pour maintenir la pertinence et satisfaire les exigences en constante évolution de l'industrie, une aide technique est fournie pour appuyer le système d'assurance-quantité des grains. En 2008-2009, la CCG a fourni des services de pesée conformes à la norme ISO 9001:2000 afin d'assurer l'uniformité et la fiabilité des expéditions de grain canadien. Il n'y a eu aucune plainte justifiée au sujet des cargaisons par suite d'une défaillance dans le système de vérification de la quantité au cours de cette période.

Bénéfices pour les Canadiens

La CCG donne des conseils techniques, de la formation et des renseignements sur les questions d'assurance-quantité pour répondre aux besoins de l'industrie et des acheteurs. La CCG établit et tient à jour des normes d'assurance-quantité des grains qui évoluent en fonction des procédures de pesée et des normes de l'équipement. Le programme d'assurance-quantité fait partie intégrante du fonctionnement de l'industrie céréalière du Canada. Il contribue à l'atteinte du résultat stratégique de la CCG, soit assurer un grain salubre, fiable et commercialisable et protéger les

communication et médias complets et intégrés ainsi que des trousses d'information ont été mis au point en collaboration avec le Comité de l'industrie sur l'abandon de la DVG.

La CCG a continué d'élaborer des protocoles d'accréditation d'organismes tiers, sous la surveillance de la CCG, qui leur permettra d'effectuer des inspections et des analyses pour traiter les incohérences relevées dans les expéditions livrées par conteneur, par wagon ou en vrac. Ces travaux se poursuivront en 2009-2010. Cela contribue à maintenir la réputation de la Commission à l'échelle internationale à titre de fournisseur d'expéditions de grain canadien de qualité uniforme et fiable.

En 2008-2009, les scientifiques et les experts techniques de la CCG ont continué à jouer un important rôle à l'appui du marché en assurant la liaison avec les acheteurs, les négociants, les représentants de l'industrie et les producteurs et en fournissant des renseignements et des avis techniques concernant la qualité et la salubrité des grains ainsi que les utilisations finales. Ce sont les commentaires des clients qui contribuent à améliorer continuellement le SAQG. Le personnel de la CCG a entrepris neuf missions de soutien des marchés à l'étranger au cours desquelles il a donné de la formation, analysé la qualité du grain canadien ou en a fait la promotion auprès des clients. De plus, 17 délégations internationales ont rendu visite à la CCG en vue de se renseigner à son sujet ainsi qu'à celui du SAQG canadien. Les acheteurs canadiens et étrangers ont fait savoir qu'ils étaient satisfaits de la qualité globale du grain canadien et du SAQG du Canada.

Leçons apprises

La campagne agricole de 2008-2009 représente une étape de transition pour le retrait de la DVG. En effet, depuis le 1er août 2008, les producteurs doivent remplir un formulaire de déclaration pour confirmer que leur blé ne contient que des variétés admissibles à la classe de blé de l'Ouest canadien pour laquelle il demande paiement. Une variété admissible désigne une variété enregistrée ou une variété désignée par la CCG comme pouvant faire partie d'une certaine classe de blé. Toutes les variétés de blé peuvent être acheminées à une installation de manutention, mais seules les variétés inscrites sur la « Liste des variétés désignées » de la CCG sont admissibles au classement dans l'une des huit classes du blé de mouture. Si un producteur cultive une variété non inscrite sur les listes (variété radiée ou non enregistrée), ce blé est seulement admissible à la classe de blé fourrager de l'Ouest canadien ou à la classe la plus basse de blé dur ambré. Depuis la mise en place du système de déclaration, il est devenu évident que certains producteurs ignoraient qu'ils cultivaient des variétés qui avaient été radiées. La CCG a accentué la surveillance des expéditions par wagons et par navire afin de repérer la présence et la source de variétés de blé non enregistrées sur les listes dans le cadre du processus de certification de la CCG et, finalement, de préserver la qualité en vue de la transformation finale ainsi que la réputation du grain canadien auprès des consommateurs. La CCG et l'ACIA continueront de travailler en collaboration avec les manutentionnaires de grain, les associations agricoles, le secteur des semences et la CCB pour élaborer des politiques et des protocoles de communication à court et à long terme au sujet de la radiation de variétés de blé.

L'éventail complet des questions associées aux variétés inadmissibles, la quantité grain provenant de variétés radiées dans les installations d'entreposage à la ferme, et le mode de fonctionnement dans un contexte non axé sur la DVG restent encore à déterminer. En collaboration avec le Comité de l'industrie sur l'abandon de la DVG, il sera essentiel de procéder à des rajustements de méthodes d'évaluation et des processus au cours de la présente campagne, et ultérieurement, afin de conserver l'intégrité du système d'assurance-qualité du blé. Les communications sont essentielles pour :

- veiller à ce que toutes les parties intéressées connaissent bien leurs obligations et les conséquences possibles de leur non-respect des protocoles convenus,
- réduire le risque que des variétés inadmissibles soient introduites dans le système de manutention et nuisent à la réputation du Canada à l'échelle internationale,
- maintenir la confiance des consommateurs, tant sur les marchés canadien qu'internationaux.

Les services d'inspection de la CCG sont exécutés conformément aux normes ISO 9001:2000. En 2008-2009, des vérifications internes et externes ont permis de déceler neuf non-conformités mineures en matière d'inspection. Les non-conformités se produisent lorsque les procédures du système de gestion de la qualité ou les instructions de travail ne sont pas suivies. La CCG a procédé à l'examen des rapports sommaires ayant été préparés en 2008-2009 à la suite des vérifications tant internes qu'externes. Pour prendre les mesures appropriées, un formulaire de Demande d'amélioration doit être transmis au propriétaire de la procédure et une mesure corrective appropriée doit être établie. Une date limite est incluse afin de garantir que la mesure sera prise. Ce processus permet à la CCG de corriger les procédures de service au besoin, et de déterminer ou ajuster les besoins en matière de formation en vue de maintenir ou d'améliorer la prestation efficace et uniforme du programme d'assurance-qualité.

Bénéfices pour les Canadiens

Le programme d'assurance-qualité appuie non seulement l'accomplissement du mandat de la CCG, mais donne aussi au Canada un avantage concurrentiel viable sur les marchés mondiaux du grain. Le Programme d'assurance-qualité favorise l'amélioration des possibilités de commercialisation du grain canadien et est un facteur clé pour permettre aux exportateurs canadiens de réussir sur les marchés internationaux du grain concurrentiels; il est essentiel pour que les producteurs obtiennent le meilleur prix possible pour leur grain. La prestation quotidienne de services d'inspection et de classement du grain est une composante importante du système d'assurance de la qualité. Les grades permettent aux acheteurs de déterminer la valeur à l'utilisation finale sans avoir à effectuer d'autres analyses ou à examiner directement les lots de grain individuels. Ils améliorent l'efficacité de la manutention du grain et permettent aux vendeurs d'obtenir un prix qui correspond à la valeur de leur grain. Les acheteurs et les consommateurs de grain canadien exigent de plus en plus que l'on procède à des analyses rigoureuses et opportunes pour détecter la présence de résidus chimiques et d'éléments traces dans les cargaisons. La CCG est le seul organisme gouvernemental qui offre une assurance de la salubrité du grain quant à la présence de pesticides, d'éléments traces, de mycotoxines et de champignons. Cette activité de programme contribue directement à l'atteinte du résultat stratégique de la CCG : les grains canadiens sont salubres, fiables et commercialisables et les producteurs céréaliers canadiens sont protégés.

Analyse du rendement

En 2008-2009, la CCG a réussi à atteindre les résultats escomptés et l'objectif associé à cette activité de programme. Elle a continué à donner l'assurance de la qualité et de la salubrité uniforme et fiable des expéditions de grains conformes aux besoins des marchés canadien et internationaux et à assurer la surveillance continue des cargaisons destinées aux marchés national et étrangers de manière à ce que le grain canadien respecte les limites de tolérance internationales en matière de salubrité des grains et de qualité pour l'utilisateur final. La CCG a certifié la qualité de 5 950 cargaisons et fait enquête sur des plaintes de la part des acheteurs concernant 27 de ces cargaisons. Après une analyse approfondie du processus de chargement, y compris l'analyse d'échantillons de la cargaison et de la documentation de chargement du navire, l'inspecteur en chef des grains a conclu que les plaintes n'étaient pas justifiées.

En 2008-2009, la CCG a fourni les services d'inspection suivants conformément au mandat législatif défini dans la *Loi sur les grains du Canada.* Par exemple, la CCG :

- a inspecté 239 832 wagons à l'arrivage dans des silos terminaux et de transbordement,
- a inspecté 23 503 wagons chargés à des silos primaires agréés avant leur réception aux silos terminaux et de transbordement,
- a inspecté 24 481 535 tonnes de grain destiné à l'exportation à partir de silos terminaux et de transbordement agréés,
- a fourni 5 267 certificats finaux stipulant le grade et le poids du grain chargé sur un navire,
- a fourni 646 certificats de sonde officiels pour du grain en vrac transporté par camion et par conteneurs,
- a certifié 2 199 échantillons soumis par les producteurs et 16 989 échantillons soumis par les sociétés céréalières en vue du classement.

On a enregistré 3 201 modifications de classement à la suite d'une réinspection officielle, ce qui se traduit par un taux de précision de 98,7 % à l'inspection, comparativement à 99,0 % en 2007-08.

Depuis le 1er août 2008, la DVG a été éliminée à titre de critère d'enregistrement pour toutes les classes de blé canadien de l'Ouest. Traditionnellement, les critères relatifs à la DVG du Canada permettaient d'effectuer la ségrégation du blé dans des catégories de qualité fondées sur la distinction visuelle. La CCG fait partie du Comité de l'industrie pour l'abandon de la DVG. Ce Comité est formé d'un représentant des producteurs pour chacune des provinces des Prairies, de représentants de la CCG, la Commission canadienne du blé (CCB), la Western Grain Elevator Association, l'Inland Terminal Association, et Agriculture et Agroalimentaire Canada. Le Comité a déterminé que pour garantir la qualité du blé canadien, on aurait recours à un ensemble d'éléments, notamment au système de déclaration de l'industrie, aux systèmes et protocoles de gestion de la qualité des sociétés céréalières ainsi qu'à des protocoles de surveillance et d'échantillonnage. Dans le cadre d'un protocole approuvé de manutention et de responsabilisation, et d'un système global de gestion de la qualité du blé, on a mis au point un système de déclaration pour la campagne agricole 2008-2009 (du 1er août 2008 au 31 juillet 2009). La CCG a redéfini les procédures et les protocoles d'échantillonnage, de surveillance, d'analyse et de notification à tous les points du système de manutention du grain (de la livraison au silo primaire jusqu'au déchargement au port), pour toutes les expéditions de blé. Afin de préparer les producteurs et les intervenants du secteur céréalier aux changements apportés au système, la CCG a entrepris d'importants efforts en matière de communication. Des plans de

2.1.1 Activité de programme 1 : Programme d'assurance-qualité

Activité de programme : Programme d'assurance-qualité					
2008-2009 Ressources financières (en milliers de $)			2008-2009 Ressources humaines (ETP)		
Dépenses prévues[1]	Total des autorisations[1]	Dépenses réelles[1]	Prévues[2]	Réelles	Différence[2]
53 306	54 686	44 165[1]	445[2]	391	54[2]

Résultat escompté	Indicateur de rendement	Objectif	État du rendement	Sommaire du rendement
Assurance de la salubrité et de la qualité uniforme et fiable des expéditions de grains conformes aux besoins des marchés intérieurs et étrangers	Nombre de plaintes justifiées au sujet des cargaisons par suite d'une défaillance dans le système d'assurance de la qualité ou de la salubrité des grains de la CCG	Aucune plainte justifiée au sujet de la cargaison	Objectif atteint	Il n'y a eu aucune plainte justifiée au sujet des cargaisons par suite d'une défaillance dans le système d'assurance de la qualité ou de la salubrité des grains de la CCG en 2008-2009.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le Programme d'assurance-qualité, visitez :
http://grainscanada.gc.ca/quality-qualite/iaqm-mrsq-fra.htm

[1] La différence entre les dépenses prévues, le total des autorisations et les dépenses réelles est attribuable à un excédent du fonds renouvelable de la CCG et au fait que l'effectif comptait 23 ETP de moins que prévu. L'excédent du fonds renouvelable s'explique par la hausse des volumes de grain manutentionnés par rapport aux prévisions initiales, au moment où les montants du crédit ont été approuvés.

[2] Il y a eu une erreur dans l'affectation des ETP prévus entre les activités de programme au moment où les données ont été déclarées dans le RPP de 2008-2009. Le nombre des ETP prévus pour cette activité de programme aurait dû être de 414. Par conséquent, la différence réelle entre le nombre des ETP prévus (414) et le nombre des ETP réels (391) est de 23. Ce résultat s'explique par des départs et des retards dans le processus de recrutement.

Sommaire de l'activité de programme et faits saillants du rendement

Le Programme d'assurance-qualité de la CCG assure la livraison de grains de qualité uniforme et fiable qui répond aux besoins des marchés canadien et internationaux. La prestation quotidienne de services d'inspection et de classement du grain, tel que prévu par la *Loi sur les grains du Canada*, ainsi que des programmes et des services de soutien scientifique et technique fiables, sont des facteurs essentiels au fonctionnement efficace du SAQG. Durant la période visée par le rapport, la CCG a poursuivi l'exécution d'un Système de gestion de la qualité efficace, conformément aux normes ISO 9001:2000. Pendant cette période, la CCG a atteint son objectif de rendement, puisqu'il n'y a eu aucune plainte justifiée au sujet des cargaisons par suite d'une défaillance dans le système d'assurance de la qualité et de la salubrité des grains de la CCG. Le système canadien d'assurance de la qualité du grain est continuellement modifié en fonction des besoins à l'utilisation finale des acheteurs de grains canadiens intérieurs et étrangers, et en fonction des changements structurels qui surviennent dans l'industrie céréalière, et ce dans le but de maintenir la réputation du Canada comme fournisseur de grain de qualité.

enjeux associés à chacune des activités de programme. Il est important de signaler que plusieurs facteurs externes influent sur la demande de services de la CCG d'année en année. Le volume de travail effectué annuellement dépend de la production de grain et des volumes d'exportation qui, à leur tour, dépendent de facteurs tels que les conditions climatiques, la qualité des récoltes, les prix et les cultures produites. Par conséquent, le rendement de la CCG ne s'améliore pas avec la hausse de la demande de services et il ne diminue pas non plus lorsque la demande baisse. Pour cette raison, aucune analyse comparative chronologique n'est fournie.

2.1 Résultat stratégique : les grains canadiens sont salubres, fiables et commercialisables et les producteurs céréaliers canadiens sont protégés.

Aux termes de la *Loi sur les grains du Canada*, la CCG a le mandat de fixer et de faire respecter, au profit des producteurs de grain, des normes de qualité pour le grain canadien et de régir la manutention des grains au pays afin d'en assurer la fiabilité sur les marchés intérieurs et étrangers. La CCG vise un seul résultat stratégique : **les grains canadiens sont salubres, fiables et commercialisables et les producteurs céréaliers canadiens sont protégés**. Elle a cerné quatre activités de programme qui reflètent la manière dont elle affecte et gère les ressources sous ses ordres pour atteindre les résultats attendus liés au résultat stratégique. Ces activités sont : **le programme d'assurance de la qualité, le programme d'assurance de la quantité, le programme de recherches sur la qualité des grains, et le programme de protection des producteurs**. Une cinquième activité de programme, les **services internes**, est constituée d'activités habilitantes. Ces services font partie intégrante de la voie empruntée pour atteindre les objectifs associés au résultat stratégique et aux quatre activités de programme énumérés ci-après. Au cours de la période de déclaration 2008-2009, la CCG a atteint son résultat stratégique et mené à bien l'ensemble de ses activités de programme.

Résultat stratégique : les grains canadiens sont salubres, fiables et commercialisables et les producteurs céréaliers canadiens sont protégés		
Indicateur de rendement	**Cible**	**Sommaire du rendement**
Nombre de cas où les acheteurs sont insatisfaits des normes, des méthodes ou des procédures utilisées pour s'assurer que les clients des marchés internationaux et national reçoivent un produit fiable	Aucun cas où les acheteurs sont insatisfaits des normes, des méthodes ou des procédures	**Objectif atteint** La CCG a répondu à tous les cas connus où les acheteurs étaient insatisfaits des normes, des méthodes ou des procédures utilisées pour s'assurer que les clients des marchés internationaux et national reçoivent un produit fiable. Aux termes de la *Loi sur les grains du Canada*, on a créé les comités de normalisation des grains de l'Est et de l'Ouest. Les membres de ces comités se réunissent plusieurs fois par année afin de faire des recommandations concernant les spécifications des grades de grain, et de sélectionner et recommander des échantillons-types. La représentativité des membres des comités fait en sorte que toutes les parties intéressées peuvent faire valoir leur point de vue, que tous les changements apportés au système de classement reposent sur des recherches et des enquêtes approfondies, que l'on comprend bien les mécanismes du système de manutention et que le système de classement est sensible aux besoins des producteurs, de l'industrie canadienne et des acheteurs des marchés national et internationaux. On peut consulter les recommandations des comités de normalisation des grains de l'Ouest et de l'Est pour 2008-2009 aux adresses suivantes : http://www.grainscanada.gc.ca/gscommittee-comiteng/egsc-cnge-fra.htm http://www.grainscanada.gc.ca/gscommittee-comiteng/wgsc-cngo-fra.htm.
Niveau de satisfaction à l'égard des services de protection des producteurs	Aucune plainte non résolue ou non entendue	**Objectif atteint** La CCG a répondu à toutes les demandes de renseignements et à toutes les plaintes des producteurs en 2008-2009. La CCG offre des mécanismes de protection importants aux producteurs, notamment la possibilité de recevoir un paiement équitable en fonction de la qualité et de la quantité de grain produit et expédié.

La CCG et le système d'assurance-qualité doivent continuer de relever des défis d'ordre international, notamment en ce qui a trait à la fonctionnalité à l'utilisation finale, à la concurrence soutenue à l'échelle mondiale ainsi qu'au changement de types de cultures produites et à la variation des volumes à l'échelle du pays. Il existe une demande accrue pour l'analyse particulière des cargaisons de grain en raison du resserrement progressif des règlements internationaux en matière de salubrité des aliments. Les acheteurs de grain canadien exigent de plus en plus que l'on procède à des analyses rigoureuses et opportunes pour détecter la présence de résidus chimiques et d'éléments trace dans les cargaisons. Éliminer ces difficultés est une étape essentielle en vue de l'atteinte du résultat stratégique de la CCG. En ce sens, la CCG va continuer de déployer des efforts pour que le SAQG demeure pertinent et réponde aux besoins du secteur céréalier aujourd'hui et à long terme de manière rentable. Cette section présente des renseignements détaillés au sujet des accomplissements de la CCG de même que des

SECTION II - ANALYSE DES ACTIVITÉS DE PROGRAMME SELON LES RÉSULTATS STRATÉGIQUES

Postes votés ou législatifs

Postes votés ou législatifs (milliers $)	Libellé tronqué du poste voté ou législatif	2006-2007 Dépenses réelles	2007-2008 Dépenses réelles	2008–2009			
				Budget principal des dépenses	Dépenses prévues	Total des autorisations*	Réel
40	Dépenses de fonctionnement	24 666	30 940[1]	4 756	4 756	4 756	4 756[1]
40a	Dépenses liées aux programmes	1 221	7 600[1]	-	-	28 379	27 980[1]
(S)	Fonds renouvelable de la CCG	(127)	(127)	(120)	(120)	(120)	(120)
(S)	Cotisations aux régimes d'avantages sociaux	10 683	3 919	577	577	577	577
	Total	36 443	42 332[2]	5 213	5 213	33 592	33 193[2]

Le sommaire des crédits approuvés représente le montant du financement accordé à la CCG en vertu des postes votés approuvés. Il sert à comparer le budget principal des dépenses, les dépenses prévues et le total des autorisations par rapport aux dépenses réelles de la CCG.

1. La CCG a obtenu l'autorisation d'utiliser des crédits temporarisés de 26,5 millions de dollars ayant été approuvés antérieurement dans le cadre financier. Ce montant a été accordé au Ministère dans le cadre du budget supplémentaire, et non pas du budget principal des dépenses.

2. La CCG a obtenu l'autorisation d'utiliser un montant de 14,2 millions de dollars dans l'excédent de fonctionnement pour l'exercice 2008-2009.

Profil des dépenses

La CCG tire son financement d'une combinaison de crédits parlementaires réguliers, de crédits spéciaux, de l'autorisation de dépenser les recettes tirées des frais imposés, ainsi que d'une ligne de crédit renouvelable de 2 millions de dollars. Mais la ligne de crédit renouvelable est gelée depuis 2003-2004. Chaque année, la CCG reçoit un crédit voté régulier de 5,2 millions de dollars pour payer les coûts liés aux commissaires adjoints et pour financer une partie du Laboratoire de recherche sur les grains. Le mandat du dernier commissaire adjoint a pris fin en juin 2008, et aucune nouvelle nomination n'a été faite. Par conséquent, les fonctions de commissaire adjoint ont été assumées par les commissaires, le Service d'agrément et les Communications. Les autres programmes de la CCG doivent être financés par les recettes du fonds renouvelable, perçues principalement lors de la prestation des services d'inspection et de pesée.

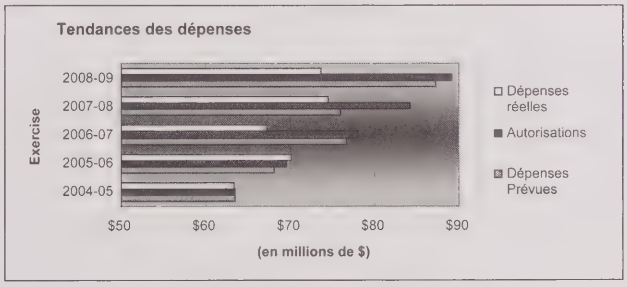
En raison de son mandat statutaire, la CCG a des coûts fixes qui ne peuvent être éliminés ou réduits, même s'il y a une baisse des recettes. En conséquence, pour répondre aux besoins évolutifs de l'industrie céréalière, des conventions collectives et de la hausse générale du coût des produits et services, la CCG maintient son processus permanent de compression des coûts et de réaffectation interne des ressources vers des priorités nouvelles et émergentes.

Dans l'ensemble, le niveau de recouvrement de la CCG a diminué depuis le milieu des années 1990, où il se situait à environ 90 p. 100, pour se stabiliser entre 50 et 60 p. 100. Comme l'organisme n'a pas eu la possibilité de majorer les droits exigés depuis 1999, le Parlement lui fournit un crédit spécial ponctuel pour payer le reste de ses frais de fonctionnement. La CCG travaille à l'élaboration d'un modèle permanent de financement durable reposant sur une combinaison de crédit régulier et de recettes.

Dépenses de la CCG

Exercice	Dépenses prévues (millions de $)	Total des autorisations* (millions de $)	Volumes de grain réels (millions de tonnes)	Dépenses réelles (millions de $)
2004-2005	63,436	63,472	44,9	63,285
2005-2006	68,188	69,500	49,9	70,144
2006-2007	76,738	77,959	55,8	67,204
2007-2008	75,997	84,236	54,8	74,538
2008-2009	87,178	89,178	52,5	73,664

Nota : Les dépenses réelles pour 2007-2008 et les années précédentes ont été établies à partir des états financiers vérifiés du Fonds renouvelable de la CCG. Ces montants ont été calculés à l'aide de la méthode de la comptabilité d'exercice. Les dépenses réelles pour 2008-2909 ont été calculées à partir des comptes publics (selon les instructions du Conseil du Trésor), lesquels sont fondés sur la méthode de la comptabilité de caisse. Les dépenses prévues pour 2007-2008 n'incluent pas le montant de 7 millions de dollars du budget supplémentaire des dépenses ayant été reçu après que les montants furent publiés dans le RPP de 2007-2008 de la CCG.



L'élaboration des prévisions des revenus et des dépenses de la CCG doit être effectuée 18 mois avant la campagne agricole. De ce fait, les revenus et les dépenses prévus et réels de la CCG dépendent des volumes annuels de grain et de la qualité de la récolte qui peuvent fluctuer considérablement d'une année à l'autre, ce qui entraîne des écarts importants. La différence entre les dépenses prévues, le total des autorisations et les dépenses réelles est attribuable à l'excédent du fonds renouvelable de la CCG qui s'explique par des volumes de grain réels plus élevés que prévu au moment de l'approbation du montant des crédits.

Défi clé permanent/ Lien avec les activités de programme	Stratégies permanentes d'atténuation des risques
	qualité (SGQ) comprend notamment l'examen régulier des processus d'assurance qualité et quantité qui permettent à la CCG de corriger le tir relativement aux services et de déterminer ou de rajuster la formation au besoin.
La capacité en science et en technologie doit en tout temps répondre aux besoins des marchés national et internationaux pour faire en sorte que les grains canadiens demeurent salubres, fiables et commercialisables. Activité de programme n° 1 Activité de programme n° 3	• Les commentaires transmis au personnel de la CCG par les acheteurs étrangers ou nationaux, les transformateurs, les producteurs, les manutentionnaires de grains ainsi que les comités de normalisation du grain de l'Ouest et de l'Est ont servi à cerner les priorités de recherche afin de renforcer le SAQG actuel afin qu'il demeure pertinent. • Les projets du LRG sont suivis de près dans le cadre du système de gestion de projets de la CCG. Ce système comprend notamment la détermination de stratégies de gestion des risques et des imprévus pour la gestion des risques repérés.
Les programmes de protection des producteurs doivent s'harmoniser aux besoins évolutifs des producteurs et du secteur céréalier et s'y adapter afin d'assurer aux producteurs une compensation équitable fondée sur la qualité et la quantité de grain livré et expédié. Activité de programme n° 4	• La CCG a mené des enquêtes sur les préoccupations et les plaintes des producteurs, elle les a consultés et a analysé leurs commentaires au sujet des activités et des services offerts dans le cadre du programme de protection des producteurs. • En 2008-2009, la CCG a procédé à une évaluation poussée des risques liés au programme de licences et de garanties. Cette évaluation a été motivée par l'accroissement des risques associés aux transactions conclues par les producteurs de grain résultant de la hausse et de la volatilité des prix du grain. Des stratégies ont été mises en œuvre en vue de pallier ces risques accrus.
Les capacités et les compétences de l'effectif s'harmonisent aux besoins organisationnels. Toutes les activités de programme	• La CCG a mis en place un processus intégré de planification des ressources humaines et de planification opérationnelle. L'évaluation et la gestion des risques sont incorporées à ces processus de planification afin que l'effectif et le milieu de travail s'harmonisent avec les besoins actuels et futurs de la CCG.

Analyse du risque

Le résultat stratégique de la CCG vise à faire en sorte que les grains canadiens soient salubres, fiables et commercialisables et que les producteurs soient protégés en vue de garantir des transactions équitables sur le marché des grains. L'industrie céréalière et le SAQG mis en place par la CCG œuvrent dans un climat en constante évolution. La CCG doit être en mesure de s'adapter à cette évolution pour assurer l'uniformité et la fiabilité de la qualité et de la salubrité des grains de manière à répondre aux besoins des marchés national et internationaux.

L'évaluation et la gestion des risques sont effectuées par toutes les divisions de la CCG et font partie intégrante de leurs activités telles que l'élaboration de politiques, l'établissement de priorités, la planification, le ressourcement, la prestation de programme et la production de rapports. Les commentaires des producteurs, des manutentionnaires de grains, des transformateurs nationaux et internationaux et des autres organismes gouvernementaux donnent souvent une indication nette du risque potentiel. Une bonne gestion des risques associée à l'évaluation exacte et à la certification de la qualité et de la quantité du grain est fondamentale pour permettre à la CCG de s'acquitter de son mandat, d'atteindre le résultat stratégique et est souvent la source d'occasions d'apporter des améliorations aux opérations de la CCG et au SAQG. Depuis son institution, la CCG, ses programmes et ses pratiques reposent sur de solides principes de gestion des risques.

En 2008-2009, la CCG a amorcé le processus consistant à officialiser son profil de risque et son cadre intégré de gestion des risques (CIGR) en cernant les principaux risques stratégiques et les stratégies intégrées d'atténuation des risques qui leur sont associées. Le tableau suivant résume les principaux défis que doit affronter la CCG ainsi que les principales stratégies d'atténuation des risques en cours visant à atteindre des résultats et à réaliser le résultat stratégique de l'organisme. Le fait que la CCG soit continuellement en mesure de réaliser avec succès son résultat stratégique ainsi que ses activités de programme témoigne de l'efficacité des processus d'évaluation et de gestion des risques dans l'ensemble de l'organisme. Les risques et défis propres à chaque activité de programme ainsi que les stratégies visant à affronter ces défis font en détail l'objet de la section II.

Défi clé permanent/ Lien avec les activités de programme	**Stratégies permanentes d'atténuation des risques**
Vérifier la pertinence et la valeur des normes pour ce qui est de faciliter la ségrégation, le mouvement et le transfert de propriété des grains. Activité de programme n° 1 Activité de programme n° 3	• Des producteurs et des représentants de tous les secteurs de l'industrie céréalière se rencontrent plusieurs fois par année dans le cadre des réunions des comités de normalisation des grains de l'Ouest et de l'Est et des sous-comités de produits spécifiques pour examiner et revoir les échantillons-types. La diversité des représentants au sein des comités de normalisation est une garantie que les opinions de toutes les parties intéressées (producteurs, négociants, acheteurs et transformateurs) seront prises en considération avant d'apporter des modifications au système de classement canadien. • On trouvera de plus amples renseignements au sujet des membres des comités de normalisation des grains de l'Ouest et de l'Est ainsi que sur leurs recommandations pour 2008-2009 aux adresses suivantes : http://www.grainscanada.gc.ca/gscommittee-comiteng/egsc-cnge-fra.htm http://www.grainscanada.gc.ca/gscommittee-comiteng/wgsc-cngo-fra.htm.
Veiller à ce que les activités du programme d'assurance-qualité et d'assurance-quantité de la CCG demeurent pertinentes. Activité de programme n° 1 Activité de programme n° 2	• La CCG reçoit directement les commentaires des producteurs, des manutentionnaires de grain, des acheteurs nationaux et internationaux et des transformateurs, de même que des comités de normalisation des grains de l'Ouest et de l'Est au sujet du SAQG. Ces commentaires lui ont servi à confirmer la pertinence du SAQG. • La conformité aux procédures ISO relatives au Système de gestion de la

Priorités opérationnelles	Type[1]	État	Lien avec le résultat stratégique
l'infrastructure de la CCG dans des secteurs tels que les ressources humaines, la gestion du risque, la gestion des biens immobiliers et les services à l'organisme.		élaborés pour 2008-2009 et 2009-2010. Une évaluation détaillée et une consultation ont été menées en vue d'améliorer le processus de planification des RH. Un processus de suivi et de surveillance a été mis sur pied. ***Perfectionnement professionnel et reconnaissance du mérite (PPRM)*** • Près de 80 p. 100 des employés de la CCG ont suivi des séances de formation et d'information relatives au PPRM.	de la possibilité de modifications législatives et organisationnelles et du travail qui pourrait y être associé. • Les efforts se poursuivront en vue d'évaluer la possibilité d'intégrer les employés chargés de l'inspection et ceux qui sont chargés de la pesée au sein des Services à l'industrie dans un même groupe de classification. • La CCG poursuivra ses efforts en vue d'intégrer la planification des activités et la planification des RH.
Projet de loi C-39, loi modifiant la *Loi sur les grains du Canada* (LGC) La *Loi sur les grains du Canada* n'a subi aucune modification importante depuis plus de trois décennies. Le projet de loi C-39, loi modifiant la *Loi sur les grains du Canada*, a été présenté au Parlement le décembre 2007.	**Nouveau**	**Attentes non satisfaites** • Le projet de loi C-39 est mort au feuilleton à la dissolution du Parlement en septembre 2008. • Le 23 décembre 2009, le projet de loi C-13, loi modifiant la *Loi sur les grains du Canada*, a été déposé au Parlement. Le projet de loi C-13 présentait les mêmes modifications à la *Loi sur les grains* que le projet de loi C-39. Le projet de loi C-13 est à l'étape de la deuxième lecture du processus législatif. Pour obtenir de plus amples renseignements, consulter : http://www.grainscanada.gc.ca/legislation-legislation/bill-projetloi/c13m-mc13-fra.htm.	Les modifications à la *Loi sur les grains* sont directement liées à l'exécution du résultat stratégique et des activités de programme de la CCG. La CCG continue d'exercer ses activités en vertu des dispositions de la *Loi* en vigueur pendant que le Parlement étudie le projet de loi. **Possibilités/efforts futurs** • La CCG est déterminée à travailler en consultation avec les intervenants du secteur céréalier dans le but de moderniser la réglementation et de réduire les coûts obligatoires pour le secteur céréalier, notamment les producteurs.

[1] **Type** se définit comme suit : **engagement préalable** — engagement pris au cours de la première ou de la deuxième année financière avant 2008-2009; **en cours** — engagement pris au moins trois années financières avant 2008-2009; et **nouveau** — engagement nouveau pris en 2008-2009.

Priorités opérationnelles	Type[1]	État	Lien avec le résultat stratégique
veiller à l'intégrité des transactions dans ce secteur.		exigences de conformité au programme de licences et de garanties, conformément à la *Loi* et au *Règlement* en vigueur.	
Priorités en matière de gestion	**Type**	**État**	**Lien avec le résultat stratégique**
Mécanisme de financement durable de la CCG. Un financement durable est essentiel pour que la CCG puisse remplir ses responsabilités imposées par la *Loi* et maintenir sa capacité de faire partie intégrante de l'exécution efficace d'un SAQG canadien au profit des producteurs, de l'ensemble de l'industrie céréalière et de la population canadienne.	**En cours**	**Attentes assez satisfaites** • On a amorcé l'examen d'autres mécanismes de financement et poursuivi les efforts en vue de déterminer un arrangement financier optimal. • Le processus en cours visant à restreindre les coûts et à réaffecter à l'interne les ressources aux priorités nouvelles et émergentes se poursuit.	Un mécanisme de financement durable est nécessaire pour la stabilité à long terme de la CCG. Cette priorité a un impact direct sur le résultat stratégique de la CCG ainsi que sur toutes ses activités de programme. **Possibilités/efforts futurs** • La CCG continuera de travailler en consultation avec le portefeuille de l'agriculture et de l'agroalimentaire ainsi qu'avec les organismes centraux du gouvernement du Canada en vue de prendre des dispositions optimales en matière de financement à long terme.
Certification aux normes de l'Organisation internationale de normalisation (ISO). La certification ISO à l'échelle de la CCG contribuera à améliorer l'efficacité et à donner aux clients une confiance accrue dans les processus et les méthodes d'essai qui sous-tendent le SAQG du Canada.	**Engagement préalable**	**Attentes assez satisfaites** • La principale division des opérations de la CCG, les Services à l'industrie, est toujours certifiée ISO 9001:2000. • La CCG a embauché un coordonnateur ISO pour le LRG (temps plein). Une équipe de travail sur l'accréditation ISO du LRG a été créée en vue d'examiner les exigences techniques et les impératifs de gestion de la norme ISO 17025:2005.	La certification ISO soutient le seul résultat stratégique de la CCG. Le maintien de la certification ISO dans les Services à l'industrie appuie directement les activités de programme n^{os} 1 et 2 de la CCG. L'accréditation ISO/CEI du LRG viendra appuyer les activités de programme n^{os} 1 et 3. **Possibilités/efforts futurs** • La CCG prévoit concentrer son attention sur l'accréditation des méthodes dans le secteur de la salubrité des grains du LRG (p. ex., mycotoxines, résidus de pesticides, éléments trace et identification des variétés).
Autres priorités en matière de gestion Plusieurs priorités en matière de gestion ont été déterminées dans le *Rapport sur les plans et les priorités 2008-2009* de la CCG. Ces priorités visaient principalement l'amélioration des méthodes de gestion, des mesures de contrôle ou de	**Nouveau**	**Attentes entièrement satisfaites** ***Cadre de responsabilisation de gestion (CRG)*** • Les résultats des évaluations fondées sur le CRG de la CCG (Ronde V 2007-2008) ont été utilisés pour déterminer les priorités en matière de gestion pour la période de planification 2009-2010. ***Intégration de la planification des activités et de la planification des RH*** • Les Plans des RH ont été	Les progrès effectués en vue du respect de ces priorités en matière de gestion soutiennent l'organisme dans la réalisation de son résultat stratégique ainsi que de toutes ses activités de programme. **Possibilités/efforts futurs** • Le processus de recrutement d'un chef de la vérification (CV) est presque achevé et la nomination est prévue au cours de l'année financière 2009-2010. Le CV sera responsable de la planification et de la réalisation de vérifications et d'évaluations internes. • L'examen et l'évaluation du Cadre de gestion de l'effectif ont été reportés en 2009-2010 en raison

Priorités opérationnelles	Type[1]	État	Lien avec le résultat stratégique
canadien. Cette priorité est nécessaire pour veiller au maintien de la réputation du Canada à titre de fournisseur de grain dont la qualité et la salubrité sont uniformes.		sur le HACCP (Analyse des risques et maîtrise des points critiques) pour l'assurance de la salubrité des grains, en collaboration avec le secteur céréalier et les gouvernements provinciaux du Manitoba et de l'Ontario. • La CCG en est aux dernières étapes de l'obtention de l'approbation préalable à l'exportation qui reconnaîtra les protocoles canadiens d'échantillonnage du grain et d'analyse de la teneur en ochratoxine (OTA) et qui témoigneront de l'engagement permanent du Canada vis-à-vis des acheteurs, des consommateurs et des autorités compétentes de l'Union européenne. ***Salubrité des grains*** • Les efforts se poursuivent en vue de mettre au point de nouvelles méthodes d'analyse relatives aux mycotoxines et aux résidus de pesticide. ***Recherche et analyse objective*** • Méthodes validées de détection, d'identification et de quantification des organismes génétiquement modifiés (OGM) pour le canola.	• La CCG est le seul organisme gouvernemental habilité à régler les problèmes liés à la salubrité des grains dans le système de manutention des grains canadiens. La sensibilisation à la salubrité des aliments ayant augmenté, acheteurs et autorités nationales en matière d'inspection des aliments ont accru leurs exigences du point de vue des assurances de la salubrité des grains. La CCG projette d'investir des ressources additionnelles dans ce secteur en vue de répondre à ces exigences. ***Facteurs de classement – Indice de chute et analyse rapide de la viscosité (RVA^{MC}) dans le système de classement canadien*** • Un nombre élevé et inacceptable de pannes de matériel a retardé les projets d'intégration de la méthode RVA^{MC} dans le système de classement canadien. Des ajustements ont été apportés au matériel, et la technologie fera l'objet d'évaluations plus poussées en 2009-2010. ***Prestation des services de la CCG*** • La CCG a annoncé ses projets de cesser d'offrir des services d'inspection sur place dans les installations des Prairies. Cette décision entraînera la fermeture de centres de services de l'organisme à Brandon, au Manitoba, ainsi qu'à Melville et à Moose Jaw, en Saskatchewan, au cours de l'exercice 2009-2010. La fermeture des centres de service ne se traduira pas par une réduction des services offerts aux producteurs, et ne nuira pas à la capacité de la CCG de s'acquitter de son mandat.
Respect de la réglementation. La CCG veille à la promotion, au maintien et à l'application des dispositions de la *Loi sur les grains du Canada* et du *Règlement* afférent. La surveillance de la conformité a pour effet de produire des expéditions de grain qui répondent en tout temps aux spécifications en matière de qualité, de salubrité et de quantité. De plus, la CCG réglemente le secteur céréalier en vue de protéger les droits des producteurs et de	**En cours**	**Attentes entièrement satisfaites** • Mise en œuvre de procédures et de protocoles redéfinis en matière d'échantillonnage, de surveillance, d'analyse et de notification à tous les points du système de manutention du grain pour toutes les expéditions de blé, dans le contexte d'un système de classement non axé sur la DVG. • Réduction réussie des exigences administratives et des obligations en matière de production de renseignements de plus de vingt pour cent, conformément à l'Initiative d'allégement du fardeau de la paperasserie du gouvernement du Canada. Cette priorité a nécessité l'adoption d'une modification au *Règlement*. • Poursuite de l'application des	Voir au respect de la conformité à la *Loi sur les grains du Canada* et au *Règlement* afférent correspond directement aux obligations législatives de la CCG et à son résultat stratégique. **Possibilités/efforts futurs** • La CCG demeure engagée à utiliser un cadre de réglementation efficace, adapté aux besoins, économique et redevable. • La CCG a tenu des consultations à la suite desquelles elle a annoncé son intention d'éliminer toutes les exigences relatives à l'inspection et à la pesée officielles du grain à destination des États-Unis. Des modifications au *Règlement* seront proposées.

Contribution des priorités de la CCG au résultat stratégique

La CCG a fixé plusieurs priorités dans son *Rapport sur les plans et les priorités de 2008-2009* qui ont nécessité la plus grande partie de l'attention et des ressources de la CCG durant la période de déclaration. Le tableau suivant résume l'état et les progrès réalisés pour chacune des priorités. Chaque priorité contribue à la réussite du résultat stratégique unique de la CCG.

Priorités opérationnelles	Type[1]	État	Lien avec le résultat stratégique
Réalisation du mandat de la CCG conformément à la *Loi sur les grains du Canada* dans un milieu en constante évolution, notamment en ce qui concerne la mouvance des marchés canadiens et internationaux, les percées technologiques ainsi que les préférences et les besoins changeants des utilisateurs finaux.	**En cours**	**Attentes entièrement satisfaites** • La CCG a continué de fournir quotidiennement des programmes et des services constants à l'appui de son mandat. Il s'agissait notamment de programmes d'inspection, de pesée, d'analyses, de surveillance et d'assainissement destinés à faire en sorte que les exportations de grains canadiens soient uniformes et constantes du point de vue de la qualité intrinsèque et de l'assurance de la salubrité des grains, de recherche et développement sur la qualité et la salubrité des grains visant à soutenir et améliorer le SAQG, et du Programme de protection des producteurs visant à garantir des transactions équitables.	Cette priorité contribue directement à la réalisation du résultat stratégique de la CCG ainsi qu'à toutes les activités de programme de l'organisme. **Possibilités/efforts futurs** • Continuer de surveiller et de perfectionner les initiatives de planification des ressources humaines visant à ce que les personnes compétentes soient en place pour assurer la prestation des programmes et services de la CCG à l'appui de son mandat. • Stimuler les efforts de communication ayant trait aux activités de la CCG, visant à promouvoir l'image de la CCG, et consulter les producteurs et autres intervenants. On trouvera de plus amples renseignements sur les programmes et les services qui contribuent à cette priorité à : http://grainscanada.gc.ca/
Priorité : Positionnement du système d'assurance de la qualité du grain (SAQG) canadien pour faire en sorte qu'il demeure pertinent et qu'il soutienne la compétitivité des grains canadiens sur les marchés intérieurs et étrangers. La CCG a poursuivi ses efforts en vue d'élaborer et de mettre en œuvre des programmes, des initiatives et de nouvelles méthodes de recherche et des processus destinés à maintenir et à renforcer le SAQG	**En cours**	**Attentes majoritairement satisfaites** ***Le retrait de la DVG pour toutes les classes de blé a pris effet le 1er août 2008.*** • La CCG fait partie du Comité de l'industrie pour l'abandon de la DVG. Ce Comité a élaboré, et continue de perfectionner, les principaux éléments requis dans le contexte de l'après DVG. • La CCG a entrepris une ambitieuse campagne de sensibilisation du public afin de communiquer les nouvelles exigences de l'industrie et diverses questions relatives aux variétés. http://www.grainscanada.gc.ca/wheat-ble/ds-sd/dsm-msd-fra.htm ***Vérification des processus*** • On a poursuivi la mise au point de deux nouveaux systèmes, à participation volontaire, fondés	Les progrès réalisés à l'égard de cette priorité permanente ont contribué directement à la réalisation du résultat stratégique de la CCG consistant à ce que les grains canadiens soient salubres, fiables et commercialisables. **Possibilités/efforts futurs** ***DVG*** • Nous ne sommes pas en mesure de déterminer l'étendue totale des répercussions de l'abandon de la DVG. En collaboration avec le Comité de l'industrie sur l'abandon de la DVG, des évaluations et des rajustements de processus seront essentiels pour assurer l'intégrité du système d'assurance-qualité du blé. ***Technologie rapide et économique pour l'identification des variétés*** • Trouver une technologie rapide et économique pour l'identification des variétés demeure prioritaire dans le contexte d'un système de classement non axé sur la DVG afin de réduire les risques liés à la qualité dans les expéditions de blé. ***Salubrité des grains***

Tableau sommaire du rendement

Résultat stratégique : Les grains canadiens sont salubres, fiables et commercialisables, et les producteurs céréaliers canadiens sont protégés.		
Indicateurs de rendement	*Cibles*	*Rendement en 2008-2009*
Nombre de cas où les acheteurs sont insatisfaits des normes, des méthodes ou des procédures utilisées pour s'assurer que les clients des marchés internationaux et national reçoivent un produit fiable	Aucun cas	**Cible entièrement atteinte :** La CCG a répondu à tous cas connus d'acheteurs ayant manifesté leur insatisfaction à l'endroit des normes, méthodes ou procédures de la CCG. Les comités de normalisation de l'Ouest et de l'Est se sont réunis à plusieurs reprises au cours de l'année afin de veiller à ce que les préoccupations et les problèmes du secteur céréalier dans son ensemble se reflètent dans l'évolution continue du système de classement canadien. http://www.grainscanada.gc.ca/gscommittee-comiteng/gscm-mcng-fra.htm
Degré de satisfaction des producteurs à l'égard des services de protection de la CCG	Zéro plainte non résolue ou non traitée	**Cible entièrement atteinte :** La CCG a répondu à toutes les plaintes et demandes de renseignements au cours de l'exercice 2008-2009.

Activité de programme[1]	2007-2008 Dépenses réelles (milliers de $)	2008-2009 Budget[4] (milliers de $)	2008-2009 Dépenses prévues[5] (milliers de $)	2008-2009 Total des autori-sations[5] (milliers de $)	2008-2009 Dépenses réelles[5] (milliers de $)	Harmonisation avec les secteurs de résultat du gouvernement du Canada
1. Programme d'assurance-qualité	46 257	29 006[4]	53 306	54 686	44 165[5]	Une économie axée sur l'innovation et le savoir
2. Programme d'assurance-quantité	13 830	11 635[4]	17 659	18 040	13 260[5]	Une économie axée sur l'innovation et le savoir
3. Programme de recherches sur la qualité des grains	10 511	4 542[4]	11 350	11 801	11 484	Une économie axée sur l'innovation et le savoir
4. Programme de protection des producteurs	3 940	1 235[4]	4 863	4 651	4 755	Un marché équitable et sécurisé
Total	74 538	46 478[4]	87 178	89 178	73 664[5]	

[1] La description des activités de programme est accessible sur le site Web du Budget principal des dépenses du Secrétariat du Conseil du Trésor à http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/20092010/p2-fra.asp.

[2] Pour obtenir de plus amples renseignements sur le Cadre pangouvernemental et les résultats pangouvernementaux, consultez le site http://www.tbs-sct.gc.ca/pubs_pol/dcgpubs/mrrsp-psgrr/wgf-cp-fra.asp.

[3] Pour obtenir de plus amples renseignements sur le lien de la CCG avec les secteurs de résultat pangouvernementaux, consultez : http://www.grainscanada.gc.ca/cgc-ccg/cr-rm/goco-rogoc-fra.htm

[4] Les chiffres du budget principal de 2008-2009 semblent bas parce qu'ils n'incluent pas les crédits de 14,2 millions de dollars (excédent de fonctionnement) et de 26,5 millions (fonds temporarisés). Ces montants n'avaient pas été approuvés au moment de la publication de la Mise à jour annuelle des niveaux de référence de la CCG (MJANR). Les dépenses prévues et le total des autorisations pour 2008-2009 incluent ces montants.

[5] La différence entre les dépenses prévues, le total des autorisations et les dépenses réelles est attribuable à l'excédent du fonds renouvelable de la CCG ainsi qu'à la réduction de l'effectif, soit 24 ETP de moins que prévu. L'excédent au titre du fonds renouvelable est le résultat de volumes de grain réels supérieurs aux prévisions initiales lors de l'approbation des montants des crédits approuvés. La différence entre le nombre réel et le nombre prévu d'ETP est due à des départs d'employés et à des retards dans le processus de recrutement.

1.2 Sommaire du rendement

2008-2009 Ressources financières (milliers de $)

Dépenses prévues	Total des autorisations*	Dépenses réelles
87 178	89 178	73 664

2008-2009 Ressources humaines (équivalents temps plein (ETP))

Prévu	Réel	Différence
664	640	24

Les montants des ressources financières reflètent les dépenses totales de la CCG, incluant la totalité des crédits parlementaires et les recettes disponibles du fonds renouvelable. Les recettes disponibles constituent les recettes tirées des frais d'utilisation et des contrats relativement aux services offerts par la CCG. Ces recettes comptent pour environ 50 p. 100 des dépenses totales et sont utilisées pour compenser une partie des coûts liés à la prestation de ces services. Les recettes disponibles totales en 2008-2009 s'élevaient à environ 37,8 millions de dollars.

La différence entre les dépenses prévues et le total des autorisations est de 2 millions de dollars, ce qui correspond à des crédits affectés par le Conseil du Trésor pour des indemnités de départ et autres dépenses liées aux conventions collectives. En plus du budget principal et du budget supplémentaire des dépenses, la CCG a été autorisée à utiliser un montant de 14,2 millions de dollars provenant d'un excédent de fonctionnement. Ce montant est inclus dans les dépenses prévues et le total des autorisations.

La différence entre les dépenses prévues, le total des autorisations et les dépenses réelles s'explique par un excédent du fonds renouvelable de la CCG ainsi que par le fait que l'on compte 24 ETP de moins que ce qui avait été prévu. L'excédent au titre du fonds renouvelable est le résultat des volumes réels de grain qui ont dépassé les volumes initialement prévus lors de l'approbation des crédits parlementaires. Il s'agit d'une variation anticipée. La différence entre le nombre réel et prévu d'ETP s'explique par le départ d'employés et des retards dans le processus de recrutement.

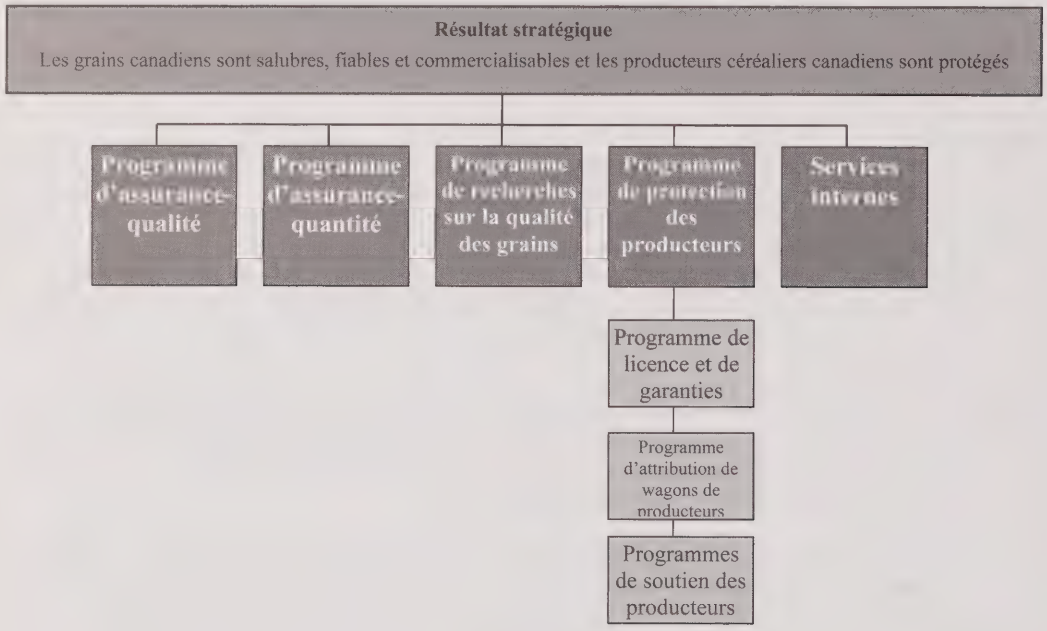
On trouvera de plus amples renseignements concernant le financement de la CCG dans la section sur le profil des dépenses.

Résultat stratégique

En vue de réaliser son mandat, la CCG s'efforce d'atteindre le résultat stratégique suivant : **les grains canadiens sont salubres, fiables et commercialisables, et les producteurs céréaliers canadiens sont protégés.** Les activités de la CCG appuient directement les efforts du Canada pour faire de son agriculture un chef de file de la salubrité et de la qualité des aliments, de la science et de l'innovation ainsi que de la gestion des risques opérationnels. La prestation de ces services de manière uniforme se traduit par des transactions équitables sur les grains ainsi que par des expéditions de grains fiables et constantes. Cette situation est particulièrement importante compte tenu que le Canada a exporté environ 14,81 milliards de dollars en céréales, grains et oléagineux en 2008. En raison de son rôle de régulateur et d'arbitre tiers neutre, la CCG collabore avec presque tous les participants de l'industrie céréalière.

Architecture des activités de programme

Le tableau suivant montre l'architecture des activités de programme (AAP) de la CCG. L'AAP est la structure de base pour la gestion et l'affectation des ressources aux divers programmes et activités destinés à atteindre les résultats escomptés. L'AAP de la CCG comporte cinq activités de programme, et chacune contribue au résultat stratégique de la CCG. Le programme de protection des producteurs se subdivise en trois sous-activités de programme.



1.1 Raison d'être et responsabilités

Mandat

La CCG est l'organisme du gouvernement fédéral qui administre les dispositions de la *Loi sur les grains du Canada*. Aux termes de la *Loi*, la CCG a le mandat de fixer et de faire respecter, au profit des producteurs de grain, des normes de qualité pour le grain canadien et de régir la manutention des grains au pays afin d'en assurer la fiabilité sur les marchés intérieurs et étrangers.

Vision

La vision de la CCG est d'être un chef de file en matière d'excellence et d'innovation dans les domaines de l'assurance de la qualité et de la quantité des grains, de la recherche et de la défense des intérêts des producteurs.

Description du ministère

Le Canada est reconnu à l'échelle mondiale pour la qualité, l'uniformité, la fiabilité et la salubrité de son grain[1] et de ses produits céréaliers. Le rôle de la CCG en ce qui a trait à l'assurance de la qualité, de la quantité et de la salubrité du grain est essentiel au maintien de la réputation du Canada à cet égard et est un facteur clé pour que les exportateurs canadiens commercialisent avec succès nos produits sur les marchés internationaux concurrentiels. La CCG ne vise en réalité qu'un seul résultat stratégique : que les grains canadiens soient salubres, fiables et commercialisables, et que les producteurs céréaliers canadiens soient protégés. Les activités liées aux programmes d'assurance de la qualité, d'assurance de la quantité, de recherche sur la qualité des grains et de protection des producteurs qui facilitent l'exécution du mandat et la réalisation du résultat stratégique sont décrites à la section II.

Responsabilités

Le Système d'assurance de la qualité du grain (SAQG) du Canada administré par la CCG garantit la qualité et la salubrité uniformes et fiables des grains qui répondent aux besoins des marchés national et internationaux. Un SAQG efficace est un facteur clé qui permet aux exportateurs canadiens de vendre leurs produits sur les marchés céréaliers internationaux concurrentiels. Ce système est essentiel aux producteurs qui peuvent ainsi obtenir le meilleur prix possible pour leurs grains. Le Système d'assurance de la quantité des grains du Canada garantit le poids du grain livré par des moyens de transport ou déchargé de ceux-ci de même que du grain entreposé dans le réseau des silos terminaux et de silos de transbordement agréés.

La CCG effectue des recherches à l'appui du SAQG pour relever les défis émergents et permettre la commercialisation efficace du grain canadien, dans l'intérêt des producteurs et de l'industrie céréalière du Canada. Le mandat de la CCG est de servir l'intérêt des producteurs en faisant observer la *Loi sur les grains du Canada*; par conséquent, elle a mis en œuvre bon nombre de programmes et de mesures de protection visant à garantir le traitement équitable des producteurs de grain.

La CCG rend des comptes au Parlement par l'entremise de l'honorable Gerry Ritz, **ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire**. Le siège de l'organisme se trouve à Winnipeg, au Manitoba. Le 31 mars 2009, la CCG comptait 640 équivalents temps plein et 16 bureaux au Canada. Le financement des programmes et des activités de la CCG provient d'une combinaison de fonds renouvelables et de crédits parlementaires.

[1] Par grain on entend les semences désignées par règlementation aux fins de la *Loi sur les grains du Canada*. Cette définition inclut notamment : orge, haricots, sarrasin, canola, pois chiches, maïs, féveroles, graines de lin, lentilles, grain mélangé, moutarde, avoine, pois, colza, seigle, carthame, solin, graines de soja, graines de tournesol, triticale et blé.

SECTION I – APERÇU DE L'ORGANISME

Je suis heureux de vous informer que les vérificateurs ont procédé à l'examen de la situation financière de la CCG et que leurs conclusions sont positives. Vous pouvez consulter l'état des résultats vérifié sur le site Web de la CCG à : http://www.grainscanada.gc.ca/cgc-ccg/cr-rm/finance/2009/fs09-ef09-fra.htm

Je vous invite à lire le rapport pour en apprendre davantage sur les réalisations de la CCG et la façon dont l'organisme a continué d'exécuter son mandat au cours de l'exercice 2008-2009.



Elwin Hermanson
Commissaire en chef
Commission canadienne des grains

Message du commissaire en chef

Je vous présente le Rapport ministériel sur le rendement 2008-2009 de la Commission canadienne des grains (CCG). La Commission est l'organisme fédéral responsable de fixer les normes en matière de qualité et de réglementer le système de manutention des grains du Canada. Notre vision est d'être un chef de file en matière d'excellence et d'innovation dans les domaines de l'assurance de la qualité et de la quantité des grains, de la recherche et de la défense des intérêts des producteurs.

Le Canada est reconnu comme un fournisseur de grains salubres de haute qualité, tant sur les marchés intérieurs que sur les marchés étrangers. Le rôle de la CCG en ce qui a trait à l'assurance de la qualité, de la quantité et de la salubrité du grain est essentiel au maintien de la réputation du Canada à cet égard. La CCG contribue ainsi à l'établissement de l'image de marque des grains canadiens. Elle collabore étroitement avec les partenaires du portefeuille du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire ainsi qu'avec l'industrie céréalière pour maintenir sa compétitivité sur les marchés et renforcer la position des producteurs canadiens et du système d'assurance de la qualité des grains.

L'exercice 2008-2009 a présenté de nombreuses difficultés à la CCG, notamment : adaptation aux changements apportés au système visuel de classement du Canada, réaction aux préoccupations croissantes des consommateurs concernant l'assurance de la qualité et de la quantité des grains et pressions importantes au chapitre du financement. La CCG a continué d'exécuter son mandat tout en affrontant ces difficultés. Voici quelques faits saillants du dernier exercice :

- L'abandon de la distinction visuelle des grains (DVG) pour toutes les catégories de blé de l'Ouest canadien a pris effet le 1er août 2008 et a été suivi par l'instauration d'un système de déclaration pour le blé de l'Ouest canadien.
- Le dépôt du projet de loi C-13, loi modifiant la *Loi sur les grains du Canada* le 23 février 2009. En décembre 2007, le gouvernement a présenté cet amendement sous la forme du projet de loi C-39 toutefois, celui-ci est mort au feuilleton en septembre 2008. Pendant que le projet de loi est toujours à l'étude au Parlement, la CCG continue d'exercer ses activités aux termes des dispositions en vigueur de la *Loi sur les grains du Canada* et du *Règlement* afférent.
- Une évaluation complète du risque lié au programme d'agrément et de garantie, évaluation déclenchée par l'augmentation des risques liés aux transactions pour les producteurs en raison des prix élevés et instables du grain.
- Des efforts importants visant à déterminer et à mettre en œuvre les priorités de la CCG en ce qui a trait à la planification des ressources humaines afin de veiller à ce qu'elle dispose des ressources nécessaires pour satisfaire aux exigences des activités de programme et pour atteindre les résultats stratégiques prévus, actuels et futurs.
- La réponse à des demandes croissantes relatives à l'assurance de la salubrité des grains de la part de clients nationaux et étrangers.
- Des efforts supplémentaires en vue de communiquer les activités de la CCG, de promouvoir la sensibilisation à la CCG et de consulter tant les producteurs que les autres intervenants.

Message du Ministre



Je suis heureux de présenter au Parlement ainsi qu'aux Canadiens et aux Canadiennes le Rapport ministériel sur le rendement de la Commission canadienne des grains (CCG) pour l'exercice 2008-2009. Le présent rapport décrit de façon détaillée comment la CCG a utilisé ses ressources du 1er avril 2008 au 31 mars 2009 pour régir la manutention des grains et fixer et faire respecter des normes de qualité pour le grain, tout en protégeant les intérêts des producteurs et en assurant la fiabilité des grains sur les marchés intérieurs et étrangers.

Les agriculteurs canadiens, peu importe le secteur ou la région où ils exercent leurs activités, sont au cœur de l'économie de ce pays. À titre de ministre, je suis fier et, à juste titre, honoré de faire partie d'un gouvernement qui non seulement apprécie l'importance du rôle joué par l'agriculture dans le tissu de notre pays, mais aussi la nécessité d'accorder la priorité aux agriculteurs dans toutes nos politiques sur l'agriculture.

En cette période de ralentissement économique mondial, notre pays a besoin plus que jamais auparavant d'un secteur agricole innovateur et rentable. C'est pourquoi les producteurs canadiens en plus de continuer à produire des aliments sains et salubres pour nos familles endossent également un rôle de premier plan dans l'économie et l'avenir du Canada.

C'est là que les organismes partenaires du portefeuille de l'agriculture et de l'agroalimentaire entrent en jeu. Ces organismes, soit Agriculture et Agroalimentaire Canada, l'Agence canadienne d'inspection des aliments, Financement agricole Canada, la Commission canadienne des grains, la Commission canadienne du lait, le Conseil national des produits agricoles et la Commission de révision agricole du Canada, m'apportent leur soutien à divers égards en tant que ministre. Mais ce qui les caractérise tous, c'est l'engagement d'amener notre secteur à tirer le meilleur parti de ses avantages.

Le 23 février 2009, j'ai présenté au Parlement le projet de loi C-13, loi visant à modifier la *Loi sur les grains du Canada*. Ce projet de loi contient des réformes fondées sur les recommandations présentées dans les rapports réalisés en 2006 par la firme COMPAS Inc. et faites par le Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire; ces réformes traduisent l'engagement pris par le gouvernement d'alléger la réglementation et les coûts obligatoires pour le secteur céréalier, y compris les producteurs. Parmi les éléments les plus importants du projet de loi, notons la précision du mandat de la CCG, l'abandon des inspections et de la pesée à l'arrivage, ainsi que l'abandon de la garantie à titre de critère d'agrément. Le projet de loi C-13 est rendu à l'étape de la deuxième lecture du processus législatif.

En tant que gouvernement, nous nous efforçons de relever les défis à court terme pour le secteur agricole, tout en améliorant les perspectives à long terme de croissance et de prospérité. Je sais que je peux compter sur mes partenaires du portefeuille de l'agriculture et de l'agroalimentaire pour qu'ils fassent leur part dans notre mission qui est de renforcer le secteur et de le rendre plus dynamique pour le plus grand bénéfice de tous les Canadiens.

L'honorable Gerry Ritz
Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire
et ministre de la Commission du blé du Canada

Table des matières

Message du Ministre 1

Message du commissaire en chef 2

SECTION I – APERÇU DE L'ORGANISME 4

1.1 Raison d'être et responsabilités 5

Résultat stratégique 6

Architecture des activités de programme 6

1.2 Sommaire du rendement 7

Contribution des priorités de la CCG au résultat stratégique 9

Analyse du risque 13

Profil des dépenses 15

Postes votés ou législatifs 16

SECTION II - ANALYSE DES ACTIVITÉS DE PROGRAMME SELON LES RÉSULTATS STRATÉGIQUES 17

2.1 Résultat stratégique : les grains canadiens sont salubres, fiables et commercialisables et les producteurs céréaliers canadiens sont protégés. 18

2.1.1 Activité de programme 1 : Programme d'assurance-qualité 20

Sommaire de l'activité de programme et faits saillants du rendement 20

Bénéfices pour les Canadiens 21

Analyse du rendement 21

Leçons apprises 22

2.1.2 Activité de programme 2 : Programme d'assurance-quantité 23

Sommaire de l'activité de programme et faits saillants du rendement 23

Bénéfices pour les Canadiens 23

Analyse du rendement 24

Leçons apprises 24

2.1.3 Activité de programme 3 : Programme de recherches sur la qualité des grains 26

Sommaire de l'activité de programme et faits saillants du rendement 26

Bénéfices pour les Canadiens 26

Analyse du rendement 27

Leçons apprises 28

2.1.4 Activité de programme 4 : Programme de protection des producteurs 29

Sommaire de l'activité de programme et faits saillants du rendement 29

Bénéfices pour les Canadiens 29

Analyse du rendement 30

Leçons apprises 30

SECTION III - RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES 32

3.1 Faits saillants des aspects financiers 33

3.2 Liste des tableaux 34

3.3 Autres sujets d'intérêt 35

Canadian Grain Commission | Commission canadienne des grains

Commission canadienne des grains

Le 31 mars 2009

Rapport ministériel sur le rendement

L'honorable Gerry Ritz
Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire
et ministre de la Commission canadienne du blé

Canada

Avant-propos

Le Rapport ministériel sur le rendement (RMR) constitue un élément clé du cycle de la planification, de la surveillance, de l'évaluation et du compte rendu des résultats au Parlement et aux Canadiens. Les RMR sont au cœur de la responsabilisation et de la gestion axée sur les résultats au gouvernement.

Les ministères et organismes sont invités à préparer leur rapport d'après les principes du gouvernement du Canada pour la présentation de rapports. Ces principes sont le fondement conceptuel de la préparation des RMR et s'inscrivent dans les pratiques actuelles recommandées en matière de rapports publics.

Selon ces principes, des rapports efficaces sur le rendement fournissent un compte rendu concis, cohérent, fiable et équilibré du rendement d'une organisation en rapport avec ses plans, ses priorités et les résultats prévus. Le RMR met l'accent sur les résultats en faisant un compte rendu non seulement des activités et des extrants qui ont été réalisés, mais également des progrès accomplis pour atteindre les résultats stratégiques – les avantages durables pour les Canadiens et la société canadienne. Le rendement y est mis en contexte et est relié aux plans et aux résultats prévus (on explique les modifications pertinentes apportées), les principaux risques et défis à relever pour l'obtention des résultats y sont présentés et l'on discute des risques et des défis principaux qui ont une incidence sur le rendement de l'organisation. Un RMR efficace établit un lien solide entre les ressources et les résultats pour montrer ce que l'on a accompli au moyen d'une gestion rigoureuse des fonds publics. On y rend également compte des résultats réalisés en association avec d'autres organisations gouvernementales et non gouvernementales. En dernier lieu, le RMR est crédible et équilibré parce que le rendement déclaré y est étayé d'éléments d'information probants et impartiaux et parce qu'on y discute des leçons apprises.

Le présent RMR ainsi que celui de beaucoup d'autres organisations, est disponible dans le site Internet du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada à l'adresse suivante : http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/estimF.asp. Les lecteurs qui veulent obtenir une revue pangouvernementale détaillée de la contribution du gouvernement fédéral au rendement du Canada en tant que nation peuvent consulter *Le rendement du Canada 2008-2009*, qui est structuré en fonction de quatre grands secteurs de dépenses (affaires économiques, affaires sociales, affaires internationales et affaires gouvernementales). Ce rapport est disponible à la page du *Carrefour de la planification et du rendement* du site Web du Conseil du Trésor du Canada, à l'adresse suivante : http://www.tbs-sct.gc.ca/ppg-cpr/home-accueil-fra.aspx. Le *Survol Rapports sur le rendement 2008-2009*, également disponible à la page du Carrefour, sert de document directeur pour les 92 RMR et comprend un aperçu global des dépenses réelles pour l'ensemble du gouvernement, qui est structuré en fonction des mêmes quatre grands secteurs de dépenses décrits dans le document *Le rendement du Canada*, et on y présente également des faits saillants des rapports sur le rendement des ministères et organismes.

Le gouvernement du Canada s'est engagé à améliorer de façon continue l'information qu'il communique au Parlement et aux Canadiens. La rétroaction des lecteurs est importante pour assurer une amélioration constante des RMR et des autres documents relatifs au Budget des dépenses. Pour tout commentaire ou toute question, veuillez communiquer par courriel avec la Division de la responsabilisation et des rapports au Parlement du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, à l'adresse prad-drrp@tbs-sct.gc.ca.

FSC
Recyclé
Contribue à l'utilisation responsable des ressources forestières
www.fsc.org Cert no. SGS-COC-003021
© 1996 Forest Stewardship Council
100%

Les documents budgétaires

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement. Le Budget des dépenses, qui est déposé à la Chambre des communes par le président du Conseil du Trésor, comporte trois parties :

Partie I – Plan de dépenses du gouvernement présente un aperçu des dépenses fédérales et résume les principaux éléments du Budget principal des dépenses.

Partie II – Budget principal des dépenses étaye directement la *Loi de crédits*. Le Budget principal des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en application ses plans de dépenses. Les Parties I et II du Budget des dépenses sont déposées simultanément le 1er mars ou avant.

Partie III – Plan de dépenses du ministère est divisé en deux documents :

1) **Les rapports sur les plans et les priorités (RPP)** sont des plans de dépenses établis par chaque ministère et organisme (à l'exception des sociétés d'État). Ces rapports présentent des renseignements plus détaillés, pour une période de trois ans, sur les principales priorités d'une organisation, et ce, par résultat stratégique, activité de programme et résultats prévus, incluant des liens aux besoins en ressources connexes. Les RPP contiennent également des données sur les besoins en ressources humaines, les grands projets d'immobilisations, les subventions et contributions, et les coûts nets des programmes. Ils sont déposés au Parlement par le président du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes qui dépendent des crédits parlementaires et qui sont désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ces documents sont habituellement déposés au plus tard le 31 mars, pour renvoi aux comités qui peuvent ensuite faire rapport à la Chambre des communes conformément au paragraphe 81(7) du Règlement.

2) **Les rapports ministériels sur le rendement (RMR)** rendent compte des réalisations de chaque ministère et organisme en fonction des attentes prévues en matière de rendement qui sont indiquées dans leur RPP. Ces rapports sur le rendement, qui portent sur la dernière année financière achevée, sont déposés au Parlement en automne par le président du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes qui dépendent des crédits parlementaires et qui sont désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le Budget supplémentaire des dépenses étaye directement la *Loi de crédits*. Le Budget supplémentaire des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en application ses plans de dépenses. Le Budget supplémentaire des dépenses est habituellement déposé deux fois par année, soit un premier document au début novembre et un document final au début mars. Chaque Budget supplémentaire des dépenses est caractérisé par une lettre alphabétique (A, B, C, etc.). En vertu de circonstances spéciales, plus de deux Budgets supplémentaires des dépenses peuvent être publiés au cours d'une année donnée.

Le Budget des dépenses, de même que le budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

©Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le
Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux, 2009.

Ce document est disponible en médias substituts sur demande.

Nota : Pour ne pas alourdir le texte français, le masculin est utilisé pour désigner tant les hommes que le femmes.

Ce document est disponible sur le site Web du SCT à l'adresse suivante : www.tbs-sct.gc.ca.

En vente chez votre libraire local ou par la poste auprès
des Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) KIA OS5

Téléphone : 613-941-5995
Commandes seulement : 1-800-635-7943 (Canada et É.-U.)
Télécopieur : 613-954-5779 ou 1-800-565-7757 (Canada et É.-U.)
Internet : http://publications.gc.ca

No. de catalogue : BT31-4/85-2009
ISBN 978-0-660-64299-4

BUDGET DES DÉPENSES

Commission canadienne des grains

Rapport sur le rendement

Pour la période se terminant
le 31 mars 2009

Canada

CAI
FN
-E77

Government
Publications

ESTIMATES

Canadian Heritage

Performance Report

For the period ending
March 31, 2009

LIBRARY
NOV 2 5 2009
University of Toronto

Canada

The Estimates Documents

Each year, the government prepares Estimates in support of its request to Parliament for authority to spend public monies. This request is formalized through the tabling of appropriation bills in Parliament. The Estimates, which are tabled in the House of Commons by the President of the Treasury Board, consist of:

Part I – The Government Expense Plan provides an overview of federal spending and summarizes the key elements of the Main Estimates.

Part II – The Main Estimates directly support the *Appropriation Act*. The Main Estimates identify the spending authorities (votes) and amounts to be included in subsequent appropriation bills. Parliament will be asked to approve these votes to enable the government to proceed with its spending plans. Parts I and II of the Estimates are tabled concurrently on or before March 1.

Part III – Departmental Expenditure Plans, which is divided into two components:

1) **Reports on Plans and Priorities (RPPs)** are individual expenditure plans for each department and agency (excluding Crown corporations). These reports provide increased levels of detail over a three-year period on an organisation's main priorities by strategic outcome(s), program activity(s) and planned/expected results, including links to related resource requirements. The RPPs also provide details on human resource requirements, major capital projects, grants and contributions, and net program costs. They are tabled in Parliament by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the appropriation dependent departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*. These documents are usually tabled on or before March 31 and referred to committees, which may then report to the House of Commons pursuant to Standing Order 81(7).

2) **Departmental Performance Reports (DPRs)** are individual department and agency accounts of results achieved against planned performance expectations as set out in respective RPPs. These Performance Reports, which cover the most recently completed fiscal year, are tabled in Parliament in the fall by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the appropriation dependent departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*.

Supplementary Estimates directly support an *Appropriation Act*. The Supplementary Estimates identify the spending authorities (votes) and amounts to be included in the subsequent appropriation bill. Parliamentary approval is required to enable the government to proceed with its spending plans. Supplementary Estimates are normally tabled twice a year, the first document in early November and a final document in early March. Each Supplementary Estimates document is identified alphabetically A, B, C, etc. Under special circumstances, more than two Supplementary Estimates documents can be published in any given year.

The Estimates, along with the Minister of Finance's Budget, reflect the government's annual budget planning and resource priorities. In combination with the subsequent reporting of financial results in the Public Accounts and of accomplishments achieved in Departmental Performance Reports, this material helps Parliament hold the government to account for the allocation and management of public funds.

©Her Majesty the Queen in Right of Canada, represented
by the Minister of Public Works and Government Services, 2009.

This document is available in multiple formats upon request.

This document is available on the TBS Web site at the following address: www.tbs-sct.gc.ca.

Available through your local bookseller or by mail from
Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa (Ontario) KIA OS5

Telephone: 613-941-5995
Orders Only: 1-800-635-7943 (Canada and U.S.A.)
Fax: 613-954-5779 or 1-800-565-7757 (Canada and U.S.A.)
Internet: http://publications.gc.ca

Catalogue No.: BT31-4/24-2009
ISBN 978-0-660-64300-7

Foreword

The Departmental Performance Report (DPR) is a key component in the cycle of planning, monitoring, evaluating, and reporting results to Parliament and Canadians. DPRs are at the heart of accountability and managing for results in government.

Departments and agencies are encouraged to prepare their reports according to the Government of Canada Reporting Principles. These principles form the conceptual foundation upon which DPRs are prepared, and are consistent with current recommended public reporting practices.

Based on these principles, an effective performance report provides a concise, coherent, reliable, and balanced account of an organization's performance in relation to its plans, priorities, and expected results. The DPR focuses on results by reporting not only the activities and outputs achieved, but also the progress made toward achieving strategic outcomes—the enduring benefits for Canadians and Canadian society. It sets performance in context, associates performance with plans and expected results (explaining any relevant changes), presents the key risks and challenges faced in the pursuit of results, and discusses how these risks and challenges affected organizational performance. An effective DPR has strong linkages between resources and results to show what was achieved through the sound stewardship of public funds. It also reports on results realized in partnership with other governmental and non-governmental organizations. Finally, the DPR is credible and balanced because it uses objective, evidence-based information to substantiate the performance reported and discusses lessons learned.

This DPR, along with those of many other organizations, is available on the Treasury Board of Canada Secretariat website at http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/estime.asp. Readers seeking a high-level, whole-of-government overview of the federal government's contribution to Canada's performance as a nation should refer to *Canada's Performance 2008–09*, which is structured around four broad spending areas (Economic Affairs, Social Affairs, International Affairs, and Government Affairs). *Canada's Performance 2008–09* is available on the Planning and Performance Gateway on the Secretariat's website (http://www.tbs-sct.gc.ca/ppg-cpr/home-accueil-eng.aspx). The *Overview of Departmental Performance Reports 2008–09*, which is also found on the Planning and Performance Gateway, serves as a guide to the 92 DPRs. The DPR Overview includes both a whole-of-government view of actual spending, which is structured around the same four broad spending areas seen in *Canada's Performance*, and selected highlights from departmental and agency performance reports.

The Government of Canada is committed to continually improving reporting to Parliament and Canadians. The input of readers is important to ensure that DPRs and other Estimates documents continue to be refined over time. Comments or questions can be directed to the Parliamentary Reporting and Accountability Division of the Treasury Board of Canada Secretariat by email at prad-drrp@tbs-sct.gc.ca.

FSC
Recycled
Supporting responsible use of forest resources
www.fsc.org Cert no. SGS-COC-003021
© 1996 Forest Stewardship Council
100%

Canadian Heritage | Patrimoine canadien

Canada

Canadian Heritage

2008-2009

Departmental Performance Report

The Honourable James Moore, P.C., M.P.
Minister of Canadian Heritage and Official Languages



Table of Contents

Minister's Message 5

SECTION I – Departmental Overview 7

1.1 Summary Information 7
1.1.1 Raison d'être 7
1.1.2 Responsibilities 7
1.1.3 Strategic Outcomes 7
1.1.4 Program Activity Architecture (PAA) 8

1.2 Summary of Performance 11
2008-2009 Financial Resources 11
2008-2009 Human Resources 11
1.2.1 Performance Summary 12
1.2.2 Contribution of Priorities to Strategic Outcomes 13

1.3 Risk Analysis 21

1.4 Expenditure Profile 27

1.5 Voted and Statutory Items 28

SECTION II – Analysis of Program Activities by Strategic Outcome 29

2.1 Strategic Outcome 1 29
2.1.1 Program Activity 1: Creation of Canadian Content and Performance Excellence 31
2.1.2 Program Activity 2: Sustainability of Cultural Expression and Participation 34
2.1.3 Program Activity 3: Preservation of Canada's Heritage 37
2.1.4 Program Activity 4: Access to Canada's Culture 39

2.2 Strategic Outcome 2 42
2.2.1 Program Activity 5: Promotion of Intercultural Understanding 43
2.2.2 Program Activity 6: Community Development and Capacity-Building 45
2.2.3 Program Activity 7: Participation in Community and Civic Life 47

Conclusion: Results and Lessons Learned 52

SECTION III – Supplementary Information 55

3.1 Financial Highlights 55

3.2 Supplementary Information Tables 58

3.3 Other Items of Interest 60
3.3.1 Accountability Structure 60
3.3.2 Governance 60
3.3.3 Departmental Support for Portfolio Management 61
3.3.4 Role of Regions 61
3.3.5 Internal Services 61
3.3.6 Hyperlinks to Canadian Heritage Web site 62

Appendix A 62

Minister's Message

Minister of Canadian Heritage
and Official Languages

Ministre du Patrimoine canadien
et des Langues officielles

Ottawa, Canada K1A 0M5



The Government of Canada is committed to building a country in which all citizens have the chance to participate in our cultural and economic life. Our Government recognizes the importance of arts and culture in reaching this goal. The Department of Canadian Heritage is working to provide all Canadians with opportunities to celebrate and share our rich historical, cultural, artistic, and social heritage.

In the past year, Canadian Heritage proudly supported the commemoration and celebration of such noteworthy occasions as the 400th anniversary of the founding of Québec City, the 250th anniversary of parliamentary democracy in Nova Scotia, and the 150th anniversary of the founding of the Crown Colony of British Columbia. We were also proud to support our athletes at the Beijing Olympic and Paralympic Games as they delivered the third-best ever performance for Canadian Summer Olympians and brought home 50 Paralympic medals and 18 Olympic medals.

Our Government also took new directions with the launch of cultural initiatives. For example, we reaffirmed the importance of access to Canadian programming on all media platforms with the announcement of the Canada Media Fund. This new fund will ensure Canadian viewers will have access to what they want, when they want it, and will also respond to the evolving technological environment by harnessing new technologies. The Canada Periodical Fund announced in February 2009 will also provide support to maximize value for money and to ensure that global and technological opportunities are seized. Both programs will be launched in the 2010–2011 fiscal year.

In June 2008, the Government of Canada also announced the *Roadmap for Canada's Linguistic Duality 2008–2013: Acting for the Future*—an initiative of $1.1 billion over 5 years dedicated to ensuring the vitality of official language-minority communities and assisting all Canadians to fully benefit from our country's two official languages. I am pleased to be coordinating this major undertaking, which involves 14 federal partners. In 2008–2009, over $180 million were invested toward Roadmap initiatives in areas such as education, economic development, justice, health and immigration.

As Minister of Canadian Heritage and Official Languages, I am pleased to present the 2008–2009 *Departmental Performance Report* of the Department of Canadian Heritage. This report provides a detailed account of the Department's accomplishments and demonstrates the ways in which it supports our Government's priorities.

(Original signed by)
The Honourable James Moore, P.C., M.P.

SECTION I – Departmental Overview

1.1 Summary Information

1.1.1 Raison d'être

The Department of Canadian Heritage and Canada's major national cultural institutions play vital roles in the cultural, civic and economic lives of Canadians. We work together to promote culture, the arts, heritage, official languages, citizenship and participation, Aboriginal, youth, and sport initiatives.

1.1.2 Responsibilities

The Department's legislative mandate is set out in the *Department of Canadian Heritage Act*. The Department is responsible for formulating policies and delivering programs that help all Canadians participate in their shared cultural and civic lives. The Department is specifically responsible for formulating and implementing cultural policies related to copyright, foreign investment and broadcasting, as well as policies related to arts, heritage, official languages, sport, state ceremonial and protocol, and Canadian symbols. The Department's main activities involve funding community and other third-party organizations to promote the benefits of culture, identity, and sport for Canadians.

The Department oversees the administration of a large set of governing legislation, notably: the *Broadcasting Act*, the *Copyright Act* (formulation of cultural policy), the *Official Languages Act* (Part VII), the *Museums Act*, the *Cultural Property Export and Import Act*, the *Status of the Artist Act*, and the *Physical Activity and Sport Act* (in respect of sport).

The Minister of Canadian Heritage and Official Languages is accountable and answerable to Parliament for the Department and the 19 organizations that make up the Canadian Heritage Portfolio. A Minister of State (Status of Women) and a Minister of State (Sport) were assigned to assist the Minister of Canadian Heritage and Official Languages in carrying out his ministerial responsibilities. In October 2008, an Order-in-Council transferred the powers, duties and functions of the Minister of Canadian Heritage in relation to multiculturalism to the Minister of Citizenship and Immigration.

1.1.3 Strategic Outcomes

During the 2008-2009 fiscal year, the Department's work was structured around the following two Strategic Outcomes:

- **Canadians express and share their diverse cultural experiences with each other and the world**. The Department helps to ensure that Canadians can express their creativity, showcase their talents, and share their diverse experiences via the arts, heritage institutions, cultural industries, and sport activities, both professional and amateur. To achieve this outcome, the Department enacts policies and programs that seek to create an environment where Canada's diverse voices and distinctive accent on liberal democratic values can be strengthened and shared, both at home and abroad.

- **Canada is an inclusive society built on intercultural understanding and citizen participation.** The Department seeks to respond to both certain challenges to cohesion and to the many creative opportunities that come with an increasingly diverse social fabric. To achieve this outcome, the Department provides programming in support of socio-economic inclusion for disadvantaged groups such as off-reserve Aboriginal people and official language minority communities, but also exchange and dialogue on shared citizenship values between Canadians of all origins and backgrounds.

1.1.4 Program Activity Architecture (PAA)

The Program Activity Architecture (PAA) is a structured inventory of the Department of Canadian Heritage's programs. These programs are arranged in a hierarchical manner to depict the logical relationship between each Program Activity, its Sub- and Sub-Sub-Program Activity level and the Department's Strategic Outcomes to which they contribute. In short, the PAA serves to create an overview of how the Department's policies, programs and activities are linked and how their expected results are organized to contribute to achieving the Department's mandate and Strategic Outcomes. The PAA provides a skeleton structure to which financial and non-financial performance information are linked.

The Program Activity Architecture is a major component of the larger Management, Resources and Results Structure (MRRS). A complete MRRS includes Strategic Outcomes, the PAA, the financial and non-financial information for each element of the PAA, and the Departmental governance structure (Program Activity 8, entitled Internal Services, is also part of the PAA, but is not shown in the following one-page graph).

The Performance Measurement Framework (PMF) is an administrative document linked to the PAA with the purpose to design a consistent approach for systematically collecting, analyzing, utilizing and reporting on the performance of a department's or agency's programs and activities. The PMF contains, for all levels of the PAA, expected results, performance indicators, target dates to achieve expected results, sources of data, collection methods, frequency of collection and titles of positions accountable for the results. The PMF is a tool that enhances the management and reporting of the programs and activities of an organization by measuring the organization's level of achievement of results.

The Department of Canadian Heritage notes that the 2008-2009 PAA and PMF are early iterations of a maturing document, and, as such, the performance story does not yet show the full benefits of the recently-approved PAA and supporting PMF for 2009-2010. Therefore, this *2008-2009 Departmental Performance Report* reflects the limitations of the available data. The Department has already improved its results-based management processes going forward and has dedicated significant time and effort to improve its Performance Measurement Framework, as reflected in the PAAs and PMFs for subsequent years as well as the *2009-2010 Report on Plans and Priorities.*

Machinery of Government Changes and PAA

Aboriginal Partners (Program Activity 6.1)

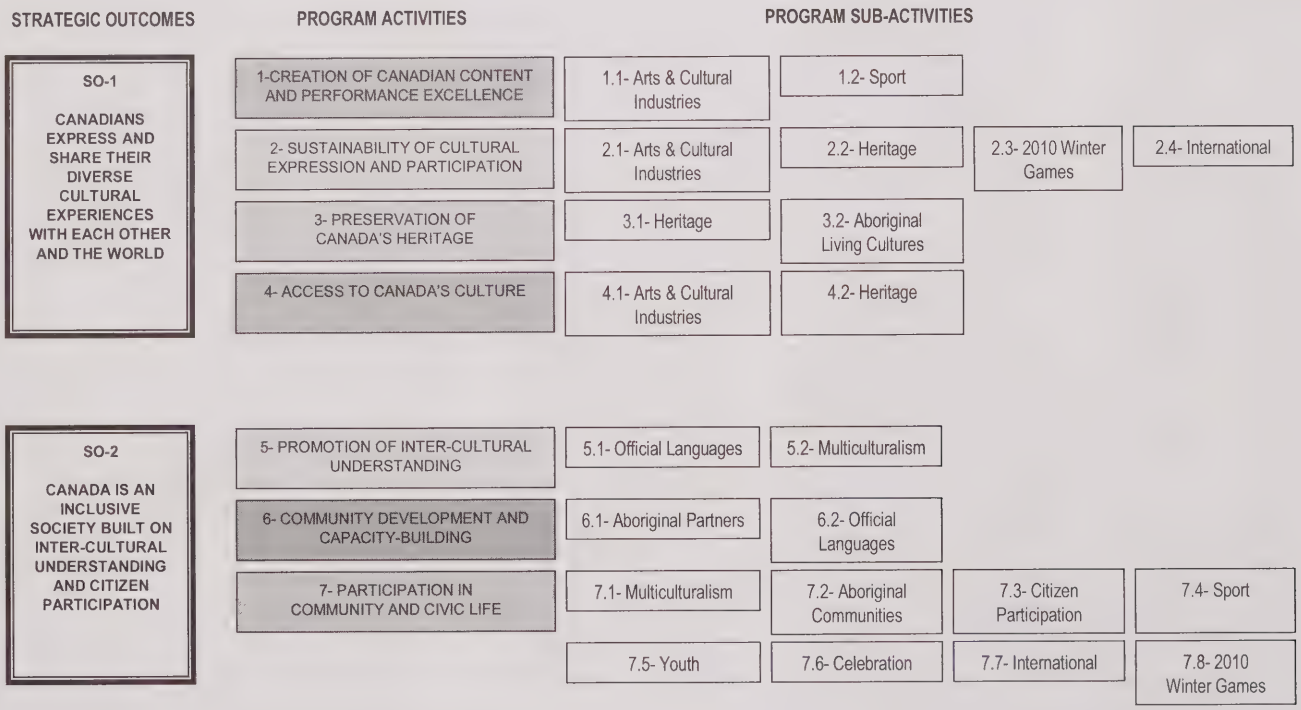
In April 2007, a letter was signed by the Prime Minister to approve the transfer of the authority and resources for core funding for the Aboriginal Representative Organizations, which were part of the Aboriginal Peoples' Program (Program Activity 6.1.1), from the Department of Canadian Heritage to the Department of Indian and Northern Affairs and the Office of the Federal Interlocutor for Métis and Non-Status Indians. This transfer benefits both the Government of Canada and the national Aboriginal representative organizations by providing a more streamlined and focused core funding relationship for the political activities of these organizations. The PAA for 2009-2010 reflects this change (Program Sub-Activity 5.5 – Aboriginal Peoples' Program).

Multiculturalism (Program Activity 7.1)

In October 2008, responsibility for the Multiculturalism Program, the Historical Recognition Programs and Canada's Action Plan Against Racism was transferred to Citizenship and Immigration Canada (CIC). The Minister of CIC therefore became the Minister of Citizenship, Immigration and Multiculturalism. With the addition of responsibility for the *Canadian Multiculturalism Act*, CIC's mandate now includes long-term and short-term integration issues for both new and established Canadians. Changes in the Department of Canadian Heritage's Program Activity Architecture (PAA) to reflect the machinery of Government change were approved by the Treasury Board of Canada in May 2009.

Revised April 2007
Effective April 1, 2008

PCH Program Activity Architecture



1.2 Summary of Performance

2008-2009 Financial Resources ($ millions)

Planned Spending	Total Authorities	Actual Spending
1,426.8	1,464.3	1,393.9

2008-2009 Human Resources (FTEs)

Planned	Actual	Difference*
2 354	2 384	- 30

**Note: The difference between Planned and Actual FTE amounts for 2008-2009 is mainly explained by the fact that the Planned amount did not include the Collective Agreement funding received in 2008-2009. Therefore, the average salary used to determine the Planned FTE amount did not take into account the Collective Agreement funding.*

1.2.1 Performance Summary

Strategic Outcome 1: Canadians express and share their diverse cultural experiences with each other and the world						
Performance indicators (See Note)		Targets (See Note)		2008-2009 Performance Mostly met		
($ millions)						
Program Activity	2007-2008 Actual Spending	2008-2009 Main Estimates	2008-2009 Planned Spending	2008-2009 Total Authorities	2008-2009 Actual Spending	Alignment to GoC Outcomes
1. Creation of Canadian content and performance excellence	342.8	339.6	351.3	362.5	352.1	A vibrant Canadian culture and heritage
2. Sustainability of cultural expression and participation	245.5	173.1	188.1	195.9	168.2	
3. Preservation of Canada's heritage	43.8	39.8	39.8	44.4	46.3	
4. Access to Canada's culture	167.3	207.2	210.6	204.7	181.7	
Total	799.4	759.7	789.8	807.5	748.3	

Strategic Outcome 2: Canada is an inclusive society built on inter-cultural understanding and citizen participation						
Performance indicators (See Note)		Targets (See Note)		2008-2009 Performance Mostly met		
($ millions)						
Program Activity	2007-2008 Actual Spending	2008-2009 Main Estimates	2008-2009 Planned Spending	2008-2009 Total Authorities	2008-2009 Actual Spending	Alignment to GoC Outcomes
5. Promotion of inter-cultural understanding	136.7	121.5	121.5	122.6	134.9	Diverse society that promotes linguistic duality and social inclusion
6. Community Development and capacity-building	247.9	252.9	252.9	253.9	247.2	
7. Participation in community and civic life	207.5	257.2	262.6	280.3	263.5	
Total	592.1	631.6	637.0	656.8	645.6	

Note: Canadian Heritage has dedicated significant time and effort to ensure compliance with the Treasury Board Management, Resources and Results Structure (MRRS) Policy. Each year the Department has systematically made progress on its Program Activity Architecture (PAA) and Performance Measurement Framework (PMF) and improved the quantity and quality of performance measurement information. In 2007, the Department completely revised its PAA and developed a comprehensive 2009-2010 PAA, PMF and accompanying governance structure. This will markedly increase the Department's ability to demonstrate results in future reporting years.

1.2.2 Contribution of Priorities to Strategic Outcomes

Operational Priorities (as in *2008-2009 Report on Plans and Priorities*)	Type	Status*	Links to Strategic Outcomes
Priority 1: Adapting Cultural Policy to Changing Technology and a Global Marketplace The October 2007 Speech from the Throne noted the Government of Canada's commitment to improve the protection of cultural and intellectual property rights, including copyright reform, thus ensuring that cultural policy is adapting to changing technology and a global marketplace. Responsive cultural policy helps secure a space for Canadian voices nationally and internationally, and furthers the Government's desire to create a national environment that encourages "the capacity of Canadians to (…) build an even stronger Canada, striving for excellence (…) with growing confidence that they can make a difference at home and in the world" (Speech from the Throne 2006).	Previously Committed	Mostly met	Strategic Outcome 1
Priority 2: Promoting Canada Through Community Engagement and Major Events 2008 is an important year for the promotion of Canada as the country will celebrate several major events such as the 400th anniversary of the founding of Québec City, the 250th anniversary of the establishment of Nova Scotia's representative assembly, and the 150th anniversary of the founding of the Crown Colony of British Columbia. The promotion of Canada also plays out in communities across the country, notably through recently funded local festivals and the expression and celebration of local arts and heritage.	New	Met	Strategic Outcome 2
Priority 3: Delivering New Support for Official Languages The 2006 Speech from the Throne recognized that "linguistic duality is a tremendous asset for the country," while Budget 2007 announced significant funding dedicated to supporting official language minority communities and promoting linguistic duality, as well as for events surrounding the 400th anniversary of Québec City.	New	Mostly met	Strategic Outcome 2
Priority 4: Investing in Canadian Sport Canada's achievements as a sporting nation, with the excellence of its athletes recognized in national and international competitions, contribute to the strength of the Canadian identity as well as to the economic, social, and cultural fabric of the nation. Recognizing this, the Government has provided significant funding for the 2010 Olympic and Paralympic Winter Games while also supporting community sport participation, athletic development and excellence in winter sports.	Previously committed	Met	Strategic Outcomes 1 and 2

Management Priorities (as in *2008-2009 Report on Plans and Priorities*)	Type	Status*	Links to Strategic Outcomes
Priority 5: Strengthening Management Practices The Department is reviewing and continually adjusting its corporate management infrastructure and its governance structure to respond to new requirements regarding results-based management, comptrollership, risk management, internal audit and evaluation, service delivery, and public service modernization. Extensive redesign of the Department's Program Activity Architecture (PAA) and Performance Measurement Framework (PMF) is also currently under way, to further enhance governance and accountability through informed and transparent policy development, decision-making and risk management.	Ongoing	Mostly met	Strategic Outcomes 1 and 2

** Note: The status of a priority is determined by the status of the Key Initiatives related to the priority. Please see Appendix A for more information.*

Results of Priority 1: Adapting Cultural Policy to Changing Technology and a Global Marketplace

In 2008-2009, the Government progressed in adapting its cultural programs and policies to the current environment where changing technologies are fundamentally transforming the national and international cultural landscapes. Policy and program developments focused on innovation by harnessing technological change, encouraging partnerships to deliver more efficient services and diversify funding, building international competitiveness, and putting Canadians first, all of which will leverage success in a global knowledge economy.

In February 2009, the Department announced the creation of the Canada Periodical Fund, which will be launched in 2010-2011. The Canada Periodical Fund will reform the delivery of the Department's support to the periodical industry by replacing two programs with a single streamlined program, supporting diversity by reallocating resources to smaller publications, rewarding publishers for their success in building readership, and broadening support to include online magazines for the first time.

In March 2009, the Government announced the creation of the Canada Media Fund, a public-private partnership, which reallocated $14.3M from the Canada New Media Fund and $120.4M from the Canadian Television Fund. The role of the Canada Media Fund will be to support both traditional television content and interactive digital content, ensuring long-term viability and relevance of the broadcasting industry by linking audiences across platform choices. Canadian viewers will have better access to Canadian programming on all media platforms following the creation of the Canada Media Fund. The reformed and integrated Fund will be fully implemented and in place by April 1, 2010.

Copyright policy work focused on the overall need to define a copyright legislative framework that enhances the viability of Canadian creation and production and the accessibility of content in light of rapidly changing technology. This requires an understanding of both the complex international context and of the quickly transforming digital world. It also involves seeking input from Canadian citizens and stakeholders so that the copyright policy framework is responsive to the challenges of the globalized digital age. *Bill C-61, an Act to amend the Copyright Act*, was

introduced in Parliament in June 2008 but died on the order paper when Parliament was prorogued on September 7, 2008. In the October 2008 Speech from the Throne, the Government restated its commitment to proceed with legislation to modernize Canada's copyright laws and ensure stronger protection for intellectual property.

The Arts Presentation Canada (APC) program provided supplementary funding to professional arts festivals that made significant and demonstrable commitments to community engagement activities. In 2008-2009, APC awarded a total of $7M in supplemental funding to 231 festivals in 98 locations in order to, for example, extend programming to new communities, reach out to new audiences through schools or community centres or enable professional artists to offer master classes in a variety of art forms.

In addition to these Key Initiatives, the Department was also engaged in ensuring that foreign cultural investments produced positive results for Canada and Canadians. The *Investment Canada Act* is co-administered; the Minister of Canadian Heritage is responsible for applying the *Act* to foreign investments in the cultural sector, while the Minister of Industry is responsible for its application in all other sectors of the economy. In July 2007, the Government established the Competition Policy Review Panel to examine Canadian competition and investment laws and policies. The Panel released its final report in June 2008, that contained a wide range of recommendations to enhance Canada's competitiveness and productivity. The Panel affirmed the importance of Canadian culture and determined that responsibility for the review of foreign cultural investment should continue to reside with Canadian Heritage. As a follow-up to the Panel report, in March 2009, the *Investment Canada Act* was amended. In keeping with the Panel recommendations, the amended *Act* preserves a distinct approach for assessing foreign investment in Canada's cultural sector while introducing improvements to make its administration more streamlined, transparent and timely.

Results of Priority 2: Promoting Canada through Community Engagement and Major Events

The Department of Canadian Heritage has a mandate to encourage attachment to Canada and supports activities and events that encourage citizens to take pride in Canada and its heritage. Among the most prominent events of 2008 were successful celebrations of the 400th anniversary of the founding of Québec City, the 250th anniversary of parliamentary democracy in Canada (Democracy 250) and the 150th anniversary of the founding of the Crown Colony of British Columbia.

Activities marking the 400th anniversary of the founding of Québec City represented an important opportunity to increase awareness of this country's rich history among Canadians. The *Société du 400^{e} anniversaire de Québec*, the organization charged with overall responsibility for the celebrations, received $40M from the Department for the anniversary celebrations, in addition to the funding received from the Province of Québec and the City of Québec. An external audit conducted during 2008-2009 confirmed that the *Société*'s governance structure was effective and that funds received were used appropriately. The Department also supported 135 celebration projects across Canada with investments totalling approximately $4.2M. In addition, Departmental funds enabled 540 youth to participate in the Exchanges Canada Program.

A March 2009 survey indicated that 60 percent of Canadians were aware that 2008 was the year commemorating the 400th anniversary of Québec City's foundation, compared to 37 percent in June 2007. Moreover, 84 percent of survey respondents agreed that celebrating the 400th anniversary of Québec City gave them a chance to learn more about Canada's history.

As part of its mandate for the promotion of Canada, the Department of Canadian Heritage is also responsible for Canada's participation in international expositions. In 2008-2009, the Department, in a collaborative arrangement with the Cirque du Soleil, developed the creative concept for the Canada Pavilion at Expo 2010 in Shanghai, China. Important steps were taken to design and create the Pavilion's public presentation, organize Canada's cultural program, and develop strategic corporate alliances for the Expo. In 2008, a construction contract for the Canada Pavilion was awarded to SNC Lavalin Inc.

The Department's commitments for 2008-2009 included two key initiatives managed through the Multiculturalism Program:

- At the time of its transfer, the first call for project proposals under the Community Historical Recognition Program had been completed and $2.57M in funding to 10 community-based projects related to the recognition of wartime measures and immigration restrictions had been approved for payment beginning in 2009-2010. In the same period, a Memorandum of Understanding was signed with Parks Canada under the National Historical Recognition Program to finance initiatives that recognize and commemorate First World War internments. Management of this file now rests with Citizenship and Immigration Canada.

- The second key initiative was to move forward on Canada's involvement in the Global Centre for Pluralism. The Centre, which received a $30M endowment through the Department of Canadian Heritage, focused on activating its governance structure, developing leadership capacity, opening a temporary office, beginning redevelopment work on the Centre's future home at 330 Sussex Drive and developing the Centre's program capacity. Management of this file now rests with Citizenship and Immigration Canada.

Results of Priority 3: Delivering New Support for Official Languages

The Department achieved its results through activities related to a five-year plan for linguistic duality and official languages, the celebration of the 400th anniversary of the founding of Québec City, youth activities and the development of a new program to support linguistic rights.

Roadmap for Canada's Linguistic Duality 2008-2013: Acting for the Future

On June 19, 2008, the Government of Canada initiated the *Roadmap for Canada's Linguistic Duality 2008-2013: Acting for the Future* (Roadmap). This five-year plan for linguistic duality and official languages is the product of analyses, consultations with the 14 departments and agencies involved, and extensive discussions with main stakeholders, provincial and territorial governments and the public.

The Roadmap is an unprecedented, Government-wide investment of $1.1B divided among 14 federal partners. Its goal is to strengthen the vitality of official language minority communities and help Canadians access the benefits of the country's two official languages. It includes a new arts and culture component, new programs for economic development and justice, and additional investments in health and immigration. The Government of Canada allotted more than $180M to implement Roadmap initiatives during 2008-2009. To help coordinate these initiatives, the Department of Canadian Heritage developed a Horizontal Results-Based Management and Accountability Framework (HRMAF). The HRMAF defines activities, results and governance structure, along with the roles and responsibilities of federal departments and agencies and various interdepartmental committees.

The Canadian Radio-television and Telecommunications Commission (CRTC) held public hearings in January 2009 to review the accessibility and quality of broadcasting services provided to Anglophone and Francophone minority communities under section 15 of the *Broadcasting Act*. On March 30, 2009, the CRTC published a report on the hearings, meeting its commitment under the Roadmap. The Government will take note of the report's findings and recommendations and will take them into account as part of its commitment to the promotion of both official languages and access for Canadians to quality French and English broadcasting services across Canada.

400th Anniversary of the Founding of Québec City

The Department supported programs such as *Francoforce*, which involved a tour of emerging French-Canadian artists, and an additional 47 projects (totalling $2.4M) involving Canada's official language communities (see also results of Priority 2).

Youth activities

The Department of Canadian Heritage continued to implement youth development activities. The Department's support focused on developing and strengthening Francophone identity through leadership training courses for young Francophones in Canada along with student councils and youth parliaments, teaching aids, community radio, youth participation in the August 2008 *Jeux de la francophonie canadienne*, and youth exchange programs. During 2008-2009, the Department's Official Languages Support Programs invested more than $2.7M.

In support of the Department's objective of creating environments where youth in minority situations can learn and develop in their native language, six capital projects were funded during 2008-2009. A total of $9.8M was granted to community-school centres across the country.

Language Rights Support Program

The Department of Canadian Heritage continues to develop the new Language Rights Support Program, announced in June 2008. The Program, to be administered by a third party, will be operational by the end of 2009-2010.

Results of Priority 4: Investing in Canadian Sport

The Department of Canadian Heritage has made a significant investment in sport, helping to strengthen Canadian identity.

On April 29, 2008, the Government of Canada announced its new Federal Policy for Hosting International Sport Events with an additional $14.7M investment, providing the foundation for a proactive and strategic approach for the bidding and the hosting of international sport events in Canada. Examples of events financially supported by Canada in 2008-2009 include the 2008 North American Indigenous Games in Cowichan, British Columbia, and the 2008 Winterstart Men's and Women's World Cup of skiing in Lake Louise.

In Budget 2008, the Government committed an additional $24M over two years and then $24M annually to provide funding for targeted summer Olympic and Paralympic Sports with medal potential for 2012 and 2016. In 2008-2009 the first $8M of this investment was provided to support the preparation of Canadian athletes for the Beijing and the London Olympic and Paralympic Games. In addition, the early completion of Olympic venues has provided Canadian Olympic and Paralympic athletes with the added advantage of being able to train in the very venues where they will be competing during the 2010 Olympic and Paralympic Winter Games in Vancouver and Whistler. Such venues include the University of British Columbia Thunderbird Arena for ice hockey and ice sledge hockey, as well as the Richmond Olympic Oval for speed skating.

Beyond the 2010 Winter Games in Vancouver, the Department of Canadian Heritage has established a summer Olympic performance objective of a top-10 ranking in 2020, and a Paralympic objective of a top-5 Paralympic gold-medal ranking in 2020. In 2008-2009, the Department invested over $163M through its three sport funding programs: the Athlete Assistance Program, the Sport Support Program, and the Hosting Program, representing the core of Canada's investment in sport.

Canada has hosted the World Anti-Doping Agency (WADA) headquarters in Montréal since 2002. The Department coordinated efforts to renew the agreement for an additional 10 years, until 2021. The presence of WADA's headquarters in Montréal has helped strengthen Canada's position as one of the leading countries in the international fight against doping in sport and has strengthened domestic anti-doping efforts.

Results of Priority 5: Strengthening Management Practices

Responding to Blue Ribbon Panel Recommendations on Grants and Contributions

As a major transfer payment department (80 percent of its budget is directed to grants and contributions funding), the Department of Canadian Heritage continues to play an important role in grants and contributions reform. The Department is an active contributor on governance committees at the Deputy Minister, Assistant Deputy Minister and Director General levels. In 2008-2009, Canadian Heritage staff from headquarters and regions and their clients participated in a series of recipient engagement events across the country, which were organized by the Treasury Board of Canada Secretariat to receive feedback on reform.

The Department continued the implementation of its initial Blue Ribbon Panel Action Plan (2007-2009) and formulated a follow-up Grants and Contributions Reform Action Plan for 2009-2011 in support of the May 2008 *Government of Canada Action Plan to Reform the Administration of Grant and Contribution Programs*. The Executive Committee continues to track progress and cost of Canadian Heritage plans.

One priority for 2008-2009 (and 2009-2010) was implementation of the revised Treasury Board *Policy* and *Directive on Transfer Payments*. Many of the projects undertaken relate to the risk-based approach embodied in the *Policy* and *Directive*, and involve considerable adjustments to Departmental processes, procedures, tools, training and even systems. Canadian Heritage is on track to implement requirements by April 1, 2010. One particularly pivotal project is the Project Risk Assessment and Monitoring (PRAM) tool, which indicates overall project risk (high, moderate, or low) and specifies the appropriate monitoring and reporting for mitigation where risk is higher, and identifies opportunities for reduction of the monitoring and reporting burden where risks are lower. A Business Process Mapping initiative, beginning in 2009-2010, will ensure smooth interaction of all the new elements that are being put in place to comply with the new direction from Treasury Board and take advantage of opportunities for streamlining and standardizing.

As indicated in the Sixteenth Annual Report to the Prime Minister on the Public Service of Canada from the Clerk of the Privy Council, the Department of Canadian Heritage contributed to a reduction in client administrative and reporting burden related to grants and contributions. This was accomplished through increasing the use of grants by 10 percent and increasing multi-year contributions by 10 percent for selected programs, and even for the Department as a whole, one year ahead of the commitment for March 2009.

Public Service Renewal

Along with active partnerships with targeted universities, the Department was able to recruit more than 65 post-secondary students while meeting the 20 percent target of visible minority representation. Student programs and bridging opportunities were successful in increasing the number of recruits obtaining managerial positions and of participants in the Management Trainee Program, raising the total number of participants to six.

As part of its commitment to employee development, the Department put in place new performance review processes and a training monitoring system for financial and human resources delegation authorities. An orientation program entitled *Working @ PCH* for new employees was

reviewed and a new on-boarding approach for new employees was introduced to strengthen their engagement and retention within the department.

For the important role played by managers in the retention of employees, the Department committed itself to *Leadership Development* as an additional action item. A new two-day program entitled *Managing @ PCH* was introduced for all managers, along with a series of initiatives to strengthen managers' leadership skills. These include: a Departmental mentoring initiative; a coaching and feedback skills pilot training session; written learning, career and performance plans for all staff who supervise employees; cascading performance commitments; coaching circles; and Communities of Practice for managers and directors.

Generic work descriptions for the AS (Administrative Services) and CR (Clerical and Regulatory) groups are now complete and will be implemented incrementally. Generic work descriptions for the PM (Program Management) group are being finalized and will also be implemented incrementally. The Department developed generic work descriptions for the ES (Economics, Sociology and Statistics) group in preparation for the EC (Economic and Social Services) group conversion. Interdepartmental CS (Computer Systems) and PE (Personnel Administration) generic work descriptions are also being implemented.

Results-Based Management

As part of its Integrated Planning Strategy, the Department of Canadian Heritage invested significant resources in 2008-2009 to develop the frameworks and processes required to create a corporate environment sustaining a results-based management regime:

Performance Measurement – The full implementation of the MRRS (Management, Resources and Results Structure) policy led the Department to renew its Program Activity Architecture (PAA) and Performance Management Framework (PMF), which came into effect on April 1, 2009. These frameworks represent the foundation of the Department's results-based management approach.

Integrated Business Planning – In response to the Clerk's requirement to integrate business and human resources planning, the Department also renewed its planning process to enhance corporate governance and accountability, risk assessment and priority-setting, as well as resource and performance management. In 2008-2009, the implementation of its integrated business planning process informed both the development of the Department's *Report on Plans and Priorities* and *Integrated Business and Human Resources Plan*, as well as a number of functional plans (e.g., Information Management and Technology, procurement, international travel, etc.).

To build awareness and support the rollout of these new Departmental tools, learning products (such as the Canadian Heritage planning fold-out) and events were developed to initiate – among managers and staff – the organizational culture change required to sustain results-based management at Canadian Heritage.

Risk Assessment and Management in Operations

The Department reviewed the Risk-based Audit Frameworks (RBAFs) and Treasury Board Submissions, taking into consideration the advice and recommendations brought forward by

program managers. The Department's risk management practices met the target of "Acceptable" in the Management Accountability Framework assessment and strengthened risk awareness and analysis in operations across the organization. The Department developed a process for comprehensive risk-ranking that led to an improved overall Corporate Risk Profile. The Department also established a Departmental recipient compliance audit function in support of Government and Departmental accountability and risk management initiatives.

Internal Audit
The Department established its Departmental Audit Committee (DAC) in 2008-2009 and implemented the new Treasury Board Policy on Internal Audit. The Department Internal Audit Charter, Internal Audit Policy and the DAC Terms of Reference were all finalized and approved by DAC and the Deputy Minister.

Shared Services and Information Management/Information Technology (IM/IT)
The Department of Canadian Heritage completed the annual revision of its Information Technology (IT) Plan (2008-2009), which this year integrated Information Management (IM) priorities. As part of integrated business planning and leveraging existing governance structures, the Department established an IM/IT project approval process offering greater transparency, clearly identifying decision-making authorities and facilitating the prioritization of IM/IT projects. The Department advanced on implementation of its multi-year IM Strategy with deployment of the Records, Document and Information Management System (RDIMS-*InfoCentre*) complete in 20 to 25 percent of the Department. The Department continued with the implementation of the Treasury Board Secretariat IT Generics organizational model as part of a two-year plan.

1.3 Risk Analysis

The Department of Canadian Heritage delivers its mandate in an environment characterized by the rapid evolution of social, economic and technological landscapes. Achievement of results in 2008-2009 was influenced by these inherent factors, as well as additional foreseen and unforeseen risks that materialized.

The rapid social, economic and technological change presented the possibility that certain policies or programs would not align with a changing operating environment. This challenge was seized as a risk opportunity in several of the priorities in the *2008-2009 Report on Plans and Priorities.*

The Department of Canadian Heritage also identified potential risks in the *2008-2009 Report on Plans and Priorities* in relation to: sound management and stewardship (to support proper management and disbursement of funds); demonstrating program results (to underscore the value to stakeholders of Departmental activities); and effective and values-based human resource management (to support all results achievement).

These identified risks were effectively mitigated and no material risk events occurred. Actions taken to achieve this included a specific focus to develop new risk assessment and management practices in grant and contribution management, strengthened internal audit and recipient compliance auditing, and important efforts associated with renewal of staff and human resource management. Other Key Initiatives in Program Activity 8 (Internal Services) also contributed to

risk mitigation and provided a stable foundation for achievement of Strategic Outcomes and Program Activity results.

An example of how the Department was able to benefit from risk opportunity is illustrated with Priority 1, which was to adapt cultural policy to changing technology and a global marketplace. This priority was met, in part, with the announcement of the Canada Media Fund (CMF) in March 2009 – an innovative response to the profound change in the way Canadians expect to be able to consume media content. The Department took two existing programs, the Canadian Television Fund and the Canada New Media Fund, and realigned and rebranded them in a public policy initiative that promises to keep pace with the needs of Canadians and meet the goal of furthering Canadian media production on a variety of distribution platforms in a global environment. The reformed and integrated CMF will be fully implemented and in place by April 1, 2010.

Context and Operating Environment

Financial and Economic Situation

Canadian Heritage programs and policies continued to evolve through rapidly changing demographics, transformative digital technologies and an unexpected world financial and economic crisis that began in the fall of 2008.

Canada's artistic and cultural industries are not immune to the prevailing economic climate. Industries that depend heavily on advertising revenues, such as over-the-air broadcasters, magazines and newspapers, are affected by the economic decline. Not-for-profit arts organizations are being affected by businesses having fewer resources to provide sponsorships, and by downturns in both charitable donations and revenues from investments and endowment funds. A growing number of arts and heritage organizations are experiencing economic difficulty in the form of weakened or potentially weakening ticket subscription sales. The same may apply to heritage institutions and museums. The recession in the United States, Canada's largest trading partner, may lead to a decrease in Canadian cultural exports, and less disposable income at home and abroad could affect sales of cultural products. In light of global economic challenges, the federal government's recovery plans are taking into account the needs of the arts and culture sector for stability and additional support.

For sporting organizations, obtaining or maintaining Government funding and sponsorships may be more difficult than in the past. This can be seen with the 2010 Vancouver Organizing Committee for the Olympic and Paralympic Winter Games (VANOC). VANOC had to cut back on expenses and revise its revenue projections several times throughout the past year. There will also be a decrease in funding after the 2010 Games as the focused effort of the past years comes to an end. In the current economic environment, it can be expected that many national sport organizations will increasingly experience challenges in accessing support from the private sector.

Diverse Society

Canadians, whether newcomers or born in Canada, contribute to the diverse linguistic, cultural and religious fabric of our society. Although pluralism can challenge Canadian society with the risk of polarization and fragmentation between and among communities, it holds tremendous potential for boosting Canada's economic competitiveness, cultural wealth, and international image.

The average age of Canadians continues to rise and our population is becoming more and more diverse and urbanized. In 2006, approximately 80 percent of Canadians lived in urban areas.[1] A record high of 13.7 percent of Canadians were aged 65 or over, and a record low of 17.7 percent were under 15 years of age.[2]

Immigration is regarded as an important component for maintaining healthy population growth and meeting anticipated labour shortages. Newcomers accounted for about two-thirds of the population growth between 2001 and 2006.[3] At these rates, newcomers could account for virtually all net labour force growth by 2011.[4]

Canada's Aboriginal population is growing faster than the general population, increasing by 20.1 percent from 2001 to 2006, and comprising 3.8 percent of the Canadian population. The urban Aboriginal population is growing at an advanced pace – currently 54 percent of Aboriginal Canadians live in urban areas.[5]

Canada is also becoming much more multilingual, with over 200 languages spoken and 20 percent of Canadians identifying their mother tongue as being other than English or French. It remains that more than 98 percent of Canadians can speak English or French, or both.[6] Today's pluralistic Canada presents new citizenship and identity challenges; while many members of Canada's diverse communities fully participate in all aspects of Canadian life, others encounter barriers to their full social, economic and cultural participation. Indeed, Canadians today are asking whether living side-by-side is enough and if there should not be greater emphasis on living together and affirming what we share in common as Canadians.

Spending on Culture and Technology

Over the last 10 years, Canadian household spending on culture has grown to an estimated $18.9B.[7] Average household spending on culture has increased 20 percent from $1,243 to $1,495

---

[1] Human Resources and Social Development Canada. *Indicators of Well-being in Canada (Geographic Distribution).* http://www4.hrsdc.gc.ca/indicator.jsp?lang=en&indicatorid=34#MOREON_2

[2] Statistics Canada. *Portrait of the Canadian Population in 2006, by Age and Sex: National portrait.* http://www12.statcan.ca/english/census06/analysis/agesex/NatlPortrait2.cfm

[3] Statistics Canada. *Immigration in Canada: A Portrait of the Foreign-born Population, 2006 Census: Immigration: Driver of population growth.* http://www12.statcan.ca/english/census06/analysis/immcit/foreign_born.cfm

[4] Statistics Canada. *The Daily - Study: Canada's immigrant labour market,* September 10, 2007. http://www.statcan.ca/Daily/English/070910/d070910a.htm

[5] Human Resources and Social Development Canada. *Indicators of Well-being in Canada (Aboriginal Population).* http://www4.hrsdc.gc.ca/indicator.jsp?lang=en&indicatorid=36

[6] Statistics Canada. *The Evolving Linguistic Portrait, 2006 Census:Highlights.* http://www12.statcan.ca/english/census06/analysis/language/highlights.cfm

[7] These figures are stated in constant 2002 dollars. The Conference Board of Canada. *Valuing Culture: Measuring and Understanding Canada's Creative Economy,* 2008, p. 26. http://www.conferenceboard.ca/documents.aspx?did=2671

over this same period. Department of Canadian Heritage programs, supporting live performing arts and festivals, allow further access to cultural activities that enrich the lives of Canadians. Attendance at various festivals and arts and cultural events make a community a better place to live.[8]

More and more Canadians use the Internet.[9] The average amount of time spent online has increased from 13 hours per week in 2004 to 17 hours per week in 2007.[10] Canadian youth are leading the consumption of online culture and communications products. Internet use is almost universal among Canadian youth, with 96 percent of 12- to 17-year-olds online. Rapid technological changes are transforming the dissemination of cultural products and allowing Canadians to consume, create and participate in culture online, providing opportunities as well as challenges for cultural industries. The Department responded to these changes by adapting many of its cultural programs and policies to new technologies.

Canadians still continue to use traditional media to access cultural content. In 2008, Canadians listened to the radio 18.3 hours a week on average, and watched television 26.6 hours a week on average.[11] While radio listening is down slightly from its weekly average of 19.1 hours in 2005, television's weekly average viewing has increased slightly over its 2005 weekly average of 26.3 hours.

Overall, the arts and culture sector plays an important multi-faceted role in creating cultural content, promoting social cohesion and contributing to the Canadian economy. The Conference Board of Canada estimates that the arts and culture sector had a direct economic impact of $46B to Canada's Gross Domestic Product in 2007[12], which constituted 3.8 percent of Canada's real Gross Domestic Product and directly employed more than 662,000 Canadians.[13]

For more detailed information on the situation of the arts and culture sector in 2007-2008, please consult the following report: Canadian Heritage, *Intersections: Navigating the Cultural Landscape, Cultural Affairs Sector 2007-2008 Annual Report* http://www.pch.gc.ca/pc-ch/org/sectr/ac-ca/pblctns/anl-rpt/2007-2008/index-eng.cfm.

---

[8] Phoenix Strategic Perspectives. *A Report for the Department of Canadian Heritage: The Arts and Heritage in Canada - Access and Availability 2007.*

[9] Canadian Internet Project. *Canada Online – A comparative analysis of Internet users and non-users in Canada and the world: Behaviour, attitudes and trends,* 2004, p. 5. http: /www.cipic.ca/en/documents/Canadapercent20Onlinepercent20Finalpercent20Englishpercent20Versionpercent2010302005.pdf

[10] Canadian Internet Project II 2007, "*Canada Online! The Internet, media and emerging technologies: Users, attitudes, trends and international comparisons*", section 3, p. 2.

[11] *BBM Canada.*

[12] *Valuing Culture: Measuring and Understanding the Canadian Creative Economy*, The Conference Board of Canada, 2008.

[13] Canadian Heritage estimate based on Statistics Canada data for cultural and overall employment in 2003. See *Economic Contribution of Culture to Canada's Provinces (2007).*

Sport

Sport is a cultural manifestation experienced by millions of Canadians at the local community, national and international levels. Department of Canadian Heritage programs enhance opportunities for Canadians to participate and excel in sport. As well, the hosting of international sport events in Canada provides Canadian athletes access to upgraded facilities, modern equipment and competition opportunities. Hosting events such as the 2010 Olympic and Paralympic Winter Games in Vancouver-Whistler yields significant economic, social, sport and cultural benefits to Canadians.

Internal Context

The Department of Canadian Heritage encourages access to and participation in our country's cultural and civic lives. The Department continued to deliver programs supporting Canadians in sharing their cultural experiences with each other and with the world, and in living in an inclusive society based on intercultural understanding and citizen participation.

The Department provides financial assistance through grants and contributions, directly or indirectly, to individuals, institutions, community organizations, not-for-profit organizations, and other orders of government.

The governance and accountability structure and portfolio organizations remain almost the same as in 2007-2008 (See section III) (information on portfolio organizations is available online at: http://www.pch.gc.ca/pc-ch/os-ac/index-eng.cfm).

The Minister of Canadian Heritage and Official Languages is accountable and answerable to Parliament for the Department and the 19 organizations that make up the Canadian Heritage Portfolio. A Minister of State (Status of Women) and a Minister of State (Sport) were assigned to assist the Minister of Canadian Heritage and Official Languages in carrying out his ministerial responsibilities. In 2008-2009, the Department completed its review of current activities and renewed its Program Activity Architecture (PAA). The new PAA for 2009-2010 is designed to address the need for financial and non-financial information. It will also provide the Department with improved performance-based data and information in support of program evaluations, especially in relation to program relevance and performance. This year's *Departmental Performance Report* is the last one reporting against the previous PAA originally designed in 2004 and updated until 2007-2008.

To support the new PAA, the Department also developed its Performance Management Framework (PMF) for 2009-2010, and the accompanying implementation action plan.

Government Announcements and Strategic Review

Under the Government's new Expenditure Management System all departments and agencies are required, over a four-year cycle, to undertake a Strategic Review of their programs and spending. In 2007 and 2008, the Department of Canadian Heritage conducted a full assessment of the funding, relevance and performance of all its program spending and put forward reallocation proposals that could be reinvested in priorities across government.

Strategic Review decisions made by the Treasury Board and affecting Canadian Heritage have all been announced and their implementation continues to proceed as planned. Strategic Review reallocation decisions implemented in 2008-2009 affect the following programs or program components:

- Culture.ca web portal: reduction of $2.828M in 2008-2009 (on a planned total of $3.838M);
- Canadian Cultural Observatory (*Culturescope*): reduction of $0.128M in 2008-2009 (on a planned total of $0.562M);
- Research and Development Components of Canadian Culture Online: reduction of $1.914M in 2008-2009 (on a planned total of $5.64M);
- Book Publishing Industry Development Program: elimination of the Supply Chain Initiative component for a total of $1M in 2008-2009.

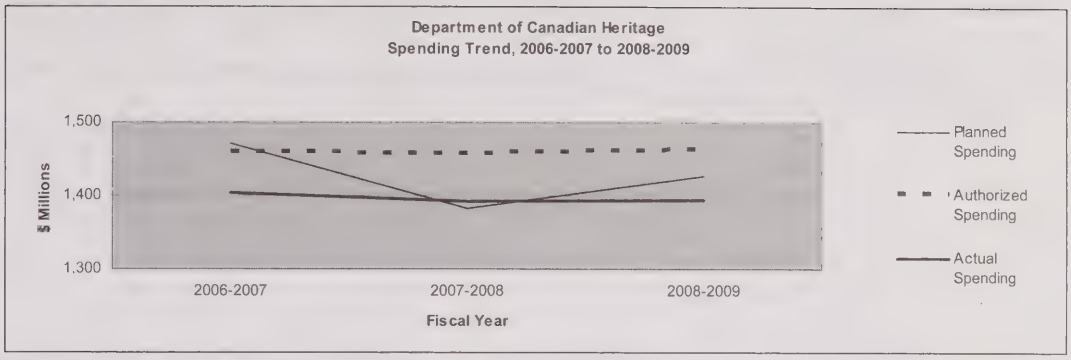
Strategic Review decisions include reinvestments in three Canadian Heritage programs. Two of these reinvestments have been implemented in 2008-2009:

- $2.7M in the *Roadmap for Canada's Linguistic Duality* (on an overall planned reinvestment of $30.6M over three years, and $8.2M per year until 2012-2013);
- $8M in the *Road to Excellence* program for Canadian summer Olympic Athletes (on an overall planned reinvestment of $24M over two years, and $24M per year ongoing).

The announced $24.5M reinvestment in the Torch Relay will be implemented in 2009-2010.

Implementation of the remaining Strategic Review reallocation decisions will be completed by 2010-2011 and results will be reflected in future reporting to Parliament.

1.4 Expenditure Profile



Planned Spending versus Authorized Spending

In 2006-2007, Planned Spending was higher than Authorized Spending, as some planned items identified in the RPP were not obtained in 2006-2007. Funding such as the Redress Strategy initiative was received the following years via the Historical Recognition Program.

Planned Spending for 2007-2008 and 2008-2009 are both below their respective Authorized Spending levels. In 2007-2008, the variance is mostly explained by items not included in Planned Spending, such as operating carry-forward, salary compensation and 2010 Olympic and Paralympic Winter Games. In 2008-2009, the variance is mostly explained by items not included in Planned Spending, such as operating carry-forward, salary compensation and Collective Agreement adjustments.

Actual Spending versus Authorized Spending

In 2006-2007, the variance between Actual Spending and Authorized Spending was mainly explained by the Department's surplus and approval of reprofiles of funds to be used in future years that were not published in the Supplementary Estimates. The following programs had funds reprofiled to future years: 2010 Olympic and Paralympic Winter Games, International Expositions, Cultural Spaces Canada, Historical Recognition Program and Canada's Action Plan Against Racism.

In 2007-2008, Actual Spending was lower than the Authorized Spending level. This situation is mainly explained by the Department's surplus and the approval of reprofiles of funds to be used in future years that were not published in the Supplementary Estimates. The following programs had funds reprofiled to future years: Historical Recognition Program, International Expositions, Cultural Spaces Canada, Québec 2008, Action Plan Against Racism, Summer Museum Internships and Canadian Culture Online.

In 2008-2009, the variance between Actual Spending and the Authorized Spending level is mainly explained by the surpluses of the Multiculturalism and Historical Recognition Programs and the approval of reprofiles of funds to be used in future years that were not published in the Supplementary Estimates. The following programs had funds reprofiled to future years: 2010 Olympic and Paralympic Winter Games, International Expositions and Historical Recognition Program.

1.5 Voted and Statutory Items ($ millions)

Vote # or Statutory Item(s)	Truncated Vote or Statutory Item	2006-2007 Actual Spending	2007-2008 Actual Spending	2008-2009 Main Estimates	2008-2009 Actual Spending
1	Operating expenditures	227.0	246.0	272.2	262.8
5	Grants and contributions	1,149.1	1,117.0	1,088.8	1,101.0
(S)	Contributions to employee benefit plans	25.0	26.4	28.3	27.9
(S)	Minister of Canadian Heritage – salary and motor car allowance	0.1	0.1	0.1	0.1
(S)	Salaries of the Lieutenant-Governors	1.1	1.1	1.1	1.1
(S)	Payments under the *Lieutenant-Governors Superannuation Act*	0.9	0.7	0.6	0.8
(S)	Supplementary Retirement benefits – former Lieutenant-Governors	0.2	0.2	0.2	0.2
	Total	1,403.4	1,391.5	1,391.3	1,393.9

SECTION II – Analysis of Program Activities by Strategic Outcome

Introduction

The Program Activity Architecture (PAA) and supporting Performance Measurement Framework (PMF) are the foundations of results-based management. At the beginning of the 2008-2009 fiscal year, the Department recognized certain limitations of the PAA and PMF in force and dedicated efforts to completely overhaul and develop an improved PAA and PMF. The revised PAA and PMF were subsequently approved by the Treasury Board Secretariat and came into effect on April 1, 2009. The *2008-2009 Departmental Performance Report* will be the last document that reports against the former PAA and PMF and hence is considered a transition document bridging the old and the new PAA and PMF. The full benefits of a more clearly articulated PAA and robust PMF, with clearly identified expected results and reliable performance indicators at all levels, will be reflected in future reporting documents, as evidenced by the *2009-2010 Report on Plans and Priorities*.

In spite of the shortcomings of the 2008-2009 PAA and PMF, Canadian Heritage achieved significant results in its 21 Key Initiatives and its numerous programs.

2.1 Strategic Outcome 1

Canadians express and share their diverse cultural experiences with each other and the world

Description of Strategic Outcome 1

The Department helps to ensure that Canadians can express their creativity, showcase their talents and share their stories and experiences through the arts, heritage institutions, cultural industries and sport activities. To achieve this outcome, the Department carries out policies and programs that support the environment needed to strengthen and share – both at home and abroad – Canada's values and its diverse voices.

Financial and Human Resources Information

2008-2009 Financial Resources ($ millions)			2008-2009 Human Resources (FTEs)		
Planned Spending	Total Authorities	Actual Spending	Planned	Actual	Difference
789.8	807.5	748.3	1,596	1,536	+ 60

Explanation of variances between Total Authorities and Actual Spending: The Total Authorities by Strategic Outcome and Program Activity represent only the distribution of budgets as outlined in the Main Estimates, and do not take into account the within-year internal reallocation of these budgets that the Department is authorized to make to meet operational priorities.
Please note that this is the same for all subsequent Financial and Human Resources Information tables.

Results of Strategic Outcome 1: Canadians express and share their diverse cultural experiences with each other and the world.

The Department of Canadian Heritage fostered the creation of and improved accessibility to Canadian cultural experiences both at home and abroad. The Department worked through both policy and program means to move closer to achieving this Strategic Outcome. Results are highlighted by the successes achieved in the Canadian books, broadcasting, new media, arts, heritage organizations, and sport sectors.

With respect to books, the Department helped increase demand for new works by Canadian writers. In 2008-2009, publishers supported by the Department realized over $450M in sales of books (an inflation-adjusted increase of 6 percent over five years), including more than 5,300 new titles by more than 3,500 Canadian writers. With over 230 publishers in over 75 cities across all ten provinces, content supported by the Department is diverse – it is by, for and about Canadians in all regions.

Diverse cultural experiences were expressed and shared with the support of the Canadian Television Fund, which helped to build audiences and supported the creation and broadcast of prime-time Canadian television programming. In 2008-2009, the Fund supported the production of more than 2,000 hours of high-quality television programs in French, English and Aboriginal languages.

In addition to supporting the delivery of diverse cultures via television, the Department also supported the delivery of varied artistic experiences in communities of all sizes across Canada. In 2008-2009, Arts Presentation Canada contributed to the activities of approximately 600 arts presenter organizations located in 236 different cities and towns throughout Canada. Funding encouraged program variety and interaction between artists and citizens, as well as professional development with the arts presenters community. In addition, funding supported the development of artistic presentation initiatives in rural and official language minority communities.

Canadian Heritage programs also helped community-based heritage organizations develop the organizational competencies and financial strategies needed to increase access to Canadian cultural experiences. One of these programs enabled the Canadian Heritage Information Network to deliver a series of workshops and presentations focused on the creation, presentation, management and preservation of digital cultural resources. The Department also invested in programs to build and improve accessibility to databases that preserve expressions of Canada's diverse heritage, cultures, languages and history. In 2008-2009, for instance, the Virtual Museum of Canada launched 71 new online exhibits.

Sport Canada continued to deliver sport programs and services to Canadian athletes and helped them demonstrate their excellence at domestic and international competitions through fair and ethical means. By showcasing their skills, work ethic and determination to the world, Canadian athletes reflect some of our most fundamental and cherished national values and qualities. Sport Canada programs also help athletes excel in order to inspire the next generation of Canadians achieve their goals and follow in their footsteps.

Details of the Department's results in the above areas are provided in the Program Activity section that follows.

Benefits for Canadians of Strategic Outcome 1

Canadians benefit from creating and accessing Canadian arts, culture and sport and from preserving and promoting Canada's heritage through an improved quality of life and strengthened connections with their fellow citizens. Ultimately, Canada's arts, culture, heritage and sport bring people together by promoting interaction, connection and the sharing of experience. They engender pride in our country, shape our sense of being Canadian and contribute to our diversity. Arts, culture, heritage and sport entertain and enlighten, inform and challenge, provoking dialogue about who we are and what we value.

Moreover, Canada's arts and culture sector contributes to the country's prosperity, accounting for some $46B in economic activity (3.8 percent of Canada's Gross Domestic Product)[14] and employing 662,000 highly skilled workers in 2007.[15] Canadians have volunteered an estimated 88 million hours at arts and culture organizations – equivalent to 46,000 full-time jobs, valued at $1.1B.[16]

2.1.1 Program Activity 1: Creation of Canadian Content and Performance Excellence

Description

Expression of culture starts with the creation of works and performance. Although excellence is what professional artists and high performance athletes strive for, this requires the development of a structure that provides support both domestically and internationally, at all levels of cultural and sport development. The Department of Canadian Heritage focuses on enabling creators to produce and athletes to perform by supporting the structure and cultural industries needed for high quality works and performances.

Financial and Human Resources Information

2008-2009 Financial Resources ($ millions)			2008-2009 Human Resources (FTEs)		
Planned Spending	Total Authorities	Actual Spending	Planned	Actual	Difference
351.3	362.5	352.1	403	332	71

[14] *Valuing Culture: Measuring and Understanding the Canadian Creative Economy*, The Conference Board of Canada, 2008. http://www.conferenceboard.ca/documents.aspx?did=2671

[15] Canadian Heritage estimate based on Statistics Canada data for cultural and overall employment in 2003. See *Economic Contribution of Culture to Canada's Provinces (2007).* http://www.statcan.gc.ca/pub/81-595-m/81-595-m2006037-eng.htm

[16] The Arts and Heritage in Canada: Access and Availability 2007, Phoenix Strategic Perspectives.

Expected Results

- Canadian content reflective of Canada's diverse society is created and produced for domestic and international markets.
- Canadians excel domestically and internationally in culture and sport.

To support the creation of Canadian content and foster performance excellence in 2008-2009, the Department engaged in ongoing activities and implemented the following Key Initiatives:

- Key Initiative 2 – Responding to the Evolving Canadian Broadcasting Environment.
- Key Initiative 3 – Adapting the Canadian Copyright Regime to Address Changing Domestic and International Challenges.
- Key Initiative 4 – Reviewing the Canadian Periodical Policy.
- Key Initiative 14 – Investing in Athlete Support, Strategic Opportunities and Promotional Activities in Preparation for the 2010 Olympic and Paralympic Winter Games in Vancouver-Whistler.
- Key Initiative 15 – Implementing the Canadian Heritage Sport Fund

For further information on these Key Initiatives, please see Appendix A online at http://www.pch.gc.ca/pc-ch/publctn/mindep-eng.cfm.
For more information on Transfer Payment Programs above $5M, please see Table 3 (Details on Transfer Payment Programs).

Performance Analysis

Arts and Cultural Industries

Content created by Canadian artistic and cultural industries in 2008-2009 was reflective of Canada's diverse society. This section highlights selected successes and results related to the creation and performance accomplishments of the Department's arts and cultural programs and policies.

The Canadian music, film, magazine and interactive digital media industries benefited from the Department's support through its policies and programs. The Canada Music Fund led to the creation of over 350 diverse albums by Canadian creators, artists and entrepreneurs. The Canadian film industry saw an investment of over $64.7M through the Department's Canada Feature Film Fund, administered by Telefilm Canada, which supported a total of 41 projects: 21 in French and 20 in English. With respect to magazines, the Canada Magazine Fund also supported the production of approximately 113,000 pages of Canadian content in 196 titles.

Interactive digital cultural products and content were created and used by Canadians. The Canada New Media Fund (CNMF) and the Canadian Culture Online (CCO) Program supported the creation of over 190 interactive products combined. For example, CCO's Gateway and Partnerships Funds provided $9M in support of 49 content creation and access projects aimed to

allow Canadians of all ages to access Canadian-created content that reflects our diverse cultures and heritage. The CNMF supported 123 projects, for a total investment of $11.6M. In addition, via the New Media Research Networks Fund and the New Media R&D Initiative, the Department contributed $3.1M to five Research and Development projects and initiatives that are developing cutting-edge technological tools to create, manage, and distribute Canadian digital cultural content.

In March 2009, the Government announced the creation of the Canada Media Fund, a public-private partnership that reallocated $14.3M from the CNMF and $120.4M from the Canadian Television Fund, which together represent an investment of $134.7M. The role of the Canada Media Fund will be to support both traditional television content as well as interactive digital content, ensuring the long-term viability and relevance of the broadcasting industry by linking audiences across platform choices. Canadian viewers will have better access to Canadian programming on all media platforms. More information on the Canada Media Fund is available online at:
http://pch.gc.ca/pc-ch/infoCntr/cdm-mc/index-eng.cfm?action=doc&DocIDCd=CJM082271.

Sport
Canadian Heritage continued to support sport organizations and athletes across the country. In 2008-2009, Sport Canada supported 56 National Sport Organizations, 15 Multisport Service Organizations and seven other non-governmental organizations. The Sport Canada Hosting Program provided opportunities for 2,692 Canadian athletes to participate in international sport events, up from 847 in 2007-2008. Sport Canada provided over $26.5M in Athlete Assistance Program grants and funded over 1,770 carded athletes and provided tuition support of $2.1M for 668 current and former carded athletes.

Sport Canada worked to improve performance by Canadian athletes at the highest level of competition (a priority area is to prepare Canadian athletes for the 2010 Olympic and Paralympic Winter Games in Vancouver and Whistler). In winter sports, Canada ranked second in the world based on 101 medals won during the rolling four-year period of 2005-2008, compared with 94 medals won during the 2004-2007 period – also a second-place ranking. In summer sports, Canada ranked 16th in the world based on 59 medals won during the rolling four-year period of 2005-2008, which compares with 53 medals won from 2004-2007 – a 17th place ranking.[17]

In its aim to advance Canadian interests, values and ethics in sport, Sport Canada continued to work with partner organizations to ensure athletes abide by the fair and ethical standards expected of them as ambassadors to their respective sports. In 2008-2009, 3,951 doping tests were conducted by the Canadian Centre for Ethics in Sport (CCES). Some 2,878 of those tests were conducted by CCES as part of the Canadian Anti-Doping Program. In 2008-2009, 17 Canadian athletes were sanctioned for anti-doping violations.

[17] This data is based on Sport Canada's *Annual Olympic Ranking Index of Nations*. The *Index* is based on results per nation across all Olympic events at Olympic Games and World Championships, over a four-year time frame. The *Index* is produced annually – at the end of each calendar year, once the Olympic Games and/or World Championships of that year have been completed. The results are aggregated with the results of the three previous years to produce a comprehensive four-year cycle of results across all Olympic events. For summer sports, this represents approximately 1,000 events over a four-year period; for Winter sports, almost 300 events.

Benefits for Canadians

The creation of Canadian content and performance excellence contributes to the quality of our cultural and civic lives. Canadians of all ages benefit from Department of Canadian Heritage programs and policies that support the creation of this content and performance excellence. These investments enable Canadians, along with citizens of other countries, to access and appreciate the high-quality and unique contributions of Canadian creators and athletes.

2.1.2 Program Activity 2: Sustainability of Cultural Expression and Participation

Description

Cultural life rests on the continued existence of an intricate network of institutions, not-for-profit organizations, corporations, volunteers, professionals and audiences. This network is both resilient – it relies on considerable dedication, experience and talent – and fragile. Some of the crucial elements of the chain are vulnerable to investment patterns, market failures, foreign competition, technological changes, labour strains and international trade rules and agreements. As an integral part of the network, the Department of Canadian Heritage fosters the sustainability of the many organizations, cultural industries, entrepreneurs, and artistic and athletic performance events comprising this rich ecosystem. It does so by assisting them to increase their ability to attract investment, achieve adequate copyright protection, present to a Canadian audience, pursue international opportunities and build organizational partnerships.

Financial and Human Resources Information

2008-2009 Financial Resources ($ millions)			2008-2009 Human Resources (FTEs)		
Planned Spending	Total Authorities	Actual Spending	Planned	Actual	Difference
188.1	195.9	168.2	597	629	- 32

Expected Results

- Vibrant cultural and sport sectors in which Canadian cultural expression and participation can thrive and remain relevant at home and abroad.

To help ensure the sustainability of cultural expression and participation in 2008-2009, the Department pursued its ongoing activities and implemented the following Key Initiatives planned in its *2008-2009 Report on Plans and Priorities*.

- Key Initiative 1 – Implementing Supplementary Funding to the Arts Presentation Canada Program for Professional Arts Festivals.

- Key Initiative 3 – Adapting the Canadian Copyright Regime to Address Changing Domestic and International Challenges.
- Key Initiative 4 – Reviewing the Canadian Periodical Policy.
- Key Initiative 14 – Investing in Athlete Support, Strategic Opportunities and Promotional Activities in Preparation for the 2010 Olympic and Paralympic Winter Games in Vancouver-Whistler.

For further information on these initiatives, please see Appendix A online at http://www.pch.gc.ca/pc-ch/publctn/mindep-eng.cfm.

For more information on Transfer Payment Programs above $5M, please see Table 3 (Details on Transfer Payment Programs).

Performance Analysis

Arts and Cultural Industries

The Canadian arts and culture sector continued to be vibrant and dynamic as it adapted to the ever-changing external environment and the economic crisis that emerged in 2008-2009. In addition to the creation of the Canada Media Fund described previously, the Department increased funding capacity in its existing programs and responded to the changing needs of the periodical industry with the announcement of the Canada Periodical Fund. This section highlights selected sustainability accomplishments of the Department's programs and policies relating to the arts, music, books, and magazines.

In 2008-2009, applicants to the Endowment Incentives component of Canadian Arts and Heritage Sustainability Program noted a 25-percent decrease in private-sector donations. Arts organizations, however, increased their self-reliance by continuing to build their endowments to ensure long-term sustainability. Although the number of applications to the Endowment Incentive component decreased, the amount requested from applicants remained high. The program matched $0.723 for every dollar raised from the private sector for endowment funds of qualifying arts organizations.

The Canada Music Fund continued to assist established Canadian sound recording firms in the transition to the Internet and the development of international markets. Recipients of the Music Entrepreneur Component of the Fund reported that digital sales now account for over 22 percent of their total sales, up from 6 percent in 2005-2006.

Departmental programs also reinforced the capacity of the Canadian book industry to produce and market Canadian-authored books. The Book Publishing Industry Development Program provided support to more than 50 businesses and organizations across the Canadian book industry. Funding was provided for a variety of projects that encouraged the development of skills and knowledge and helped build capacity and create efficiencies in the industry (e.g., professional development, internships, technology-drive infrastructure projects, etc.).

In 2008-2009, the Department completed a review of the existing periodical programs and announced the creation of the new Canada Periodical Fund. With respect to sustainability, **Error!**

Hyperlink reference not valid.the new program aims to maintain support for the industry and help retain jobs as the industry is affected by the current economic slowdown, reallocate funding to small and mid-sized titles in order to support diversity, and provide greater flexibility so that publishers can manage funds strategically, including the flexibility to enrich their Web content.

Heritage
Community-based heritage organizations developed their organizational competencies and financial strategies to provide Canadians with access to quality cultural experiences. In 2008-2009, through the Canadian Arts and Heritage Sustainability Program (CAHSP), project funding assisted approximately 35 percent of recipients to improve their financial self-sufficiency, and the remaining 65 percent to improve their management practices. Funding was also provided to the Canadian Museums Association as it works to strengthen the recognition, growth and stability of the museum sector.

Canadian Heritage professionals continued to acquire the skills necessary for the creation, presentation, management and preservation of digital heritage for the educational benefit of all Canadians. In 2008-2009, the Canadian Heritage Information Network (CHIN) delivered 32 workshops or presentations, and organized two international events: the UNESCO/ International Committee for Audio-Visual, Images and Sound New Technologies (AVICOM) conference in Québec, and the two-day Canada-China Digital Heritage Symposium at the Canada Pavilion in Beijing. CHIN also undertook an extensive redesign and enhancement of its website for heritage professionals and volunteers (for launch in the summer of 2009).

2010 Winter Games
The Department contributed to the advancement of international cultural and sport agendas. Preparation for the 2010 Winter Games is in its advanced stages and will provide sustained legacies across Canada. The 2010 Federal Secretariat collaborated with both the Beijing and Vancouver Games Organizing Committees to develop programming for federal departments participating in the Official Observer Programs, which are key components of the Olympic Games Knowledge Management Program led by the International Olympic Committee. In addition, the 2010 Federal Secretariat coordinated the Mascot 2010 kiosk and athlete appearances throughout Canada, and organized and delivered one-year countdown events in Ottawa and Whistler for the 2010 Olympic Winter Games and in Ottawa and Valcartier for the 2010 Paralympic Winter Games.

International and La Francophonie

The Department plays an active role in international norms and standard-setting agreements to ensure these agreements reflect the interest of Canadians. The Department continued its activities to promote and implement the UNESCO *Convention for the Protection and the Promotion of the Diversity of Cultural Expressions*. This Convention is an international legal instrument that reaffirms the rights of countries to take measures in support of culture, while recognizing the dual social and economic nature of cultural goods and services.

International Francophonie events showcased Canadian culture and talent. Canada successfully hosted the 12th Francophonie Summit in Québec City from October 17 to 19, 2008. At the Summit, the Department of Canadian Heritage participated in the drafting of the Québec City Declaration and the Resolution on the French Language. Through the Official Languages Support Program, the Department also invested nearly $2.7M to support related cultural projects that promoted a strong and diverse Canadian Francophonie. Particular emphasis was placed on projects that promoted francophone minority communities and Canadian francophone youth.

Through TV5MONDE and TV5 Québec Canada, Canada continued to showcase diverse francophone Canadian content throughout the world and offered Canadians a window to the international Francophonie. As Chair of the Conference of TV5MONDE Ministers, the Government of Canada played a leading role in promoting the signing of a new agreement by the five partner governments to help TV5 better position itself in the global television environment. The Government of Canada also announced additional funding of $25M over five years for TV5MONDE and TV5 Québec Canada. This additional investment will enable TV5 to modernize its activities and expand its broadcasting on new platforms.

Benefits for Canadians

Canadians benefit from Department of Canadian Heritage programs that foster the sustainability of independent organizations that produce, support, display and distribute Canadian cultural content. This support promotes and helps to sustain the vibrant and participatory cultural, artistic and sport sectors in Canada and on the international scene.

2.1.3 Program Activity 3: Preservation of Canada's Heritage

Description

Canadians want their stories and history to be safeguarded for future generations. The Department of Canadian Heritage plays a leading role in facilitating the preservation of and access to cultural works and archival materials of national importance, including film, music, Aboriginal languages, Aboriginal stories and national cultural artefacts and archives.

Financial and Human Resources Information

2008-2009 Financial Resources ($ millions)			2008-2009 Human Resources (FTEs)		
Planned Spending	Total Authorities	Actual Spending	Planned	Actual	Difference
39.8	44.4	46.3	215	248	- 33

Expected Results

- Canada's diverse heritage is preserved.

To preserve Canadian heritage in 2008-2009, the Department pursued its ongoing activities and implemented the following Key Initiative planned in its *2008-2009 Report on Plans and Priorities*.

- Key Initiative 5 – Moving Forward on the Canadian Museum for Human Rights.

For further information on this initiative, please see Appendix A online at http://www.pch.gc.ca/pc-ch/publctn/mindep-eng.cfm.

For more information on Transfer Payment Programs above $5M, please see Table 3 (Details on Transfer Payment Programs).

Performance Analysis

Heritage

All activities in 2008-2009 contributed to the preservation of Canada's diverse heritage. Support was provided to heritage organizations to preserve Canada's cultural collections so that they remain accessible to Canadians over time.

The Canadian Conservation Institute (CCI) continued to provide domestic and international access to its research, publications, expert services and training on the preservation of material cultural heritage. In 2008-2009, CCI conducted 65 projects in Research and Development, provided 1,339 instances of expert services and advice, and offered 18 training opportunities to 372 professionals and workers from the heritage community. CCI achieved the expected result of accessing and disseminating conservation and preservation knowledge by improving and upgrading its main Web site. Since the launch of the Conservation Resource Centre on its Web site in December 2008, 157,059 visitors consulted 362 online documents and tools such as the Preservation Framework Online (52,851). The number of Web visitors for the CCI Notes online quadrupled from 14,324 in 2007-2008 to 58,844 in 2008-2009.

Another significant accomplishment was the Royal Assent to the legislation to create the new Canadian Museum for Human Rights. The first Board of Trustees for the Museum was appointed in August 2008.

Aboriginal Living Cultures
Projects were undertaken to preserve and promote Aboriginal languages and cultures. A contribution agreement with the Congress of Aboriginal Peoples provided funding for National Aboriginal Day events in the National Capital Region that included an educational event attended by 1,540 students at the Canadian Museum of Civilization, the Summer Solstice Arts Festival on Victoria Island with 6,500 visitors, and six community events in the National Capital Region that attracted approximately 4,200 people.

Contribution agreements with 13 Aboriginal communications societies enabled the production and broadcasting of original television and radio programs that included over 21,232 hours of radio programming and 191 hours of television programming in 29 Aboriginal languages in addition to English and French. Moreover, the contribution agreement with the National Aboriginal Achievement Foundation supported the production and television broadcast of the National Aboriginal Achievement Awards, which were bestowed to 15 recipients. The awards show was attended by over 2,000 people and was broadcast on the Aboriginal Peoples Television Network (APTN) and the Global Television network.

Benefits for Canadians

Canadians benefit from Department of Canadian Heritage programs that foster the preservation of Canadian content in French, English and a variety of Aboriginal languages. The Canadian Conservation Institute continued to play a role in supporting members of Canada's heritage community through information and services on the preservation of cultural heritage. These and other programs build archived inventory and preserve Canada's cultural heritage for future generations.

2.1.4 Program Activity 4: Access to Canada's Culture

Description

Access to Canada's culture can take a variety of forms for participants: reading, attending exhibitions or performances, learning through the Internet, listening to radio, watching films or television, visiting heritage sites, etc. The Department of Canadian Heritage helps to create the conditions for wide access and participation. The Department focuses on facilitating access to the wide array of cultural experiences, bridging challenges such as distance, community size, language and ethno-cultural diversity. The primary vehicles for engaging Canadians in cultural participation are arts activities, mass media, and heritage sites and events.

Financial and Human Resources Information

2008-2009 Financial Resources ($ millions)			2008-2009 Human Resources (FTEs)		
Planned Spending	Total Authorities	Actual Spending	Planned	Actual	Difference
210.6	204.7	181.7	381	327	54

Expected Results

- Canadians have access to and participate in a diverse range of Canadian cultural experiences.

To ensure and increase Canadians' access to Canada's culture in 2008-2009, the Department pursued its ongoing activities and implemented the following Key Initiatives planned in its *2008-2009 Report on Plans and Priorities:*

- Key Initiative 1 – Implementing Supplementary Funding to the Arts Presentation Canada Program for Professional Arts Festivals.
- Key Initiative 4 – Reviewing the Canadian Periodical Policy.
- Key Initiative 5 – Moving Forward on the Canadian Museum for Human Rights.

For further information on these initiatives, please see Appendix A online at http://www.pch.gc.ca/pc-ch/publctn/mindep-eng.cfm.

For more information on Transfer Payment Programs above $5M, please see Table 3 (Details on Transfer Payment Programs).

Performance Analysis

Arts and Cultural Industries
In 2008-2009, Canadians had access to and participated in artistic and cultural experiences showcasing creativity, diversity and innovation.

Arts Presentation Canada provided funding to 600 professional arts festivals, series presenters and presenter support organizations to give Canadians increased access to a variety of music, dance, theatre, visual arts, literature and media arts experiences. Seen as important contributors to the dynamism of communities, these experiences reached diverse audiences: 66 percent reached culturally diverse audiences, 72 percent reached young audiences, 32 percent reached Aboriginals, 39 percent reached Canadians in rural or remote regions and 37 percent reached official language minority communities.

Publishers supported by the Book Publishing Industry Development Program in 2008-2009 achieved $350M in book sales in Canada and $103M in export sales (to almost 100 international markets), for a total of $453M. This represents a 6-percent inflation-adjusted increase over the last

five years, demonstrating that Canadian and international readers continue to seek out and consume Canadian books in strong and growing numbers.

The Publications Assistance Program provided postal subsidies to 1,130 Canadian periodicals, enabling the distribution to Canadians of over 183 million copies of magazines and non-daily newspapers that reflect the diverse linguistic and cultural fabric of the country. As noted above (Program Activity 2), this program and the Canada Magazine Fund will be replaced in 2010-2011 with the Canada Periodical Fund.

Music events promoted Canadian artists and creators and allowed industry members to share their knowledge. CD sales under the Music Entrepreneur Component of the Canada Music Fund have decreased by 24 percent since the previous year, but full-length album download and single track sales have increased by 31 percent and 91 percent respectively.

Heritage

Canadian Culture Online (CCO) supported Canadians' greater access to and participation in interactive digital resources that reflect our diverse heritage, cultures, languages and history. In 2008-2009, the Virtual Museum of Canada (VMC) launched 71 new online exhibits and issued 39 contracts to museums for the development of digital heritage content. An extensive redesign and enhancement of the VMC portal was also undertaken for launch in May 2009 (the VMC portal is online at: http://www.museevirtuel-virtualmuseum.ca/index-eng.jsp). In addition, CCO supported 49 other interactive digital resources that allowed Canadians of all ages to access content that reflects our cultures and heritage in both official languages, all of which attract different audiences. For example, during 2008-2009, the number of museums and other heritage institutions participating in the VMC initiative reached 1,348. These institutions have launched a cumulative total of 486 online exhibits and contributed a cumulative total of 686,365 images of museum objects that are being accessed by millions of Canadians.

In 2008-2009, travelling exhibitions showcasing a diversity of Canadian and international heritage collections were presented across Canada. The Museums Assistance Program (MAP) funded 83 projects supporting the production and circulation of domestic travelling heritage exhibitions. MAP also supported 21 projects focused on preserving and presenting Aboriginal heritage, and 72 projects to help museums adopt sound professional policies and practices and heritage service organizations to develop resources or services for multiple museums. During the same period, three domestic and four international major travelling exhibitions shown in Canada were indemnified through the Canada Travelling Exhibition Indemnification Program. This program assumes financial risk for damage or loss of objects in eligible travelling exhibitions.

In addition, cultural property of significance to Canada was preserved and made accessible in public collections for the benefit of all Canadians. In 2008-2009, the Movable Cultural Property Program processed 856 applications for certification of cultural property for income tax purposes, for a total fair market value of $145M. Concurrently, Canada respected its international cultural property obligations, resulting in the successful return of three bracelets to Mali and three statues to Nigeria.

Benefits for Canadians

Department of Canadian Heritage programs and policies help to facilitate access for all citizens to Canada's diverse culture and heritage in a variety of genres and languages. These programs and policies improve access to arts, culture and heritage by helping overcome related challenges, such as distance, language and ethno-cultural diversity.

2.2 Strategic Outcome 2

Canada is an inclusive society built on inter-cultural understanding and citizen participation

Description of Strategic Outcome 2

The Department's activities focus on inclusion and participation in Canadian life while reinforcing core values and shared citizenship. The Department also works to connect Canadians across their differences through inter-cultural exchange, helping to reduce the tensions that could otherwise divide us and to respond to both the challenges and opportunities of an increasingly diverse society. When Canadians come together in acceptance of their differences, cultural expression becomes richer in quality and quantity, new audiences can be reached, institutions can be more responsive and sustainable, and opportunities for excellence in all cultural spheres are maximized.

Financial and Human Resources Information (Strategic Outcome 2)

2008-2009 Financial Resources ($ millions)			2008-2009 Human Resources (FTEs)		
Planned Spending	Total Authorities	Actual Spending	Planned	Actual	Difference
637.0	656.8	645.6	757	848	- 90

Results of Strategic Outcome 2: Canada is an inclusive society built on intercultural understanding and citizen participation.

A number of Canadian Heritage activities undertaken in 2008-2009 helped strengthen Canadians' sense of identity. To foster an appreciation of Canada's history, for instance, the Department invested in celebrations of three important events: the 400th anniversary of the founding of Québec City, the 250th anniversary of the introduction of representative democracy in Nova Scotia, and the 150th anniversary of the establishment of the Crown Colony of British Columbia. These celebrations brought Canada's diverse communities, including official language minority groups, closer together.

The Young Canada Works Program promoted the use of official languages, supported heritage institutions and engaged Aboriginal urban youth. During 2008-2009, the program provided approximately 2,800 youth across Canada with job opportunities. More than 1,800 of these opportunities involved summer students working for heritage organizations – an increase of 203 over the previous year.

The Department of Canadian Heritage supported 230 projects in communities across Canada that provided Aboriginal youth with opportunities to learn about their heritage and culture through culturally focused programming that strengthens their attachment to their identity and enables them to fully participate in Canadian society. This was accomplished by supporting community organizations, with the assistance of Aboriginal youth advisory committees.

Several activities supported by the Department expanded the use of official languages in communities across Canada. During 2008-2009, more than 2.4 million young Canadians participated in second-language learning programs.

Sport Canada initiatives reached a wide range of Canadian society and encouraged participation and interaction between Canadians at all levels of sport. With attention to the unique opportunities generated by sport activities in Canada, the Department promotes diversity as a means of enhancing intercultural experiences and understanding.

A series of Canadian Heritage programs delivered during 2008-2009 helped boost public awareness of multiculturalism by recognizing the experiences of ethno-cultural communities affected by historical wartime and immigration policies. In October 2008, the Department of Citizenship and Immigration assumed responsibility for all federal multicultural programming.

Benefits for Canadians of Strategic Outcome 2

A sense of national identity contributes to inclusiveness and social cohesion and the ability to compete successfully in the global economy. During 2008-2009, Canadian Heritage programs fostered a strong sense of identity by celebrating Canada's many diverse communities and encouraging participation in sport and the use of official languages. Key accomplishments include support for the celebrations of several key anniversaries and for young Canadians interested in travelling to other regions of the country to work in another official language. Canadian Heritage programs also enabled dozens of Aboriginal communities to celebrate and preserve their unique cultures and languages.

2.2.1 Program Activity 5: Promotion of Inter-cultural Understanding

Description

The Department of Canadian Heritage fosters inter-cultural understanding by generating opportunities for Canadians to share experiences and learn about each other's cultures. One of the ways this is done is through the promotion of linguistic duality and of learning Canada's two official languages. The Department also supports initiatives that promote cross-cultural understanding within and between communities. With attention to the unique opportunities generated by sport activities in Canada, the Department promotes diversity as a means of enhancing intercultural experiences and understanding.

Financial and Human Resources Information

2008-2009 Financial Resources ($ millions)			2008-2009 Human Resources (FTEs)		
Planned Spending	Total Authorities	Actual Spending	Planned	Actual	Difference
121.5	122.6	134.9	104	129	- 25

Expected Results

- By promoting intercultural understanding, the Department expects to foster a society where Canadians interact across diverse communities and value the diversity and linguistic duality of Canadian society.

To promote intercultural understanding in 2008-2009, the Department pursued its ongoing activities and implemented the following Key Initiative planned in its *2008-2009 Report on Plans and Priorities.*

- Key Initiative 13 – Implementing New Support for Official Languages.

For detailed information on the results achieved under this initiative, please see Appendix A online at http://www.pch.gc.ca/pc-ch/publctn/mindep-eng.cfm.

For more information on Transfer Payment Programs above $5M, please see Table 3 (Details on Transfer Payment Programs).

Performance Analysis

Official Languages
Canadians recognize and support linguistic duality, have a better understanding and appreciation of its benefits, and accept the rights of linguistic minorities. During 2008-2009, the Department's investments supported hundreds of cultural festivals and exhibits and sporting events in towns and cities across the country. In addition, a series of educational, employment and exchange programs provided Canadians with opportunities to increase their knowledge of, appreciation for, and fluency in French and English.

In addition, more Canadians have a working knowledge of both official languages than ever before. Over 5.4 million Canadians participated in second-language learning programs in 2006, compared to 5.2 million in 2001.

Multiculturalism
Multiculturalism efforts promoted the full and equitable participation of individuals and communities of all origins in the continuing evolution and shaping of all aspects of Canadian society, and strive to eliminate any barriers to that participation. On October 30, 2008, responsibility for multiculturalism (including the implementation of the *Canadian Multiculturalism Act)* was transferred from the Minister of Canadian Heritage to the Minister of Citizenship and Immigration.

Benefits for Canadians

Department of Canadian Heritage programs provide opportunities for Canadians to share a variety of cultural and historical experiences, and to increase their appreciation for both official languages. Canadians benefit from these programs by developing a deeper understanding of, and appreciation for, Canada's cultural diversity and linguistic duality.

2.2.2 Program Activity 6: Community Development and Capacity-Building

Description

Aboriginal and official language communities play a uniquely important role in Canada as part of the fabric that has shaped Canadian society since its beginning. The Department of Canadian Heritage supports the development of Aboriginal organizations with programs that build on the cultural strengths of Aboriginal peoples and recognize the role they play in meeting the challenges faced. The Department of Canadian Heritage also supports the development of official language minority communities by enhancing their participation in different sectors of society and by working to ensure their vitality in all parts of the country.

Financial and Human Resources Information

2008-2009 Financial Resources ($ millions)			2008-2009 Human Resources (FTEs)		
Planned Spending	Total Authorities	Actual Spending	Planned	Actual	Difference
252.9	253.9	247.2	148	161	- 13

Expected Results

- This Program Activity seeks to advance the cultural vitality of Canada's official language minority and Aboriginal communities.

To promote community development and capacity building in 2008-2009, the Department pursued its ongoing activities and implemented the following Key Initiative planned in its *2008-2009 Report on Plans and Priorities*:

- Key Initiative 13 – Implementing New Support of Official Languages.

For detailed information on the results achieved under this initiative, please see Appendix A online at http://www.pch.gc.ca/pc-ch/publctn/mindep-eng.cfm.

For more information on Transfer Payment Programs above $5M, please see Table 3 (Details on Transfer Payment Programs).

Performance Analysis

Aboriginal Partners
As explained in Section 1.1.4 of this Report (Machinery of Government Changes), this component of the Aboriginal Peoples' Program was transferred in April 2007 to the Department of Indian and Northern Affairs and to the Office of the Federal Interlocutor for Métis and Non-Status Indians.

Official Languages
The Development of Official Language Communities Program allowed signing of 35 federal-provincial/territorial education agreements (more than $249M).

Members of minority communities had greater access to programs and services in their languages by community organizations, provincial/territorial governments, municipalities and federal departments and agencies. They also had greater access to quality education in their language in their communities. However, important challenges remain.

Grants and contributions of $68M provided by the Community Life component of the Development of Official Language Communities Program to official language minority communities (including provinces and territories) has helped with the implementation of community development projects for some $43M, as well as the conclusion of 18 federal-provincial/territorial French-language services agreements for around $23M, and youth initiatives for close to $2M.

The Young Canada Works enabled more than 2,500 youth to improve their job skills and knowledge of Canada's official languages and heritage. Most worked for local heritage organizations.

In June 2008, the Government announced its *Roadmap for Canada's Linguistic Duality*, which included a series of new investments towards the development of official language minority communities. More detailed information is available online at: http://www.pch.gc.ca/pgm/slo-ols/pubs/08-13-LDL/index-eng.cfm.

Also in June 2008, the Government announced the implementation of the new Language Rights Support Program for 2009-2010 focusing on awareness and alternative dispute resolution, along with litigation support. This new program will have an annual budget of $1.5M and will target

constitutional language rights. More detailed information is available online at: http://www.pch.gc.ca/pgm/lo-ol/pgm/pubs/padl-lrsp/101-eng.cfm.

In September 2008, the Governor-in-Council received petitions pursuant to section 28 of the *Broadcasting Act* asking to set aside or refer back to the Canadian Radio-television and Telecommunications Commission (CRTC) Broadcasting Decision 2008-222 in which the CRTC approved broadcasting license applications to operate new FM radio stations to serve Ottawa and Gatineau. On December 10, 2008, the Governor-in-Council referred the decision back to the CRTC, and, in doing so, the Government publicly recognized radio's contribution to the vitality of Anglophone and Francophone minority communities and highlighted the CRTC's obligations towards official language minority communities. The CRTC is expected to issue its decision in June 2009 (more information is available online at: http://www.gazette.gc.ca/rp-pr/p2/2008/2008-12-10/pdf/g2-14225.pdf).

As an element of the *Roadmap for Canada's Linguistic Duality*, the Government of Canada issued a request, pursuant to section 15 of the *Broadcasting Act*, that the CRTC examine and report on the availability of official language broadcasting services available to official language minority communities and making cultural connections within society. On March 30, 2009 the Canadian Radio-television and Telecommunications Commission (CRTC) published its *Report to the Governor-in-Council on English- and French-Language Broadcasting Services in English and French Linguistic Minority Communities in Canada*. The Government will take into account the report's findings and recommendations as part of its commitment to the promotion of both official languages and access for Canadians to quality French and English broadcasting services across Canada (the CRTC report is available online at: http://www.crtc.gc.ca/eng/BACKGRND/language/ol0903-lo0903.htm).

Benefits for Canadians

Canadians benefit from vibrant, sustainable official language minority communities. Department of Canadian Heritage programs help official language minority communities acquire the resources and expertise needed to thrive. These program investments promote the sustainability of community organizations devoted to maintaining Canada's cultural diversity and linguistic duality.

2.2.3 Program Activity 7: Participation in Community and Civic Life

Description

An inclusive society means that all Canadians recognize and exercise their responsibilities to Canada and Canadian society. The Department of Canadian Heritage programs and activities contribute to this goal by helping to address some of the key impediments to community and civic participation. This is done through initiatives that educate Canadians about the country and their citizenship, both at home and abroad, while helping to educate the rest of the world about Canada. It is also achieved through the development of sport participation and sporting organizations that are built on volunteerism in communities. Targeted measures for ethno-cultural and ethno-racial

communities assist these groups to more effectively participate in all aspects of Canadian life. Targeted measures for Aboriginal communities, including Aboriginal youth and women, support the participation of Aboriginal peoples and build upon Aboriginal cultures.

Financial and Human Resources Information

2008-2009 Financial Resources ($ millions)			2008-2009 Human Resources (FTEs)		
Planned Spending	Total Authorities	Actual Spending	Planned	Actual	Difference
262.6	280.3	263.5	506	558	- 52

Expected Results

- As a result of the activities that foster participation, Canadians will become more engaged in Canada's communities and civic life.

To promote and improve participation in community and civic life in 2008-2009, the Department pursued its ongoing activities and implemented the following Key Initiatives planned in its *2008-2009 Report on Plans and Priorities:*

- Key Initiative 6 – Supporting the Québec 2008 Anniversary Celebrations.
- Key Initiative 7 – Implementing the Building Communities Through Arts and Heritage Program for Local Community Festival and Commemorations.
- Key Initiative 8 – Supporting Canadian Participation at Expo 2010 in Shanghai.
- Key Initiative 9 – Supporting Celebrations to Mark the 150th Anniversary of the Crown Colony of British Columbia.
- Key Initiative 10 – Supporting Activities Related to the 250th Anniversary of Representative Government in Nova Scotia (Democracy 250).
- Key Initiative 11 – Developing Next Steps for the Community Historical Recognition Program and the National Historical Recognition Program.
- Key Initiative 12 – Moving Forward on the Global Centre for Pluralism.
- Key Initiative 14 – Investing in Athlete Support, Strategic Opportunities and Promotional Activities in Preparation for the 2010 Olympic and Paralympic Winter Games in Vancouver-Whistler.
- Key Initiative 15 – Implementing the Canadian Heritage Sport Fund.

For detailed information on the results achieved under these initiatives, please see Appendix A online at http://www.pch.gc.ca/pc-ch/publctn/mindep-eng.cfm.

For more information on Transfer Payment Programs above $5M, please see Table 3 (Details on Transfer Payment Programs).

Performance Analysis

Multiculturalism and Citizen Participation
Canadians had many opportunities to demonstrate their involvement in Canada's communities and civic life. They participated in educational and engagement initiatives that recognized the importance of diversity in Canada, improved intercultural understanding, and addressed racism and discrimination. Public awareness of multiculturalism was increased through activities that recognized the experiences of ethno-cultural communities affected by historical wartime measures and/or historical immigration restrictions or prohibitions. Management of this file now rests with Citizenship and Immigration Canada.

Canadians' knowledge of their history was broadened by their participation in initiatives commemorating the 400th anniversary of Québec City (the first permanent Francophone settlement in North America) and the 150th anniversary of the Crown Colony of British Columbia. In addition, through the Democracy 250 initiative that marked the 250th anniversary of the establishment of representative government in Nova Scotia, Canadians – especially youth – had opportunities to enhance their knowledge of the importance of Canada's democracy, including sacrifices made by veterans to sustain our democracy.

Canada's strategic interests abroad were broadened and asserted through participation at international expositions, including preparations for the upcoming 2010 exposition in Shanghai, China.

Canadians also had continued access to information on norms and standards for the promotion and protection of human rights in Canada. Through ongoing federal-provincial/territorial consultation, governments were able to take human rights standards into consideration when developing their social policies and programs. In 2008-2009, working with other federal departments, provinces, territories, civil society and Aboriginal organizations, the Department of Canadian Heritage coordinated the development of Canada's first report to the United Nations Human Rights Council under its Universal Periodic Review.

Sport and 2010 Winter Games
Sport Canada continued its efforts to increase opportunities for all Canadians to participate in sport, including targeted underrepresented groups. Sport Canada funded Sport Participation Development Initiatives (for individuals both with and without disabilities) and Sport Participation Projects, one of which included an Aboriginal project, and five other non-governmental organizations.

Sport Canada negotiated bilateral agreements on a matching-funds basis with all 13 provincial/territorial governments to advance the goals of the *Canadian Sport Policy*. These agreements support grassroots projects to improve sport participation opportunities for children and youth, Aboriginal peoples and underrepresented groups. Agreements in place in 2008-2009 included 13 Generic agreements, 12 Aboriginal sport agreements and 11 agreements to support

team travel to the North American Indigenous Games (NAIG). In total, Sport Canada provided $6M in funding for the Generic, Aboriginal and NAIG team travel bilateral agreements. The 2008 Arctic Winter Games, with $400K in contributions from Sport Canada, generated approximately $13M in economic activity for the Northwest Territories (80 percent in occurring in Yellowknife), and generated $3.7M in wages and salaries in the Territory.[18] The 2008 North American Indigenous Games, with $3.5M in contributions from Sport Canada, attracted more than 12,000 athletes, cultural participants and spectators to the Cowichan Valley. The total economic activity supported by the event was $34.3M, supporting $12.7M in wages and salaries throughout the province. In the Cowichan Valley, a total of $8.3M in wages and salaries and 254 jobs were supported by the event.[19] Sport Canada also contributed an additional $0.9M for the transportation needs of Aboriginal athletes attending the Games.

The 2010 Federal Secretariat provided support for the 2009 "Aboriginal Athletes in Sport" Poster Series. This poster series aims to increase, inspire and encourage sport participation among Aboriginal peoples in Canada and to celebrate and recognize existing Aboriginal sport athlete role models. The poster series was distributed to all schools in Canada along with lesson starters for educators to develop education planning modules that foster and embrace cultural diversity.

Aboriginal Communities

The Department fostered advancements for many aspects of Aboriginal communities, women and youth beyond sports. Grant and contribution agreements with Aboriginal women's organizations gave Aboriginal women access to 45 projects in communities across Canada that focused on cultural development, social development and community engagement, Aboriginal self-government and family violence. Contribution agreements provided funding for Aboriginal youth to have access to programming that incorporates Aboriginal values, cultures and traditional practices into programs and activities designed to help them make positive life choices and improve their social, economic and personal prospects. Some 230 projects supported by youth committees in communities across Canada provided Aboriginal youth with the opportunity to learn about their heritage, culture and identity, and build self-confidence and a sense of pride in being an Aboriginal person, leading to better leadership citizenship skills and ability to fully participate in Canadian society.

A contribution agreement with the National Aboriginal Achievement Foundation provided funding for 34 scholarships to Aboriginal post-secondary students. Career fairs, which included 90 workshops, were held in Iqaluit and Winnipeg and were attended by some 1,300 students in Grades 9 to 12.

Canadian Heritage established a transfer agreement with the National Association of Friendship Centres (NAFC) providing core funding to 116 friendship centre organizations across Canada. This support enabled these centres to serve the urban Aboriginal population through a network of Aboriginal Friendship Centres, whose key activities focused on social development and community engagement through more than 1,167 programs across Canada. A contribution agreement with the National Association of Friendship Centres to administer Young Canada Works for Aboriginal Urban Youth provided employment in friendship centres across Canada to

[18] Canadian Sport Tourism Alliance.
[19] Canadian Sport Tourism Alliance.

237 summer students. These summer jobs enabled the creation of projects in over 95 communities across Canada that focused on cultural development, social development and community engagement.

Youth
Many events and opportunities, including the ones offered by the Internet, allowed youth to connect to one another, to enhance their knowledge of Canada's diversity and to gain new skills and appreciation of community services.

Young Canada Works (YCW), part of the Government-wide Youth Employment Strategy, provided approximately 2,800 youth across Canada with many opportunities to develop their employability and to increase their career-related knowledge and skills in three key sectors of Canadian Heritage investments: official languages, heritage institutions and Aboriginal urban youth. For example, in 2008-2009, YCW enabled the employment of 1,842 summer students and graduates who found work in heritage organizations, which represents an increase of 203 summer jobs over the last year. These summer jobs enabled the creation of projects in over 100 communities across Canada that focused on cultural development, social development and community engagement.

Benefits for Canadians

Department of Canadian Heritage programs provided opportunities for communities and other organizations to organize cultural and sport events that benefited Canadians by offering them opportunities to better understand Canada's diversity, culture, history symbols and achievements. Official events – both domestic and international – promoted Canadian symbols, values, creativity, innovation and identity. Other investments facilitated participation in sport and cultural activities delivered in French, English and a variety of Aboriginal languages. These and other programs allow Canadians to participate in their communities through civic engagement activities, and help build connections and feelings of national belonging between Canadians.

In addition, Canada's strategic interests abroad were broadened and asserted through participation at international expositions including preparations for the upcoming 2010 exposition in Shanghai, China.

Conclusion: Results and Lessons Learned

The analysis of results achieved against the planned results indicated in the Department's *2008-2009 Report on Plans and Priorities* shows that the Department has achieved substantial results and is learning from its experiences.

Corporate Lessons

The Department's qualitative assessment of its overall performance at the Strategic Outcome and Program Activity levels is based upon an assessment of its financial and non-financial narrative results. The Department is committed to improving its results-based management processes going forward. Lessons learned from previous years have helped the Department to improve its future Program Activity Architecture (PAA) and to implement a more robust Performance Measurement Framework (PMF) for 2009-2010. The 2009-2010 PAA and accompanying PMF were approved in November 2008 and became effective on April 1, 2009. This new PAA contains 3 Strategic Outcomes and 8 Program Activities:

Strategic Outcome 1: Canadian artistic expressions and cultural content are created and accessible at home and abroad.

- Program Activity 1: Arts
- Program Activity 2: Cultural Industries
- Program Activity 3: Heritage

Strategic Outcome 2: Canadians have a sense of their Canadian identity.

- Program Activity 4: Promotion and Attachment to Canada
- Program Activity 5: Engagement and Inclusion
- Program Activity 6: Official Languages

Strategic Outcome 3: Canadians participate and excel in sport.

- Program Activity 7: Sport

Program Activity 8: Internal Services

This new structure will facilitate future reporting.

The Department has noted evaluations as a valuable source of input that contribute to strengthening the PAA and PMF through ongoing support and advice on the Department's PMF and individual program policy initiatives or program measurement strategies. Several programs are redesigning their performance measurement strategies and are improving data collection of performance measures (detailed information on audits and evaluations is available online in Tables 9 and 10 at http://www.pch.gc.ca/pc-ch/publctn/mindep-eng.cfm or http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/estime.asp).

A Corporate Risk Profile is updated regularly and branch business plans, as well as the *2009-2010 Integrated Business and Human Resources Plan*, prepared in 2008-2009, identify risks and mitigation measures.

Key Initiative Level

Details on the results of each Program Activity and related Key Initiatives can be found in Appendix A online at http://www.pch.gc.ca/pc-ch/publctn/mindep-eng.cfm.

The Department has achieved most of its planned results at the Key Initiative level for 2008-2009:

- 85.71% of Key Initiatives were met*;
- 4.76% of Key Initiatives were mostly met*; and
- 9.52% of Key Initiatives were partially met*.

The following table provides a breakdown of the status of the Key Initiatives by Strategic Outcome and Program Activity.

Canadian Heritage, Performance Status of Key Initiatives, 2008-2009*

	Key Initiatives (KI)	Met*	Mostly met*	Partially met*	Changed *	Total
Strategic Outcome 1: Canadians express and share their diverse cultural experiences with each other and with the world						
Program Activities 1, 2, 3, 4	KI 1, 2, 3, 4, 5 14, 15	6	0	1	0	7
Strategic Outcome 2: Canada is an inclusive society built on inter-cultural understanding and citizen participation						
Program Activities 5, 6, 7	KI 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12 , 13	7	0	1	0	8
Program Activity 8, Internal Services						
Program Activity 8 (Management)	KI 16, 17, 18a, 18b, 18c, 18d	5	1	0	0	6
TOTAL (all Program Activities)		18	1	2	0	21
Percentage		85.71%	4.76%	9.52%	Nil	100%

* Met: All planned results as indicated in the *Report on Plans and Priorities 2008-2009* were achieved.
* Mostly met: 80 to 99% of planned results were achieved.
* Partially met: Less than 80% of planned results were achieved.
* Changed: Planned result was changed.

Program Level

Canadian Heritage programs and activities have achieved tangible results for Canadians. The Department remains flexible to meet the challenge of adapting its programs and policies to reflect the evolving economic, demographic and technological environment. For example, substantial effort has been invested in reviewing the suite of arts and culture programs delivered by the Department to respond more effectively to the new Canadian context. It is a context characterized by significant demographic transformation, rising economic pressures, and rapid technological change that is having a profound effect on the ways in which Canadians engage with and express their culture. As a consequence, Canadians' expectations have also changed, and responsiveness has also meant the need for the Department to adopt more varied and flexible delivery approaches. Such lessons have shaped the work undertaken in 2008-2009, and will have important impacts moving forward.

The past year has also seen culmination points in the Department's role as coordinator of large and complex federal initiatives, including the 2010 Winter Games, the celebrations of the 400th anniversary of Québec City, and the *Roadmap for Canada's Linguistic Duality*. These activities have drawn on existing capacities of the organization as a federal leader in horizontal coordination and event management, and have strengthened the Department's expertise in this regard. Lessons learned continue to be applied as preparations for the 2010 Winter Games are now in final phases and as other opportunities approach, such as Canada's presence at the International Exposition in Shanghai, China in 2010. Moreover, the expertise developed at Canadian Heritage has been shared with federal colleagues and has helped to reinforce overall federal capacities for collaborative projects as the Government of Canada responds to a context requiring increasing horizontality and collaboration.

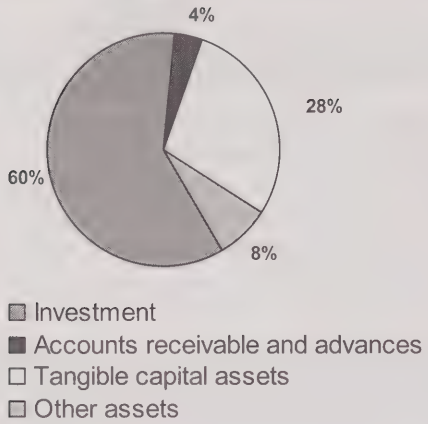
SECTION III – Supplementary Information

3.1 Financial Highlights

The financial highlights presented within this Departmental Performance Report are intended to serve as a general overview of Canadian Heritage's financial position and operations. The unaudited financial statements are prepared in accordance with accrual accounting principles. The supplementary information presented in the financial tables in this report was prepared on a modified cash basis of accounting in order to be consistent with appropriations-based reporting.

(in thousands of dollars)	**Change in %**	2009	2008
As at March 31 **Condensed Statement of Financial Position**			
ASSETS			
Financial Assets	-23	35,191	45,502
Non-Financial Assets	-1	19,820	19,975
TOTAL	**-16**	**55,011**	**65,477**
LIABILITIES			
Total Liabilities	10	630,172	574,176
EQUITY			
Total Equity	13	(575,161)	(508,699)
TOTAL LIABILITIES & EQUITY	**-16**	**55,011**	**65,477**
For the year ended March 31 **Condensed Statement of Operations**			
EXPENSES			
Transfer Payments	-1	1,092,109	1,107,754
Operating Expenses	9	337,111	310,115
Total Expenses	**1**	**1,429,220**	**1,417,869**
REVENUES			
Total Revenues	1	69,465	69,010
NET COST OF OPERATIONS	**1**	**1,359,755**	**1,348,859**

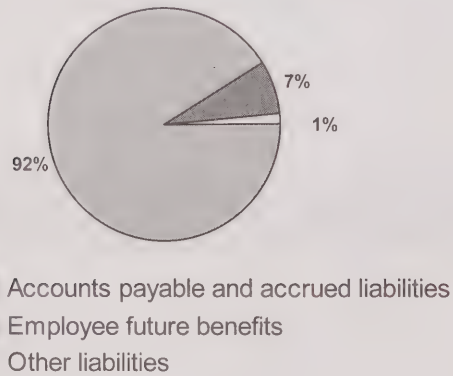
Assets by Type



Total assets were $55M at the end of 2008-2009, a decrease of $10.5M (16 percent) versus last year's total assets. Decreases of receivables for unexpended balances from advances of transfer payments and receivables from other Government departments explained the variance.

The investment of $33M in the Canadian Broadcasting Corporation, which resulted from advances made to the Corporation between 1961 and 1981, continued to be the largest asset component, representing 60 percent of assets.

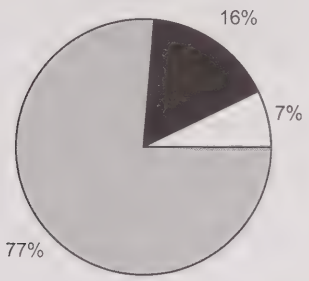
Liabilities by Type



Total liabilities were $630.2M at the end of 2008-2009, an increase of $56M (9.75 percent) versus last year's total liabilities. The increase was explained by new accounts payable for specific grants and contributions programs, and payables due to the ratification of the PSAC collective agreement. Increases in rates established by Treasury Board for the calculation of severance benefits and payroll explained the increase in liability for employee future benefits.

Accounts payable and accrued liabilities are the largest component of liabilities. Together they represent 92 percent of total liabilities.

Expenses by Type

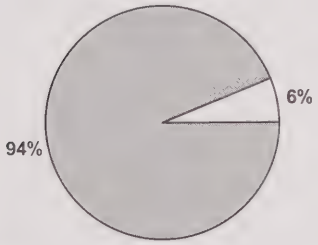


- Transfer payments
- Salaries and employee benefits
- Other operating expenses

Total expenses were $1,429M for 2008-2009, an increase of $11.3M (0.8 percent) versus last year's total expenses. Transfer payment expenses remained stable, taking into account increases and decreases of certain grants and contributions programs. Increase of salaries and employee benefits expenses was explained by the ratification of the PSAC collective agreement and an increase in the number of employees.

Major expense areas include transfer payments (77 percent) and salaries and employee benefits (16 percent).

Revenues by Type



- Revenue from the 1979 Federal-Provincial Lottery Agreement
- Sale of goods and services and other revenues

Total revenues were $69.5M at the end of 2008-2009, an increase of $455,000 (0.66 percent) versus last year's total revenues.

The revenue from the 1979 Federal-Provincial Lottery Agreement, totalling $65M in 2009, accounted for 94 percent of the revenues. As stipulated in the Agreement, the amount received annually is adjusted to reflect inflation.

Full Financial Statements of the Department of Canadian Heritage for 2008-2009 are available at: http://www.pch.gc.ca/pc-ch/publctn/mindep-eng.cfm.

3.2 Supplementary Information Tables

All electronic supplementary information tables for this *2008-2009 Departmental Performance Report* can be found on the Treasury Board of Canada Secretariat's Web site at: http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/estime.asp and on Canadian Heritage Web site at: http://www.pch.gc.ca/pc-ch/publctn/mindep-eng.cfm.

Table 1:	Sources of Respendable and Non-Respendable Revenue
Table 2:	User Fees/External Fees
Table 3:	Details on Transfer Payment Programs
Table 4:	Up-Front Multi-Year Funding
Table 5:	Horizontal Initiatives
Table 6:	Sustainable Development Strategy
Table 7:	Green Procurement
Table 8:	Response to Parliamentary Committees and External Audits
Table 9:	Internal Audits
Table 10:	Evaluations

Summary of Table 3: Canadian Heritage, List of Transfer Payments Programs of more than $5M, 2008-2009 – Actual Spending

Name of Transfer Payment Programs (above $5 million)	Amount of Grants ($ millions)	Amount of Contributions ($ millions)	Total ($ millions)
Aboriginal Peoples' Program (including Young Canada Works)	0.6	56.8	57.4
Community Historical Recognition Program	0.0	0.0	0.0
Arts Presentation Canada Program	5.8	24.1	29.9
Athlete Assistance Program	26.5	0.0	26.5
Book Publishing Industry Development Program	0.0	36.2	36.2
Building Communities through Arts and Heritage	4.4	2.4	6.8
Canada Magazine Fund	0.0	14.3	14.3
Canada Music Fund	0.0	25.0	25.0
Canada New Media Fund	0.0	14.5	14.5
Canadian Arts and Heritage Sustainability Program	15.9	8.4	24.3
Canadian Culture Online Program	0.0	13.1	13.1
Contribution in support of Canadian Television Fund	0.0	120.0	120.0
Celebration, Commemoration and Learning Program	3.6	42.2	45.8
Cultural Spaces Canada	0.5	28.7	29.2
Development of Official-Language Communities Program	7.7	224.4	232.1
Enhancement of Official Languages Program (including Young Canada Works)	1.3	120.2	121.5
Exchanges Canada Program	0.0	18.5	18.5
Grants/Contributions to TV5 Program	4.4	2.6	7.0
Hosting Program	0.0	44.5	44.5
Katimavik Program	0.0	19.0	19.0
Multiculturalism Program	0.2	4.0	4.2
Museum Assistance Program (including Young Canada Works)	2.0	11.9	13.9
National Arts Training Contribution Program	0.0	18.4	18.4
Publication Assistance Program	45.4	0.0	45.4
Sport Support Program	0.0	111.9	111.9
Total	118.3	961.1	1079.4

3.3 Other Items of Interest

3.3.1 Accountability Structure

Canadian Heritage Department Accountability for the Strategic Outcomes (effective in 2008-2009)	
Minister of Canadian Heritage and Official Languages	*The Honourable James Moore*
Minister of State (Status of Women)	*The Honourable Helena Guergis*
Minister of State (Sport)	*The Honourable Gary Lunn*
Deputy Minister	*Judith A. LaRocque*
Associate Deputy Minister	*Susan Peterson*
Executive Committee	*Decision-making body chaired by the Deputy Minister; the Associate Deputy Minister, Assistant Deputy Ministers and Corporate Secretary are members.*

Accountabilities for the Program Activity Architecture	
Assistant Deputy Minister, Cultural Affairs	*Jean-Pierre Blais*
Assistant Deputy Minister, Citizenship and Heritage	*Diane Fulford*
Assistant Deputy Minister, International and Intergovernmental Affairs and Sport	*Marie-Geneviève Mounier*
Assistant Deputy Minister, Public and Regional Affairs	*Nicole Bourget*
A/Assistant Deputy Minister, Planning and Corporate Affairs	*Tom Scrimger*

Each Assistant Deputy Minister is accountable for managing his/her Sector and shares the accountability for the delivery of results associated with the seven departmental Program Activities as set out in the Program Activity Architecture. This model fosters collaboration among sectors. Directors General, Regional Executive Directors, Directors and Managers are accountable for Program Sub-Activities, and Program Sub-Sub-Activities and report to their respective Assistant Deputy Minister.

3.3.2 Governance

The governance structure of the Department of Canadian Heritage remains the same as in 2007-2008 (see: http://www.tbs-sct.gc.ca/dpr-rmr/2007-2008/inst/pch/pch04-eng.asp#a29). Decisions are made through three levels of governance committees.

Management Level 1 – The Decision-making Committees: Executive Committee; Talent Management Board; and the Departmental Audit Committee.

Management Level 2 – The Operational Committees (Chaired by the Deputy Minister or by the Associate Deputy Minister): Communications and Coordination Committee; Strategic Policy, Planning and Evaluation Committee; Operations and Management Committee.

Management Level 3 – The Advisory Committees: Policy Committee; Integrated Planning and Evaluation Committee; Human Resources and Workplace Management Advisory Committee; Finance Committee; Information Management and Information Technology (IM/IT) Committee; Program Management and Service Delivery Committee; and Legal Services Planning and Priorities Committee.

3.3.3 Departmental Support for Portfolio Management

The role of the Portfolio Affairs Office remains the same as in 2007-2008 (see: http://www.tbs-sct.gc.ca/dpr-rmr/2007-2008/inst/pch/pch04-eng.asp#a32).

The Portfolio Affairs Office assists the Minister and Deputy Minister in carrying out their portfolio responsibilities and supporting the Government's agenda. It provides a "single window" on the Portfolio to integrate policy, planning, reporting, renewal of financial resources, central agencies coordination, appointments, governance and communications related to the Canadian Heritage portfolio organizations.

3.3.4 Role of Regions

The role of the regions remains the same as in 2007-2008 (see: http://www.tbs-sct.gc.ca/dpr-rmr/2007-2008/inst/pch/pch04-eng.asp#a33).

In addition to its headquarters in Gatineau Québec, the Department connects with Canadians through five regional offices and 20 points of service across Canada as well as through its Web site. These offices serve a wide range of client organizations at the community level by managing certain grants and contribution programs.

3.3.5 Internal Services

Internal Services are covered under Program Activity 8. In 2008-2009, one of the priorities was to strengthen management practices (Priority 5). Results of this priority are summarized in Section 1.2.2 of this Report. The Department planned to review and continually adjust its corporate management infrastructure and its governance structure to respond to new requirements regarding results-based management, comptrollership, risk management, internal audit and evaluation, service delivery, public service modernization, governance and accountability.

Key Initiatives involved in Priority 5 were the following:

- Key Initiative 16 – Implementing the Department of Canadian Heritage's Action Plan Supporting Blue Ribbon Panel Conclusions.
- Key Initiative 17 – Public Service Renewal.
- Key Initiative 18 – Canadian Heritage Management Accountability Framework Action Plan.
    - a) Results-based Management
    - b) Integrated Risk Management – Initiatives related to Risk Assessment and Management in Operations and/or in Corporate Decision Making
    - c) Internal Audit – Implementing the New Treasury Board Policy on Internal Audit and Contributing to Strengthening Accountability in the Department
    - d) Shared Services and Information Management/Information Technology (IM/IT)

Additional Information

These Key Initiatives were met. Details on results of these Key Initiatives can be found online in Appendix A at http://www.pch.gc.ca/pc-ch/publctn/mindep-eng.cfm.

3.3.6 Hyperlinks to Canadian Heritage Web site

http://www.pch.gc.ca/index-eng.cfm

- Legislation related to Canadian Heritage
- Portfolio Crown corporations and other organizations
- Regional offices
- Canadian Heritage, *Intersections: Navigating the Cultural Landscape, Cultural Affairs Sector 2007-2008 Annual Report*

http://www.pch.gc.ca/pc-ch/org/sectr/ac-ca/pblctns/anl-rpt/2007-2008/index-eng.cfm
http://www.pch.gc.ca/pc-ch/org/sectr/ac-ca/pblctns/anl-rpt/2007-2008/index-fra.cfm

Appendix A

Detailed Information on the Results of Key Initiatives is available online only at http://www.pch.gc.ca/pc-ch/publctn/mindep-eng.cfm.

Contact: National Headquarters

Department of Canadian Heritage
15 Eddy Street
Gatineau, Québec
K1A 0M5
Tel.: (819) 997-0055
Toll Free: 1 866 811-0055
ATME*: (819) 997-3123
Email: info@pch.gc.ca

- Initiative clé 18 : Plan d'action du Cadre de responsabilisation de gestion (CRG) de Patrimoine canadien
    - (a) Gestion axée sur les résultats
    - (b) La gestion intégrée du risque – Initiatives liées à l'évaluation et la gestion du risque dans le fonctionnement et la prise de décision ministérielle
    - (c) Mettre en œuvre la nouvelle politique de vérification interne et contribuer à renforcer la responsabilisation au sein du Ministère
    - (d) Services et gestion de l'information/technologie de l'information (GI/TI) partagés

Renseignements supplémentaires
Les résultats des initiatives clés ont été atteints. Des détails sur les résultats de ces initiatives clés sont disponibles en ligne, à l'Annexe A, au http://www.pch.gc.ca/pc-ch/publctn/mindep-fra.cfm.

3.3.6 Hyperliens vers le site Web de Patrimoine canadien

http://www.pch.gc.ca/index-fra.cfm
http://www.pch.gc.ca/pc-ch/legsltn/index-fra.cfm
Sociétés d'État et autres organismes du portefeuille
Bureaux régionaux
Patrimoine canadien, *Intersections : Naviguer dans le paysage culturel – Rapport annuel 2007-2008 des Affaires culturelles :*
http://www.pch.gc.ca/pc-ch/org/sectr/ac-ca/pblctns/anl-rpt/2007-2008/index-eng.cfm
http://www.pch.gc.ca/pc-ch/org/sectr/ac-ca/pblctns/anl-rpt/2007-2008/index-fra.cfm

Annexe A

Des renseignements détaillés sur les résultats des initiatives clés sont seulement disponibles en ligne au http://www.pch.gc.ca/pc-ch/publctn/mindep-fra.cfm.

Contact : Administration centrale

Ministère du Patrimoine canadien
15, rue Eddy
Gatineau (Québec) K1A 0M5
Tél. : 819 997-0055
Numéro sans frais : 1 866 811-0055
ATME* : 819 997-3123
Courriel : info@pch.gc.ca

Niveau de gestion 2 : les comités opérationnels (présidés par le sous-ministre ou le sous-ministre déléguée) : Comité des communications et de la coordination, Comité de la politique, de la planification et de l'évaluation stratégiques, Comité des opérations et de la gestion.

Niveau de gestion 3 : Les comités consultatifs : Comité des politiques, Comité de planification et d'évaluation intégrées, Comité consultatif des ressources humaines et du milieu de travail, Comité des finances, Comité de gouvernance de la gestion de l'information et de la technologie de l'information (GI/IT), Comité de la gestion des programmes et d'exécution de services, Comité des priorités et de la planification des services juridiques.

3.3.3 Le portefeuille

Le rôle du Bureau des affaires du portefeuille demeure le même qu'en 2007-2008 (voir : http://www.tbs-sct.gc.ca/dpr-rmr/2007-2008/inst/pch/pch04-fra.asp#f30).

Le Bureau des affaires du portefeuille aide le ministre et la sous-ministre à remplir leurs responsabilités à l'égard du portefeuille du Ministère et à favoriser la réalisation des objectifs du gouvernement du Canada. Il est le « guichet unique » du portefeuille et a pour fonction d'intégrer les politiques, de planifier, de rendre des comptes, de renouveler les ressources financières, de coordonner les activités des organismes centraux, de faire des nominations, et de régler les questions de gouvernance et de communications pour les organismes qui font partie du portefeuille de Patrimoine canadien.

3.3.4 Rôle des régions

Le rôle des bureaux régionaux demeure le même qu'en 2007-2008 (voir : http://www.tbs-sct.gc.ca/dpr-rmr/2007-2008/inst/pch/pch04-fra.asp#f31).

Outre l'administration centrale située à Gatineau (Québec), le Ministère est accessible au public grâce à cinq bureaux régionaux et 20 points de service situés un peu partout au Canada, et un site Web. Ces bureaux offrent des services à toutes sortes d'organisations communautaires dans le cadre de l'administration de certains programmes de subventions et de contributions.

3.3.5 Services internes

Les services internes sont couverts par l'Activité de programme 8. En 2008-2009, l'une des priorités consistait à renforcer les pratiques de gestion (Priorité 5). Les résultats de cette priorité sont résumés à la section 1.2.2 du présent rapport. Le Ministère prévoit examiner et ajuster continuellement son infrastructure de gestion ministérielle et sa structure de gouvernance afin de répondre aux nouvelles exigences relatives à la gestion fondée sur les résultats, à la fonction de contrôle, à la gestion du risque, à l'évaluation et la vérification internes, à la prestation de services, à la modernisation des services publics, à la gouvernance et à la reddition de comptes.

Les initiatives clés visées par la Priorité 5 étaient les suivantes :

- Initiative clé 16 : Mettre en œuvre le plan d'action de Patrimoine canadien axé sur les conclusions du Groupe d'experts indépendant.
- Initiative clé 17 : Renouvellement de la fonction publique

3.3 Autres éléments d'intérêt

3.3.1 Structure de responsabilisation

Ministère du Patrimoine canadien Reddition de compte à l'égard des résultats stratégiques (en vigueur en 2008-2009)	
Ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles	*L'honorable James Moore*
Ministre d'État (Condition féminine)	*L'honorable Helena Guergis*
Ministre d'État (Sport)	*L'honorable Gary Lunn*
Sous-ministre	*Judith A. LaRocque*
Sous-ministre déléguée	*Susan Peterson*
Comité exécutif	*Corps décisionnel présidé par la sous-ministre et dont sont membres la sous-ministre déléguée, les sous-ministres adjoints (SMA) et le secrétaire ministériel*

Responsabilités en matière d'Architecture des activités de programme	
Sous-ministre adjoint, Affaires culturelles	*Jean-Pierre Blais*
Sous-ministre adjointe, Citoyenneté et patrimoine	*Diane Fulford*
Sous-ministre adjointe, Affaires internationales et intergouvernementales et du sport	*Marie-Geneviève Mounier*
Sous-ministre adjointe, Affaires publiques et régionales	*Nicole Bourget*
Sous-ministre adjoint, Planification et affaires ministérielles (par intérim)	*Tom Scrimger*

Chaque sous-ministre adjoint est responsable de la gestion de son secteur et partage la responsabilité de l'obtention des résultats associés aux sept activités de programme énoncées dans l'Architecture des activités de programme. Ce modèle favorise la collaboration entre les différents secteurs. Les directeurs généraux, les directeurs exécutifs régionaux, les directeurs et les gestionnaires sont redevables de sous-activités et de sous-sous-activités de programme et relèvent de leur sous-ministre adjoint respectif.

3.3.2 Gouvernance

La structure de gouvernance du ministère du Patrimoine canadien demeure la même qu'en 2007-2008 (voir : http://www.tbs-sct.gc.ca/dpr-rmr/2007-2008/inst/pch/pch04-fra.asp).
Les décisions sont prises par le biais de trois niveaux de comités de gouvernance.

Niveau de gestion 1 : les comités décisionnels (Comité exécutif, Bureau de gestion du talent et Comité ministériel de vérification).

Sommaire du Tableau 3 : Patrimoine canadien, Renseignements sur les programmes de paiements de transfert de plus de 5 millions de dollars, 2008-2009 – Dépenses réelles

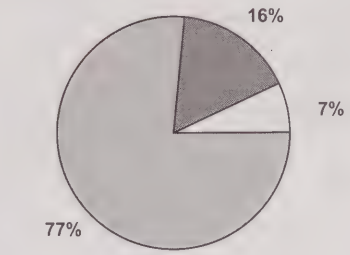
Nom du programme de paiements de transfert (plus de 5 millions de dollars)	**Montant des subventions (en millions de dollars)**	**Montant des contributions (en millions de dollars)**	**Total (en millions de dollars)**
Développement des communautés de langue officielle	7,7	224,4	232,1
Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine	4,4	2,4	6,8
Espaces culturels Canada	0,5	28,7	29,2
Fonds canadien de télévision	0,0	120,0	120,0
Fonds de la musique du Canada	0,0	25,0	25,0
Fonds des nouveaux médias du Canada	0,0	14,5	14,5
Fonds du Canada pour les magazines	0,0	14,3	14,3
Mise en valeur des langues officielles (y compris Jeunesse Canada au travail)	1,3	120,2	121,5
Présentation des arts Canada	5,8	24,1	29,9
Programme d'accueil	0,0	44,5	44,5
Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition	0,0	36,2	36,2
Programme d'aide aux athlètes	26,5	0,0	26,5
Programme d'aide aux musées (y compris Jeunesse Canada au travail)	2,0	11,9	13,9
Programme d'aide aux publications	45,4	0,0	45,4
Programme de consolidation des arts et du patrimoine canadien	15,9	8,4	24,3
Programme de la culture canadienne en ligne	0,0	13,1	13,1
Programme de reconnaissance historique pour les communautés	0,0	0,0	0,0
Programme de soutien au sport	0,0	111,9	111,9
Programme des Autochtones (y compris Jeunesse Canada au travail)	0,6	56,8	57,4
Programme des célébrations, des commémorations et de l'apprentissage	3,6	42,2	45,8
Programme du multiculturalisme	0,2	4,0	4,2
Programme Échanges Canada	0,0	18,5	18,5
Programme Katimavik	0,0	19,0	19,0
Programme national de formation dans le secteur des arts	0,0	18,4	18,4
Subventions/Contributions à TV5	4,4	2,6	7,0
Total	118,3	961,1	1079,4

3.2 Tableaux de renseignements supplémentaires

Tous les tableaux électroniques de renseignements supplémentaires pour le présent *Rapport ministériel sur le rendement 2008-2009* sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor au : http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/estimf.asp et sur le site Web de Patrimoine canadien au : http://www.pch.gc.ca/pc-ch/publctn/mindep-fra.cfm

Tableau 1 : Sources des revenus disponibles et des revenus non disponibles
Tableau 2 : Frais d'utilisation et frais externes
Tableau 3 : Renseignements sur les programmes de paiements de transfert
Tableau 4 : Fondations (subventions conditionnelles)
Tableau 5 : Initiatives horizontales
Tableau 6 : Stratégie de développement durable
Tableau 7 : Achats écologiques
Tableau 8 : Réponse aux comités parlementaires et aux vérifications externes
Tableau 9 : Vérifications internes
Tableau 10 : Évaluations

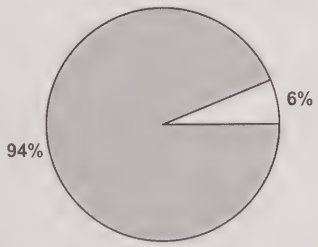
Dépenses par catégorie



Les dépenses totales se chiffraient à 1 429 millions de dollars à la fin de 2008-2009, une augmentation de 11,3 millions de dollars (0,8 %) par rapport à celles de l'an passé. Les dépenses en paiements de transfert restent stables en prenant en considération les hausses et les baisses de certains programmes de subventions et contributions. L'augmentation des salaires et les dépenses relatives aux avantages sociaux s'expliquaient par la ratification de la convention collective de l'AFPC et par la hausse du nombre d'employés.

Les principaux secteurs de dépenses étaient les paiements de transfert (77 %) ainsi que les salaires et les avantages sociaux (16 %).

Revenus par catégorie

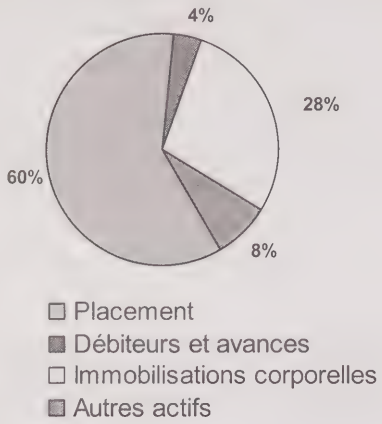


Le total des revenus se chiffrait à 69,5 millions de dollars à la fin de 2008-2009, une augmentation de 455 000 dollars (0,66 %) par rapport à l'an passé.

Le revenu en vertu de l'entente de loterie fédérale-provinciale de 1979, totalisant 65 millions de dollars en 2009, représentait près de 94 % du revenu. Comme stipulé dans l'entente, le montant reçu annuellement est ajusté afin de refléter l'inflation.

Les états financiers complets du ministère du Patrimoine canadien pour 2008-2009 sont disponibles au : http://www.pch.gc.ca/pc-ch/publctn/mindep-fra.cfm.

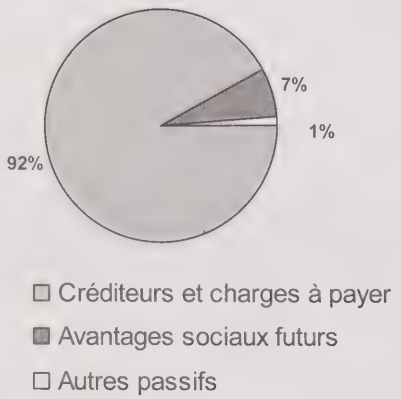
Actif par catégorie



L'actif total se chiffrait à 55 millions de dollars à la fin de 2008-2009, une baisse de 10,5 millions de dollars (16 %) par rapport à celui de l'an passé. La baisse des débiteurs pour le solde inemployé provenant d'avances de paiements de transfert et les débiteurs des autres ministères du gouvernement explique l'écart budgétaire.

L'investissement de 33 millions de dollars dans la CBC/SRC, qui était le résultat des avances faites à la Société de 1961 à 1981, continue de constituer l'élément le plus important de l'actif avec 60 %.

Passif par catégorie



Le passif global se chiffrait à 630,2 millions de dollars à la fin de 2008-2009, une augmentation de 56 millions de dollars (9,75 %) par rapport à celui de l'an passé. L'augmentation s'expliquait par les nouveaux créditeurs pour des subventions et des contributions particulières et par les sommes à payer en raison de la ratification de la convention collective de l'Alliance de la Fonction publique du Canada (AFPC). Les taux établis par le Conseil du Trésor pour le calcul des prestations de départ et la liste de paie expliquent la hausse du passif pour les avantages sociaux futurs.

Les comptes créditeurs et les charges courues à payer constituent l'élément le plus important du passif. Ensemble, ils représentent 92 % du passif global.

SECTION III – Renseignements supplémentaires

3.1 Faits saillants financiers

Les faits saillants financiers du *Rapport ministériel sur le rendement* donnent un aperçu général de la situation financière du ministère du Patrimoine canadien et de son budget d'exploitation. Les états financiers non vérifiés sont préparés conformément aux principes comptables de la comptabilité d'exercice. Les renseignements supplémentaires non vérifiés présentés dans ce rapport sont préparés selon la comptabilité de caisse modifiée afin de correspondre à la base de rapports en tenant compte des crédits parlementaires.

(en milliers de dollars)	**Changement en %**	2009	2008
En date du 31 mars **État condensé de la situation financière**			
ACTIFS			
Actifs financiers	-23	35 191	45 502
Actifs non financiers	-1	19 820	19 975
TOTAL	**-16**	**55 011**	**65 477**
PASSIFS			
Total des passifs	10	630 172	574 176
CAPITAUX PROPRES			
Total des capitaux propres	13	(575 161)	(508 699)
TOTAL DES PASSIFS ET DES CAPITAUX PROPRES	**-16**	**55 011**	**65 477**
Pour l'année se terminant le 31 mars **État condensé de l'exploitation**			
DÉPENSES			
Paiements de transfert	-1	1 092 109	1 107 754
Frais d'exploitation	9	337 111	310 115
Dépenses totales	**1**	**1 429 220**	**1 417 869**
REVENUS			
Revenus totaux	1	69 465	69 010
COÛT NET DE L'EXPLOITATION	**1**	**1 359 755**	**1 348 859**

festivités du 400e anniversaire de la ville de Québec et la *Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne*. Ces activités ont démontré les capacités existantes de l'organisation comme chef de file fédéral dans la coordination horizontale et la gestion d'événements. De plus, elles ont renforcé l'expertise du Ministère à cet égard. Les leçons tirées continuent d'être mises en pratique, car les Jeux d'hiver de 2010 en sont actuellement aux phases finales et d'autres occasions se présenteront bientôt, comme dans le cas de la présence du Canada à l'exposition internationale de 2010 de Shanghai, en Chine. En outre, l'expertise développée à Patrimoine canadien a été partagée avec des collègues fédéraux et a aidé à renforcer l'ensemble des capacités fédérales pour les projets concertés à un moment où le gouvernement du Canada réagit à un contexte où la collaboration et coordination horizontale doit augmenter.

Patrimoine canadien, Statut de rendement des initiatives clés, 2008-2009

	Initiatives clés (IC)	Cible atteinte*	Cible largement atteinte*	Cible atteinte en partie*	Modifiés *	Total
Résultat stratégique 1 : Les Canadiens et Canadiennes réalisent des expériences culturelles variées et les partagent entre eux et avec le monde						
Activités de programmes 1, 2, 3, 4	IC 1, 2, 3, 4, 5 14, 15	6	0	1	0	7
Résultat stratégique 2 : Le Canada est une société ouverte à tous, fondée sur la compréhension interculturelle et la participation des citoyens						
Activités de programmes 5, 6, 7	IC 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13	7	0	1	0	8
Activité de programme 8, Services internes						
Activité de programme 8 (Gestion)	IC 16, 17, 18a, 18b, 18c, 18d	5	1	0	0	6
TOTAL (toutes les activités de programmes)		18	1	2	0	21
Pourcentage		85,71%	4,76%	9,52 %	Néant	100 %

* Cible atteinte : Tous les résultats prévus indiqués dans le *Rapport sur les plans et les priorités 2008-2009* ont été atteints.
* Cible largement atteinte : 80 à 99 % des résultats prévus ont été atteints.
* Cible atteinte en partie : Moins de 80 % des résultats prévus ont été atteints.
* Modifiés : Les résultats prévus ont été modifiés.

Niveau des programmes

Les programmes et les activités de Patrimoine canadien ont atteint des résultats tangibles pour les Canadiens. Le Ministère se montre flexible pour répondre au défi d'adapter ses programmes et ses politiques afin de refléter les environnements changeants économique, démographique et technologique. Par exemple, des efforts considérables ont été investis pour revoir les programmes des arts et culturels offerts par le Ministère afin de réagir plus efficacement au nouveau contexte canadien. Il s'agit d'un contexte qui se caractérise par une importante transformation démographique qui a de profondes conséquences sur les manières dont les Canadiens participent à leur culture et l'exprime. Conséquemment, les attentes des Canadiens ont également changé et la réceptivité a également forcé le Ministère à adopter des approches de prestation plus variées et flexibles. De telles leçons ont façonné les travaux entrepris en 2008-2009 et auront une incidence importante à l'avenir.

La dernière année a également permis au Ministère de constater le point culminant de son rôle de coordonnateur de grandes et complexes initiatives fédérales, dont les Jeux d'hiver de 2010, les

Le Ministère a considéré les évaluations comme des sources intéressantes de commentaires qui contribuent à renforcer l'AAP et le CMR par le biais d'un soutien et de conseils continus relativement au CMR et aux initiatives des politiques et des programmes individuels ou des stratégies de mesure des programmes du Ministère. De nombreux programmes redéfinissent leurs stratégies de mesure du rendement et améliorent la collecte de données de leurs mesures de rendement (des renseignements détaillés sur les vérifications et les évaluations sont disponibles en ligne dans les tableaux 9 et 10 au http://www.pch.gc.ca/pc-ch/publctn/mindep-fra.cfm ou au http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/estimf.asp).

Un profil de risque organisationnel est mis à jour régulièrement et des plans d'activités des directions générales, ainsi que le *Plan intégré des activités et des ressources humaines 2009-2010*, préparé en 2008-2009, cernent les risques et les mesures d'atténuation.

Niveau des initiatives clés

Des détails sur les résultats de chaque activité de programme et de leurs initiatives clés sont disponibles en ligne à l'Annexe A au http://www.pch.gc.ca/pc-ch/publctn/mindep-fra.cfm.

Le Ministère a atteint la plupart de ses résultats prévus au niveau des initiatives clés pour 2008-2009.

- 85,71 % des cibles des initiatives clés ont été atteintes*;
- 4,76% ont été largement atteintes*; et
- 9,52 % ont été partiellement atteintes*.

Le tableau suivant fournit une répartition en sections du statut des initiatives clés par résultat stratégique et activité de programme.

de l'identité du Canada. D'autres investissements ont facilité la participation à des activités sportives et culturelles en français et en anglais ainsi que dans un éventail de langues autochtones. Ces programmes ont permis à des Canadiens de participer à la vie de leur collectivité grâce à des activités d'engagement civique, et ont aidé à tisser des liens entre Canadiens et Canadiennes et à stimuler un sentiment national d'appartenance.

De plus, les intérêts stratégiques du Canada ont été élargis et revendiqués grâce à la participation du pays à des expositions internationales, dont les préparatifs entourant l'imminente exposition de 2010 à Shanghai, en Chine.

Conclusion : Résultats et leçons apprises

L'analyse des résultats atteints par rapport aux résultats prévus indiqués dans le *Rapport sur les plans et les priorités 2008-2009* démontre que le Ministère a obtenu des résultats éloquents et apprend de ses expériences.

Leçons ministérielles

L'évaluation qualitative du Ministère de son rendement global au niveau des résultats stratégiques et des activités de programme se fonde sur une évaluation narrative de ses résultats financiers et non financiers. Le Ministère s'est engagé à améliorer ses procédés de gestion fondée sur les résultats en place. Les leçons apprises des années antérieures ont aidé le Ministère à améliorer sa future Architecture des activités de programme (AAP) et à mettre en œuvre un Cadre de mesure du rendement (CMR) plus étoffé pour 2009-2010. L'AAP de 2009-2010 et le CMR s'y rattachant ont été approuvés en novembre 2008 et sont entrés en vigueur le 1er avril 2009. Cette nouvelle AAP comprend trois résultats stratégiques et huit activités de programmes :

Résultat stratégique 1 : Les expressions artistiques et le contenu culturel canadiens sont créés et accessibles au pays et à l'étranger

- Activité de programme 1 : Arts
- Activité de programme 2 : Industries culturelles
- Activité de programme 3 : Patrimoine

Résultat stratégique 2 : Les Canadiens ont conscience de leur identité canadienne

- Activité de programme 4 : Promotion et appartenance au Canada
- Activité de programme 5 : Mobilisation et intégration
- Activité de programme 6 : Langues officielles

Résultat stratégique 3 : Les Canadiens participent et excellent dans les sports

- Activité de programme 7 : Sport

Activité de programme 8 : Services internes

Cette nouvelle structure facilitera la production de rapports à l'avenir.

davantage sur leur patrimoine, leur culture et leur identité, d'augmenter leur confiance en soi et d'éprouver une fierté d'être une personne autochtone, ce qui améliore leurs aptitudes en leadership en tant que citoyen et leur habileté à participer pleinement à la société canadienne.

Un accord de contribution avec la Fondation nationale des réalisations autochtones a fourni du financement pour 34 bourses d'études destinées à des étudiants autochtones postsecondaires. Des salons de l'emploi, qui comptaient 90 ateliers auxquels ont assisté quelque 1 300 étudiants de la 9e à la 12e année, ont eu lieu à Iqaluit et à Winnipeg.

Patrimoine canadien a établi une entente de transférabilité avec l'Association nationale des centres d'amitié (ANCA), accordant ainsi un financement de base à 116 organismes de centres d'amitié partout au Canada. Ce soutien a permis à ces centres de desservir la population urbaine autochtone par le biais d'un réseau canadien de centres d'amitié autochtones, dont les activités clés se concentraient sur le développement social et l'engagement communautaire, et étaient issues de plus de 1 167 programmes. Un accord de contribution avec l'Association nationale des centres d'amitié afin d'administrer Jeunesse Canada pour les jeunes Autochtones en milieu urbain a fourni des emplois d'été à 237 étudiants autochtones dans des centres de l'amitié partout au Canada. Ces emplois d'été, qui ont permis la création de projets dans plus de 95 collectivités au Canada, se concentraient sur le développement culturel, le développement social et l'engagement communautaire.

Jeunesse
De nombreuses activités et possibilités, dont celles offertes par l'Internet, ont permis à des jeunes de tisser des liens, d'améliorer leurs connaissances sur la diversité du Canada et d'acquérir de nouvelles aptitudes ainsi qu'une compréhension des services communautaires.

Jeunesse Canada au travail (JCT), un programme s'inscrivant dans la Stratégie emploi jeunesse du gouvernement, a donné à environ 2 800 jeunes partout au Canada de nombreuses possibilités de développer leur employabilité et d'augmenter leurs connaissances et compétences axées sur la carrière dans trois secteurs clés des investissements de Patrimoine canadien : les langues officielles, les établissements du patrimoine et les jeunes Autochtones en milieu urbain. Par exemple, en 2008-2009, JCT a permis l'embauche estivale de 1 842 étudiants et diplômés qui ont trouvé du travail dans des organismes du patrimoine, ce qui représente une augmentation de 203 emplois d'été par rapport à l'an passé.

Ces emplois d'été ont permis la création dans plus de 100 collectivités partout au Canada de projets qui se concentrent sur le développement culturel, le développement social et l'engagement communautaire.

Avantages pour les Canadiens

Les programmes du ministère du Patrimoine canadien ont donné à des communautés et des organisations la possibilité d'organiser des événements sportifs et culturels qui ont profité aux Canadiens en leur donnant l'occasion de mieux comprendre la diversité, la culture, les symboles historiques et les réalisations du Canada. Des événements officiels – à la fois nationaux et internationaux – ont fait la promotion de symboles, de valeurs, de la créativité, des innovations et

sportive (pour les individus souffrant ou non d'une incapacité) et à des projets de participation sportive, parmi lesquels se trouvaient un projet autochtone et cinq autres organismes non gouvernementaux.

Sport Canada a négocié des accords bilatéraux de financement parallèle avec les treize gouvernements provinciaux/territoriaux pour que soient atteints les objectifs de la *Politique canadienne du sport*. Ces accords soutiennent des projets communautaires pour améliorer les possibilités de participation sportive des enfants et des jeunes, des peuples autochtones et des groupes sous-représentés. Les accords en place en 2008-2009 comprenaient 13 accords génériques, 12 accords pour la participation autochtone à des sports et 11 accords pour appuyer les voyages d'équipes aux Jeux autochtones de l'Amérique du Nord (JAAN). En tout, Sport Canada a accordé 6 millions de dollars en financement pour les accords bilatéraux génériques, de participation autochtone et de voyages d'équipes aux JAAN. Les Jeux d'hiver de l'Arctique, avec 400 000 dollars en contributions de Sport Canada, ont généré environ 13 millions de dollars d'activité économique pour les Territoires du Nord-Ouest (80 % ayant lieu à Yellowknife) et ont généré 3,7 millions de dollars en salaires dans le territoire.[18] Les Jeux autochtones de l'Amérique du Nord de 2008, avec 3,5 millions de dollars en contributions de Sport Canada, ont attiré plus de 12 000 athlètes, artistes et spectateurs à la vallée de Cowichan. L'activité économique totale de l'événement se chiffrait à 34,3 millions de dollars, ce qui comprend 12,7 millions de dollars en salaires à travers la province. Dans la vallée de Cowichan, un total de 8,3 millions de dollars en salaires et 254 emplois ont été créés par l'événement.[19] Il est à noter que Sport Canada a versé une somme supplémentaire de 0,9 million de dollars pour les besoins en transport des athlètes autochtones prenant part aux Jeux.

Le Secrétariat fédéral 2010 a apporté du soutien à la série d'affiches 2009 des athlètes autochtones dans les sports. L'objectif de cette série d'affiches consistait à augmenter, inspirer et encourager la participation sportive au sein des peuples autochtones canadiens et à célébrer et reconnaître les modèles de rôle d'athlètes autochtones existants. Les affiches ont été distribuées dans toutes les écoles du Canada avec des suggestions d'activités à l'intention des éducateurs pour le développement de modules de planification pédagogiques qui encouragent et traitent de la diversité culturelle.

Communautés autochtones

Le Ministère a encouragé au-delà des sports des avancements pour de nombreux aspects relatifs aux communautés autochtones, aux femmes et à la jeunesse. Des accords de subvention et de contribution avec des organisations de femmes autochtones ont permis à des femmes autochtones de participer à 45 projets dans des communautés partout au Canada, lesquels se concentraient sur le développement culturel et social, l'engagement communautaire, l'autonomie administrative des Autochtones et la violence au foyer. Les accords de contribution ont donné du financement à de jeunes Autochtones pour qu'ils aient accès à de la programmation qui intégrait les valeurs, cultures et pratiques traditionnelles autochtones dans des programmes et des activités conçus pour les aider à faire des choix de vie positifs et à améliorer leurs perspectives personnelles, économiques et sociales. Quelque 230 projets soutenus par des comités de jeunes dans des communautés partout au Canada ont donné à de jeunes Autochtones l'occasion d'en apprendre

[18] Source : Alliance canadienne du tourisme sportif
[19] Source : Alliance canadienne du tourisme sportif

- Initiative clé 15 – Instaurer le Fonds canadien du patrimoine sportif.

Pour de plus amples renseignements sur les résultats atteints dans le cadre de ces initiatives, veuillez consulter en ligne l'Annexe A au http://www.pch.gc.ca/pc-ch/publctn/mindep-fra.cfm.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les Programmes de paiements de transfert de plus de 5 millions de dollars, voir le tableau 3 (Renseignements sur les Programmes de paiements de transfert).

Analyse du rendement

Multiculturalisme et participation des citoyens
Les Canadiens ont eu de nombreuses occasions de participer à la vie civique et communautaire du Canada. Ils ont pris part à des initiatives pédagogiques et participatives qui reconnaissaient l'importance de la diversité au Canada, amélioraient la compréhension interculturelle et traitaient de racisme et de discrimination. La sensibilisation publique au multiculturalisme a augmenté grâce à des activités qui reconnaissaient les expériences de communautés ethnoculturelles touchées par les mesures en temps de guerre ou les restrictions ou prohibitions historiques en matière d'immigration. La gestion de ce dossier est maintenant entre les mains de Citoyenneté et Immigration Canada.

Les connaissances des Canadiens à l'égard de leur histoire se sont élargies en raison de leur participation à des initiatives célébrant le 400e anniversaire de la fondation de la ville de Québec (la première colonie francophone en Amérique du Nord) et le 150e anniversaire de la fondation de la colonie de la Couronne de la Colombie-Britannique. De plus, par le biais de l'initiative Démocratie 250, qui soulignait le 250e anniversaire de l'établissement d'un gouvernement représentatif en Nouvelle-Écosse, des Canadiens, et particulièrement des jeunes, ont eu l'occasion d'améliorer leurs connaissances concernant l'importance de la démocratie du Canada, notamment en ce qui a trait aux sacrifices faits par les anciens combattants pour assurer la durabilité de notre démocratie.

Les intérêts stratégiques du Canada à l'étranger ont été élargis et revendiqués par le biais d'une participation à des expositions internationales, dont la préparation entourant l'imminente exposition 2010 à Shanghai, en Chine.

Des Canadiens ont également eu un accès continu à de l'information sur des normes pour la promotion et la protection des droits de la personne au Canada. Grâce à des consultations fédérales-provinciales/territoriales continues, les gouvernements ont été en mesure de prendre les normes relatives aux droits de la personne en considération lorsqu'ils développaient leurs politiques et leurs programmes sociaux. En 2008-2009, en travaillant avec d'autres ministères fédéraux, provinces, territoires, sociétés civiles et organisations autochtones, le ministère du Patrimoine canadien a coordonné l'élaboration du premier rapport canadien pour le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies dans le cadre de son Examen périodique universel.

Sport et Jeux d'hiver 2010
Sport Canada a continué de déployer des efforts pour que tous les Canadiens et Canadiennes aient plus d'occasions de faire du sport, y compris certains groupes cibles sous-représentés. Sport Canada a accordé une aide financière à des initiatives de développement de la participation

collectivités contribuent également à l'atteinte de cet objectif. Les programmes s'adressent aux jeunes Canadiens et Canadiennes leur ouvrant des portes et encouragent leur participation. En outre, des mesures ciblées aident les communautés ethnoculturelles et ethno-raciales à participer réellement à tous les aspects de la vie canadienne, tandis que d'autres mesures visant les collectivités autochtones, y compris les jeunes et les femmes autochtones, favorisant la participation des Autochtones et mettent à profit leurs cultures.

Information sur les ressources financières et les ressources humaines

Ressources financières en 2008-2009 (millions de dollars)			Ressources humaines 2008-2009 (ETP)		
Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles	Prévues	Réelles	Différence
262,6	280,3	263,5	506	558	- 52

Résultats prévus

- Grâce aux activités favorisant la participation, les Canadiens et Canadiennes joueront un plus grand rôle dans les collectivités et la vie civique du Canada.

Pour promouvoir et améliorer la participation à la vie communautaire et à la vie civique en 2008-2009, le Ministère a poursuivi ses activités continues et a mis en œuvre les initiatives clés suivantes prévues dans son *Rapport sur les plans et les priorités 2008-2009*.

- Initiative clé 6 – Soutenir les festivités du 400e anniversaire de Québec en 2008.
- Initiative clé 7 – Mettre en œuvre le programme Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine pour les commémorations et les festivals communautaires locaux.
- Initiative clé 8 – Appuyer la participation du Canada à l'Expo 2010 à Shanghai.
- Initiative clé 9 – Soutenir les festivités soulignant le 150e anniversaire de la Colombie-Britannique.
- Initiative clé 10 – Soutenir les activités liées au 250e anniversaire du gouvernement représentatif en Nouvelle-Écosse (Démocratie 250).
- Initiative clé 11 – Établir les prochaines étapes du Programme de reconnaissance historique pour les communautés et du Programme national de reconnaissance historique.
- Initiative clé 12 – Aller de l'avant avec le projet de Centre mondial du pluralisme.
- Initiative clé 14 – Investir dans le développement des athlètes, les occasions stratégiques et les activités promotionnelles en vue des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 à Vancouver-Whistler.

En septembre 2008, la gouverneure en conseil a reçu des pétitions en raison de l'adoption de l'article 28 de la *Loi sur la radiodiffusion*. Les pétitions lui demandaient de renverser ou renvoyer la Décision de radiodiffusion CRTC 2008-222 dans laquelle on approuvait des demandes de licence de radiodiffusion pour que de nouvelles stations de radio desservent Ottawa et Gatineau. Le 10 décembre 2008, la gouverneure en conseil a retourné la décision au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) et, ce faisant, le gouvernement a publiquement reconnu la contribution de la radio à la vitalité de communautés francophones et anglophones en situation minoritaire, et a mis en évidence les obligations du CRTC envers les communautés de langue officielle en situation minoritaire. On s'attend à ce que le CRTC rende une décision en juin 2009 (Plus d'information est disponible en ligne au : http://www.gazette.gc.ca/rp-pr/p2/2008/2008-12-10/html/si-tr141-fra.html).

En tant qu'élément de la *Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne*, le gouvernement du Canada a présenté une demande, à la suite de l'adoption de l'article 15 de la *Loi sur la radiodiffusion*, pour que le CRTC examine et dépose un rapport sur la disponibilité de services de diffusion dans les langues officielles offerts dans les communautés de langue officielle en situation minoritaire et sur l'établissement de liens culturels dans la société. Le 30 mars 2009, le CRTC a publié son Rapport à la gouverneure en conseil sur les services de diffusion dans les langues officielles dans des communautés francophones et anglophones en situation minoritaire au Canada. Le gouvernement prendra les résultats et les recommandations du rapport en considération dans son engagement de promotion des deux langues officielles et de l'accès à des services de diffusion de qualité en français et en anglais partout au Canada (le rapport du CRTC est disponible en ligne au : http://www.crtc.gc.ca/fra/backgrnd/language/ol0903-lo0903.htm).

Avantages pour les Canadiens

Les Canadiens tirent profit des communautés dynamiques et durables de langue officielle en situation minoritaire. Les programmes du ministère du Patrimoine canadien aident les communautés de langue officielle en situation minoritaire à acquérir les ressources et l'expertise nécessaires pour prospérer. Ces investissements dans des programmes promeuvent la viabilité d'organismes communautaires qui se consacrent à préserver la diversité culturelle et la dualité linguistique du Canada.

2.2.3 Activité de programme 7 : Participation à la vie communautaire et citoyenne

Description

Une société inclusive, c'est une société dans laquelle tous les Canadiens et Canadiennes sont conscients de leurs responsabilités à l'égard du Canada et de la société canadienne et les exercent. Les programmes et les activités du ministère du Patrimoine canadien contribuent à cet objectif en aidant à éliminer certains des principaux obstacles à la participation communautaire et civique. Cela se fait par des initiatives qui permettent aux Canadiens et aux Canadiennes, tant au pays qu'à l'étranger, d'en apprendre davantage sur leur pays et sur leur citoyenneté et qui permettent également au reste du monde de mieux connaître le Canada. Le développement de la participation aux activités sportives et le soutien des organisations comptant sur le bénévolat dans les

Analyse du rendement

Partenaires autochtones
Comme il a été expliqué à la section 1.1.4 du présent rapport (Changements à l'appareil gouvernemental), ce volet du Programme des Autochtones a été transféré en avril 2007 au ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada et à l'Interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits.

Langues officielles
Le programme Développement des communautés de langue officielle a permis la signature de 35 ententes fédérales-provinciales/territoriales en matière d'éducation (plus de 249 millions de dollars).

Les membres des communautés minoritaires ont eu un meilleur accès aux programmes et aux services dans leur langue par le biais d'organismes communautaires, de gouvernements provinciaux/territoriaux, de municipalités ainsi que de ministères et organismes gouvernementaux. Ils ont également eu accès à une éducation de qualité supérieure dans leur langue au sein de leur collectivité. Cependant, d'importants défis continuent d'exister.

Des subventions et des contributions de 68 millions de dollars accordées par le Volet Vie communautaire du programme Développement des communautés de langue officielle à des communautés minoritaires de langue officielle (dont les provinces et les territoires) ont aidé à la mise en œuvre de projets de développement communautaire pour un total de 43 millions de dollars, la conclusion de 18 ententes fédérales-provinciales/territoriales touchant la prestation de services en français pour un total d'environ 23 millions de dollars ainsi que des initiatives à l'intention de la jeunesse pour près de 2 millions de dollars.

Le programme Jeunesse Canada au travail a permis à plus de 2 500 jeunes d'améliorer leurs compétences et leurs connaissances professionnelles à l'égard du patrimoine et des langues officielles du Canada. La plupart ont travaillé pour des organismes locaux voués au patrimoine.

En juin 2008, le gouvernement a lancé sa *Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne*, laquelle comprenait une série de nouveaux investissements dans le développement de communautés de langue officielle en situation minoritaire. Des renseignements détaillés sur la Feuille de route sont disponibles en ligne au : http://www.pch.gc.ca/pgm/slo-ols/pubs/08-13-LDL/index-fra.cfm.

Également en juin 2008, le gouvernement a annoncé la mise en œuvre en 2009-2010 du nouveau Programme d'appui aux droits linguistiques, lequel se concentre sur la sensibilisation et la résolution de conflits tout en permettant le recours aux tribunaux. Le nouveau programme aura un budget annuel de 1,5 million de dollars et ciblera les droits constitutionnels linguistiques. De plus amples renseignements sont disponibles en ligne au http://www.pch.gc.ca/pgm/lo-ol/pgm/pubs/padl-lrsp/101-fra.cfm.

2.2.2 Activité de programme 6 :
Développement des communautés et renforcement des capacités

Description

Les collectivités autochtones et les communautés de langue officielle jouent un rôle important et unique au Canada, puisqu'elles forment la trame du tissu social canadien depuis le début du pays. Le ministère du Patrimoine canadien soutient le développement des organisations autochtones par des programmes qui tirent parti des forces culturelles des peuples autochtones et qui reconnaissent le rôle qu'ils jouent dans la résolution des difficultés auxquelles ils sont confrontés. Patrimoine canadien soutient également le développement des communautés de langue officielle en situation minoritaire en favorisant leur participation à différents secteurs de la société et en s'efforçant d'assurer leur vitalité dans toutes les régions du pays.

Information sur les ressources financières et les ressources humaines

Ressources financières en 2008-2009 (millions de dollars)			Ressources humaines 2008-2009 (ETP)		
Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles	Prévues	Réelles	Différence
252,9	253,9	247,2	148	161	- 13

Résultats prévus

- Cette activité de programme vise à favoriser la vitalité culturelle des communautés de langue officielle en situation minoritaire et des collectivités autochtones du Canada.

Pour promouvoir le développement communautaire et le renforcement des capacités en 2008-2009, le Ministère a poursuivi ses activités continues et a mis en œuvre l'initiative clé suivante prévue dans son *Rapport sur les plans et les priorités 2008-2009*.

- Initiative clé 13 – Mettre en œuvre un nouvel appui aux langues officielles.

Pour de plus amples renseignements sur les résultats atteints dans le cadre de cette initiative, veuillez consulter en ligne l'Annexe A au http://www.pch.gc.ca/pc-ch/publctn/mindep-fra.cfm.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les Programmes de paiements de transfert de plus de 5 millions de dollars, voir le tableau 3 (Renseignements sur les Programmes de paiements de transfert).

Pour promouvoir la compréhension interculturelle en 2008-2009, le Ministère a poursuivi ses activités continues et a mis en œuvre l'initiative clé suivante prévue dans son *Rapport sur les plans et les priorités 2008-2009*.

- Initiative clé 13 – Mettre en œuvre un nouvel appui aux langues officielles

Pour de plus amples renseignements sur les résultats atteints dans le cadre de cette initiative, veuillez consulter en ligne l'Annexe A au http://www.pch.gc.ca/pc-ch/publctn/mindep-fra.cfm.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les Programmes de paiements de transfert de plus de 5 millions de dollars, voir le tableau 3 (Renseignements sur les Programmes de paiements de transfert).

Analyse du rendement

Langues officielles
Les Canadiens reconnaissent et soutiennent la dualité linguistique, comprennent mieux ses avantages et acceptent les droits des minorités linguistiques. En 2008-2009, les investissements du Ministère ont appuyé des centaines de festivals et d'expositions culturelles ainsi que d'événements sportifs dans des villes partout au pays. De plus, une série de programmes pédagogiques, d'embauche et d'échange ont donné à des Canadiens la possibilité d'accroître leur savoir, leur compréhension et leur fluidité verbale en français et en anglais.

En outre, plus de Canadiens que jamais auparavant ont une connaissance pratique des deux langues officielles. Plus de 5,4 millions de Canadiens ont participé à des programmes d'apprentissage de langue seconde en 2006, comparativement à 5,2 millions en 2001.

Multiculturalisme
Les efforts en matière de multiculturalisme ont favorisé la participation entière et équitable des individus et des collectivités de toutes origines à l'évolution et au façonnement de tous les aspects de la société canadienne et ont lutté pour éliminer tout obstacle à cette participation. Le 30 octobre 2008, la responsabilité du multiculturalisme (y compris la mise en application de la *Loi sur le multiculturalisme*) a été transférée du ministre du Patrimoine canadien au ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration.

Avantages pour les Canadiens

Les programmes du ministère du Patrimoine canadien donnent l'occasion à des Canadiens de partager un éventail d'expériences culturelles et historiques, et d'augmenter leur compréhension des deux langues officielles. Les Canadiens tirent profit de ces programmes en développant une compréhension approfondie et une meilleure appréciation de la diversité culturelle et de la dualité linguistique du Canada.

matière d'immigration. En octobre 2008, le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration a assumé la responsabilité de toute la programmation multiculturelle fédérale.

Avantages pour les Canadiens du résultat stratégique 2

Un sens d'identité nationale contribue à l'inclusivité, à la cohésion sociale et à l'habileté à rivaliser avec succès dans l'économie mondiale. Durant 2008-2009, les programmes de Patrimoine canadien ont stimulé un fort sens d'identité en encourageant la célébration des nombreuses communautés du Canada, la participation dans le sport et l'utilisation des langues officielles. Certaines des réalisations clés comprennent le soutien pour les festivités de plusieurs anniversaires clés et le soutien pour les jeunes Canadiens souhaitant voyager dans d'autres régions du pays et travailler dans une autre langue officielle. Les programmes de Patrimoine canadien ont également permis à des douzaines de communautés autochtones de préserver leurs cultures et leurs langues uniques.

2.2.1 Activité de programme 5 : Promotion de la compréhension interculturelle

Description

Le ministère du Patrimoine canadien encourage la compréhension interculturelle en créant des occasions pour les Canadiens et Canadiennes de partager leurs expériences et de mieux comprendre la culture des uns et des autres. Cela se fait notamment par la promotion de la dualité linguistique et de l'apprentissage des deux langues officielles du Canada. Le Ministère appuie également des initiatives qui favorisent la compréhension interculturelle dans les communautés et entre elles. En accordant une attention particulière aux occasions à nulle autre pareilles que procurent les activités sportives au Canada, le Ministère fait la promotion de la diversité comme moyen de renforcer la compréhension et les expériences interculturelles.

Information sur les ressources financières et les ressources humaines

Ressources financières en 2008-2009 (millions de dollars)			Ressources humaines 2008-2009 (ETP)		
Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles	Prévues	Réelles	Différence
121,5	122,6	134,9	104	129	- 25

Résultats prévus

- En valorisant la compréhension interculturelle, le Ministère s'attend à favoriser une société où les Canadiens et Canadiennes ont l'occasion d'avoir des interactions avec diverses communautés et valorisent la diversité et la dualité linguistique de la société canadienne.

Information sur les ressources financières et les ressources humaines

Ressources financières en 2008-2009 (millions de dollars)			Ressources humaines 2008-2009 (ETP)		
Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles	Prévues	Réelles	Différence
637,0	656,8	645,6	758	848	- 90

Résultats du résultat stratégique 2 : Le Canada est une société ouverte à tous, fondée sur la compréhension interculturelle et la participation des citoyens.

Un certain nombre d'activités de Patrimoine canadien réalisées en 2008-2009 ont aidé à renforcer le sens de l'identité canadienne. Pour favoriser la compréhension de l'histoire du Canada, par exemple, le Ministère a investi dans les festivités entourant trois événements importants : le 400e anniversaire de la fondation de la ville de Québec, le 250e anniversaire de l'introduction de la démocratie représentative en Nouvelle-Écosse et le 150e anniversaire de l'établissement de la colonie de la Couronne de la Colombie-Britannique. Ces festivités ont rapproché les différentes collectivités canadiennes, y compris des groupes linguistiques minoritaires.

Le programme Jeunesse Canada au travail a encouragé l'utilisation des langues officielles, soutenu les établissements du patrimoine et favorisé la participation de jeunes Autochtones en milieu urbain. Durant 2008-2009, le programme a embauché environ 2 800 jeunes partout au Canada. Plus de 1 800 des emplois ont été occupés par des étudiants qui ont travaillé durant l'été pour des organismes du patrimoine, une augmentation de 203 par rapport à l'année précédente.

Le ministère du Patrimoine canadien a soutenu dans des collectivités partout au Canada 230 projets qui ont donné à de jeunes Autochtones la possibilité d'en apprendre davantage sur leur patrimoine et leur culture par le biais d'une programmation à caractère culturel qui renforçait leur identité et qui leur permettait de participer pleinement à la société canadienne. Cela s'est accompli en appuyant les organismes communautaires avec l'aide de comités consultatifs de jeunes Autochtones.

De nombreuses activités soutenues par le Ministère ont favorisé l'utilisation des langues officielles dans des collectivités partout au Canada. Durant 2008-2009, plus de 2,4 millions de jeunes Canadiens ont participé à un programme d'apprentissage de langue seconde.

Des initiatives de Sport Canada ont rejoint une grande partie de la société canadienne et ont encouragé la participation et les interactions entre les Canadiens à tous les niveaux des sports. En prêtant attention aux possibilités uniques que génèrent les activités sportives au Canada, le Ministère favorise la diversité comme un moyen d'améliorer les expériences et la compréhension interculturelles.

De nombreux programmes de Patrimoine canadien proposés en 2008-2009 ont aidé à stimuler la sensibilisation du public à l'égard du multiculturalisme en reconnaissant les expériences de communautés ethnoculturelles touchées par les mesures en temps de guerre et les politiques en

Durant la même période, trois expositions itinérantes nationales majeures et quatre expositions itinérantes internationales majeures ayant eu lieu au Canada ont reçu une indemnité par le biais du Programme d'indemnisation pour les expositions itinérantes au Canada. Ce programme assume les risques financiers en cas de perte d'objets présentés dans le cadre d'une exposition itinérante admissible.

En outre, les biens culturels d'importance du Canada ont été préservés et accessibles dans des collections publiques au profit de tous les Canadiens. En 2008-2009, le Programme des biens culturels mobiliers a traité 856 demandes d'attestation de biens culturels aux fins de l'impôt sur le revenu, pour une juste valeur marchande totale de 145 millions de dollars. Également, le Canada a respecté ses obligations internationales en matière de biens culturels, restituant avec succès trois bracelets au Mali et trois statues au Nigeria.

Avantages pour les Canadiens

Les programmes et les politiques du ministère du Patrimoine canadien aident à faciliter l'accès pour tous les citoyens à la diversité du patrimoine et de la culture du Canada dans un éventail de genres et de langues. Ces programmes et politiques améliorent l'accès aux arts, à la culture et au patrimoine en aidant à surmonter les défis s'y rattachant, comme la distance, la langue et la diversité ethnoculturelle.

2.2 Résultat stratégique 2

Le Canada est une société ouverte à tous, fondée sur la compréhension interculturelle et la participation des citoyens

Description du résultat stratégique 2

Les activités du Ministère sont axées sur l'inclusion et la participation de la population canadienne à la vie du pays tout en renforçant les valeurs fondamentales et la citoyenneté partagée. Le Ministère travaille aussi à tisser des liens entre les Canadiens et Canadiennes, au-delà de leurs différences, en favorisant les échanges interculturels, en aidant à réduire les tensions qui, autrement, pourraient nous diviser et en relevant les défis et en profitant des occasions qu'offre une société de plus en plus diversifiée. Lorsque les Canadiens et Canadiennes s'unissent dans l'acceptation de leurs différences, l'expression culturelle gagne en qualité et en quantité et il devient possible de rejoindre de nouveaux publics; les institutions peuvent aussi s'adapter plus facilement aux besoins et faire preuve de viabilité, et les occasions d'exceller dans toutes les sphères culturelles sont optimisées.

Canadiens de régions rurales ou éloignées et 37 % ont rejoint des communautés de langue officielle en situation minoritaire.

Les éditeurs soutenus par le Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition en 2008-2009 ont réalisé pour 350 millions de dollars de ventes de livres au Canada et 103 millions de dollars en ventes destinées à l'exportation (dans près de 100 marchés internationaux), pour un total de 453 millions de dollars. Cette hausse indexée à l'inflation de 6 % démontre que les lectorats canadien et international continuent en grand nombre à chercher et à consommer des livres canadiens.

Le Programme d'aide aux publications a accordé des subventions postales à 1 130 périodiques canadiens, permettant la distribution à des Canadiens de plus de 183 millions d'exemplaires de magazines et de journaux non quotidiens qui reflètent la diversité linguistique et du patrimoine culturel du pays. Comme il a été souligné plus haut (Activité de programme 2), ce programme et le Fonds du Canada pour les magazines seront remplacés en 2010-2011 par le Fonds du Canada pour les périodiques.

Des événements musicaux ont fait la promotion d'artistes et de créateurs canadiens et ont permis à des membres de l'industrie de partager leur savoir. Les ventes de CD réalisées en vertu du volet entrepreneurs de la musique du Fonds de la musique du Canada ont diminué de 24 % depuis l'année antérieure, mais les téléchargements d'albums complets et les ventes de pistes simples ont augmenté de 31 et 91 % respectivement.

Patrimoine
L'initiative Culture canadienne en ligne (CCE) a permis un accès et une participation accrus de Canadiens à des ressources numériques interactives qui reflètent la diversité de notre patrimoine et de notre histoire ainsi que de nos cultures et langues. Durant 2008-2009, le Musée virtuel du Canada (MVC) a lancé 71 nouvelles expositions en ligne et a adjugé 39 contrats à des musées pour le développement de contenu numérique patrimonial. Une restructuration et une amélioration majeures du portail de MVC ont également été entreprises pour le lancement qui a eu lieu en mai 2009 (le portail du MVC est en ligne au : http://www.museevirtuel-virtualmuseum.ca/index-fra.jsp). De plus, la direction générale de CCE a appuyé 49 autres ressources numériques interactives qui ont permis à des Canadiens de tous âges d'avoir accès à du contenu qui reflète nos cultures et notre patrimoine dans les deux langues officielles, ce qui attire différents auditoires. Par exemple, en 2008-2009, le nombre de musées et d'autres établissements du patrimoine participant à l'initiative du Musée virtuel du Canada était de 1 348. Ces établissements ont lancé un total cumulé de 486 expositions en ligne et ont contribué un total cumulé de 686 365 images d'objets de musées auxquels ont accédé des millions de Canadiens.

En 2008-2009, des expositions itinérantes mettant en vedette des collections patrimoniales canadiennes et internationales ont été présentées partout au Canada. Le Programme d'aide aux musées (PAM) a financé 83 projets appuyant la production et la circulation d'expositions itinérantes nationales du patrimoine. Le PAM a également soutenu 21 projets touchant la présentation et la préservation du patrimoine autochtone et 72 projets visant à aider des musées à adopter des politiques et des pratiques professionnelles rationnelles ainsi que des organismes de services au patrimoine à développer des ressources ou des services pour de nombreux musées.

Information sur les ressources financières et les ressources humaines

Ressources financières en 2008-2009 (millions de dollars)			Ressources humaines 2008-2009 (ETP)		
Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles	Prévues	Réelles	Différence
210,6	204,7	181,7	381	327	54

Résultats prévus

- Les Canadiens et Canadiennes ont accès à une gamme diversifiée d'expériences culturelles canadiennes et y participent.

Pour permettre et augmenter l'accès à la culture canadienne en 2008-2009, le Ministère a poursuivi ses activités continues et a mis en œuvre les initiatives clés suivantes prévues dans son *Rapport sur les plans et les priorités 2008-2009*.

- Initiative clé 1 – Accorder de fond supplémentaires au programme Présentation des arts Canada pour les festivals artistiques qui s'engagent de façon manifeste à organiser des activités qui suscitent la participation communautaire.
- Initiative clé 4 – Revoir la Politique sur les périodiques canadiens.
- Initiative clé 5 – Agir dans le dossier du Musée canadien des droits de la personne.

Pour de plus amples renseignements sur ces initiatives, veuillez consulter en ligne l'Annexe A au http://www.pch.gc.ca/pc-ch/publctn/mindep-fra.cfm.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les Programmes de paiements de transfert de plus de 5 millions de dollars, voir le tableau 3 (Renseignements sur les Programmes de paiements de transfert).

Analyse du rendement

Arts et industries culturelles
En 2008-2009, les Canadiens ont eu accès et ont participé à des expériences culturelles et artistiques qui mettaient en évidence leur créativité, leur diversité et leur esprit novateur.

Présentation des arts Canada a accordé du financement à 600 festivals des arts professionnels, diffuseurs et organismes d'appui à la diffusion pour donner aux Canadiens un accès accru à un éventail d'expériences de musique, de danse, de théâtre, d'arts visuels, de littérature et d'arts des médias. Considérées comme d'importants contributeurs au dynamisme des communautés, ces expériences ont rejoint différents auditoires : 66 % ont rejoint des auditoires culturels diversifiés, 72 % ont rejoint de jeunes auditoires, 32 % ont rejoint des Autochtones, 39 % ont rejoint des

financement pour les événements entourant la Journée nationale des Autochtones dans la région de la capitale nationale, laquelle comprenait une activité pédagogique à laquelle ont assisté 1 540 étudiants au Musée canadien des civilisations, le Summer Solstice Arts Festival sur l'île Victoria, où se sont présentés 6 500 visiteurs, et six activités communautaires dans la région de la capitale nationale, qui ont attiré quelque 4 190 personnes.

Des accords de contribution avec 13 sociétés de communications autochtones ont permis la production et la diffusion d'émissions radiophoniques et télévisées originales qui contenaient 21 232 heures de programmation radiophonique et 191 heures de programmation télévisuelle dans 29 langues autochtones en plus du français et de l'anglais. En outre, l'accord de contribution avec la Fondation nationale des réalisations autochtones a permis la production et la télédiffusion des Prix nationaux d'excellence décernés aux Autochtones, qui ont récompensé 15 récipiendaires. Plus de 2000 personnes ont assisté à la cérémonie, qui a été télédiffusée sur le Réseau de télévision des peuples autochtones et sur le réseau de télévision Global.

Avantages pour les Canadiens

Les Canadiens tirent profit des programmes du ministère de Patrimoine canadien qui encouragent la préservation de contenu canadien en français, anglais et dans un éventail de langues autochtones. L'Institut canadien de conservation continue de jouer un rôle de soutien envers les membres de communautés du patrimoine canadien en offrant des renseignements sur le patrimoine culturel et des services de préservation du patrimoine culturel. Ces programmes ainsi que d'autres programmes semblables archivent et préservent le patrimoine culturel canadien pour les futures générations.

2.1.4 Activité de programme 4 : Accès et participation à la vie culturelle du Canada

Description

L'accès à la culture canadienne peut prendre une variété de formes pour les participants : lire, visiter une exposition, assister à un spectacle, apprendre au moyen d'Internet, écouter la radio, regarder la télévision ou un film, visiter un site patrimonial, etc. Le ministère du Patrimoine canadien aide à créer les conditions favorables à l'accès et à la participation. Le Ministère se concentre sur l'amélioration de l'accès à une large palette d'expériences culturelles, en palliant les difficultés liées notamment à la distance, à la taille de la collectivité, à la langue et à la diversité ethnoculturelle. Les principaux véhicules utilisés pour susciter la participation des Canadiens et des Canadiennes à la vie culturelle sont les activités artistiques, les médias de masse, les sites patrimoniaux et les événements.

Résultats prévus

o Le patrimoine diversifié du Canada est préservé.

Pour préserver le Patrimoine canadien en 2008-2009, le Ministère a poursuivi ses activités continues et a mis en œuvre l'initiative clé suivante prévue dans son *Rapport sur les plans et les priorités 2008-2009*.

- Initiative clé 5 – Agir dans le dossier du Musée canadien des droits de la personne.

Pour de plus amples renseignements sur cette initiative, veuillez consulter en ligne l'Annexe A au http://www.pch.gc.ca/pc-ch/publctn/mindep-fra.cfm.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les Programmes de paiements de transfert de plus de 5 millions de dollars, voir le tableau 3 (Renseignements sur les Programmes de paiements de transfert).

Analyse du rendement

Patrimoine
Toutes les activités en 2008-2009 ont contribué à la préservation du patrimoine diversifié du Canada. Du soutien a été apporté à des organismes voués au patrimoine afin de préserver les collections culturelles du Canada pour qu'elles demeurent accessibles aux Canadiens au fil du temps.

L'Institut canadien de conservation (ICC) continue de donner un accès national et international à ses recherches, publications, services et formations d'experts-conseils sur la préservation de matériel de patrimoine culturel. En 2008-2009, l'ICC a mené 65 projets de recherche et développement, répondant à 1 339 cas de services d'experts-conseils, et a donné 18 occasions de formation à 372 professionnels et travailleurs du domaine patrimonial. En améliorant et en actualisant son site Web principal, l'ICC a atteint le résultat attendu dont l'objectif était de donner accès et de diffuser des renseignements en matière de conservation et préservation. Depuis le lancement du Centre de documentation pour la conservation sur son site Web en décembre 2008, 157 059 visiteurs ont consulté 362 documents et outils en ligne, comme le Plan de préservation en ligne (52 851). Le nombre de visiteurs pour les Notes en ligne de l'ICC a quadruplé, passant de 14 324 en 2007-2008 à 58 844 en 2008-2009.

La sanction royale à la législation pour la création du nouveau Musée canadien des droits de la personne représente une autre réalisation importante du Ministère. Le premier conseil d'administration du Musée a été désigné en août 2008.

Cultures vivantes autochtones
Des projets ont été entrepris afin de préserver et de promouvoir les langues et les cultures autochtones. Un accord de contribution avec le Congrès des Peuples autochtones a fourni du

Des événements internationaux de la Francophonie ont mis en vedette la culture et le talent canadiens. Le Canada a accueilli avec succès le 12e Sommet de la Francophonie à Québec du 17 au 19 octobre 2008. Au Sommet, le ministère du Patrimoine canadien a participé à la rédaction de la Déclaration de Québec et de la Résolution sur la langue française. Par le biais du Programme d'appui aux langues officielles, le Ministère a également investi près de 2,7 millions de dollars pour appuyer des projets culturels connexes qui ont fait la promotion d'une francophonie canadienne forte et diversifiée. Un accent particulier a été mis sur des projets qui promeuvent les communautés francophones en situation minoritaire et la jeunesse francophone canadienne.

Par le biais de TV5MONDE et de TV5 Québec Canada, le Canada a continué à mettre en évidence du contenu franco-canadien diversifié à travers le monde et a offert aux Canadiens une fenêtre sur la Francophonie internationale. En tant que président de la conférence des ministres de TV5MONDE, le gouvernement du Canada a joué un rôle prépondérant dans la promotion de la signature d'une nouvelle entente par les cinq gouvernements partenaires afin d'aider TV5 à mieux se positionner dans l'environnement télévisuel mondial. Le gouvernement du Canada a également annoncé un financement supplémentaire de 25 millions de dollars sur une période de cinq ans pour TV5MONDE et TV5 Québec Canada. Cet investissement supplémentaire permettra à TV5 de moderniser ses activités et d'élargir sa diffusion sur de nouvelles plates-formes.

Avantages pour les Canadiens

Les Canadiens tirent profit des programmes du ministère du Patrimoine canadien qui encouragent la viabilité d'organismes autonomes qui produisent, soutiennent, mettent en vedette et distribuent du contenu culturel canadien. Cet appui promeut et aide à soutenir les secteurs sportif, artistique et culturel dynamiques et participatifs au Canada et sur la scène internationale.

2.1.3 Activité de programme 3 : Préservation du patrimoine canadien

Description

Les Canadiens et Canadiennes veulent que leurs récits et leur histoire soient préservés pour les générations futures. Le ministère du Patrimoine canadien joue un rôle de premier plan en ce qui concerne la préservation et l'accessibilité de nos œuvres culturelles et de nos documents d'archives d'importance nationale, y compris les œuvres cinématographiques et musicales, les langues et les récits autochtones, les archives et les artéfacts culturels nationaux.

Information sur les ressources financières et les ressources humaines

Ressources financières en 2008-2009 (millions de dollars)			Ressources humaines 2008-2009 (ETP)		
Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles	Prévues	Réelles	Différence
39,8	44,4	46,3	215	248	- 33

En 2008-2009, le Ministère a terminé l'examen des programmes existants pour les périodiques et a annoncé la création du nouveau Fonds du Canada pour les périodiques. En ce qui concerne la viabilité, le nouveau programme vise à maintenir le soutien à l'industrie et à aider à conserver les emplois, puisque l'industrie est affectée par le ralentissement économique actuel, à réaffecter le financement à des magazines petits et moyens pour appuyer la diversité, et à accroître la flexibilité de manière à ce que les éditeurs puissent gérer leurs fonds stratégiquement et enrichir leur contenu Web.

Patrimoine
Les organismes communautaires voués au patrimoine développent leurs compétences organisationnelles et leurs stratégies financières afin de permettre aux Canadiens d'avoir accès à des expériences culturelles de qualité. En 2008-2009, par le biais du Programme de consolidation des arts et du patrimoine canadien, le financement de projets a aidé environ 35 % des bénéficiaires à améliorer leur autonomie financière et le 65 % restant à améliorer leurs pratiques de gestion. Du financement a également été accordé à l'Association des musées canadiens, car ce financement sert à renforcer la reconnaissance, la croissance et la stabilité du secteur des musées.

Des professionnels de Patrimoine canadien continuent de développer les aptitudes nécessaires pour la création, la présentation, la gestion et la préservation du patrimoine numérique pour que ses avantages pédagogiques profitent à tous les Canadiens. En 2008-2009, le Réseau canadien d'information sur le patrimoine (RCIP) a organisé 32 ateliers ou présentations, ainsi que deux événements internationaux : le congrès du Comité international pour l'audiovisuel et des nouvelles technologies de l'image et du son à Québec, et le symposium de deux jours sur le patrimoine numérique du Canada et de la Chine au Pavillon du Canada à Pékin. Le RCIP a également entrepris une modification complète et une amélioration de son site Web à l'intention des professionnels et des bénévoles (qui doit être lancé durant l'été de 2009).

Jeux d'hiver de 2010
Le Ministère a contribué à l'avancement des programmes internationaux des sports et de la culture. La préparation pour les Jeux d'hiver de 2010 en est à un stade avancé et donnera des contributions soutenues partout au Canada. Le Secrétariat fédéral 2010 a collaboré avec les comités organisateurs des Jeux de Pékin et de Vancouver afin de développer une programmation pour les ministères fédéraux participant aux programmes d'observation officiels, qui constituent des éléments clés du programme de gestion du savoir des Jeux olympiques administré par le Comité international olympique. De plus, le Secrétariat fédéral 2010 a coordonné le kiosque de la Mascotte 2010 et les apparitions des athlètes partout au Canada, et a organisé des événements de compte à rebours à Ottawa et à Whistler pour les Jeux olympiques d'hiver de 2010, ainsi qu'à Ottawa et à Valcartier pour les Jeux paralympiques d'hiver de 2010.

L'International et la Francophonie
Le Ministère joue un rôle actif dans des ententes de normalisation et de standardisation afin de s'assurer que ces ententes reflètent l'intérêt des Canadiens. Le Ministère poursuit ses activités de promotion et de mise en œuvre de la *Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles* de l'UNESCO. Cette convention est un instrument juridique international qui réaffirme les droits des pays à prendre des mesures à l'appui de la culture tout en reconnaissant la double nature sociale et économique des biens et des services culturels.

- Initiative clé 4 – Revoir la Politique sur les périodiques canadiens.
- Initiative clé 14 – Investir dans le développement des athlètes, les occasions stratégiques et les activités promotionnelles en vue des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 à Vancouver-Whistler.

Pour de plus amples renseignements sur ces initiatives, veuillez consulter en ligne l'Annexe A au http://www.pch.gc.ca/pc-ch/publctn/mindep-fra.cfm.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les Programmes de paiements de transfert de plus de 5 millions de dollars, voir le tableau 3 (Renseignements sur les Programmes de paiements de transfert).

Analyse du rendement

Arts et industries culturelles
Le secteur des arts et de la culture canadien continue d'être dynamique et vivant, car il a su s'adapter à l'environnement externe en constante mutation et à la crise économique qui a vu le jour en 2008-2009. En plus de la création du Fonds des médias du Canada décrit plus haut, le Ministère a augmenté la capacité de financement de ses programmes existants et a répondu aux besoins évolutifs de l'industrie des périodiques avec l'annonce du Fonds du Canada pour les périodiques. Cette section souligne les réalisations de consolidation choisies dans les politiques et les programmes du Ministère ayant un lien avec les arts, la musique, les livres et les magazines.

En 2008-2009, les postulants au volet Incitatifs aux fonds de dotation du Programme de consolidation des arts et du patrimoine canadiens ont noté une baisse de 25 % dans les dons du secteur privé. Toutefois, le secteur des arts a augmenté son autodéveloppement en continuant à hausser son potentiel afin d'assurer sa viabilité à long terme. Bien que le nombre de demandes envoyées au volet Incitatif aux fonds de dotation ait diminué, les montants demandés par les postulants sont demeurés élevés. Le programme a versé 0,723 $ pour chaque dollar recueilli dans le secteur privé pour les fonds de dotation d'organismes du secteur des arts admissibles.

Le Fonds de la musique du Canada a continué à aider des entreprises d'enregistrement canadiennes établies à la transition vers l'Internet et au développement de marchés internationaux. Les bénéficiaires du volet entrepreneurs de la musique du Fonds ont déclaré que les ventes numériques représentaient plus de 22 % de leurs ventes totales, une augmentation de 6 % par rapport à 2005-2006.

Les programmes ministériels ont également renforcé la capacité de l'industrie canadienne du livre à produire et à commercialiser les livres d'auteurs canadiens. Le Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition a appuyé plus de 50 entreprises et organismes de l'industrie canadienne du livre. Du financement a été accordé à une variété de projets qui encourageaient le développement des aptitudes et des connaissances et aidaient à augmenter la capacité et à créer des économies dans l'industrie (p. ex., perfectionnement professionnel, stages, projets d'infrastructure axés sur la technologie, etc.).

2.1.2 Activité de programme 2 :
Viabilité de l'expression culturelle et de la participation dans le domaine culturel

Description

La vie culturelle dépend de l'existence d'un réseau complexe : établissements, organismes à but non lucratif, compagnies, bénévoles, professionnels, publics. Ce réseau est à la fois résilient – qualité qu'il tire d'un réservoir considérable de dévouement, d'expérience et de talent – et fragile, car certains maillons essentiels de la chaîne sont vulnérables aux tendances d'investissement, aux déficiences du marché, à la concurrence étrangère, aux changements technologiques, aux contraintes de la main-d'œuvre, ainsi qu'aux règles et accords commerciaux internationaux. En tant que partie intégrante de ce réseau, le ministère du Patrimoine canadien favorise la viabilité des nombreux organismes, industries culturelles, entrepreneurs, et événements artistiques et sportifs composant ce riche écosystème. Pour ce faire, le Ministère les aide à améliorer leur capacité à attirer des investissements, à protéger le droit d'auteur de manière adéquate, à présenter des œuvres aux auditoires canadiens, à saisir les occasions qui se présentent sur la scène internationale et à former des partenariats solides.

Information sur les ressources financières et les ressources humaines

Ressources financières en 2008-2009 (millions de dollars)			Ressources humaines 2008-2009 (ETP)		
Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles	Prévues	Réelles	Différence
188,1	195,9	168,2	597	629	- 32

Résultats prévus

- Secteurs culturel et sportif dynamiques où l'expression culturelle et la participation des Canadiens et des Canadiennes peuvent se développer et demeurer pertinentes tant au pays qu'à l'étranger.

Pour aider à s'assurer de la viabilité de l'expression culturelle et de la participation dans le domaine culturel en 2008-2009, le Ministère a approfondi ses activités continues et a mis en œuvre les initiatives clés suivantes prévues dans son *Rapport sur les plans et les priorités 2008-2009*.

- Initiative clé 1 – Accorder des fonds supplémentaires au programme Présentation des arts Canada pour les festivals artistiques qui s'engagent de façon manifeste à organiser des activités qui suscitent la participation communautaire.

- Initiative clé 3 – Mettre à jour le régime canadien du droit d'auteur pour faire face aux changements dans les enjeux nationaux et internationaux.

Sport
Patrimoine canadien continue d'appuyer des organisations sportives et des athlètes partout au pays. En 2008-2009, Sport Canada a soutenu 56 organismes nationaux de sport, 15 organismes de services multisports et sept autres organismes non gouvernementaux. Le Programme d'Accueil de Sport Canada a permis à 2 692 athlètes canadiens de participer à des événements sportifs internationaux, une hausse par rapport aux 847 athlètes de 2007-2008. Sport Canada a versé plus de 26,5 millions de dollars en subventions au Programme d'aide aux athlètes, a financé plus de 1 770 athlètes brevetés et a fourni du soutien de 2,1 millions de dollars pour les droits de scolarité à 668 athlètes brevetés actuels et anciens.

Sport Canada a travaillé à l'amélioration des performances des athlètes canadiens au plus haut niveau de compétition (un domaine prioritaire consiste à préparer les athlètes canadiens pour les Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 à Vancouver et Whistler). Dans les sports d'hiver, le Canada s'est classé 2e à l'échelle mondiale avec les 101 médailles qu'il a remportées durant la période continue de quatre ans de 2005 à 2008, comparativement à 94 médailles durant la période de 2004 à 2007, ce qui représentait également le deuxième rang. Dans les sports d'été, le Canada s'est classé 16e à l'échelle mondiale avec les 59 médailles qu'il a remportées durant la période continue de quatre ans de 2005 à 2008, comparativement à 53 médailles durant la période de 2004 à 2007, ce qui représentait le 17e rang. [17]

Dans le cadre de son objectif de faire avancer les intérêts, les valeurs et l'éthique canadiens dans le sport, Sport Canada continue de travailler avec des organisations partenaires afin de s'assurer que les athlètes se soumettent aux normes éthiques et équitables attendues d'eux en tant qu'ambassadeurs de leur sport respectif. En 2008-2009, 3 951 tests de dopage ont été menés par le Centre canadien pour l'éthique dans le sport (CCES). Quelque 2 878 de ces tests ont été menés par le CCES dans le cadre du Programme antidopage. En 2008-2009, 17 athlètes canadiens se sont vus imposer une sanction pour avoir violé les règlements antidopages.

Avantages pour les Canadiens

La création de contenu canadien et l'excellence des performances contribuent à la qualité de notre vie civique et culturelle. Des Canadiens de tous âges tirent profit des programmes et des politiques du ministère du Patrimoine canadien qui appuient la création de ce contenu et l'excellence des performances. Ces investissements permettent aux Canadiens ainsi qu'aux citoyens d'autres pays d'avoir accès et d'apprécier les contributions uniques et de haute qualité des créateurs et des athlètes du Canada.

[17] Ces données sont tirées de la publication de Sport Canada intitulée *Indice annuel du classement olympique des nations*. L'indice regroupe les résultats obtenus par chaque pays aux Jeux olympiques et aux championnats du monde sur une période de quatre ans. Il est publié tous les ans, à la fin de chaque année civile, une fois terminés tous les Jeux et championnats de l'année. Les résultats sont ajoutés aux résultats des trois années précédentes pour produire des données globales sur quatre ans. Pour les sports d'été, cela représente environ un millier de manifestations sur quatre ans. Pour les sports d'hiver, cela en représente près de 300.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur ces initiatives clés, voir l'Annexe A en ligne au http://www.pch.gc.ca/pc-ch/publctn/mindep-fra.cfm.
Pour obtenir de plus amples renseignements sur les Programmes de paiements de transfert de plus de 5 millions de dollars, voir le tableau 3 (Renseignements sur les Programmes de paiements de transfert).

Analyse du rendement

Arts et industries culturelles

Le contenu créé par les arts et les industries culturelles canadiennes en 2008-2009 reflétait la société diversifiée du Canada. La présente section met en évidence les succès et les résultats liés aux réalisations en matière de création et de rendement des politiques et des programmes culturels et des arts.

Les industries de la musique, du cinéma, des périodiques et des médias numériques interactifs ont tiré profit du soutien de programmes et de politiques du Ministère. Le Fonds de la musique du Canada a mené à la création de plus de 350 différents albums par des créateurs, des artistes et des entrepreneurs canadiens. L'industrie cinématographique canadienne a reçu un investissement de plus de 64,7 millions de dollars du Fonds du long métrage du Canada du Ministère, lequel est administré par Téléfilm Canada et a soutenu un total de 41 projets, 21 en français et 20 en anglais. En ce qui concerne les magazines, le Fonds du Canada pour les magazines a appuyé également la production d'environ 113 000 pages de contenu canadien dans 196 titres.

Du contenu et des produits culturels numériques interactifs ont été créés et utilisés par des Canadiens. Le Fonds des nouveaux médias du Canada (FNMC) et le Programme de la culture canadienne en ligne (CCE) ont soutenu la création de plus de 190 produits interactifs combinés. Par exemple, le Fonds de la passerelle et le Fonds des partenariats de CCE ont apporté un soutien de 9 millions de dollars à 49 projets de création et d'accès à du contenu dont l'objectif consistait à permettre aux Canadiens de tous âges d'avoir accès à du contenu créé par des Canadiens qui reflétait notre diversité culturelle et notre patrimoine. Le FNMC a appuyé 123 projets, pour un investissement total de 11,6 millions de dollars. En outre, par le biais du Fonds des réseaux de recherche sur les nouveaux médias et de l'Initiative de R-D en nouveaux médias, le Ministère a versé 3,1 millions de dollars à cinq projets et initiatives de recherche et de développement qui ont développé des outils à la fine pointe de la technologie pour la création, la gestion et la distribution de contenu culturel numérique canadien.

En mars 2009, le gouvernement a annoncé la création du Fonds des médias du Canada, un partenariat public-privé qui réaffectait 14,3 millions de dollars du FNMC et 120,4 millions de dollars du Fonds canadien de télévision. Ces deux sommes mises ensemble représentent un investissement de 134,7 millions de dollars. Le rôle du Fonds des médias du Canada consistera à appuyer à la fois le contenu télévisuel traditionnel et le contenu numérique interactif, assurant ainsi la viabilité et la pertinence à long terme de l'industrie de la radiodiffusion en créant des liens entre les auditoires par le biais de plates-formes variées. Les téléspectateurs canadiens auront un meilleur choix de programmation canadienne sur toutes les plates-formes médiatiques. De plus amples renseignements sur le Fonds des médias du Canada sont disponibles au : http://pch.gc.ca/pc-ch/infoCntr/cdm-mc/index-fra.cfm?action=doc&DocIDCd=CJM082271.

organisations artistiques et culturelles, ce qui équivaut à 46 000 emplois à temps plein et est évalué à 1,1 milliard de dollars.[16]

2.1.1 Activité de programme 1 : Création de contenu canadien et excellence des performances

Description

L'expression de la culture commence d'abord avec la création et les performances. Bien que les artistes professionnels et les athlètes de haut niveau visent naturellement l'excellence, cela requiert la mise en place d'une structure de soutien à tous les niveaux du développement de la culture et du sport, au pays comme à l'étranger. Patrimoine canadien aide les créateurs à produire et les athlètes à bien réussir en appuyant les structures et les industries culturelles nécessaires à la production d'œuvres de qualité et à l'atteinte de performances de haut niveau.

Information sur les ressources financières et les ressources humaines

Ressources financières en 2008-2009 (millions de dollars)			Ressources humaines 2008-2009 (ETP)		
Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles	Prévues	Réelles	Différence
351,3	362,5	352,1	403	332	71

Résultats prévus

- Du contenu canadien qui reflète la diversité de la société canadienne est créé et produit pour les marchés canadien et international.
- Les Canadiens et Canadiennes excellent dans la culture et le sport à l'échelle nationale et internationale.

Pour appuyer la création de contenu canadien et encourager l'excellence dans les performances en 2008-2009, le Ministère a participé à des activités continues et a mis en œuvre les initiatives clés suivantes :

- Initiative clé 2 – S'adapter à un environnement de radiodiffusion en évolution.
- Initiative clé 3 – Mettre à jour le régime canadien du droit d'auteur pour faire face au changement dans les enjeux nationaux et internationaux.
- Initiative clé 4 – Revoir la Politique sur les périodiques canadiens.
- Initiative clé 14 – Investir dans le développement des athlètes, les occasions stratégiques et les activités promotionnelles en vue des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 à Vancouver-Whistler.
- Initiative clé 15 – Instaurer le Fonds canadien du patrimoine sportif.

[16] *Les arts et le patrimoine au Canada : Sondage sur l'accès et la disponibilité,* 2007, Phoenix Strategic Perspectives.

d'initiatives de présentation artistique dans des communautés rurales de langue officielle en situation minoritaire.

Les programmes de Patrimoine canadien ont également aidé les organisations communautaires vouées au patrimoine à développer des compétences organisationnelles et des stratégies financières nécessaires pour accroître l'accès à des expériences culturelles canadiennes. L'un de ces programmes a permis au Réseau canadien d'information sur le patrimoine de livrer une série d'ateliers et de présentations traitant de la création, de la présentation, de la gestion et de la conservation de ressources culturelles numériques. Le Ministère a également investi dans des programmes pour permettre et améliorer l'accessibilité à des bases de données qui préservent les expressions des différents patrimoines, cultures, langues et histoires du Canada. En 2008-2009, par exemple, le Musée virtuel du Canada a lancé 71 expositions en ligne.

Sport Canada continue d'offrir des programmes et des services à des athlètes canadiens et les aide à démontrer leur excellence dans des compétitions nationales et internationales avec des moyens justes et éthiques. En démontrant au monde leurs aptitudes, leur éthique de travail et leur détermination, les athlètes canadiens reflètent certaines de nos qualités et valeurs fondamentales nationales les plus chères. Les programmes de Sport Canada aident également les athlètes à exceller, ce qui a pour objectif d'inspirer la prochaine génération de Canadiens à atteindre les buts et à suivre les traces de ces athlètes.

Les détails des résultats du Ministère dans les domaines mentionnés ci-dessus sont présentés dans la section de l'activité de programme qui suit.

Avantages pour les Canadiens du résultat stratégique 1

Les Canadiens tirent profit de la création et de l'accès aux arts, à la culture et au sport canadien ainsi que de la préservation et de la promotion du patrimoine canadien en obtenant une meilleure qualité de vie et des liens plus forts avec leurs concitoyens. À la limite, les arts, la culture, le patrimoine et les sports rapprochent les gens en favorisant l'interaction, les liens et le partage d'expériences. Ils inspirent de la fierté à notre pays, façonnent notre sens de l'identité canadienne et contribuent à notre diversité. Les arts, la culture, le patrimoine et le sport divertissent et édifient, informent et défient, en plus de provoquer des dialogues sur qui nous sommes et ce que nous valorisons.

De plus, le secteur canadien des arts et de la culture contribue à la prospérité du pays, ayant représenté quelque 46 milliards de dollars en activité économique (3,8 % du Produit intérieur brut du Canada[14]) et ayant embauché 662 000 travailleurs hautement qualifiés en 2007.[15] Selon les estimations, les Canadiens ont consacré en bénévolat environ 88 millions d'heures à des

[14] *Valoriser notre culture : mesurer et comprendre l'économie créative du Canada,* Le Conference Board du Canada, 2008.

[15] L'estimation de Patrimoine canadien se fonde sur des données de Statistique Canada pour les emplois culturels et généraux en 2003. Voir : *Contribution économique du secteur culturel aux économies provinciales du Canada (2007)*

Information sur les ressources financières et les ressources humaines

Ressources financières en 2008-2009 (millions de dollars)			Ressources humaines 2008-2009 (ETP)		
Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles	Prévues	Réelles	Différence
789,8	807,5	748,3	1596	1536	+ 60

Explications des écarts budgétaires : Les autorisations totales par activité de programme représentent seulement la distribution des budgets, comme exposé dans les Budgets principaux des dépenses, et non pas la réaffectation interne de ces budgets par le Ministère dans les activités de programmes afin de respecter les priorités opérationnelles. Veuillez noter que cela s'applique à tous les tableaux de renseignements sur les ressources financières et humaines dans la section qui suit.

Résultats du résultat stratégique 1 : Les Canadiens et Canadiennes réalisent des expériences culturelles variées et les partagent entre eux et avec le monde

Le ministère du Patrimoine canadien a encouragé la création d'expériences culturelles canadiennes et a amélioré leur accessibilité tant au pays qu'à l'étranger. Le Ministère a travaillé à la fois par le biais de programmes et de politiques afin de favoriser l'atteinte de ce résultat stratégique. Les résultats sont mis en évidence par les succès remportés dans les secteurs canadiens du livre, de la radiodiffusion, des nouveaux médias, des arts, des organisations vouées au patrimoine et des sports.

En ce qui a trait au livre, le Ministère a stimulé l'augmentation de la demande pour les nouveaux ouvrages d'écrivains canadiens. En 2008-2009, les éditeurs appuyés par le Ministère ont enregistré plus de 450 millions de dollars en vente de livres (une hausse indexée à l'inflation de 6 % sur une période de cinq ans), dont plus de 5 300 nouveaux titres issus de plus de 3 500 écrivains canadiens. Avec plus de 230 éditeurs dans plus de 75 villes des dix provinces, le contenu soutenu par le Ministère est diversifié – il est créé par et pour les Canadiens de toutes les régions et il parle d'eux.

Différentes expériences culturelles ont été exprimées et partagées grâce au soutien du Fonds canadien de télévision, qui a aidé à bâtir un public et a soutenu la création et la diffusion d'émissions canadiennes aux heures de grande écoute. En 2008-2009, le Fonds a soutenu la production de plus de 2 000 heures d'émissions télévisées de qualité en français, en anglais et dans des langues autochtones.

En plus de soutenir la diffusion de différentes cultures par le biais de la télévision, le Ministère a également appuyé la diffusion de diverses expériences artistiques dans des collectivités de toutes les tailles partout au Canada. En 2008-2009, Présentation des arts Canada a apporté sa contribution aux activités d'environ 600 organismes de diffusion artistique situés dans 236 villes partout au Canada. Le financement favorisait la variété des programmes et l'interaction entre les artistes et les citoyens, ainsi que le perfectionnement professionnel au sein de la communauté œuvrant dans le milieu de la diffusion artistique. En outre, les fonds soutenaient l'élaboration

SECTION II – Analyse des activités de programme par résultat stratégique

Introduction

L'Architecture des activités de programme (AAP) et le Cadre de mesure du rendement (CMR) s'y rattachant représentent les assises de la gestion axée sur les résultats. Au début de l'exercice financier 2008-2009, le Ministère a reconnu certaines restrictions de l'AAP et du CMR en vigueur et a déployé des efforts pour en effectuer une révision complète et pour développer des versions améliorées. L'AAP et le CMR révisés ont ultérieurement été approuvés par le Secrétariat du Conseil du Trésor et sont entrés en vigueur le 1er avril 2009. Le *Rapport ministériel sur le rendement 2008-2009* sera le dernier document produit avec les anciens AAP et CMR et sera donc considéré comme un document de transition entre les anciens et les nouveaux AAP et CMR. Les avantages d'une AAP articulée plus clairement et d'un CMR plus étoffé, avec des résultats attendus clairement cernés et des indicateurs fiables sur le rendement à tous les niveaux, se répercuteront dans les futurs documents d'information, comme le démontre le *Rapport sur les plans et les priorités 2009-2010.*

Malgré les lacunes de l'AAP et du CMR de 2008-2009, Patrimoine canadien a néanmoins obtenu des résultats importants dans ses 21 initiatives clés et ses nombreux programmes.

2.1 Résultat stratégique 1

Les Canadiens et Canadiennes réalisent des expériences culturelles variées et les partagent entre eux et avec le monde

Description du résultat stratégique 1

Le Ministère veille à ce que les Canadiens et Canadiennes puissent exprimer leur créativité, montrer leurs talents et partager leurs expériences diversifiées par le biais des arts, des établissements voués au patrimoine, des industries culturelles et des activités sportives, à la fois comme professionnels et comme amateurs. Pour parvenir à ce résultat, le Ministère adopte des politiques et des programmes visant à créer l'environnement requis pour renforcer et partager – au pays comme à l'étranger – les valeurs du Canada et ses voix multiples.

1.5 Crédits votés et postes législatifs (en millions de $)

Crédit voté (n°) ou législatif (L)	Libellé tronqué du crédit voté ou législatif	Dépenses réelles 2006-2007	Dépenses réelles 2007-2008	Budget principal des dépenses 2008-2009	Dépenses réelles 2008-2009
1	Dépenses de fonctionnement	227,0	246,0	272,2	262.8
5	Subventions et contributions	1149,1	1117,0	1088,8	1101.0
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	25,0	26,4	28,3	27.9
(L)	Ministre de Patrimoine canadien – traitement et allocation pour automobile	0,1	0,1	0,1	0.1
(L)	Salaires des lieutenants-gouverneurs	1,1	1,1	1,1	1.1
(L)	Paiements en vertu de la *Loi sur la pension de retraite des lieutenants-gouverneurs*	0,9	0,7	0,6	0.8
(L)	Prestations de retraite supplémentaires – anciens lieutenants-gouverneurs	0,2	0,2	0,2	0.2
	Total	1403,4	1391,5	1391,3	1393,9

Dépenses réelles versus les dépenses autorisées

En 2006-2007, l'écart budgétaire entre les dépenses réelles et le niveau autorisé s'expliquait principalement par le surplus du Ministère et les reports de fonds approuvés pour les années ultérieures qui n'avaient pas été publiés dans les crédits supplémentaires. Les fonds reportés étaient destinés aux programmes suivants : les Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010, Espaces culturels Canada, le Programme de reconnaissance historique et le Plan d'action canadien contre le racisme.

En 2007-2008, l'écart budgétaire entre les dépenses réelles et le niveau autorisé s'expliquait principalement par le surplus du Ministère et les reports de fonds approuvés pour les années ultérieures qui n'avaient pas été publiés dans les crédits supplémentaires. Les fonds reportés étaient destinés aux programmes suivants : le Programme de reconnaissance historique, les expositions internationales, Espaces culturels Canada, Québec 2008, le Plan d'action canadien contre le racisme, Stages d'été dans les musées et Culture canadienne en ligne.

En 2008-2009, l'écart budgétaire entre les dépenses réelles et le niveau autorisé s'explique principalement par les surplus du Programme du multiculturalisme et du Programme de reconnaissance historique, ainsi que les reports de fonds approuvés pour les années à venir qui n'ont pas été publiés dans les crédits supplémentaires. Les fonds reportés étaient destinés aux programmes suivants : les Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010, les expositions internationales et le Programme de reconnaissance historique.

- Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition : élimination de la composante Projet de la chaîne d'approvisionnement pour un total de 1 million de dollars en 2008-2009.

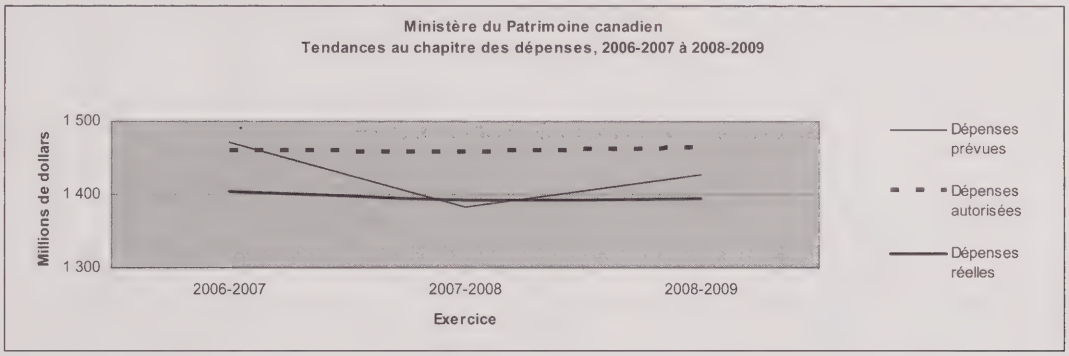
Les décisions du processus d'examen stratégique comprenaient des réinvestissements dans trois programmes de Patrimoine canadien. Deux de ces réinvestissements ont été réalisés en 2008-2009 :

- 2,7 millions de dollars dans la *Feuille de route des langues officielles pour la dualité linguistique* (réinvestissement total prévu de 30,6 millions de dollars sur trois ans, et de 8,2 millions de dollars jusqu'à 2012-2013);
- 8 millions de dollars dans le programme *Vers l'excellence* à l'intention des athlètes olympiques des sports d'été (réinvestissement total prévu de 24 millions de dollars sur deux ans, et de 24 millions de dollars par année par la suite).

Le réinvestissement annoncé de 24,5 millions de dollars pour les relais de la flamme olympique aura lieu en 2009-2010.

La mise en application des décisions restantes du processus d'examen stratégique sera terminée en 2010-2011 et les résultats seront révélés dans les futurs rapports présentés au Parlement.

1.4 Profil des dépenses



Dépenses prévues versus les dépenses autorisées

Durant l'exercice financier 2006-2007, les dépenses prévues étaient plus élevées que le niveau autorisé. L'écart budgétaire s'explique principalement par l'inclusion dans les dépenses prévues de crédits qui n'ont pas été reçus par le biais de crédits supplémentaires de 2006-2007.

Les dépenses prévues pour 2007-2008 et 2008-2009 sont toutes les deux sous leur niveau autorisé respectif. En 2007-2008, l'écart budgétaire s'expliquait principalement par les crédits non inclus dans les dépenses prévues, comme les reports à un exercice ultérieur, les compensations salariales et le financement pour les Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010. En 2008-2009, l'écart budgétaire s'explique principalement par des crédits non inclus dans les dépenses prévues, comme les reports à un exercice ultérieur, les compensations salariales et le financement pour les ajustements aux conventions collectives.

Le Ministère offre une aide financière au moyen de subventions et de contributions, versées directement ou indirectement à des particuliers, à des établissements, à des organismes communautaires, à des organismes sans but lucratif et à d'autres ordres du gouvernement.

La structure de gouvernance et de responsabilisation ainsi que l'organisme du portefeuille demeurent presque les mêmes qu'en 2007-2008 (voir section III) (des renseignements sur les organismes du portefeuille sont disponibles en ligne au http://www.pch.gc.ca/pc-ch/os-ac/index-fra.cfm).

Le ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles répond et rend compte au Parlement pour le compte du Ministère et des 19 autres organismes qui font partie du Portefeuille du Patrimoine canadien. Le ministre d'État (Condition féminine) et le ministre d'État (Sport) ont été désignés pour appuyer le Ministre dans ses activités ministérielles. En 2008-2009, le Ministère a terminé l'examen de ses activités actuelles et a renouvelé son Architecture des activités de programme (AAP). La nouvelle AAP pour 2009-2010 est conçue pour répondre aux besoins en matière d'information financière et non financière. Elle fournit également au Ministère de meilleures données sur le rendement et de l'information à l'appui des évaluations des programmes, en particulier en ce qui concerne la pertinence et le rendement. Le *Rapport ministériel sur le rendement* de cette année est le dernier se fondant sur l'AAP précédente, conçue en 2004 et mise à jour jusqu'à 2007-2008.

Pour appuyer la nouvelle AAP, le Ministère a également développé son Cadre de gestion du rendement (CGR) pour 2009-2010 ainsi que le plan d'action s'y rattachant.

Annonces du gouvernement et examen stratégique

En vertu du nouveau système de gestion des dépenses du gouvernement, tous les ministères et les organismes doivent, tous les quatre ans, se livrer à un examen stratégique de leurs programmes et de leurs dépenses. En 2007 et 2008, le ministère du Patrimoine canadien a effectué une vérification totale du financement, de la pertinence et du rendement de toutes ses dépenses de programme et a fait état de propositions de réaffectations pouvant être réinvesties dans les priorités propres à l'ensemble du gouvernement.

Les décisions du processus d'examen stratégique prises par le Conseil du Trésor et ayant une incidence sur Patrimoine canadien ont toutes été annoncées et leur mise en œuvre continue d'avancer comme prévu. Les décisions concernant les réaffectations du processus d'examen stratégique de 2008-2009 ont une incidence sur les programmes ou composantes de programme suivants :

- Le portail Web culture.ca : réduction de 2,828 millions de dollars en 2008-2009 (sur un total prévu de 3,838 millions de dollars);
- Observatoire culturel canadien (*Culturescope*) : réduction de 0,128 million de dollars en 2008-2009 (sur un total prévu de 0,562 million de dollars);
- Volet Recherche et développement de Culture canadienne en ligne : réduction de 1,914 million de dollars en 2008-2009 (sur un total prévu de 5,64 millions de dollars);

ministère a réagi à ces changements en adaptant bon nombre de ses programmes et de ses politiques culturels aux nouvelles technologies.

Les Canadiens continuent d'utiliser les médias traditionnels pour accéder à du contenu culturel. En 2008, les Canadiens écoutaient la radio 18,3 heures par semaine en moyenne et regardaient la télévision 26,6 heures par semaine en moyenne.[11] Bien que l'auditoire de la radio soit légèrement en baisse par rapport à la moyenne hebdomadaire de 19,1 heures de 2005, la moyenne hebdomadaire pour la télévision a légèrement augmenté par rapport à la moyenne de 26,3 heures de 2005.

Dans l'ensemble, le secteur culturel et artistique joue un rôle multiple important dans la création de contenu culturel, la promotion de la cohésion sociale et la prospérité canadienne. Selon le Conference Board, le secteur des arts et des industries culturelles a eu une incidence économique directe sur le produit intérieur brut de l'ordre de 46 M$ en 2007,[12] ce qui représente environ 3,8 % du PIB réel. Le secteur a directement donné du travail à plus de 662 000 Canadiens.[13]

Pour obtenir plus de renseignements détaillés sur la situation du secteur des arts et de la culture en 2007-2008, veuillez consulter le rapport suivant : Patrimoine canadien, *Intersections : Naviguer dans le paysage culturel, Rapport annuel 2007-2008 du secteur des Affaires culturelles* http://www.pch.gc.ca/pc-ch/org/sectr/ac-ca/pblctns/anl-rpt/2007-2008/index-fra.cfm.

Sport
Le sport est une manifestation culturelle à laquelle participent des millions de Canadiens à l'échelle communautaire, nationale et internationale. Les programmes du ministère du Patrimoine canadien améliorent les possibilités pour les Canadiens de participer à des sports et d'exceller. De plus, l'organisation d'événements sportifs internationaux au Canada permet aux athlètes canadiens d'avoir accès à des installations améliorées et à de l'équipement moderne, et de prendre part à des compétitions. L'organisation d'événements comme les Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 à Vancouver-Whistler suppose des avantages économiques, sociaux, sportifs et culturels considérables pour les Canadiens.

Contexte interne

Le ministère du Patrimoine canadien facilite l'accès et la participation à la vie culturelle et civique du Canada. Le Ministère a continué à offrir des programmes qui aident les Canadiens à partager leurs expériences culturelles entre eux et avec le monde, et à vivre dans une société inclusive fondée sur la compréhension interculturelle et la participation des citoyens.

---

[11] BBM Canada
[12] *Valoriser notre culture : Mesurer et comprendre l'économie créative du Canada.* Le Conference Board du Canada, 2008.
[13] L'estimation de Patrimoine canadien se fonde sur des données de Statistique Canada pour les emplois culturels et généraux en 2003. *Contribution économique du secteur culturel aux économies provinciales du Canada (2007)*

ces taux persistaient, les nouveaux arrivants pourraient représenter presque toute la croissance nette de la population active d'ici 2011[4].

La population autochtone du Canada croît plus rapidement que la population générale; elle a augmenté de 20,1 % de 2001 à 2006, représentant 3,8 % de la population canadienne. La population autochtone urbaine augmente à un rythme accéléré et, à l'heure actuelle, 54 % des Canadiens autochtones vivent dans des zones urbaines.[5]

Le Canada se fait également beaucoup plus multilingue : on y parle plus de 200 langues, et 20 % des Canadiens déclarent que leur langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais. Il reste que plus de 98 % des Canadiens parlent anglais ou français, ou les deux.[6] Le pluralisme moderne du Canada soulève de nouveaux défis en matière de citoyenneté et d'identité. Beaucoup de membres des collectivités d'origines diverses participent activement à tous les aspects de la vie sociale, économique et culturelle du Canada, tandis que d'autres se heurtent à des obstacles. Les Canadiens se demandent aujourd'hui s'il suffit de coexister et s'il ne faudrait pas s'interroger sur les moyens de vivre ensemble et de faire ressortir ce que nous avons en commun.

Dépenser dans la culture et la technologie

Depuis 10 ans, les dépenses des ménages canadiens pour la culture sont passées de 13,6 milliards à environ 18,9 milliards de dollars.[7] Les dépenses culturelles du ménage moyen ont augmenté de 20 %, passant de 1 243 $ à 1 495 $ au cours de la même période. Les programmes du ministère du Patrimoine canadien destinés à soutenir les arts de la scène et les festivals permettent d'élargir l'accès aux activités culturelles qui enrichissent la vie des Canadiens. La présence de divers festivals ainsi que d'événements culturels et artistiques fait des collectivités un meilleur endroit où vivre.[8]

De plus en plus de Canadiens utilisent l'Internet.[9] Le temps de navigation moyen sur Internet est passé de 13 heures par semaine en 2004 à 17 heures en 2007.[10] Les jeunes Canadiens sont les principaux consommateurs de culture et de produits de communication en ligne. L'utilisation d'Internet est presque universelle chez les jeunes Canadiens; 96 % des jeunes âgés de 12 à 17 ans sont branchés. L'évolution rapide de la technologie transforme le mode de diffusion des produits culturels et permet aux Canadiens de consommer, de créer et de participer à la culture en ligne. Cette évolution représente également des possibilités et des défis pour les industries culturelles. Le

---

[4] Statistique Canada, *Le Quotidien – Étude : Les immigrants sur le marché du travail canadien,* lundi 10 septembre 2007. Voir le site : http://www.statcan.ca/Daily/Francais/070910/q070910a.htm

[5] Ressources humaines et Développement social Canada, Indicateurs du mieux-être au Canada (population autochtone). Voir le site : http://www4.hrsdc.gc.ca/indicator.jsp?lang=fr&indicatorid=36.

[6] Statistique Canada. *Le portrait linguistique en évolution. Recensement de 2006 : résultats* *http://www12.statcan.ca/english/census06/analysis/language/highlights.cfm*

[7] Ces chiffres sont exprimés en dollars constants de 2002. Le Conference Board du Canada, 2007, *Valoriser notre culture : Mesurer et comprendre l'économie créative du Canada.*

[8] Phoenix Strategic Perspectives. *Les arts du patrimoine au Canada : Sondage sur l'accès et la disponibilité, 2007.*

[9] Recherche Internet Canada. *Canada en ligne : Une analyse comparative des usagers et des non-usagers d'Internet au Canada et dans le monde : comportement, attitudes et tendances,* 2004, p. 5. http://www.cipic.ca/en/documents/Canadapercent20Onlinepercent20Finalpercent20Englishpercent20Versionpercent2010302005.pdf

[10] Projet Internet Canadien II 2007, « Le Canada en ligne! L'Internet, les médias et les technologies émergentes : utilisateurs, attitudes, tendances et comparaisons internationales »

radiodiffuseurs en direct, les magazines et les journaux, sont déjà touchées par le recul économique. Les organismes à but non lucratif en ressentent les effets : les entreprises ont moins de ressources pour appuyer des commandites; les dons de bienfaisance ainsi que les revenus de placements et des fonds de dotation sont à la baisse. Un nombre croissant d'organisations de mise en valeur des arts et du patrimoine éprouvent des difficultés économiques sous la forme d'une baisse ou d'une baisse potentielle de la vente de billets. La même situation pourrait s'appliquer à des établissements du patrimoine et à des musées. La récession aux États-Unis, notre plus important partenaire commercial, pourrait aboutir à une diminution des exportations culturelles canadiennes et un plus faible revenu disponible au pays et à l'étranger pourrait se répercuter sur la vente de nos produits culturels. Compte tenu des défis économiques mondiaux, les plans de relance du gouvernement fédéral prennent en considération les besoins du secteur culturel et des arts en matière de stabilité et de soutien supplémentaire.

Pour les organisations sportives, l'obtention ou le maintien d'un financement gouvernemental et de commandites pourrait s'avérer plus difficile que par le passé. On peut constater ce phénomène avec le Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 à Vancouver (COVAN). Le COVAN a dû couper dans ses dépenses et revoir ses prévisions de recettes à plusieurs reprises au cours de la dernière année. Il y aura également une diminution du financement après les Jeux d'hiver de 2010 alors que l'effort ciblé des dernières années tirera à sa fin. Dans l'environnement économique actuel, on peut s'attendre à ce que de nombreux organismes de sports nationaux fassent de plus en plus face à des défis pour obtenir du soutien du secteur privé.

Une société diversifiée

Les Canadiens, qu'il s'agisse de nouveaux arrivants ou qu'ils soient nés au Canada, contribuent à la diversité du tissu linguistique, culturel et religieux de notre société. La diversité du Canada, malgré le risque d'une polarisation et d'une fragmentation des collectivités, est également porteuse d'un potentiel extraordinaire en matière de compétitivité économique, de richesse culturelle et de rayonnement international.

L'âge moyen des Canadiens continue de monter et notre population devient de plus en plus diversifiée et urbanisée. En 2006, environ 80 % des Canadiens habitaient dans une zone urbaine.[1] Un sommet record de 13,7 % des Canadiens était âgé de 65 ans ou plus, et un point bas record de 17,7 % était âgé de moins de quinze ans.[2]

L'immigration est considérée comme un moyen important de conserver une croissance démographique saine et de réagir aux pénuries de main-d'œuvre. Les nouveaux arrivants sont à l'origine d'environ deux tiers de la croissance démographique enregistrée entre 2001 et 2006.[3] Si

---

[1] Ressources humaines et Développement des compétences Canada. *Indicateurs de mieux-être au Canada (Distribution géographique)*, http://www4.rhdsc.gc.ca/.3nd.3c.1t.4r@-fra.jsp?indicatorid=34

[2] Statistique Canada. *Portrait de la population canadienne en 2006, selon l'âge et le sexe : Le portrait national.* http://www12.statcan.ca/census-recensement/2006/as-sa/97-551/index-fra.cfm?CFID=3377282&CFTOKEN=34440184

[3] Statistique Canada, *Portrait de la population canadienne en 2006, selon l'âge et le sexe : Le portrait national.* http://www12.statcan.ca/francais/census06/analysis/agesex/NatlPortrait2.cfm.

1.3 Analyse des risques

Le ministère du Patrimoine canadien livre son mandat dans un milieu qui se caractérise par l'évolution rapide des paysages social, économique et technologique. L'atteinte des résultats en 2008-2009 a été influencée par ces facteurs inhérents ainsi que par d'autres risques prévus et imprévus qui se sont matérialisés.

Les rapides changements sociaux, économiques et technologiques rendent possible l'incompatibilité de politiques ou de programmes à un environnement de travail en changement. Ce défi a été considéré comme une possibilité de risque dans de nombreuses priorités du *Rapport ministériel sur le rendement 2008-2009*.

Dans le *Rapport ministériel sur le rendement 2008-2009*, le ministère du Patrimoine canadien a également cerné des risques potentiels liés à la gestion et l'intendance saines (pour appuyer une gestion adéquate et une affectation de fonds), à la démonstration des résultats des programmes (pour souligner leur valeur aux intervenants des activités ministériels) et à la gestion efficace des ressources humaines fondée sur les valeurs (pour appuyer l'atteinte des résultats).

Ces risques ont été efficacement atténués et aucun événement à risque important n'est survenu. Les mesures prises pour accomplir cela comportaient notamment une attention particulière visant l'élaboration de nouvelles pratiques de gestion et d'évaluation des risques pour la gestion des subventions et des contributions, une vérification interne et de la conformité des bénéficiaires améliorée ainsi que des efforts considérables liés au renouvellement du personnel et à la gestion des ressources humaines. D'autres initiatives clés de l'Activité de programme 8 (Services internes) ont également contribué à l'atténuation des risques et ont fourni des assises stables pour l'atteinte des résultats stratégiques et des résultats des activités de programmes.

La Priorité 1 constitue un exemple de la manière dont le Ministère a été en mesure de tirer profit des possibilités de risques. Les cibles de cette priorité, qui consistait à adapter la politique culturelle à la technologie en mutation et à un marché mondial, ont été partiellement atteintes avec l'annonce du Fonds des médias du Canada (FMC) en mars 2009 – une mesure innovatrice face au profond changement relatif à la manière dont les Canadiens s'attendent à être en mesure de consommer du contenu médiatique. Le Ministère a pris deux programmes existants, le Fonds canadien de télévision et le Fonds des nouveaux médias du Canada, et les a redéfinis dans le cadre d'une initiative de politique publique qui promet de répondre aux besoins changeants des Canadiens et de faire progresser la production médiatique canadienne par le biais d'un éventail de plates-formes de distribution dans un environnement mondial. Le FMC réformé et intégré sera mis en application le 1er avril 2010.

Contexte et environnement opérationnel

Situation économique et financière

Les programmes et les politiques de Patrimoine canadien continuent d'évoluer grâce à l'évolution démographique rapide, aux nouvelles technologies numériques et à l'inattendue crise financière et économique mondiale qui a commencé à se manifester au printemps 2008.

Les arts et les industries culturelles du Canada ne sont pas à l'épreuve du climat économique actuel. Les industries qui sont fortement tributaires des recettes publicitaires, comme les

Planification intégrée des activités – En réponse à l'exigence du greffier relative à l'intégration de la planification des ressources humaines et des activités, le Ministère a également renouvelé son processus de planification afin d'améliorer la gouvernance et la responsabilisation ministérielles, l'évaluation des risques et l'établissement des priorités, de même que la gestion du rendement et des ressources. En 2008-2009, la mise en œuvre de son processus de planification intégrée des activités a servi à la fois à l'élaboration du *Rapport sur les plans et les priorités* et du *Plan intégré des activités et des ressources humaines* du Ministère ainsi qu'à un certain nombre de plans fonctionnels (p. ex., gestion et technologie de l'information, approvisionnement, voyages internationaux, etc.).

Pour sensibiliser et soutenir la mise en place de ces nouveaux outils ministériels, des produits d'apprentissage (comme les encarts de planification de Patrimoine canadien) et des événements ont été développés pour amorcer – parmi les gestionnaires et le personnel – le changement de culture organisationnelle requis pour appuyer la gestion fondée sur les résultats à Patrimoine canadien.

Évaluation du risque et gestion des opérations

Le Ministère a examiné les Cadres de vérification axée sur les risques (CVAR) et les présentations au Conseil du Trésor en prenant en considération les conseils et les recommandations proposées par les gestionnaires de programmes. Les pratiques de gestion du risque du Ministère répondaient à la classification « Acceptable » dans l'évaluation du Cadre de responsabilisation de gestion et renforçaient la prise de conscience et l'analyse des risques dans toutes les opérations de l'organisation. Le Ministère a développé un processus exhaustif de classement des risques qui a mené à un profil de risque organisationnel amélioré. Le Ministère a également établi une fonction de vérification de la conformité des bénéficiaires pour appuyer les initiatives de gestion des risques et des responsabilités ministérielles et gouvernementales.

Vérification interne

Le Ministère a établi son Comité ministériel de vérification (CMV) en 2008-2009 et a mis en œuvre la nouvelle Politique du Conseil du Trésor en matière de vérification interne. La Charte de vérification interne, la Politique de vérification interne et le Cadre de référence du CMV du Ministère ont tous été finalisés et approuvés par le CMV et la sous-ministre.

Services partagés et gestion de l'information et de la technologie de l'information (GI/TI)

Le ministère du Patrimoine canadien a terminé l'examen annuel de son plan de technologie de l'information (TI) 2008-2009, lequel incorporait cette année des priorités de gestion de l'information (GI). Dans le cadre de la planification intégrée des activités et de l'exploitation des structures de gouvernance existantes, PCH a établi une procédure d'agrément des projets de GI/TI offrant une plus grande transparence, cernant clairement les pouvoirs de décision et facilitant la priorisation des projets de GI/TI. Le Ministère a progressé dans la mise en œuvre de sa stratégie pluriannuelle de GI avec l'implantation du Système de gestion des dossiers, des documents et de l'information (SGDDI – *InfoCentre*) dans 20 à 25 % du Ministère. Le Ministère a poursuivi avec la mise en œuvre du modèle organisationnel de génériques des TI du Secrétariat du Conseil du Trésor dans le cadre d'un plan biennal.

Renouvellement de fonction publique

En plus des partenariats actifs avec des universités ciblées, le Ministère a été en mesure de recruter plus de 65 étudiants de niveau postsecondaire tout en respectant l'objectif de 20 % en représentation de minorité visible. Les programmes étudiants et les possibilités de lien ont permis d'augmenter le nombre de recrutements pour des postes de direction et de participants dans le Programme de stagiaires en gestion, portant à six le nombre total de participants.

Dans le cadre de son engagement en matière de perfectionnement du personnel, le Ministère a mis en place de nouveaux processus d'examen du rendement et un système de surveillance des formations pour les délégations de ressources humaines et financières. Un programme d'orientation pour les nouveaux employés intitulé *Travailler@PCH* a été examiné et une nouvelle approche pour les nouveaux employés a été introduite pour renforcer leur engagement et favoriser la conservation du personnel au sein du Ministère.

En ce qui concerne le rôle important joué par les gestionnaires dans la conservation du personnel, PCH s'est engagé dans le *Développement du leadership*. Une série d'initiatives d'un nouveau programme de deux jours, *Gérer@PCH*, a été lancée pour tous les gestionnaires dans le but de renforcer les aptitudes en leadership des gestionnaires. Celles-ci comprennent : une initiative de mentorat ministériel, une séance pilote de formation d'aptitudes en rétroaction et en accompagnement, des plans écrits de rendement, carrière et apprentissage, ainsi que des communautés de pratique pour les gestionnaires et les directeurs.

Des descriptions de travail génériques pour les groupes AS (Services administratifs) et CR (Commis aux écritures et règlements) sont maintenant terminées et seront mises en œuvre progressivement. Des descriptions de travail génériques pour le Groupe PM (gestion du programme) sont sur le point d'être terminées et seront également mises en œuvre progressivement. Le Ministère a développé des descriptions de travail génériques pour le groupe ES (Économique, Sociologie et Statistique) en préparation de la conversion du groupe EC (Économique et Services sociaux). Des descriptions de travail génériques pour les groupes interministériels CS (Systèmes d'ordinateurs) et PE (Gestion du personnel) sont également mises en œuvre.

Gestion fondée sur les résultats

Au chapitre de sa stratégie de planification intégrée, le ministère du Patrimoine canadien a investi en 2008-2009 des ressources considérables pour développer les cadres et les processus nécessaires à la création d'un environnement ministériel venant à l'appui d'un mode de gestion fondée sur les résultats :

Mesure du rendement – La mise en œuvre intégrale de la politique de la SGRR (Structure de gestion, des ressources et des résultats) a amené le Ministère à renouveler son Architecture des activités de programme (AAP) et son cadre de mesure du rendement (CMR), qui sont entrés en vigueur le 1er avril 2009. Ces cadres représentent la fondation de l'approche de gestion fondée sur les résultats du Ministère.

Le Canada abrite le siège de l'Agence mondiale antidopage (AMA) à Montréal depuis 2002. Le Ministère a coordonné ses efforts pour renouveler l'entente pour dix années supplémentaires, soit jusqu'à 2021. La présence du siège de l'AMA à Montréal a aidé à confirmer la position du Canada comme l'un des pays de tête dans la lutte internationale contre le dopage dans le sport et a renforcé les efforts nationaux antidopages.

Résultats de la Priorité 5 : Renforcer les pratiques de gestion

Réponse aux recommandations du Groupe d'experts indépendant sur les subventions et les contributions

En tant que ministère de paiements de transfert majeur (80 % du budget du Ministère est consacré à des subventions et à des contributions), le ministère du Patrimoine canadien continue de jouer un rôle important dans la réforme des subventions et des contributions. Le Ministère est un contributeur actif dans les comités de gouvernance à l'échelle du sous-ministre, du sous-ministre adjoint et du directeur général. En 2008-2009, le personnel de Patrimoine canadien de l'administration centrale et des régions, ainsi que ses clients, ont participé à une série de rencontres avec des bénéficiaires de partout au pays. Ces rencontres, organisées par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, visaient à recueillir des commentaires sur la réforme.

Le Ministère a poursuivi la mise en vigueur de son plan d'action (2007-2009) et a formulé un plan d'action de suivi pour la réforme des subventions et des contributions pour 2009-2011, lequel vient à l'appui du *Plan d'action du gouvernement du Canada pour réformer l'administration des programmes de subventions et de contributions* de mai 2008. Le Comité exécutif continue à sonder les progrès et les coûts des plans de Patrimoine canadien.

Une priorité pour 2008-2009 (et 2009-2010) était la mise en œuvre de la *Politique sur les paiements de transfert* et de sa *Directive* révisées du Conseil du Trésor. Plusieurs des projets mis en vigueur sont liés à l'approche fondée sur le risque exposée dans la *Politique* et la *Directive*, et supposent des ajustements considérables aux processus, procédures, outils, formations et même aux systèmes du Ministère. Patrimoine canadien est sur le point de mettre en application des exigences à cet effet en avril 2010. L'un des projets de base particuliers est l'outil de surveillance et d'évaluation des risques des projets, qui indique le niveau général de risque d'un projet (élevé, moyen, faible) et précise les exigences appropriées en matière de surveillance et de présentation de rapports pour les mesures d'atténuation où le risque est élevé, et les possibilités de réduction du fardeau de surveillance et de production de rapports où les risques sont plus faibles. Une initiative ministérielle de description des processus opérationnels, qui commencera en 2009-2010, assurera une interaction en douceur entre tous les nouveaux éléments mis en place afin de respecter la nouvelle orientation du Conseil du Trésor et de profiter des possibilités de simplification et d'uniformisation que cela représente.

Comme indiqué dans le *Seizième rapport annuel au Premier ministre sur la fonction publique du Canada* par le greffier du Conseil privé, le ministère du Patrimoine canadien a contribué à une réduction du fardeau administratif et de présentation de rapports de clients sur les subventions et contributions. Cela s'est accompli grâce à l'augmentation de 10 % des subventions et des contributions pluriannuelles pour des programmes choisis et même pour le Ministère en tant qu'entité, un an avant l'engagement prévu en mars 2009.

canadienne en août 2008 et de programmes d'échange jeunesse. Durant 2008-2009, les programmes d'appui aux langues officielles du Ministère ont investi plus de 2,7 millions de dollars.

Pour appuyer l'objectif du Ministère de créer des environnements où les jeunes se trouvant dans une situation minoritaire peuvent apprendre et développer leur langue maternelle, six projets d'immobilisations ont été fondés en 2008-2009. Un total de 9,8 millions de dollars a été accordé à des centres scolaires communautaires partout au pays.

Programme d'appui aux droits linguistiques
Le ministère du Patrimoine canadien continue de développer le nouveau Programme d'appui aux droits linguistiques annoncé en juin 2008. Le programme, qui sera administré par un tiers parti, sera opérationnel vers la fin de 2009-2010.

Résultats de la Priorité 4 : Investir dans le sport au Canada
Le ministère du Patrimoine canadien a investi considérablement dans le sport, aidant ainsi le renforcement de l'identité canadienne.

Le 29 avril 2008, le gouvernement du Canada a annoncé sa Politique fédérale concernant l'accueil de manifestations sportives internationales avec un investissement supplémentaire de 14,7 millions de dollars, lequel représente les assises d'une approche stratégique et proactive pour les appels d'offres et l'organisation d'événements sportifs internationaux au Canada. Les Jeux autochtones de l'Amérique du Nord 2008 à Cowichan en Colombie-Britannique et les épreuves masculines et féminines de la Coupe du monde ski Winterstart à Lake Louise sont des exemples d'événements soutenus financièrement par le gouvernement du Canada en 2008-2009.

Dans le Budget de 2008, le gouvernement a investi un montant supplémentaire de 24 millions de dollars sur une période de deux ans, puis de 24 millions de dollars annuellement pour fournir du financement aux sports olympiques et paralympiques d'été ciblés où il existe des possibilités de médailles en 2012 et 2016. En 2008-2009, les huit premiers millions de dollars de cet investissement ont été versés pour appuyer la préparation d'athlètes canadiens pour les Jeux olympiques et paralympiques de Pékin et de Londres. De plus, l'achèvement en avance des sites olympiques a donné aux athlètes olympiques et paralympiques canadiens l'avantage supplémentaire d'être en mesure de s'entraîner sur les sites mêmes où ils participeront à des compétitions durant les Jeux olympiques d'hiver de 2010 à Vancouver et Whistler. Ces sites comprennent l'Aréna Thunderbird de l'Université de la Colombie-Britannique pour le hockey sur glace et le hockey sur luge ainsi que l'Anneau olympique de Richmond pour le patinage de vitesse.

En plus des Jeux d'hiver de 2010 de Vancouver, le ministère du Patrimoine canadien s'est fixé comme objectif de performance olympique d'été de terminer dans les dix premiers en 2020, et comme objectif paralympique de terminer dans les cinq premiers médaillés d'or en 2020. En 2008-2009, le Ministère a investi plus de 163 millions de dollars par le biais de ses trois programmes de financement de sport : le Programme d'aide aux athlètes, le Programme de soutien au sport et le Programme d'accueil, ce qui représente le cœur de l'investissement du Canada dans le sport.

Résultats de la Priorité 3 : Accorder un nouveau soutien aux langues officielles
Le Ministère a atteint ses résultats par le biais d'activités liées à un plan quinquennal pour la dualité linguistique et les langues officielles, la célébration du 400e anniversaire de la ville de Québec, des activités pour les jeunes et l'élaboration d'un nouveau programme pour soutenir les droits linguistiques.

Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne 2008-2013 : agir pour l'avenir
Le 19 juin 2009, le gouvernement du Canada a entrepris la *Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne 2008-2013 : agir pour l'avenir* (Feuille de route). Ce plan quinquennal appuyant la dualité linguistique et les langues officielles est le résultat d'analyses, de consultations auprès des 14 ministères et organismes participants et de discussions prolongées menées avec les principaux intervenants, les gouvernements provinciaux et territoriaux, et le public.

La Feuille de route est un investissement à l'échelle gouvernementale sans précédent de 1,1 milliard de dollars divisé entre les 14 partenaires fédéraux. Son but est de renforcer la vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire et d'aider les Canadiens à profiter des avantages des deux langues officielles du pays. Il comprend un nouveau volet arts et culture, de nouveaux programmes pour le développement économique et la justice, ainsi que des investissements supplémentaires en santé et en immigration. Le gouvernement du Canada a consacré plus de 180 millions de dollars à la mise en œuvre d'initiatives de Feuille de route durant 2008-2009. Pour aider à la coordination de ces initiatives, le ministère du Patrimoine canadien a développé un Cadre horizontal de gestion et de responsabilisation axé sur les résultats (CHGRR). Le CHGRR définit les activités, les résultats, la structure de gouvernance, les rôles et les responsabilités des ministères et des organismes fédéraux ainsi que des comités interministériels.

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) a tenu des audiences publiques en janvier 2009 pour examiner l'accessibilité et la qualité des services de diffusion fournis aux communautés anglophones et francophones en situation minoritaire en vertu de l'article 15 de la *Loi sur la radiodiffusion*. Le 30 mars 2009, le CRTC a publié un rapport sur les audiences, répondant ainsi à son engagement en marge de la Feuille de route. Le gouvernement prendra note des résultats et des recommandations du rapport et en tiendra compte dans son engagement à promouvoir les deux langues officielles et l'accès pour les Canadiens à des services de diffusion de qualité en français et en anglais partout au Canada.

Le 400e anniversaire de la fondation de la ville de Québec
Le Ministère a appuyé des programmes comme *Francoforce*, qui supposait une tournée d'artistes franco-canadiens, ainsi que 47 projets supplémentaires (totalisant 2,4 millions de dollars) mettant en évidence des communautés de langues officielles du Canada. (Voir aussi les résultats de la Priorité 2).

Activités jeunesse
Le ministère du Patrimoine canadien continue à mettre en œuvre des activités liées au développement des jeunes. Le soutien du Ministère visait le développement et le renforcement de l'identité francophone par le biais de cours de formation en leadership pour de jeunes francophones au Canada, de conseils étudiants et de parlements des jeunes, de matériel didactique, de radio communautaire, de la participation de la jeunesse aux *Jeux de la Francophonie*

Les activités marquant le 400e anniversaire de la fondation de Québec ont représenté une occasion importante d'accroître la sensibilisation des Canadiens envers la riche histoire de notre pays. La Société du 400e anniversaire de Québec, l'organisation assumant l'ensemble des responsabilités des festivités, en plus du financement de la province de Québec et de la ville de Québec, a reçu 40 millions de dollars du Ministère pour ces festivités. Une vérification interne menée durant 2008-2009 a confirmé que la structure de gouvernance de la Société était efficace et que les fonds reçus avaient été utilisés convenablement. Le Ministère a aussi appuyé 135 projets de célébration partout au Canada avec des investissements totalisant quelque 4,2 milliards de dollars. De plus, les fonds ministériels ont permis à 540 jeunes de participer au programme Échanges Canada.

Un sondage effectué en mars 2009 indiquait que 60 % des Canadiens savaient que 2008 était l'année du 400e anniversaire de la fondation de la ville de Québec, comparativement à 37 % en juin 2007. En outre, 84 % des répondants du sondage était d'accord avec le fait que les festivités du 400e anniversaire de la ville de Québec leur donnaient l'occasion d'en apprendre davantage sur l'histoire du Canada.

Dans le cadre de son mandat de promouvoir le Canada, le ministère du Patrimoine canadien est également responsable de la participation du Canada à des expositions internationales. En 2008-2009, le Ministère, dans une formule de collaboration avec le Cirque du Soleil, a développé le concept créatif du Pavillon du Canada à Expo 2010 à Shanghai, en Chine. Des démarches importantes ont été entreprises pour concevoir et créer la présentation publique du pavillon, organiser le programme culturel du Canada et établir des alliances stratégiques avec le secteur privé en vue de l'exposition. En 2008, un contrat de construction pour le Pavillon du Canada a été attribué à SNC-Lavalin Inc.

Les engagements du Ministère en 2008-2009 comprenaient deux initiatives clés administrées par le biais du Programme du multiculturalisme.

- Au moment de son transfert, le premier appel de proposition de projets du Programme de reconnaissance historique pour les communautés a été complété et 2,57 millions de dollars en financement à dix projets communautaires ayant un lien avec les mesures en temps de guerre et les restrictions en matière d'immigration ont été approuvés pour que commence le paiement en 2009-2010. Durant la même période, un protocole d'entente a été signé avec Parcs Canada dans le cadre du Programme national de reconnaissance historique afin de financer des initiatives qui reconnaissent et commémorent les internements de la Première Guerre mondiale. La gestion de ce dossier est maintenant entre les mains de Citoyenneté et Immigration Canada.

- La deuxième initiative clé consistait à faire avancer la participation du Canada au Centre mondial du pluralisme. Le Centre, qui a reçu des fonds de 30 millions de dollars par le biais du ministère du Patrimoine canadien, se concentrait à mettre en marche sa structure de gouvernance, à développer de la capacité de leadership, à ouvrir un bureau temporaire, à entreprendre le travail de réaménagement du futur site du centre au 330, promenade Sussex et à développer la capacité du programme du centre. La gestion de ce dossier est maintenant entre les mains de Citoyenneté et Immigration Canada.

canadiennes ainsi que l'accessibilité du contenu en tenant compte de l'évolution rapide de la technologie. Cela requiert une compréhension du contexte international complexe et de l'évolution rapide du monde numérique et suppose la collecte de commentaires de citoyens et de parties prenantes canadiens pour que le cadre des politiques sur le droit d'auteur soit en mesure de réagir aux défis que présente l'ère numérique mondiale. Le *Projet de loi C-61 : Loi modifiant la Loi sur le droit d'auteur* a été présenté au Parlement en juin 2008, mais il est mort au *Feuilleton* à la prorogation du Parlement le 7 septembre 2008. Dans le Discours du Trône d'octobre 2008, le gouvernement a réaffirmé son engagement à aller de l'avant avec la législation pour moderniser les lois canadiennes sur le droit d'auteur et assurer une protection accrue de la propriété intellectuelle.

Le programme Présentation des arts Canada (PAC) affectait des fonds additionnels aux festivals artistiques professionnels qui accordent une importance soutenue et manifeste aux activités favorisant l'engagement communautaire. En 2008-2009, le PAC a alloué un total de 7 millions de dollars en fonds supplémentaires à 231 festivals dans 98 endroits de manière à, par exemple, élargir la programmation dans de nouvelles collectivités, à rejoindre de nouveaux auditoires par le biais d'écoles ou de centres communautaires et à permettre à des artistes professionnels d'offrir des ateliers de maître dans une variété de formes d'expression artistique.

En plus de ces initiatives clés, le Ministère s'est également engagé à s'assurer que les investissements culturels étrangers produisent des résultats positifs pour le Canada et les Canadiens. La *Loi sur Investissement Canada* est cogérée; le ministre de Patrimoine Canada est responsable de l'application de la *Loi* pour les investissements étrangers dans le secteur culturel, alors que le ministre de l'Industrie est responsable de son application dans tous les autres secteurs de l'économie. En juillet 2007, le gouvernement a établi le Groupe d'étude sur les politiques en matière de concurrence afin d'examiner les lois et les politiques canadiennes d'investissement et de concurrence. Le groupe d'étude a publié son rapport final en juin 2008, lequel contenait un large éventail de recommandations pour améliorer la compétitivité et la productivité du Canada. Le groupe d'étude a souligné l'importance de la culture canadienne et a déterminé que la responsabilité pour l'étude des investissements culturels étrangers devait toujours reposer sur Patrimoine canadien. Pour répondre au rapport du groupe d'étude, le gouvernement a modifié en mars 2009 la *Loi sur Investissement Canada*. En suivant les recommandations du groupe d'étude, la *Loi* modifiée conserve une approche distincte pour évaluer les investissements étrangers dans le secteur culturel canadien tout en apportant des améliorations pour rendre son administration plus efficace, transparente et opportune.

Résultats de la Priorité 2 : Promouvoir le Canada par le biais de l'engagement communautaire et des événements majeurs

Le ministère du Patrimoine canadien a le mandat de favoriser le sentiment d'appartenance au Canada et de soutenir les activités et les événements qui encouragent les citoyens à ressentir de la fierté envers le Canada et son patrimoine. Parmi les événements les plus éminents de 2008 figurent le succès des festivités entourant le 400^{e} anniversaire de la fondation de la ville de Québec, le 250^{e} anniversaire de la démocratie parlementaire au Canada (Démocratie 250) et le 150^{e} anniversaire de la fondation de la colonie de la Couronne de la Colombie-Britannique.

Priorités de gestion (comme dans le *Rapport sur les plans et les priorités 2008-2009*)	Type	Statut *	Liens avec les résultats stratégiques
Priorité 5 : Renforcer les pratiques de gestion Le Ministère étudie et ne cesse de redéfinir son infrastructure de gestion et sa structure de gouvernance pour tenir compte des nouvelles exigences concernant la gestion fondée sur les résultats, la fonction de contrôle, la gestion des risques, la vérification et l'évaluation internes, la prestation de services et la modernisation de la fonction publique. À l'heure actuelle, l'Architecture des activités de programme (AAP) et le Cadre de mesure du rendement (CMR) du Ministère sont également révisés en profondeur pour améliorer la gouvernance et accroître la responsabilisation par le biais d'une élaboration des politiques, d'une prise de décisions et d'une gestion des risques éclairées et transparentes.	Permanente	Plutôt atteint	Résultats stratégiques 1 et 2

** Note : Le statut d'une priorité est déterminé par le statut des initiatives clés liées à la priorité. Veuillez consulter l'Annexe A pour plus de renseignements.*

Résultats de la Priorité 1 : Adapter la politique culturelle à l'évolution de la technologie et à un marché mondial

En 2008-2009, le gouvernement a fait des progrès dans l'adaptation de ses programmes et politiques culturels dans l'environnement actuel où des technologies en constante évolution transforment fondamentalement le paysage culturel national et international. Les développements des politiques et des programmes se concentrent sur l'innovation en exploitant la mutation technologique, en encourageant les partenariats à offrir des services plus efficients et à diversifier le financement, en augmentant la compétitivité et en mettant les Canadiens au premier plan. Tous ces aspects favoriseront le succès dans une économie mondiale du savoir.

En février 2009, le Ministère a annoncé l'établissement du Fonds du Canada pour les périodiques à compter de 2010-2011. Le Fonds du Canada pour les périodiques réformera le soutien ministériel à l'industrie des périodiques en remplaçant deux programmes par un seul programme efficace, en appuyant la diversité grâce à la réaffectation de ressources à de plus petites publications, en récompensant les éditeurs pour les succès qu'ils remportent dans la création de lectorats et en élargissant le soutien afin qu'il inclue pour la toute première fois les magazines en ligne.

En mars 2009, le gouvernement a annoncé la création du Fonds des médias du Canada, un partenariat public-privé qui réaffectait 14,3 millions de dollars du Fonds des nouveaux médias du Canada et 120,4 millions de dollars du Fonds canadien de télévision. Le rôle du Fonds des médias du Canada consistera à appuyer à la fois le contenu télévisuel traditionnel et le contenu numérique interactif, assurant une viabilité et une pertinence à long terme de l'industrie de la radiodiffusion en créant des liens entre les auditoires par le biais de plates-formes variées. Les téléspectateurs canadiens auront un meilleur choix d'émissions canadiennes sur toutes les plates-formes grâce à l'établissement du Fonds des médias du Canada. Le nouveau fonds sera mis en place et opérationnel d'ici le 1er avril 2010.

Le travail sur les politiques relatives au droit d'auteur se concentrait sur le besoin global de définir un cadre législatif du droit d'auteur qui améliore la viabilité des créations et productions

1.2.2 Contribution des priorités à l'atteinte des résultats stratégiques

Priorités opérationnelles (comme dans le *Rapport sur les plans et les priorités 2008-2009*)	Type	Statut *	Liens avec les résultats stratégiques
Priorité 1 : Adapter la politique culturelle à l'évolution de la technologie et à un marché mondial Le discours du Trône d'octobre 2007 a fait état de l'intérêt porté par le gouvernement du Canada à l'amélioration de la protection des droits de propriété culturelle et intellectuelle, y compris une réforme du droit d'auteur, pour adapter la politique culturelle à l'évolution de la technologie et à un marché mondial. Une politique culturelle adaptée donne aux Canadiens et aux Canadiennes la possibilité de s'exprimer au pays et à l'étranger, et fait la promotion de la volonté du gouvernement de créer un environnement national qui encourage « les Canadiens à (…) bâtir un Canada encore plus fort, toujours à la poursuite de l'excellence (…) et forts de leurs convictions, les Canadiens sont déterminés à laisser leur marque, ici au pays et dans le monde entier ». (Discours du Trône 2006.)	Déjà établie	Plutôt atteint	Résultat stratégique 1
Priorité 2 : Promouvoir le Canada par le biais de l'engagement communautaire et des événements majeurs L'année 2008 est importante pour promouvoir le Canada, du fait que le pays célébrera plusieurs événements majeurs, comme le 400e anniversaire de la fondation de Québec, le 250e anniversaire de la création de l'assemblée des représentants en Nouvelle-Écosse et le 150e anniversaire de la fondation d'une colonie de la Couronne, la Colombie-Britannique. La promotion du Canada a également lieu dans les collectivités du pays, particulièrement grâce aux festivals locaux qui viennent d'être financés de même qu'à l'expression et à la célébration des arts et du patrimoine locaux.	Nouvelle	Atteint	Résultat stratégique 2
Priorité 3 : Accorder un nouveau soutien aux langues officielles Le discours du Trône 2006 a reconnu que la « dualité linguistique est un atout pour le pays », tandis que le Budget de 2007 a annoncé un financement important consacré à l'appui des communautés de langue officielle en situation minoritaire et à la promotion de la dualité linguistique, ainsi que des festivités entourant le 400e anniversaire de Québec.	Nouvelle	Plutôt atteint	Résultat stratégique 2
Priorité 4 : Investir dans le sport au Canada Les réalisations du Canada à titre de nation sportive, en raison de l'excellence reconnue de ses athlètes dans le cadre de compétitions nationales et internationales, contribuent à la force de l'identité canadienne ainsi qu'au tissu économique, social et culturel de la nation. Le gouvernement, qui en est conscient, a beaucoup contribué au financement des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010, tout en appuyant aussi la participation communautaire au sport, le développement des athlètes et l'excellence dans les sports d'hiver.	Déjà établie	Atteint	Résultats stratégiques 1 et 2

1.2.1 Sommaire – Rendement

Résultat stratégique 1 : Les Canadiens réalisent des expériences culturelles variées et les partagent entre eux et avec le monde						
Indicateurs de rendement (voir Note)		**Objectifs (voir Note)**		**Rendement 2008-2009 Atteint en grande partie**		
(millions de dollars)						
Activité de programme	**Dépenses réelles en 2007-2008**	**Budget principal des dépenses 2008-2009**	**Dépenses prévues pour 2008-2009**	**Autorisations totales en 2008-2009**	**Dépenses réelles en 2008-2009**	**Concordance avec les résultats du GdC**
1. Création de contenu canadien et excellence des performances	342,8	339,6	351,3	362,5	352,1	Une culture et un patrimoine canadiens dynamiques
2. Viabilité de l'expression culturelle et de la participation dans le domaine culturel	245,5	173,1	188,1	195,9	168,2	
3. Préservation du patrimoine canadien	43,8	39,8	39,8	44,4	46,3	
4. Accès à la culture canadienne	167,3	207,2	210,6	204,7	181,7	
Total	799,4	759,7	789,8	807,5	748,3	

Résultat stratégique 2 : Le Canada est une société ouverte à tous, fondée sur la compréhension interculturelle et la participation des citoyens						
Indicateurs de rendement (voir Note)		**Objectifs (voir Note)**		**Rendement 2008-2009 Atteint en grande partie**		
(millions de dollars)						
Activité de programme	**Dépenses réelles en 2007-2008**	**Budget principal des dépenses 2008-2009**	**Dépenses prévues pour 2008-2009**	**Autorisations totales en 2008-2009**	**Dépenses réelles en 2008-2009**	**Concordance avec les résultats du GdC**
5. Promotion de la compréhension interculturelle	136,7	121,5	121,5	122,6	134,9	Société diversifiée favorisant la dualité linguistique et l'inclusion sociale
6. Développement des communautés et renforcement des capacités	247,9	252,9	252,9	253,9	247,2	
7. Participation à la vie communautaire et à la vie civique	207,5	257,2	262,6	280,3	263,5	
Total	592,1	631,6	637,0	656,8	645,6	

Note : Patrimoine canadien a consacré beaucoup de temps et d'efforts pour s'assurer de sa conformité avec la politique de la Structure de gestion des ressources et des résultats (SGRR) du Conseil du Trésor. Tous les ans, le Ministère a systématiquement réalisé des progrès en ce qui concerne son Architecture des activités de programme (AAP) et son Cadre de mesure du rendement (CMR) en plus d'améliorer la quantité et la qualité des renseignements relatifs à la mesure du rendement. En 2007, le Ministère a complètement revu son AAP et a développé une AAP et un CMR exhaustifs, ainsi que la structure de gouvernance s'y rattachant, pour 2009-2010. Cela augmentera de façon notable la capacité du Ministère à mettre en évidence les résultats sur lesquels porteront les rapports pour les années à venir.

1.2 Sommaire – Rendement

Ressources financières pour 2008-2009 (en millions de dollars)

Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
1426,8	1464,3	1393,9

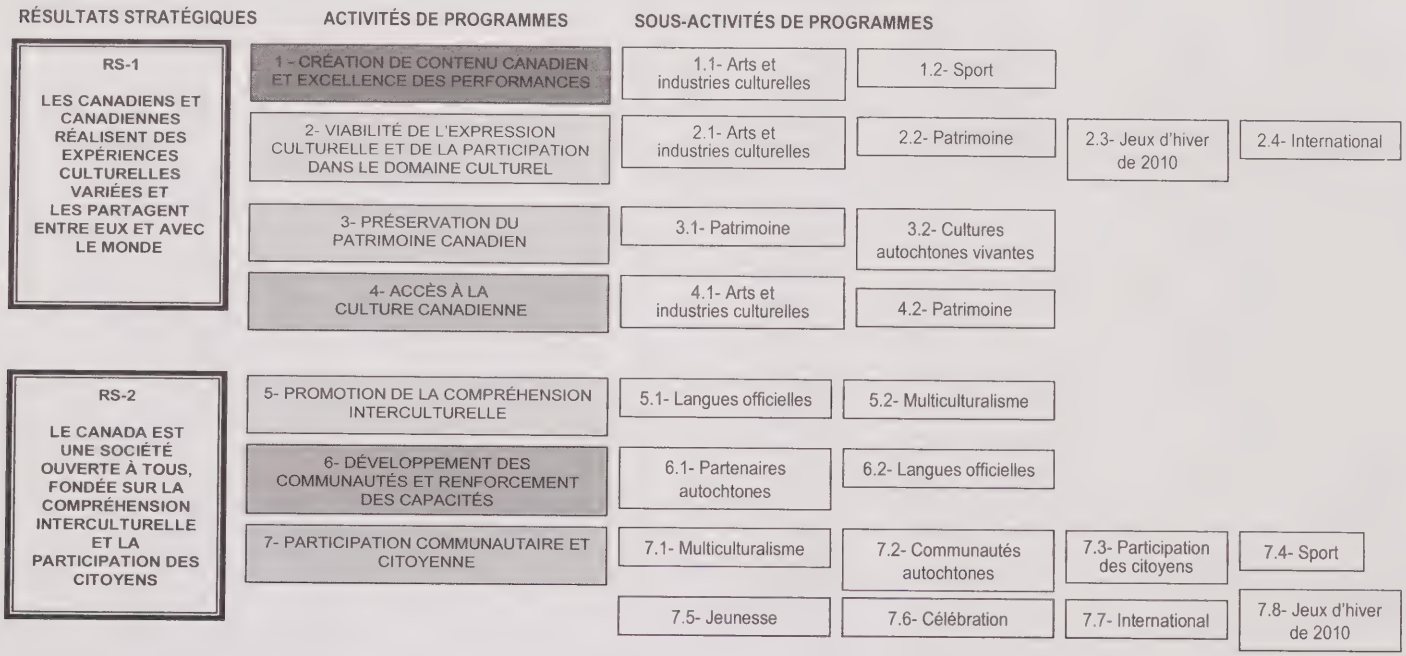
Ressources humaines pour 2008-2009 (ETP)

Prévues	Réelles	Différence *
2354	2384	- 30

**Note : La différence entre les montants prévus et réels relatifs aux ETP pour 2008-2009 s'explique principalement par le fait que le montant prévu ne comprenait pas les fonds de la convention collective reçus en 2008-2009. Conséquemment, le salaire moyen utilisé pour déterminer le montant prévu pour les ETP ne tenait pas compte des ces fonds.*

Modifiée, avril 2007
Effectif le 1er avril 2008

Architecture des activités de programmes de Patrimoine canadien



Changements à l'appareil gouvernemental et AAP

Partenaires autochtones (Activité de programme 6.1)
En avril 2007, une lettre a été signée par le Premier ministre pour approuver le transfert de l'autorité et des ressources du financement de base du Programme d'aide aux organisations autochtones représentatives – lequel faisait partie du Programme des Autochtones (Activité de programme 6.1) – du ministère du Patrimoine canadien au ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada et à l'Interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits. Ce transfert profite à la fois au gouvernement du Canada et aux organisations autochtones représentatives nationales en fournissant un financement de base plus rationalisé et focalisé sur les activités politiques de ces organisations. L'AAP de 2009-2010 reflète ce changement (Activité de sous-programme 5.5 du Programme des Autochtones).

Multiculturalisme (Activité de programme 7.1)
En octobre 2008, la responsabilité du Programme du multiculturalisme, du Programme national de reconnaissance historique et du Plan d'action canadien contre le racisme a été transférée au ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration (CIC). Le ministre du CIC est ainsi devenu le ministre de la Citoyenneté, de l'Immigration et du Multiculturalisme. Avec l'ajout de la responsabilité de la *Loi sur le multiculturalisme canadien*, le mandat du CIC comprend maintenant les enjeux d'intégration à court et à long terme des nouveaux Canadiens et des Canadiens établis. Les changements à l'Architecture des activités de programme du ministère du Patrimoine canadien ayant pour objectif de refléter le changement à l'appareil gouvernemental ont été approuvés par le Conseil du Trésor du Canada en mai 2009.

- **Le Canada est une société ouverte à tous, fondée sur la compréhension interculturelle et la participation des citoyens**. Le Ministère s'efforce à la fois de faire face à certains défis sur le plan de la cohésion et d'exploiter les nombreuses possibilités créatives que présente un tissu social de plus en plus diversifié. Pour atteindre cet objectif, le Ministère offre des programmes à l'appui de l'inclusion socio-économique de groupes désavantagés, comme les Autochtones ne vivant pas dans une réserve et les communautés de langue officielle en situation minoritaire, ainsi qu'au soutien des échanges et du dialogue sur les valeurs de la citoyenneté partagée entre les Canadiens et Canadiennes de toute origine et de tout milieu.

1.1.4 Architecture des activités de programme (AAP)

L'Architecture des activités de programme (AAP) est un inventaire structuré des programmes du ministère du Patrimoine canadien. Ils sont présentés suivant une hiérarchie visant à indiquer la relation logique entre chaque activité de programme (et ses sous-activités et sous-sous-activités) et les résultats stratégiques ministériels auxquels chacune d'entre elles contribue. Bref, l'AAP donne un survol des liens entre les programmes du Ministère et de la façon dont leurs résultats prévus contribuent à l'atteinte des résultats stratégiques du Ministère et à l'exécution de son mandat. Elle fournit la charpente à laquelle se greffera l'information financière et non financière sur le rendement.

L'AAP représente l'un des principaux éléments de la Structure de gestion des ressources et des résultats (SGRR). Une SGRR complète comprend des résultats stratégiques, l'AAP, les renseignements financiers et non financiers de chaque élément de l'AAP, ainsi que la structure de gouvernance du ministère (l'Activité de programme 8, qui comprend les services internes, fait également partie de l'AAP, mais n'apparaît pas dans le tableau d'une page qui suit).

Le Cadre de mesure du rendement (CMR) est un document administratif relié à l'AAP qui vise à établir une démarche uniforme pour assurer la collecte, l'analyse et l'utilisation systématiques des données sur le rendement des programmes et des activités d'un ministère ou d'un organisme, et qui sert à la préparation de rapports. Le CMR présente, pour tous les aspects de l'AAP, des résultats attendus, des indicateurs de rendement, des dates limites pour l'atteinte des résultats attendus, des sources de données, des méthodes de collecte, des renseignements sur la fréquence des collectes et les titres des postes chargés de l'atteinte des résultats. Le CMR est un outil qui améliore la gestion et la production de rapports sur les programmes et les activités d'une organisation en mesurant le niveau d'atteinte des résultats de l'organisation.

Patrimoine canadien souligne le fait que l'AAP et le CMR sont les premières itérations d'un document qui mûrit et que, à ce titre, l'historique du rendement ne démontre pas encore tous les avantages de l'AAP récemment approuvée pour 2009-2010 et du CMR qui s'y rattache. Par conséquent, le présent *Rapport ministériel sur le rendement 2008-2009* reflète les restrictions relatives aux données disponibles. Le Ministère a déjà amélioré ses procédés de gestion axés sur les résultats en place et il a consacré beaucoup de temps et d'efforts pour améliorer son cadre de mesure de rendement, comme le reflèteront les AAP et CMR des années ultérieures ainsi que le *Rapport sur les plans et les priorités 2009-2010.*

SECTION I – Survol du Ministère

1.1 Renseignements sommaires

1.1.1 Raison d'être

Le ministère du Patrimoine canadien et les principales institutions culturelles canadiennes jouent un rôle clé dans la vie culturelle, communautaire et économique des Canadiens. Nous travaillons ensemble afin de promouvoir la culture, les arts, le patrimoine, les langues officielles, la citoyenneté, la participation ainsi que les initiatives liées aux Autochtones, à la jeunesse et au sport.

1.1.2 Responsabilités

Le mandat législatif du Ministère est énoncé dans la *Loi sur le ministère du Patrimoine canadien*. Le Ministère est chargé de l'élaboration de politiques et de la prestation de programmes qui aident tous les Canadiens à participer à la vie culturelle et civique de leur collectivité. Plus précisément, le Ministère est responsable de formuler et de mettre en œuvre des politiques culturelles liées au droit d'auteur, aux investissements étrangers et à la radiodiffusion, ainsi que des politiques liées aux arts, au patrimoine, aux langues officielles, au sport, au cérémonial d'État et au protocole, et aux symboles canadiens. Les principales activités du Ministère visent à financer des organismes communautaires et d'autres organismes externes afin de promouvoir les avantages de la culture, de l'identité et du sport auprès de la population canadienne.

Le Ministère surveille l'application d'un grand nombre de lois, dont la *Loi sur la radiodiffusion*, la *Loi sur le droit d'auteur* (formulation de politiques culturelles), la *Loi sur les langues officielles* (partie VII), la *Loi sur les musées*, la *Loi sur l'exportation et l'importation de biens culturels*, la *Loi sur le statut de l'artiste* et la *Loi sur l'activité physique et le sport* (en ce qui touche le sport).

Le ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles répond et rend compte au Parlement pour les activités du Ministère et des 19 autres organismes qui font partie du Portefeuille du Patrimoine canadien. Le ministre d'État (Condition féminine) et le ministre d'État (Sport) ont été désignés pour appuyer le Ministre dans ses activités ministérielles. En octobre 2008, à la suite d'un décret en conseil, les pouvoirs et les responsabilités du ministre du Patrimoine canadien liés au multiculturalisme ont été transférés au ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration.

1.1.3 Résultats stratégiques

Durant l'exercice financier 2008-2009, les activités du Ministère se sont articulées autour des deux résultats stratégiques suivants :

- **Les Canadiens et Canadiennes réalisent des expériences culturelles variées et les partagent entre eux et avec le monde**. Le Ministère veille à ce que les Canadiens et Canadiennes puissent exprimer leur créativité, montrer leurs talents et partager leurs expériences diversifiées par le biais des arts, des établissements voués au patrimoine, des industries culturelles et des activités sportives, à la fois comme professionnels et comme amateurs. Pour parvenir à ce résultat, le Ministère adopte des politiques et des programmes visant à créer l'environnement requis pour renforcer et partager – au pays comme à l'étranger – les valeurs démocratiques et libérales du Canada et ses voix multiples.

Message du Ministre

Ministre du Patrimoine canadien
et des Langues officielles

Minister of Canadian Heritage
and Official Languages

Ottawa, Canada K1A 0M5



Le gouvernement du Canada est déterminé à édifier un pays où tous les citoyens peuvent participer à la vie culturelle et économique. Notre gouvernement reconnaît le rôle important que jouent les arts et la culture dans cette démarche. Le ministère du Patrimoine canadien vise à offrir à tous les Canadiens des occasions de célébrer et de partager toute la richesse de leur patrimoine historique, culturel, artistique et social.

Au cours de la dernière année, le ministère du Patrimoine canadien a fièrement appuyé des activités de commémoration et de célébration mémorables comme celles du 400e anniversaire de la ville de Québec, du 250e anniversaire de la démocratie parlementaire en Nouvelle-Écosse et du 150e anniversaire de la fondation de la colonie de la Couronne de la Colombie-Britannique. Nous sommes également fiers d'avoir appuyé nos athlètes aux Jeux olympiques et paralympiques de Beijing alors qu'ils nous livraient la troisième plus belle performance canadienne à des Jeux d'été en remportant 50 médailles paralympiques et 18 médailles olympiques.

En outre, notre gouvernement a donné une nouvelle orientation à ses programmes culturels. Par exemple, nous avons réaffirmé l'importance, pour les Canadiens, d'avoir accès aux émissions canadiennes sur toutes les plateformes en établissant le Fonds des médias du Canada. Ce nouveau fonds donnera aux spectateurs canadiens accès à leurs émissions préférées au moment qui leur convient. De plus, le Fonds sera en mesure de suivre l'évolution technologique et d'en tirer parti. En février 2009, le Ministère a annoncé l'établissement du nouveau Fonds du Canada pour les périodiques pour appuyer ce secteur de la manière la plus efficace possible afin qu'il puisse saisir toutes les occasions technologiques et commerciales possibles. Ces deux fonds seront opérationnels dès l'exercice 2010-2011.

En juin 2008, le gouvernement du Canada a annoncé l'adoption de la *Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne 2008-2013 : Agir pour l'avenir*. Ce plan d'action, doté d'un budget quinquennal de 1,1 milliard de dollars, assurera la vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire en aidant tous les Canadiens à bénéficier pleinement des avantages que nos deux langues officielles leur offrent. Je suis heureux d'assurer la coordination de cet effort de grande envergure auquel participent 14 partenaires fédéraux. En 2008-2009, nous avons investi plus de 180 millions de dollars dans des activités prévues dans la Feuille de route dans les domaines de l'éducation, du développement économique, de la justice, de la santé et de l'immigration.

À titre de ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles, je suis heureux de présenter le *Rapport ministériel sur le rendement* de 2008-2009. Ce rapport brosse un tableau détaillé des réalisations du Ministère et démontre comment il appuie les objectifs prioritaires de notre gouvernement.

(Original signé par)
L'honorable James Moore, C.P., député

Table des matières

Message du Ministre 5

SECTION I – Survol du Ministère 7

1.1 Renseignements sommaires 7

1.1.1 Raison d'être 7
1.1.2 Responsabilités 7
1.1.3 Résultats stratégiques 7
1.1.4 Architecture des activités de programme (AAP) 8

1.2 Sommaire – Rendement 11

Ressources financières pour 2008-2009 11
Ressources humaines pour 2008-2009 11
1.2.1 Sommaire – Rendement 12
1.2.2 Contribution des priorités à l'atteinte des résultats stratégiques 13

1.3 Analyse des risques 22

1.4 Profil des dépenses 27

1.5 Crédits votés et postes législatifs 29

SECTION II–Analyse des activités de programme par résultat stratégique 30

2.1 Résultat stratégique 1 30

2.1.1 Activité de programme 1 : Création de contenu canadien et excellence des performances 33
2.1.2 Activité de programme 2 : Viabilité de l'expression culturelle et de la participation dans le domaine culturel 36
2.1.3 Activité de programme 3 : Préservation du patrimoine canadien 39
2.1.4 Activité de programme 4 : Accès et participation à la vie culturelle du Canada 41

2.2 Résultat stratégique 2 44

2.2.1 Activité de programme 5 : Promotion de la compréhension interculturelle 46
2.2.2 Activité de programme 6 : Développement des communautés et renforcement des capacités 48
2.2.3 Activité de programme 7 : Participation à la vie communautaire et citoyenne 50

Conclusion : Résultats et leçons apprises 55

SECTION III – Renseignements supplémentaires 59

3.1 Faits saillants financiers 59

3.2 Tableaux de renseignements supplémentaires. 62

3.3 Autres éléments d'intérêt 64

3.3.1 Structure de responsabilisation 64
3.3.2 Gouvernance 64
3.3.3 Le portefeuille 65
3.3.4 Rôle des régions 65
3.3.5 Services internes 65
3.3.6 Hyperliens vers le site Web de Patrimoine canadien 66

Annexe A 66

Canadian Heritage | Patrimoine canadien

Canada

Patrimoine canadien

2008-2009

Rapport ministériel sur le rendement

L'honorable James Moore, C.P., député
Ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles



Avant-propos

Le Rapport ministériel sur le rendement (RMR) constitue un élément clé du cycle de la planification, de la surveillance, de l'évaluation et du compte rendu des résultats au Parlement et aux Canadiens. Les RMR sont au cœur de la responsabilisation et de la gestion axée sur les résultats au gouvernement.

Les ministères et organismes sont invités à préparer leur rapport d'après les principes du gouvernement du Canada pour la présentation de rapports. Ces principes sont le fondement conceptuel de la préparation des RMR et s'inscrivent dans les pratiques actuelles recommandées en matière de rapports publics.

Selon ces principes, des rapports efficaces sur le rendement fournissent un compte rendu concis, cohérent, fiable et équilibré du rendement d'une organisation en rapport avec ses plans, ses priorités et les résultats prévus. Le RMR met l'accent sur les résultats en faisant un compte rendu non seulement des activités et des extrants qui ont été réalisés, mais également des progrès accomplis pour atteindre les résultats stratégiques – les avantages durables pour les Canadiens et la société canadienne. Le rendement y est mis en contexte et est relié aux plans et aux résultats prévus (on explique les modifications pertinentes apportées), les principaux risques et défis à relever pour l'obtention des résultats y sont présentés et l'on discute des risques et des défis principaux qui ont une incidence sur le rendement de l'organisation. Un RMR efficace établit un lien solide entre les ressources et les résultats pour montrer ce que l'on a accompli au moyen d'une gestion rigoureuse des fonds publics. On y rend également compte des résultats réalisés en association avec d'autres organisations gouvernementales et non gouvernementales. En dernier lieu, le RMR est crédible et équilibré parce que le rendement déclaré y est étayé d'éléments d'information probants et impartiaux et parce qu'on y discute des leçons apprises.

Le présent RMR ainsi que celui de beaucoup d'autres organisations, est disponible dans le site Internet du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada à l'adresse suivante : http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/estimF.asp. Les lecteurs qui veulent obtenir une revue pangouvernementale détaillée de la contribution du gouvernement fédéral au rendement du Canada en tant que nation peuvent consulter *Le rendement du Canada 2008-2009*, qui est structuré en fonction de quatre grands secteurs de dépenses (affaires économiques, affaires sociales, affaires internationales et affaires gouvernementales). Ce rapport est disponible à la page du *Carrefour de la planification et du rendement* du site Web du Conseil du Trésor du Canada, à l'adresse suivante : http://www.tbs-sct.gc.ca/ppg-cpr/home-accueil-fra.aspx. Le *Survol Rapports sur le rendement 2008-2009*, également disponible à la page du Carrefour, sert de document directeur pour les 92 RMR et comprend un aperçu global des dépenses réelles pour l'ensemble du gouvernement, qui est structuré en fonction des mêmes quatre grands secteurs de dépenses décrits dans le document *Le rendement du Canada*, et on y présente également des faits saillants des rapports sur le rendement des ministères et organismes.

Le gouvernement du Canada s'est engagé à améliorer de façon continue l'information qu'il communique au Parlement et aux Canadiens. La rétroaction des lecteurs est importante pour assurer une amélioration constante des RMR et des autres documents relatifs au Budget des dépenses. Pour tout commentaire ou toute question, veuillez communiquer par courriel avec la Division de la responsabilisation et des rapports au Parlement du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, à l'adresse prad-drrp@tbs-sct.gc.ca.

Recyclé
Contribue à l'utilisation responsable des ressources forestières
www.fsc.org Cert no. SGS-COC-003021
© 1996 Forest Stewardship Council
FSC
100%

Les documents budgétaires

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement. Le Budget des dépenses, qui est déposé à la Chambre des communes par le président du Conseil du Trésor, comporte trois parties :

Partie I – Plan de dépenses du gouvernement présente un aperçu des dépenses fédérales et résume les principaux éléments du Budget principal des dépenses.

Partie II – Budget principal des dépenses étaye directement la *Loi de crédits*. Le Budget principal des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en application ses plans de dépenses. Les Parties I et II du Budget des dépenses sont déposées simultanément le 1er mars ou avant.

Partie III – Plan de dépenses du ministère est divisé en deux documents :

1) **Les rapports sur les plans et les priorités (RPP)** sont des plans de dépenses établis par chaque ministère et organisme (à l'exception des sociétés d'État). Ces rapports présentent des renseignements plus détaillés, pour une période de trois ans, sur les principales priorités d'une organisation, et ce, par résultat stratégique, activité de programme et résultats prévus, incluant des liens aux besoins en ressources connexes. Les RPP contiennent également des données sur les besoins en ressources humaines, les grands projets d'immobilisations, les subventions et contributions, et les coûts nets des programmes. Ils sont déposés au Parlement par le président du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes qui dépendent des crédits parlementaires et qui sont désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ces documents sont habituellement déposés au plus tard le 31 mars, pour renvoi aux comités qui peuvent ensuite faire rapport à la Chambre des communes conformément au paragraphe 81(7) du Règlement.

2) **Les rapports ministériels sur le rendement (RMR)** rendent compte des réalisations de chaque ministère et organisme en fonction des attentes prévues en matière de rendement qui sont indiquées dans leur RPP. Ces rapports sur le rendement, qui portent sur la dernière année financière achevée, sont déposés au Parlement en automne par le président du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes qui dépendent des crédits parlementaires et qui sont désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le Budget supplémentaire des dépenses étaye directement la *Loi de crédits*. Le Budget supplémentaire des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en application ses plans de dépenses. Le Budget supplémentaire des dépenses est habituellement déposé deux fois par année, soit un premier document au début novembre et un document final au début mars. Chaque Budget supplémentaire des dépenses est caractérisé par une lettre alphabétique (A, B, C, etc.). En vertu de circonstances spéciales, plus de deux Budgets supplémentaires des dépenses peuvent être publiés au cours d'une année donnée.

Le Budget des dépenses, de même que le budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

©Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le
Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux, 2009.

Ce document est disponible en médias substituts sur demande.

Nota : Pour ne pas alourdir le texte français, le masculin est utilisé pour désigner tant les hommes que le femmes.

Ce document est disponible sur le site Web du SCT à l'adresse suivante : www.tbs-sct.gc.ca.

En vente chez votre libraire local ou par la poste auprès
des Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) KIA OS5

Téléphone : 613-941-5995
Commandes seulement : 1-800-635-7943 (Canada et É.-U.)
Télécopieur : 613-954-5779 ou 1-800-565-7757 (Canada et É.-U.)
Internet : http://publications.gc.ca

No. de catalogue : BT31-4/24-2009
ISBN 978-0-660-64300-7

BUDGET DES DÉPENSES

Patrimoine canadien

Rapport sur le rendement

Pour la période se terminant
le 31 mars 2009

Canada

Government Publications

CAI
FN
-E77

ESTIMATES

Canadian Human Rights Commission

Performance Report

For the period ending
March 31, 2009

LIBRARY
NOV 25 2009
University of Toronto

Canada

The Estimates Documents

Each year, the government prepares Estimates in support of its request to Parliament for authority to spend public monies. This request is formalized through the tabling of appropriation bills in Parliament. The Estimates, which are tabled in the House of Commons by the President of the Treasury Board, consist of:

Part I – The Government Expense Plan provides an overview of federal spending and summarizes the key elements of the Main Estimates.

Part II – The Main Estimates directly support the *Appropriation Act*. The Main Estimates identify the spending authorities (votes) and amounts to be included in subsequent appropriation bills. Parliament will be asked to approve these votes to enable the government to proceed with its spending plans. Parts I and II of the Estimates are tabled concurrently on or before March 1.

Part III – Departmental Expenditure Plans, which is divided into two components:

1) **Reports on Plans and Priorities (RPPs)** are individual expenditure plans for each department and agency (excluding Crown corporations). These reports provide increased levels of detail over a three-year period on an organisation's main priorities by strategic outcome(s), program activity(s) and planned/expected results, including links to related resource requirements. The RPPs also provide details on human resource requirements, major capital projects, grants and contributions, and net program costs. They are tabled in Parliament by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the appropriation dependent departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*. These documents are usually tabled on or before March 31 and referred to committees, which may then report to the House of Commons pursuant to Standing Order 81(7).

2) **Departmental Performance Reports (DPRs)** are individual department and agency accounts of results achieved against planned performance expectations as set out in respective RPPs. These Performance Reports, which cover the most recently completed fiscal year, are tabled in Parliament in the fall by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the appropriation dependent departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*.

Supplementary Estimates directly support an *Appropriation Act*. The Supplementary Estimates identify the spending authorities (votes) and amounts to be included in the subsequent appropriation bill. Parliamentary approval is required to enable the government to proceed with its spending plans. Supplementary Estimates are normally tabled twice a year, the first document in early November and a final document in early March. Each Supplementary Estimates document is identified alphabetically A, B, C, etc. Under special circumstances, more than two Supplementary Estimates documents can be published in any given year.

The Estimates, along with the Minister of Finance's Budget, reflect the government's annual budget planning and resource priorities. In combination with the subsequent reporting of financial results in the Public Accounts and of accomplishments achieved in Departmental Performance Reports, this material helps Parliament hold the government to account for the allocation and management of public funds.

©Her Majesty the Queen in Right of Canada, represented
by the Minister of Public Works and Government Services, 2009.

This document is available in multiple formats upon request.

This document is available on the TBS Web site at the following address: www.tbs-sct.gc.ca.

Available through your local bookseller or by mail from
Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa (Ontario) KIA OS5

Telephone: 613-941-5995
Orders Only: 1-800-635-7943 (Canada and U.S.A.)
Fax: 613-954-5779 or 1-800-565-7757 (Canada and U.S.A.)
Internet: http://publications.gc.ca

Catalogue No.: BT31-4/25-2009
ISBN 978-0-660-64301-4

Foreword

The Departmental Performance Report (DPR) is a key component in the cycle of planning, monitoring, evaluating, and reporting results to Parliament and Canadians. DPRs are at the heart of accountability and managing for results in government.

Departments and agencies are encouraged to prepare their reports according to the Government of Canada Reporting Principles. These principles form the conceptual foundation upon which DPRs are prepared, and are consistent with current recommended public reporting practices.

Based on these principles, an effective performance report provides a concise, coherent, reliable, and balanced account of an organization's performance in relation to its plans, priorities, and expected results. The DPR focuses on results by reporting not only the activities and outputs achieved, but also the progress made toward achieving strategic outcomes—the enduring benefits for Canadians and Canadian society. It sets performance in context, associates performance with plans and expected results (explaining any relevant changes), presents the key risks and challenges faced in the pursuit of results, and discusses how these risks and challenges affected organizational performance. An effective DPR has strong linkages between resources and results to show what was achieved through the sound stewardship of public funds. It also reports on results realized in partnership with other governmental and non-governmental organizations. Finally, the DPR is credible and balanced because it uses objective, evidence-based information to substantiate the performance reported and discusses lessons learned.

This DPR, along with those of many other organizations, is available on the Treasury Board of Canada Secretariat website at http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/estime.asp. Readers seeking a high-level, whole-of-government overview of the federal government's contribution to Canada's performance as a nation should refer to *Canada's Performance 2008–09*, which is structured around four broad spending areas (Economic Affairs, Social Affairs, International Affairs, and Government Affairs). *Canada's Performance 2008–09* is available on the Planning and Performance Gateway on the Secretariat's website (http://www.tbs-sct.gc.ca/ppg-cpr/home-accueil-eng.aspx). The *Overview of Departmental Performance Reports 2008–09*, which is also found on the Planning and Performance Gateway, serves as a guide to the 92 DPRs. The DPR Overview includes both a whole-of-government view of actual spending, which is structured around the same four broad spending areas seen in *Canada's Performance*, and selected highlights from departmental and agency performance reports.

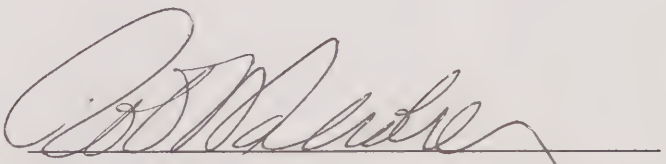
The Government of Canada is committed to continually improving reporting to Parliament and Canadians. The input of readers is important to ensure that DPRs and other Estimates documents continue to be refined over time. Comments or questions can be directed to the Parliamentary Reporting and Accountability Division of the Treasury Board of Canada Secretariat by email at prad-drrp@tbs-sct.gc.ca.

FSC Recycled
Supporting responsible use of forest resources
www.fsc.org Cert no. SGS-COC-003021
© 1996 Forest Stewardship Council
100%

Canadian Human Rights Commission

Performance Report

For the period ending March 31, 2009



The Honourable Rob Nicholson, P.C., M.P.
Minister of Justice and Attorney General of Canada

Table of Contents

SECTION I **Overview** 1

Chief Commissioner's Message 1
Commission Overview 3
1.1 Summary Information 3
Raison d'être 3
Responsibilities 3
Strategic Outcome and Program Activity Architecture 4
1.2 Performance Summary 4
Financial Resources 4
Human Resources 4
Contribution of Priorities to Strategic Outcomes 5
Risk Analysis 7
Expenditure Profile 9
Voted and Statutory Items 9

SECTION II **Analysis of Program Activities by Strategic Outcome** 11

2.1 Strategic Outcome 11
2.1.1 Program Activity: Human Rights Knowledge Development and Dissemination Program 12
Program Activity Summary 12
Benefits for Canadians 14
Performance Analysis 15
Lessons Learned 15
2.1.2 Program Activity: Discrimination Prevention Program 16
Program Activity Summary 17
Benefits for Canadians 19
Performance Analysis 19
Lessons Learned 20
2.1.3 Program Activity: Human Rights Dispute Resolution Program 21
Program Activity Summary 22
Benefits for Canadians 22
Performance Analysis 23
Lessons Learned 25

SECTION III **Supplementary Information** 27

3.1 Financial Highlights 27
Financial Statements 28
3.2 List of Supplementary Information Tables 28

Overview

Chief Commissioner's Message

The Commission is responsible for the administration of the *Canadian Human Rights Act* and ensures compliance with the *Employment Equity Act*. There are two key elements of the Commission's mandate. The first is an effective recourse system, which includes mediation, screening of formal complaints and representation of the public interest in important cases. The second is the promotion of equal opportunity by fostering public understanding and awareness, so that human rights are integrated into daily practice.

During recent years, the Commission has worked successfully to modernize its dispute resolution process. It can now turn its attention to higher impact initiatives that address human rights protection and promotion more strategically and systemically.

The Commission is doing this by strengthening its knowledge base and integrating outreach into all aspects of its work. Our partnerships with stakeholders help us develop innovative discrimination prevention tools and initiatives. We guide and support employers as they work to foster, sustain and integrate human rights into their workplaces.

During this reporting period, the Commission appeared before the Senate Standing Committee on Human Rights in support of the Committee's study of the effectiveness of the *Employment Equity Act*. We appeared again to make our case for the repeal of section 67 to extend human rights protection to First Nations peoples. In June 2008, we launched a comprehensive review of freedom of expression and freedom from hate in the Internet age leading to a Special Report to Parliament.

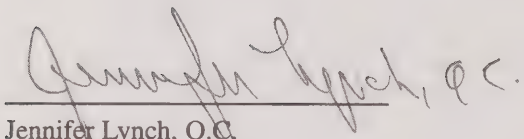
The Commission continued to inform public debate and understanding of Canadian Human Rights current human rights issues. We participated in a number of high-impact cases before the Tribunal and Federal Court that will advance human rights jurisprudence on significant issues such as mandatory retirement and the accommodation of persons with disabilities in transportation and employment.

The Commission published research on a number of topical subjects. One research report, undertaken for the first time with a partner organization, explored the relationship between national security and human rights. Another offered an analysis of social condition as a ground of discrimination in jurisdictions across Canada. The Commission completed its policy on mental health in the workplace and made it available to other organizations as a model.

In its second year as Chair of the International Coordinating Committee of National Human Rights Institutions, the Commission led the creation of the legal and governance framework of the organization. We also contributed to strengthening the human rights system in the Americas, through our work within the Organization of American States.

The Commission sets high standards of performance and accountability. We continue to improve our Management Accountability Framework, and successfully completed our first Integrated Business and Human Resources Plan. The Commission has achieved a result of 100 percent for the timeliness and quality of its year-end submission of financial information for the Public Accounts.

We have an exceptional workforce. It is a privilege to lead people so dedicated to the principles of fairness, respect, dignity and understanding. Their professionalism, expertise and commitment to public service are the foundation for all that we accomplish. Together, we are making a positive difference in the lives of Canadians.



Jennifer Lynch, Q.C.
Chief Commissioner

Commission Overview

1.1 Summary Information

Raison d'être

The Canadian Human Rights Commission's founding legislation inspires a vision for Canada in which "all individuals should have an opportunity equal with other individuals to make for themselves the lives that they are able and wish to have," free from discrimination.

The Commission works with employers, service providers, individuals, unions, public and private sector organizations, and provincial and territorial human rights bodies to foster understanding and commitment to achieving a society where human rights are respected in everyday practices.

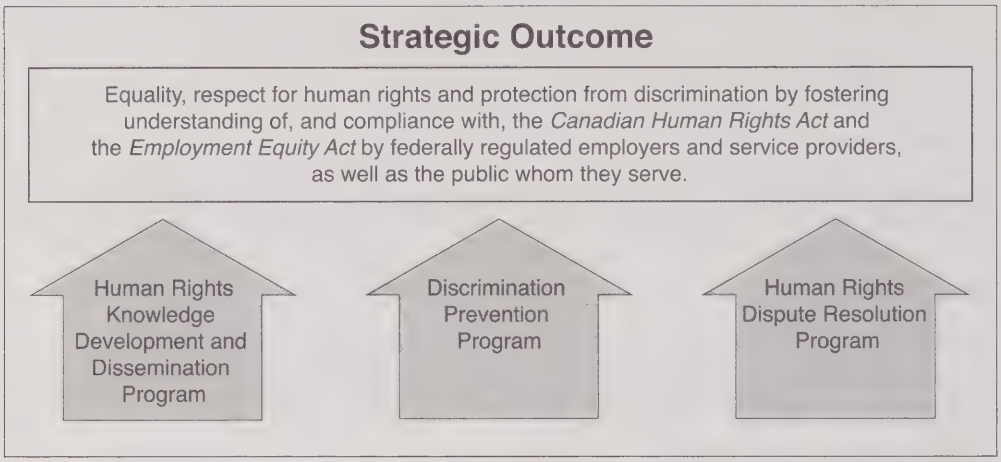
The Commission is working within a new service delivery model that provides discrimination prevention initiatives; modern dispute resolution approaches; and regulatory, policy and knowledge development. Internationally, the Commission's strong leadership role includes chairing the International Coordinating Committee of National Institutions for the Promotion and Protection of Human Rights, within the United Nations.

Responsibilities

The Commission is responsible for two statutes: the *Canadian Human Rights Act* (CHRA) and the *Employment Equity Act* (EEA). Under the CHRA, the Commission promotes equality of opportunity and protects individuals and groups from discrimination in employment and in the provision of services. We do this by receiving and processing complaints, developing and conducting information programs that foster public understanding of the Act and its vision, undertaking research, liaising with similar provincial and territorial bodies, reviewing parliamentary statutes and instruments, and submitting annual and special reports to Parliament. The Commission audits federally regulated employers under the EEA to ensure that they are providing equal opportunities for employment for women, Aboriginal peoples, persons with disabilities, and members of visible minorities.

A key part of the Commission's mandate is to engage in promotion and prevention activities that will foster public understanding of the role and activities of the Commission and of its core principle: equality of opportunity.

Strategic Outcome and Program Activity Architecture



1.2 Performance Summary

2008–09 Financial Resources ($ thousands)

Planned Spending	Total Authorities	Actual Spending
$21,193	$22,887	$22,369

2008–09 Human Resources (Full-time Equivalents)

Planned	Actual	Difference
190	183	7

Strategic Outcome: Equality, respect for human rights and protection from discrimination by fostering understanding of, and compliance with, the *Canadian Human Rights Act* and the *Employment Equity Act* by federally regulated employers and service providers, as well as the public whom they serve.

Performance Indicator	Target	2008–09 Performance
The percentage of public service employees who indicated they were not a victim of discrimination on the job.	84 percent by 2011	The Commission will continue to work with the public service to achieve the targeted reduction in discriminatory behaviours by providing employers with a way of assessing the state of their human rights culture and tracking their progress.

Program Activity	2007–08 Actual Spending ($ thousands)	2008–09 ($ thousands)				Alignment to Government of Canada Outcomes
		Main Estimates	Planned Spending[1]	Total Authorities[2]	Actual Spending	
Human Rights Knowledge Development and Dissemination Program	6,190	3,631	4,026	4,041	4,375	A diverse society that promotes linguistic duality and social inclusion
Discrimination Prevention Program	5,347	6,234	6,424	6,918	6,516	A diverse society that promotes linguistic duality and social inclusion
Human Rights Dispute Resolution Program	10,456	10,743	10,743	11,928	11,478	A diverse society that promotes linguistic duality and social inclusion
Total	**21,993**	**20,608**	**21,193**	**22,887**	**22,369**	

Contribution of Priorities to Strategic Outcomes

Operational Priorities	Type	Status	Links to Strategic Outcome
Enhancing the Commission's impact on human rights issues domestically and internationally through strengthened outreach activities	Ongoing	**Successfully Met** – Outreach was integrated into all aspects of the Commission's work. Highlights were: • A Stakeholder Engagement Framework was developed to achieve a maximum impact with modest resources. • One of 15 thematic areas in the Framework was the 60th anniversary of the United Nations Universal Declaration of Human Rights (UDHR). Activities were held to celebrate this event and to help Canadians see the link between the UDHR and the Commission's work. The 'employer challenge' was a high-impact activity that exceeded the anticipated response. (*www.chrc-ccdp.ca/whats_new/defaulten.asp?id=528&content_type=2*) • The fourth annual Discrimination Prevention Forum was held with key stakeholders from government and non-government organizations.	The strategic focus of the 2008–09 outreach activity engaged key stakeholders, including major groups and Parliamentarians. This work contributed to advancing the Commission's strategic outcome (as evidenced by the number of visits to the Commission's website and requests for publications. Details are in Section II of this report).

...continued on page 6

1 As indicated in the 2008–09 Report on Plans and Priorities, the Planned Spending included an amount of $585,000 for the funding related to the repeal of section 67 of the *Canadian Human Rights Act*. This funding was not received in 2008–09, but was received in 2009–10 and also for future years.

2 The 2008–09 Total Authorities represent an increase of approximately $2.3 million or 11 percent over the 2008–09 Main Estimates of $20.6 million. This difference represents funding received through the Supplementary Estimates for 2007–08 operating budget carry-forward, pay list requirements not forecasted and the salary increases resulting from the signed collective bargaining agreements.

...continued from page 5

Operational Priorities	Type	Status	Links to Strategic Outcome
Enhancing the Commission's impact on human rights issues domestically and internationally through strengthened outreach activities	Ongoing	• A joint policy position between the Canadian Human Rights Commission and the Canadian Race Relations Foundation was developed and published on the importance of law enforcement and security agencies collecting data to ensure that human rights are protected while safeguarding security. • The Commission played a leading role in preparing Canada's submission to the United Nations on the state of its human rights, referred to as Universal Periodic Review. It consulted with all provincial and territorial human rights commissions in Canada, as well as more than 60 non-governmental organizations (NGOs). • Commission representatives presented at key events and provided insight and perspective on current and emerging human rights issues. • The Commission participated in precedent-setting human rights cases that contributed to the advancement of human rights law, which increases protection for all Canadians and affirms the fundamental value of supporting diversity. • In its second year as Chair of the International Coordinating Committee of National Human Rights Institutions (ICC), the Commission led the development of a new legal and governance framework for the ICC. It also spearheaded the adoption of a resolution that formalizes the participation of national human rights institutions within the Organization of American States.	With the recent public debate on balancing freedom of expression and protecting Canadians from hate on the Internet, the Commission has learned that it needs to better inform the public about its work and processes.

Management Priorities	Type	Status	Links to Strategic Outcome
Enhancing the Commission's Management Accountability Framework (MAF) to sustain management excellence	Ongoing	**Successfully Met** – In 2008–09, the Commission developed and implemented an action plan to enhance its MAF. Highlights included: • demonstrated commitment to, and leadership in, achieving the highest standards of human rights practice in Commission programs and procedures by: 1) delivering leading-edge disability awareness training to approximately 75 percent of Commission employees, and 2) developing a Policy and a Procedural Guideline on the accommodation of mental illness in the workplace; • developed a Corporate Risk Profile and identified and implemented risk mitigation strategies; • surveyed clients receiving mediation services on their satisfaction with the process; • used program performance indicators throughout the Commission; • conducted preliminary work on developing client feedback mechanisms for the Commission's other dispute resolution services; and • advanced the Commission's Values and Ethics Program.	The Commission recognizes the role that a framework of solid management practices has in enabling the organization to achieve progress toward its strategic outcome. The Commission is committed to continuously improving its corporate management practices. This has resulted in the Commission's ability to have the right tools and processes in place to identify and mitigate risks, measure program impact and assess client satisfaction.

Risk Analysis

Organizational Context

The Commission is currently composed of two full-time members (Chief Commissioner and Deputy Chief Commissioner) and four part-time members (Commissioners) appointed by the Governor in Council. Full-time members are appointed for terms of up to seven years and part-time members for terms of up to three years. Commissioners meet regularly throughout the year to discuss the work of the Commission and to review and render decisions on human rights complaints.

The Chief Commissioner is responsible for the operations and direction of the Commission, and is supported by the Secretary General and 183 FTEs as of March 31, 2009. The Commission does not fund external organizations as it does not assign grants or contributions nor operate any other transfer programs.

In recent years, free from a previous chronic case backlog, the Commission has placed more emphasis on creating and implementing initiatives to support systemic changes, such as developing tools that employers can use to create a more equitable and respectful workplace.

Risk Management

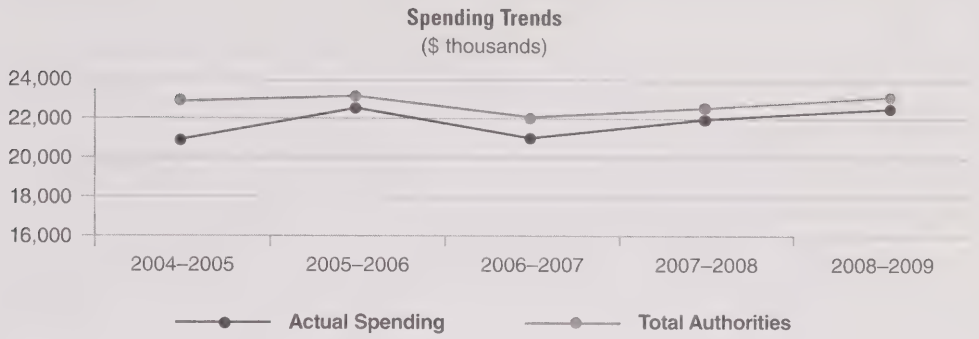
With current funding levels, the Commission can only partially carry out what is envisioned under the CHRA and the EEA. The Commission is re-examining its service delivery model by undertaking an internal strategic alignment exercise so that the organization can maximize the use of its limited resources.

In the 2008–09 Report on Plans and Priorities, the Commission identified key risks and challenges associated with moving forward on priorities within budget. Chief among these were the risks associated with the anticipated repeal of section 67 of the CHRA. However, the legislation repealing section 67, introduced in June 2008, included a three-year transition period during which complaints cannot be filed against First Nations governments. This means that the full impact of this amendment to the Act will not be felt until 2011, when the transition period ends. At that time, the Commission anticipates a significant increase in its complaint caseload.

The challenges related to having inadequate capacity to meet stakeholder expectations were mitigated by leveraging external resources and using discrimination prevention approaches such as "Train the Trainer." This initiative consists of certifying employees within federally regulated organizations to deliver human rights training. In 2008–09, the Commission built on its partnership of employers and with Human Resources and Skills Development Canada (HRSDC) to significantly increase the number of people qualified to deliver human rights training.

The risk related to the Commission's ability to retain its skilled and specialized staff in a competitive environment did not materialize. The Commission's turnover rate has been significantly reduced from 26 percent in 2006–07 to 13 percent in 2008–09.

Expenditure Profile



During the last five years, fluctuations in the Commission's actual spending were mainly due to temporary funding received for the following reasons:

- to participate in the hearings of three major pay equity complaints before the Canadian Human Rights Tribunal (this funding sunsetted in March 2006);
- to provide resources for the reduction of the complaints backlog, including those related to pay equity (this funding sunsetted in March 2006);
- to fund the development of a new case management system and employment equity audit tracking system (this funding sunsetted in March 2008);
- to support the Commission's Legal Services Division with regard to program integrity pressures (permanent funding); and
- to fund salary increases resulting from collective bargaining agreements and executive salary increases (permanent funding).

Voted and Statutory Items ($ thousands)

Vote or Statutory Item	Truncated Vote or Statutory Wording	2006–07 Actual Spending	2007–08 Actual Spending	2008–09 Main Estimates	2008–09 Actual Spending
10	Program Expenditures	18,788	19,706	18,387	19,963
(S)	Contributions to employee benefit plans	2,341	2,287	2,221	2,406
	Total	**21,129**	**21,993**	**20,608**	**22,369**

Analysis of Program Activities by Strategic Outcome

2.1 Strategic Outcome

Equality, respect for human rights and protection from discrimination by fostering understanding of, and compliance with, the Canadian Human Rights Act *and the* Employment Equity Act *by federally regulated employers and service providers, as well as the public whom they serve.*

Systemic change takes time. The Commission has made some strides in these areas by reallocating limited resources to programs, initiatives and emerging issues, but these stop-gap efforts fall short of fully exploring and fulfilling the objectives of the CHRA, the EEA and, more precisely, the mandate of the Commission.

The performance indicator that the Commission has selected for measuring progress toward its strategic outcome is the percentage of public service employees who have indicated on the Public Service Employee Survey (PSES) that they are not a victim of discrimination on the job. The 2008 PSES responses to this question, however, suggest that the number of employees who perceive having been a victim of discrimination has increased by 1 percent since 2005. We will continue to work with the public service to achieve the targeted reduction by providing employers with a way of assessing the state of their human rights culture and tracking their progress.

The following section highlights some of the work and outcomes achieved by the Commission's three program activities and discusses the progress made toward the strategic outcome. Links are provided to more detailed information and other work performed during the period under review and other items of potential interest to Canadians.

2.1.1 Human Rights Knowledge Development and Dissemination Program

Program Activity 1: Human Rights Knowledge Development and Dissemination Program					
2008–09 Financial Resources ($ thousands)			**2008–09 Human Resources** (FTEs)		
Planned Spending	**Total Authorities**	**Actual Spending**	**Planned**	**Actual**	**Difference**
4,026	4,041	4,375	29	34	5
Expected Result	**Performance Indicators**	**Targets**	**Performance Status**		**Performance Summary**
Awareness and understanding of the Acts are increased among federally regulated employers and service providers, as well as the public whom they serve.	Short term: The research and policy products must be accessed to increase awareness and understanding. The number of annual visits to the Commission's website and number of subscribers for information updates.	By March 2010, 525,000 visits to website and 1,470 subscribers.	**Exceeded**		In 2008–09 there were 2,622,771 visits to the website and 1,867 subscribers.
	Medium term: The percentage of human resources managers in federal government departments who are aware of the employer requirements under the Acts.[3]	By March 2010, survey to be completed and target to be determined.	**On Track**		

Program Activity Summary

The CHRA provides the Commission with the authority to influence public debate by conducting information programs and research; fostering common policies and practices across Canada's human rights system; reporting to Parliament; and using persuasion, publicity or any other means that it considers appropriate to discourage and to reduce discriminatory practices. The Commission conducts research studies, develops policy and engages key stakeholders to leverage resources and to enhance public awareness and understanding of the CHRA and the EEA.

3 The Commission will make adjustments to its Performance Measurement Framework and formally submit amendments to TBS in the next reporting period.

Following are highlights of the Human Rights Knowledge Development and Dissemination Program's progress toward its expected result in 2008–09:

Repealing Section 67 of the CHRA

In 2008–09, in anticipation of Parliament's repeal of section 67 of the CHRA, the Commission implemented targeted outreach activities to support awareness and understanding of human rights principles in a First Nations context. This work was done in the absence of new resources, with key government and NGO stakeholders (e.g., Justice Canada, Indian and Northern Affairs Canada, Assembly of First Nations, Congress of Aboriginal Peoples, Native Women's Association of Canada). Several meetings and conferences were held and the Commission participated in significant events such as the First Nations Annual General Assembly involving 1,100 First Nations leaders, and the 2009 Aboriginal Policy Research Conference with about 1,200 participants. At the conference, the Commission sponsored a workshop to seek input on research conducted related to balancing collective and individual rights.

Human Rights Report Card

Canada currently lacks a systematic way of tracking progress on human rights issues that are serious, long standing and systemic. To address this problem, the Commission, together with the Canadian Association of Statutory Human Rights Agencies, has been working to develop a National Human Rights Report Card. This tool will allow for the collection of data on prohibited grounds of discrimination as enumerated in the provincial, territorial and the federal human rights codes in relation to quality of life and socio-economic well-being. The data collected will give governments, human rights commissions and NGOs a portrait of the status of human rights in Canada, and the ability to develop and target programs and services to better respond to the needs of Canadians. In 2008–09, the Commission released a background paper and a proposal for a prototype. The prototype was then used as the basis for nation-wide consultations.

Section 13 of the CHRA

In 2008–09, the Commission began a review of section 13 of the CHRA, which prohibits the repeated electronic transmission of messages likely to expose an individual or a group of individuals to hatred or contempt based on a prohibited ground of discrimination. Section 13 has always been controversial, but particularly so since it was amended in 2001 to include hate on the Internet.

The first phase of the review was the development of an independent report by Professor Richard Moon, an expert on freedom of expression. Professor Moon was asked to conduct legal and policy research and analysis, and to make recommendations on the most appropriate mechanisms for addressing hate messages, particularly those on the Internet. The Commission released Professor Moon's report in November 2008.

The second phase of the review was to conduct an internal review of section 13, consult more broadly, and prepare a Special Report to Parliament on it, including recommendations on possible changes to the CHRA. Work on the Special Report was substantially completed in 2008–09 [the report was tabled in Parliament in June 2009.]

National Security and Human Rights Protection

As part of its multi-year National Security Research Initiative and in partnership with the Canadian Race Relations Foundation, the Commission contracted and released a report on the use of profiling in law enforcement and security operations. At the same time, the two organizations issued a joint policy position that called on law enforcement and security agencies to collect data as an important step in ensuring the protection of human rights while safeguarding the security of Canadians. Consultations on the joint policy position were conducted with relevant Canadian NGOs and national security agencies prior to its release.

Research shows that there is insufficient evidence to legitimize the practice of profiling. In the absence of evidence-based profiles, people are prone to fall back on personal stereotypes when making decisions. Since many decisions made by front-line law enforcement and security personnel are discretionary, documenting them offers advantages. It provides evidence to demonstrate whether or not profiling occurs and why. Several countries and jurisdictions, including the United States, collect human rights data as a means of preventing discrimination. The collection of such data is becoming the norm. Canadian police and security agencies are encouraged to integrate relevant human rights data into their existing collection systems.

Collecting data and reporting is also a show of openness and transparency. Agencies that are mandated to monitor the activities of policing and security agencies need to play a role in reporting on human rights issues and in encouraging appropriate corrective action, where necessary. With proper accountability, the security of Canadians can be safeguarded while protecting human rights.

Benefits for Canadians

Increasing public awareness and understanding of human rights principles is an expected result of the following activities undertaken by the Commission in 2008–09:

- engaged in research to contribute to the public debate on balancing freedom of expression and protecting Canadians from hate on the Internet to raise awareness on what constitutes hate under section 13 of the CHRA;
- sought extensive nation-wide input from approximately 250 organizations on the systematic collection of human rights data, thereby raising awareness of human rights and the need for a tool that would allow for the collection of such data;
- conducted consultations and issued a joint policy position calling on law enforcement and security agencies to collect human rights data as an important step in ensuring that human rights are protected while safeguarding the security of Canadians;
- published a research report that analyzed social condition as a ground of discrimination in jurisdictions across Canada and generated interest among the public and Parliamentarians;

- held activities to celebrate the 60th anniversary of the United Nations Universal Declaration of Human Rights (UDHR) and to help Canadians see the link between the UDHR and the Commission's work; and
- prepared Canada's submission to the United Nations on the state of its human rights, (referred to as Universal Periodic Review) by conducting consultations with all provincial and territorial human rights commissions and relevant NGOs.

Performance Analysis

The Commission continues to witness an increase in the public's demand for information related to human rights. In 2008–09 the Commission distributed 83,729 publications and its website received 2,622,771 visits. More than 1,800 subscribers received information on the Commission's programs and services through its online subscription service. The Commission's "Duty to Accommodate" fact sheet was most in demand in 2008–09, with about 3,000 requests for it.

With the resources it was allocated in 2008–09, the Commission was unable to develop a communication strategy to market its important research. As noted in the 2008–09 Report on Plans and Priorities, there is a risk that research and policies will not be sought and used by targeted groups. A marketing strategy would mitigate this risk by identifying ways to best promote the Commission's human rights research to increase awareness and understanding of the CHRA and EEA.

During 2008–09 there were 9,287 visits to the Commission's National Aboriginal Initiative section on the website. Although it is difficult to quantify the effect of the Commission's activities on awareness and understanding of human rights principles among First Nations people, there are encouraging signs. Following a plenary meeting with national Aboriginal organizations, in which a panel discussion was held, the larger Aboriginal groups included references to human rights on their websites. This public statement promoting human rights suggests that the Commission has strengthened relationships with these organizations. The Commission recognizes that the support of these organizations is crucial to raising awareness and understanding about human rights among First Nations communities.

Lessons Learned

The Human Rights Knowledge Development and Dissemination Program has reflected on the benefits of jointly carrying out research with other organizations and will consider undertaking more joint research in the future. The Program also recognizes that its limited resources must be even more strategically focused on activities with the broadest possible reach and impact in Canadian society. The Program will increase its emphasis on developing policy tools for federal and federally regulated organizations and ensuring that these tools are accessed and understood.

The debate on the balance between freedom of expression and protecting Canadians from hate on the Internet highlighted the need to better inform the public and stakeholders about the role and mandate of the Commission and the importance of protecting and promoting human rights principles. The Commission's Stakeholder Engagement Framework will enhance the Commission's impact on human rights issues through outreach activities. Canadians will benefit from a better understanding of human rights and of the work of the Commission.

2.1.2 Discrimination Prevention Program

Program Activity 2: Discrimination Prevention Program					
2008–09 Financial Resources ($ thousands)			**2008–09 Human Resources** (FTEs)		
Planned Spending	**Total Authorities**	**Actual Spending**	**Planned**	**Actual**	**Difference**
6,424	6,918	6,516	72	49	23
Expected Result	**Performance Indicators**	**Targets**	**Performance Status**		**Performance Summary**
Federally regulated employers and service providers are committed to preventing discrimination and to resolving disputes internally.	Medium term: Degree of commitment by Memorandum of Understanding (MOU) signatory organizations to preventing discrimination and to resolving disputes internally.	By March 2010, 60 percent of MOU signatories surveyed once every two years demonstrate commitment.	**Successfully met all**		More than 120 consultations took place between Commission employees and MOU signatories on preventing formal human rights complaints or exploring ways to resolve human rights concerns raised internally by employees and managers in their workplaces.
The employment equity (EE) audit model is contributing to audited organizations having met their EE plan goals.	Long term: Percentage of audited organizations that have met the goals of their EE plan. (These goals, related to the hiring and promotion of one or more of the four EE target groups, are established in an organizationally specific EE plan following a Commission audit.)[4]	By March 2011, 50 percent of audited organizations will have met their EE plan goals within six years of the first EE audit.	**Somewhat Met**		Audited organizations in the private sector met 37 percent of their EE goals; in the public sector, 53 percent.

4 As noted earlier in this report, the Commission will make adjustments to its Performance Measurement Framework and formally submit amendments to TBS in the next reporting period. The Commission will propose changes to the performance indicator and target for the expected result pertaining to achieving employment equity.

Program Activity Summary

The CHRA provides the Commission with the authority to inform and influence public debate by conducting information programs and research; fostering common policies and practices across Canada's human rights system; reporting to Parliament; and using persuasion, publicity or any other means that it considers appropriate to discourage and reduce discriminatory practices. The Discrimination Prevention Program works closely with federally regulated employers and service providers so they can better understand their obligations under the CHRA and EEA and their responsibilities for the application of human rights principles. The Program also works collaboratively with central agencies in furthering human rights across the federal system.

In 2008–09, the Discrimination Prevention Program focused on:

- strengthening existing partnerships with employers;
- developing new partnerships with key stakeholders;
- establishing a discrimination prevention engagement strategy with various functional communities and networks (i.e., managers' networks, human resources committees, labour relations communities); and
- exploring new ways to provide services (e.g., through videoconferencing sessions of the Discrimination Prevention Forum, using Web 2.0 technology and implementing the Train-the-Trainer initiative).

Meetings were held with the Employer Advisory Council (a forum of organizations that have signed a Memorandum of Understanding, or MOU, with the Commission) and other networks. Major events, such as the fourth annual Discrimination Prevention Forum and two regional conferences, were held with stakeholder organizations and attracted more than 300 participants. These included key public and private sector organizations such as Purolator, Bell Canada, the RCMP, Canada Post, Canadian Forces, the Immigration and Refugee Board, and Transport Canada.

The Commission completed more than 80 initiatives that sought to instil a human rights culture in workplaces and service delivery centres. Approximately half these initiatives involved organizations that currently have an MOU with the Commission. Initiatives included the review of policies on anti-harassment and the duty to accommodate, the review of internal process mechanisms, and the sharing of best practices through training and the Commission's website. In addition to these initiatives, more than 120 consultations took place between Commission employees and MOU signatories on preventing formal human rights complaints or exploring ways to resolve human rights concerns raised internally by employees and managers in their workplaces.

Under the EEA, the Commission conducts workplace audits to verify if employers are meeting their employment equity obligations. As part of this mandate, the Commission works with employers to enable them to move toward equality in the workplace for the four designated groups – women, Aboriginal peoples, persons with disabilities and members of visible minorities. The Commission also shares with employers proven practices to increase the representation of designated groups, and it provides advice that contributes to a better human rights culture in many workplaces. In 2008–09, the Commission exceeded its target of 40 audit reports by conducting 44 audits.

The Commission tracks each audited organization's progress by monitoring the attainment of short-term goals established pursuant to the employment equity plans. Under the EEA, short-term goals are no longer than three years, and all monitoring by the Commission is based on this time period. The table below shows the cumulative figures based on monitoring of all employers found in compliance to date. In the private sector, audited organizations met 37 percent of their EE goals; and in the public sector 53 percent of goals were attained. These results clearly show that most employers need to take additional action toward equality in the workplace. To facilitate this, the Commission will continue to share with employers proven practices gathered as a result of its audit activities. Equally important, the Commission will continue to streamline its audit and approval process to assist employers in identifying issues.

Table 1: Employment Equity Plan Goals

PRIVATE SECTOR EMPLOYERS

Monitoring years	Women	Aboriginal Peoples	Persons with Disabilities	Visible Minorities	Total	
	% Met	% Met	% Met	% Met	Total Goals	% Goals Met
1999–2001	43%	60%	29%	40%	24	42%
2000–2002	44%	43%	37%	43%	254	42%
2001–2003	45%	47%	23%	32%	350	35%
2002–2004	35%	45%	26%	43%	258	36%
2003–2005	39%	62%	38%	43%	379	43%
2004–2006	46%	38%	19%	33%	274	32%
2005–2007	33%	36%	29%	38%	313	34%
Total 1999–2007	**40%**	**46%**	**29%**	**38%**	**1,852**	**37%**

PUBLIC SECTOR EMPLOYERS

Monitoring years	Women	Aboriginal Peoples	Persons with Disabilities	Visible Minorities	Total	
	% Met	% Met	% Met	% Met	Total Goals	% Goals Met
2000–2002	80%	50%	50%	50%	17	59%
2001–2003	72%	50%	60%	32%	69	49%
2002–2004	61%	42%	77%	53%	88	60%
2003–2005	73%	64%	68%	42%	78	60%
2004–2006	56%	25%	33%	36%	61	39%
2005–2007*	n.a.	0%	n.a.	50%	3	33%
2006–2008**	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
Total 2000–2008	**67%**	**46%**	**63%**	**42%**	**316**	**53%**

* The only employer monitored during the 2005–2007 period had no representation gaps for women and persons with disabilities.

** None of the employers being monitored had a goal-setting period corresponding to 2006–2008.

During 2008–09 the Commission implemented an employment equity model that will assist organizations in meeting their employment equity plan goals. The Discrimination Prevention Program leveraged support for the implementation of the EEA by participating in working groups among key federal stakeholders (those who have a legislated role in implementing employment equity) to find more effective ways to help employers meet their employment equity goals and by collaborating with HRSDC to deliver workshops on the employment equity audit process to several employers. Similar workshops were also offered to union representatives.

An evaluation (including a client satisfaction survey) of the employment equity audit process was conducted and an action plan is being developed.

Benefits for Canadians

In 2008–09 the Discrimination Prevention Program made progress toward its expected results as demonstrated by:

- completion of 44 employment equity audits, which included ensuring that audited organizations have detailed plans for meeting their employment equity goals;
- the progress demonstrated by several MOU signatories in preventing discrimination and resolving disputes internally; and
- pre-audit workshops provided to employers informing them of their employment equity responsibilities.

Performance Analysis

During 2008–09 the Commission engaged key stakeholders from all segments of Canadian industries, including unions, in the design of an Integrated Human Rights Maturity Model that will be used by organizations to achieve higher levels of maturity in human rights. This model will provide a system of defined activities required to reach each level of maturity. The data collected by its measurement tool will provide the Commission with an accurate snapshot of the maturity of human rights culture within Canada's federally regulated organizations and enable the Discrimination Prevention Program to measure its progress toward expected results and to assess the contribution it is making toward the Commission's strategic outcome.

By working with employers the Commission helps create environments where discrimination does not occur and, when it does, to increase opportunities for employers to confront and quickly deal with it internally. During 2008–09 the Commission implemented its Train-the-Trainer (T4T) initiative, which was accessed by 90 percent of MOU signatories, as well as by one of the Commission's major key federal partners, HRSDC. More than 30 new trainers have been qualified to deliver training on Commission tools. In addition, some employers have committed to delivering up to three training sessions for every T4T-qualified resource in their organization, promising a considerable return on our investments.

During 2008–09 the Commission held its fourth annual Discrimination Prevention Forum, which brought together 223 federally regulated employers and members of civil society from across the country. This year's panel discussions and workshops explored the accommodation of religion, family/marital status and physical disabilities. Proven practices were shared in mental health, return-to-work and religious accommodation. By sharing proven practices with a wide audience, the Commission expanded its outreach and saved time and resources.

In 2008–09 the Commission continued to encourage employers to fulfil their employment equity responsibilities even without an audit. To that end, it launched a series of workshops explaining employers' obligations and the audit process.

The Commission's aim is to contribute to the increased representation of all four designated groups in federally regulated workplaces by conducting employment equity audits, monitoring the attainment of goals, providing pre-audit support to employers and improving its audit selection strategy.

Lessons Learned

The Discrimination Prevention Program performs a cost-benefit analysis following key events and initiatives and takes the necessary corrective actions.

Three years ago, the Commission introduced a streamlined employment equity audit process that sought to improve the effectiveness and efficiency of the program. As planned for this fiscal year, the Commission completed an evaluation of its audit process. The evaluation, conducted by an independent firm, included a client satisfaction survey of employers who had participated in an audit. The evaluation confirmed that audits now focus more on results. Recommendations included:

- a review of the audit selection strategy;
- an increase in collaboration between government stakeholders who are responsible for the administration of the EEA (efforts are being made via interdepartmental initiatives to find ways to better assist employers);
- further streamlining of the audit process; and
- the provision of more employer tools and resources to fulfil their obligations (the findings from the 44 audits conducted in 2008–09 contribute to the knowledge that can be shared with employers regarding hiring and promotion best practices to ensure equality in the workplace for the designated groups.)

The Commission will take additional action in the near future to respond to these recommendations.

One lesson learned about introducing Web 2.0 technology to provide our services and foster greater networking between our partners is that a partnership must be already well established before users are likely to embrace the technology. It is also a valuable tool when a community-of-practice works on a specific project or document. The interest seems to fade when technology is created as a vehicle for information sharing only.

2.1.3 Human Rights Dispute Resolution Program

Program Activity 3: Dispute Resolution Program					
2008–09 Financial Resources ($ thousands)			**2008–09 Human Resources** (FTEs)		
Planned Spending	**Total Authorities**	**Actual Spending**	**Planned**	**Actual**	**Difference**
10,743	11,928	11,478	89	100	11
Expected Result	**Performance Indicators**	**Targets**	**Performance Status**		**Performance Summary**
Commission involvement in human rights disputes has facilitated the resolution of disputes in a non-adversarial manner at the earliest stage possible, ensured that public interest is addressed and increased understanding of the CHRA.	The percentage of disputes settled[5] at the Commission out of the total of those dealt with. (Historically, settlement rates have been calculated for accepted complaints only; we will now include early resolution settlements, even though these occur before a dispute becomes an officially accepted complaint.)	By 2011, 40 percent of disputes dealt with by the Commission will be settled.	**Mostly Met (on track to meet 2011 target)**		In 2008–09 38 percent of disputes dealt with by the Commission were settled.
Parties to disputes are satisfied with the dispute resolution process.	The percentage of satisfaction rates, for example, regarding the extent to which service was fair, user-friendly, and/or flexible.	By March 2010, target to be determined.	**Somewhat Met (on track to meet 2010 target)**		In 2008–09 the Commission started to survey clients receiving mediation services on their satisfaction with the process. Survey results will be evaluated once sufficient data are available. The Commission has begun to develop client feedback mechanisms to evaluate its other dispute resolution services.

5 As noted earlier in this report, the Commission will make adjustments to its Performance Measurement Framework and formally submit amendments to TBS in the next reporting period. Changes to this performance indicator and target will reflect more accurate language. The term "settled" will be replaced with the term "resolved".

Program Activity Summary

Under the CHRA, the Commission deals with allegations of discrimination by federally regulated employers and service providers based on the 11 grounds enumerated in the Act. Allegations of discrimination are screened to ensure they fall within the Commission's jurisdiction, and inquirers may be referred to other redress mechanisms, such as a grievance process. If the dispute falls within the Commission's jurisdiction, the parties are then encouraged and supported to try to settle the matter, either before a complaint is filed or immediately afterward. If the matter cannot be resolved, the complaint will be investigated and then submitted to the Commissioners, for one of the following possible decisions: dismiss, refer to conciliation, or refer to the Canadian Human Rights Tribunal for further inquiry. Alternative dispute resolution, including mediation and conciliation, is available at all stages of the process. The Dispute Resolution Program is also supported by legal analysis and advisory services throughout the complaint process.

In 2008–09 the Commission continued to refine its procedures. For example, it developed procedures to ensure that cases are referred to other redress processes in a timely and efficient manner. The Commission has also updated its templates to provide simple and clear instructions so that the parties are well aware of the criteria considered by the Commission and can provide information accordingly.

The Commission continued to encourage the use of alternative human rights dispute resolution methods to resolve complaints. As part of this effort, the Commission distributed a client survey questionnaire to the parties at all preventive mediation, mediation and conciliation sessions. Additional data are required to measure client satisfaction.

The Commission also initiated a triage process to ensure that the processes selected for each individual complaint are the most appropriate and timely.

In 2008–09 the Commission sought to increase the efficiency of investigations by focusing on the preliminary assessment of complaints, which emphasizes the early clarification and narrowing of issues with the parties. The Preliminary Assessment Framework was revised and tools were developed. Cases that were dealt with using this process were completed more quickly.

Benefits for Canadians

In 2008–09 the Dispute Resolution Program benefited Canadians by:

- designing a new case management system to provide better service to all parties to human rights complaints. The new system will permit Commission staff to better input, review, retrieve and manage important complaint file information. One of the many benefits of the new case management system is the enhanced ability for Commission staff to record and meet expressed communication needs. This will allow us to better meet the needs of individuals who are visually impaired or those who are deaf, deafened or hard of hearing, and who have specific communication requirements;

- resolving a higher proportion of human rights disputes through non-adversarial methods of dispute resolution;
- having a fair, expeditious and accessible human rights process that is understood by parties and that may contribute to their satisfaction with the dispute resolution process, regardless of the outcome; and
- participating in precedent-setting human rights cases that contribute to the advancement of human rights law, thereby increasing protection for all Canadians and promoting diversity.

Performance Analysis

During the reporting period, the Dispute Resolution Program made progress toward its expected results, resolving 38 percent of disputes.

Before a formal complaint is filed

In recent years, the Commission has introduced two initiatives with a view to resolving disputes more quickly and informally while being less resource intensive. *Preventive mediation* is offered to parties before a complaint is filed; *early resolution* involves facilitation and negotiation by telephone, also before a complaint is filed. The results of these two initiatives for the period under review are as follows: 39 cases were dealt with through preventive mediation, of which 18 were resolved; 306 cases were dealt with through early resolution of which 142 were resolved. The settlement rate of cases dealt with through preventive mediation has increased 2 percent since 2007–08 and cases resolved through early resolution have increased by 3 percent compared with 2007–08 final quarter data. These gains show the incremental progress that the Dispute Resolution Program is making toward its expected results.

After a formal complaint is filed

In 2008–09 the Commission had a caseload of 1,242 formal complaints; about half were carried over from the previous year, while the other half were new or reactivated.

Of the total caseload, 55 percent of the complaints were closed. Taking into account the carryover of cases, a balanced caseload of complaints was achieved. Approximately 32 percent of closed complaints were "not dealt with." This means that the Commission did not proceed with the complaint either because another redress mechanism was available, the time limitation as set out in the Act was exceeded, or the complaint was outside the Commission's jurisdiction or considered trivial, frivolous or vexatious. The majority (56 percent) of cases "not dealt with" were referred to other available redress mechanisms.

During the period under review, in addition to those cases resolved before a complaint was filed, 75 complaints were resolved through mediation, a significant increase of 10 percent over 2007–08.

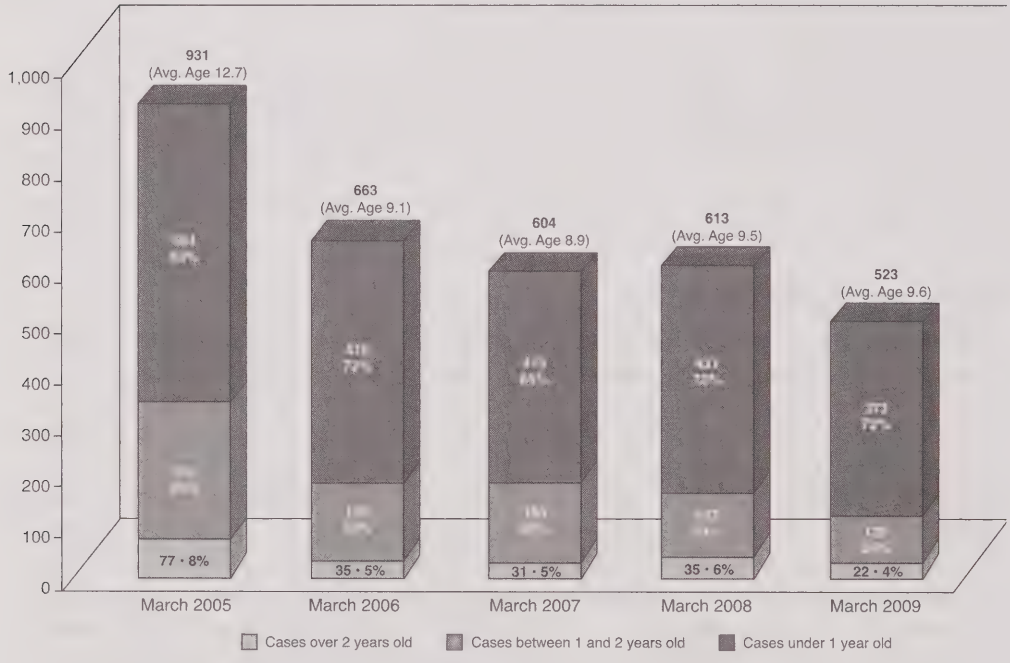
Once the complaint goes to the Commission for a decision, it can be referred to conciliation, which differs from mediation in that the conciliator can make a recommendation on the merits of the case. Twenty-eight complaints were resolved through conciliation, a significant increase of 9 percent from 2007–08.

Another 36 cases were resolved through other processes, including investigation and preliminary assessment.

In summary, 160 cases were resolved before a complaint was filed and 139 cases were resolved after a complaint was filed, a total of 299 cases or 38 percent of the disputes dealt with by the Commission.

As shown in the following table, 72 percent of the 523 active cases were less than one year old and only 4 percent were more than two years old on March 31, 2009. The Commission continues to carefully monitor trends.

Table 2: Total Caseload of Accepted Complaints by Age Category
(Average Age in Months)



During the reporting period, the Commission continued to gather information from participants in preventive mediation, mediation and conciliation with a view to assessing client satisfaction. Litigation successes during 2008–09 constituted important steps in obtaining results, since these successes changed or clarified human rights law – progress that benefits all Canadians (for high-impact cases see www.chrc-ccdp.ca/publications/ar_2008_ra/page7-en.asp).

The Dispute Resolution Program was also able to begin preliminary work, using existing resources, to prepare for the anticipated repeal of section 67 of the CHRA by developing internal legal expertise and by building the capacity of front-line staff. This was accomplished by delivering specialized training and developing templates on issues related to complaints from Aboriginal people. Numerous presentations were also made to stakeholders including government departments as well as Aboriginal organizations.

Lessons Learned

The Commission's experience in dealing with human rights complaints has demonstrated that different tools are available and appropriate to deal with complaints, depending on the facts and circumstances of each case. Accordingly, the Commission has put in place an early triage process. This process ensures that each file is dealt with using the most appropriate dispute resolution process (e.g., early resolution, preventive mediation, preliminary matters, mediation, preliminary assessment, investigation, conciliation) ensuring better service to Canadians.

The Dispute Resolution Program has identified creative approaches to maximize the effectiveness of its processes and to provide the greatest human rights impact to Canadians. One such innovation was achieved when the Litigation and Resolution Services Divisions pooled their resources for the purpose of pre-Tribunal mediations. As a result of this change, the participation of Commission counsel in pre-Tribunal mediation is now limited to high-impact and precedent-setting cases where the Commission participates as a full party. For all other mediations, an ADR practitioner with expertise in mediation now represents the Commission. This new process makes more effective use of the specialization of Commission experts (litigation for litigators and mediation for ADR practitioners) and has served the process and Canadians well.

Supplementary Information

3.1 Financial Highlights

The financial highlights presented within this DPR are intended to serve as a general overview of CHRC's financial position and operations. The Commission's financial statements can be found on CHRC's website at: http://www.chrc-ccdp.ca/publications/dpr_rsr/fs_0809_ef-en.asp

Condensed Statement of Financial Position

At End of Year (March 31, 2009)

($ thousands)	% change	**2009**	2008
Assets			
Financial Assets	-20%	**125**	156
Non-Financial Assets	8%	**1,060**	983
Total Assets	4%	**1,185**	1,139
Liabilities	21%	**6,931**	5,741
Equity of Canada	25%	**(5,746)**	(4,602)
Total Liabilities and Equity of Canada	4%	**1,185**	1,139

Total assets were $1.2 million at the end of 2008–09, an increase $0.1 million (4 percent) over the previous year's total assets of $1.1 million. Tangible capital assets (i.e. Informatics software & hardware) comprised of 88 percent of total assets at $1.0 million.

Total liabilities were $6.9 million at the end of 2008–09, an increase of $1.2 million (21 percent) over the previous year's total liabilities of $5.7 million. These liabilities represent employee severance benefits ($3.7 millions), accounts payable ($2.4 million) and vacation pay & compensatory benefits ($0.8 million).

Condensed Statement of Operations

for the year ended March 31, 2009

($ thousands)	% change	**2009**	2008
Operating Expenses			
Total Operating Expenses	6%	**26,343**	24,801
Revenues			
Total Operating Expenses	-74%	**16**	61
Net Cost of Operations	6%	**26,327**	24,740

Total expenses for CHRC were $26.3 million in 2008–09. The majority of funds, $13.4 million or 51 percent, were spent in Human Rights Dispute Resolution Program; while the balance of funds were spent in Discrimination Prevention Program ($7.8 million or 30 percent) and in Human Rights Knowledge Development Program ($5.1 million or 19 percent).

Financial Statements

The Commission's Financial Statements for the reporting period can be viewed on the Commission's web site at http://www.chrc-ccdp.ca/publications/dpr_rsr/fs_0809_ef-en.asp

3.2 List of Supplementary Information Tables

Table 1: Green Procurement
Table 2: Evaluations (current reporting period)

These tables can be found on the Treasury Board of Canada Secretariat's website at: www.tbs-sct.gc.ca/estsd-bddc/index-eng.asp

Condensé – état de la situation financière

à la fin de l'exercice (au 31 mars 2009)

(en milliers de dollars)	Variation en %	**2009**	2008
Charges de fonctionnement			
Total des charges de fonctionnement	6 %	**26 343**	24 801
Revenus			
Total des revenus	-74 %	**16**	61
Coût de fonctionnement net	6 %	**26 327**	24 740

Le total des charges de la CCDP s'est chiffré à 26,3 millions en 2008-2009. La majorité des fonds, soit 13,4 millions ou 51 p. 100 ont été dépensés dans le programme de règlement des différends liés aux droits de la personne et les autres fonds ont été consacrés au programme de prévention de la discrimination (7,8 millions ou 30 p. 100) et au programme de développement et de diffusion des connaissances sur les droits de la personne (5,1 millions ou 19 p. 100).

États financiers

Les états financiers de la Commission pour la période de référence peuvent être consultés sur le site Web de la Commission, à l'adresse suivante : http://www.chrc-ccdp.ca/publications/dpr_rsr/fs_0809_ef-fr.asp

3.2 Liste des tableaux de renseignements supplémentaires

Tableau 1 : Approvisionnement écologique
Tableau 2 : Évaluations (période de référence en cours)

Ces tableaux peuvent être consultés sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, à l'adresse suivante : www.tbs-sct.gc.ca/estsd-bddc/index-fra.asp

Renseignements supplémentaires

3.1 Points saillants relatifs aux finances

Les faits saillants financiers présentés dans le présent RMR visent à établir un survol général des opérations et de la situation financière de la CCDP. Vous trouverez des états financiers détaillés sur le site Web de la CCDP à l'adresse suivante : http://www.chrc-ccdp.ca/publications/dpr_rsr/fs_0809_ef-fr.asp

Condensé – état de la situation financière

à la fin de l'exercice (au 31 mars 2009)

(en milliers de dollars)	Variation en %	2009	2008
Actifs			
Actifs financiers	-20 %	**125**	156
Actifs non financiers	8 %	**1 060**	983
Total des actifs	4 %	**1 185**	1 139
Passifs	21 %	**6 931**	5 741
Avoir du Canada	25 %	**(5 746)**	(4 602)
Total des passifs et de l'avoir du Canada	4 %	**1 185**	1 139

Le total des actifs se chiffrait à 1,2 millions à la fin de 2008-2009, une augmentation de 0,1 million (4 p. 100) par rapport au total de 1,1 millions affiché pour l'exercice précédent. Les immobilisations corporelles, tels que les logiciels et le matériel informatique, ont constitué 88 p. 100 du total des actifs à 1,0 million.

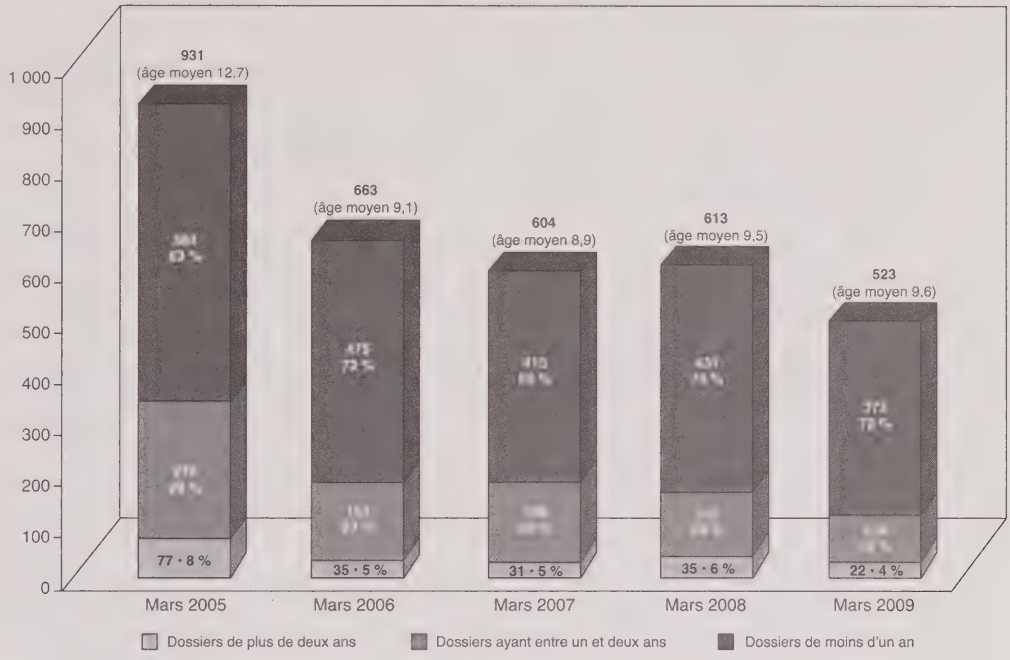
Le total du passif s'est chiffré à $6,9 millions à la fin de 2008-2009, une augmentation de 1,2 millions (21 p. 100) par rapport au passif de 5,7 millions affiché pour l'exercice précédent. Ce passif représente les indemnités de départ (3,7 millions), les comptes créditeurs (2,4 millions) et les indemnités de vacances (0,8 million).

Leçons apprises

L'expérience de la Commission dans le traitement des plaintes relatives aux droits de la personne a montré qu'il existe différents outils appropriés pouvant être utilisés en vue du règlement des cas, tout dépendant des faits et des circonstances propres à chacun d'entre eux. La Commission a donc mis en place un processus de tri à un stade précoce. Ce processus permet de veiller à ce que chaque dossier soit traité au moyen du mode de règlement des différends le plus approprié (p. ex., règlement anticipé, médiation préventive, questions préliminaires, médiation, évaluation préliminaire, enquête, conciliation) et de fournir un meilleur service à la population canadienne.

L'équipe du Programme de règlement des différends a établi des approches créatives permettant de maximiser l'efficacité des processus utilisés et de permettre aux Canadiens de profiter des plus importantes répercussions relatives aux droits de la personne. Une telle innovation a eu lieu lorsque la Division des services du contentieux et la Division des services de règlement ont mis en commun leurs ressources en vue des séances de médiation préalables à l'étude du cas par le Tribunal. Cette initiative a porté fruits et la participation de l'avocat-conseil de la Commission aux séances de médiation préalables à l'étude du cas par le Tribunal se limite maintenant aux cas ayant une incidence considérable et aux cas susceptibles de faire jurisprudence où la Commission participe à titre de partie à part entière. Dans tous les autres cas, un praticien du règlement alternatif des différends possédant une expérience de la médiation représente désormais la Commission. Ce nouveau processus tire davantage parti de la spécialisation des experts de la Commission (les litiges pour les avocats plaidants et la médiation pour les praticiens du règlement alternatif des différends) et permet d'obtenir de meilleurs résultats, tant dans le cadre du processus que pour les Canadiens.

Tableau 2 : Volume total des plaintes acceptées par catégorie d'âge
(âge moyen en mois)



Durant la période de référence, la Commission a continué de recueillir de l'information auprès des clients ayant bénéficié de services de médiation préventive, de médiation et de conciliation dans le but d'évaluer leur degré de satisfaction. Les litiges réglés en 2008-2009 ont représenté des étapes importantes dans l'atteinte des résultats puisqu'ils ont contribué à changer ou à préciser la législation sur les droits de la personne – et ces avancées ont profité à tous les Canadiens (pour plus d'information sur les cas ayant une incidence considérable, voir : http://www.chrc-ccdp.ca/publications/ar_2008_ ra/page7-fr.asp?lang_update=1).

L'équipe du Programme de règlement des différends a aussi été en mesure d'entamer les travaux préliminaires, au moyen des ressources existantes, en vue de se préparer pour l'abrogation anticipée de l'article 67 de la LCDP en améliorant son expertise juridique interne et en accroissant la capacité du personnel de première ligne. Elle y est arrivée grâce à une formation spécialisée et à la mise au point de gabarits sur des questions posées par des Autochtones concernant le processus de plainte. De nombreux exposés ont également été présentés à des intervenants, dont des ministères et des organisations autochtones.

Après le dépôt d'une plainte officielle

En 2008-2009, la Commission avait un volume de 1 242 plaintes officielles, dont environ la moitié avait été reportée de l'année précédente, tandis que l'autre moitié concernait des cas nouveaux ou réactivés.

Un peu plus de la moitié (soit 55 p. 100) de ce volume total de plaintes a été classée. Compte tenu des dossiers reportés, la Commission est parvenue à équilibrer son volume de plaintes. Environ 32 p. 100 des plaintes classées ont été « non traitées », ce qui signifie que la Commission a décidé de ne pas aller de l'avant avec la plainte parce qu'un autre mécanisme de réparation était disponible, que les délais prévus par la *Loi* n'avaient pas été respectés, que la plainte ne relevait pas de la compétence de la Commission ou que la plainte était frivole ou vexatoire. La majorité (56 p. 100) des cas « non traités » ont été renvoyés à d'autres mécanismes de réparation.

Pendant la période visée par l'examen, en plus des cas résolus avant le dépôt d'une plainte, 75 plaintes ont été réglées au moyen de la médiation, ce qui représente une augmentation considérable de 10 p. 100 par rapport à 2007-2008.

Une fois qu'une plainte est soumise à la Commission en vue d'une décision, elle peut être renvoyée à la conciliation, qui se distingue de la médiation par le fait que le conciliateur peut formuler une recommandation fondée sur le bien-fondé du cas. Vingt-huit plaintes ont été réglées au moyen de la conciliation en 2008-2009, ce qui représente une importante augmentation de 9 p. 100 par rapport à 2007-2008.

Trente-six cas ont été réglés au moyen d'autres processus, dont l'enquête et l'évaluation préliminaire.

En résumé, 160 cas ont été réglés avant qu'une plainte ne soit déposée et 139 cas ont été réglés après le dépôt d'une plainte, ce qui représente un total de 299 cas ou 38 p. 100 des différends traités par la Commission.

Comme le montre le tableau suivant, au 31 mars 2009, 72 p. 100 des 523 dossiers actifs étaient ouverts depuis moins d'un an, et seulement 4 p. 100 étaient ouverts depuis plus de deux ans. La Commission continue de surveiller attentivement les tendances.

Avantages pour les Canadiens

En 2008-2009, le Programme de règlement des différends a profité aux Canadiens grâce à :

- l'élaboration d'un nouveau système de gestion des cas dans le but de fournir un meilleur service à toutes les parties à des plaintes relatives aux droits de la personne. Le nouveau système permettra au personnel de la Commission de mieux saisir, extraire et gérer les renseignements importants contenus dans les dossiers des plaintes. L'un des nombreux avantages du nouveau système de gestion des cas est la capacité accrue du personnel de la Commission de consigner les besoins exprimés en matière de communication et d'y répondre. Cela nous permettra de mieux répondre aux besoins des individus ayant une déficience visuelle ou auditive, ou de ceux qui doivent utiliser des moyens de communication particuliers;
- le règlement d'un pourcentage plus élevé de différends relatifs aux droits de la personne au moyen de modes non accusatoires de règlement alternatif des différends;
- l'existence d'un processus relatif aux droits de la personne juste, rapide et accessible qui est bien compris par les parties et qui est susceptible de contribuer à leur satisfaction à l'égard du processus de règlement des différends, et ce, peu importe l'issue de celui-ci;
- la participation à des affaires relatives aux droits de la personne ayant fait jurisprudence qui contribuent à l'évolution de la législation en matière de droits de la personne, augmentant ainsi le degré de protection conférée à tous les Canadiens et faisant la promotion de la diversité.

Analyse du rendement

Durant la période de référence, l'équipe du Programme de règlement des différends a fait des progrès à l'égard des résultats attendus et a résolu 38 p. 100 des différends.

Avant le dépôt d'une plainte officielle

Ces dernières années, la Commission a lancé deux nouvelles initiatives dans le but de résoudre les différends plus rapidement, d'une manière informelle et qui exige moins de ressources : la *médiation préventive* est offerte aux parties avant le dépôt d'une plainte et le *règlement anticipé*, qui se fait au moyen d'une facilitation et d'une négociation par téléphone, a également lieu avant le dépôt d'une plainte. Les résultats de ces deux initiatives pour la période visée par l'examen sont les suivants : 39 dossiers ont été soumis à la médiation préventive et 18 ont été réglés; 306 dossiers ont été soumis au règlement anticipé et 142 ont été réglés. Le taux de règlement des dossiers soumis à la médiation préventive a augmenté de 2 p. 100 depuis 2007-2008 et le nombre de dossiers résolus au moyen du règlement anticipé a augmenté de 3 p. 100 par rapport aux données du dernier trimestre de 2007-2008. Ces augmentations illustrent les progrès de plus en plus grands réalisés par l'équipe du Programme de règlement des différends à l'égard des résultats attendus.

Sommaire des activités de programme

En vertu de la LCDP, la Commission examine les allégations de discrimination à l'endroit d'employeurs et de fournisseurs de services sous réglementation fédérale lorsqu'elles ont trait à l'un des 11 motifs de discrimination illicite énumérés dans la *Loi*. Les allégations de discrimination font l'objet d'une vérification visant à s'assurer qu'ils relèvent bien de la compétence de la Commission et les demandeurs peuvent être aiguillés vers d'autres mécanismes de réparation, comme le processus de grief. Si le différend relève de la compétence de la Commission, les parties sont alors invitées à tenter de parvenir à un règlement, soit avant le dépôt d'une plainte, soit immédiatement après, et reçoivent un soutien à cet égard. Si la question ne peut être réglée, la plainte fait l'objet d'une enquête et est présentée aux commissaires, qui rendent l'une des décisions suivantes : rejet, renvoi à la conciliation ou renvoi devant le Tribunal canadien des droits de la personne pour une enquête plus approfondie. Tout au long du processus, les parties ont accès à des modes de règlement alternatif des différends, comme la médiation et la conciliation. L'équipe du Programme de règlement des différends est aussi soutenue par des services d'analyse et de consultation juridiques pendant tout le processus de traitement des plaintes.

En 2008-2009, la Commission a continué de perfectionner ses procédures. Elle a, par exemple, élaboré des procédures visant à faire en sorte que les affaires soient renvoyées à d'autres mécanismes de réparation de façon efficace et en temps opportun. La Commission a également procédé à la mise à jour de ses gabarits afin de fournir des instructions simples et claires de façon à ce que les parties soient bien informées des critères pris en compte par la Commission et puissent fournir les renseignements voulus.

La Commission a continué de préconiser le recours à des modes de règlement alternatif des différends en cas de plainte. Ainsi, la Commission a décidé de mesurer le taux de satisfaction de ses clients en distribuant un questionnaire aux parties lors de chaque séance de médiation préventive, de médiation et de conciliation. Des données supplémentaires sont nécessaires afin de mesurer le taux de satisfaction des clients.

La Commission a par ailleurs mis en œuvre un processus de tri pour sélectionner le processus de règlement qui soit le plus approprié et le plus rapide pour chaque plainte.

En 2008-2009, la Commission s'est efforcée d'accroître l'efficacité des enquêtes en concentrant ses efforts sur l'évaluation préliminaire des plaintes, qui met l'accent sur la clarification et la définition plus précise des questions avec les parties. Le Cadre d'évaluation préliminaire a été révisé et des outils ont été mis au point. Les affaires traitées au moyen de ce processus ont été réglées plus rapidement.

2.1.3 Programme de règlement des différends

Activité de programme 3 : Programme de règlement des différends					
Ressources financières pour 2008-2009 (en milliers de dollars)			**Ressources humaines pour 2008-2009** (en ETP)		
Dépenses prévues	**Total des autorisations**	**Dépenses réelles**	**Prévues**	**Réelles**	**Écart**
10 743	11 928	11 478	89	100	11
Résultats attendus	**Indicateurs de rendement**	**Objectifs**	**État du rendement**		**Sommaire du rendement**
L'intervention de la Commission dans les différends relatifs aux droits de la personne a facilité leur règlement de façon non accusatoire le plus tôt possible, tout en permettant de veiller à ce que l'intérêt du public soit pris en considération et en favorisant une meilleure compréhension de la LCDP.	Le pourcentage de différends réglés[5] à la Commission, par rapport au nombre total de différends traités. (Les taux de règlement étaient autrefois calculés pour les plaintes acceptées seulement; ils tiendront dorénavant compte des règlements anticipés, même si ces derniers surviennent avant qu'un différend se transforme en plainte officielle acceptée.)	D'ici 2011, 40 p. 100 des différends traités par la Commission auront été réglés.	**Objectif en grande partie atteint (l'objectif établi pour 2011 est en voie d'être atteint)**		En 2008-2009, 38 p. 100 des différends traités par la Commission ont été réglés.
Les parties aux différends sont satisfaites du processus de règlement des différends.	Le taux de satisfaction des clients, par exemple, concernant le caractère équitable, convivial et souple des services fournis.	D'ici mars 2010, objectif à déterminer.	**Objectif atteint en partie (l'objectif établi pour 2010 est en voie d'être atteint)**		En 2008-2009, la Commission a commencé à sonder les clients bénéficiant de services de médiation afin de connaître leur degré de satisfaction à l'égard du processus. Les résultats de ce sondage seront évalués lorsque des données suffisantes seront disponibles. La Commission a entamé l'élaboration de mécanismes permettant d'obtenir les commentaires des clients en vue de l'évaluation de ses autres services de résolution des différends.

5 Comme nous l'avons déjà mentionné, la Commission apportera des modifications à son Cadre de mesure du rendement et en informera officiellement le Secrétariat du Conseil du Trésor au cours de la prochaine période de référence. Les changements apportés à cet indicateur de rendement et à l'objectif correspondant rendront compte d'une terminologie plus exacte. Le terme « réglé » sera remplacé par le terme « résolu ».

Leçons apprises

L'équipe du Programme de prévention de la discrimination analyse le rapport coûts-avantages à la suite des événements et des initiatives clés, et prend les mesures correctives qui s'imposent.

Il y a trois ans, la Commission a simplifié son processus de vérification de la conformité à l'équité en matière d'emploi afin d'accroître l'efficacité et l'efficience du programme. Comme elle avait prévu le faire au cours de cet exercice, la Commission a évalué son processus de vérification. Réalisée par une société indépendante, l'évaluation comprenait un sondage sur le degré de satisfaction des employeurs soumis à une vérification. Elle a confirmé que les vérifications s'attardent maintenant davantage aux résultats. Les recommandations formulées comprenaient les suivantes :

- un examen de la méthode de sélection des employeurs devant faire l'objet d'une vérification;
- une collaboration accrue entre les intervenants gouvernementaux qui sont responsables de l'administration de la LEE (la Commission essaie d'y arriver grâce à des initiatives interministérielles visant à trouver des façons d'aider davantage les employeurs);
- une simplification accrue du processus de vérification;
- la fourniture d'un plus grand nombre d'outils et de ressources aux employeurs pour leur permettre de s'acquitter de leurs obligations (les conclusions des 44 vérifications réalisées en 2008-2009 contribuent aux connaissances qui peuvent être communiquées aux employeurs en ce qui concerne les pratiques exemplaires en matière d'embauche et de promotion permettant de garantir l'égalité en milieu de travail pour les groupes désignés).

La Commission prendra bientôt des mesures supplémentaires afin de donner suite à ces recommandations.

L'une des leçons que nous avons tirées au sujet de l'introduction de la technologie du Web 2.0 pour la prestation de nos services et l'accroissement du réseautage entre nos partenaires est la suivante : il faut qu'un partenariat soit déjà bien établi pour que les utilisateurs soient en mesure de tirer parti de la technologie. Le Web 2.0 est également un outil précieux lorsqu'une communauté de praticiens travaille à un projet ou à un document précis. La technologie semble perdre de son intérêt lorsqu'elle est utilisée uniquement comme outil de communication de renseignements.

Analyse du rendement

En 2008-2009, la Commission a mobilisé des intervenants clés provenant de tous les secteurs des industries canadiennes, y compris des syndicats, en vue de la conception d'un Modèle de maturité intégré pour les droits de la personne qui sera utilisé par les organisations dans le but d'atteindre un niveau de maturité plus élevé à cet égard. Ce modèle fournira une structure d'activités déterminées nécessaires à l'atteinte de chaque niveau de maturité. Les données recueillies par la Commission au moyen de son outil de mesure lui permettront de dresser un portrait exact du degré de maturité de la culture des droits de la personne au sein des organisations canadiennes sous réglementation fédérale. Elles permettront aussi à l'équipe du Programme de prévention de la discrimination de mesurer les progrès réalisés par ces organisations en vue de l'atteinte des résultats désirés et d'évaluer sa propre contribution à l'atteinte du résultat stratégique de la Commission.

En travaillant avec les employeurs, la Commission favorise la création de milieux sans discrimination, ou bien, dans les milieux où il existe des cas de discrimination, elle encourage les employeurs à y faire face et à les régler rapidement à l'interne. En 2008-2009, la Commission a mis en œuvre son initiative de formation des formateurs, dont 90 p. 100 des signataires d'un protocole d'entente, ainsi que l'un des principaux partenaires fédéraux de la Commission, RHDCC, ont tiré parti. Plus de 30 nouveaux formateurs ont acquis les connaissances nécessaires pour donner de la formation sur les outils utilisés par la Commission. De plus, certains employeurs se sont engagés à donner jusqu'à trois séances de formation pour chaque ressource qualifiée ayant suivi la formation des formateurs au sein de leur organisation, ce qui aura pour effet de décupler considérablement l'investissement de la Commission.

En 2008-2009, la Commission a tenu son quatrième Forum annuel sur la prévention de la discrimination, qui a rassemblé 223 employeurs sous réglementation fédérale et citoyens de l'ensemble du pays. Les débats d'experts et les ateliers de cette année ont porté sur la prise de mesures d'adaptation en réponse à des motifs liés à la religion, à l'état matrimonial ou à la situation de famille, ou encore aux déficiences physiques. Des pratiques éprouvées ont été mises en commun en ce qui a trait à la santé mentale, au retour au travail et aux mesures d'adaptation pour des motifs religieux. Par la communication des pratiques éprouvées à un vaste public, la Commission a élargi la portée de ses efforts et a économisé du temps et des ressources.

La Commission a également, en 2008-2009, continué d'inciter les employeurs à assumer leurs responsabilités en ce qui a trait à l'équité en matière d'emploi, même en l'absence de vérification. À cette fin, elle a lancé une série d'ateliers décrivant les obligations des employeurs et le processus de vérification.

La Commission veut ainsi faire augmenter la représentation de chacun des quatre groupes désignés dans les milieux de travail sous réglementation fédérale par la réalisation de vérifications de la conformité à l'équité en matière d'emploi, le suivi de l'atteinte des objectifs établis, un soutien fourni à l'employeur avant le début d'une vérification et l'amélioration de sa méthode de sélection des employeurs devant faire l'objet d'une vérification.

EMPLOYEURS DU SECTEUR PUBLIC

Années du suivi	Femmes	Autochtones	Personnes handicapées	Minorités visibles	Total	
	% des objectifs atteints	% des objectifs atteints	% des objectifs atteints	% des objectifs atteints	Total des objectifs	% des objectifs atteints
2000-2002	80 %	60 %	50 %	50 %	17	59 %
2001-2003	72 %	43 %	60 %	32 %	69	49 %
2002-2004	61 %	47 %	77 %	53 %	88	60 %
2003-2005	73 %	45 %	68 %	42 %	78	60 %
2004-2006	56 %	62 %	33 %	36 %	61	39 %
2005-2007*	s.o.	38 %	s.o.	50 %	3	33 %
2006-2008**	s.o.	36 %	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Total 2000-2008	**67 %**	**46 %**	**63 %**	**42 %**	**316**	**53%**

* Le seul employeur qui a fait l'objet de suivi entre 2005 et 2007 n'avait pas d'écarts de représentation pour les femmes et les personnes handicapées.

** Aucun employeur faisant l'objet de suivi avait des objectifs correspondant à la période entre 2006 et 2008.

En 2008-2009, la Commission a mis en œuvre un modèle relatif à l'équité en matière d'emploi qui aidera les organisations à atteindre les objectifs indiqués dans leur plan. L'équipe du Programme de prévention de la discrimination a tiré parti du soutien reçu pour la mise en œuvre de la LEE en participant à des groupes de travail en compagnie des principaux intervenants fédéraux (ceux qui ont un rôle à jouer, en vertu de la loi, dans la réalisation de l'équité en matière d'emploi) afin de trouver des moyens plus efficaces d'aider les employeurs à atteindre leurs objectifs d'équité en matière d'emploi et en collaborant avec RHDCC afin de donner des ateliers sur le processus de vérification de l'équité en matière d'emploi à plusieurs employeurs. Des ateliers semblables ont également été offerts aux représentants syndicaux.

Une évaluation du processus de vérification de l'équité en matière d'emploi (dont un sondage sur la satisfaction des clients) a été menée à bien, et un plan d'action est en cours d'élaboration.

Avantages pour les Canadiens

En 2008-2009, l'équipe du Programme de prévention de la discrimination a réalisé des progrès en vue de l'atteinte des résultats qu'elle s'était fixés, comme en témoignent les réalisations suivantes :

- l'exécution de 44 vérifications de l'équité en matière d'emploi au cours desquelles la Commission s'est assurée que l'organisation vérifiée a élaboré un plan détaillé pour l'atteinte de ses objectifs d'équité en matière d'emploi;
- les progrès de plusieurs signataires d'un protocole d'entente en ce qui a trait à la prévention de la discrimination et à la résolution des différends à l'interne;
- des ateliers avant le début d'une vérification pour informer les employeurs de leurs responsabilités en ce qui a trait à l'équité en matière d'emploi.

En vertu de la LEE, la Commission effectue des vérifications des milieux de travail afin de s'assurer que les employeurs s'acquittent de leurs obligations relatives à l'équité en matière d'emploi. Dans le cadre de ce mandat, la Commission collabore avec les employeurs afin de les aider à réaliser l'équité au travail en ce qui a trait aux quatre groupes désignés – soit les femmes, les Autochtones, les personnes handicapées et les membres des minorités visibles. La Commission communique aussi aux employeurs des pratiques éprouvées permettant d'accroître la représentation des groupes désignés et leur donne des conseils qui contribuent à l'amélioration de la culture relative aux droits de la personne dans bon nombre de milieux de travail. Pour 2008-2009, la Commission s'était fixé comme objectif de produire 40 rapports de vérification, mais elle l'a dépassé avec un total de 44 vérifications.

La Commission effectue le suivi des progrès réalisés par chaque organisation vérifiée en déterminant si celle-ci a atteint les objectifs à court terme indiqués dans son plan d'équité en matière d'emploi. En vertu de la LEE, les objectifs à court terme sont fixés pour une période d'au plus trois ans et toutes les activités de suivi de la Commission sont en fonction de cette période. Le tableau qui suit indique les données cumulatives fondées sur le suivi de tous les employeurs jugés conformes jusqu'à maintenant. Au sein du secteur privé, les organisations vérifiées ont atteint 37 p. 100 de leurs objectifs d'équité alors que cette proportion s'élève à 53 p. 100 chez les organisations du secteur public. Ces résultats indiquent clairement que la plupart des employeurs doivent mettre en place des mesures supplémentaires pour réaliser l'équité en milieu de travail. Afin de leur faciliter la tâche, la Commission continuera de communiquer aux employeurs les pratiques éprouvées dont elle a pris connaissance dans le cadre de ses activités de vérification. Elle poursuivra également ses efforts afin de rationaliser son processus de vérification et d'approbation dans le but d'aider les employeurs à cerner les problèmes.

Tableau 1 : Objectifs du Plan d'équité en matière d'emploi

EMPLOYEURS DU SECTEUR PRIVÉ

Années du suivi	Femmes	Autochtones	Personnes handicapées	Minorités visibles	Total	
	% des objectifs atteints	% des objectifs atteints	% des objectifs atteints	% des objectifs atteints	Total des objectifs	% des objectifs atteints
1999-2001	43 %	60 %	29 %	40 %	24	42 %
2000-2002	44 %	43 %	37 %	43 %	254	42 %
2001-2003	45 %	47 %	23 %	32 %	350	35 %
2002-2004	35 %	45 %	26 %	43 %	258	36 %
2003-2005	39 %	62 %	38 %	43 %	379	43 %
2004-2006	46 %	38 %	19 %	33 %	274	32 %
2005-2007	33 %	36 %	29 %	38 %	313	34 %
Total 1999-2007	**40 %**	**46 %**	**29 %**	**38 %**	**1 852**	**37 %**

Sommaire de l'activité de programme

En vertu de la LCDP, la Commission a le pouvoir d'influencer le débat public en menant à bien des programmes d'information et des études; en favorisant l'utilisation de politiques et de pratiques communes dans l'ensemble du système de protection des droits de la personne du Canada; en faisant rapport au Parlement; et en ayant recours à la persuasion, à la publicité ou à tout autre outil qu'elle juge approprié pour contrer les pratiques discriminatoires. L'équipe du Programme de prévention de la discrimination collabore étroitement avec les employeurs et les fournisseurs de services sous réglementation fédérale afin de leur permettre de mieux comprendre leurs obligations en vertu de la LCDP et de la LEE, ainsi que leurs responsabilités en ce qui a trait à l'application des principes relatifs aux droits de la personne. Elle collabore également avec les organismes centraux à l'avancement des droits de la personne dans l'ensemble du système fédéral.

En 2008-2009, l'équipe du Programme de prévention de la discrimination a mis l'accent sur les activités suivantes :

- renforcement des partenariats existants avec les employeurs;
- établissement de nouveaux partenariats avec les principaux intervenants;
- élaboration d'une stratégie de mobilisation à l'égard de la prévention de la discrimination en collaboration avec des communautés et réseaux fonctionnels (p. ex., réseaux des cadres, comités de ressources humaines, communautés de relations de travail);
- exploration de nouveaux modes de prestation de services (p. ex. séances par vidéoconférence au Forum sur la prévention de la discrimination, utilisation de la technologie Web 2.0 et mise en œuvre de l'initiative de formation des formateurs).

Des réunions ont été tenues avec le Conseil consultatif des employeurs (un forum d'organisations ayant signé un protocole d'entente avec la Commission) et d'autres réseaux. Des événements importants, comme le quatrième Forum annuel sur la prévention de la discrimination et deux conférences régionales, ont été organisés en collaboration avec des intervenants. Ils ont attiré plus de 300 participants, dont de grandes organisations des secteurs public et privé comme Purolator, Bell Canada, la GRC, Postes Canada, les Forces canadiennes, la Commission de l'immigration et du statut de réfugié et Transports Canada.

La Commission a mené à bien plus de 80 initiatives visant l'instauration d'une culture favorable aux droits de la personne dans des milieux de travail et des centres de prestation de services. Environ la moitié de ces initiatives concernaient des organisations qui sont actuellement signataires d'un protocole d'entente avec la Commission. Les initiatives entreprises comprenaient l'examen des politiques sur le harcèlement et l'obligation de prendre des mesures d'adaptation, l'examen des mécanismes relatifs aux processus internes ainsi que la mise en commun des pratiques exemplaires au moyen de séances de formation et du site Web de la Commission. Outre ces initiatives, plus de 120 consultations ont eu lieu entre des employés de la Commission et des signataires d'un protocole d'entente sur les moyens d'éviter le dépôt d'une plainte officielle pour atteinte aux droits de la personne ou de trouver des solutions aux sujets de préoccupation soulevés à l'interne par des employés et des cadres concernant les droits de la personne.

2.1.2 Programme de prévention de la discrimination

Activité de programme 2 : Programme de prévention de la discrimination					
Ressources financières pour 2008-2009 (en milliers de dollars)			**Ressources humaines pour 2008-2009** (en ETP)		
Dépenses prévues	**Total des autorisations**	**Dépenses réelles**	**Prévues**	**Réelles**	**Écart**
6 424	6 918	6 516	72	49	23
Résultats attendus	**Indicateurs de rendement**	**Objectifs**	**État du rendement**		**Sommaire du rendement**
Les employeurs et les fournisseurs de services sous réglementation fédérale sont déterminés à prévenir la discrimination et à résoudre les différends à l'interne.	À moyen terme : Degré de détermination des signataires d'un protocole d'entente à prévenir la discrimination et à résoudre les différends à l'interne.	D'ici mars 2010, un sondage mené aux deux ans auprès des signataires d'un protocole d'entente révèle que 60 p. 100 d'entre eux font part de leur détermination.	**Objectifs tous atteints**		Plus de 120 consultations ont eu lieu entre des employés de la Commission et des signataires d'un protocole d'entente sur les moyens d'éviter le dépôt d'une plainte officielle pour atteinte aux droits de la personne ou de trouver des solutions aux sujets de préoccupation soulevés à l'interne par des employés et des cadres concernant les droits de la personne.
Le modèle de vérification de l'équité en matière d'emploi aide les organisations vérifiées à atteindre les objectifs établis dans leur plan d'équité.	À long terme : Pourcentage d'organisations vérifiées ayant atteint les objectifs établis dans leur plan d'équité. (Ces objectifs, qui se rapportent à l'embauche et à la promotion de membres de l'un ou de plusieurs des quatre groupes désignés en vertu de la LEE, sont indiqués dans un plan d'équité propre à chaque organisation à la suite d'une vérification par la Commission[4].)	D'ici mars 2011, 50 p. 100 des organisations faisant l'objet d'une vérification auront atteint les objectifs indiqués dans leur plan d'équité dans un délai de six ans après la première vérification.	**Objectifs en partie atteints**		Dans le secteur privé, les organisations vérifiées ont atteint 37 p. 100 de leurs objectifs d'équité; dans le secteur public, cette proportion s'élève à 53 p. 100.

4 Comme nous l'avons déjà mentionné, la Commission apportera des modifications à son Cadre de mesure du rendement et en informera officiellement le Secrétariat du Conseil du Trésor au cours de la prochaine période de référence. La Commission proposera des changements à l'indicateur de rendement et à l'objectif se rapportant au résultat attendu en ce qui concerne la réalisation de l'équité en matière d'emploi.

La Commission n'a pas été en mesure, au moyen des ressources qui lui ont été allouées en 2008-2009, d'élaborer une stratégie de communication pour faire connaître ses études importantes. Comme on peut le lire dans le Rapport sur les plans et les priorités 2008-2009, il y a un risque que les groupes ciblés ne cherchent pas à trouver et à utiliser les études et les politiques. La Commission pourrait atténuer ce risque en adoptant une stratégie destinée à faire connaître ces études et ces politiques puisque cette stratégie viserait à déterminer les meilleurs moyens d'utiliser les recherches sur les droits de la personne pour mieux faire connaître et comprendre la LCDP et la LEE.

En 2008-2009, la partie du site Web de la Commission qui porte sur l'Initiative nationale autochtone a été visitée à 9 287 reprises. Bien qu'il soit difficile de quantifier l'incidence des activités de la Commission sur la sensibilisation aux principes relatifs aux droits de la personne et leur compréhension au sein des Premières nations, il existe des signes positifs. À la suite d'une assemblée plénière avec des organisations nationales autochtones, lors de laquelle une discussion avec un groupe d'experts a eu lieu, les plus importantes associations autochtones ont fait mention des droits de la personne sur leurs sites Web respectifs. Le fait que ces organisations aient pris position publiquement en faveur des droits de la personne donne à penser que la Commission a réussi à renforcer ses relations avec elles. La Commission reconnaît que le soutien de ces organisations est essentiel si elle veut faire connaître et comprendre les droits de la personne au sein des communautés des Premières nations.

Leçons apprises

L'équipe du Programme de développement et de diffusion des connaissances sur les droits de la personne a réfléchi aux avantages de la réalisation conjointe d'études avec d'autres organisations et envisagera d'entreprendre un plus grand nombre de travaux de recherche conjoints à l'avenir. Elle reconnaît aussi que les ressources limitées qui lui sont accordées doivent être encore plus stratégiquement utilisées pour financer des activités permettant d'atteindre la plus vaste audience au sein de la population canadienne et d'avoir la plus grande incidence. Elle mettra encore davantage l'accent sur la conception d'outils stratégiques pour les organisations fédérales ou sous réglementation fédérale, et sur le fait de veiller à ce que les intervenants concernés aient accès à ces outils et en comprennent le fonctionnement.

Le débat concernant l'équilibre entre la liberté d'expression et la protection des Canadiens contre la propagande haineuse sur Internet a mis en évidence la nécessité de mieux informer le public et les intervenants sur le rôle et le mandat de la Commission, et sur l'importance de protéger et de promouvoir les principes relatifs aux droits de la personne. Le cadre de mobilisation des intervenants de la Commission accroîtra la portée du travail de la Commission sur les questions relatives aux droits de la personne au moyen d'activités de rayonnement. Les Canadiens pourront alors mieux comprendre les droits de la personne et les travaux de la Commission.

Avantages pour les Canadiens

Une sensibilisation accrue du public aux principes relatifs aux droits de la personne et une meilleure compréhension de ces principes par ce même public est l'un des résultats prévus des activités suivantes menées par la Commission en 2008-2009 :

- La Commission a amorcé une étude afin d'étoffer le débat public portant sur l'établissement d'un juste équilibre entre la liberté d'expression et la protection des Canadiens contre la propagande haineuse sur Internet, et de sensibiliser les membres du public à ce qui constitue de la propagande haineuse en vertu de l'article 13 de la LCDP;
- La Commission a cherché à obtenir, à l'échelle nationale, des commentaires élaborés d'environ 250 organisations au sujet de la collecte systématique de données sur les droits de la personne, ce qui a aussi eu pour effet de les sensibiliser à la question des droits de la personne et à la nécessité de concevoir un outil permettant la collecte de telles données;
- La Commission a tenu des séances de consultation et a publié un exposé conjoint de position stratégique enjoignant les organismes chargés de l'application de la loi et de la sécurité à recueillir des données sur les droits de la personne pour veiller au respect des droits de la personne sans compromettre la sécurité des Canadiens;
- La Commission a publié une étude portant sur l'analyse de la condition sociale en tant que motif de discrimination dans les diverses administrations canadiennes et a amené les membres du public et les parlementaires à s'intéresser à la question;
- La Commission a organisé des activités pour célébrer le 60e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies et pour aider la population canadienne à voir le lien qui existe entre la Déclaration et les travaux de la Commission;
- La Commission a rédigé le rapport soumis par le Canada aux Nations Unies concernant la situation des droits de la personne au pays (ce que l'on appelle l'Examen périodique universel) en s'appuyant sur des consultations tenues auprès de toutes les commissions provinciales et territoriales des droits de la personne et les ONG concernées.

Analyse du rendement

La Commission constate encore une augmentation du nombre de demandes d'information de la part du public sur le thème des droits de la personne. En 2008-2009, elle a distribué 83 729 publications et son site Web a été visité à 2 622 771 reprises. Plus de 1 800 abonnés ont reçu de l'information sur les programmes et les services de la Commission par l'entremise de son service d'abonnement en ligne. Le feuillet de renseignements sur l'obligation de prendre des mesures d'adaptation était le document de la Commission le plus souvent demandé en 2008-2009, avec environ 3 000 demandes.

La Commission a amorcé cet examen en demandant au professeur Richard Moon de produire un rapport indépendant. Nous avons ainsi demandé à cet expert des questions relatives à la liberté d'expression de mener une recherche et une analyse juridiques et stratégiques, et de formuler des recommandations quant aux mécanismes les plus appropriés pour lutter contre la propagande haineuse, particulièrement sur Internet. La Commission a rendu public le rapport du professeur Moon en novembre 2008.

La Commission a ensuite examiné elle-même l'article 13, a tenu de vastes consultations et a rédigé un rapport spécial au Parlement à ce sujet, dans lequel elle a formulé des recommandations sur les changements qui pourraient être apportés à la LCDP. Les travaux relatifs au rapport spécial ont été essentiellement menés à bien en 2008-2009 (le rapport a été présenté au Parlement en juin 2009).

Sécurité nationale et protection des droits de la personne

Dans le cadre de son initiative pluriannuelle de recherche sur la sécurité nationale et en collaboration avec la Fondation canadienne des relations raciales, la Commission a financé et publié un rapport sur l'utilisation du profilage dans les activités d'application de la loi et de sécurité. Les deux organisations ont ensuite, simultanément et conjointement, rendu public leur exposé de position stratégique enjoignant les organismes chargés de l'application de la loi et de la sécurité de recueillir des données pour veiller au respect des droits de la personne sans compromettre la sécurité des Canadiens. Elles avaient consulté les ONG canadiennes et les organismes chargés de la sécurité nationale concernés avant de publier leur exposé de position.

Selon les études réalisées, il n'existe pas suffisamment d'éléments probants pour sanctionner la pratique du profilage. Or, en l'absence de profils fondés sur des éléments probants, les gens ont tendance à se fier à des stéréotypes personnels au moment de prendre des décisions. Puisqu'un grand nombre de décisions prises par les intervenants d'application de la loi et de sécurité de première ligne sont de nature discrétionnaire, le fait de les étayer par écrit comporte des avantages. Cela fournit des éléments probants révélant le profilage et les raisons sous-jacentes. Plusieurs pays et administrations, dont les États-Unis, recueillent des données sur les droits de la personne à des fins de prévention de la discrimination. Cette pratique est en voie de devenir monnaie courante. Les corps policiers et les organismes de sécurité canadiens sont invités à intégrer les données pertinentes au sujet des droits de la personne à leurs systèmes de collecte de données.

La collecte de données et l'établissement de rapports témoignent également d'une certaine ouverture et d'une certaine transparence. Les organismes qui ont le mandat de surveiller les activités des services de police et de sécurité doivent faire rapport sur les questions relatives aux droits de la personne et favoriser la mise en œuvre de mesures correctives appropriées, s'il y a lieu. Si un mécanisme convenable de responsabilisation est mis en place, on pourra protéger la sécurité des Canadiens sans porter atteinte aux droits de la personne.

Voici les points saillants des progrès réalisés en 2008-2009 dans le cadre du Programme de développement et de diffusion des connaissances sur les droits de la personne en vue de l'atteinte du résultat prévu :

Abrogation de l'article 67 de la LCDP

En 2008-2009, en prévision de l'abrogation par le Parlement de l'article 67 de la LCDP, la Commission a mis en œuvre des activités de rayonnement ciblées afin d'aider les Premières nations à connaître et à comprendre les principes relatifs aux droits de la personne en fonction de leur situation. Ces activités ont été organisées sans nouvelles ressources, mais en collaboration avec les principaux intervenants au sein du gouvernement et des ONG (p. ex. ministère de la Justice du Canada, Affaires indiennes et du Nord Canada, Assemblée des Première Nations, Congrès des Peuples Autochtones, Association des femmes autochtones du Canada). Plusieurs réunions et conférences ont eu lieu et la Commission a participé à des événements importants comme l'Assemblée générale annuelle des Premières nations, à laquelle ont participé 1 100 chefs des Premières nations, et la Conférence sur la recherche en matière de politiques autochtones 2009, laquelle a réuni environ 1 200 personnes. Au cours de la Conférence, la Commission a organisé un atelier visant à obtenir des commentaires sur les études réalisées au sujet de l'établissement d'un équilibre entre les droits collectifs et individuels.

Fiche de rendement en matière de droits de la personne

Le Canada ne dispose actuellement pas d'un processus systématique pour le suivi des progrès réalisés concernant les enjeux importants, récurrents et systémiques dans le domaine des droits de la personne. Afin de résoudre ce problème, la Commission collabore avec l'Association canadienne des commissions et conseil des droits de la personne pour mettre au point une fiche nationale de rendement en matière de droits de la personne. Cet outil permettra la collecte de données sur les motifs de distinction illicite énumérés dans les codes provinciaux, territoriaux et fédéraux en matière de droits de la personne se rapportant à la qualité de vie et au bien-être socio-économique. Grâce aux données recueillies, les gouvernements, les commissions des droits de la personne et les ONG auront un portrait de la situation des droits de la personne au Canada, et seront en mesure de concevoir des programmes et des services ciblés pour mieux répondre aux besoins de la population canadienne. En 2008-2009, la Commission a rendu publics un document d'information et un prototype. Le prototype a ensuite servi d'outil de base pour des consultations pancanadiennes.

Article 13 de la LCDP

En 2008-2009, la Commission a entamé un examen de l'article 13 de la LCDP, qui interdit la transmission répétée, par voie électronique, de messages susceptibles d'exposer une personne ou un groupe à la haine ou au mépris en raison d'un motif de distinction illicite. L'article 13 a toujours suscité la controverse, mais le phénomène a pris de l'ampleur depuis 2001 lorsque cet article a été modifié pour y inclure la propagande haineuse sur Internet.

2.1.1 Programme de développement et de diffusion des connaissances sur les droits de la personne

Activité de programme 1 : Programme de développement et de diffusion des connaissances sur les droits de la personne					
Ressources financières pour 2008-2009 (en milliers de dollars)			**Ressources humaines pour 2008-2009** (en ETP)		
Dépenses prévues	**Total des autorisations**	**Dépenses réelles**	**Prévues**	**Réelles**	**Écart**
4 026	4 041	4 375	29	34	5
Résultat attendu	**Indicateurs de rendement**	**Objectifs**	**État du rendement**		**Sommaire du rendement**
Les employeurs et les fournisseurs de services sous réglementation fédérale, ainsi que le public qu'ils servent, sont davantage sensibilisés à l'existence de la LCDP et de la LEE et ont une meilleure compréhension de celles-ci.	À court terme : Les produits de recherche et de politiques doivent être consultés si l'on veut accroître la sensibilisation et la compréhension. Décompte annuel des visites au site Web de la Commission et nombre d'abonnés aux listes d'envoi des mises à jour.	D'ici mars 2010, 525 000 visites au site Web et 1 470 abonnés.	**Objectif dépassé**		En 2008-2009, on comptait 2 622 771 visites au site Web et 1 867 abonnés.
	À moyen terme : Pourcentage de gestionnaires des ressources humaines au sein des ministères fédéraux qui connaissent les obligations des employeurs en vertu des lois applicables[3].	D'ici mars 2010, parachèvement du sondage et détermination de l'objectif.	**Objectif en voie d'être atteint**		

Sommaire de l'activité de programme

En vertu de la LCDP, la Commission a le pouvoir d'influencer le débat public en menant à bien des programmes d'information et des études; en favorisant l'utilisation de politiques et de pratiques communes dans l'ensemble du système de protection des droits de la personne du Canada; en faisant rapport au Parlement; et en ayant recours à la persuasion, à la publicité ou à tout autre outil qu'elle juge approprié pour contrer les pratiques discriminatoires. La Commission mène des études, élabore des politiques et mobilise les principaux intervenants afin de maximiser les ressources disponibles et d'amener la population à mieux connaître et comprendre la LCDP et la LEE.

3 La Commission apportera des modifications à son Cadre de mesure du rendement et en informera officiellement le Secrétariat du Conseil du Trésor au cours de la prochaine période de référence.

Analyse des activités de programme par résultat stratégique

2.1 Résultat stratégique

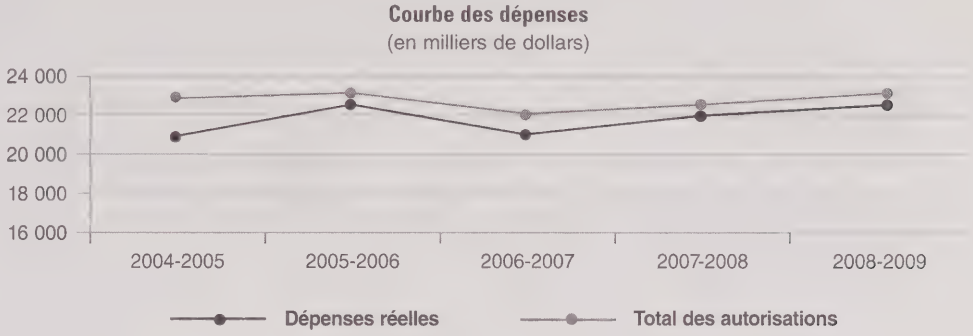
Égalité, respect des droits de la personne et protection contre la discrimination grâce à une meilleure compréhension et à un meilleur respect de la Loi canadienne sur les droits de la personne *et de la* Loi sur l'équité en matière d'emploi *par les employeurs et les fournisseurs de services sous réglementation fédérale ainsi que par le public qu'ils servent.*

Les changements systémiques ne se font pas du jour au lendemain. La Commission a fait de grands pas dans ces domaines en réaffectant ses ressources limitées aux programmes, aux initiatives et aux nouveaux enjeux, mais cet expédient ne permet pas d'analyser pleinement ni d'atteindre les objectifs de la *Loi canadienne sur les droits de la personne* ou de la *Loi sur l'équité en matière d'emploi* ni, plus précisément, ceux qui découlent du mandat de la Commission.

Pour mesurer ses progrès à l'égard de son résultat stratégique, la Commission a choisi, comme indicateur de rendement, le pourcentage de fonctionnaires qui, dans le plus récent Sondage auprès des employés de la fonction publique, ont déclaré ne pas faire l'objet de discrimination au travail. Selon les réponses des fonctionnaires au Sondage de 2008, le nombre de ceux qui estimaient avoir été victimes de discrimination aurait toutefois augmenté de 1 p. 100 depuis 2005. Nous continuerons de collaborer avec la fonction publique en vue d'atteindre la réduction ciblée, notamment en fournissant aux employeurs des outils leur permettant d'évaluer l'état de leur culture relative aux droits de la personne et de suivre leurs progrès à cet égard.

La section suivante met en lumière des efforts déployés et des résultats atteints dans le cadre de trois des activités de programme de la Commission, et fait état des progrès réalisés à l'égard du résultat stratégique. Elle comprend des liens à des renseignements détaillés, à d'autres mesures prises pendant la période de référence et à d'autres renseignements susceptibles d'intéresser la population canadienne.

Profil des dépenses



Depuis cinq ans, les dépenses réelles de la Commission ont fluctué en raison principalement du financement temporaire reçu aux fins suivantes :

- participation aux audiences de trois importantes plaintes en matière d'équité salariale devant le Tribunal canadien des droits de la personne (ce financement a pris fin en mars 2006);
- attribution de ressources destinées à rattraper le retard de traitement des plaintes, dont celles relatives à l'équité salariale (ce financement a pris fin en mars 2006);
- conception d'un nouveau système de gestion des cas et d'un système de suivi des vérifications de la conformité à l'équité en matière d'emploi (ce financement a pris fin en mars 2008);
- appui à la Division des services du contentieux de la Commission en ce qui a trait aux pressions relatives à l'intégrité des programmes (financement permanent);
- augmentations salariales des cadres et celles du personnel en vertu des conventions collectives signées (financement permanent).

Postes votés et postes législatifs (en milliers de dollars)

Poste voté ou législatif	Poste tronqué ou libellé de la législation habilitante	Dépenses réelles 2006-2007	Dépenses réelles 2007-2008	Budget principal des dépenses 2008-2009	Dépenses réelles 2008-2009
10	Dépenses relatives aux programmes	18 788	19 706	18 387	19 963
(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 341	2 287	2 221	2 406
	Total	**21 129**	**21 993**	**20 608**	**22 369**

Responsable de la direction et du fonctionnement de la Commission, la présidente est appuyée par le secrétaire général et, au 31 mars 2009, par 183 ETP. La Commission ne finance aucun organisme externe, ne verse aucune subvention ou contribution, et n'administre pas d'autres programmes de transfert.

Après avoir rattrapé le retard récurrent dans le traitement des dossiers, la Commission a pu se pencher davantage ces dernières années sur la création et la mise en œuvre d'initiatives de soutien aux changements systémiques, comme la mise au point d'outils destinés à aider les employeurs à favoriser l'équité et le respect au sein de leur organisation.

Gestion du risque

Compte tenu des fonds qu'elle reçoit à l'heure actuelle, la Commission ne peut mener à bien qu'une partie des activités prévues par la LCDP et la LEE. Par conséquent, la Commission examine à nouveau son modèle de prestation de services au moyen d'un exercice d'harmonisation stratégique interne destiné à lui permettre d'optimiser ses ressources limitées.

Dans son Rapport sur les plans et les priorités 2008-2009, la Commission a déterminé les principaux risques et défis que présentent ses priorités en fonction de son budget limité. Les risques placés en tête de liste avaient trait à l'abrogation anticipée de l'article 67 de la LCDP. Cependant, lorsqu'il a adopté en juin 2008 la loi qui abrogeait cet article, le Parlement a prévu une période de transition de trois ans qui empêche le dépôt de plaintes contre des gouvernements des Premières nations. Par conséquent, la Commission ne sentira pas toutes les répercussions de cette modification législative avant 2011, soit à la fin de la période de transition. La Commission prévoit alors une forte augmentation du nombre de plaintes qu'elle devra traiter.

La Commission a réussi à atténuer les difficultés engendrées par son manque de capacité à combler les attentes des intervenants. Pour y arriver, elle a tiré profit des ressources externes et, pour son volet prévention de la discrimination, a adopté de nouvelles stratégies comme la « formation de formateurs ». Cette stratégie consiste à accorder à des employés d'organisations sous réglementation fédérale une accréditation leur permettant de donner de la formation à leurs collègues sur le thème des droits de la personne. En 2008-2009, la Commission a tiré profit des partenariats établis avec des employeurs et avec Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDCC) pour accroître considérablement le nombre de personnes aptes à donner de la formation sur les droits de la personne.

Finalement, le risque que courait la Commission de ne pouvoir retenir ses employés qualifiés et spécialisés en raison de la concurrence sur le marché de l'emploi n'est pas devenu réalité. Le taux de roulement de son personnel a plutôt fortement diminué puisqu'il est passé de 26 p. 100 en 2006-2007 à 13 p. 100 en 2008-2009.

Priorités en matière de gestion	Type	État	Liens avec le résultat stratégique
Améliorer le Cadre de responsabilisation de gestion de la Commission afin de préserver l'excellence de sa gestion	En cours	**Atteinte de l'objectif** – En 2008-2009, la Commission a élaboré et mis en œuvre un plan d'action destiné à améliorer son Cadre. Voici quelques points saillants : • La Commission a fait la preuve de son engagement et de son leadership quant au respect des normes les plus élevées pour les pratiques relatives aux droits de la personne qu'elle utilise dans ses programmes et ses procédures : 1) en donnant une formation de pointe sur la condition des personnes handicapées à environ 75 p. 100 de ses employés, 2) en élaborant une politique et des lignes directrices sur les mesures d'adaptation au travail à l'intention des personnes atteintes de maladies mentales; • La Commission a mis au point son profil de risque en plus de déterminer et de mettre en œuvre des stratégies d'atténuation des risques; • La Commission a sondé les clients ayant bénéficié de services de médiation afin de connaître leur degré de satisfaction à l'égard de ce processus; • La Commission a utilisé des indicateurs de rendement de programme dans l'ensemble de son organisation; • La Commission a effectué des travaux préliminaires visant à mettre en place des mécanismes de rétroaction par la clientèle au sujet de ses autres services de règlement des différends; • La Commission a mis de l'avant son programme de valeurs et d'éthique.	La Commission reconnaît qu'un cadre de pratiques de saine gestion peut l'aider à atteindre son résultat stratégique. La Commission est déterminée à continuellement améliorer ses pratiques de gestion organisationnelles. Par conséquent, elle s'est dotée des outils et des processus appropriés pour cerner et atténuer les risques, mesurer la portée des programmes et évaluer le degré de satisfaction de ses clients.

Analyse du risque

Contexte organisationnel

La Commission est actuellement composée de deux commissaires à temps plein (la présidente et le vice-président) et de quatre commissaires à temps partiel nommés par le gouverneur en conseil. La présidente et le vice-président sont nommés pour un mandat d'au plus sept ans, et les autres commissaires, pour un mandat d'au plus trois ans. Les commissaires se réunissent régulièrement tout au long de l'année afin de discuter des travaux de la Commission, d'examiner les plaintes relatives aux droits de la personne et de rendre leurs décisions.

...suite de la page 5

Priorités opérationnelles	Type	État	Liens avec le résultat stratégique
Accroître la portée des efforts de la Commission sur les questions relatives aux droits de la personne à l'échelle nationale et internationale au moyen d'activités de rayonnement renforcées	En cours	• Des intervenants clés du gouvernement et d'organisations non gouvernementales ont participé au quatrième Forum annuel sur la prévention de la discrimination. • Un exposé de position conjoint de la Commission canadienne des droits de la personne et de la Fondation canadienne des relations raciales a été rédigé et rendu public. Il portait sur l'importance, pour les organisations d'application de la loi et de la sécurité, de recueillir des données afin de veiller à ce que les mesures de protection de la sécurité publique ne nuisent pas au respect des droits de la personne. • La Commission a joué un rôle de chef de file dans la rédaction du rapport soumis par le Canada aux Nations Unies concernant la situation des droits de la personne au pays, un processus appelé Examen périodique universel. Pour ce faire, la Commission a consulté toutes les commissions provinciales et territoriales des droits de la personne au Canada et plus de 60 organisations non gouvernementales. • Des représentants de la Commission ont prononcé des allocutions lors d'événements importants en plus de faire état de leurs observations et de leur point de vue sur des questions liées aux droits de la personne, qu'elles soient actuelles ou émergentes. • La Commission a participé à des cas de jurisprudence qui ont contribué à l'évolution de la législation relative aux droits de la personne, laquelle permet de mieux protéger l'ensemble de la population canadienne et d'asseoir l'importance fondamentale du soutien à la diversité. • Durant la deuxième année à sa présidence du Comité international de coordination des institutions nationales des droits de l'homme, la Commission a dirigé l'élaboration d'un nouveau cadre juridique et de gouvernance pour le Comité. Elle a également été le fer de lance de l'adoption d'une résolution officialisant la participation des institutions nationales des droits de l'homme au sein de l'Organisation des États américains.	Par suite du récent débat public sur l'établissement d'un juste équilibre entre la liberté d'expression et la protection des Canadiens contre la propagande haineuse sur Internet, la Commission a appris qu'elle devait mieux informer le public sur son mandat et ses processus.

Activité de programme	Dépenses réelles pour 2007-2008 (en milliers de dollars)	2008-2009 (en milliers de dollars)				Harmonisation par rapport aux résultats du gouvernement du Canada
		Budget principal des dépenses	Dépenses prévues[1]	Total des autorisations[2]	Dépenses réelles	
Programme de développement et de diffusion des connaissances sur les droits de la personne	6 190	3 631	4 026	4 041	4 375	Une société diversifiée qui favorise la dualité linguistique et l'inclusion sociale
Programme de prévention de la discrimination	5 347	6 234	6 424	6 918	6 516	Une société diversifiée qui favorise la dualité linguistique et l'inclusion sociale
Programme de règlement des différends en matière de droits de la personne	10 456	10 743	10 743	11 928	11 478	Une société diversifiée qui favorise la dualité linguistique et l'inclusion sociale
Total	**21 993**	**20 608**	**21 193**	**22 887**	**22 369**	

Contribution des priorités à l'atteinte des résultats stratégiques

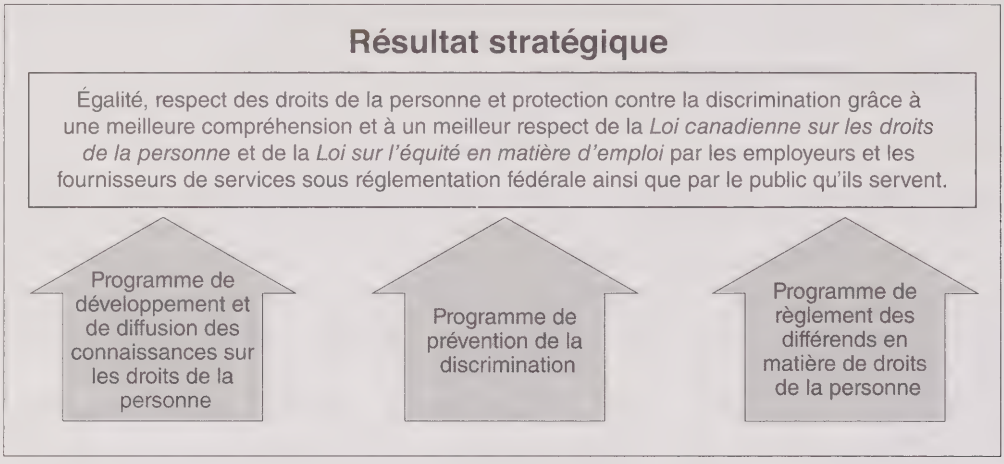
Priorités opérationnelles	Type	État	Liens avec le résultat stratégique
Accroître la portée des efforts de la Commission sur les questions relatives aux droits de la personne à l'échelle nationale et internationale au moyen d'activités de rayonnement renforcées	En cours	**Atteinte de l'objectif** – La fonction de rayonnement a été intégrée à tous les aspects du travail de la Commission. Voici quelques points saillants : • Un cadre de mobilisation des intervenants a été élaboré en vue d'optimiser les modestes ressources de la Commission. • L'un des 15 thèmes du Cadre était le 60e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies. Des activités ont eu lieu afin de célébrer cet événement et d'aider les Canadiens à voir le lien qui existe entre la Déclaration et les travaux de la Commission. Le « défi des employeurs », une activité à grande portée, a notamment remporté plus de succès que prévu (*http://www.chrc-ccdp.ca/whats_new/default-fr.asp?id=528& content_type=2&lang_update=1#il*).	L'activité de rayonnement de 2008-2009 mettait l'accent sur la participation d'intervenants clés, dont d'importantes associations et des parlementaires. Les efforts déployés ont contribué à l'atteinte du résultat stratégique de la Commission (comme en témoignent le nombre de visites effectuées sur le site Web de la Commission ainsi que le nombre de demandes pour des publications. De plus amples renseignements se trouvent dans la section II du présent rapport).

...suite à la page 6

1 Comme on peut le lire dans le Rapport sur les plans et les priorités 2008-2009, les dépenses prévues comprennent une somme de 585 000 $ à titre de financement des activités découlant de l'abrogation de l'article 67 de la *Loi canadienne sur les droits de la personne*. Cependant, la Commission n'a pas reçu ces fonds en 2008-2009, mais en 2009-2010 et pour les années subséquentes.

2 Le montant total des autorisations pour 2008-2009 représente une augmentation d'environ 2,3 millions de dollars ou de 11 p. 100 par rapport au Budget principal des dépenses pour 2008-2009, qui s'élevait à 20,6 millions de dollars. Cet écart est attribuable au financement reçu par l'entremise du report sur les exercices ultérieurs de fonds de fonctionnement inscrits au Budget supplémentaire des dépenses de 2007-2008, des exigences relatives à la liste de paye qui n'étaient pas prévues et des augmentations de salaire découlant des conventions collectives signées.

Résultat stratégique et architecture des activités du programme



1.2 Données sommaires sur le rendement

Ressources financières pour 2008-2009 (en milliers de dollars)

Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
21 193	22 887	22 369

Ressources humaines pour 2008-2009 (en équivalents temps plein)

Prévues	Réelles	Écart
190	183	7

Résultat stratégique : Égalité, respect des droits de la personne et protection contre la discrimination grâce à une meilleure compréhension et à un meilleur respect de la *Loi canadienne sur les droits de la personne* et de la *Loi sur l'équité en matière d'emploi* par les employeurs et les fournisseurs de services sous réglementation fédérale ainsi que par le public qu'ils servent.

Indicateur de rendement	Objectif	Rendement en 2008-2009
Le pourcentage de fonctionnaires qui ont indiqué ne pas faire l'objet de discrimination au travail.	84 p. 100 d'ici 2011	La Commission continuera de travailler avec la fonction publique pour atteindre son objectif concernant la réduction des comportements discriminatoires en offrant aux employeurs un moyen d'évaluer l'état de leur culture des droits de la personne et d'effectuer le suivi de leurs progrès.

Survol de la Commission

1.1 Renseignements sommaires

Raison d'être

La loi fondatrice de la Commission nous propose une vision du Canada dans le respect du « droit de tous les individus, dans la mesure compatible avec leurs devoirs et obligations au sein de la société, à l'égalité des chances d'épanouissement » à l'abri de la discrimination.

La Commission travaille avec les employeurs, les fournisseurs de service, les particuliers, les syndicats, les organismes publics et privés, et les organismes provinciaux et territoriaux des droits de la personne, afin de favoriser la compréhension et l'engagement nécessaires pour créer une société où les droits de la personne sont respectés dans les pratiques quotidiennes.

La Commission s'appuie sur un nouveau modèle de prestation de services axé sur la prévention de la discrimination, des méthodes modernes de règlement des différends et sur le progrès des connaissances, de la réglementation et des politiques. Sur la scène internationale, elle exerce un rôle de chef de file important, notamment à la présidence du Comité international de coordination des institutions nationales des droits de l'homme, sous l'égide des Nations Unies.

Responsabilités

La Commission est responsable de l'application de deux lois : la *Loi canadienne sur les droits de la personne* (LCDP) et la *Loi sur l'équité en matière d'emploi* (LEE). En vertu de la LCDP, la Commission fait la promotion de l'égalité des chances et protège les individus et les groupes contre la discrimination en emploi et la prestation de services. Pour ce faire, la Commission reçoit et traite des plaintes, élabore et met en place des programmes d'information qui favorisent la compréhension, par le public, de cette loi et de sa vision, réalise des études, interagit avec ses homologues provinciaux et territoriaux, examine des textes législatifs devant le Parlement et des instruments parlementaires, et présente des rapports annuels et spéciaux au Parlement. La Commission vérifie également la conformité des employeurs sous réglementation fédérale afin de s'assurer qu'ils offrent des chances égales d'emploi aux femmes, aux Autochtones, aux personnes handicapées et aux membres des minorités visibles.

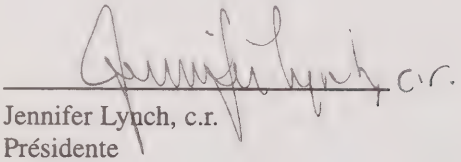
L'un des principaux éléments du mandat de la Commission consiste à participer à des activités de promotion et de prévention visant à sensibiliser les membres du public au rôle et aux activités de la Commission ainsi qu'à son principe fondamental : l'égalité des chances.

La Commission a publié des études sur un certain nombre de sujets. Pour la première fois depuis sa création, elle s'est associée à une autre organisation pour mener une étude, laquelle portait sur la relation qui existe entre la sécurité nationale et les droits de la personne. Elle a aussi publié un rapport d'analyse de la condition sociale en tant que motif de discrimination selon les diverses administrations canadiennes. La Commission a également achevé sa politique sur la santé mentale en milieu de travail et l'a mise à la disposition d'autres organisations à titre de modèle.

Pendant la deuxième année de sa présidence du Comité international de coordination des institutions nationales pour la promotion et la protection des droits de l'homme, la Commission a dirigé la mise au point du cadre juridique et de gouvernance de cette organisation. Elle a aussi contribué à renforcer le système de protection des droits de l'homme dans les Amériques, grâce à son travail au sein de l'Organisation des États américains.

La Commission établit des normes élevées en matière de rendement et de responsabilisation. Nous améliorons sans cesse notre Cadre de responsabilisation de gestion et nous avons mis au point notre premier plan intégré des activités et des ressources humaines. La Commission a par ailleurs obtenu une note parfaite en ce qui concerne le respect des délais et la qualité des données financières à présenter aux Comptes publics du Canada à la fin de chaque exercice.

La Commission peut compter sur un effectif exceptionnel. J'ai le privilège de diriger des professionnels profondément dévoués aux principes d'équité, de respect, de dignité et de compréhension. Leur professionnalisme, leur savoir-faire et leur engagement à fournir à la population des services de qualité sont à la base de tout ce que la Commission accomplit. Ensemble, nous arrivons à améliorer la qualité de vie des Canadiennes et des Canadiens.



Jennifer Lynch, c.r.
Présidente

Survol

Message de la présidente

La Commission canadienne des droits de la personne est responsable de l'administration de la *Loi canadienne sur les droits de la personne* et veille au respect de la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*. Son mandat comprend deux principaux éléments. Le premier est un système de recours efficace, qui comprend la médiation, l'examen des plaintes officielles et la représentation de l'intérêt du public dans les affaires importantes. Le deuxième est la promotion de l'égalité des chances par le déploiement d'efforts visant à sensibiliser les membres du public et à accroître leur compréhension de la question, de façon à ce que les droits de la personne soient intégrés aux pratiques quotidiennes.

Ces dernières années, la Commission a réussi à moderniser son processus de règlement des différends. Elle peut maintenant s'occuper des initiatives stratégiques et systémiques aux retombées plus importantes qui permettent de favoriser la protection et la promotion des droits de la personne.

Pour ce faire, la Commission renforce sa base de connaissances et associe des activités de rayonnement à tous les aspects de son travail. Avec des intervenants, nous avons établi des partenariats qui nous aident à élaborer des initiatives et des outils novateurs de prévention de la discrimination. Nous guidons et appuyons les employeurs prêts à favoriser, à soutenir et à intégrer la protection des droits de la personne au sein de leur organisation.

Durant la période de référence, la Commission a comparu devant le Comité sénatorial permanent des droits de la personne. Elle l'a fait une première fois pour appuyer l'étude réalisée par le Comité sur le thème de l'efficacité de la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*. Elle a comparu à nouveau pour insister sur la nécessité d'abroger l'article 67 afin que les Premières nations puissent jouir d'une protection complète des droits de la personne. En juin 2008, nous avons entrepris un examen global de la liberté d'expression et du droit à la protection contre la haine à l'ère d'Internet, lequel a abouti à un rapport spécial déposé au Parlement.

La Commission a continué à étoffer le débat public et à favoriser la compréhension des questions d'actualité en matière de droits de la personne. Nous avons participé à un certain nombre d'affaires susceptibles d'avoir des répercussions importantes devant le Tribunal canadien des droits de la personne et la Cour fédérale. Ces affaires feront évoluer la jurisprudence en ce qui a trait aux droits de la personne sur des questions importantes comme le départ obligatoire à la retraite et les mesures d'adaptation à l'intention des personnes handicapées dans les domaines des transports et de l'emploi.

Table des matières

SECTION I Survol 1

Message de la présidente 1
Survol de la Commission 3
1.1 Renseignements sommaires 3
Raison d'être 3
Responsabilités 3
Résultat stratégique et architecture des activités du programme 4
1.2 Données sommaires sur le rendement 4
Ressources financières 4
Ressources humaines 4
Contribution des priorités à l'atteinte des résultats stratégiques 5
Analyse du risque 7
Profil des dépenses 9
Postes votés et postes législatifs 9

SECTION II Analyse des activités de programme par résultat stratégique 11

2.1 Résultat stratégique 11
2.1.1 Programme de développement et de diffusion des connaissances sur les droits de la personne 12
Sommaire de l'activité de programme 12
Avantages pour les Canadiens 15
Analyse du rendement 15
Leçons apprises 16
2.1.2 Programme de prévention de la discrimination 17
Sommaire de l'activité de programme 18
Avantages pour les Canadiens 20
Analyse du rendement 21
Leçons apprises 22
2.1.3 Programme de règlement des différends 23
Sommaire des activités de programme 24
Avantages pour les Canadiens 25
Analyse du rendement 25
Leçons apprises 27

SECTION III Renseignements supplémentaires 29

3.1 Points saillants relatifs aux finances 29
États financiers 30
3.2 Liste des tableaux de renseignements supplémentaires 30

Commission canadienne des droits de la personne

Rapport sur le rendement

Pour la période se terminant le 31 mars 2009



L'honorable Rob Nicholson, C.P., député
Ministre de la Justice et procureur général du Canada

Avant-propos

Le Rapport ministériel sur le rendement (RMR) constitue un élément clé du cycle de la planification, de la surveillance, de l'évaluation et du compte rendu des résultats au Parlement et aux Canadiens. Les RMR sont au cœur de la responsabilisation et de la gestion axée sur les résultats au gouvernement.

Les ministères et organismes sont invités à préparer leur rapport d'après les principes du gouvernement du Canada pour la présentation de rapports. Ces principes sont le fondement conceptuel de la préparation des RMR et s'inscrivent dans les pratiques actuelles recommandées en matière de rapports publics.

Selon ces principes, des rapports efficaces sur le rendement fournissent un compte rendu concis, cohérent, fiable et équilibré du rendement d'une organisation en rapport avec ses plans, ses priorités et les résultats prévus. Le RMR met l'accent sur les résultats en faisant un compte rendu non seulement des activités et des extrants qui ont été réalisés, mais également des progrès accomplis pour atteindre les résultats stratégiques – les avantages durables pour les Canadiens et la société canadienne. Le rendement y est mis en contexte et est relié aux plans et aux résultats prévus (on explique les modifications pertinentes apportées), les principaux risques et défis à relever pour l'obtention des résultats y sont présentés et l'on discute des risques et des défis principaux qui ont une incidence sur le rendement de l'organisation. Un RMR efficace établit un lien solide entre les ressources et les résultats pour montrer ce que l'on a accompli au moyen d'une gestion rigoureuse des fonds publics. On y rend également compte des résultats réalisés en association avec d'autres organisations gouvernementales et non gouvernementales. En dernier lieu, le RMR est crédible et équilibré parce que le rendement déclaré y est étayé d'éléments d'information probants et impartiaux et parce qu'on y discute des leçons apprises.

Le présent RMR ainsi que celui de beaucoup d'autres organisations, est disponible dans le site Internet du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada à l'adresse suivante : http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/estimF.asp. Les lecteurs qui veulent obtenir une revue pangouvernementale détaillée de la contribution du gouvernement fédéral au rendement du Canada en tant que nation peuvent consulter *Le rendement du Canada 2008-2009*, qui est structuré en fonction de quatre grands secteurs de dépenses (affaires économiques, affaires sociales, affaires internationales et affaires gouvernementales). Ce rapport est disponible à la page du *Carrefour de la planification et du rendement* du site Web du Conseil du Trésor du Canada, à l'adresse suivante : http://www.tbs-sct.gc.ca/ppg-cpr/home-accueil-fra.aspx. Le *Survol Rapports sur le rendement 2008-2009*, également disponible à la page du Carrefour, sert de document directeur pour les 92 RMR et comprend un aperçu global des dépenses réelles pour l'ensemble du gouvernement, qui est structuré en fonction des mêmes quatre grands secteurs de dépenses décrits dans le document *Le rendement du Canada*, et on y présente également des faits saillants des rapports sur le rendement des ministères et organismes.

Le gouvernement du Canada s'est engagé à améliorer de façon continue l'information qu'il communique au Parlement et aux Canadiens. La rétroaction des lecteurs est importante pour assurer une amélioration constante des RMR et des autres documents relatifs au Budget des dépenses. Pour tout commentaire ou toute question, veuillez communiquer par courriel avec la Division de la responsabilisation et des rapports au Parlement du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, à l'adresse prad-drrp@tbs-sct.gc.ca.

FSC
Recyclé
Contribue à l'utilisation responsable des ressources forestières
www.fsc.org Cert no. SGS-COC-003021
© 1996 Forest Stewardship Council
100%

Les documents budgétaires

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement. Le Budget des dépenses, qui est déposé à la Chambre des communes par le président du Conseil du Trésor, comporte trois parties :

Partie I – Plan de dépenses du gouvernement présente un aperçu des dépenses fédérales et résume les principaux éléments du Budget principal des dépenses.

Partie II – Budget principal des dépenses étaye directement la *Loi de crédits*. Le Budget principal des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en application ses plans de dépenses. Les Parties I et II du Budget des dépenses sont déposées simultanément le 1er mars ou avant.

Partie III – Plan de dépenses du ministère est divisé en deux documents :

1) **Les rapports sur les plans et les priorités (RPP)** sont des plans de dépenses établis par chaque ministère et organisme (à l'exception des sociétés d'État). Ces rapports présentent des renseignements plus détaillés, pour une période de trois ans, sur les principales priorités d'une organisation, et ce, par résultat stratégique, activité de programme et résultats prévus, incluant des liens aux besoins en ressources connexes. Les RPP contiennent également des données sur les besoins en ressources humaines, les grands projets d'immobilisations, les subventions et contributions, et les coûts nets des programmes. Ils sont déposés au Parlement par le président du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes qui dépendent des crédits parlementaires et qui sont désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ces documents sont habituellement déposés au plus tard le 31 mars, pour renvoi aux comités qui peuvent ensuite faire rapport à la Chambre des communes conformément au paragraphe 81(7) du Règlement.

2) **Les rapports ministériels sur le rendement (RMR)** rendent compte des réalisations de chaque ministère et organisme en fonction des attentes prévues en matière de rendement qui sont indiquées dans leur RPP. Ces rapports sur le rendement, qui portent sur la dernière année financière achevée, sont déposés au Parlement en automne par le président du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes qui dépendent des crédits parlementaires et qui sont désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le Budget supplémentaire des dépenses étaye directement la *Loi de crédits*. Le Budget supplémentaire des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en application ses plans de dépenses. Le Budget supplémentaire des dépenses est habituellement déposé deux fois par année, soit un premier document au début novembre et un document final au début mars. Chaque Budget supplémentaire des dépenses est caractérisé par une lettre alphabétique (A, B, C, etc.). En vertu de circonstances spéciales, plus de deux Budgets supplémentaires des dépenses peuvent être publiés au cours d'une année donnée.

Le Budget des dépenses, de même que le budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

©Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le
Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux, 2009.

Ce document est disponible en médias substituts sur demande.

Nota : Pour ne pas alourdir le texte français, le masculin est utilisé pour désigner tant les hommes que le femmes.

Ce document est disponible sur le site Web du SCT à l'adresse suivante : www.tbs-sct.gc.ca.

En vente chez votre libraire local ou par la poste auprès
des Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) KIA OS5

Téléphone : 613-941-5995
Commandes seulement : 1-800-635-7943 (Canada et É.-U.)
Télécopieur : 613-954-5779 ou 1-800-565-7757 (Canada et É.-U.)
Internet : http://publications.gc.ca

No. de catalogue : BT31-4/25-2009
ISBN 978-0-660-64301-4

BUDGET DES DÉPENSES

Commission canadienne des droits de la Personne

Rapport sur le rendement

Pour la période se terminant
le 31 mars 2009

Canada

Government
Publications

CAI
FN
-E77

ESTIMATES

Canadian Human Rights Tribunal

Performance Report

For the period ending
March 31, 2009

LIBRARY
NOV 25 2009
University of Toronto

Canada

The Estimates Documents

Each year, the government prepares Estimates in support of its request to Parliament for authority to spend public monies. This request is formalized through the tabling of appropriation bills in Parliament. The Estimates, which are tabled in the House of Commons by the President of the Treasury Board, consist of:

Part I – The Government Expense Plan provides an overview of federal spending and summarizes the key elements of the Main Estimates.

Part II – The Main Estimates directly support the *Appropriation Act*. The Main Estimates identify the spending authorities (votes) and amounts to be included in subsequent appropriation bills. Parliament will be asked to approve these votes to enable the government to proceed with its spending plans. Parts I and II of the Estimates are tabled concurrently on or before March 1.

Part III – Departmental Expenditure Plans, which is divided into two components:

1) **Reports on Plans and Priorities (RPPs)** are individual expenditure plans for each department and agency (excluding Crown corporations). These reports provide increased levels of detail over a three-year period on an organisation's main priorities by strategic outcome(s), program activity(s) and planned/expected results, including links to related resource requirements. The RPPs also provide details on human resource requirements, major capital projects, grants and contributions, and net program costs. They are tabled in Parliament by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the appropriation dependent departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*. These documents are usually tabled on or before March 31 and referred to committees, which may then report to the House of Commons pursuant to Standing Order 81(7).

2) **Departmental Performance Reports (DPRs)** are individual department and agency accounts of results achieved against planned performance expectations as set out in respective RPPs. These Performance Reports, which cover the most recently completed fiscal year, are tabled in Parliament in the fall by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the appropriation dependent departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*.

Supplementary Estimates directly support an *Appropriation Act*. The Supplementary Estimates identify the spending authorities (votes) and amounts to be included in the subsequent appropriation bill. Parliamentary approval is required to enable the government to proceed with its spending plans. Supplementary Estimates are normally tabled twice a year, the first document in early November and a final document in early March. Each Supplementary Estimates document is identified alphabetically A, B, C, etc. Under special circumstances, more than two Supplementary Estimates documents can be published in any given year.

The Estimates, along with the Minister of Finance's Budget, reflect the government's annual budget planning and resource priorities. In combination with the subsequent reporting of financial results in the Public Accounts and of accomplishments achieved in Departmental Performance Reports, this material helps Parliament hold the government to account for the allocation and management of public funds.

©Her Majesty the Queen in Right of Canada, represented
by the Minister of Public Works and Government Services, 2009.

This document is available in multiple formats upon request.

This document is available on the TBS Web site at the following address: www.tbs-sct.gc.ca.

Available through your local bookseller or by mail from
Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa (Ontario) KIA OS5

Telephone: 613-941-5995
Orders Only: 1-800-635-7943 (Canada and U.S.A.)
Fax: 613-954-5779 or 1-800-565-7757 (Canada and U.S.A.)
Internet: http://publications.gc.ca

Catalogue No.: BT31-4/44-2009
ISBN 978-0-660-64302-1

Foreword

The Departmental Performance Report (DPR) is a key component in the cycle of planning, monitoring, evaluating, and reporting results to Parliament and Canadians. DPRs are at the heart of accountability and managing for results in government.

Departments and agencies are encouraged to prepare their reports according to the Government of Canada Reporting Principles. These principles form the conceptual foundation upon which DPRs are prepared, and are consistent with current recommended public reporting practices.

Based on these principles, an effective performance report provides a concise, coherent, reliable, and balanced account of an organization's performance in relation to its plans, priorities, and expected results. The DPR focuses on results by reporting not only the activities and outputs achieved, but also the progress made toward achieving strategic outcomes—the enduring benefits for Canadians and Canadian society. It sets performance in context, associates performance with plans and expected results (explaining any relevant changes), presents the key risks and challenges faced in the pursuit of results, and discusses how these risks and challenges affected organizational performance. An effective DPR has strong linkages between resources and results to show what was achieved through the sound stewardship of public funds. It also reports on results realized in partnership with other governmental and non-governmental organizations. Finally, the DPR is credible and balanced because it uses objective, evidence-based information to substantiate the performance reported and discusses lessons learned.

This DPR, along with those of many other organizations, is available on the Treasury Board of Canada Secretariat website at http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/estime.asp. Readers seeking a high-level, whole-of-government overview of the federal government's contribution to Canada's performance as a nation should refer to *Canada's Performance 2008–09*, which is structured around four broad spending areas (Economic Affairs, Social Affairs, International Affairs, and Government Affairs). *Canada's Performance 2008–09* is available on the Planning and Performance Gateway on the Secretariat's website (http://www.tbs-sct.gc.ca/ppg-cpr/home-accueil-eng.aspx). The *Overview of Departmental Performance Reports 2008–09,* which is also found on the Planning and Performance Gateway, serves as a guide to the 92 DPRs. The DPR Overview includes both a whole-of-government view of actual spending, which is structured around the same four broad spending areas seen in *Canada's Performance*, and selected highlights from departmental and agency performance reports.

The Government of Canada is committed to continually improving reporting to Parliament and Canadians. The input of readers is important to ensure that DPRs and other Estimates documents continue to be refined over time. Comments or questions can be directed to the Parliamentary Reporting and Accountability Division of the Treasury Board of Canada Secretariat by email at prad-drrp@tbs-sct.gc.ca.

FSC Recycled
Supporting responsible use of forest resources
www.fsc.org Cert no. SGS-COC-003021
© 1996 Forest Stewardship Council
100%

Canadian Human Rights Tribunal

2008–09

Departmental Performance Report



Robert Douglas Nicholson
Minister of Justice and Attorney General of Canada

Table of Contents

Chairperson's Message i
SECTION I: DEPARTMENTAL OVERVIEW 1
Raison d'être 2
Responsibilities 2
Strategic Outcome and Program Activity Architecture 3
Summary of Performance 3
Performance Summary 4
Contribution of Priorities to Strategic Outcome 5
Priority 1: Monitor Tribunal inquiry performance targets. 6
Priority 2: Strengthen the Tribunal's human resources management capacity 7
Priority 3: Integrate the Tribunal's technology management practices and policies. 8
Risk Analysis 9
Expenditure Profile 10
SECTION II: ANALYSIS OF PROGRAM ACTIVITIES BY STRATEGIC OUTCOME 11
Performance Analysis 12
Program Activity by Strategic Outcome 12
Getting Results 13
Judicial Reviews 13
The Effects of Recent Tribunal Decisions on Canadians 14
Judicial Review of Tribunal Decisions 19
SECTION III: SUPPLEMENTARY INFORMATION 20
Financial Highlights 21
Financial Highlights Chart 21
Financial Statements 22
List of Supplementary Information Tables 22
Contacts for Further Information and Website 22
Legislation and Associated Regulations Administered 22

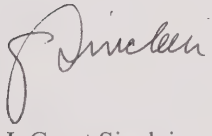
Chairperson's Message

The human rights landscape in Canada has changed considerably since the *Canadian Human Rights Act* first came into effect in 1978. Amendments to the Act in 1998 resolved long-standing concerns about the impartiality of the Tribunal and established it as an independent entity separate and distinct from the Canadian Human Rights Commission to determine whether discrimination within the meaning of the Act has occurred.

Because the experience of discrimination goes to the very core of who we are, every decision that refines the interpretation of the *Canadian Human Rights Act*—that clarifies what, exactly, discrimination is or isn't—brings us a little closer to the Act's ideals of social justice and inclusiveness. Over the past three decades, Tribunal decisions have provided definitive illustrations of what constitutes sexual harassment, helped diversify the federally regulated workplace, guided employers in accommodating people with disabilities, and fostered awareness in society as a whole of the systemic and often unintentional nature of discrimination and the desirability of proactive, results-based solutions. In ordering remedies, the Tribunal has sought to create a climate in which negative practices and negative attitudes can be challenged and discouraged.

The Tribunal's reinstatement in 2003 of its mediation process has meant that many complaints are resolved without need of a formal hearing. More than 40 percent of cases referred to the Tribunal proceed first to mediation, and more than 70 percent of these reach a mediated settlement. Many such settlements include clauses committing respondents to create or revise institutional policies on discrimination. Mediation also affords the parties the opportunity to share a common understanding and to move on with their lives.

Through its written decisions and its mediation process, the Tribunal has contributed to the Canadian ideals of social inclusion and diversity, serving the public interest at optimal value to the public purse.



J. Grant Sinclair
Chairperson

SECTION I: DEPARTMENTAL OVERVIEW

Raison d'être

The Canadian Human Rights Tribunal is a quasi-judicial body that hears complaints of discrimination referred by the Canadian Human Rights Commission and determines whether the activities complained of violate the *Canadian Human Rights Act* (CHRA). The purpose of the CHRA is to protect individuals from discrimination and to promote equal opportunity. The Tribunal also decides cases brought under the *Employment Equity Act* (EEA) and, pursuant to section 11 of the CHRA, determines allegations of wage disparity between men and women doing work of equal value in the same establishment.

Responsibilities

In hearing complaints under the CHRA and the EEA, the Canadian Human Rights Tribunal considers matters concerning employment or the provision of goods, services, facilities or accommodation. The CHRA makes it an offence for federally regulated service providers and employers to discriminate against any individual or group on one of the following grounds:

- race;
- national or ethnic origin;
- colour;
- religion;
- age;
- sex (includes pay equity, pregnancy, childbirth and harassment, although harassment can apply to all grounds);
- marital status;
- family status;
- sexual orientation;
- disability (can be mental/physical and includes disfigurement and past, existing or perceived alcohol or drug dependence); or
- a conviction for which a pardon has been granted.

The Tribunal's jurisdiction covers matters that come within the legislative authority of the Parliament of Canada, including those concerning federal government departments and agencies, as well as banks, airlines and other federally regulated employers and providers of goods, services, facilities and accommodation. The Tribunal holds public hearings to inquire into complaints of discrimination. Based on evidence and the law (often conflicting and complex), it determines whether discrimination has occurred, and if so, the appropriate remedy to compensate the victim of the discriminatory practice, as well as policy adjustments necessary to prevent future discrimination.

Most of the cases that come before the Tribunal do not involve malicious acts of discrimination. Rather, conflicts arise from long-standing practices, legitimate concerns by employers or conflicting interpretations of statutes and precedents. The role of the Tribunal is to discern the positions of the parties and establish fair and appropriate "rules" to resolve the dispute.

The Tribunal inquires into complaints under the CHRA that are referred to it by the Canadian Human Rights Commission, usually after a full investigation by the Commission. The Commission resolves most of its cases without the Tribunal's intervention. Cases referred to the

Tribunal generally involve complicated legal issues, new human rights issues, unexplored areas of discrimination or multi-faceted evidentiary complaints that must be heard under oath, especially in cases with conflicting evidence that involve issues of credibility.

The Tribunal is not an advocate for the CHRA; that is the role of the Commission. The Tribunal has a statutory mandate to apply the Act based solely on the evidence presented and on current case law. If there is no evidence to support the allegation, then the Tribunal must dismiss the complaint.

Strategic Outcome and Program Activity Architecture

Strategic Outcome

Individuals have equal access, as determined by the *Canadian Human Rights Act* and the *Employment Equity Act*, to fair and equitable adjudication of human rights and employment equity cases that are brought before the Canadian Human Rights Tribunal.

Program Activity

Hearings of complaints before the Tribunal

Summary of Performance

2008–09 Financial Resources (in $ millions)

Planned Spending	Total Authorities	Actual Spending
4.4	4.4	3.9

2008–09 Human Resources (FTEs)

Planned	Actual	Difference
26	26	—

Performance Summary

Strategic Outcome 1: Individuals have equal access, as determined by the *Canadian Human Rights Act* and the *Employment Equity Act*, to fair and equitable adjudication of human rights and employment equity cases that are brought before the Canadian Human Rights Tribunal.		
Performance Indicators	**Targets**	**2008–09 Performance**
Tribunal decisions/rulings	Rendering decisions within 4 months of the close of the hearing, in 80% of cases	Not met. Ongoing review of case management process to improve efficiency.

Program Activity	2007–08 Actual Spending	2008–09 (in $ millions)				Alignment to Government of Canada Outcomes
		Main Estimates	Planned Spending	Total Authorities*	Actual Spending**	
Hearings of complaints before the Tribunal	4.2	4.4	4.4	4.7	3.9	Social Affairs Creating a diverse society that promotes linguistic duality and social inclusion. The Tribunal's singular program, to conduct inquiries into complaints of discrimination in accordance with the CHRA, is a legislatively designed alignment with the government's initiative for creating a diverse society that promotes linguistic duality and social inclusion.
Total	4.2	4.4	4.4	4.7	3.9	

* Total authorities include main estimates, carry-forward revisions and salary compensation amounts.

** Actual spending in 2008–09 was lower than forecast due to imposed government spending freezes and because fewer hearing days were held than in prior years.

Contribution of Priorities to Strategic Outcome

Priority	Type	Status	Linkages to Strategic Outcome
Monitor Tribunal inquiry performance targets.	Ongoing	Partially met	• Hearings of complaints before the Tribunal The Tribunal is continuing to adjust its case management model to assist in ensuring complaint inquiries are conducted in a fair and expeditious manner, as required by the *Canadian Human Rights Act*.
Strengthen the Tribunal's human resources management capacity.	Ongoing	Met	• Hearings of complaints before the Tribunal • Internal services The Tribunal will continue to research, develop and implement corporate and administrative efficiencies to best support and enable an efficient and expeditious Tribunal inquiry process, as required by the *Canadian Human Rights Act*.
Integrate the Tribunal's technology management practices and policies.	Ongoing	Partially met	• Hearings of complaints before the Tribunal • Internal services The Tribunal will continue to research, develop and implement innovative technology solutions and efficiencies to best support and enable an efficient and expeditious Tribunal inquiry process.

Priority 1: Monitor Tribunal inquiry performance targets.

The Tribunal has assessed inquiry performance with regard to the following targets:

- Begin hearings within 6 months of receiving a complaint referral in 70 percent of cases. *Results: 8 percent of hearings conducted in 2008–09 met this target.*

- Render decisions within 4 months of the close of a hearing in 80 percent of cases. *Results: 5 percent of 19 decisions met this target in 2008–09.*

- Conclude inquiries within 12 months in 70 percent of cases. *Results: 71 percent of cases closed in 2008–09 met this target.*

The Tribunal has been successful at opening files and engaging the parties in the inquiry process without undue delay from the time complaints are referred by the Commission. However, the Tribunal continues to face difficulty achieving its other three inquiry performance targets, despite modifications to these targets from the previous fiscal year.

A new approach to case management, introduced in 2005, was designed to help the parties expedite their preparations for hearings. An experienced Tribunal member conducts case management conferences (usually three) with the parties at key pre-hearing intervals to help them understand and meet their obligations (such as disclosure, planning witnesses, experts and evidence) in preparation for hearing. The Tribunal's case manager also sets deadlines for the parties to meet those obligations.

The delays in proceeding to hearing are sometimes a function of the complexity of issues arising from the complaints themselves. More frequently, however, the delays arise in cases where parties are representing themselves and do not have experience presenting a case before a quasi-judicial forum.

The Tribunal makes every effort to help the parties understand the complaint inquiry process. In some instances, especially complaints where the parties become embroiled in issues of higher complexity, members are required to decide a multiplicity of motions and give directions or instructions on questions of evidence or law, all the while mindful of avoiding further delay.

The Tribunal also continues to miss its target for rendering its decisions within 4 months of the close of hearing. Unlike hearings before the courts, where parties are usually represented by lawyers who meticulously organize their facts and arguments, Tribunal hearings routinely involve parties who are without professional legal assistance and who present a morass of facts, evidence and law.

To determine whether discrimination has occurred under the Act, Tribunal members must spend time extracting historical facts, testimony, evidence and law from the complainant's tangled presentation. While timely decision making is important, the need to render quality decisions, both in the interests of the parties and in the public interest, is paramount. Moreover, and especially given the absence of a clause in the Tribunal's empowering legislation that would insulate Tribunal decisions from Federal Court scrutiny, members hearing a complaint must

ensure that their decisions fully address the evidence presented by the parties and provide a complete and cogent synopsis of the law relevant to the complaint to ensure that the decision withstands judicial review.

Meticulous decision making takes time. Nevertheless, given the inherently emotional nature of human rights complaints and their potential impact on the lives of the parties affected, the Tribunal continues to make every effort to render decisions in the shortest possible time. It will continue to scrutinize and adjust its case management model to maximize its efficiency and effectiveness in helping the parties meet their pre-hearing obligations expeditiously.

While the above-mentioned targets remain a challenge, the Tribunal is confident that the efforts undertaken by the Tribunal to meet them are headed in the right direction. A Tribunal assignment schedule has also been designed to ensure that a Tribunal member is available to meet the earliest possible availability of the parties for case management conferences and hearings.

Despite the difficulties in meeting its targets, the Tribunal has avoided a backlog. No cases referred for inquiry by the Commission prior to 2005 remain on the Tribunal's roll and only a small number of complaints—for example, cases that are awaiting judicial interpretation or where decisions are already under reserve—remain outstanding from years 2005, 2006 and 2007.

Priority 2: Strengthen the Tribunal's human resources management capacity.

In 2008–09, the Tribunal:

- completed and implemented an Integrated Business and Human Resources Plan;
- developed a Learning Guideline;
- initiated an organization-wide policy suite review; and
- implemented a new health and safety program.

The Tribunal has remained closely in step with the government's human resources management modernization initiative. In 2008–09, the Tribunal completed its Integrated Business and Human Resources Plan (IBHRP). The IBHRP covers a three-year period, from 2008 to 2011, and follows a process that links the Tribunal's business objectives with its human resources planning. Management at all levels, as well as employees and bargaining agent representatives were consulted during the development of the Tribunal's IBHRP, which received senior management committee approval in November 2008. The Tribunal's IBHRP will next be reviewed for update in late 2010 to ensure continuity in meeting the needs of the Tribunal's mandate and business goals.

The Tribunal continued in 2008–09 to be strongly supportive of learning among its personnel and encouraged employees to pursue excellence in continuous learning and professional development. A Learning Guideline for professional development has now been developed for the Tribunal. Subject to final input from the bargaining agents, approval by the Tribunal senior management committee is scheduled for the fall of 2009.

In support of the government's public service modernization and renewal initiative, the Tribunal has also begun a comprehensive review of its full suite of management policies and practices. This process focuses on ensuring relevance, efficiency and effectiveness of the Tribunal's

policies and alignment with the Tribunal's business processes and planning. Tribunal employees and the bargaining agents have been engaged in this process. Full integration of the Tribunal's revised policy suite with its IBHR is expected to be completed by end of fiscal year 2009–10.

The Tribunal reconstituted its Workplace Health and Safety Committee in 2008–09, based on the new requirements of the *Canada Labour Code*. Although the Tribunal has a complement of only 26 full-time equivalents (employees), it nevertheless is required to have a Workplace Health and Safety Committee. The purpose of the committee is to assist Tribunal management in ensuring that appropriate measures are in place for preventing workplace health and safety hazards. The next step will be to complete an action plan for the Tribunal's Health and Safety Program, planned for 2009–10.

Tribunal personnel, through the Small Agency Administrators' Network (SAAN), continued in 2008–09 to participate in an advisory capacity to the Office of the Comptroller General of Canada to assist with the implementation of the internal audit process for small departments and agencies. The Tribunal has a risk management framework and internal audit plan in place. Steps have also been completed for an internal audit in 2009–10 of the Tribunal's information technology (IT) system security, as a follow-up to the certification received by the Tribunal in 2007–08 under the government's Management of Information Technology Security Standard.

In 2008–09, Tribunal personnel also continued to play a leading role in the SAAN initiative for identifying and developing opportunities for sharing internal services within the community of small departments and agencies.

As a micro agency, the Tribunal harbours no illusions about its limited capacity to help shape the broader federal public service. Nevertheless, the Tribunal will continue to seek out every opportunity to work with other government departments and agencies, especially those of like size and mandate, to assist in meeting the government-wide challenge for greater cost-effectiveness and reduced costs through excellence in human resources management practices. It will also seize opportunities to contribute wherever and whenever possible to public service renewal.

Priority 3: Integrate the Tribunal's technology management practices and policies.

The Tribunal continued to focus on the security and integrity of network infrastructure and data systems in 2008–09. As noted under Priority 2, steps have been completed for an internal audit in 2009–10 of the Tribunal's IT system security as a follow-up to the certification received by the Tribunal in 2007–08 under the government's Management of Information Technology Security Standard.

A major redesign of the Tribunal website was also undertaken in 2008–09 to conform to Common Look and Feel 2.0 standards. Moreover, a complete upgrade of the Tribunal's conference video/audio system was initiated to allow for the integration of the Tribunal's digital voice recording system with its sound and presentation system. New technology was introduced, increasing the Tribunal's ability to offer videoconferencing services via the Internet. This will help reduce case management costs noted under Priority 1.

A business process re-engineering study planned for 2008–09 was delayed because of unexpected heavy demands on the Tribunal's very limited IT resources. The study, which is intended to guide the development of a roadmap document outlining the steps to improve service performance, will be started in early 2009–10. This project will assess the organization's business requirements and develop process improvements that extend business intelligence and real-time reporting capabilities throughout the organization. The Tribunal's IT Section will undertake a subsequent IT-focused project that will evaluate the options for implementation contained in the IT-related recommendations of the roadmap document. Building on the outputs of the first project, the IT project will meet future business needs and include design, implementation, operations and support, allowing for system integration development and implementation of enhancements, with a projected completion by the 2009–10 year-end.

Risk Analysis

The principal risks faced by the Tribunal are the increased pressure on its resources from a heavy and unpredictable workload and its obligations vis-à-vis government-wide horizontal initiatives.

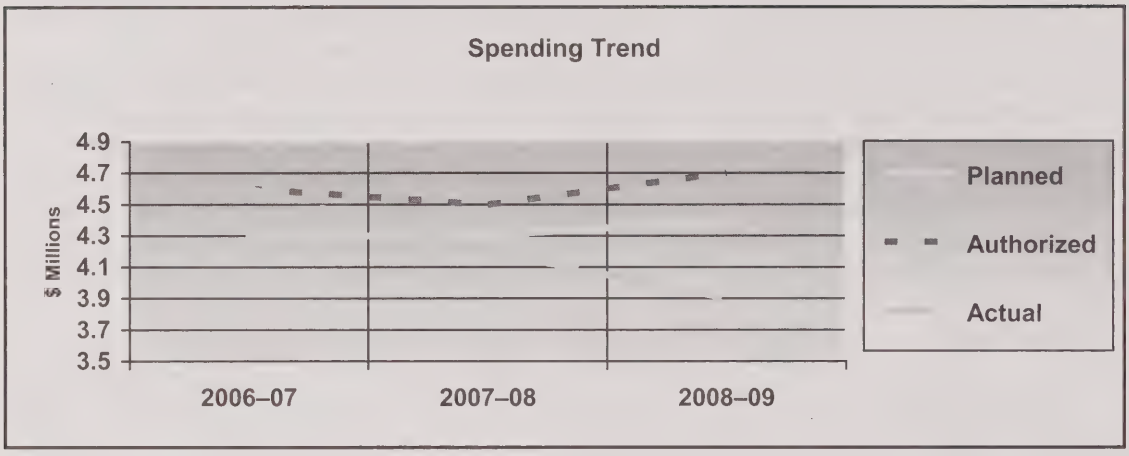
Between 1996 and 2002, the Canadian Human Rights Commission referred an average of 44 human rights complaints to the Tribunal annually. Between 2003 and 2008, that figure averaged 103. The Tribunal's heavy workload is expected to persist into 2009 and 2010, and continue to challenge the Tribunal's resources.

Micro agencies such as the Tribunal typically struggle with the additional resource demands posed by resource-intensive, albeit necessary, horizontal government initiatives. The Tribunal is continuing work on several such initiatives, strengthening its accountability framework and its information management capacity, implementing the internal audit policy, and developing measures to enhance human resources management in the context of public service renewal.

Despite its limited resources, the Tribunal plans to satisfy these significant obligations over the next three fiscal years, using a combination of operational and corporate strategies. Two 2005 initiatives address the risks from its workload challenges: a case management system for closely monitoring the pre-hearing phase of inquiries, and the Tribunal Toolkit, an automated case management system. To ensure the continuity of the expertise needed for addressing the workload risk, the Tribunal is also planning to take steps to enhance human resources retention, knowledge transfer and succession planning. This will be done not only as part of the Tribunal's human resources management approach, but also in line with actions to be developed in 2009–10 in working with the Tribunal's staff to respond to the results of the 2008 federal Public Service Employee Survey.

The Tribunal has adopted a forward-looking approach that is integrated with its business planning process and that broadens the management dimensions of leadership, innovation, probity, transparency and accountability at the Tribunal. In pursuit of broader government-wide outcomes, the Tribunal will continue to actively seek opportunities for sharing and collaboration through new technologies and interdepartmental partnerships. The Tribunal believes this approach will mitigate the pressure caused by horizontal initiatives while ensuring that the Tribunal continues to be well positioned to carry out its mandate.

Expenditure Profile



In each of these years, the planned spending and main estimates amounts were the same. Spending trends remain relatively constant over time. Actual spending amounts shown in this table and in the Performance Summary table do not include services provided without charge by other government departments and agencies of about $1.1 million per year for accommodation provided by Public Works and Government Services Canada and for government payments provided by Treasury Board to employee insurance plans.

An increase in actual spending occurred in 2006–07 due to salary expenses related to retirement and parental benefits paid and due to increased operating costs related to an increase in the number of hearing days held. Actual expenses have since decreased, returning to pre-2006–07 levels.

Voted and Statutory Items
(in $ millions)

Vote # or Statutory Item (S)	Truncated Vote or Statutory Wording	2006–07 Actual Spending	2007–08 Actual Spending	2008–09 Main Estimates	2008–09 Actual Spending
15	Program expenditures	4.2	3.8	4.0	3.6
(S)	Contributions to employee benefit plans	0.4	0.4	0.4	0.3
	Total	4.6	4.2	4.4	3.9

SECTION II: ANALYSIS OF PROGRAM ACTIVITIES BY STRATEGIC OUTCOME

Performance Analysis

The Tribunal's single strategic outcome is that individuals have equal access, as determined by the *Canadian Human Rights Act* and the *Employment Equity Act*, to fair and equitable adjudication of human rights and employment equity cases that are brought before the Canadian Human Rights Tribunal. Its ongoing program priority is to carry on business as usual, that is, to dispose of the complaints brought before it by means of a fair and orderly process of inquiry, including mediated settlement if possible, public hearings and written decisions.

Program Activity by Strategic Outcome

Program Activity: Hearings of Complaints before the Tribunal					
2008–09 Financial Resources ($ millions)			2008–09 Human Resources (FTEs)		
Planned Spending	Total Authorities	Actual Spending	Planned	Actual	Difference
4.4	4.7	3.9	26	26	—

Expected Results	Performance Indicators	Targets	Performance Status	Performance Summary
• Clear and fair interpretation of the *Canadian Human Rights Act* and the *Employment Equity Act*	Timeliness of initiating inquiry process	Initiate inquiry within 10 days of referral in 90 percent of cases	Partially met, ongoing	Performance measurements confirmed
• Access to an adjudication process that is efficient, equitable and fair to all who appear before the Tribunal	Percentage of cases completed within timelines	Commenced hearings within 6 months of receiving a complaint referral in 70 percent of cases (down from 80)	Partially met, ongoing	Performance measurements confirmed
	Percentage of cases completed within timlines	Conclude inquiries within 12 months of referral in 70 percent of cases (down from 80)	Met, ongoing	Performance measurements confirmed
• Meaningful legal precedents for the use of employers, service providers and Canadians	Number of judicial reviews overturned/upheld	Majority of decisions not judicially challenged or upheld.	Met, ongoing	Performance measurements confirmed

Getting Results

As the custodian of a vital piece of Canada's human rights protection machinery, the Tribunal benefits Canadians by increasing the thread count in the fabric of Canadian society. In providing a forum where human rights complaints can be scrutinized and resolved, and by articulating findings and observations on important issues of discrimination in the form of formal decisions, the Tribunal gives effect to the principles enshrined in federal human rights legislation. The proximate result of the Tribunal's program is that complainants can air their grievances and achieve closure in a respectful, impartial forum. In the longer term, Tribunal decisions create meaningful legal precedents for use by employers, service providers and Canadians at large.

Although the Tribunal (including its predecessors) has been part of the human rights landscape in Canada for decades, Tribunal decisions have not always enjoyed the authority they do today. Until recently, allegations of institutional bias and lack of independence undermined the effectiveness of Canada's human rights enforcement machinery, and requests for judicial reviews of Tribunal decisions and rulings were commonplace. For example, all eight of the Tribunal's written decisions issued in 1998 were challenged.

Statutory changes in 1998 raised the stature and perceived independence of the Tribunal, resulting in fewer challenges to Tribunal decisions and greater approbation by the Federal Court when Tribunal decisions are appealed. Ultimately, this acceptance benefits both complainants and respondents, since Tribunal decisions are increasingly perceived as definitive and the parties can get on with their lives. Written decisions become part of the public record. As well as specifying whether a respondent's actions have run afoul of the Act, Tribunal decisions provide guidance, where appropriate, on how to bring policies and practices into line with the legislation to prevent discrimination in future. Such explanations benefit not only the parties involved, but also all employers and service providers and their employees and clients. It is therefore an expected (and sought after) result of Tribunal decisions that they will be accepted by the parties involved and, if judicially challenged, upheld by the reviewing court. Such acceptance benefits all of society since it expedites justice and reduces the cost of protracted appeals.

That's why the Tribunal monitors the number of judicial reviews of its decisions and the proportion of these that uphold or overturn Tribunal decisions. As the table below illustrates, a majority of the Tribunal's 61 decisions issued in the past four years have remained unchallenged, and only six have been overturned.

Judicial Reviews

	2005	2006	2007	2008	TOTAL
Cases referred	99	70	82	103	354
Decisions rendered	11	13	20	17	61
Upheld	1	0	3	0	4
Overturned	1	3	2	0	6
Judicial review withdrawn or struck for delay	0	1	0	2	3
Judicial review pending	0	0	2	2	4
Total challenges	**2**	**4**	**7**	**4**	**17**

Note: Case referral and processing statistics are kept on a calendar year basis only.

What *has* been a challenge in recent years is the effort required to provide speedy justice to complainants. The complexity of cases, the vigorous advocacy at inquiries and the amount of time that Tribunal members must spend resolving pre-hearing issues continue to test the Tribunal's resourcefulness.

The Tribunal remains steadfast in its commitment to striving for the earliest possible disposition of cases. The Tribunal expects that, by helping the parties determine with greater precision which issues must be decided at hearing, active case management will continue to yield major process improvements by reducing the number of issues to be addressed at hearing.

The Tribunal is again this year pleased to report that it has avoided developing a case backlog. This success is largely attributable to an efficient case management process, introduced in 2005, and the success of its mediation program. In 2008, 77 percent of Tribunal-mediated complaints were settled without the need for hearing, compared with 73 percent in 2007, 88 percent in 2006, 87 percent in 2005 and 64 percent in each of 2003 and 2004. Combined with the business process improvements outlined above, the continued success of the Tribunal's mediation service has enabled the Tribunal to process larger numbers of complaints without the need for more financial resources.

At the end of 2008, 105 case files remained active, compared with 98 a year earlier, 100 in 2006 and 147 in 2005.

The Effects of Recent Tribunal Decisions on Canadians

As a key mechanism of human rights protection in Canada, the Tribunal gives effect to the Canadian ideals of pluralism, equity, diversity and social inclusion.

During fiscal year 2008–09, the Tribunal issued 19 final decisions determining whether the CHRA was infringed in a particular instance (subject to rights of judicial review before the Federal Court). Although these decisions have a direct and immediate impact on the parties involved, they also have more far-reaching repercussions, giving concrete and tangible meaning to an abstract set of legal norms. Although the CHRA prohibits discriminatory practices and exempts certain discriminatory practices from remedy, it does not provide examples. Nor does the Act define the term discrimination. Tribunal decisions are therefore the primary vehicle through which Canadians see the impact of the legislation and learn the extent of their rights and obligations under the Act.

The following summaries of Tribunal decisions from 2008–09 illustrate the kinds of complaints brought before the Tribunal and how such cases affect all Canadians. Summaries of these and other Tribunal decisions rendered in calendar year 2008 can be found in the Tribunal's 2008 annual report.

Lavoie v. Treasury Board of Canada **2008 CHRT 27**

The Treasury Board of Canada is the legal employer of Canada's 380,000 federal public servants. Its new Term Employment Policy enables employees to convert their status from temporary to permanent (term to indeterminate) once they have accumulated three years of employment in the federal public service. However, unpaid absences (leaves) longer than 60 days do not count toward the cumulative three-year period. The complainant alleged that the new policy discriminated against women since they, alone, take maternity leave and since they have been more likely than men to avail themselves of parental leave; both types of leave normally exceed 60 consecutive days. Thus it was harder for female employees than for males to accumulate the three years of service required for conversion to permanent employee status.

The Tribunal agreed that the effect of the policy was disproportionately felt by women. In rejecting the respondent's argument that the policy was necessary to give managers enough time to determine whether there was an ongoing need for the position in question, the Tribunal noted that absent incumbents were routinely replaced. It also observed that the policy did not exclude paid leaves from its cumulative service calculation, suggesting that attendance at the workplace was not always necessary to conducting the assessment. In substantiating the complaint, the Tribunal concluded that the respondent had not shown the flexibility and creativity necessary in this case, nor had it examined all the available options. The Tribunal ordered Treasury Board to amend its policies so that maternity and parental leaves counted as cumulative service.

Results for Canadians
Although federal government departments have been subject to the CHRA for three decades, they still sometimes adopt new policies that have the unintended effect of running afoul of the Act. The decision in *Lavoie v. Treasury Board of Canada* illustrates this point. The *Lavoie* decision will affect thousands of female term employees in the federal public service. It also clearly elucidates how a seemingly innocuous staffing policy can render female participation in the public service workforce more precarious than that of men. In particular, the Tribunal's analysis and rejection of the respondent's argument demonstrates that, in matters of human resource management, employers can still undertake accommodation measures without sacrificing flexibility and responsiveness.

Dennis v. Eskasoni Band Council **2008 CHRT 38**

The complainant experienced persistent chronic pain in his head and neck following a serious car accident. After encountering difficult side-effects with the pain medication that his doctors had prescribed for him, he discovered that using marijuana helped to relax him and ease the pain in his shoulders and neck that was associated with "flare-ups" of his condition.

The complainant alleged that the respondent Band Council discriminated against him on the basis of his disability (drug dependency), contrary to section 7 of the CHRA, when the respondent refused to hire him as a deckhand on a fishing boat after he had failed a pre-

employment drug screening test. The complainant also alleged that the respondent's drug screening policy was itself discriminatory within the meaning of section 10 of the CHRA.

The Tribunal concluded that the complainant had not established that he was a disabled person within the meaning of section 25 of the CHRA, which defines disability as including a "previous or existing dependence on alcohol or a drug." The Tribunal was of the opinion that while the evidence clearly showed that the complainant used marijuana and other drugs; he had not established that he was dependent on these drugs.

With regard to the complainant's claim that the respondent's drug policy was discriminatory toward a certain class of individuals (those who are dependent on drugs), the Tribunal agreed, finding that it clearly deprived that class of individuals of the opportunity to work as fishers. However, the Tribunal accepted the Band Council's evidence that this policy was a *bona fide* occupational requirement. Following the test laid out by the Supreme Court in *British Columbia (Public Service Employee Relations Commission) v. BCGSEU*, the Tribunal determined that: i) the policy was rationally connected to the goal of preventing injuries and damage to property; ii) that the policy was adopted in good faith; iii) that the policy was necessary to the accomplishment of the purpose or goal. With regard to the third criterion, the Tribunal held that impairment of crews on boats put the safety of the entire crew at risk and that the drug and alcohol screening process was thus both necessary and rational. The Tribunal also held that accommodating drug-dependent individuals would impose an undue economic hardship on the respondent. The complaint was dismissed.

Results for Canadians

The issue of drug testing in the workplace continues to be the subject of appellate judicial contemplation across Canada. The Ontario Court of Appeal released a decision on the issue in May 2009, and in 2008 the Supreme Court of Canada denied leave to appeal a workplace drug-testing decision rendered by the Alberta Court of Appeal.

The *Dennis* decision is the Tribunal's latest contribution to this dynamically evolving area of the law. Of particular interest is the Tribunal's finding that the employer's drug testing policy did in fact comply with the CHRA, in that the respondent proved that changing its practices to further accommodate the needs of individuals who are disabled by drug dependency would have caused it undue hardship in terms of both safety and cost. Such a decision provides a measure of guidance to employers wishing to assess the legality of their own drug testing policies.

Morten v. Air Canada **2009 CHRT 3**

The complainant, who was deaf and had very limited vision, attempted to book a flight with the respondent airline. The respondent refused to book the flight unless the complainant agreed to travel with an attendant. The complainant alleged that the respondent's policy constituted discrimination in the provision of services on the ground of disability.

The Tribunal held that the complainant had established a *prima facie* case of discrimination. The evidence was clear that the respondent imposed, as a condition of providing a service to the

complainant, the requirement that he travel with an attendant. This requirement was directly related to the complainant's disability, and affected his freedom to travel.

The question then became whether the respondent had established a *bona fide* justification for the *prima facie* discrimination. After considering the evidence, the Tribunal concluded that the respondent's blanket rule that deaf and blind people must travel with an attendant did not accommodate individuals such as the complainant to the point of undue hardship. Specifically, the rule did not recognize differing degrees of auditory or visual impairment; moreover, the rule did not allow for individual assessment of disabled passengers. The complaint was substantiated.

In considering the appropriate form of redress, the Tribunal reviewed American regulations regarding air travel by disabled passengers, as well as a ruling by the U.S. Department of Transportation on the subject. The American authorities strongly suggested that greater accommodation could be offered by the respondent to the complainant. They also suggested that individuals with both visual and hearing impairments coped better in emergencies than was asserted by the respondent.

The Tribunal noted that the respondent would not accept the degree of risk posed by allowing the complainant to fly unaccompanied yet tolerated the comparable or higher risk posed by some other unaccompanied passengers, such as obese individuals, persons with mobility impairments, pregnant women or individuals who require supplemental oxygen during a flight.

The Tribunal directed the respondent to work with the Canadian Human Rights Commission and the complainant to develop an attendant policy that took into account the communication strategies utilized by people like the complainant to communicate in an emergency, the inherent risk posed by passengers with compromised mobility who are currently allowed to fly unaccompanied, and the fact that in emergencies, many able-bodied passengers are unable to receive, process and act on safety-related emergency instructions. This decision is the subject of two applications for judicial review.

Results for Canadians

Tribunal jurisprudence on the question of discrimination based on disability has to date dealt mostly with the employment relationship and the workplace. The *Morten* decision brings attention to the issue of access to transportation services by persons with disabilities.

In particular, the decision provides insightful analysis of the balancing required between a disabled individual's legitimate interest in autonomy—including the voluntary assumption of risk—and a transportation service provider's equally legitimate interest in assuring the safety of the travelling public.

The decision also suggests a means of reconciling the two overlapping regulatory regimes governing the accessibility of transportation systems, namely the CHRA, which deals with access by disabled persons to federally regulated services in general, and the *Canada Transportation Act*, which deals with obstacles in the transportation system to the movement of persons with disabilities.

The respondent was a federal member of Parliament who distributed a series of printed brochures to his constituents wherein he made a number of statements regarding Aboriginal persons in the context of the criminal justice system and the operations of government. The brochures exhorted the reader to respond to these statements.

The complainants, who were constituents of the respondent, alleged that the distribution of the brochures constituted a discriminatory practice on the ground of race. In particular, the respondent was alleged to have differentiated adversely in the provision of public services, harassed individuals in the provision of public services, and published representations that expressed discrimination or incited others to discriminate.

The Tribunal first examined the question of whether the distribution of the brochures constituted a "service" within the meaning of the CHRA. The Tribunal found that the brochures were politically partisan documents ultimately designed to influence voter behaviour in the democratic process, to the benefit of the respondent. The brochures provided the respondent with a means to make his political views known and obtain support for his position. As such, the prime beneficiary of a brochure was not the recipient, but the sender. Therefore the distribution of the brochure to the respondent's constituents was not a "service" for the purposes of the Act.

Even if it were a service, the production of the brochure did not create a public relationship between the service provider and the service user: the public was not invited to participate in the creation of the brochures (and thus, the development of their content). The part of the process that most clearly gave rise to the respondent's relationship with the public was the distribution of the brochures, which occurred without discrimination in the sense that everyone was provided with a brochure regardless of race.

Moreover, the Tribunal found that the distribution of the brochures did not amount to the publication of a discriminatory "representation" within the meaning of the Act: the word representation, in the context of the statutory provision in which it was found, was intended to refer to an image, likeness or reproduction, and could not be interpreted to include statements or articles, such as the contents of the impugned brochures.

Given its finding that the brochures were not services, the Tribunal could not accept the allegation that in distributing the brochures, the respondent had engaged in harassment in the provision of services. The complaint was dismissed, and is currently the subject of a judicial review application.

Results for Canadians

Tribunal decisions that interpret the provisions of the CHRA can provide valuable assistance in helping Canadians understand the true meaning of the statute and how it applies to their lives and activities.

The *Dreaver* decision is a good example. Prior to *Dreaver*, section 12 of the CHRA had received very little adjudicative consideration, even though it has been in force for 20 years. Thanks to this decision, however, Canadians now have valuable indicators on the extent to which the CHRA applies to discriminatory "representations." This statutory term, which in theory is quite broad in its possible range of meanings, has been given a working definition that will allow individuals and groups to conduct their affairs with greater certainty as to the legal consequences.

Similarly, Canadians will benefit from the refinements offered by the Tribunal in its interpretation of the term "services" customarily available to the general public. Case-by-case interpretations of key statutory wording by the Tribunal add certainty to the law, without sacrificing adaptability to as yet unforeseen future situations.

Judicial Review of Tribunal Decisions

More than two thirds of Tribunal decisions in 2008 -09 were not the subject of judicial review proceedings. As noted elsewhere in this report, the downward trend in judicial reviews can be seen as an indicator of a greater acceptance of the Tribunal's interpretation of the CHRA by the parties and the reviewing courts.

SECTION III: SUPPLEMENTARY INFORMATION

Financial Highlights

For the Period Ending March 31, 2009
Condensed Statement of Financial Position

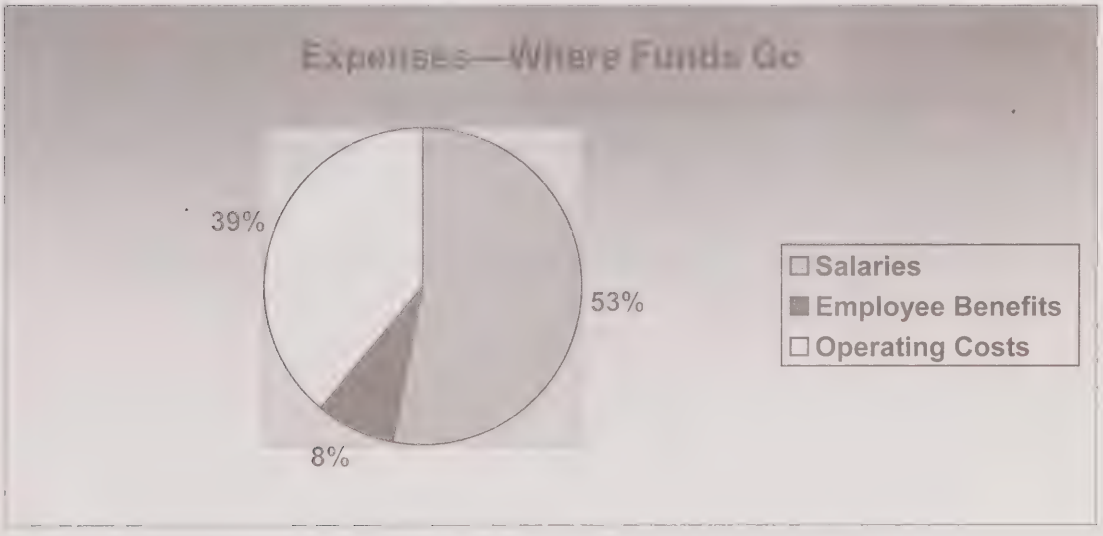
	($ thousands)	Percentage Variance	2009	2008
Assets	Total Assets	27	274	216
Liabilities	Total Liabilities	11	950	856
Equity	Total Equity	6	(676)	(640)
TOTAL		27	274	216

For the Period Ending March 31, 2009
Condensed Statement of Operations

	($ thousands)	Percentage Variance	2009	2008
Expenses	Total Expenses	(5)	4,986	5,238
Revenues	Total Revenues	(50)	1	2
NET COST OF OPERATIONS		(5)	4,985	5,236

The expenses in this table include costs for services provided without charge and other expenses such as amortization for which no funds are disbursed or received. Therefore these figures do not agree with the actual spending amounts shown in other charts and tables.

Financial Highlights Chart



These percentages are based on actual 2008–09 expenditures of $3.9 million and do not reflect costs for services provided without charge or other expenses such as amortization. Major operating costs include travel to hearings across Canada, rental of hearing room facilities and equipment, Tribunal member fees, professional services contracts, and translation costs.

Financial Statements

The Tribunal's financial statements can be found on its website at:
www.chrt-tcdp.gc.ca/NS/reports-rapports/perf-rend-eng.asp.

List of Supplementary Information Tables

The following electronic supplementary information tables can be found on the Treasury Board of Canada Secretariat's website at:
www.tbs-sct.gc.ca/dpr-rmr/2008-2009/index-eng.asp.

- Response to Parliamentary Committees and External Audits
- Internal Audits and Evaluations

Contacts for Further Information and Website

Executive Director and Registrar
Canadian Human Rights Tribunal
160 Elgin Street
11th Floor
Ottawa, Ontario
K1A 1J4

Tel: 613-995-1707
Fax: 613-995-3484

E-mail: registrar@chrt-tcdp.gc.ca

Website: www.chrt-tcdp.gc.ca

Legislation and Associated Regulations Administered

The Minister of Justice is responsible to Parliament for the *Canadian Human Rights Act* (R.S. 1985, c. H-6, as amended).
http://laws.justice.gc.ca/en/h-6/index.html

The Minister of Labour is responsible to Parliament for the *Employment Equity Act* (S.C. 1995, c. 44, as amended).
http://laws.justice.gc.ca/en/E-5.401/index.html

Ces pourcentages reposent sur les dépenses réelles pour 2008-2009, qui s'élèvent à 3,9 millions de dollars, et ne tiennent pas compte des coûts des services fournis gratuitement ou d'autres dépenses comme l'amortissement. Les principaux coûts de fonctionnement incluent les déplacements pour assister aux audiences au Canada, la location des salles d'audience et de l'équipement, les honoraires des membres du Tribunal, les marchés de services professionnels et les coûts de traduction.

États financiers

On trouvera les états financiers du Tribunal dans son site Web à l'adresse : www.chrt-tcdp.gc.ca/NS/reports-rapports/perf-rend-fra.asp.

Liste de tableaux d'information supplémentaires

On trouvera les tableaux d'information supplémentaires sous forme électronique dans le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor à l'adresse : www.tbs-sct.gc.ca/dpr-rmr/2008-2009/index-fra.asp.

- Réponse aux comités parlementaires et vérifications externes
- Vérifications internes et évaluations

Personne-ressource et site Web

Directeur exécutif et registraire
Tribunal canadien des droits de la personne
160, rue Elgin, 11e étage
Ottawa (Ontario)
K1A 1J4

Téléphone : 613-995-1707
Télécopieur : 613-995-3484

Courriel : registraire@chrt-tcdp.gc.ca

Site Web : www.chrt-tcdp.gc.ca

Législation et règlements connexes administrés

Le ministre de la Justice est responsable devant le Parlement de la *Loi canadienne sur les droits de la personne* (L.R. 1985, ch. H-6, ainsi modifiée).
http://laws.justice.gc.ca/fr/h-6/index.html

Le ministre du Travail est responsable devant le Parlement de la *Loi sur l'équité en matière d'emploi* (L.C. 1995, ch. 44, ainsi modifiée).
http://laws.justice.gc.ca/fr/E-5.401/index.html

Principaux renseignements financiers

Pour la période prenant fin le 31 mars 2009
État condensé de la situation financière

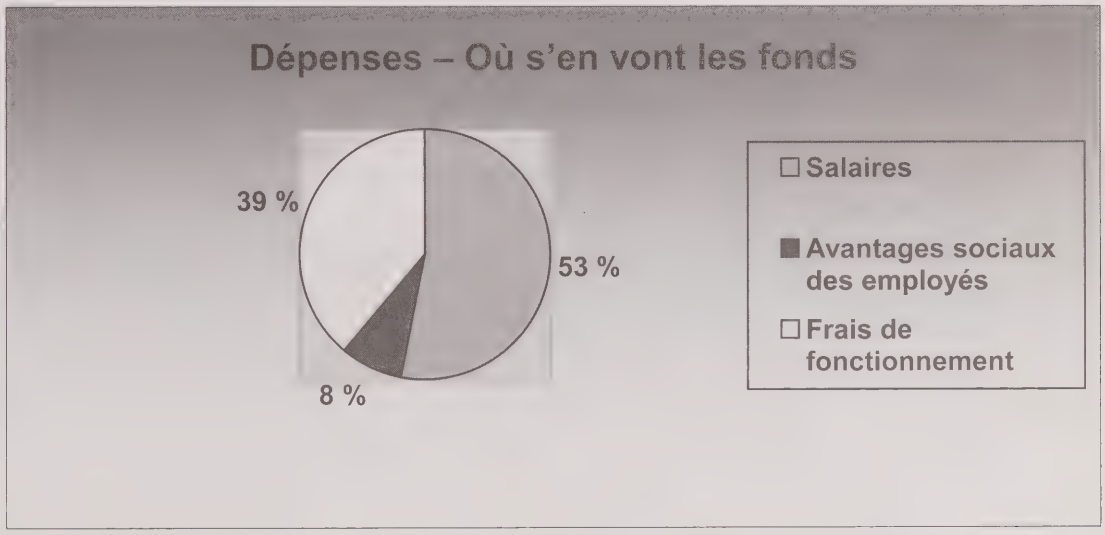
	(en milliers de dollars)	Variation en pourcentage	2009	2008
Actifs	Total des actifs	27	274	216
Passifs	Total des passifs	11	950	856
Avoirs	Total des avoirs	6	(676)	(640)
TOTAL		27	274	216

Pour la période prenant fin le 31 mars 2009
État condensé des résultats

	(en milliers de dollars)	Variation en pourcentage	2009	2008
Dépenses	Total des dépenses	(5)	4 986	5 238
Revenus	Total des revenus	(50)	1	2
COÛT DE FONCTIONNEMENT NET		(5)	4 985	5 236

Les dépenses dans ce tableau incluent les coûts des services fournis gratuitement et d'autres dépenses comme l'amortissement pour lesquelles aucune somme d'argent n'est déboursée ou reçue. Par conséquent, ces chiffres ne correspondent pas aux montants réels des dépenses présentés dans d'autres figures et tableaux.

Graphique des principaux renseignements financiers



SECTION III : RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Contrôle judiciaire des décisions du Tribunal

Plus des deux tiers des décisions du Tribunal au cours de l'exercice 2008-2009 n'ont pas fait l'objet d'un contrôle judiciaire. Comme nous l'avons mentionné ailleurs dans le présent rapport, la tendance à la baisse dans le nombre de contrôles judiciaires nous semble témoigner d'une plus grande acceptation par les parties et les cours supérieures de l'interprétation de la LCDP par le Tribunal.

politique visant en bout de ligne à influencer le comportement de l'électeur dans le processus démocratique, au profit de l'intimé. Les dépliants donnaient à l'intimé le moyen de faire connaître ses opinions politiques et d'obtenir un appui à sa position. Dès lors, le principal bénéficiaire des dépliants n'était pas leur destinataire, mais l'auteur. Par conséquent, la distribution du dépliant aux électeurs de l'intimé ne constituait pas un « service » aux fins de la Loi.

Même s'il s'agissait d'un service, la production d'un dépliant ne crée pas une relation publique entre le fournisseur du service et l'utilisateur de ce service : la population n'a pas été invitée à participer à la création de dépliants (et donc à l'élaboration du contenu). La partie du processus qui a le plus clairement contribué à l'établissement d'une relation entre l'intimé et le public a été la distribution des dépliants, qui s'est faite sans discrimination dans le sens où chacun a reçu un dépliant, peu importe sa race.

De plus, le Tribunal a jugé que la distribution de dépliants n'équivalait pas à la publication de « représentations » discriminatoires au sens de la Loi : le terme « représentation », dans le contexte de la disposition législative dans laquelle on le trouve, faisait référence à une image, un portrait ou une reproduction, et ne saurait être interprété comme incluant des déclarations ou des articles, comme le contenu des dépliants contestés.

Compte tenu de son constat selon lequel les dépliants ne constituaient pas des services, le Tribunal n'a pu retenir l'allégation selon laquelle l'intimé, en distribuant les dépliants, avait fait preuve de harcèlement dans la prestation de services. La plainte a été rejetée et fait actuellement l'objet d'une demande de contrôle judiciaire.

Résultats pour les Canadiennes et les Canadiens

Les décisions du Tribunal qui interprètent les dispositions de la LCDP sont fort précieuses pour les Canadiennes et les Canadiens, dans la mesure où elles les aident à comprendre la véritable signification de la loi et la façon dont elle s'applique à leur vie et à leurs activités.

La décision *Dreaver* est un bon exemple. Avant cette décision, l'article 12 de la LCDP n'avait guère fait l'objet d'une décision juridique, même s'il était en vigueur depuis 20 ans. Grâce à cette décision, les Canadiens disposent désormais de précieux indicateurs sur la mesure dans laquelle la LCDP s'applique aux « représentations » discriminatoires. Le Tribunal a donné à cette expression juridique, qui, en théorie, peut avoir un large éventail de sens, une définition *ad hoc* qui permet aux particuliers et aux groupes d'exercer leurs activités avec une plus grande certitude quant aux conséquences juridiques.

Par ailleurs, les Canadiens tireront parti des précisions offertes par le Tribunal dans son interprétation des « services » généralement accessibles au grand public. Les interprétations ponctuelles des principales dispositions du texte législatif par le Tribunal ajoutent une certitude à la loi, sans sacrifier la faculté d'adaptation aux situations futures imprévues.

Le Tribunal a observé que l'intimé n'acceptait pas le degré de risque associé à l'autorisation, pour le plaignant, de voler sans accompagnateur, mais tolérait cependant un risque comparable, voire plus élevé, dans le cas d'autres passagers non accompagnés, comme les obèses, les personnes à mobilité réduite, les femmes enceintes et les personnes qui ont besoin d'oxygène d'appoint pendant un vol.

Le Tribunal a obligé l'intimé à travailler avec la Commission canadienne des droits de la personne et le plaignant pour élaborer une politique corollaire tenant compte des stratégies de communication utilisées par des personnes comme le plaignant pour communiquer en situation d'urgence, des risques inhérents aux passagers ayant une mobilité réduite qui sont actuellement autorisés à voyager non accompagnés et du fait qu'en situation d'urgence, de nombreux passagers valides étaient incapables d'enregistrer, de traiter et d'exécuter des consignes de sécurité d'urgence. La décision fait l'objet de deux demandes de contrôle judiciaire.

Résultats pour les Canadiennes et les Canadiens
Jusqu'à ce jour, La jurisprudence du Tribunal sur la question de la discrimination fondée sur la déficience a porté principalement sur les relations d'emploi et le lieu de travail. La décision *Morten* attire l'attention sur l'accès des personnes ayant une déficience aux services de transport. Plus précisément, la décision livre une analyse approfondie de deux pôles d'intérêt, soit le désir légitime d'autonomie des personnes déficientes – y compris la prise de risque volontaire – , et l'intérêt tout aussi légitime du fournisseur de services de transport pour la sécurité des passagers. La décision propose également un moyen de concilier les deux régimes de réglementation se chevauchant qui régissent l'accessibilité aux réseaux de transport, à savoir la LCDP, laquelle traite de l'accès des personnes déficientes aux services réglementés par le gouvernement fédéral en général, et la *Loi sur les transports au Canada,* qui traite des obstacles dans le système de transport au déplacement des personnes ayant une limitation fonctionnelle.

Dreaver c. Pankiw **2009 TCDP 8**

L'intimé est un député fédéral qui a distribué à ses électeurs une série de dépliants comportant un certain nombre de déclarations concernant les Autochtones dans le contexte du système de justice pénale et des activités du gouvernement. Il y demandait au lecteur de réagir à ces déclarations.

Les plaignants, des électeurs de l'intimé, ont affirmé que la distribution des dépliants constituait une pratique discriminatoire fondée sur le motif de la race. Ils ont fait valoir en particulier que l'intimé faisait preuve de discrimination dans la fourniture de services publics, qu'il harcelait certaines personnes lors de la prestation de services publics et qu'il avait publié des représentations discriminatoires ou incitant d'autres personnes à faire preuve de discrimination.

Le Tribunal a d'abord cherché à établir si la distribution des dépliants constituait un « service » au sens de la LCDP. Le Tribunal a jugé que les dépliants étaient des documents de partisanerie

d'équipage à bord d'un bateau mettait en péril la sécurité de tout l'équipage et que le processus de dépistage d'alcool et de drogues était à la fois nécessaire et raisonnable. Le Tribunal a également estimé que la prise en compte des besoins des toxicomanes imposerait un fardeau économique indu à l'intimé. La plainte a été rejetée.

Résultats pour les Canadiennes et les Canadiens

La question du dépistage de drogues au travail continue de faire l'objet d'appels devant les tribunaux au Canada. La Cour d'appel de l'Ontario a rendu une décision sur la question en mai 2009, et en 2008, la Cour suprême du Canada a rejeté l'autorisation d'en appeler d'une décision de dépistage de drogues au travail rendue par la Cour d'appel de l'Alberta.

La décision *Dennis* est la dernière contribution du Tribunal à ce domaine du droit en pleine évolution. Le constat du Tribunal selon lequel la politique de dépistage des drogues de l'employeur est en fait conforme à la LCDP revêt un intérêt particulier, puisque l'intimé a prouvé que la modification de ses pratiques pour répondre aux besoins de personnes déficientes en raison d'une dépendance aux drogues ferait peser un fardeau indu au chapitre de la sécurité et du coût. Une telle décision offre un élément d'orientation aux employeurs qui souhaitent évaluer la légalité de leurs propres politiques de dépistage des drogues.

Morten c. Air Canada **2009 TCDP 3**

Le plaignant, qui est sourd et a une vue très limitée, a essayé de réserver une place sur un vol auprès du transporteur aérien intimé. L'intimé a refusé d'enregistrer la réservation à moins que le plaignant n'accepte de voyager avec un accompagnateur. Le plaignant a affirmé que la politique de l'intimé était discriminatoire dans la prestation de services sur le motif de la déficience.

Le Tribunal a estimé que le plaignant avait établi une preuve *prima facie* fondée de discrimination. La preuve était claire que l'intimé avait imposé, comme condition à la prestation du service au plaignant, l'obligation de voyager avec un accompagnateur. L'obligation était directement liée à la déficience du plaignant et portait atteinte à sa liberté de voyager.

Par la suite, il a fallu trancher la question suivante : l'intimé avait-il un motif valable pour justifier la discrimination à première vue? Après avoir examiné la preuve, le Tribunal a conclu que la règle générale de l'intimé voulant que les personnes ayant une déficience auditive ou visuelle voyagent avec un accompagnateur était une mesure d'accommodement qui leur imposait une contrainte excessive. Plus précisément, la règle ne reconnaissait pas les différents degrés de déficience visuelle ou auditive; de plus, elle ne permettait pas l'évaluation individuelle des passagers déficients. La plainte a été jugée fondée.

En réfléchissant à la forme adéquate de redressement, le Tribunal a passé en revue la réglementation américaine concernant le transport aérien de passagers déficients, ainsi qu'une décision du département américain des Transports sur la question. D'après les autorités américaines, il appert que l'intimé pourrait mieux répondre aux besoins du plaignant. Elles affirment également que les personnes ayant une déficience visuelle et auditive se comportent beaucoup mieux en cas d'urgence que ce que ne l'affirmait l'intimé.

Résultats pour les Canadiennes et les Canadiens

Même si les ministères fédéraux sont assujettis à la LCDP depuis trois décennies, il leur arrive d'adopter de nouvelles politiques qui ont pour effet pervers d'enfreindre la Loi. La décision dans *Lavoie c. Conseil du Trésor du Canada* illustre ce point.

La décision *Lavoie* touchera des milliers de femmes nommées pour une période déterminée au sein de la fonction publique fédérale. Elle explique également clairement comment une politique de dotation apparemment inoffensive peut rendre la participation des femmes à l'effectif fédéral plus précaire que pour les hommes.

En particulier, l'analyse du Tribunal et le rejet de l'argument de l'intimé montrent qu'en matière de gestion des ressources humaines, les employeurs peuvent encore prendre des mesures d'accommodement sans sacrifier la souplesse et la capacité d'adaptation.

Dennis c. Eskasoni Band Council **2008 TCDP 38**

Le plaignant souffrait d'une douleur chronique persistante à la tête et au cou par suite d'un grave accident de voiture. Après avoir subi les effets secondaires pénibles des analgésiques que lui avaient prescrits ses médecins, il a découvert que la consommation de marijuana l'aidait à se détendre et à atténuer la douleur ressentie dans les épaules et le cou associée aux poussées actives des symptômes.

Le plaignant a affirmé qu'il avait été victime d'une discrimination de la part de l'intimé, le conseil de bande, en raison de sa déficience (toxicomanie), en contravention avec l'article 7 de la LCDP, quand l'intimé a refusé de l'embaucher comme homme de pont sur un bateau de pêche après avoir été contrôlé positif à un test de dépistage de drogues préalable à l'emploi. Le plaignant a également affirmé que la politique de dépistage des drogues de l'intimé était discriminatoire en soi au sens de l'article 10 de la LCDP.

Le Tribunal a statué que le plaignant n'avait pas établi qu'il était une personne déficiente au sens de l'article 25 de la LCDP, qui définit la déficience comme incluant « la dépendance, présente ou passée, envers l'alcool ou la drogue ». Le Tribunal était d'avis que si les preuves montraient clairement que le plaignant consommait de la marijuana et d'autres drogues, il n'avait pas établi sa dépendance à leur égard.

En ce qui concerne l'allégation du plaignant selon laquelle la politique de l'intimé en matière de drogues était discriminatoire à l'égard d'une certaine catégorie de personnes (les personnes dépendantes de drogues), le Tribunal a reconnu qu'elle privait clairement cette catégorie de personnes de la possibilité de travailler comme pêcheurs. Toutefois, le Tribunal a accepté la preuve de l'intimé selon laquelle la politique était une exigence professionnelle justifiée. Suivant le critère établi par la Cour suprême dans l'affaire *British Columbia (Public Service Employee Relations Commission) c. BCGSEU*, le Tribunal a établi que la politique se rattachait de manière rationnelle au but, qui est de prévenir les blessures et les dégâts aux biens; que la politique avait été adoptée de bonne foi; que la politique était nécessaire à l'accomplissement du but ou de l'objectif. En ce qui a trait au troisième critère, le Tribunal a jugé que la déficience de membres

en cause ont également des répercussions plus étendues en donnant un sens concret et tangible à une série de normes juridiques abstraites. Bien que la LCDP interdise les pratiques discriminatoires et permette à certaines de ces pratiques d'échapper aux recours, elle ne fournit pas d'exemples. La Loi ne définit pas non plus le terme « discrimination ». Par conséquent, les décisions du Tribunal sont le premier vecteur permettant aux Canadiennes et aux Canadiens de voir l'incidence de la législation et de prendre conscience de l'étendue de leurs droits et obligations en vertu de la Loi.

Les résumés de décisions du Tribunal rendues en 2008-2009 que nous présentons ci-après illustrent le type de plaintes dont il est saisi et la façon dont ces décisions touchent l'ensemble des Canadiens. On peut trouver des résumés de ces décisions et d'autres décisions rendues en 2008 par le Tribunal dans son rapport annuel de 2008.

Lavoie c. Conseil du Trésor du Canada **2008 TCDP 27**

Le Conseil du Trésor du Canada est l'employeur légal des 380 000 fonctionnaires fédéraux du Canada. Sa nouvelle Politique sur l'emploi pour une période déterminée permet aux employés de passer du statut d'employé temporaire à celui d'employé nommé pour une période indéterminée (c'est-à-dire passer d'un poste de durée déterminée à un poste de durée indéterminée) une fois qu'ils ont accumulé trois années de service au sein de la fonction publique fédérale. Toutefois, les congés sans solde de plus de 60 jours n'entrent pas dans le calcul de cette période cumulative de trois ans. Dans l'espèce, la plaignante a fait valoir que la nouvelle politique constituait une discrimination à l'égard des femmes puisqu'elles seules peuvent prendre des congés de maternité et qu'elles sont plus susceptibles que les hommes de prendre des congés parentaux; la durée de ces deux types de congé dépasse habituellement 60 jours consécutifs. Il est donc plus difficile pour les employées que leurs homologues de sexe masculin d'accumuler les trois années de service requises pour acquérir le statut d'employé nommé pour une période indéterminée.

Le Tribunal a reconnu que la politique avait des effets disproportionnels sur les femmes. En rejetant l'argument de l'intimé, selon lequel la politique était nécessaire pour donner aux gestionnaires le temps de déterminer si le poste avait toujours sa raison d'être, le Tribunal a fait valoir que les titulaires absents étaient habituellement remplacés. Il a aussi souligné que la politique n'excluait pas les congés payés de ce calcul du service cumulatif, ce qui semble indiquer que la présence sur les lieux de travail n'est pas toujours nécessaire à l'évaluation du besoin. En jugeant la plainte dûment fondée, le Tribunal a conclu que l'intimé n'avait pas manifesté la souplesse et la créativité nécessaires et qu'il n'avait pas envisagé toutes les options possibles. Le Tribunal a ordonné au Conseil du Trésor de modifier sa politique afin que les congés de maternité et les congés parentaux soient pris en compte dans le calcul de la période de service cumulatif.

Contrôles judiciaires

	2005	2006	2007	2008	TOTAL
Affaires renvoyées	99	70	82	103	354
Décisions rendues	11	13	20	17	61
Décisions confirmées	1	0	3	0	4
Décisions renversées	1	3	2	0	6
Contrôle judiciaire retiré ou contesté pour délai	0	1	0	2	3
Contrôle judiciaire en instance	0	0	2	2	4
Nombre total de contestations	**2**	**4**	**7**	**4**	**17**

Nota : Les statistiques sur le traitement et le renvoi des affaires sont tenues sur la base de l'année civile uniquement.

Ces dernières années, le Tribunal a éprouvé des difficultés au chapitre des efforts qu'il a dû déployer pour accélérer la justice rendue aux plaignants. La complexité des causes, la qualité de la défense articulée autour de l'instruction et la quantité de temps que doivent consacrer les membres du Tribunal à résoudre des problèmes préliminaires à l'audience continuent de mettre ses ressources à l'épreuve.

Le Tribunal est demeuré constant dans sa détermination à s'efforcer de traiter les dossiers dans les meilleurs délais possibles. Et il s'attend à ce que, en aidant les parties à mieux cerner les questions qu'il faut trancher à l'audience, la gestion active des cas continue d'apporter des améliorations majeures au niveau de la procédure en réduisant le volume de travail au cours de l'audience.

Une fois encore cette année, le Tribunal est enchanté de dire qu'il est parvenu à ne pas accumuler d'arriéré. Cette réussite est en grande partie attribuable à l'efficacité de son processus de gestion des cas introduit en 2005 et au succès de son programme de médiation. En 2008, 77 p. 100 des plaintes ayant fait l'objet d'une méditation par le Tribunal ont été résolues sans qu'il soit nécessaire de tenir une audience, comparativement à 73 p. 100 en 2007, à 88 p. 100 en 2006, à 87 p. 100 en 2005 et à 64 p. 100 en 2003 et 2004. Associé aux améliorations des processus opérationnels susmentionnés, le succès croissant du service de médiation du Tribunal lui a permis de traiter un plus grand nombre de plaintes sans engager davantage de ressources financières.

À la fin de 2008, 105 dossiers demeuraient en instance, comparativement à 98 un an plus tôt, à 100 en 2006 et à 147 en 2005.

Incidence des décisions récentes du Tribunal sur les Canadiennes et les Canadiens

En tant que mécanisme clé de la protection des droits de la personne au Canada, le Tribunal incarne les idéaux canadiens de pluralisme, d'équité, de diversité et d'intégration sociale.

En 2008-2009, le Tribunal a rendu 19 décisions finales déterminant s'il y avait eu infraction à la LCDP dans une cause particulière (sous réserve du droit au contrôle judiciaire sur lequel doit statuer la Cour fédérale). Ces décisions qui ont une incidence directe et immédiate sur les parties

Obtention de résultats

En tant que garant d'un rouage essentiel de l'appareil canadien de protection des droits de la personne, le Tribunal est utile aux Canadiennes et aux Canadiens dans la mesure où il renforce le tissu social du pays. En offrant une tribune où les plaintes au titre des droits de la personne peuvent être examinées avec minutie et résolues et en articulant ses constats et ses observations sur des aspects importants de la discrimination sous la forme de décisions officielles, le Tribunal donne vie aux principes enchâssés dans la législation fédérale sur les droits de la personne. Le résultat immédiat du programme du Tribunal est que les plaignants ont la possibilité d'exprimer leurs griefs et de trouver une issue dans une tribune impartiale et respectueuse. À terme, les décisions du Tribunal créent une jurisprudence utile pour les employeurs, les fournisseurs de services et la population canadienne dans son ensemble.

Même si le Tribunal (y compris les organismes qui l'ont précédé) fait partie du paysage des droits de la personne au Canada depuis des décennies, ses décisions n'ont pas toujours bénéficié de l'autorité qu'elles ont aujourd'hui. Jusqu'à récemment, les allégations de partialité institutionnelle et de manque d'indépendance sapaient l'efficacité de l'appareil d'exécution de la *Loi canadienne sur les droits de la personne* et les demandes de contrôle judiciaire des décisions et des décisions sur requête du Tribunal étaient courantes. Par exemple, les huit décisions écrites du Tribunal rendues en 1998 avaient toutes été contestées.

Les changements législatifs apportés en 1998 ont rehaussé le prestige et l'image d'indépendance du Tribunal, ce qui a réduit la contestation de ses décisions et s'est traduit par une plus grande approbation de la Cour fédérale en cas d'appel. En fin de compte, cette acceptation est bénéfique à la fois pour les plaignants et les intimés étant donné que les décisions du Tribunal apparaissent de plus en plus comme définitives et que les parties peuvent reprendre le cours de leur vie. Les décisions écrites font désormais partie du registre public. Outre qu'elles précisent si les actes des intimés ont enfreint la Loi, les décisions du Tribunal fournissent le cas échéant une orientation sur la façon d'assurer la cohérence entre les politiques et les pratiques et la Loi pour éviter la discrimination par la suite. De telles explications sont utiles non seulement pour les parties en cause, mais également pour tous les employeurs et fournisseurs de services ainsi que leurs employés et leurs clients. On s'attend par conséquent (et l'on met tout en œuvre pour y parvenir) à ce que les décisions du Tribunal soient acceptées par les parties en cause et, si elles sont contestées en justice, qu'elles soient validées par les cours supérieures. Une telle acceptation s'avère bénéfique pour la société dans son ensemble puisqu'elle accélère la justice et réduit le coût d'appels interminables.

C'est pourquoi le Tribunal suit de près le nombre de contrôles judiciaires de ses décisions et la mesure dans laquelle les décisions sont maintenues ou renversées. Comme l'illustre le tableau ci-après, la majorité des 61 décisions rendues par le Tribunal au cours des quatre dernières années n'ont pas été contestées et seulement six ont été renversées.

Analyse du rendement

Le seul résultat stratégique visé par le Tribunal est de faire en sorte que les individus aient accès, en vertu de la *Loi canadienne sur les droits de la personne* et de la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, au règlement juste et équitable des affaires portant sur les droits de la personne et sur l'équité en matière d'emploi qui sont entendues par le Tribunal canadien des droits de la personne. La priorité de son programme est donc d'exercer ses activités comme d'habitude, c'est-à-dire résoudre les plaintes dont il est saisi par une procédure d'instruction équitable et rationnelle incluant la médiation lorsque c'est possible, la tenue d'audiences publiques et des décisions écrites.

Activité de programme par résultat stratégique

Activité de programme : Audition des plaintes devant le Tribunal					
Ressources financières en 2008-2009 (en millions de dollars)			Ressources humaines en 2008-2009 (ETP)		
Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles	Prévues	Réelles	Différence
4,4	4,7	3,9	26	26	—

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Objectifs	Situation en matière de rendement	Résumé du rendement
• Une interprétation claire et équitable de la *Loi canadienne sur les droits de la personne* et de la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*	Début de la procédure d'instruction en temps opportun	Entreprendre l'instruction dans les dix jours suivant le renvoi dans 90 p. 100 des cas	Partiellement atteint, en cours	Mesures du rendement confirmées
• Un accès à un processus d'adjudication efficace, juste et équitable pour tous ceux qui comparaissent devant le Tribunal	Pourcentage de cas introduits dans les délais	Commencer l'audience dans les six mois suivant le renvoi de la plainte dans 70 p. 100 des cas (au lieu de 80 p. 100)	Non atteint, en cours	Mesures du rendement confirmées
	Pourcentage de cas traités dans les délais	Terminer l'instruction de la plainte dans les 12 mois suivant le renvoi dans 70 p. 100 des cas (au lieu de 80 p. 100)	Partiellement atteint, en cours	Mesures du rendement confirmées
• Des précédents jurisprudentiels rationnels à l'intention des employeurs, des fournisseurs de services et des Canadiens	Contrôle judiciaire	Nombre de décisions annulées ou confirmées	Atteint, en cours	Mesures du rendement confirmées

SECTION II : ANALYSE DES ACTIVITÉS DE PROGRAMME PAR RÉSULTAT STRATÉGIQUE

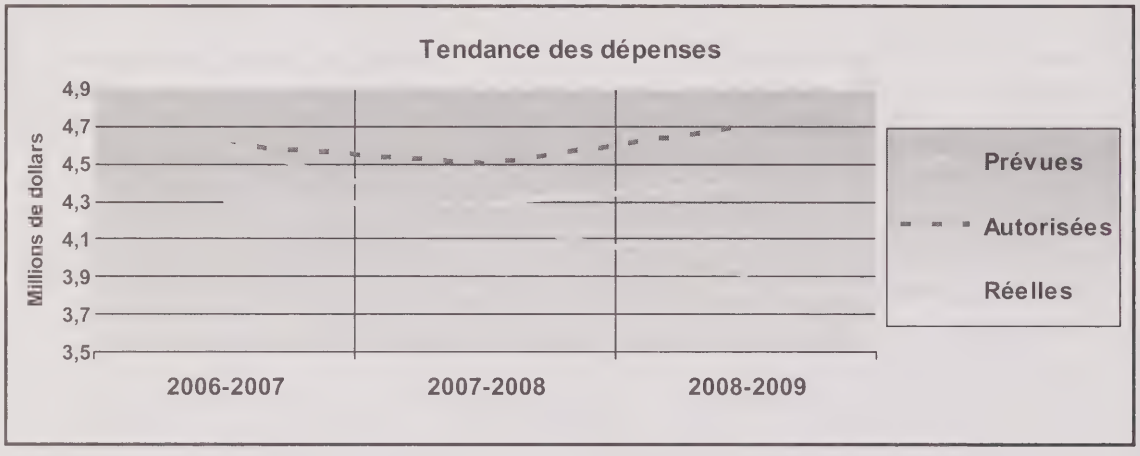
Postes votés et législatifs
(en millions de dollars)

N° de poste voté ou poste législatif (L)	Libellé tronqué du poste voté ou législatif	Dépenses réelles en 2006-2007	Dépenses réelles en 2007-2008	Budget principal des dépenses de 2008-2009	Dépenses réelles en 2008-2009
15	Dépenses des programmes	4,2	3,8	4,0	3,6
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	0,4	0,4	0,4	0,3
	Total	4,6	4,2	4,4	3,9

l'instruction précédant l'audience et la Trousse d'outils du Tribunal, un système automatisé de gestion des cas. Pour assurer le maintien du savoir-faire requis afin d'atténuer le risque lié à la charge de travail, le Tribunal a également l'intention de prendre des mesures propres à améliorer le maintien à l'effectif, le transfert de connaissances et la planification de la relève. Il agira non seulement dans le cadre de sa propre gestion des ressources humaines, mais aussi conformément aux mesures à élaborer en 2009-2010 dans le cadre de la collaboration avec son personnel en vue de donner suite aux résultats du Sondage auprès des fonctionnaires fédéraux de 2008.

Le Tribunal a adopté une approche prospective qui est intégrée à son processus de planification des activités et qui élargit les dimensions de sa gestion au chapitre du leadership, de l'innovation, de la probité, de la transparence et de la reddition de comptes. En vue d'obtenir des résultats plus vastes à l'échelle du gouvernement, le Tribunal continuera de tirer parti des possibilités offertes par les nouvelles technologies et la collaboration avec d'autres ministères. Il devrait ainsi être en mesure de s'acquitter de son mandat tout en atténuant les pressions imputables aux initiatives horizontales.

Profil des dépenses



Pour chacune de ces années, les montants des dépenses prévues et du budget principal des dépenses étaient identiques. La tendance des dépenses demeure relativement constante au fil du temps. Le montant des dépenses réelles présenté dans ce tableau et dans le tableau du rendement sommaire n'inclut pas les services fournis gratuitement par d'autres ministères et organismes gouvernementaux, à l'hauteur d'environ 1,1 million de dollars par an (locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada et paiements gouvernementaux versés par le Conseil du Trésor aux régimes d'avantages sociaux des employés).

En 2006-2007, on a observé une augmentation des dépenses réelles attribuable aux dépenses salariales relatives aux prestations de retraite et aux prestations parentales versées, d'une part, et aux coûts de fonctionnement plus élevés en raison de la hausse du nombre de jours d'audience, d'autre part. Les dépenses réelles ont depuis diminué, revenant à leur niveau d'avant 2006-2007.

Tribunal dans la foulée de la certification obtenue par le Tribunal en 2007-2008 en vertu de la Norme de gestion de la sécurité des technologies de l'information du gouvernement.

Un remaniement important du site Web du Tribunal a également été entrepris en 2008-2009 en vue d'assurer la Normalisation des sites Internet 2.0. De plus, on a amorcé une mise à niveau complète du système audio et vidéo de conférence du Tribunal en vue de permettre l'intégration du système audionumérique d'enregistrement de la voix au système audio et de présentation. La nouvelle technologie a été mise en place, ce qui a accru la capacité du Tribunal à offrir des services de vidéoconférence via Internet. Cette démarche permettra de réduire les coûts de gestion des cas mentionnés à la priorité n° 1.

Une étude de remaniement des procédés opérationnels planifiée pour 2008-2009 a été retardée en raison de la forte sollicitation imprévue des ressources en TI très limitées du Tribunal. L'étude, qui devrait orienter l'élaboration d'une carte routière décrivant les mesures à prendre pour améliorer le rendement du service, démarrera au début de 2009-2010. Le projet évaluera les besoins opérationnels de l'organisation et élaborera des améliorations aux procédés qui élargiront les capacités de reddition de comptes en temps réel et de saisie de données dans toute l'organisation. La Section des services de technologie de l'information du Tribunal entreprendra par la suite un projet axé sur la TI qui évaluera les options de mise en œuvre formulées par les recommandations sur la TI issues de la carte routière. Faisant fond sur les résultats du premier projet, le projet de TI répondra aux besoins opérationnels futurs et comprendra la conception, la mise en œuvre, les activités et le soutien, prévoyant l'intégration du système et la mise en œuvre des améliorations, avec une date d'achèvement prévue vers la fin de l'exercice 2009-2010.

Analyse du risque

Les principaux risques auxquels s'expose le Tribunal sont les pressions accrues qui drainent ses ressources en raison de la lourdeur et de l'imprévisibilité de sa charge de travail et de ses obligations à l'égard des initiatives horizontales pangouvernementales.

Entre 1996 et 2002, la Commission canadienne des droits de la personne a transmis annuellement au Tribunal en moyenne 44 plaintes liées aux droits de la personne. Entre 2003 et 2008, le nombre de plaintes a été de l'ordre de 103 en moyenne. La lourde charge de travail du Tribunal ne devrait pas se résoudre en 2009 et 2010, et elle continuera à mettre à rude épreuve ses ressources.

Les petits organismes comme le Tribunal ont généralement de la difficulté à mobiliser les ressources supplémentaires requises par les initiatives horizontales du gouvernement, qui exigent beaucoup de ressources, mais qui sont essentielles. Le Tribunal continue de travailler à plusieurs initiatives, à renforcer son cadre redditionnel et sa capacité de gestion de l'information, à mettre en œuvre la politique de vérification interne et à élaborer des mesures pour améliorer la gestion des ressources humaines dans le contexte du renouvellement de la fonction publique.

Malgré ses ressources limitées, le Tribunal entend s'acquitter de ces importantes obligations au cours des trois prochains exercices, en ayant recours à la fois à des stratégies opérationnelles et internes. Deux initiatives de 2005 s'attaquent aux risques découlant des problèmes liés à la charge de travail : un processus de gestion des cas permettant de surveiller de près l'étape de

faire part de leurs commentaires. L'approbation du comité de la haute direction du Tribunal est attendue à l'automne 2009.

À l'appui de l'initiative gouvernementale sur le renouvellement et la modernisation de la fonction publique, le Tribunal a également amorcé un examen détaillé de toutes ses politiques et pratiques de gestion. Il entend ainsi s'assurer de la pertinence, de l'efficience et de l'efficacité de ses politiques et de leur conformité à ses processus opérationnels et sa planification. Les agents de négociation et les employés du Tribunal ont été mis à contribution. L'intégration complète de l'ensemble de politiques révisées du Tribunal avec le PIARH devrait être terminée d'ici la fin de l'exercice 2009-2010.

Le Tribunal a rétabli son Comité sur la santé et la sécurité au travail en 2008-2009, conformément aux nouvelles exigences du *Code canadien du travail*. Même si le Tribunal compte un effectif d'à peine 26 équivalents temps plein (employés), il doit néanmoins être doté d'un Comité sur la santé et la sécurité au travail, lequel a pour mandat d'aider la direction du Tribunal à assurer que les mesures adéquates sont en place pour prévenir les risques pour la santé et la sécurité au travail. La prochaine étape consistera à établir un plan d'action pour le Programme sur la santé et la sécurité du Tribunal, prévu en 2009-2010.

Le personnel du Tribunal, par l'intermédiaire du Réseau des administrateurs de petits organismes (RAPO), a continué en 2008-2009 d'assumer un rôle consultatif auprès du Bureau du contrôleur général du Canada, en vue d'aider à la mise en œuvre du processus de vérification interne pour les petits ministères et organismes. Le Tribunal a en place un cadre de gestion du risque et un plan de vérification interne. Il a également pris des mesures en vue d'une vérification interne, en 2009-2010, de la sécurité de son système de technologie de l'information (TI), pour assurer le suivi de la certification obtenue en 2007-2008 en vertu de la Norme de gestion de la sécurité des technologies de l'information du gouvernement.

En 2008-2009, le personnel du Tribunal a continué de jouer un rôle de premier plan dans l'initiative du RAPO en vue de mettre en évidence et d'exploiter les possibilités de partage des services internes avec les petits ministères et organismes.

En raison de sa taille, le Tribunal a bien conscience de sa capacité limitée à modeler la fonction publique fédérale dans son ensemble. Il cherchera néanmoins toutes les occasions de travailler avec d'autres ministères et organismes, en particulier ceux ayant une taille et un mandat similaires, afin d'aider à relever le défi gouvernemental lié à l'accroissement de la rentabilité et à la réduction des coûts par l'excellence des pratiques de gestion des ressources humaines. Il saisira également les possibilités qui s'offrent de contribuer dans la mesure du possible au renouvellement de la fonction publique.

Priorité nº 3 : Intégrer les pratiques et les politiques de gestion de la technologie du Tribunal.

Le Tribunal a continué de mettre l'accent sur la sécurité et l'intégrité de l'infrastructure du réseau et des systèmes de données en 2008-2009. Comme l'indique la priorité nº 2, des mesures ont été prises en vue d'une vérification interne, en 2009-2010, de la sécurité du système de TI du

temps opportun est important, la nécessité de rendre des décisions judicieuses, dans l'intérêt des parties comme dans l'intérêt général, l'emporte. En outre, et d'autant plus en l'absence d'une disposition dans la loi habilitante qui empêcherait la Cour fédérale d'examiner les décisions du Tribunal, les membres qui instruisent une plainte doivent veiller à ce que leurs décisions tiennent pleinement compte de la preuve présentée par les parties et fournir un résumé complet et convaincant du droit se rapportant à la plainte pour éviter que leur décision soit invalidée.

La prise de décisions méticuleuses prend du temps. Néanmoins, compte tenu de la nature profondément émotive des plaintes relatives aux droits de la personne et de leurs répercussions possibles sur la vie des personnes touchées, le Tribunal continue de faire tout son possible pour rendre des décisions le plus rapidement possible. Il continuera d'examiner et d'adapter son modèle de gestion des cas afin d'en optimiser l'efficacité et l'efficience en aidant les parties à s'acquitter rapidement de leurs obligations préalables à l'audience.

Bien que les objectifs susmentionnés continuent de poser problème, le Tribunal est convaincu que les efforts qu'il déploie pour les atteindre vont dans la bonne direction. Il a établi un calendrier d'affectation afin qu'un membre du Tribunal soit disponible pour rencontrer le plus rapidement possible les parties en vue des conférences de gestion des cas et des audiences.

Malgré la difficulté à atteindre ses objectifs, le Tribunal a réussi à ne pas accumuler d'arriéré. Aucun dossier renvoyé par la Commission aux fins d'instruction avant 2005 ne figure sur le rôle du Tribunal et seulement un petit nombre de plaintes des années 2005, 2006 et 2007 – par exemple, des causes en attente d'une interprétation judiciaire ou dont la décision est prise en délibéré – demeurent en instance.

Priorité nº 2 : Renforcer la capacité du Tribunal en matière de gestion des ressources humaines.

En 2008-2009, le Tribunal a:

- établi et mis en œuvre un plan intégré des activités et des ressources humaines;
- élaboré une directive sur l'apprentissage;
- amorcé un examen de l'ensemble des politiques à l'échelle de l'organisation; et
- mis en œuvre un nouveau programme sur la santé et la sécurité.

Le Tribunal a suivi de près l'initiative sur la modernisation de la gestion des ressources humaines du gouvernement. En 2008-2009, le Tribunal a terminé son plan intégré des activités et des ressources humaines (PIARH), qui couvre une période de trois ans, soit de 2008 à 2011. Il suit un processus qui établit un lien entre ses objectifs opérationnels et sa planification des ressources humaines. Tous les échelons de la direction ainsi que les employés et les représentants des agents de négociation ont été consultés durant l'élaboration du PIARH du Tribunal, lequel a reçu l'approbation du comité de la haute direction en novembre 2008. Vers la fin de 2010, le PIARH sera passé en revue et mis à jour afin de continuer à répondre aux besoins inhérents au mandat du Tribunal et à ses objectifs opérationnels.

En 2008-2009, le Tribunal a favorisé l'apprentissage et il a encouragé ses employés à rechercher l'excellence dans la formation continue et le perfectionnement professionnel. Une directive sur l'apprentissage a maintenant été élaborée pour le Tribunal et les agents de négociation doivent

Priorité nº 1 : Surveiller le rendement du Tribunal en regard des objectifs de rendement.

Le Tribunal a évalué le rendement en regard des objectifs suivants :

- Débuter l'audience dans les six mois suivant le renvoi de la plainte dans 70 p. 100 des cas. *Résultat : 8 p. 100 des audiences tenues en 2008-2009 ont atteint cet objectif.*

- Rendre la décision dans les quatre mois suivant la fin de l'audience dans 80 p. 100 des cas. *Résultat : 5 p. 100 des 19 décisions ont atteint cet objectif en 2008-2009.*

- Clore l'instruction de la plainte dans les 12 mois suivant le renvoi dans 70 p. 100 des cas. *Résultat : 71 p. 100 des dossiers clos en 2008-2009 ont atteint cet objectif.*

Si le Tribunal est parvenu à ouvrir les dossiers et à faire participer les parties à la procédure d'instruction sans retards déraisonnables à partir du moment où la Commission lui a transmis les plaintes, il continue d'éprouver de la difficulté à atteindre ses trois autres objectifs de rendement, en dépit de l'ajustement de ces objectifs par rapport à l'exercice précédent.

La nouvelle approche de gestion des cas, introduite en 2005, vise à aider les parties à accélérer leur préparation en vue de l'audience. Un membre chevronné du Tribunal tient des conférences de gestion des cas (en général trois) avec les parties à des moments clés avant l'audience afin de les aider à comprendre et à respecter leurs obligations (p. ex., en matière de divulgation et de préparation des témoins, des experts et de la présentation de la preuve) en préparation à l'audience. Le gestionnaire des cas du Tribunal fixe également les délais dans lesquels les parties sont tenues de s'acquitter de ces obligations.

Les retards dans la tenue de l'audience sont parfois dus à la complexité des questions découlant de la plainte elle-même. Toutefois, très souvent les retards se produisent dans les affaires où les parties se représentent elles-mêmes et n'ont aucune expérience dans la présentation d'une cause devant un organisme quasi judiciaire.

Le Tribunal fait tout ce qui est en son pouvoir pour aider les parties à comprendre la procédure d'instruction de la plainte. Dans certains cas, en particulier lorsque les parties à une plainte se trouvent mêlées à des problèmes complexes, les membres sont tenus de statuer sur une multitude de requêtes et de donner des directives ou des instructions sur des questions de preuve ou des points de droit, tout en veillant à éviter tout retard supplémentaire.

Par ailleurs, le Tribunal ne parvient pas à atteindre son objectif qui est de rendre ses décisions dans les quatre mois suivant la fin de l'audience, dans 80 p. 100 des cas. Contrairement aux audiences tenues devant les autres tribunaux, où les parties sont généralement représentées par des avocats qui organisent méticuleusement les faits et arguments, dans les audiences du Tribunal, les parties n'ont généralement pas recours à une aide juridique professionnelle et il incombe au Tribunal de s'y retrouver dans un fatras de faits, de preuves et de points de droit.

Pour déterminer s'il y a eu discrimination au sens de la Loi, les membres du Tribunal doivent consacrer du temps à mettre de l'ordre dans les témoignages, les preuves et les points de droit de l'exposé confus du plaignant pour en extraire les faits. Si l'objectif de rendre une décision en

Contribution des priorités au résultat stratégique

Priorité	Type	Situation	Liens avec le résultat stratégique
Surveiller le rendement du Tribunal en regard des objectifs de rendement.	En cours	En partie atteint	• Audition des plaintes devant le Tribunal Le Tribunal continue d'adapter son modèle de gestion des cas pour faire en sorte que l'instruction de la plainte soit menée de manière juste et expéditive, comme l'exige la *Loi canadienne sur les droits de la personne*.
Renforcer la capacité du Tribunal en matière de gestion des ressources humaines.	En cours	Atteint	• Audition des plaintes devant le Tribunal • Services internes Le Tribunal continuera d'examiner, d'élaborer et de mettre en œuvre des mesures d'efficacité administrative et interne afin de mieux soutenir et de favoriser un processus d'instruction rapide et efficace, comme l'exige la *Loi canadienne sur les droits de la personne*.
Intégrer les pratiques et les politiques de gestion de la technologie du Tribunal.	En cours	En partie atteint	• Audition des plaintes devant le Tribunal • Services internes Le Tribunal continuera d'examiner, d'élaborer et de mettre en œuvre des solutions et des mesures d'efficacité technologiques novatrices pour mieux appuyer et permettre un processus d'instruction rapide et efficace du Tribunal.

Résumé du rendement

Résultat stratégique 1 : Les individus ont accès, en vertu de la *Loi canadienne sur les droits de la personne* et de la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, au règlement juste et équitable des affaires portant sur les droits de la personne et sur l'équité en matière d'emploi qui sont entendues par le Tribunal canadien des droits de la personne.		
Indicateurs de rendement	**Objectifs**	**Rendement en 2008-2009**
Décisions et jugements du Tribunal	Rendre une décision dans les quatre mois suivant la fin de l'audience, dans 80 p. 100 des cas.	Non atteint. L'examen en cours du processus de gestion des cas doit améliorer l'efficacité.

Activité de programme	**Dépenses réelles en 2007-2008**	**2008-2009 (en millions de dollars)**				**Harmonisation par rapport aux résultats du gouvernement du Canada**
		Budget principal des dépenses	**Dépenses prévues**	**Total des autorisations***	**Dépenses réelles****	
Audition des plaintes devant le Tribunal	4,2	4,4	4,4	4,7	3,9	Affaires sociales Créer une société diversifiée qui favorise la dualité linguistique et l'intégration sociale. Le programme unique du Tribunal, qui consiste à instruire les plaintes pour discrimination conformément à la LCDP, constitue un programme de nature législative en adéquation avec l'initiative gouvernementale visant à créer une société diversifiée qui favorise la dualité linguistique et l'intégration sociale.
Total	4,2	4,4	4,4	4,7	3,9	

* Le total des autorisations inclut le budget principal des dépenses, les révisions de report et les montants de la rémunération salariale.

** Les dépenses réelles en 2008-2009 sont inférieures aux dépenses prévues en raison des gels des dépenses imposés par le gouvernement et du fait qu'il y a eu moins de journées d'audience qu'au cours des années précédentes.

Le Tribunal instruit les plaintes en vertu de la LCDP qui lui sont transmises par la Commission canadienne des droits de la personne, généralement après une enquête approfondie de cette dernière. La Commission règle d'ordinaire la plupart des plaintes sans en saisir le Tribunal. Celles qui sont soumises se rapportent généralement à des questions juridiques complexes, à de nouvelles questions relatives aux droits de la personne, à des aspects inexplorés de la discrimination ou à des plaintes à multiples facettes s'accompagnant de preuves qui doivent être présentées sous serment, en particulier lorsque des preuves contradictoires portent sur des problèmes de crédibilité.

Le Tribunal n'a pas pour mandat de promouvoir de la LCDP; ce rôle revient à la Commission. Il a pour mandat d'appliquer la Loi uniquement sur la base des preuves présentées et de la jurisprudence. En l'absence de preuve à l'appui de l'allégation, le Tribunal doit rejeter la plainte.

Résultat stratégique et architecture des activités de programme

Résultat stratégique

Les individus ont accès, en vertu de la *Loi canadienne sur les droits de la personne* et de la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, au règlement juste et équitable des affaires portant sur les droits de la personne et sur l'équité en matière d'emploi qui sont entendues par le Tribunal canadien des droits de la personne.

Activité de programme

Audition des plaintes devant le Tribunal

Rendement sommaire

Ressources financières en 2008-2009 (en millions de dollars)

Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
4,4	4,4	3,9

Ressources humaines en 2008-2009 (ETP)

Prévues	Réelles	Différence
26	26	—

Raison d'être

Le Tribunal canadien des droits de la personne est un organisme quasi judiciaire qui entend les plaintes pour discrimination que lui renvoie la Commission canadienne des droits de la personne (CCDP) et détermine si les actes allégués contreviennent à la *Loi canadienne sur les droits de la personne* (LCDP). La LCDP a pour objet de protéger les individus de la discrimination et de promouvoir l'égalité des chances. Le Tribunal statue également sur les affaires dont il est saisi en vertu de la *Loi sur l'équité en matière d'emploi* (LEE) et, conformément à l'article 11 de la LCDP, il détermine si les allégations de disparité salariale entre les hommes et les femmes qui exécutent un travail d'égale valeur, dans un même établissement, sont fondées.

Responsabilités

Lorsqu'il entend les plaintes en vertu de la LCDP et de la LEE, le Tribunal canadien des droits de la personne se penche sur des questions concernant l'emploi ou la fourniture de produits, de services, d'installations ou d'hébergement. En vertu de la LCDP, les fournisseurs de services et employeurs relevant de la compétence fédérale commettent une infraction s'ils défavorisent une personne ou un groupe pour l'un des motifs suivants :

- la race;
- l'origine nationale ou ethnique;
- la couleur;
- la religion;
- l'âge;
- le sexe (y compris la grossesse et l'accouchement, la parité salariale et le harcèlement relatif à tous ces motifs);
- l'état matrimonial;
- la situation familiale;
- l'orientation sexuelle;
- la déficience (peut être mentale ou physique, y compris le défigurement et la dépendance, présente, passée ou perçue, envers l'alcool et la drogue);
- l'état de personne graciée.

La compétence du Tribunal vise les questions qui relèvent du pouvoir législatif du Parlement du Canada et s'applique aux ministères et organismes du gouvernement fédéral et aux sociétés d'État, ainsi qu'aux banques, aux transporteurs aériens et aux fournisseurs de biens, de services, d'installations et d'hébergement et aux autres employeurs relevant de la compétence fédérale. Le Tribunal tient des audiences publiques dans le but d'instruire les plaintes pour discrimination. En fonction des preuves et du droit (souvent contradictoires et complexes), il décide s'il y a eu ou non discrimination et, dans l'affirmative, la façon de dédommager la victime et les modifications à apporter à la politique afin d'empêcher qu'une situation de même nature se reproduise.

La plupart des causes soumises au Tribunal n'impliquent aucun acte malveillant de discrimination. Les conflits sont plutôt le résultat de pratiques ancrées, de préoccupations légitimes d'employeurs ou encore d'interprétations contradictoires des lois et de la jurisprudence. Le rôle du Tribunal est de déterminer les positions des parties et d'établir des « règles » justes et appropriées pour résoudre le différend.

SECTION I : SURVOL

Message du président

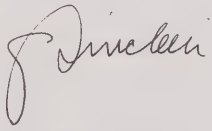
Le paysage des droits de la personne a beaucoup changé au Canada depuis l'entrée en vigueur de la *Loi canadienne sur les droits de la personne* en 1978. Des modifications apportées à la Loi en 1998 ont mis fin à des préoccupations de longue date concernant l'impartialité du Tribunal et ont fait de l'institution une entité distincte autonome et indépendante de la Commission canadienne des droits de la personne, ayant pour mandat de déterminer s'il y a eu discrimination au sens de la Loi.

La discrimination est une expérience qui touche chacun d'entre nous au plus profond de notre identité. Dès lors, toute décision qui précise l'interprétation de la *Loi canadienne sur les droits de la personne* et clarifie en des termes précis la notion de discrimination, dans ce qu'elle est ou n'est pas, nous rapproche un peu plus des idéaux de justice et d'intégration sociale. Au cours des 30 dernières années, les décisions du Tribunal nous ont donné des exemples concrets de ce qu'est le harcèlement sexuel; elles ont aidé à diversifier le milieu de travail sous réglementation fédérale, orienté les employeurs dans l'aménagement du lieu de travail des personnes ayant une déficience et sensibilisé davantage la société dans son ensemble à la nature systémique et souvent involontaire de la discrimination et au bien-fondé de solutions proactives axées sur les résultats. En imposant des mesures de redressement, le Tribunal s'attache à créer un climat où les pratiques et attitudes négatives peuvent être contestées et découragées.

Par suite du rétablissement du processus de médiation par le Tribunal en 2003, de nombreuses plaintes ont été résolues sans qu'il soit nécessaire de tenir une audience formelle. Plus de 40 p. 100 des dossiers soumis au Tribunal passent d'abord par la médiation, et une solution est obtenue par médiation dans plus de 70 p. 100 des cas. Nombre de ces solutions comportent des dispositions obligeant les intimés à établir ou à réviser les politiques institutionnelles sur la discrimination. La médiation donne également aux parties la possibilité de trouver un terrain d'entente et de reprendre le cours de leur vie.

Grâce à ses décisions écrites et à son processus de médiation, le Tribunal contribue aux idéaux canadiens d'intégration sociale et de diversité, tout en servant l'intérêt général et en ménageant les deniers publics.

Le président,



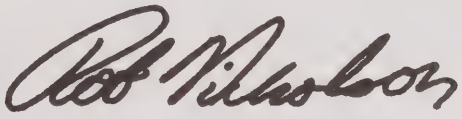
J. Grant Sinclair

Table des matières

Message du président i
SECTION I : SURVOL 1
Raison d'être 2
Responsabilités 2
Résultat stratégique et architecture des activités de programme 3
Rendement sommaire 3
Résumé du rendement 4
Contribution des priorités au résultat stratégique 5
Priorité n° 1 : Surveiller le rendement du Tribunal en regard des objectifs de rendement. 6
Priorité n° 2 : Renforcer la capacité du Tribunal en matière de gestion des ressources humaines. 7
Priorité n° 3 : Intégrer les pratiques et les politiques de gestion de la technologie du Tribunal. 8
Analyse du risque 9
Profil des dépenses 10
SECTION II : ANALYSE DES ACTIVITÉS DE PROGRAMME PAR RÉSULTAT STRATÉGIQUE 12
Analyse du rendement 13
Activité de programme par résultat stratégique 13
Obtention de résultats 14
Contrôles judiciaires 15
Incidence des décisions récentes du Tribunal sur les Canadiennes et les Canadiens 15
Contrôle judiciaire des décisions du Tribunal 21
SECTION III : RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES 22
Principaux renseignements financiers 23
Graphique des principaux renseignements financiers 23
États financiers 24
Liste de tableaux d'information supplémentaires 24
Personne-ressource et site Web 24
Législation et règlements connexes administrés 24

Tribunal canadien des droits de la personne

Rapport ministériel sur le rendement 2008-2009



Robert Douglas Nicholson
Ministre de la Justice et procureur général du Canada

Avant-propos

Le Rapport ministériel sur le rendement (RMR) constitue un élément clé du cycle de la planification, de la surveillance, de l'évaluation et du compte rendu des résultats au Parlement et aux Canadiens. Les RMR sont au cœur de la responsabilisation et de la gestion axée sur les résultats au gouvernement.

Les ministères et organismes sont invités à préparer leur rapport d'après les principes du gouvernement du Canada pour la présentation de rapports. Ces principes sont le fondement conceptuel de la préparation des RMR et s'inscrivent dans les pratiques actuelles recommandées en matière de rapports publics.

Selon ces principes, des rapports efficaces sur le rendement fournissent un compte rendu concis, cohérent, fiable et équilibré du rendement d'une organisation en rapport avec ses plans, ses priorités et les résultats prévus. Le RMR met l'accent sur les résultats en faisant un compte rendu non seulement des activités et des extrants qui ont été réalisés, mais également des progrès accomplis pour atteindre les résultats stratégiques – les avantages durables pour les Canadiens et la société canadienne. Le rendement y est mis en contexte et est relié aux plans et aux résultats prévus (on explique les modifications pertinentes apportées), les principaux risques et défis à relever pour l'obtention des résultats y sont présentés et l'on discute des risques et des défis principaux qui ont une incidence sur le rendement de l'organisation. Un RMR efficace établit un lien solide entre les ressources et les résultats pour montrer ce que l'on a accompli au moyen d'une gestion rigoureuse des fonds publics. On y rend également compte des résultats réalisés en association avec d'autres organisations gouvernementales et non gouvernementales. En dernier lieu, le RMR est crédible et équilibré parce que le rendement déclaré y est étayé d'éléments d'information probants et impartiaux et parce qu'on y discute des leçons apprises.

Le présent RMR ainsi que celui de beaucoup d'autres organisations, est disponible dans le site Internet du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada à l'adresse suivante : http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/estimF.asp. Les lecteurs qui veulent obtenir une revue pangouvernementale détaillée de la contribution du gouvernement fédéral au rendement du Canada en tant que nation peuvent consulter *Le rendement du Canada 2008-2009*, qui est structuré en fonction de quatre grands secteurs de dépenses (affaires économiques, affaires sociales, affaires internationales et affaires gouvernementales). Ce rapport est disponible à la page du *Carrefour de la planification et du rendement* du site Web du Conseil du Trésor du Canada, à l'adresse suivante : http://www.tbs-sct.gc.ca/ppg-cpr/home-accueil-fra.aspx. Le *Survol Rapports sur le rendement 2008-2009*, également disponible à la page du Carrefour, sert de document directeur pour les 92 RMR et comprend un aperçu global des dépenses réelles pour l'ensemble du gouvernement, qui est structuré en fonction des mêmes quatre grands secteurs de dépenses décrits dans le document *Le rendement du Canada*, et on y présente également des faits saillants des rapports sur le rendement des ministères et organismes.

Le gouvernement du Canada s'est engagé à améliorer de façon continue l'information qu'il communique au Parlement et aux Canadiens. La rétroaction des lecteurs est importante pour assurer une amélioration constante des RMR et des autres documents relatifs au Budget des dépenses. Pour tout commentaire ou toute question, veuillez communiquer par courriel avec la Division de la responsabilisation et des rapports au Parlement du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, à l'adresse prad-drrp@tbs-sct.gc.ca.

Recyclé
Contribue à l'utilisation responsable des ressources forestières
100%
FSC
www.fsc.org Cert no. SGS-COC-003021
© 1996 Forest Stewardship Council

Les documents budgétaires

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement. Le Budget des dépenses, qui est déposé à la Chambre des communes par le président du Conseil du Trésor, comporte trois parties :

Partie I – Plan de dépenses du gouvernement présente un aperçu des dépenses fédérales et résume les principaux éléments du Budget principal des dépenses.

Partie II – Budget principal des dépenses étaye directement la *Loi de crédits*. Le Budget principal des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en application ses plans de dépenses. Les Parties I et II du Budget des dépenses sont déposées simultanément le 1er mars ou avant.

Partie III – Plan de dépenses du ministère est divisé en deux documents :

1) **Les rapports sur les plans et les priorités (RPP)** sont des plans de dépenses établis par chaque ministère et organisme (à l'exception des sociétés d'État). Ces rapports présentent des renseignements plus détaillés, pour une période de trois ans, sur les principales priorités d'une organisation, et ce, par résultat stratégique, activité de programme et résultats prévus, incluant des liens aux besoins en ressources connexes. Les RPP contiennent également des données sur les besoins en ressources humaines, les grands projets d'immobilisations, les subventions et contributions, et les coûts nets des programmes. Ils sont déposés au Parlement par le président du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes qui dépendent des crédits parlementaires et qui sont désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ces documents sont habituellement déposés au plus tard le 31 mars, pour renvoi aux comités qui peuvent ensuite faire rapport à la Chambre des communes conformément au paragraphe 81(7) du Règlement.

2) **Les rapports ministériels sur le rendement (RMR)** rendent compte des réalisations de chaque ministère et organisme en fonction des attentes prévues en matière de rendement qui sont indiquées dans leur RPP. Ces rapports sur le rendement, qui portent sur la dernière année financière achevée, sont déposés au Parlement en automne par le président du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes qui dépendent des crédits parlementaires et qui sont désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le Budget supplémentaire des dépenses étaye directement la *Loi de crédits*. Le Budget supplémentaire des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en application ses plans de dépenses. Le Budget supplémentaire des dépenses est habituellement déposé deux fois par année, soit un premier document au début novembre et un document final au début mars. Chaque Budget supplémentaire des dépenses est caractérisé par une lettre alphabétique (A, B, C, etc.). En vertu de circonstances spéciales, plus de deux Budgets supplémentaires des dépenses peuvent être publiés au cours d'une année donnée.

Le Budget des dépenses, de même que le budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

©Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le
Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux, 2009.

Ce document est disponible en médias substituts sur demande.

Nota : Pour ne pas alourdir le texte français, le masculin est utilisé pour désigner tant les hommes que le femmes.

Ce document est disponible sur le site Web du SCT à l'adresse suivante : www.tbs-sct.gc.ca.

En vente chez votre libraire local ou par la poste auprès
des Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) KIA OS5

Téléphone : 613-941-5995
Commandes seulement : 1-800-635-7943 (Canada et É.-U.)
Télécopieur : 613-954-5779 ou 1-800-565-7757 (Canada et É.-U.)
Internet : http://publications.gc.ca

No. de catalogue : BT31-4/44-2009
ISBN 978-0-660-64302-1

BUDGET DES DÉPENSES

Tribunal canadien des droits de la personne

Rapport sur le rendement

Pour la période se terminant
le 31 mars 2009

Canada

CA1
FN
-E77

Government
Publications

ESTIMATES

Canadian Institutes of Health Research

Performance Report

For the period ending
March 31, 2009

LIBRARY
NOV 25 2009
University of Toronto

Canada

The Estimates Documents

Each year, the government prepares Estimates in support of its request to Parliament for authority to spend public monies. This request is formalized through the tabling of appropriation bills in Parliament. The Estimates, which are tabled in the House of Commons by the President of the Treasury Board, consist of:

Part I – The Government Expense Plan provides an overview of federal spending and summarizes the key elements of the Main Estimates.

Part II – The Main Estimates directly support the *Appropriation Act*. The Main Estimates identify the spending authorities (votes) and amounts to be included in subsequent appropriation bills. Parliament will be asked to approve these votes to enable the government to proceed with its spending plans. Parts I and II of the Estimates are tabled concurrently on or before March 1.

Part III – Departmental Expenditure Plans, which is divided into two components:

1) **Reports on Plans and Priorities (RPPs)** are individual expenditure plans for each department and agency (excluding Crown corporations). These reports provide increased levels of detail over a three-year period on an organisation's main priorities by strategic outcome(s), program activity(s) and planned/expected results, including links to related resource requirements. The RPPs also provide details on human resource requirements, major capital projects, grants and contributions, and net program costs. They are tabled in Parliament by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the appropriation dependent departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*. These documents are usually tabled on or before March 31 and referred to committees, which may then report to the House of Commons pursuant to Standing Order 81(7).

2) **Departmental Performance Reports (DPRs)** are individual department and agency accounts of results achieved against planned performance expectations as set out in respective RPPs. These Performance Reports, which cover the most recently completed fiscal year, are tabled in Parliament in the fall by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the appropriation dependent departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*.

Supplementary Estimates directly support an *Appropriation Act*. The Supplementary Estimates identify the spending authorities (votes) and amounts to be included in the subsequent appropriation bill. Parliamentary approval is required to enable the government to proceed with its spending plans. Supplementary Estimates are normally tabled twice a year, the first document in early November and a final document in early March. Each Supplementary Estimates document is identified alphabetically A, B, C, etc. Under special circumstances, more than two Supplementary Estimates documents can be published in any given year.

The Estimates, along with the Minister of Finance's Budget, reflect the government's annual budget planning and resource priorities. In combination with the subsequent reporting of financial results in the Public Accounts and of accomplishments achieved in Departmental Performance Reports, this material helps Parliament hold the government to account for the allocation and management of public funds.

©Her Majesty the Queen in Right of Canada, represented
by the Minister of Public Works and Government Services, 2009.

This document is available in multiple formats upon request.

This document is available on the TBS Web site at the following address: www.tbs-sct.gc.ca.

Available through your local bookseller or by mail from
Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa (Ontario) KIA OS5

Telephone: 613-941-5995
Orders Only: 1-800-635-7943 (Canada and U.S.A.)
Fax: 613-954-5779 or 1-800-565-7757 (Canada and U.S.A.)
Internet: http://publications.gc.ca

Catalogue No.: BT31-4/46-2009
ISBN 978-0-660-64303-8

Foreword

The Departmental Performance Report (DPR) is a key component in the cycle of planning, monitoring, evaluating, and reporting results to Parliament and Canadians. DPRs are at the heart of accountability and managing for results in government.

Departments and agencies are encouraged to prepare their reports according to the Government of Canada Reporting Principles. These principles form the conceptual foundation upon which DPRs are prepared, and are consistent with current recommended public reporting practices.

Based on these principles, an effective performance report provides a concise, coherent, reliable, and balanced account of an organization's performance in relation to its plans, priorities, and expected results. The DPR focuses on results by reporting not only the activities and outputs achieved, but also the progress made toward achieving strategic outcomes—the enduring benefits for Canadians and Canadian society. It sets performance in context, associates performance with plans and expected results (explaining any relevant changes), presents the key risks and challenges faced in the pursuit of results, and discusses how these risks and challenges affected organizational performance. An effective DPR has strong linkages between resources and results to show what was achieved through the sound stewardship of public funds. It also reports on results realized in partnership with other governmental and non-governmental organizations. Finally, the DPR is credible and balanced because it uses objective, evidence-based information to substantiate the performance reported and discusses lessons learned.

This DPR, along with those of many other organizations, is available on the Treasury Board of Canada Secretariat website at http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/estime.asp. Readers seeking a high-level, whole-of-government overview of the federal government's contribution to Canada's performance as a nation should refer to *Canada's Performance 2008–09*, which is structured around four broad spending areas (Economic Affairs, Social Affairs, International Affairs, and Government Affairs). *Canada's Performance 2008–09* is available on the Planning and Performance Gateway on the Secretariat's website (http://www.tbs-sct.gc.ca/ppg-cpr/home-accueil-eng.aspx). The *Overview of Departmental Performance Reports 2008–09*, which is also found on the Planning and Performance Gateway, serves as a guide to the 92 DPRs. The DPR Overview includes both a whole-of-government view of actual spending, which is structured around the same four broad spending areas seen in *Canada's Performance*, and selected highlights from departmental and agency performance reports.

The Government of Canada is committed to continually improving reporting to Parliament and Canadians. The input of readers is important to ensure that DPRs and other Estimates documents continue to be refined over time. Comments or questions can be directed to the Parliamentary Reporting and Accountability Division of the Treasury Board of Canada Secretariat by email at prad-drrp@tbs-sct.gc.ca.

FSC © Recycled
Supporting responsible use of forest resources
www.fsc.org Cert no. SGS-COC-003021
© 1996 Forest Stewardship Council
100%

Canadian Institutes of Health Research

2008-09

Departmental Performance Report

Leona Aglukkaq
Minister of Health



Table of Contents

MINISTER'S MESSAGE 3

SECTION I: DEPARTMENTAL OVERVIEW 4

Raison d'être & Responsibilities 4
Program Activity Architecture (PAA) and Strategic Outcomes 5
Performance Summary 6
Contribution of Priorities to Strategic Outcomes 12
Risk Analysis 13
Expenditure Profile 14

SECTION II: ANALYSIS OF PROGRAM ACTIVITIES BY STRATEGIC OUTCOME 15

Strategic Outcome #1: Advances in Health Knowledge 15
Strategic Outcome #2: People and Research Capacity 18
Strategic Outcome # 3: Knowledge Translation and Commercialization 22

SECTION III: SUPPLEMENTARY INFORMATION 26

Financial Highlights 26
Financial Highlights Chart 27
Financial Statements 28
List of Supplementary Information Tables 28
Annex A - Health Related R&D Budget in Canada in 2006 29
Annex B 30
Number of Canadian Publications in Medical Research and World Share 30
Annex C - Average Relative Citation Factor (ARC) in Health Research in 2007 32
Annex D - PhD Graduates in Canada 33
Annex E - Number of Health Researchers & Trainees Supported by CIHR 34
Annex F - Diversity of Research Resources and Collaboration Grants 35
Annex G - Diversity of KT Grants 36
Table 1: Sources of Respendable and Non-Respendable Revenue 37
Table 5: Transfer Payment Programs 38
Table 6: Up-Front Multi-Year Funding 41
Table 10: Response to Parliamentary Committees and External Audits 42
Table 11a: Internal Audits 43
Table 11b: Evaluations 43

Minister's Message



I am very pleased to present the 2008-2009 Departmental Performance Report (DPR) for the Canadian Institutes of Health Research (CIHR).

The Government of Canada is pursuing a multi-year strategy to promote a better quality of life in Canada through science and technology while creating jobs and economic growth.

CIHR has been a valuable partner in this Government's science and technology strategy. Through health research and partnerships across the country, the organization has promoted the health and well being of Canadians by improving the effectiveness and efficiency of the health care system.

Over the last year the CIHR has established a research consortium to advance cancer stem cell research and funded important research into obesity, diabetes, cardiovascular disease, mental health and improving the health of children suffering from asthma and allergies. It has also participated in international research with the United States on cancer and with France on Alzheimer's disease.

The funding of 134 new Canada Research Chairs over the past year at universities across the country has enhanced Canada's international science reputation and its ability to attract the brightest minds from around the globe. The significant support provided for the chairs and their research programs is expected to support well over 500 Canadian and international doctoral students each year.

Through its partnerships with industry, the CIHR has continued to facilitate the commercial application of researchers' findings. Through its innovative knowledge translation programs, CIHR is bringing researchers, clinicians and policy makers together to translate research results into improved treatments and health services.

Through its continued work as leader of the Pandemic Preparedness Strategic Research Initiative (PPSRI), the CIHR has continued to support influenza and pandemic preparedness research in Canada. This initiative, which includes research projects ranging from vaccine development to virus tracking, has helped Canada prepare for the emergence of new infectious diseases, including H1N1 influenza.

This past year, CIHR also partnered with Health Canada to develop the Drug Safety and Effectiveness Network (DSEN), a national research network that will help assess the risks and benefits of medications currently on the market.

These and other initiatives demonstrate both CIHR's commitment to and effectiveness in promoting excellence in health research; research that will continue to improve the lives of Canadians for generations to come.

Leona Aglukkaq
Minister of Health
Government of Canada

SECTION I: DEPARTMENTAL OVERVIEW

Raison d'être & Responsibilities

CIHR is the Government of Canada's premier health research funding agency. It was created in June 2000 by the *CIHR Act* with a mandate "to excel, according to internationally accepted standards of scientific excellence, in the creation of new knowledge and its translation into improved health for Canadians, more effective health services and products and a strengthened Canadian health care system".

CIHR responds to the evolving needs of health research by:

- supporting outstanding research, both investigator-driven and strategic (i.e. targeted on priority areas), across the full spectrum of health research;
- building research capacity by supporting researchers in under-developed areas and training the next generation of health researchers; and
- promoting knowledge translation, so that the results of research are transformed into relevant applications (policies, practices, procedures, products and services), that have health and economic benefits.

CIHR has created 13 institutes. These institutes are not "bricks-and-mortar" buildings but communities of experts. In its topic area, each of CIHR's 13 Institutes supports a broad spectrum of research: biomedical, clinical, health services and systems, and population and public health. Institutes form national research networks linking researchers, funders and knowledge users across Canada to work on priority areas. This innovative structure has been hailed as a global best practice and supports a problem-based, multidisciplinary and collaborative approach to health research.

CIHR is governed by a Governing Council of 20 members. The President of CIHR serves as its Chair, while the Deputy Minister of Health is an *ex-officio* and non-voting member. CIHR reports to Parliament through the Minister of Health and, as such, plays a key role in the Health Portfolio.

CIHR works closely with Natural Sciences and Engineering Research Council (NSERC) and Social Sciences and Humanities Research Council (SSHRC),

CIHR Quick facts: 2008-2009

President: Dr. Alain Beaudet, MD, PhD
Annual Spending: $969.4 Million
Head Office: Ottawa
Employees: 403
Institutes: 13

Aboriginal Peoples' Health: Dr. Malcolm King

Aging: Dr. Anne Martin-Matthews

Cancer Research: Dr. Morag Park

Circulatory and Respiratory Health: Dr. Peter Liu

Gender and Health: Dr. Joy Johnson

Genetics: Dr. Roderick McInnes

Health Services and Policy Research: Dr. Colleen M. Flood

Human Development, Child and Youth Health: Dr. Michael Kramer

Infection and Immunity: Dr. Bhagirath Singh

Musculoskeletal Health and Arthritis: Dr. Jane Aubin

Neurosciences, Mental Health and Addiction: Dr. Anthony Phillips

Nutrition, Metabolism and Diabetes: Dr. Philip M. Sherman

Population and Public Health: Dr. Nancy Edwards

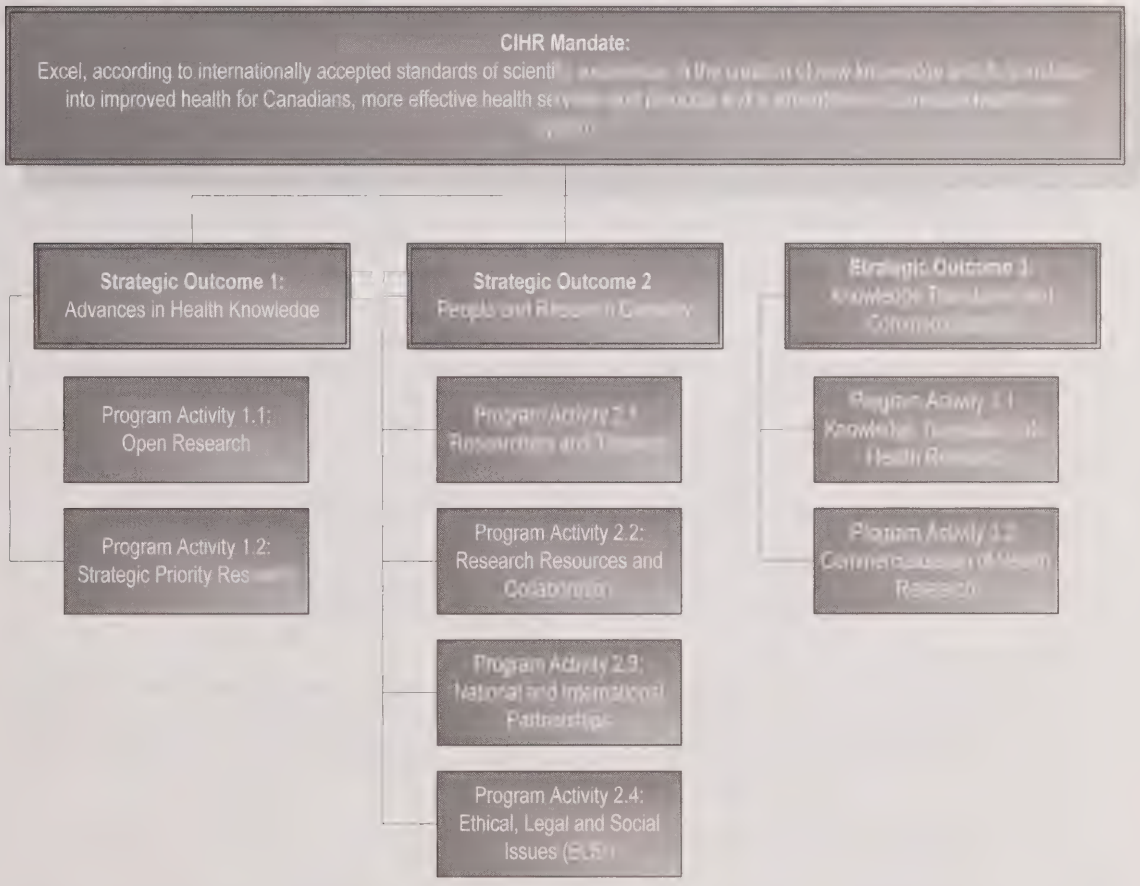
CIHR supports the work of over 13,000 health researchers and trainees

the two Granting Councils of the Industry portfolio, to share information and co-ordinate efforts. The three Councils collectively manage several flagship programs for the Government of Canada, including the Networks of Centres of Excellence Program, the Canada Graduate Scholarships Program and the Canada Research Chairs Program.

In 2008-09, CIHR continued to support the Government of Canada's Science & Technology Strategy. CIHR's focus on excellence and innovation helps ensure that its investments are aligned to the Strategy's key theme of mobilizing S&T to Canada's advantage.

Program Activity Architecture (PAA) and Strategic Outcomes

The chart below illustrates CIHR's new Program Activity Architecture (PAA) which came into effect in 2008-09. It has three Strategic Outcomes divided into eight major Program Activities and 19 Sub-Program Activities.



To accomplish its mandate, CIHR provides a range of programs and activities that are designed to support outstanding research, to build health research capacity, and to promote knowledge translation. The following three strategic outcomes will help position Canada as a world leader in the creation and use of health knowledge for the betterment of Canadians and people across the globe. CIHR's strategic outcomes are as follows:

1. **Advances in Health Knowledge**: Canadian health research advances health knowledge and is responsive to current opportunities and priorities.
2. **People and Research Capacity**: A strong and talented health research community with the capacity to undertake health research.
3. **Knowledge Translation and Commercialization**: Health research is translated and adopted into practice, programs and policies that contribute to more effective health services and products, a strengthened health care system, and the improved health of Canadians.

Performance Summary

2008–09 Financial Resources (in millions of dollars)

Strategic Outcomes	Planned Spending	Total Authorities	Actual Spending
1.0 Advances in Health Knowledge	$ 585.2	$ 618.1	$ 625.5
2.0 People and Research Capacity	$ 275.1	$ 278.6	$ 273.9
3.0 Knowledge Translation and Commercialization	$ 68.3	$ 77.3	$ 70.0
TOTAL	$ 928.6	$ 974.0	$ 969.4

Total Authorities
During 2008-09, CIHR's total authorities increased by $45.4M due primarily to a $34M base budget increase announced in the 2008 Federal Budget. In addition, funding for the launch of several new key programs was provided: $4.4M for the Centres of Excellence for Commercialization and Research (CECR) Program (offset by a reduction of $1.4M for the Networks of Centres of Excellence Program), $1.7M for grants through the new Business-Led Networks of Centres of Excellence (BL-NCE) Program, $0.3M to launch the Vanier-Canada Graduate Scholarship (Vanier-CGS) Program and $0.3M for the Canada Foreign Study Supplement Program. CIHR also received net transfers from other federal government departments during the 2008-09 fiscal year totaling $1.8M to fund additional health research projects in key areas including Hepatitis C, the prevention of suicide for aboriginal people, and pandemic preparedness research. Various other administrative type authority increases totaled $4.3M for items such as collective agreement increases and operating budget carry forward.

Actual Spending
In 2008-09, CIHR's total expenditures were $969.4M which was $4.6M less than total authorities. CIHR lapsed only $0.8M of its Grants Vote during the 2008-09 fiscal year due to careful resource planning and management. A lapse of $3.8M occurred in CIHR's Operating Expenditures Vote due to some authorities being granted to CIHR late in the fiscal year, as well as improvements in operational efficiencies and fewer FTEs being hired than originally planned.

2008–09 Human Resources (FTEs)

Planned	Actual	Difference
458	403	55

As noted above, CIHR lapsed $3.8M in its Vote 20 (Operating Expenses), due in part to fewer FTE's being hired than originally planned. During 2008-09, CIHR reviewed all of its approved positions to ensure its operations were as efficient as possible. As a result, CIHR reduced its planned FTE's to 410 in its 2009-10 Report on Plans and Priorities.

CIHR also relies on the services of over 2,200 researchers who provide their time each year, without remuneration, to serve on peer review panels that review over 6,000 applications annually.

Strategic Outcome # 1: Advances in Health Knowledge. Canadian health research advances health knowledge and is responsive to current opportunities and priorities

Performance Indicator	Target
1. Canadian ranking in health research expenditures compared to international levels.	Maintain or increase international ranking in health research expenditures.
2. Changes in health practices, programs or policies and improvements in service delivery or health informed by CIHR-funded research.	Evidence of changes in health practices, programs, policies, health service delivery, or health due to the work of CIHR funded researchers.
3. Number of publications resulting from CIHR-funded research.	Maintain or increase international ranking in health research publications.

2008-09 Performance

1. According to the most recent data, Canada, at 8.6%, ranked among the top five out of the 29 OECD countries studied in terms of health related research and development in government budgets as a percentage of the Gross Domestic Product (GDP).

2. Reports from the Institutes and other sources show that CIHR-funded research has had a positive impact on health practices, programs, policies and health service delivery. This is consistent with the findings of a 2006 study by the Council of Canadian Academies which found that Canada is strong in the health and life sciences, relative to other countries, in a number of areas that coincide with CIHR's priorities. For example:

    - In 2008-09, CIHR brought together private, non-governmental, voluntary and government organizations to further research and apply findings to improve the quality of life of older individuals living with cognitive impairment. CIHR's work has led other organizations to increase their research in this area.

    - The Canadian Lifelong Health Initiative (CLHI) is a groundbreaking set of large cohort studies targeting birth, chronic disease and aging. It will track the health of thousands of Canadians over many years and generate new knowledge of how environmental, social, life-style, genetic and behavioural factors affect health across the lifespan.

    - Quality of care toward and at the end of life will soon become one of the most important health care issues facing this country. The need for informed decision making by clinical practitioners and policy makers will become critical. CIHR-funded research on overcoming barriers to communication through the use of a Palliative Performance Scale (PPS) has contributed to the growing evidence base needed to support the policy and practice of palliative care in Canada.

3. Canada ranked 10th in relation to international ,medical research publications per billion dollars of Gross Domestic Product (GDP). The Canadian share has been steadily rising since 2000, to reach 5% of the world's total in 2007, the most recent year for which data is available. Canada also ranks in the top ten of OECD countries in terms of the distribution of scientific articles by the field of health research as a percentage of total scientific articles. Canada's average relative citation (ARC) factor in medical research for 2007 was 1.34, well above the global average of 1.0. As a result Canada ranks 7th world-wide, a significant improvement from its rank of 13th in 2002.

Financial Summary: Strategic Outcome #1 *(in millions of dollars)*

Program Activity	2007-08 Actual Spending	2008-09				Alignment to Government of Canada Outcomes
		Main Estimates	Planned Spending	Total Authorities	Actual Spending	
1.1. Open Research	$ 426.4	$ 462.6	$ 462.6	$ 470.9	$ 493.9	An Innovative and Knowledge-Based Economy
1.2. Strategic Priority Research	$ 113.1	$ 122.6	$ 122.6	$ 147.2	$ 131.6	
Total	**$ 539.5**	**$ 585.2**	**$ 585.2**	**$ 618.1**	**$ 625.5**	

Change in Spending
Actual spending increased by $86.0M over the prior fiscal year. CIHR's spending on its largest program, the Open Operating Grants Program (OOGP), increased by $28.7M due to increased application pressure and the increased costs of conducting research. Expenditures also increased in several other priority areas including $10.6M for clinical research, $3.7M for pandemic preparedness, $2.5M for regenerative medicine, $1.9M for HIV/AIDS research, $0.9M for global health and $0.8M for Fabry's Disease. In addition, CIHR's 13 Institutes invested an additional $18.7M in strategic priority operating grants.

Total Authorities
CIHR's total authorities increased by $32.9M during 2008-09. Of this increase, $30.9M related to the base budget increase from the 2008 Federal Budget. CIHR also received an additional $2.0M in authorities via transfers from other government departments to fund additional grants in key strategic priority areas of health research (including Hepatitis C research and pandemic preparedness research).

Actual Spending
Actual spending associated with this Strategic Outcome was $7.4M higher than total authorities as a result of the reallocation of funds from the other two Strategic Outcomes. More specifically, measures were undertaken to ensure that the target of a minimum of 800 high quality grants under the Open Operating Grant Program would be met. This program is critical as it is the foundation on which a strong and diverse research enterprise is built.

Strategic Outcome # 2: People and Research Capacity. A strong and talented health research community with the capacity to undertake health research	
Performance Indicator	**Target**
1. Number and types of PhD graduates in health research or related domains in Canada by year.	Maintain or increase international ranking.
2. Average time to completion of degrees compared to general population.	Maintain or accelerate time to degree for CIHR award holders.
3. Number and types of investigators funded.	Maintain number and diversity (by Institute) of investigators funded.
2008-09 Performance	
1. The number of PhD graduates in Canada is increasing slowly, as is the number of graduates per capita which has increased from 42 per 100,000 population (aged 20-39) to 48 per 100,000 in six years. However, Canada's international ranking in the number of graduated PhD students compared to other OECD countries was next to last in both 1998 and 2006, the only years for which CIHR has data.	

2. According to the preliminary results of the recent evaluation of the Canada Graduate Scholarships (CGS) Program, Master's students supported through CGS took slightly less time to obtain their degree while Doctoral students supported through CGS took the same time to obtain their degree as students funded from other sources.

3. The number and diversity of investigators funded by CIHR has increased in all research sectors, at all the Institutes and for many different types of research.

Financial Summary: Strategic Outcome #2 *(in millions of dollars)*

Program Activity	2007-08 Actual Spending	2008-09				Alignment to Government of Canada Outcomes
		Main Estimates	Planned Spending	Total Authorities	Actual Spending	
2.1 Researchers and Trainees	$ 202.3	$ 196.1	$ 196.1	$ 198.2	$ 188.9	An Innovative and Knowledge-Based Economy
2.2 Research Resources and Collaboration	$ 68.0	$ 50.9	$ 50.9	$ 52.0	$ 58.9	Healthy Canadians
2.3 National and International Partnerships	$ 24.0	$ 25.2	$ 25.2	$ 25.4	$ 23.7	
2.4 Ethical, Legal and Social Issues (ELSI)	$ 2.2	$ 2.9	$ 2.9	$ 3.0	$ 2.4	
Total	**$ 296.5**	**$ 275.1**	**$ 275.1**	**$ 278.6**	**$ 273.9**	

Change in Spending
Actual spending decreased by $22.6M compared to 2007-08 mainly due to reduced spending on the Researchers and Trainees Program Activity. With the expansion to the Canada Graduate Scholarship (CGS) Program and in recognition that many researchers and trainees benefit from their participation in Open Operating Grant Program (OOGP) funded projects, it was determined that some funding from this Strategic Outcome could be transferred to Strategic Outcome #1.

Total Authorities
Total authorities increased by $3.5M during the year which was mainly due to the base budget increase from Budget 2008. As well, some additional authorities for specific programs were also provided including $0.3M for the Canadian Foreign Supplement Program and $0.3M for the Vanier-CGS Program.

Actual Spending
Actual spending was $4.7M less than the total authorities approved, reflecting the decision to reallocate funding towards the OOGP.

Strategic Outcome # 3: Knowledge Translation and Commercialization. Health research is translated and adopted into practice, programs and policies that contribute to more effective health services and products, a strengthened health care system, and the improved health of Canadians

Performance Indicator	Target
1. Changes in health practice, programs or policies informed by CIHR-funded research, improvements in service delivery informed by CIHR-funded research.	Evidence of changes in health practices, programs, policies, health service delivery or health due to work of CIHR funded researchers.
2. Commercial activity – products (IP), companies and employment generated as a result of CIHR-funded projects.	Evidence of commercial activity due to work of CIHR funded researchers.
3. Changes in the health and quality of life of Canadians in areas of CIHR investment as a result of CIHR-funded projects.	Maintain or increase international ranking related to quality of life.

2008-09 Performance

1. The reports of its Institutes and other sources have provided some evidence of the positive impact of CIHR-funded research on health practices, programs, policies and health service delivery. For example:
   - The Canadian Dementia Knowledge Translation Network (CDKTN) was established to accelerate the uptake of evidence for improved diagnosis, treatment and care in dementia by linking researchers to research users (e.g. front-line workers). CDKTN is a network for translation and exchange of research in Alzheimer disease and dementia.
   - CIHR-supported researchers developed innovative genetic techniques, involving a gene called piggyback, that make it possible to develop pluripotent stem cells from anyone, and to direct these stem cells into becoming the type of cells needed for cell replacement of a diseased tissue. This research should bring stem cell treatment for many diseases to the clinic.
   - CIHR is helping to resolve the question, "Is it better and safer to perform bypass surgery while a patient is on a heart-lung machine or directly on a beating heart?" by funding the world's largest cardiac surgery clinical trial, involving 4,700 patients in 100 cardiac surgical centres across 16 countries. Led by Drs. André Lamy and Salim Yusuf at Hamilton Health Sciences, McMaster University, the 7.5 year CORONARY trial will investigate the differences in outcomes of the two techniques during coronary artery bypass surgery. "This trial will change practice around the world and play a key role in reducing complications for patients who undergo cardiac surgery, " says Dr. Lamy.
2. The reports of the Institutes and other sources have provided some evidence that CIHR-funded research has led to significant commercial activity. For example:
   - A Network Centres of Excellence (NCE) evaluation found that, while many of the positive outcomes of the NCE Program are shared with other network-related programs, it performs better than these programs in some key areas, such as the creation of structured networks, the establishment of intersectoral partnerships, and knowledge utilization — in particular, the commercialization of research findings.
   - A preliminary report on patents awarded to Canadian health scientists from 2002 to 2007 shows that CIHR has supported more than 70% of those inventors and innovators obtaining patents in health during that period.
   - Dr. Charles Bernstein and his team focused on the hypothesis that colon tumours shed both cells and chemicals that are characteristic of the tumour. The team used magnetic resonance spectroscopy and advanced mathematical methods to produce a chemical signature of stool samples prior to a patient undergoing colonoscopy, thus eliminating the need for invasive colonoscopy for patients who tested negative. The team has published their findings, established two patents on the technology, and are

collaborating with a North American company to bring the technology to market.

3. Numerous studies using different methodologies seek to measure quality of life. Canada's ranking is generally high and occasionally is very high. For example:
   - Canada ranks 3rd worldwide in terms of the Human Development Index, which considers measures of life expectancy, literacy, educational attainment and per capita Gross Domestic Product (GDP).
   - Canada ranks 11th, among 24 OECD countries in terms of overall health performance and third overall amongst G7 countries in terms of life expectancy.
   - Canada's health care system ranks 30th out of 191 nations by the World Health Organization based on measures of the health status of the population, the responsiveness of the health system and national health expenditures.
   - Canada ranks 23rd among 30 countries according to the Euro-Canada Health Consumer Index that incorporates measures of patient rights and information wait times for various treatments, clinical outcomes and provision of pharmaceuticals.

Financial Summary: Strategic Outcome #3 *(in millions of dollars)*

Program Activity	2007-08 Actual Spending	2008-09				Alignment to Government of Canada Outcomes
		Main Estimates	Planned Spending	Total Authorities	Actual Spending	
3.1 Knowledge Translation of Health Research	$ 39.8	$ 40.8	$ 40.8	$ 43.6	$ 41.5	Healthy Canadians
3.2 Commercialization of Health Research	$ 98.3	$ 27.5	$ 27.5	$ 33.7	$ 28.5	An Innovative and Knowledge-Based Economy
Total	**$ 138.1**	**$ 68.3**	**$ 68.3**	**$ 77.3**	**$ 70.0**	

Change in Spending
Actual spending was $68.1M less than 2007-08 spending due in large part to $69.1M of one-time funding for the launch of the Centres of Excellence in Commercialization and Research (CECR) Program. That program was announced as part of the 2007 Federal Budget with the initial recipients receiving their funding up-front in the form of a lump sum.

Total Authorities
Total authorities increased by $9.0M during the year. This increase was due primarily to $4.4M additional funding announced for the second round of the CECR Program grants and $1.7M of funding for the new Business Led- Networks of Centres of Excellence (BL-NCE) Program. Additionally, CIHR invested an additional $3.8M in knowledge translation and commercialization activities as a result of the base budget increase in the 2008 Federal Budget.

Actual Spending
Actual spending was $7.3M less than total authorities. Program spending on Knowledge Translation grant programs was $2.1M less than originally planned because CIHR received some of its additional authorities very late in the fiscal year, therefore not having time to launch new funding opportunities. Program spending in certain industry-partnered programs, such as the Small and Medium Enterprise research program and the CIHR and Canada's Research Based Pharmaceutical companies, fell short of planned spending by $5.2M. Surplus funding was reallocated to the Open Operating Grants Program (OOGP) in Strategic Outcome #1.

Contribution of Priorities to Strategic Outcomes

This table reports on progress with respect to the strategic priorities identified in CIHR's 2008-2009 Report on Plans and Priorities (RPP) Section IV.

Operational Priorities	Type	Status	Links to Strategic Outcome(s)
Renewing CIHR's strategic priorities	Previously committed to	Successfully Met ♦ Developed a consultation draft of CIHR's second 5-year Strategic Plan that focuses on three key directions: o invest in world-class excellence; o address health and health system research priorities; and o accelerate the capture of health and economic benefits of health research.	Strategic Outcomes 1, 2 & 3
Building a better and simpler CIHR	On-going	Somewhat Met ♦ Development of the Program Design Control Framework is ongoing and will result in: o programme structures being simplified; o new approaches to funding opportunities being implemented; and o programmes consolidated wherever possible.	Strategic Outcomes 1, 2 & 3
Enhancing effectiveness of peer review	On-going	Successfully Met ♦ Operational processes streamlined and standardized ; ♦ Enhanced implementation of electronic processing of applications; ♦ Training and instructional materials improved and expanded; and ♦ Revised the evaluation criteria for grant applications.	Strategic Outcomes 1 & 2
Utilizing technology to enhance service delivery	On-going	Successfully Met ♦ Expanded the services delivered through ResearchNet, the single point of online access for researchers to conduct business with CIHR; ♦ Participated in the development of a 3-year Business Plan for the continued growth of the Canadian Common CV Network, a shared service providing over 20 research funding organizations, including CIHR, with CV application services; and ♦ Implemented a new search engine and redesigned CIHR's website to provide better service to the research community through improved and advanced search results and more streamlined access to information.	Strategic Outcomes 1 & 2
Evaluating our performance	On-going	Successfully Met ♦ Five-year evaluation plan completed; ♦ Four internal audits and four evaluations of various programs were completed in 2008-09. See Table 11 for more details.	Strategic Outcomes 1, 2 & 3
Improving reporting of health research and impacts	On-going	Successfully Met ♦ Implemented a framework and indicators for measuring the value of investments in health research; and	Strategic Outcomes 1, 2 & 3

		♦ Completed the development and pilot testing of a Research Reporting System in ResearchNet.	
Management Priorities	**Type**	**Status**	**Links to Strategic Outcome(s)**
Ensuring a committed workforce	On-going	Successfully Met ♦ Continued to provide a leadership development program; ♦ Improved internal HR systems; and ♦ Developed and implemented the Human Resources Plan.	Strategic Outcomes 1, 2 & 3
Advancing modern management practices	On-going	Successfully Met ♦ Implemented the necessary changes to policy procedures and practices to strengthen areas of weakness identified in the 2006 MAF Assessment; and ♦ Completed phase 1 of the Internal Controls for Financial Reporting Project.	Strategic Outcomes 1, 2 & 3
Ensuring the smooth Scientific Director/Host Institution transitions for five CIHR Institutes	Previously committed to	Successfully Met ♦ Successfully transitioned five (5) Institutes with the transition of 6th Institute expected to be completed by December of 2009.	Strategic Outcomes 1, 2 & 3

Risk Analysis

CIHR's programs and priorities are often affected by factors outside its control. Nevertheless, CIHR continuously assesses opportunities, challenges and risks at three levels: strategic, programs and corporate. For environmental scanning and response development at a strategic level, each of the 13 Institutes relies on its Advisory Board to provide a wide variety of perspectives on health and health research issues. These Boards identify threats to the health of Canadians and opportunities for rapid advances in health knowledge and develop strategic research initiatives in response. At the program level, CIHR managers continuously monitor the different types of support required for researchers and the appropriateness of the design of CIHR's research funding mechanisms. At the corporate level, each of CIHR's functional areas (e.g. Human Resources, Finance and Evaluation) regularly reviews the effectiveness and efficiency of CIHR's operations to identify weaknesses and opportunities for improvement. Risks and challenges for CIHR are, by the nature of its business, horizontal and cut across all strategic outcomes rather than being specific to any one strategic outcome.

CIHR has to maintain a balance between supporting long-term research projects, thereby locking-in future funds, and reserving enough future funding for new opportunities that, although currently unknown, are sure to present themselves in future years. To better manage this balancing act, CIHR has introduced investment modelling to better forecast the future impacts of current funding decisions and to introduce the concept of "steady state" dynamics to ensure relative stability in the number of new applications funded annually and success rates across time. CIHR also developed a five year Investment Road Map to help plan the future evolution of its programming and to ensure an appropriate balance between investigator-driven "open" research, and research that is targeted at priorities identified by CIHR and Government.

Evaluating the results and outcomes of CIHR-funded research is challenging as causal links between health research inputs, outputs and impacts are difficult to trace when knowledge develops incrementally over time and through multiple channels. Attribution of credit for research impacts can also be complex, as impacts often result from a number of research projects carried or funded either collaboratively or independently in the same and/or different countries. By using a framework and indicators for measuring the value of investments in health research, CIHR anticipates going beyond the evaluation of outputs

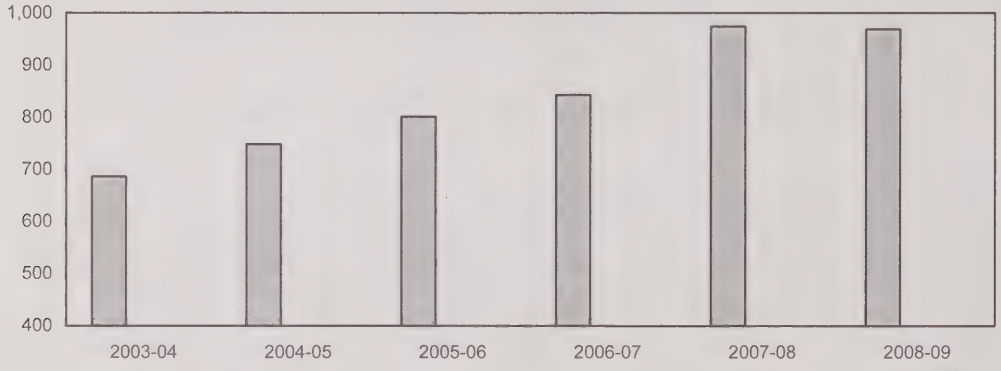
associated with individual programs or grants to broader conclusions around the results and outcomes of health research.

In 2008-09 CIHR developed and piloted its end-of-grant reporting tool which will allow researchers to document the impacts of their research. Over time this tool will provide significant information on the results of the research funded by CIHR and will provide a framework to guide future programming choices and resource allocation.

Finally, CIHR continues to be challenged by the increasing number of high-quality applications submitted by researchers. CIHR relies on peer review to assess and rank applications but the increase in CIHR's funding opportunities and applications is putting a strain on the peer review process. In 2008-09, CIHR launched an initiative to ensure the sustainability and continued effectiveness of peer review. The application of technology and the standardization of business processes will make peer review more efficient while measures to rationalize programs and funding opportunities will help contain demand for peers.

Expenditure Profile

CIHR Actual Spending Since 2003-04 (in $ millions)



CIHR expenditures increased from $686.2M in 2003-04 to $974.1M in 2007-08, an increase of $287.9M (or 42%) in five years. Since its creation in 2000, CIHR's budget has increased every year until 2008-09 when its spending was marginally less than in the previous year.

Voted and Statutory Items

(In millions of dollars)

Vote # or Statutory Item (S)	Truncated Vote or Statutory Wording	2006-07 Actual Spending	2007-08 Actual Spending	2008-09 Main Estimates	2008-09 Actual Spending
20	Operating expenditures	$ 39.4	$ 42.8	$ 42.9	$ 47.2
25	Grants	$ 799.7	$ 926.7	$ 881.3	$ 916.9
(S)	Contributions to employee benefit plans	$ 4.2	$ 4.6	$ 4.4	$ 5.3
	Total	**$ 843.3**	**$ 974.1**	**$ 928.6**	**$ 969.4**

Section II: Analysis of Program Activities by Strategic Outcome

Strategic Outcome #1: Advances in Health Knowledge

CIHR supports research that is likely to create knowledge to improve human health or the health system. For instance, this knowledge could be about the cause of a disease, a new preventive measure or better treatment procedures. CIHR uses a rigorous process called "peer review" to evaluate which research projects to fund. Depending on the program, projects are evaluated on the basis of their scientific excellence, their importance and potential impact, and their relevance to government priorities.



Program Activity Summary

Open Research aims to advance health knowledge through an "open" competitive program designed to stimulate innovation and creativity. It is an investigator-driven program that funds a full spectrum of health research. Strategic Priority Research, on the other hand, funds targeted research into critical areas.

Program Activity: 1.1 Open Research

2008-09 Financial Resources ($ millions)			2008-09 Human Resources (FTEs)		
Planned Spending	Total Authorities	Actual Spending	Planned	Actual	Difference
$ 462.6	$ 470.9	$ 493.9	228	205	23

Expected Results
Excellent health research conducted responding to best researcher ideas, through effective funding programs

Performance Indicator	Target	Performance Status
Success of CIHR research programs including results, awareness and satisfaction levels.	1. Evaluated programs demonstrate effectiveness and results.	1. Mostly Met
	2. Maintain or increase the number of applications submitted per $ of funding available.	2. Met All

Performance Summary

1. Reports by researchers provide some evidence that the programs demonstrate effectiveness and results. For example:
   - In 1992 Dr. Samuel Weiss discovered neural stem cells in the brains of adult mammals. Dr. Weiss made this discovery quite unexpectedly, while looking at how to use growth factors to protect the brain. Since then his research has focused on understanding how neural stem cells work and how they can be used to heal neural tissue and help people recover from brain and spinal cord injuries or diseases. In recognition of this work, Dr. Weiss received a 2008 Gairdner International Award, one of the world's most prestigious awards for medical research.

   - Dr. Peter St. George-Hyslop has done pioneering research into the causes and consequences of Alzheimer's and other neurodegenerative diseases. This research has paved the way for the development of new treatments for these diseases. For example, in 2006, he found a sugar-like substance which stops the build-up of toxic plaque in mice with Alzheimer's disease. Dr. St. George-Hyslop won a 2008 Killam Prize for this work.

   The number of applications received for this Program Activity is an indication of awareness and research capacity levels. 3,813 applications were received in 2008-09, compared to 3,740 last year. The number of fundable applications is an indication of program effectiveness as well as overall quality of submitted proposals. 66% of the applications submitted were fundable, as compared to 67% last year.

2. 8.2 applications were submitted per $1M of funding available which was substantially the same as last year notwithstanding the increase in both the funding and the total number of applications received.

Performance Indicator	Target	Performance Status
Proportion of overall expenditures from CIHR grants budget	45% of overall grants budget	Exceeded

Performance Summary
51% of overall grants budget was spent compared to a target of 45%.

Program Activity: 1.2 Strategic Priority Research

2008-09 Financial Resources ($ millions)			2008-09 Human Resources (FTEs)		
Planned Spending	Total Authorities	Actual Spending	Planned	Actual	Difference
$ 122.6	$ 147.2	$ 131.6	60	55	5

Expected Results
Excellent health research conducted responding to research priorities, through effective funding programs

Performance Indicator	Target	Performance Status
Success of CIHR research programs including results, awareness, satisfaction levels, and appropriateness of priorities	1. Evaluated programs demonstrate effectiveness and results.	1. Mostly Met
	2. Maintain or increase the number of applications submitted per $ of funding available.	2. Met All

Performance Summary
1. Evaluated programs demonstrate effectiveness and results through the following examples:
   - A major evaluation of the HIV/AIDS Community-based Research Program was led by the Public Health Agency of Canada in 2008-09. Overall, the evaluation concluded that the program was helping communities and academia respond to the HIV/AIDS epidemic, building research capacity at the community level and in academic circles.

- A midterm evaluation of the Pandemic Preparedness Strategic Research Initiative (PPSRI) led by the Public Health Agency of Canada found that the program has been especially successful in developing solid and productive partnerships, developing consensus on research priorities, implementing tools to address these priorities and providing a solid foundation for future success. The overall conclusion of the evaluation is that the program's design, delivery and initial outputs are ensuring that its goals of improving Canada's pandemic preparedness and increasing research capacity in the area can be met.

The number of applications received for this Program Activity is an indication of awareness and research capacity levels. 1,359 applications were received in 2008-09, compared to 989 last year. The number of fundable applications is an indication of program effectiveness as well as of quality of application received. 72.7% of all evaluated applications received were fundable compared to 69.3% last year.

2. 10.9 applications were submitted per $1M of funding available which was substantially the same as last year notwithstanding the increase in both the funding and the total number of applications received.

Performance Indicator	Target	Performance Status
Proportion of overall expenditures from CIHR grants budget	9% of overall grants budget	Exceeded

Performance Summary
13.6% of overall grants budget was spent compared to a target of 9%

Benefits for Canadians
CIHR invests heavily in research which leads to advances in health knowledge. This research accounts for approximately 65% of CIHR's overall Grants and Awards expenditures. Initiatives such as the Pandemic Preparedness Strategic Research Initiative or the Canadian Longitudinal Study on Aging are examples of research that will help protect Canadians from disease and provide comprehensive data for better health outcomes and resulting improved techniques will enhance quality of life and lower health costs. These programs also build research capacity across Canada, providing high-quality jobs for Canadians and stimulating the economy.

Performance Analysis
In 2008-09, both the Open Research and the Strategic Priority Research program activities successfully supported advances in health research knowledge in Canada, positively affecting the health of Canadians and their health system. The research community was aware of and satisfied with CIHR's services and programs. Strategic priorities were identified and addressed though appropriate funding opportunities. Targets in relation to expenditures and numbers of applications were met or exceeded. Actual spending for the Open Operating Grants Program at $411.8M was $29.8M more than had been originally planned as a result of funds reallocated from other grants and awards programs across all strategic outcomes to enable CIHR to fund more of the outstanding fundable proposals received for this program.

Lessons Learned
Peer review is essential to ensure excellence. However, the steady growth in CIHR programming and applications from researchers is straining the peer review system. CIHR is taking measures to increase the efficiency of peer review and to streamline and standardize its programming.

Strategic Outcome #2: People and Research Capacity

CIHR's second strategic outcome is a strong and talented health research community in Canada that is among the best and most innovative and productive in the world. CIHR's funding does this in part by helping Canadian institutions to attract and retain the "best and the brightest".

Strategic Outcome	Program Activities	Sub-Program Activities
2. A strong and talented health research community with the capacity to undertake health research	2.1 Researchers and Trainees	2.1.1 Salary Support Programs
		2.1.2 Training Support Programs
		2.1.3 Canada Research Chairs Grants
		2.1.4 Canada Graduate Scholarships
		2.1.5 Strategic Salary Support Programs
		2.1.6 Strategic Training Support Programs
	2.2 Research Resources and Collaboration	
	2.3 National and International Partnerships	2.3.1 Institute Support Grants
		2.3.2 Partnership Programs
	2.4 Ethical, Legal and Social Issues	

Program Activity Summary

The main instruments used by CIHR to develop a community of outstanding health researchers include salary and training awards for researchers and trainees, Canada Graduate Scholarships for students, and the Canada Research Chair grants for proven investigators. Other programming is designed to foster collaborations and partnerships and research into ethical, legal and social issues.

Program Activity: 2.1 Researchers and Trainees

2008-09 Financial Resources ($ millions)			2008-09 Human Resources (FTEs)		
Planned Spending	Total Authorities	Actual Spending	Planned	Actual	Difference
$196.1	$ 198.2	$ 188.9	97	78	19

Expected Results
A supply of highly qualified health researchers and trainees is available to conduct excellent research in areas of strength or need as a result of effective funding programs.

Performance Indicator	Target	Performance Status
Success of CIHR-funded salary and training programs including results, awareness, satisfaction levels and appropriateness of funding opportunities developed for capacity development	1. Evaluations of programs demonstrate effectiveness and results.	1. Mostly Met
	2. Maintain or increase the number of applications submitted per $ of funding available.	2. Exceeded

Performance Summary

1. Evaluated programs demonstrate effectiveness and results through the following examples:
   - Reports on the recently completed Canada Graduate Scholarships (CGS) Program evaluation, as well as preliminary results from the Doctoral Research Award (DRA) evaluation, will soon be posted with management responses. Recommendations regarding improvements to these programs are expected to help refine the current delivery and design approach in all cases.

- An evaluation completed in 2008 of the Strategic Training Initiatives in Health Research (STIHR) Program concluded that it had performed well in terms of trainees' disciplinary background, early scholarly productivity, and perceptions of the training environment and trainee experience. Additionally, the program appears to be increasing the number of research training opportunities for health systems and services and clinical trainees.

- The fifth-year evaluation of the Canada Research Chairs Program concluded that it had helped to create a research environment that is conducive to the long-term retention and attraction of top researchers. Chairholders reported significant increases in research productivity and the number of highly-qualified personnel being trained at the graduate level since receiving their Chair awards compared to other researchers over the same time period. Also, they reported research impacts such as patents, inventions and potential health treatments which could be at least partly attributable to the program. It also attracted between $218M and $342M in additional research funds.

The number of applications received for this Program Activity is an indication of awareness and satisfaction levels. 3,803 applications were received in 2008-09, compared to 3,013 last year. The number of fundable applications is an indication of program effectiveness as well as the depth of the research field. 93.8% of the applications submitted were fundable, compared to 95.7% last year.

2. 21.4 applications were submitted per $1M of funding available which was an increase of 5.1 applications per $1M from last year.

Performance Indicator	Target	Performance Status
Proportion of overall expenditures from CIHR grants budget	Funding equal to 19% of overall grants budget	Met All

Performance Summary
19.4% of overall grants budget was spent compared to a target of 19%

Program Activity: 2.2 Research Resources and Collaboration

2008-09 Financial Resources ($ millions)			2008-09 Human Resources (FTEs)		
Planned Spending	Total Authorities	Actual Spending	Planned	Actual	Difference
$ 50.9	$ 52.0	$ 58.9	25	24	1

Expected Results
High quality research resources are available for excellent health research as a result of effective funding programs

Performance Indicator	Target	Performance Status
Success of CIHR-funded research resources and collaboration programs including results, awareness, satisfaction levels and appropriateness of funding opportunities for research resources.	1. Evaluated programs demonstrate effectiveness and results.	1. Mostly Met
	2. Maintain or increase the number of applications submitted per $ of funding available.	2. Exceeded

Performance Summary

1. There has not been a comprehensive evaluation of this program as many of the activities are of recent origin. Reports from program managers, researchers and partners for projects such as the Canadian Light Source and the Structural Genomics Consortium are positive.

   The number of applications received is a recognized indication of awareness and satisfaction levels. In 2008-09, 558 applications were received, compared to 122 last year. In addition, the number of fundable applications is an indication of program effectiveness as well as the depth of the research field. 83.2% of the applications submitted were fundable, a significant increase of 11.1% from last year.

2. 10.0 applications were submitted per $1M of funding available in 2008-09; a large increase from 2.5 applications submitted per $1M in funding in 2007-08.

Performance Indicator	Target	Performance Status
Types of support by area of health research (by theme and Institute)	Maintain diversity of health research support (proportions by theme and Institute)	Met All

Performance Summary
All themes and all Institutes were funded.

Expected Results
Appropriate resources available that enable adequate research resources

Performance Indicator	Target	Performance Status
Proportion of fundable applications received by CIHR that are funded	90% of fundable applications are funded	Mostly Met

Performance Summary
84.9% of fundable applications were funded which is slightly lower than the target of 90%

Performance Indicator	Target	Performance Status
Proportion of overall expenditures from CIHR grants budget	5% of overall grants budget	Met All

Performance Summary
6.1% of overall grants budget was spent compared to a target of 5%

Program Activity: 2.3 National and International Partnerships

2008-09 Financial Resources ($ millions)			2008-09 Human Resources (FTEs)		
Planned Spending	Total Authorities	Actual Spending	Planned	Actual	Difference
$ 25.2	$ 25.4	$ 23.7	12	10	2

Expected Results
National and international health research agendas are formulated and implemented, and increased relevance and quantity of research is achieved as a result of strong alliances and partnerships.

Performance Indicator	Target	Performance Status
Success of CIHR-funded partnership research programs including results, awareness and satisfaction levels.	1. Evaluated programs demonstrate effectiveness and results.	1. Somewhat Met
	2. Maintain or increase the number of applications submitted per $ of funding available.	2. Met All

Performance Summary

1. There has not been a recent evaluation of the program. However, reports from program managers, researchers and partners for the Human Frontier Science Program (HFSP), the Regional Partnership Program and the Small Health Organizations Partnership Program are positive.

   The Institute Support Grant program was extensively reviewed by CIHR and Treasury Board over the last three years, with the conclusion that it was the most appropriate and efficient mechanism for the operation of the Institutes.

   The number of applications received for this Program Activity is an indication of awareness and satisfaction levels. 103 applications were received in 2008-09, compared to 94 last year. The number of fundable applications is an indication of program effectiveness as well as the depth of the research field. 56.3% of the applications submitted were fundable, compared to 87.2% last year.

2. 6.0 applications were submitted per $1M of funding available which was substantially the same as last year.

Performance Indicator	Target	Performance Status
Proportion of overall expenditures from CIHR grants budget	2% of overall grants budget	Met All

Performance Summary
2.4% of overall grants budget was spent compared to a target of 2%

Program Activity: 2.4 Ethical, Legal and Social Issues (ELSI)

2008-09 Financial Resources ($ millions)			2008-09 Human Resources (FTEs)		
Planned Spending	Total Authorities	Actual Spending	Planned	Actual	Difference
$ 2.9	$ 3.0	$ 2.4	2	2	-

Expected Results
Health research conducted more ethically as a result of effective funding programs

Performance Indicator	Target	Performance Status
Outputs and impacts of funded research	1. Evaluated programs demonstrate effectiveness and results.	1. Somewhat Met
	2. Maintain or increase the number of applications submitted per $ of funding available.	2. Met All

Performance Summary

1. There has not been a recent evaluation of the program. However, reports from program managers, researchers and partners are positive.

   The number of applications received for this Program Activity is an indication of awareness and research capacity levels. In 2008-09, 38 applications were received compared to 25 last year. The number of fundable applications is an indication of program effectiveness as well as of quality of the proposals submitted. In 2008-09, 68.4% of the applications submitted were fundable as compared with 88% last year.

2. 17.3 applications were submitted per $1M of funding available which was approximately the same as last year.

Performance Indicator	Target	Performance Status
Proportion of overall expenditures for research targeted to strategic areas pertaining to ethical, legal and social issues in the context of health and health research.	0.2% of overall grants budget	Met All

Performance Summary
0.2% of overall grants budget was spent which is the same as the target.

Benefits for Canadians

Under the S&T Strategy, the government is committed to creating a "People Advantage" by measures including the attraction, retention and development of a highly-skilled workforce. As the Strategy notes, "talented, skilled, creative people are the most critical element of a successful national economy." These programs help to stimulate innovation in health science and services, high-value economic activity and employment, and international recognition for Canadian institutions and researchers. CIHR supports over 13,000 researchers and trainees. These programs also ensure that researchers acquire up-to-date equipment, databases and facilities, and thus increase the scope and impact of their research. Finally, CIHR's work in ethics fosters research safety and integrity and increases public trust in health research.

Performance Analysis
The results of the four Program Activities successfully supported a strong and talented health research community in Canada. In 2008-09, the numbers of applications suggest that researchers are well aware of CIHR's programs and that they are relevant to them. CIHR's funding was well distributed by type of research (both by theme and by Institute), helping to ensure a broad and diverse research base capable of responding to the changing health research needs and priorities of Canadians. CIHR provided resources and support to thousands of researchers, trainees, and students so that Canadian institutions could retain the "best and the brightest". Targets in relation to expenditures and numbers of applications were met or exceeded. The outputs and the impacts of the programs (as evidenced by evaluations or reports from program managers, researchers or partners) either met, or somewhat met the targets. These programs will be reviewed in the coming year to either enhance their systems and services or to redirect the funding more effectively.

Lessons Learned
CIHR recognizes that it must strengthen its support of postdoctoral trainees and early career researchers. Our challenge is to provide young investigators with the mentoring and operational support that they require to successfully pursue careers in academia as well as the private and not-for-profit sectors.

Strategic Outcome # 3: Knowledge Translation and Commercialization

Knowledge translation, a main component of CIHR's mandate, is a dynamic and iterative process that includes synthesis, dissemination, exchange and ethically-sound application of knowledge to improve the health of Canadians, provide more effective health services and products and strengthen the health care system. CIHR supports and facilitates knowledge translation by funding knowledge translation research, knowledge synthesis and dissemination of findings, exchange and application activities and by building knowledge translation networks. Through its commercialization programs, CIHR supports research and knowledge translation activities that can lead to commercial applications to improve health and the Canadian economy.

Strategic Outcome	Program Activities	Sub-Program Activities
3. KT & Commercialization	3.1 Knowledge Translation of Health Research	3.1.1 Knowledge Translation Programs
		3.1.2 Networks of Centres of Excellence Grants Program
	3.2 Commercialization of Health Research	

Program Activity Summary

Knowledge Translation and Health Research funds knowledge translation research and activities, and supports partnerships that can accelerate knowledge translation. CIHR also develops measurement, analysis and evaluation policies, frameworks and tools to assess the outcomes and impacts of CIHR-funded research aimed at knowledge translation. Commercialization of Health Research funds a number of programs that work closely with industry to facilitate the commercialization of research.

Program Activity: 3.1 Knowledge Translation and Health Research

2008-09 Financial Resources ($ millions)			2008-09 Human Resources (FTEs)		
Planned Spending	Total Authorities	Actual Spending	Planned	Actual	Difference
$ 40.8	$ 43.6	$ 41.5	20	17	3

Expected Results
Health research is translated more effectively as result of funding programs

Performance Indicator	Target	Performance Status
Success of CIHR research programs including results, awareness and satisfaction levels.	1. Evaluated programs demonstrate effectiveness and results.	1. Met All
	2. Maintain or increase the number of applications submitted per $ of funding available.	2. Met All

Performance Summary

1. Evaluated programs demonstrate effectiveness and results through the following examples:

   - In 2007-08 the Networks for Centres of Excellence (NCE) Program was evaluated both from a program effectiveness/efficiency standpoint, as well as from a relevance and "niche" standpoint. Both evaluations were positive, and identified the program's direct contributions to the government's S&T priorities. A recent analysis found that 10% of all university spin-off companies, including Xenon Genetics, one of the most successful biomedical companies, could be attributed to the NCE Program.

   - CIHR concluded a case study of one of its KT funded projects in which researchers worked closely with a local health authority. They identified best practices and developed guidelines for local use. The result was an increase in healing rates from 23% to 56% and a reduction in the number of nursing visits from 3.1 to 2.1 per week.

   The number of applications received for this Program Activity is an indication of awareness and satisfaction levels. In 2008-09, 409 applications were received compared to 283 last year. The number of fundable applications is an indication of program effectiveness as well as the depth of the research field. In 2008-09, 74.8% of the applications submitted were fundable, compared to 69.6% last year.

2. 10.5 applications were submitted per $1M of funding available which was substantially the same as in 2007-08.

Performance Indicator	Target	Performance Status
Number, scope and diversity of knowledge translation activities supported by CIHR (and its partners, where relevant) or resulting from CIHR activities.	Maintain or increase the number, scope and diversity of KT activities.	Mostly Met

Performance Summary
Diversity of research supported: KT program research is supported across the mandates of all 13 institutes, but was concentrated in one main area in 2008-09.

Performance Indicator	Target	Performance Status
Number and types of stakeholders as well as types of knowledge translation activities during the research process.	Maintain or increase number and types of stakeholders involved in KT.	Mostly Met

Performance Summary
Reports from program managers, researchers and partners indicate that the number and diversity of stakeholders involved in KT have been maintained. As an example, in 2008-09, the NCE Program involved a total of 697 companies, 32 provincial and federal government departments and agencies, 100 hospitals, 694 universities, and 650 other organizations from Canada and abroad.

Performance Indicator	Target	Performance Status
Proportion of overall expenditures from CIHR grants budget.	4% of overall grants budget	Met All

Performance Summary
4.3% of overall grants budget was spent in 2008-09 which was marginally higher than the target of 4.0%.

Program Activity: 3.2 Commercialization of Health Research

2008-09 Financial Resources ($ millions)			2008-09 Human Resources (FTEs)		
Planned Spending	Total Authorities	Actual Spending	Planned	Actual	Difference
$ 27.5	$ 33.7	$ 28.5	14	12	2

Expected Results
Health research is commercialized more effectively as a result of funding programs

Performance Indicator	Target	Performance Status
Outputs and impacts of funded research.	1. Evaluated programs demonstrate effectiveness and results.	1. Somewhat Met
	2. Maintain or increase the number of applications per $ of funding available.	2. Exceeded

Performance Summary

1. There has not been a recent comprehensive evaluation of these programs however:

   An analysis of the Proof-of-Principle (PoP) Program, which supports researchers in demonstrating the commercial potential of their intellectual property (IP), found that 76% of funded grants resulted in new patents; 26% resulted in the licensing of IP; and 14% resulted in the creation of new companies.

   The number of applications received for this Program Activity is an indication of awareness and satisfaction levels. In 2008-09, 210 applications were received compared to 386 last year. The number of fundable applications is an indication of program effectiveness as well as the depth of the research field. In 2008-09, 75.7% of the applications submitted were fundable, compared to 57.2% last year.

2. 7.8 applications were submitted per $1M of funding available which was double the number of applications submitted per $1M in funding in 2007-08. This suggests increasing awareness for this program.

Expected Results
Appropriate resources available that enable commercialization of health research.

Performance Indicator	Target	Performance Status
Proportion of fundable applications received by CIHR that are funded.	55% of fundable applications are funded	Exceeded

Performance Summary
95.6% of fundable applications were funded, which is significantly higher than the target of 55%.

Indicator	Target	Status
Proportion of overall expenditures from CIHR grants budget.	3% of overall grants budget	Met All

Performance Summary
3% of overall grants budget was spent which was the same as the target.

Benefits for Canadians
Programs under the Knowledge Translation and Commercialization Strategic Outcome mobilize some of Canada's best research talent in the Canadian academic community to engage Canadian and international partners to support the use of research evidence to improve health and the health system and to contribute to economic growth in Canada.

Performance Analysis
Evaluations and reports from program managers, researchers and partners provide some evidence that the Knowledge Translation of Health Research Program and the Commercialization Program are effective. The number of applications per dollar of funding available and percentage of fundable applications indicate that the research community is aware of these programs and interest in them is growing. With respect to diversity of research supported, KT program research was supported across the mandates of all 13 institutes with a concentration in the domain of health services and policy research. Number and types of stakeholders as well as types of knowledge translation activities during the research process were maintained in the period. Both programs met its proportion of overall grant expenditures targets.

Lessons Learned
CIHR will aim to continuously improve its programming and policies in this area and focus on partnerships between researchers and knowledge users in the private and public sectors to support knowledge translation activities. CIHR has established Knowledge Translation and Commercialization Advisory Committees to provide the President and the Vice President of Knowledge Translation with recommendations on how to improve this aspect of CIHR's programming.

Section III: Supplementary Information

Financial Highlights

($ thousands)

Condensed Statement of Financial Position At March 31, 2009	% Change	2009	2008
ASSETS			
Financial Assets	(56.5%)	16,236	37,328
Non-Financial Assets	21.4%	3,903	3,216
TOTAL ASSETS	(50.3%)	20,139	40,544
LIABILITIES	(45.0%)	24,327	44,259
EQUITY	12.7%	(4,188)	(3,715)
TOTAL LIABILITIES & EQUITY	(50.3%)	20,139	40,544

($ thousands)

Condensed Statement of Operations At March 31, 2009	% Change	2009	2008
Grants and awards expenses	(3.0%)	927,238	956,101
Refund of previous years' grants and awards	(6.0%)	(2,901)	(3,087)
Operations and administration expenses	6.4%	58,868	55,328
Total Expenses	(2.5%)	983,205	1,008,342
Total Revenues	10.4%	10,365	9,385
NET COST OF OPERATIONS	(2.6%)	972,840	998,957

Condensed Statement of Financial Position

Total Assets and Total Liabilities both decreased by approximately $20M compared to 2007-08. These decreases resulted largely from the accrual of a $20M conditional grant (in the form of an endowment) that was to be paid to the Gairdner Foundation as at March 31, 2008. The Gairdner Foundation grant was subsequently disbursed in June of 2008, which explains the decrease in Total Assets and Total Liabilities of CIHR at March 31, 2009.

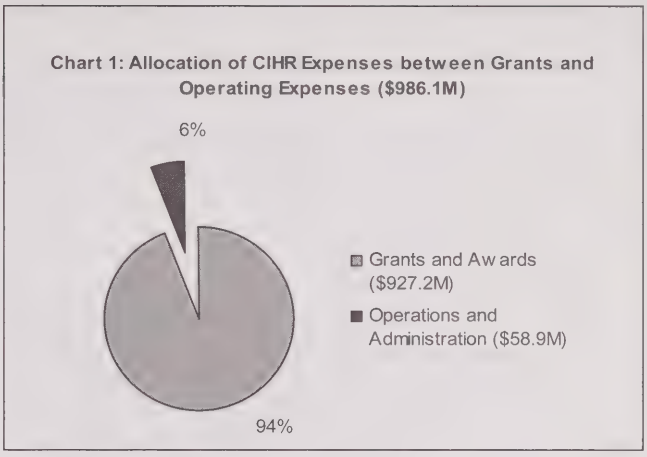
Condensed Statement of Operations

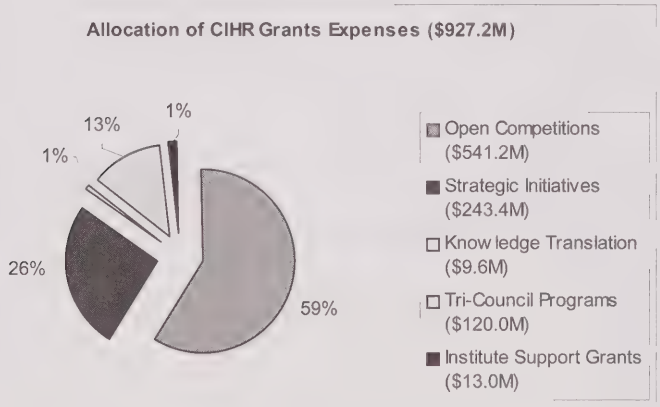
Grants and awards expenses decreased by $28.9M (or 3.0%) in 2008-09 compared to 2007-08. The primary reason for this decrease is due to the fact that in 2007-08, CIHR recorded a one-time $20M expense pertaining to a conditional grant (in the form of an endowment) awarded to the Gairdner Foundation in March of 2008. This $20M grant was expensed in CIHR's 2007-08 Statement of Operations. No such expense was incurred by CIHR in 2008-09. In addition, CIHR's total authorities declined by $19.7M (or 2.0%) as compared to 2007-08, due primarily to a decrease to appropriations for the Centres of Excellence for Commercialization and Research Program. The combination of lesser authorities for CIHR as well as the one-time expense incurred in 2007-08 for the Gairdner Foundation grant resulted in a $28.9M decrease in grants and awards expenses in 2008-09.

The Operations and Administration expenses increased by $3.6M in 2008-09 due to higher employee wages and higher contributions to employee benefit plans. Revenues for 2008-09 remained fairly constant with revenues earned in 2007-08.

Financial Highlights Chart

As Chart 1 illustrates, CIHR allocates 94% of its available budget directly to health researchers across Canada to fund health research and knowledge creation, train the next generation of health researchers, build research capacity in under-developed areas and to focus on knowledge translation, so that the results of research are transformed into improved policies, practices, products and services which results in improved health for all Canadians. The remainder of its funding is used to finance CIHR's operations.





CIHR incurred the majority (59%) of its grants and awards expenses to fund Open competitions. CIHR recognizes that the creativity, skill, and insight of individuals and self-assembled teams lie at the heart of the research enterprise. The pursuit of excellence in research, as evaluated through the peer review process, inspires ideas that drive progress and ensures a continuous flow of fresh insights. As such, open competition programs enable individual researchers or groups of investigators to identify research opportunities in any area of health research that they consider to be of importance or with unique opportunity.

Strategic initiatives comprise the second largest portion of CIHR grants and awards investments (26%). These investments target high priority research areas identified by CIHR's Institutes after broad consultations with stakeholders and partners. These strategic initiatives address emerging health threats and other important health issues of concern to Canadians including areas of health research such as obesity, cancer, vulnerable populations such as youth and aboriginals, pandemic preparedness, HIV/AIDS, or measures to improve the effectiveness of the Canadian health care system.

Knowledge Translation (KT) is a critical and growing part of CIHR's mandate focused on the synthesis, exchange and ethically-sound application of knowledge to accelerate the capture of the benefits of research for Canadians through improved health, more effective services and products and a strengthened health care system. In 2008-09, grants and awards expenses related directly to Knowledge Translation increased by 16.8%.

CIHR incurred 13% of its 2008-09 grants and awards expenses on tri-council programs – key Government of Canada flagship programs which are jointly administered by CIHR, Natural Sciences and Engineering Research Council (NSERC) and Social Sciences and Humanities Research Council (SSHRC). CIHR incurred expenses totalling $87.7M on the Canada Research Chairs (CRC) Program. The CRC Program awards key research professorships at post-secondary institutions across Canada to attract and retain some of the world's most accomplished and promising minds. CIHR also spent $27.9M on the Networks of Centres of Excellence (NCE) Program, which brings together partners from the academic, industry, public and non-public centres to conduct leading edge research and knowledge translation activities in areas of strategic growth and opportunity for Canada. CIHR incurred further expenses totalling $4.4M on the Centres of Excellence for Research and Commercialization (CECR) Program. The CECR Program supports the operation of commercialization and/or research centres that bring together people, services, and infrastructure to maximize the benefits of the government's investments in skills and research and to encourage greater private sector investment in science and technology.

CIHR has 13 "virtual" institutes that represent the full spectrum of health science research. Each institute brings together research funders, researchers and research users, including policy-makers and practitioners, to set strategic priorities for research. Each host institution which houses a CIHR institute administers a $1M Institute Support Grant to be used to meet the expenses of housing and running the institutes.

Financial Statements

Follow this link to view CIHR's 2008-09 Audited Financial Statements.

List of Supplementary Information Tables

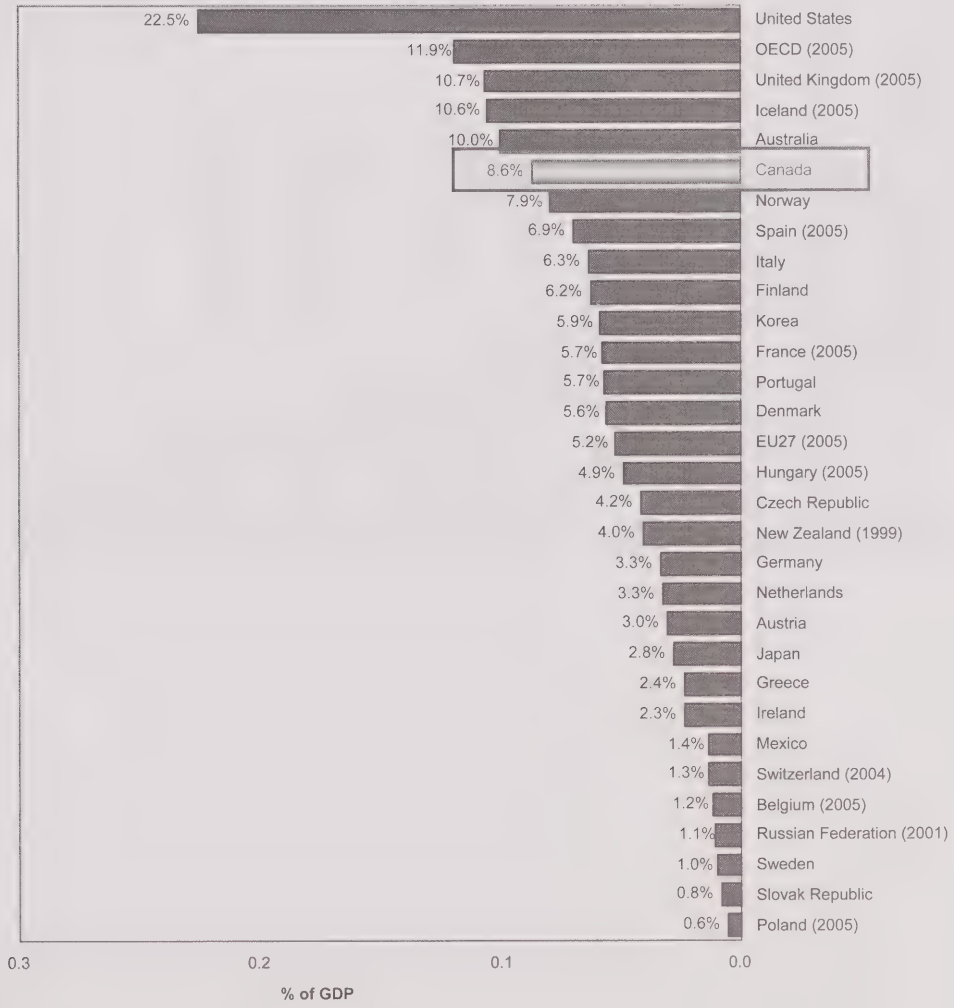
Table 1: Sources of Respendable and Non-Respendable Revenue
Table 5: Details on Transfer Payment Programs
Table 6: Up-Front Multi-Year Funding
Table 10: Response to Parliamentary Committees and External Audits
Table 11: Internal Audits & Evaluations

Annex A - Health Related R&D Budget in Canada in 2006

Canada ranked fifth in international ratings of health related research and development (R&D) expenditures expressed as a percentage of Gross Domestic Product (GDP) as of 2006.

Note that the Canadian statistics for health related R&D expenditures comprises data from not only CIHR, but also from provincial governments, business enterprises, higher education, private and non-profit organizations and foreign investors.

Health Related R&D Budget in 2006[1]



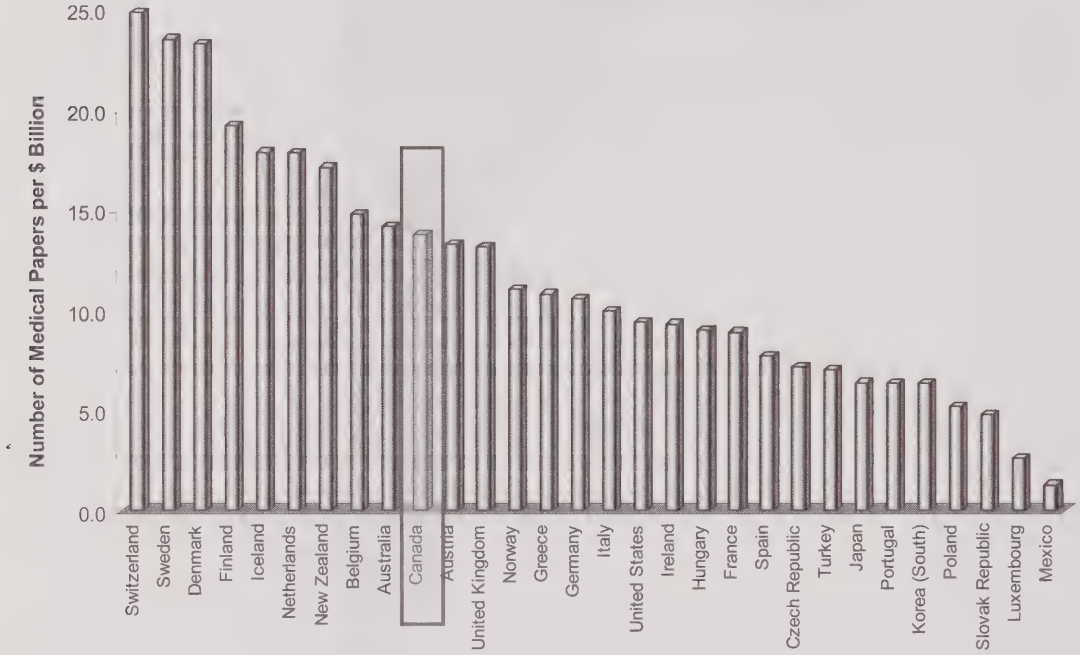
[1] Source: OECD Science, Technology and Industry Scoreboard 2007
http://oberon.sourceoecd.org/vl=2819602/cl=36/nw=1/rpsv/sti2007/ga8-1.htm#1

Annex B –
Number of Canadian Publications in Medical Research and World Share

The number of publications is one of the key output indicators that show how well scientific research is performing. It measures the scientific productivity of researchers and is a primary method by which the results of research are translated into results for Canadians.

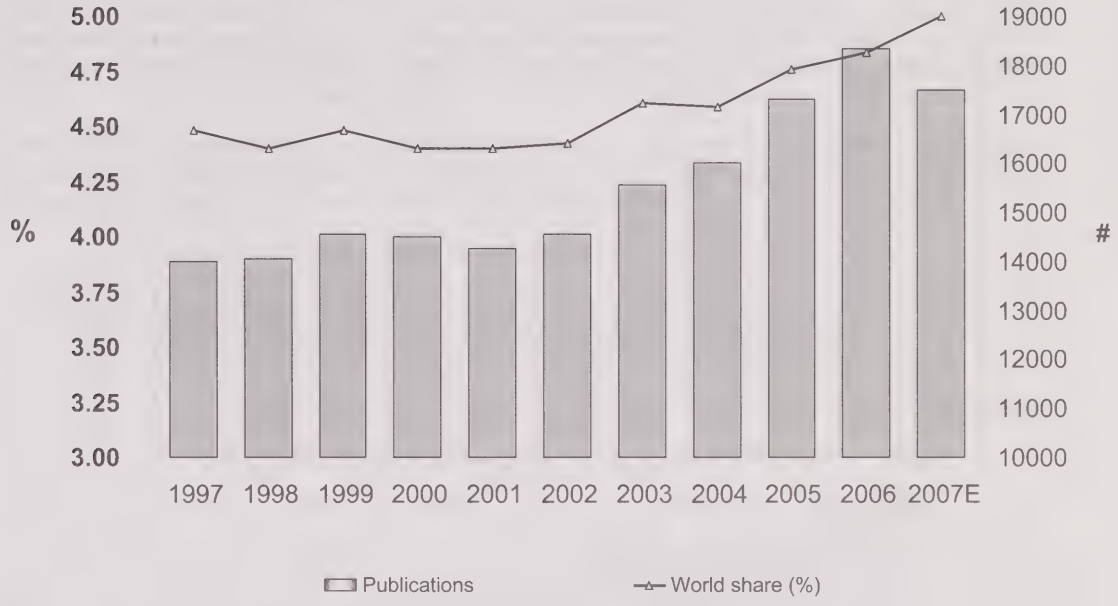
Canada is ranked tenth out of 30 OECD countries in 2007 in terms of number of papers in medical research per Billion dollars of Gross Domestic Product (GDP).

Number of Medical Papers per $ Billion of GDP in the OECD Countries in 2007



The volume of published papers has significantly increased (28%) between 2002 and 2006. The Canadian share of total medical research publications produced in the world has increased slowly but surely reaching 5% in 2007[1]

Number of Papers in Medical Research Published by Canadian Investigators



[1] Observatoire des sciences et des technologies, 2009
E: estimated

Annex C - Average Relative Citation Factor (ARC) in Health Research in 2007

One of CIHR's performance indicators for Strategic Outcome #1 is that research or research agendas are informed by CIHR-funded research. A useful measure to determine this is the impact and quality of research that is funded by CIHR. In other words, the degree to which CIHR informs research agendas is the degree to which research publications are cited (because they have been found useful). Citations are a measure of the potential use of a researcher's work by fellow researchers and colleagues and so the more their work is cited, the greater the likelihood that there is higher value to the work.

A standardized measure of citations used internationally is called the Average Relative Citation Factor (ARC). The ARC score is calculated for every country in a particular field (in this case, medical research) and then normalized to 1.0. An ARC value above 1.0 for a country means that, on average, the country's publications in that field are cited more often than the world average. An ARC value below 1.0 would mean that a country's publications in a field are not cited as often as the world average.

The ARC value for Canadian publications in medical research is 1.34 when compared to the world average, with the result that Canada ranks 7th worldwide in 2007[1]. In 2002 Canada's ARC ranking in medical research was 13th with an ARC of 1.24.

Average Relative Citation Factor



[1] Observatoire des sciences et des technologies (O ST), 2009

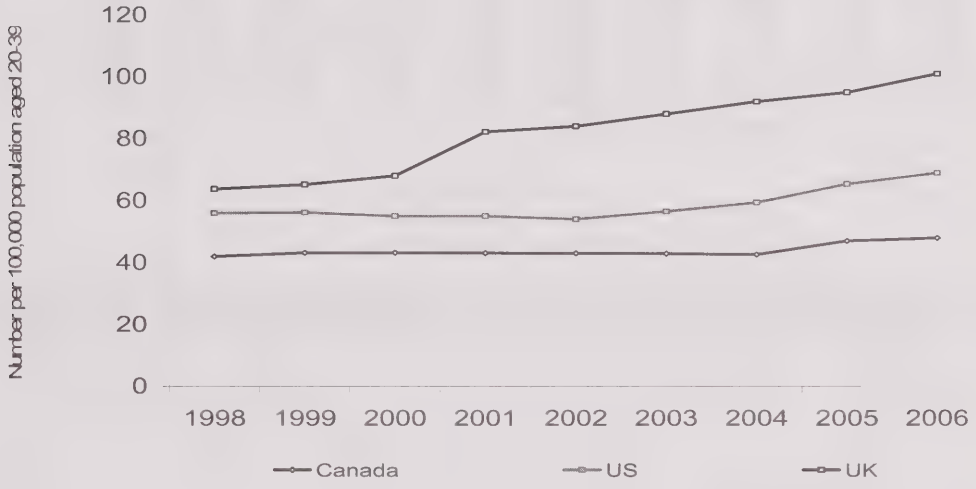
Annex D - PhD Graduates in Canada

Highly educated people are trained to conduct research and to be the vital resource for innovation. With their knowledge and skills acquired for long training years, doctorate holders are in a position to contribute significantly to Canada's economy and society. CIHR has different programs supporting the students and most of its PhD awards are 3 years in length.

The number of PhD graduates in Canada has been stable at a level of 42 per 100,000 population from 1998 to 2004. This increased by approximately 13% in 2005-06, reaching a maximum of 48 per 100,000 population. The trend in the health related fields[1] as of 2003 also shows a substantial increase.

Although CIHR is contributing to train approximately 60% of all PhD candidates, a recent study[2] shows that Canada consistently demonstrated a poor performance in the number of graduated PhD compared to OECD countries. It ranked next to last in 1998 as well as in 2006.

PhD Graduates in Canada



[1] Statistics Canada, 2009 (special tabulations on earned doctorates in the fields of: biological and biomedical sciences, health professions and related clinical sciences, psychology, and dental, medical and veterinary residency programs)

[2] Conference Board (2008) : http://www.conferenceboard.ca/HCP/Details/education/Phd-graduates.aspx

Annex E - Number of Health Researchers & Trainees Supported by CIHR

Since the inception of CIHR in 2000, the number of CIHR-supported health researchers and trainees has grown from 5,370 to over 13,000 in 2008-09.

Number of Health Researchers and Trainees Supported by CIHR



Annex F - Diversity of Research Resources and Collaboration Grants

Primary Institute	Number of Grants / Awards Funded		CIHR Expenditures (in Thousands $)	
	2008-09	2007-08	2008-09	2007-08
Aboriginal Peoples' Health	10	8	1,786	1,908
Aging	54	6	637	1,209
Cancer Research	33	30	5,511	5,457
Circulatory and Respiratory Health	31	9	1,813	1,611
Gender and Health	12	8	1,411	1,958
Genetics	46	26	3,190	4,278
Health Services and Policy Research	44	7	2,504	1,238
Human Development, Child and Youth Health	76	6	1,027	545
Infection and Immunity	26	28	7,409	4,438
Musculoskeletal Health and Arthritis	34	29	4,765	3,919
Neurosciences, Mental Health and Addition	58	28	3,805	3,571
Nutrition, Metabolism and Diabetes	44	6	4,186	1,153
Population and Public Health	22	19	3,870	4,374
Unable to allocate	358	210	14,083	13,780
Total	**848**	**420**	**55,997**	**49,438**

Primary Theme	Number of Grants / Awards Funded		CIHR Expenditures (in Thousands $)	
	2008-09	2007-08	2008-09	2007-08
Biomedical	158	113	11,530	14,977
Clinical	42	27	12,924	6,413
Health Systems / Services	37	20	6,018	3,946
Social / Cultural / Environmental / Population Health	56	50	9,465	11,505
Unable to allocate	555	210	16,060	12,598
Total	**848**	**420**	**55,997**	**49,438**

Annex G - Diversity of KT Grants

Primary Institute	Number of Grants / Awards Funded		CIHR Expenditures (in Thousands $)	
	2008-09	2007-08	2008-09	2007-08
Aboriginal Peoples' Health	6	6	355	327
Aging	4	7	255	434
Cancer Research	2	4	134	304
Circulatory and Respiratory Health	3	2	126	53
Gender and Health	0	2	0	167
Genetics	0	1	0	15
Health Services and Policy Research	81	69	5,176	4,263
Human Development, Child and Youth Health	7	3	553	200
Infection and Immunity	0	1	0	9
Musculoskeletal Health and Arthritis	2	5	62	187
Neurosciences, Mental Health and Addiction	7	11	441	459
Nutrition, Metabolism and Diabetes	3	3	192	196
Population and Public Health	13	27	670	1,223
Unable to allocate	173	51	3,311	1,670
Total	**301**	**192**	**11,274**	**9,507**

Table 1: Sources of Respendable and Non-Respendable Revenue

Non-Respendable Revenue
($ millions)

Program Activity	Actual 2006-07	Actual 2007-08	2008-09			
			Main Estimates	Planned Revenue	Total Authorities	Actual
1.1. Open Research						
Refunds of Previous Years Expenditures	1.0	1.3	N/A	1.5	N/A	1.5
1.2. Strategic Priority Research						
Refunds of Previous Years Expenditures	0.3	0.4	N/A	0.4	N/A	0.4
2.1. Researchers and Trainees						
Refunds of Previous Years Expenditures	0.6	0.8	N/A	0.6	N/A	0.5
2.2. Research Resources and Collaboration						
Refunds of Previous Years Expenditures	0.2	0.2	N/A	0.1	N/A	0.2
2.3. National and International Partnerships						
Refunds of Previous Years Expenditures	0.1	-	N/A	0.1	N/A	0.1
2.4. Ethical, Legal and Social Issues						
Refunds of Previous Years Expenditures	-	0.1	N/A	-	N/A	-
3.1. Knowledge Translation of Health Research						
Refunds of Previous Years Expenditures	0.1	0.2	N/A	0.1	N/A	0.1
3.2. Commercialization of Health Research						
Refunds of Previous Years Expenditures	0.1	0.1	N/A	0.1	N/A	0.1
Total Non-Respendable Revenue	**2.4**	**3.1**	**N/A**	**2.9**	**N/A**	**2.9**

Table 5: Transfer Payment Programs[1]

1. Grants for Research Projects and Personnel Support

Start date: October 2000

End date: N/A

Description:
CIHR provides a wide array of funding programs under this transfer payment program. This includes grants which provide support for the direct costs of health research projects and awards that provide support to individual health researchers and trainees. Infrastructure grants help create optimum environments for the conduct of health research. This includes funding for researcher networking and collaborative activities and grants to selected organizations such as the Canadian Council on Animal Care that facilitate the ethical conduct of research.

Strategic Outcomes:
1.0 Advances in Health Knowledge, 2.0 People and Research Capacity, 3.0 Knowledge Translation and Commercialization.

Results Achieved:
1. CIHR grants helped maintain a strong and diverse health research base, programs continue to demonstrate strong application pressure and an increase in the average cost of research projects was accommodated through internal reallocation of funding.
2. CIHR invested a significant portion of its grants budget to fund health research in areas of importance to Canadians, including funding clinical research, pandemic preparedness, HIV/AIDS, cancer, regenerative medicine and Hepatitis C.
3. CIHR supported in excess of 13,000 researchers and trainees in all domains of health research.
4. CIHR worked in partnership with small and medium enterprises as well as multi-national pharmaceutical companies to support pre-competitive R&D programs; CIHR provided Research Synthesis grants, which helped researchers translate research findings into new products and services or policies and procedures for the benefit of Canadians.

Program Activities:
1.1 Open Research, 1.2 Strategic Priority Research, 2.1 Researchers and Trainees, 2.2 Research Resources and Collaboration, 2.3 National and International Partnerships, 2.4 Ethical, Legal and Social Issues, 3.1 Knowledge Translation of Health Research, 3.2 Commercialization of Health Research.

($ millions)	Actual Spending 2006-07	Actual Spending 2007-08	Planned Spending 2008-09	Total Authorities 2008-09	Actual Spending 2008-09	Variance(s)
Total Grants	$ 776.6	$ 826.3	$ 849.3	$ 879.3	$ 879.0	$ 0.3
Total Contributions	$ -	$ -	$ -	$ -	$ -	$ -
Total Other types of transfer payments	$ -	$ -	$ -	$ -	$ -	$ -
Total Program Activities	**$ 776.6**	**$ 826.3**	**$ 849.3**	**$ 879.3**	**$ 879.0**	**$ 0.3**

Comment(s) on Variance(s): Variance between authorities and actual spending is not significant.

Audit completed or planned:
1. Audit of the Financial Administration of Open Operating Grants. (Completed November 2008)
2. Audit of the Non-Financial Administration of Open Operating Grants (Completed March 2009)
3. Audit of Salary and Training Awards (Planned 2009-10)
4. Audit of a Research-Related Activity Program (Planned 2011-12)

[1] the amounts only include grant programs where expenditures exceed $5 million

2. Canada Graduate Scholarships

Start date: 2003-04

End date: N/A

Description:
The Canada Graduate Scholarships (CGS) Program provides financial support to develop future researchers at both the Masters and Doctoral levels. The CGS is a tri-council program with CIHR responsible for administering that portion of the program that is directed at students pursuing health related studies.

Strategic Outcomes: 2.0 People and Research Capacity

Results Achieved:
In 2008-09 CIHR funded over 900 outstanding Master's and Doctoral students through the CGS Program. With the creation of these awards in Budget 2003, and with recent additional investments in the CGS Master's and Doctoral awards in Budgets 2007 and 2009, the federal government has ensured that Canada can offer world-class support that will help to attract and retain the best research students in Canada.

Program Activities: 2.1 Researchers and Trainees

($ millions)	Actual Spending 2006-07	Actual Spending 2007-08	Planned Spending 2008-09	Total Authorities 2008-09	Actual Spending 2008-09	Variance(s)
Total Grants	$ 10.1	$ 13.9	$ 18.9	$ 19.2	$ 18.7	$ 0.5
Total Contributions	$ -	$ -	$ -	$ -	$ -	$ -
Total Other types of transfer payments	$ -	$ -	$ -	$ -	$ -	$ -
Total Program Activities	**$ 10.1**	**$ 13.9**	**$ 18.9**	**$ 19.2**	**$ 18.7**	**$ 0.5**

Comment(s) on Variance(s): Variance between authorities and actual spending is not significant.

Audit completed or planned:
N/A

3. Institute Support Grants

Start date: October 2000

End date: N/A

Description
The Institute Support Grant (ISG) Program provides funding to select Canadian academic institutions, including universities and teaching hospitals, to assist them in hosting the 13 Institutes of CIHR. The Institutes help CIHR maintain strong ties to Canada's research communities and to understand their needs. Each CIHR-appointed Institute Scientific Director is among the top scientists in his/her field and helps CIHR define its strategic health research priorities and develop research partnerships with other interested parties.

Strategic Outcomes: 2.0 People and Research Capacity

Results Achieved
In 2008-09 CIHR provided each of its 13 virtual Institutes with a $1M grant, paid to the Institutes' host institutions for the establishment and management of an Institute Office, from which the CIHR-appointed Scientific Director along with host institution-based staff plans and executes the operations and activities of their Institute. These activities include facilitating and developing national research networks linking the Institutes' respective research communities.

Program Activities: 2.3 National and International Partnerships

($ millions)	Actual Spending 2006-07	Actual Spending 2007-08	Planned Spending 2008-09	Total Authorities 2008-09	Actual Spending 2008-09	Variance(s)
Total Grants	$ 13.0	$ 13.0	$ 13.0	$ 13.0	$ 13.0	$ -
Total Contributions	$ -	$ -	$ -	$ -	$ -	$ -
Total Other types of transfer payments	$ -	$ -	$ -	$ -	$ -	$ -
Total Program Activities	**$ 13.0**	**$ 13.0**	**$ 13.0**	**$ 13.0**	**$ 13.0**	**$ -**
Comment(s) on Variance(s): N/A						
Audit completed or planned: N/A						

Table 6: Up-Front Multi-Year Funding

Name of Recipient: The Gairdner Foundation

Start Date: March 28, 2008

End Date: March 31, 2028

Total Funding: $20,000,000

Description: CIHR provided the Gairdner Foundation with a $20M grant in the form of an endowment to promote exceptional achievement in health research. In recognition of the significant endowment from the Government of Canada, the Gairdner Foundation renamed its awards as the "Canada Gairdner International Awards", helping to brand Canada internationally as a global leader in health research.

Strategic Outcome(s): 2.0 People and Research Capacity

Summary of Results Achieved by the Recipient: The first six Canada Gairdner International Awards (valued at $100,000 each) and the first ever Canada Gairdner Global Health Award (valued at $100,000) were issued to outstanding health researchers during the 2008-09 fiscal year.

Program Activity: 2.1 Researchers and Trainees
($ millions)

Actual Spending 2006-07	Actual Spending 2007-08	Planned Spending 2008-09	Total Authorities 2008-09	Actual Spending 2008-09	Variance(s)
$ -	$ 20.0	$ -	$ -	$ -	$ -

Comments on Variance(s): N/A

Significant Evaluation findings by the recipient during the reporting year and future plan:

N/A

Significant Audit findings by the recipient during the reporting year and future plan:

N/A

URL to Recipient's Site: http://www.gairdner.org/

Table 10: Response to Parliamentary Committees and External Audits

Response to Parliamentary Committees
No recommendations.

Response to the Auditor General (including to the Commissioner of the Environment and Sustainable Development)
http://www.oag-bvg.gc.ca/internet/English/parl_oag_200905_03_e_32516.html 2009 Spring Report of the Auditor General of Canada Chapter 3—Health and Safety in Federal Office Buildings 3.80 Departments should ensure that fire safety plans are prepared and administered in accordance with established federal legislation and Treasury Board policies and standards. CIHR agrees with the recommendation and will work with its landlord, within the constraints of the terms of its lease, to ensure that the building's fire safety plans meet these requirements. 3.88 Departments should ensure that all evacuation drills are held as required by federal legislation and Treasury Board policies and standards. CIHR agrees with the recommendation and will work with its landlord, within the constraints of the terms of its lease, to ensure that drills are held as required. 3.93 Departments should ensure that building fire emergency organizations are established and administered as required by federal legislation and Treasury Board policies and standards. CIHR agrees. As the largest federal tenant in its building, CIHR currently administers the fire emergency organizations for all federal tenants.

External Audits (Note: These refer to other external audits conducted by the Public Service Commission of Canada or the Office of the Commissioner of Official Languages)
N/A

Table 11: Internal Audits and Evaluations

Table 11a: Internal Audits

Name of Internal Audit	Audit Type	Status	Completion Date
Audit of Confidentiality, Integrity, and Availability of Financial Information	Financial Management Controls	Completed	February 2009
Audit of the Integrity of Information in the Departmental Performance Report (DPR).	Management Reporting	Deferred	Deferred because of the RPP audit results of 2007-08, concluding that the process for developing CIHR's RPP is well controlled overall.
Audit of the Financial Administration of Open Operating Grants.	Transfer Payment	Completed	November 2008
Audit of the Non-Financial Administration of Open Operating Grants	Transfer Payment	Completed	March 2009
Audit of the Management Control Framework for Research Ethics	Management Controls	Completed	March 2009

Table 11b: Evaluations

Name of Evaluation	Program Activity	Evaluation Type	Status	Completion Date
Strategic Training Initiative In Health Research (STIHR)	2.1 Researchers and Trainees	Summative	Completed	August 2008
Evaluation of the Intellectual Property Mobilization (IPM) Program	3.2 Commercialization of Health Research	Summative	Completed	April 2008
Canada Graduate Scholarships (CGS) Program and Related Programs Review	2.1 Researchers and Trainees	Summative	Completed	January 2009
Panel and Secretariat on Research Ethics (PRE/SRE)	2.4 Ethical, Legal and Social Issues	Summative	Completed	March 2009

interagences en éthique de la recherche et Secrétariat en éthique de la recherche (GER/SER)	éthiques, juridiques et sociales			

Tableau 11 : Vérifications internes et évaluations

Tableau 11a : Vérifications internes

Titre de la vérification interne	Objet de la vérification	État	Date d'achèvement
Vérification de la confidentialité, de l'intégrité et de la disponibilité de l'information financière	Contrôles de gestion financière	Terminée	Février 2009
Vérification de l'intégrité de l'information contenue dans le Rapport ministériel sur le rendement (RMR)	Rapports de gestion	Reportée	Reportée en raison des résultats de la vérification du RPP de 2007-2008, dont les auteurs concluent que les contrôles visant l'élaboration du RPP des IRSC sont satisfaisants dans l'ensemble
Rapport sur la vérification de l'administration financière des subventions de fonctionnement ouvertes	Paiements de transfert	Terminée	Novembre 2008
Vérification portant sur l'administration non financière des subventions de fonctionnement ouvertes	Paiements de transfert	Terminée	Mars 2009
Vérification du cadre de contrôle de gestion des activités en éthique de la recherche	Contrôles de gestion	Terminée	Mars 2009

Tableau 11b : Évaluations

Nom de l'évaluation	Activité de programme	Type d'évaluation	État	Date d'achèvement
Initiative stratégique pour la formation en recherche dans le domaine de la santé (ISFRS)	2.1 Chercheurs et stagiaires	Sommative	Terminée	Août 2008
Évaluation du Programme de mobilisation de la propriété intellectuelle	3.2 Commercialisation de la recherche en santé	Sommative	Terminée	Avril 2008
Étude sur le Programme de bourses d'études supérieures du Canada et les programmes connexes	2.1 Chercheurs et stagiaires	Sommative	Terminée	Janvier 2009
Groupe consultatif	2.4 Questions	Sommative	Terminée	Mars 2009

Tableau 10 : Réponses aux vérifications des comités parlementaires et aux vérifications externes

Réponse aux comités parlementaires
Aucune recommandation.
Réponse au vérificateur général (y compris la réponse au Commissaire à l'environnement et au développement durable)
http://www.oag-bvg.gc.ca/internet/Francais/parl_oag_200905_03_f_32516.html Rapport de la vérificatrice générale du Canada du printemps 2009 Chapitre 3 – La santé et la sécurité dans les immeubles à bureaux fédéraux 3.80 Les ministères et organismes devraient veiller à ce que des plans de sécurité en cas d'incendie soient établis et administrés conformément aux lois fédérales applicables ainsi qu'aux politiques et aux normes du Conseil du Trésor du Canada. Les IRSC sont d'accord avec cette recommandation et prendront des mesures avec le propriétaire de l'immeuble, en respectant les modalités du bail, pour rendre le plan de sécurité de l'immeuble en matière d'incendie conforme à ces exigences. 3.88 Les ministères et organismes devraient tenir tous les exercices d'évacuation conformément aux lois fédérales ainsi qu'aux politiques et aux normes du Conseil du Trésor du Canada. Les IRSC sont d'accord avec cette recommandation et prendront des mesures avec le propriétaire de l'immeuble, en respectant les modalités du bail, pour rendre les exercices d'évacuation conformes aux exigences. 3.93 Les ministères et organismes devraient s'assurer que des organisations des secours en cas d'incendie sont établies et administrées conformément aux lois fédérales et aux politiques et normes du Conseil du Trésor du Canada. Les IRSC sont d'accord avec cette recommandation. En tant que plus grand locataire du gouvernement fédéral dans l'immeuble, les IRSC organisent les secours en cas d'incendie pour tous les locataires fédéraux.
Vérifications externes (c'est-à-dire les vérifications externes réalisées par la Commission de la fonction publique du Canada et le Commissariat aux langues officielles)
s. o.

Tableau 6 : Financement pluriannuel immédiat

Nom du bénéficiaire : Fondation Gairdner

Début : 28 mars 2008

Fin : 31 mars 2028

Financement total : 20 000 000 $

Description : Les IRSC ont accordé à la fondation Gairdner une subvention de 20 millions de dollars sous la forme d'une dotation, dans le but de promouvoir l'excellence en recherche en santé. Pour reconnaître cette aide considérable du gouvernement du Canada, la fondation a rebaptisé ses prix « Prix Canada Gairdner », contribuant ainsi à donner au Canada une image de chef de file mondial de la recherche en santé.

Résultat stratégique : 2.0 Personnes et capacité de recherche

Sommaire des résultats obtenus par le bénéficiaire : Les six premiers Prix Canada Gairdner (100 000 $ chacun) et le tout premier prix Gairdner pour la santé mondiale (100 000 $) ont été décernés à des chercheurs exceptionnels durant l'exercice 2008-2009.

Activité de programme : 2.1 Chercheurs et stagiaires
(en millions de dollars)

Dépenses réelles 2006-2007	Dépenses réelles 2007-2008	Dépenses prévues 2008-2009	Autorisations totales 2008-2009	Dépenses réelles 2008-2009	Écarts
-	20,0	-	-	-	-

Remarque sur les écarts : S. O.

Principales conclusions de l'évaluation réalisée par le bénéficiaire au cours de l'exercice de déclaration et plan d'action

S. O.

Principales conclusions de la vérification réalisée par le bénéficiaire au cours de l'exercice de déclaration et plan d'action

S. O.

Site du bénéficiaire : http://www.gairdner.org/

Vérifications effectuées ou prévues
s. o.

3. Subvention d'appui aux instituts
Date de début : octobre 2000
Date de fin : s. o.
Description Le Programme de subventions d'appui aux instituts (SAI) offre des fonds à des établissements universitaires canadiens, y compris des universités et des hôpitaux d'enseignement, sélectionnés pour être soutenus dans l'administration d'un des 13 instituts des IRSC. Ces instituts aident l'organisation à entretenir de solides relations avec les différents milieux de recherche canadiens et à comprendre leurs besoins. Tous les directeurs scientifiques des instituts figurent parmi les meilleurs spécialistes de leur domaine et aident les IRSC à définir leurs priorités stratégiques de recherche en santé et à créer des partenariats de recherche avec d'autres parties intéressées.
Résultat stratégique : 2.0 Les personnes et la capacité de recherche
Résultats obtenus En 2008-2009, les IRSC ont accordé à chacun des instituts une subvention d'un million de dollars pour assumer les frais d'installation et d'administration des instituts dans les établissements hôtes, où les directeurs scientifiques nommés par les IRSC et le personnel planifient et exécutent les activités de l'institut. Parmi ces activités, citons la facilitation et la création de réseaux de recherche nationaux reliant les milieux de recherche associés à chacun des instituts.
Activité de programme : 2.3 Partenariats nationaux et internationaux

(en millions de dollars)	Dépenses réelles 2006-2007	Dépenses réelles 2007-2008	Dépenses prévues 2008-2009	Autorisations totales 2008-2009	Dépenses réelles 2008-2009	Écart(s)
Total des subventions	13,0	13,0	13,0	13,0	13,0	-
Total des contributions	-	-	-	-	-	-
Total des autres types de paiements de transfert	-	-	-	-	-	-
Total des activités de programme	**13,0**	**13,0**	**13,0**	**13,0**	**13,0**	**-**

Remarque sur les écarts : s. o.
Vérifications effectuées et prévues s. o.

paiements de transfert						
Total des activités de programme	**776,6**	**826,3**	**849,3**	**879,3**	**879,0**	**0,3**

Remarque sur les écarts : L'écart entre les autorisations et les dépenses réelles n'est pas significatif.

Vérifications effectuées ou prévues
1. Vérification de l'administration financière des subventions de fonctionnement ouvertes (terminée en novembre 2008)
2. Vérification de l'administration non financière des subventions de fonctionnement ouvertes (terminée en mars 2009)
3. Vérification des bourses salariales et des bourses de formation (prévue pour 2009-2010)
4. Vérification d'un programme lié à la recherche (prévue pour 2011-2012)

2. Bourses d'études supérieures du Canada

Date de début : Avril 2003

Date de fin : s. o.

Description
Le Programme de bourses d'études supérieures du Canada (BESC) offre un soutien financier dans le but de former de nouveaux chercheurs, au niveau tant de la maîtrise que du doctorat. Le Programme de BESC est administré par les trois conseils, et les IRSC sont chargés du volet du Programme s'adressant aux étudiants dont les études sont liées à la santé.

Résultat stratégique 2 : Les personnes et la capacité de recherche

Résultats obtenus
En 2008-2009, les IRSC ont financé, par l'entremise de ce programme, plus de 900 étudiants exceptionnels à la maîtrise et au doctorat. Par la création de ces bourses en 2003 et des investissements supplémentaires consacrés à ce programme pour les bourses de maîtrise et de doctorat dans le budget de 2007 et 2009, le gouvernement fédéral a permis au Canada d'offrir un soutien de calibre international qui contribuera à attirer et à retenir les meilleurs étudiants du Canada dans le domaine de la recherche.

Activité de programme : **2.1 Chercheurs et stagiaires**

(en millions de dollars)	Dépenses réelles 2006-2007	Dépenses réelles 2007-2008	Dépenses prévues 2008-2009	Autorisations totales 2008-2009	Dépenses réelles 2008-2009	Écart(s)
Total des subventions	10,1	13,9	18,9	19,2	18,7	0,5
Total des contributions	-	-	-	-	-	-
Total des autres types de paiements de transfert	-	-	-	-	-	-
Total des activités de programme	**10,1**	**13,9**	**18,9**	**19,2**	**18,7**	**0,5**

Remarque sur les écarts : L'écart entre les autorisations et les dépenses réelles n'est pas significatif.

Tableau 5 : Programmes de paiements de transfert [1]

1. Subventions pour les projets de recherche et le soutien du personnel

Date de début : Octobre 2000

Date de fin : S. O.

Description
Les IRSC offrent une grande diversité de programmes de financement dans le cadre de ce programme de paiements de transfert. Ces programmes comprennent des subventions pour les coûts directs de la recherche en santé et des bourses destinées à des chercheurs et des stagiaires. Les subventions d'infrastructures visent à créer des environnements de recherche optimaux pour le domaine de la santé. Elles financent entre autres le réseautage entre chercheurs et des 'activités de collaboration; cette catégorie comprend aussi des subventions destinées à des organismes précis, comme le Conseil canadien de protection des animaux, qui favorisent des recherches éthiques.

Résultats stratégiques
1.0 Les percées dans les connaissances en santé, 2.0 Les personnes et la capacité de recherche, 3.0 L'application des connaissances et la commercialisation.

Résultats obtenus
1. Les subventions des IRSC ont contribué au maintien d'une base de recherche solide et diversifiée, les programmes continuent de susciter un grand volume de demandes, et l'augmentation du coût moyen des projets de recherche a été compensée par une réaffectation interne des fonds.
2. Les IRSC ont investi une importante partie de leur budget de subventions dans le financement de la recherche dans les domaines importants pour les Canadiens, comme la recherche clinique, la capacité d'intervention en cas de pandémie, le VIH/sida, le cancer, la médecine régénératrice et l'hépatite C.
3. Les IRSC ont soutenu plus de 13 000 chercheurs et stagiaires dans tous les domaines de la recherche en santé.
4. Les IRSC ont travaillé en partenariat avec des PME de même qu'avec des multinationales pharmaceutiques, au profit des programmes de recherche et développement préalables aux concours; l'organisation a offert des subventions de synthèse de recherches qui ont aidé des chercheurs à traduire leurs résultats de recherche en nouveaux produits et services ou en politiques et procédures pour le bien de la population canadienne.

Activités de programme :
1.1 Recherche ouverte, 1.2 Recherche prioritaire stratégique, 2.1 Chercheurs et stagiaires, 2.2 Collaboration et ressources en recherche, 2.3 Partenariats nationaux et internationaux, 2.4 Questions éthiques, juridiques et sociales, 3.1 Application des connaissances issues de la recherche en santé, 3.2 Commercialisation de la recherche en santé.

(en millions de dollars)	Dépenses réelles 2006-2007	Dépenses réelles 2007-2008	Dépenses prévues 2008-2009	Autorisations totales 2008-2009	Dépenses réelles 2008-2009	Écart(s)
Total des subventions	776,6	826,3	849,3	879,3	879,0	0,3
Total des contributions	-	-	-	-	-	-
Total des autres types de	-	-	-	-	-	-

[1] Les montants ne comprennent que les programmes de subventions dont les dépenses dépassent 5 millions de dollars.

Tableau 1 : Sources de revenus disponibles et non disponibles

Revenus non disponibles
(en millions de dollars)

Activités de programmes	Réelle 2006-2007	Réelle 2007-2008	2008-2009			
			Budget principal	Revenus prévus	Autorisations totales	Réelle
1.1. Recherche ouverte						
Recouvrements de dépenses d'exercice antérieurs	1.0	1.3	s. o.	1.5	s. o.	1.5
1.2. Recherche prioritaire stratégique						
Recouvrements de dépenses d'exercice antérieurs	0.3	0.4	s. o.	0.4	s. o.	0.4
2.1. Chercheurs et stagiaires						
Recouvrements de dépenses d'exercice antérieurs	0.6	0.8	s. o.	0.6	s. o.	0.5
2.2. Collaboration et ressources en recherche						
Recouvrements de dépenses d'exercice antérieurs	0.2	0.2	s. o.	0.1	s. o.	0.2
2.3. Alliances nationales et internationales						
Recouvrements de dépenses d'exercice antérieurs	0.1	-	s. o.	0.1	s. o.	0.1
2.4. Questions éthiques, juridiques et sociales						
Recouvrements de dépenses d'exercice antérieurs	-	0.1	s. o.	-	s. o.	-
3.1. L'application des connaissances et la commercialisation						
Recouvrements de dépenses d'exercice antérieurs	0.1	0.2	s. o.	0.1	s. o.	0.1
3.2. Commercialisation de la recherche en santé						
Recouvrements de dépenses d'exercice antérieurs	0.1	0.1	s. o.	0.1	s. o.	0.1
Total des revenus non disponibles	**2.4**	**3.1**	**s. o.**	**2.9**	**s. o.**	**2.9**

Annexe G - Diversité des subventions d'AC

Institut principal	Nombre de subventions / bourses financées		Dépenses des IRSC (en milliers de dollars)	
	2008-2009	2007-2008	2008-2009	2007-2008
Institut de la santé des Autochtones	6	6	355	327
Institut du vieillissement	4	7	255	434
Institut du cancer	2	4	134	304
Institut de la santé circulatoire et respiratoire	3	2	126	53
Institut de la santé des femmes et des hommes	0	2	0	167
Institut de génétique	0	1	0	15
Institut des services et des politiques de la santé	81	69	5 176	4 263
Institut du développement et de la santé des enfants et des adolescents	7	3	553	200
Institut des maladies infectieuses et immunitaires	0	1	0	9
Institut de l'appareil locomoteur et de l'arthrite	2	5	62	187
Institut des neurosciences, de la santé mentale et des toxicomanies	7	11	441	459
Institut de la nutrition, du métabolisme et du diabète	3	3	192	196
Institut de la santé publique et des populations	13	27	670	1 223
Impossible à classer	173	51	3 311	1 670
Total	**301**	**192**	**11 274**	**9 507**

Annexe F –
Diversité des ressources de recherche et des subventions de collaboration

Institut principal	Nombre de subventions / bourses financées		Dépenses des IRSC (en milliers de dollars)	
	2008-2009	2007-2008	2008-2009	2007-2008
Institut de la santé des Autochtones	10	8	1 786	1 908
Institut du vieillissement	54	6	637	1 209
Institut du cancer	33	30	5 511	5 457
Institut de la santé circulatoire et respiratoire	31	9	1 813	1 611
Institut de la santé des femmes et des hommes	12	8	1 411	1 958
Institut de génétique	46	26	3 190	4 278
Institut des services et des politiques de la santé	44	7	2 504	1 238
Institut du développement et de la santé des enfants et des adolescents	76	6	1 027	545
Institut des maladies infectieuses et immunitaires	26	28	7 409	4 438
Institut de l'appareil locomoteur et de l'arthrite	34	29	4 765	3 919
Institut des neurosciences, de la santé mentale et des toxicomanies	58	28	3 805	3 571
Institut de la nutrition, du métabolisme et du diabète	44	6	4 186	1 153
Institut de la santé publique et des populations	22	19	3 870	4 374
Impossible à classer	358	210	14 083	13 780
Total	**848**	**420**	**55 997**	**49 438**

Thème principal	Nombre de subventions / bourses financées		Dépenses des IRSC (en milliers de dollars)	
	2008-2009	2007-2008	2008-2009	2007-2008
Recherche biomédicale	158	113	11 530	14 977
Recherche clinique	42	27	12 924	6 413
Recherche sur les services et les systèmes de santé	37	20	6 018	3 946
Recherche sociale/culturelle/environnementale/en santé des populations	56	50	9 465	11 505
Impossible à classer	555	210	16 060	12 598
Total	**848**	**420**	**55 997**	**49 438**

Annexe E - Nombre de chercheurs en santé et de stagiaires financés par les IRSC

Depuis la création des IRSC en 2000, le nombre de chercheurs et de stagiaires recevant du financement de cet organisme est passé de 5 370 à plus de 13 000 en 2008-2009.

Nombre de chercheurs en santé et de stagiaires financés par les IRSC



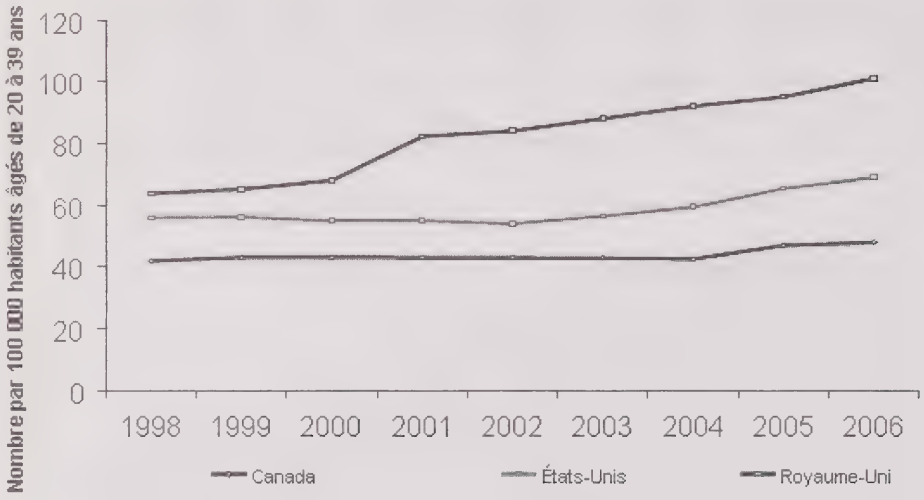
Annexe D - Titulaires d'un doctorat au Canada

Les études supérieures forment à la recherche et constituent une source essentielle d'innovation. Grâce aux connaissances et compétences acquises au cours de leurs nombreuses années de scolarité, les titulaires d'un doctorat sont en mesure d'apporter une contribution considérable à l'économie et à la société canadiennes. Les IRSC se sont dotés de différents programmes de soutien aux étudiants et la plupart de leurs bourses doctorales sont d'une durée de trois ans.

Le nombre de titulaires d'un doctorat au Canada s'est maintenu à 42 par 100 000 habitants entre 1998 et 2004. Il a augmenté de 13 % en 2005-2006, pour atteindre un sommet 48 par 100 000 habitants. Dans les domaines liés à la santé[1], on constate une importante augmentation depuis 2003.

Bien que les IRSC contribuent à la formation d'environ 60 % de tous les doctorants, une étude récente[2] montre que le nombre de titulaires d'un doctorat au Canada est constamment inférieur à celui des autres pays de l'OCDE. Le pays s'est classé avant-dernier en 1998 et en 2006.

Diplômés au doctorat au Canada



[1] Statistique Canada, 2009 (compilations particulières sur les doctorats dans les domaines suivants : sciences biologiques et biomédicales. professions de la santé et sciences cliniques connexes. psychologie et programmes de résidence dentaire, médicale et vétérinaire).
[2] Conference Board, http://www.conferenceboard.ca/HCP/Details/education/Phd-graduates.aspx, 2008.

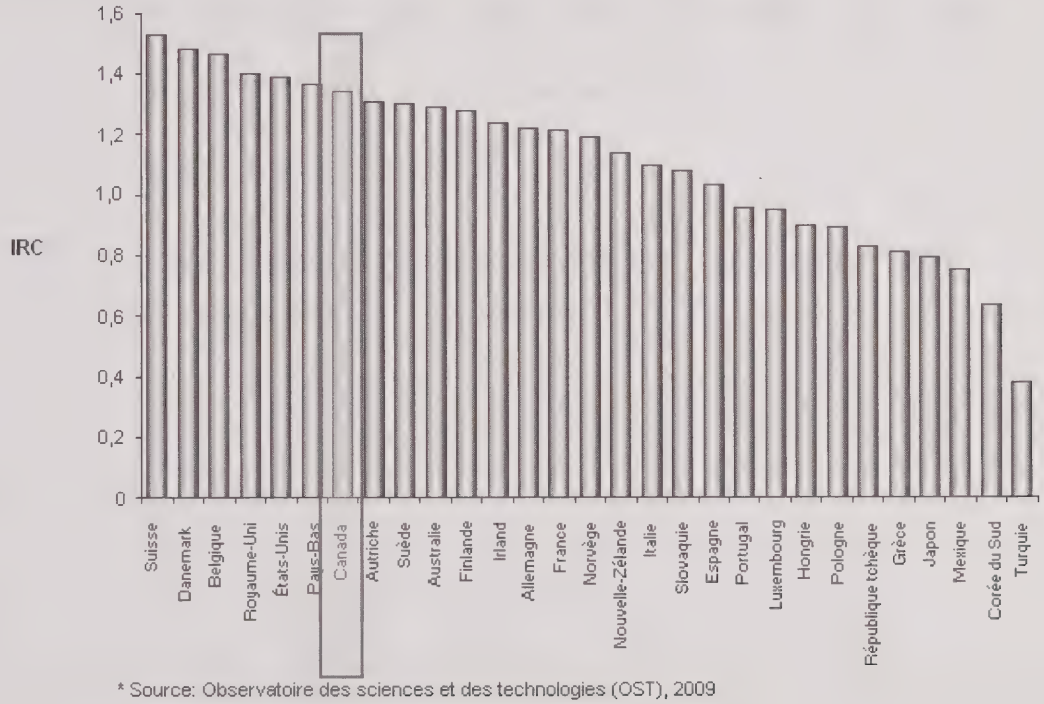
Annexe C –
Impact relatif des citations (IRC) moyen dans la recherche en santé, 2007

L'un des indicateurs de rendement des IRSC pour le résultat stratégique no. 1 est le degré d'orientation de la recherche par le financement des IRSC. Ce rendement est mesuré entre autres à l'aune de l'impact et de la qualité de la recherche financée par l'organisme. Autrement dit, le degré d'orientation de la recherche par les IRSC est représenté par le taux de citations de la recherche financée par l'organisation (ce qui signifie qu'elle a été jugée utile). Le nombre de citations permet de mesurer l'utilité des travaux d'un chercheur pour ses collègues; ainsi, plus une étude est citée, plus il est probable qu'elle ait de la valeur.

L'impact relatif des citations (IRC) est une mesure normalisée des citations à l'échelle internationale. L'IRC est calculé pour chaque pays dans les différentes disciplines (dans ce cas-ci, la recherche médicale) et est ensuite normalisé à 1,0. Lorsque l'IRC d'un pays se situe au-dessus de 1,0, cela signifie que les publications de ce pays sont citées plus souvent, en moyenne, que celles des autres pays. Lorsque cette valeur se situe sous 1,0, cela signifie qu'elles sont citées moins souvent, en moyenne, que les autres publications dans le monde.

L'IRC des publications canadiennes en recherche médicale est de 1,34, ce qui situe le Canada au 7^{e} rang mondial an 2007[1]. En 2002, l'IRC du Canada dans le même domaine était de 1,24, plaçant le pays au 13^{e} rang.

Impact relatif des citations (IRC) (moyenne)

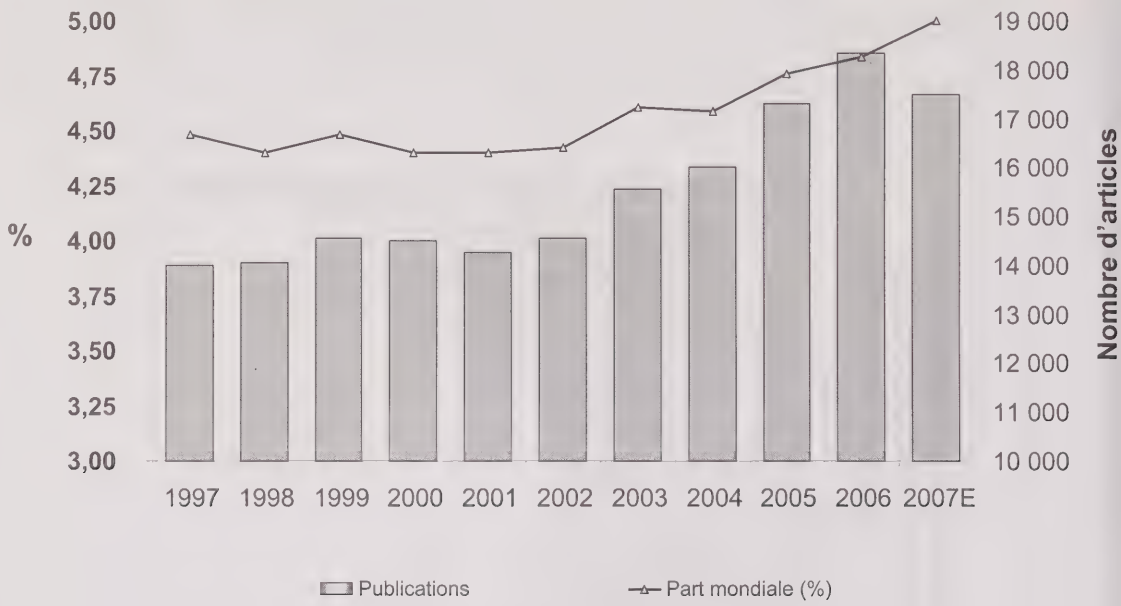


* Source: Observatoire des sciences et des technologies (OST), 2009

[1] Observatoire des sciences et des technologies (O ST), 2009

Le volume d'articles publiés a considérablement augmenté (28 %) entre 2002 et 2006. En 2007, la part canadienne de l'ensemble des articles de recherche médicale publiés dans le monde a augmenté lentement mais sûrement de 5 %[1].

Nombre d'articles de recherche médicale publiés par des chercheurs canadiens



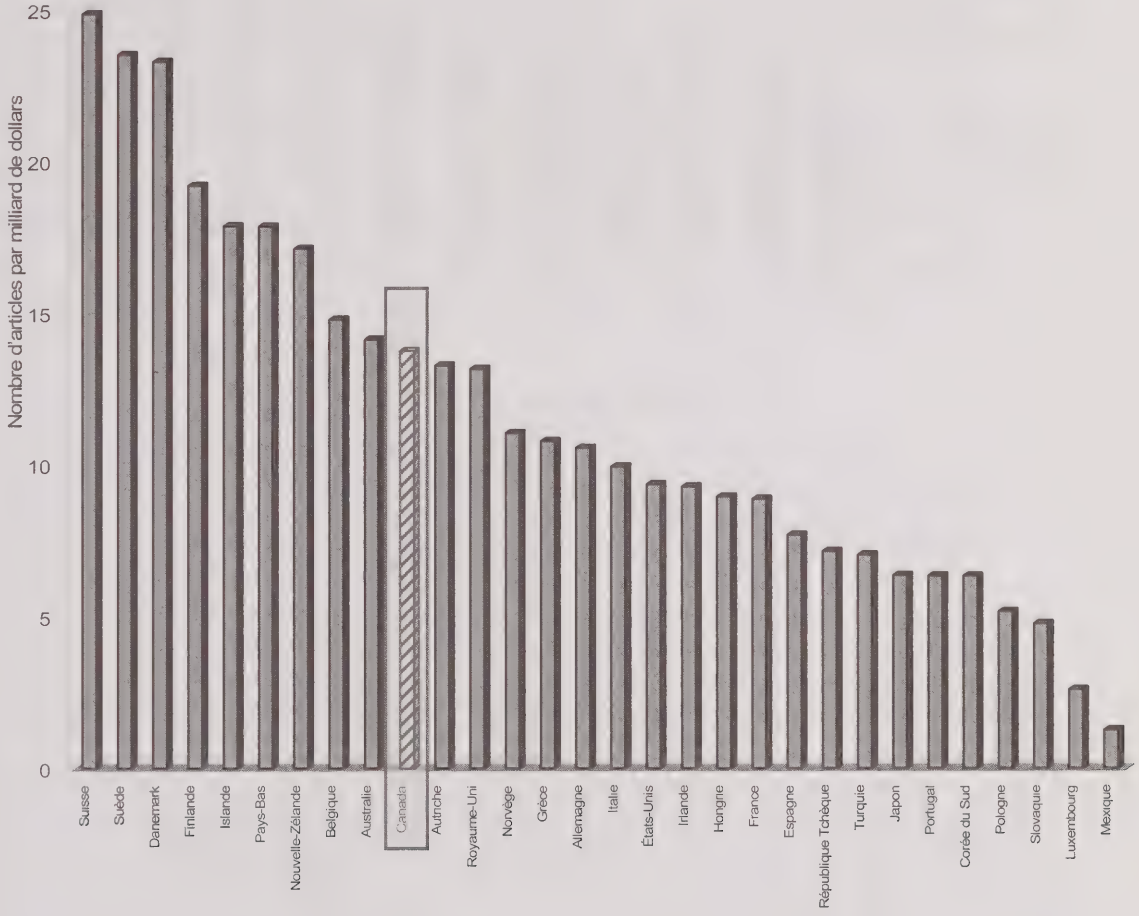
[1] Observatoire des sciences et des technologies, 2009
E = Estimation

Annexe B –
Nombre de publications canadiennes en recherche en santé et part mondiale

Le nombre de publications est l'un des principaux indicateurs du rendement de la recherche scientifique. Cette donnée donne une idée de la productivité scientifique et indique dans quelle mesure les résultats de la recherche sont utilisés à l'avantage de la population.

Le Canada se classe au dixième rang des 30 pays de l'OCDE en 2007 sur le plan du nombre d'articles de recherche médicale publiés par milliard de dollars du produit intérieur brut (PIB).

Nombre d'articles de recherche médicale par milliard de dollars du PIB dans les pays de l'OCDE en 2007

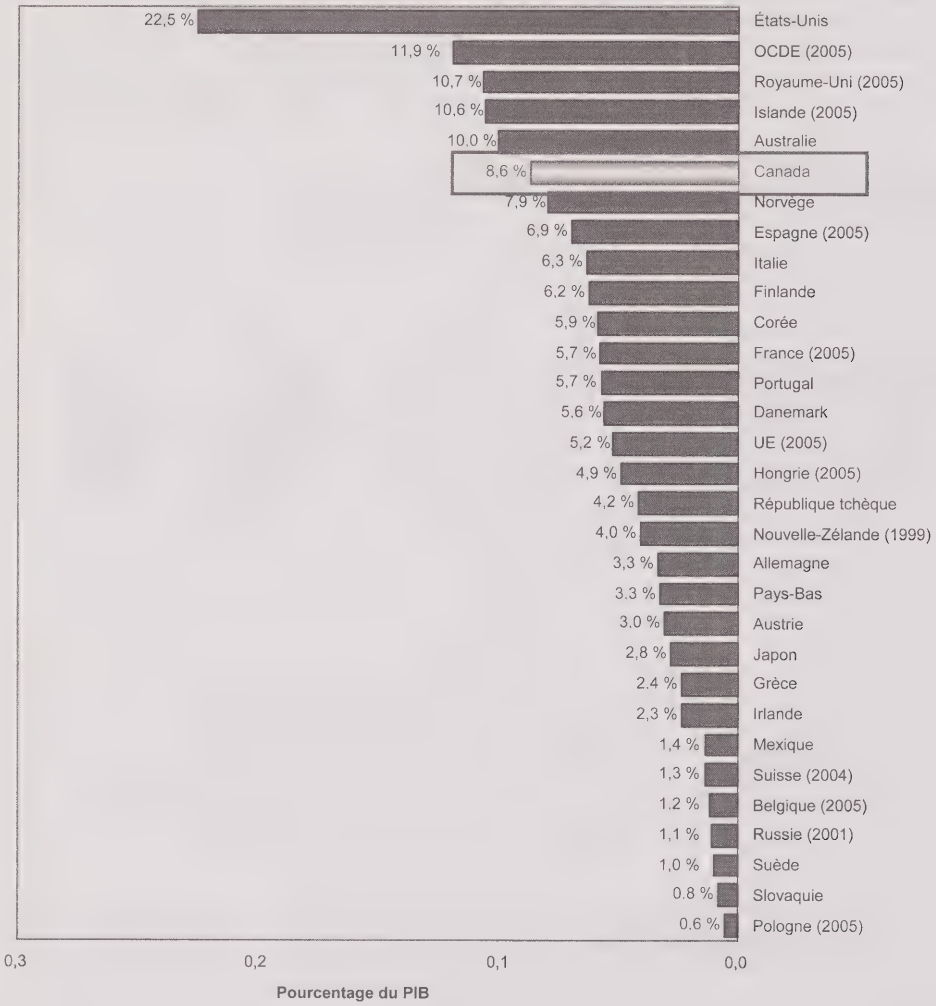


Annexe A –
Budget de recherche et développement lié à la santé au Canada en 2006

Le Canada se situe au cinquième rang à l'échelle internationale lorsqu'on mesure le pourcentage représenté par les dépenses de recherche et développement liées à la santé par rapport au produit intérieur brut (PIB) en 2006.

Il est à noter que les statistiques du Canada sur les dépenses de recherche et développement liées à la santé comprennent des données provenant non seulement des IRSC, mais aussi des gouvernements provinciaux, d'entreprises, des établissements d'enseignement supérieur, d'organismes privés et sans but lucratif et d'investisseurs étrangers.

Budget de recherche et développement lié à la santé en 2006[1]



[1] Source : *OECD Science, Technology and Industry Scoreboard 2007*, http://oberon.sourceoecd.org/vl=2819602/cl=36/nw=1/rpsv/sti2007/ga8-1.htm#1

Les IRSC ont consacré 13 % de leurs dépenses en subventions et bourses de 2008-2009 aux programmes des trois conseils, des programmes phares du gouvernement du Canada qui sont administrés conjointement par les IRSC, le CRSNG et le CRSH. Les IRSC ont dépensé un total de 87,7 millions de dollars pour le programme des Chaires de recherche du Canada. Ce programme accorde des subventions importantes à des professeurs d'établissements postsecondaires canadiens, afin d'attirer et de retenir des universitaires qui comptent parmi les plus accomplis et prometteurs. De plus, l'organisation a dépensé 27,9 millions de dollars pour le programme de RCE, qui réunit des partenaires provenant de centres universitaires, industriels, publics et privés, pour des activités de recherche et d'application des connaissances dans les domaines stratégiques sur le plan de la croissance et des possibilités au Canada. Les IRSC ont fait d'autres dépenses, totalisant 4,4 millions de dollars, liées au programme des CECR. Ce programme soutient l'administration de centres de commercialisation ou de recherche qui réunissent des personnes, des services et des infrastructures de manière à maximiser les investissements du gouvernement dans les compétences et la recherche et pour encourager l'investissement par le secteur privé dans les sciences et la technologie.

Les IRSC comprennent 13 instituts « virtuels » qui couvrent l'éventail complet des domaines de la recherche en santé. Chaque institut réunit des bailleurs de fonds, des chercheurs et des utilisateurs de la recherche, y compris les responsables des politiques et les praticiens, dans le but de définir des priorités stratégiques. Chaque établissement hôte accueillant un institut administre une subvention d'appui à l'institut de 1 million de dollars, qui sert à couvrir les dépenses liées aux locaux et à l'administration de l'institut.

États financiers

Cliquer sur le lien suivant pour voir les États financiers vérifiés de 2008-2009 des IRSC.

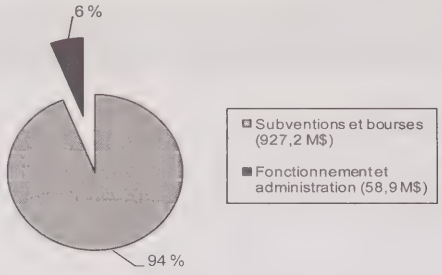
Liste des renseignements additionnels

Tableau 1 : Source des revenus disponibles et non disponibles
Tableau 5 : Renseignements sur les programmes de paiements de transfert
Tableau 6 : Financement pluriannuel immédiat
Tableau 10 : Réponses aux vérifications des comités parlementaires et aux vérifications externes
Tableau 11 : Vérifications internes et évaluations

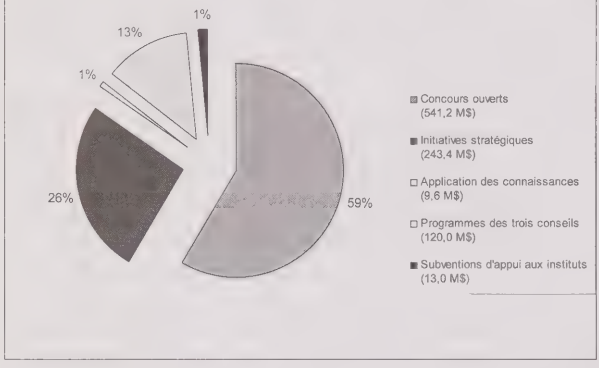
Faits saillants

Comme le montre le diagramme 1, les IRSC allouent 94 % de leur budget directement aux chercheurs du Canada pour financer la recherche en santé et la production de connaissances, former la relève, développer la capacité de recherche dans les domaines encore peu explorés et mettre l'accent sur l'application des connaissances, de manière à ce que les fruits de la recherche se traduisent par l'amélioration des politiques, des pratiques, des produits, des services et, par conséquent, de la santé de tous les Canadiens. Le reste des fonds sert au fonctionnement et à l'administration des IRSC.

Diagramme 1 : Répartition des dépenses des IRSC entre les subventions et le fonctionnement (986,1 M$)



Répartition des dépenses en subventions des IRSC (927,2 M$)



La majorité (59 %) des dépenses des IRSC en subventions et bourses a été consacrée aux concours ouverts. Les IRSC reconnaissent que la créativité, les compétences et la perspicacité des personnes et des équipes formées librement sont essentielles à l'entreprise de recherche. La poursuite de l'excellence en recherche, attestée par les pairs, produit des idées novatrices et porteuses d'avenir. C'est pourquoi les programmes de concours ouverts permettent à des chercheurs ou groupes de chercheurs de profiter des possibilités de recherche dans les domaines de la santé qu'ils considèrent comme importants ou comme des occasions uniques.

Après les concours ouverts, ce sont les initiatives stratégiques qui occupent la plus grande place des dépenses en subventions et bourses des IRSC (26 %). Ces investissements visent les domaines hautement prioritaires, qui sont déterminés par les instituts après de vastes consultations auprès des intervenants et des partenaires. Les initiatives stratégiques portent sur les menaces imminentes pour la santé et d'autres importantes questions de santé qui préoccupent les Canadiens, comme l'obésité, le cancer, les populations vulnérables tels les jeunes et les Autochtones, la capacité d'intervention en cas de pandémie et le VIH/sida, ou sur des mesures pour améliorer l'efficacité du système de soins de santé canadien.

L'application des connaissances (AC) est essentielle et constitue un élément de plus en plus important du mandat des IRSC. Elle porte sur la synthèse, l'échange et l'application éthique des connaissances en vue d'accélérer la réalisation des avantages de la recherche pour les Canadiens, à savoir une meilleure santé, de meilleurs produits et services, et un système de santé renforcé. En 2008-2009, les dépenses au titre des subventions et bourses directement liées à l'application des connaissances ont augmenté de 16,8 %.

SECTION III – INFORMATION ADDITIONNELLE

Grandes lignes des états financiers

(en milliers de dollars)

État condensé de la situation financière En date du 31 mars 2009	Différence procentuelle	2009	2008
ACTIF			
Actifs financiers	(56,5 %)	16 236	37 328
Actifs nons financiers	21,4 %	3 903	3 216
TOTAL DE L'ACTIF	(50,3 %)	20 139	40 544
PASSIF	(45,0 %)	24 327	44 259
CAPITAUX PROPRES	12,7 %	(4 188)	(3 715)
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES	(50,3 %)	20 139	40 544

(en milliers de dollars)

État condensé des résultats En date du 31 mars 2009	Différence procentuelle	2009	2008
Charges des subventions et bourses	(3,0 %)	927 238	956 101
Remboursements de subventions et bourses d'exercices antérieurs	(6,0 %)	(2 901)	(3 087)
Charges de fonctionnement et d'administration	6,4 %	58 868	55 328
Total des charges	(2,5 %)	983 205	1 008 342
Total des revenus	10,4 %	10 365	9 385
COÛT DE FONCTIONNEMENT NET	(2,6 %)	972 840	998 957

État condensé de la situation financière
L'actif et le passif ont diminué d'environ 20 millions de dollars par rapport à 2007-2008. Ces diminutions proviennent principalement d'une subvention conditionnelle de 20 millions de dollars (sous forme d'une dotation) qui était réservée à la fondation Gairdner au 31 mars 2008. La subvention a été déboursée en juin 2008, ce qui explique la diminution de l'actif et du passif des IRSC en date du 31 mars 2009.

État condensé des résultats
Les dépenses en subventions et bourses ont diminué de 28,9 millions de dollars (3,0 %) en 2008-2009 par rapport à 2007-2008. Cette diminution s'explique principalement par le fait qu'en 2007-2008, les IRSC avaient procédé à un décaissement ponctuel de 20 millions de dollars pour une subvention conditionnelle (sous forme de dotation) accordée à la fondation Gairdner en mars 2008. Cette dépense a été inscrite dans l'état des résultats de 2007-2008. Or il n'y a pas eu de dépense du même ordre en 2008-2009. Par ailleurs, les autorisations totales des IRSC ont diminué de 19,7 millions de dollars (2,0 %) par rapport à 2007-2008, principalement en raison d'une diminution du compte de crédits alloués au programme des CECR. Ce sont donc ces deux facteurs, soit la diminution des autorisations et la dépense ponctuelle de 2007-2008 pour la fondation Gairdner, qui expliquent la diminution des dépenses en subventions et bourses de 28,9 millions de dollars en 2008-2009.

Les dépenses en subventions et bourses ont augmenté de 3,6 millions de dollars en 2008-2009, à la suite de l'augmentation des salaires des employés et des contributions aux régimes d'avantages sociaux. Les revenus de 2008-2009 sont sensiblement les mêmes qu'en 2007-2008.

Sommaire du rendement Des demandes admissibles au financement, 95,6 % ont été retenues, soit beaucoup plus que la cible de 55 %.		
Indicateur de rendement Proportion des dépenses globales sur le budget des subventions des IRSC	**Cible** 3 % de tout le budget des subventions	**Sommaire du rendement** Entièrement atteinte
Sommaire du rendement Du budget total des subventions, 3 % ont été dépensés pour ce programme, soit la proportion ciblée.		

Avantages pour les Canadiens
Les programmes s'inscrivant dans l'objectif stratégique 3 (Application des connaissances et commercialisation) font appel à certains des meilleurs chercheurs du Canada pour mobiliser des partenaires canadiens et étrangers en vue d'appuyer l'utilisation des résultats de recherche pour améliorer la santé et le système de santé, et de contribuer à la croissance économique au Canada.

Analyse du rendement
Les évaluations et rapports de la direction, des chercheurs et des partenaires indiquent que le programme d'application des connaissances issues de la recherche en santé et le programme de commercialisation sont efficaces. Le nombre de demandes par dollar de financement disponible et le pourcentage de demandes admissibles indiquent que les chercheurs connaissent ces programmes et s'y intéressent de plus en plus. En ce qui concerne la diversité de la recherche financée, la recherche sur l'application des connaissances fait partie des mandats des 13 instituts, et on se concentre particulièrement sur le domaine des services de santé et des politiques. Le nombre et les types d'intervenants, de même que les types d'activités d'AC réalisées pendant le processus de recherche sont demeurés les mêmes pendant cette période. Les deux programmes ont atteint la proportion cible des dépenses totales en subventions.

Leçons retenues
Les IRSC souhaitent améliorer constamment leurs programmes et politiques dans ce domaine, et favorisent les partenariats entre chercheurs et utilisateurs de la recherche des secteurs privé et public, afin de soutenir les activités d'application des connaissances. L'organisation a mis sur pied des comités consultatifs sur l'application des connaissances et la commercialisation, afin que soient formulées des recommandations sur l'amélioration de cet aspect des programmes à l'intention du président et du vice-président de l'application des connaissances.

Sommaire du rendement
Selon les indications des directions de programme, des chercheurs et des partenaires, le nombre et la diversité des intervenants participant à l'AC se sont maintenus. Par exemple, en 2008-2009, le programme de RCE réunissait un total de 697 entreprises, 32 ministères et organismes provinciaux et fédéraux, 100 hôpitaux, 694 universités et 650 autres organismes du Canada et de l'étranger.

Indicateur de rendement	Cible	Sommaire du rendement
Proportion des dépenses globales sur le budget des subventions des IRSC.	4 % de tout le budget des subventions	Entièrement atteinte

Sommaire du rendement
En 2008-2009, 4,3 % du total du budget des subventions a été dépensé, soit légèrement plus que la cible de 4,0 %.

Activité de programme 3.2 Commercialisation de la recherche en santé

Ressources financières 2008-2009 (en M$)			Ressources humaines (ETP) 2008-2009		
Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles	Prévue	Réel	Écart
27,5	33,7	28,5	14	12	2

Résultats escomptés
La recherche en santé est commercialisée plus efficacement grâce à des programmes de financement.

Indicateur de rendement	Cible	Sommaire du rendement
Extrants et impacts de la recherche financée.	1. Les programmes évalués démontrent efficacité et résultats.	1. Atteinte partiellement
	2. Maintenir ou accroître le nombre de demandes présentées par dollar de financement disponible.	2. Dépassée

Sommaire du rendement

1. Il n'y pas eu d'évaluation détaillée récente de ces programmes, toutefois :

   - Selon une analyse du Programme de démonstration des principes, qui aide les chercheurs à établir le potentiel commercial de leur propriété intellectuelle, 76 % des subventions accordées ont donné lieu à de nouveaux brevets, 26 % ont donné lieu à des licences de propriété intellectuelle, et 14 % ont donné lieu à la création de nouvelles entreprises.

   Le nombre de demandes reçues dans le cadre de cette activité de programme est un indicateur de la visibilité et de la satisfaction. En 2008-2009, 210 demandes ont été reçues, comparativement à 386 à l'exercice précédent. Le nombre de demandes admissibles au financement est un indicateur de l'efficacité d'un programme et de l'ampleur des travaux dans le domaine. En 2008-2009, 75,7 % des demandes présentées étaient admissibles, comparativement à 57,2 % à l'exercice précédent.

2. En moyenne, 7,8 demandes ont été présentées par million de dollars de financement disponible, soit le double de la moyenne de 2007-2008. On peut en conclure à une augmentation de la visibilité de ce programme.

Résultats escomptés
Des ressources appropriées sont disponibles pour permettre la commercialisation de la recherche en santé.

Indicateur de rendement	Cible	Sommaire du rendement
Proportion de demandes finançables reçues par les IRSC qui sont financées.	Des demandes admissibles, 55 % ont été retenues pour le financement.	Dépassée

Activité de programme 3.1 Application des connaissances issues de la recherche en santé

Ressources financières 2008-2009 (en M$)			Ressources humaines (ETP) 2008-2009		
Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles	Prévue	Réel	Écart
40,8	43,6	41,5	20	17	3

Résultats escomptés
Les résultats de la recherche en santé sont mis en application plus efficacement grâce à des programmes de financement.

Indicateur de rendement	Cible	Sommaire du rendement
Succès des programmes de recherche des IRSC, y compris résultats, sensibilisation et niveaux de satisfaction.	1. Les programmes évalués démontrent efficacité et résultats.	1. Entièrement atteinte
	2. Maintenir ou accroître le nombre de demandes présentées par dollar de financement disponible.	2. Entièrement atteinte

Sommaire du rendement

1. Les programmes évalués s'avèrent efficaces et produisent des résultats, comme l'illustrent les exemples suivants :

   - En 2007-2008, le programme de RCE a été évalué tant du point de vue de l'efficacité et de l'efficience que de celui de la pertinence et de l'insertion dans un « créneau ». Ces deux évaluations ont eu des conclusions positives et ont fait ressortir la contribution directe de ce programme aux priorités du gouvernement en matière de sciences et technologies. Selon une analyse récente, on doit au programme de RCE 10 % des entreprises dérivées créées par des universités, comme Xenon Genetics, l'une des entreprises biomédicales les plus prospères.

   - Les IRSC ont réalisé une étude de cas sur l'un des projets d'AC qu'ils ont financé, dans le cadre duquel des chercheurs ont collaboré étroitement avec une autorité sanitaire locale. On a déterminé les pratiques exemplaires et préparé des lignes directrices pour la région. Ainsi, le taux de guérison est passé de 23 % à 56 %, et le nombre de visites de soins est passé de 3,1 à 2,1 par semaine.

   Le nombre de demandes reçues dans le cadre de cette activité de programme est un indicateur de la visibilité et de la satisfaction. En 2008-2009, 409 demandes ont été reçues, comparativement à 283 à l'exercice précédent. Le nombre de demandes admissibles au financement est un indicateur de l'efficacité d'un programme et de l'ampleur des travaux dans le domaine. En 2008-2009, 74,8 % des demandes présentées étaient admissibles, comparativement à 69,6 % à l'exercice précédent.

2. En moyenne, 10,5 demandes ont été présentées par million de dollars de financement disponible, soit environ le même volume qu'à l'exercice précédent.

Indicateur de rendement	Cible	Sommaire du rendement
Nombre, portée et diversité des activités d'application des connaissances appuyées par les IRSC (et leurs partenaires s'il y a lieu), ou découlant des activités des IRSC	Maintenir ou accroître le nombre, la portée et la diversité des activités d'AC	Presque entièrement atteinte

Sommaire du rendement
Diversité de la recherche financée : La recherche sur l'AC s'inscrit dans le mandat des 13 instituts, mais en 2008-2009, elle s'est concentrée sur un domaine en particulier.

Indicateur de rendement	Cible	Sommaire du rendement
Nombre et types d'intervenants et types d'activités d'application des connaissances durant le processus de recherche	Maintenir ou augmenter le nombre et les types d'intervenants participant à l'AC	Presque entièrement atteinte

Analyse du rendement
Les quatre activités de programmes ont contribué à l'entretien de la solidité et du talent dans le milieu de la recherche au Canada. En 2008-2009, le nombre de demandes montre que les chercheurs connaissent les programmes des IRSC et que ces derniers sont pertinents par rapport à leurs travaux. Les fonds des IRSC ont été bien répartis entre les types de recherche (tant par thème que par institut), ce qui favorise une base de recherche vaste et diversifiée, capable de suivre l'évolution des besoins et des priorités des Canadiens. Les IRSC ont fourni des ressources et un soutien à des milliers de chercheurs, de stagiaires et d'étudiants, pour aider les institutions canadiennes à retenir « la crème de la crème ». Les objectifs en matière de dépenses et de nombre de demandes ont été atteints ou dépassés. Les objectifs en matière d'extrants et de répercussions des programmes ont été atteints entièrement ou partiellement (comme le montrent les évaluations et les rapports de la direction). Ces programmes seront évalués au cours de l'année à venir, soit en vue d'une amélioration des mécanismes et services, soit en vue d'une répartition plus efficace du financement.

Leçons retenues
Les IRSC reconnaissent qu'ils doivent renforcer leur soutien aux stagiaires postdoctoraux et aux chercheurs en début de carrière. Le défi est de fournir aux jeunes chercheurs le mentorat et le soutien opérationnel dont ils ont besoin pour faire carrière dans le secteur universitaire, le secteur privé ou des organismes sans but lucratif.

Résultat stratégique n° 3 : L'application des connaissances et la commercialisation

L'application des connaissances, une composante essentielle du mandat des IRSC, est un processus dynamique et cyclique qui comporte la synthèse, la diffusion, l'échange et l'application éthique des connaissances, dans le but d'améliorer la santé des Canadiens, de rendre les services et produits de santé plus efficaces et de renforcer le système de santé. Les IRSC appuient et facilitent l'application des connaissances par le financement de la recherche sur cette dernière, la synthèse des connaissances et la diffusion des résultats de recherche et des activités d'échange et d'application, ainsi que par la création de réseaux d'application des connaissances. En outre, les programmes de commercialisation des IRSC soutiennent les activités de recherche et d'application des connaissances qui peuvent mener à des applications commerciales permettant d'améliorer la santé des Canadiens et l'économie du pays.

Résultat stratégique	Activités de programme	Sous-activités de programme
3. Application des connaissances et commercialisation	3.1 Application des connaissances issues de la recherche en santé	3.1.1 Programmes d'application des connaissances
		3.1.2 Programmes de subvention des Réseaux de centres d'excellence
	3.2 Commercialisation de la recherche en santé	

Aperçu des activités des programmes

Les programmes d'application des connaissances et de recherche en santé financent la recherche et les activités concernant l'application des connaissances et appuient les partenariats qui peuvent accélérer cette dernière. Les IRSC élaborent également des politiques de mesure, d'analyse et d'évaluation, des cadres et des outils d'évaluation des résultats et des répercussions des travaux financés par l'organisation qui visent l'application des connaissances. Les programmes de commercialisation de la recherche financent des programmes qui comportent une étroite collaboration avec l'industrie visant à faciliter la commercialisation de la recherche.

Sommaire du rendement
Comparativement à la cible de 2 %, 2,4 % du total du budget alloué aux subventions a été dépensé.

Activité de programme : 2.4 Questions éthiques, juridiques et sociales

Ressources financières 2008-2009 (en M$)			Ressources humaines (ETP) 2008-2009		
Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles	Prévue	Réel	Écart
2,9	3,0	2,4	2	2	-

Résultats escomptés
Recherche en santé réalisée de manière plus éthique grâce à des programmes de financement efficaces.

Indicateur de rendement	Cible	Sommaire du rendement
Extrants et impacts de la recherche financée.	1. Les programmes évalués démontrent efficacité et résultats.	1. Atteinte partiellement
	2. Maintenir ou accroître le nombre de demandes présentées par dollar de financement disponible.	2. Entièrement atteinte

Sommaire du rendement

1. Le programme n'a pas été évalué récemment. Cependant, les appréciations des gestionnaires, des chercheurs et des partenaires du programme sont positives.

   Le nombre de demandes reçues dans le cadre de cette activité de programme est un indicateur de visibilité et de la capacité de recherche. En 2008-2009, 38 demandes ont été reçues, comparativement à 25 à l'exercice précédent. Le nombre de demandes admissibles au financement est un indicateur de l'efficacité d'un programme et de la qualité des propositions reçues. En 2008-2009, 68,4 % des demandes présentées étaient admissibles, comparativement à 88 % à l'exercice précédent.

2. En moyenne, 17,3 demandes ont été présentées par million de dollars de financement disponible, soit environ le même volume qu'à l'exercice précédent.

Indicateur de rendement	Cible	Sommaire du rendement
Proportion des dépenses globales pour la recherche sur des thèmes stratégiques relatifs à des questions éthiques, juridiques et sociales dans le contexte de la santé et de la recherche en santé.	0,2 % de tout le budget des subventions	Entièrement atteinte

Sommaire du rendement
Du budget total des subventions, 0,2 % a été dépensé pour ce programme, soit la proportion ciblée.

Avantages pour les Canadiens
En vertu de la Stratégie de S et T, le gouvernement s'est engagé à créer un avantage humain. Pour ce faire, il a pris des mesures qui consistent notamment à attirer, à retenir et à former des travailleurs hautement qualifiés. Comme il est indiqué dans la Stratégie : « [u]n bassin de travailleurs talentueux, qualifiés et créatifs constitue l'élément le plus vital au succès de l'économie nationale ». Ces programmes stimulent l'innovation en sciences de la santé et dans les services, l'activité économique et l'emploi de haut niveau, ainsi que la reconnaissance internationale des institutions et chercheurs du Canada. Les IRSC financent plus de 13 000 chercheurs et stagiaires. Ces programmes donnent aussi aux chercheurs l'accès à de l'équipement, à des bases de données et à des installations à la fine pointe, ce qui permet d'augmenter la portée et l'incidence de leurs travaux. Enfin, les efforts fournis par les IRSC en matière d'éthique favorisent la sécurité et l'intégrité de la recherche et accroissent la confiance du public dans la recherche en santé.

Résultats escomptés Disponibilité de ressources appropriées qui assurent des moyens de recherche adéquats.		
Indicateur de rendement Proportion de demandes finançables reçues par les IRSC qui sont financées.	**Cible** Des demandes admissibles, 90 % ont été retenues pour le financement.	**Sommaire du rendement** Presque entièrement atteinte
Sommaire du rendement Des demandes admissibles au financement, 84,9 % ont été retenues, soit légèrement moins que la cible de 90 %.		
Indicateur de rendement Proportion des dépenses globales sur le budget des subventions des IRSC	**Cible** 5 % de tout le budget des subventions	**Sommaire du rendement** Entièrement atteinte
Sommaire du rendement Comparativement à la cible de 5 %, 6,1 % du total du budget alloué aux subventions a été dépensé.		

Activité de programme 2.3 Partenariats nationaux et internationaux

Ressources financières 2008-2009 (en M$)			Ressources humaines (ETP) 2008-2009		
Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles	Prévue	Reel	Ecart
25,2	25,4	23,7	12	10	2

Résultats escomptés Conception et mise en œuvre de programmes nationaux et internationaux de recherche en santé, accroissement de la pertinence et du nombre de recherches par l'entremise d'alliances et de partenariats solides.		
Indicateur de rendement Succès des programmes de recherche en partenariat subventionnés par les IRSC, y compris résultats, sensibilisation et niveaux de satisfaction.	**Cible** 1. Les programmes évalués démontrent efficacité et résultats.	**Sommaire du rendement** 1. Atteinte partiellement
	2. Maintenir ou accroître le nombre de demandes présentées par dollar de financement disponible.	2. Entièrement atteinte

Sommaire du rendement

1. Le programme n'a pas été évalué récemment. Cependant, l'appréciation des gestionnaires, des chercheurs et des partenaires du Human Frontier Science Program (HFSP), du Programme de partenariats régionaux et du Programme de partenariat avec les petits organismes de santé est positive.

   Les IRSC et le Conseil du Trésor ont évalué en profondeur le Programme de subventions d'appui aux instituts au cours des trois dernières années, pour arriver à la conclusion que ce mécanisme était le plus approprié et le plus efficient pour la gestion des instituts.

   Le nombre de demandes reçues dans le cadre de cette activité de programme est un indicateur de visibilité et de satisfaction. En 2008-2009, 103 demandes ont été reçues, comparativement à 94 à l'exercice précédent. Le nombre de demandes admissibles au financement est un indicateur de l'efficacité d'un programme et de l'ampleur des travaux dans le domaine. Des demandes présentées, 56,3 % étaient admissibles, comparativement à 87,2 % à l'exercice précédent.

2. En moyenne, 6,0 demandes ont été présentées par million de dollars de financement disponible, soit environ le même volume qu'à l'exercice précédent.

Indicateur de rendement Proportion des dépenses globales sur le budget des subventions des IRSC.	**Cible** 2 % de tout le budget des subventions	**Sommaire du rendement** Entièrement atteinte

2. En moyenne, 21,4 demandes ont été présentées par million de dollars de financement disponible, une augmentation de 5,1 demandes par million de dollars par rapport à l'exercice précédent.		
Indicateur de rendement Proportion des dépenses globales sur le budget des subventions des IRSC.	**Cible** Financement équivalant à 19 % de tout le budget des subventions	**Sommaire du rendement** Entièrement atteinte
Sommaire du rendement Comparativement à la cible de 19 %, 19,4 % du total du budget alloué aux subventions a été dépensé.		

Activité de programme : 2.2 Ressources de recherche et collaboration

Ressources financières 2008-2009 (en M$)			Ressources humaines (ETP) 2008-2009		
Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles	Prévue	Réel	Écart
50,9	52,0	58,9	25	24	1

Résultats escomptés
Disponibilité de ressources de recherche en santé de haute qualité pour une recherche en santé répondant à des critères d'excellence grâce à des programmes de financement efficaces.

Indicateur de rendement Succès des ressources de recherche et des programmes de collaboration financés par les IRSC, y compris résultats, sensibilisation, niveaux de satisfaction et caractère approprié des possibilités de financement pour des ressources de recherche.	**Cible** 1. Les programmes évalués démontrent efficacité et résultats.	**Sommaire du rendement** 1. Presque entièrement atteinte
	2. Maintenir ou accroître le nombre de demandes présentées par dollar de financement disponible.	2. Dépassée
Sommaire du rendement 1. Ce programme n'a pas été évalué en profondeur, étant donné que plusieurs de ses activités ont été mises en œuvre récemment. Cependant, les appréciations des gestionnaires du programme, des chercheurs et des partenaires, comme le Centre canadien de rayonnement synchrotron et le Structural Genomics Consortium, sont positives. Le nombre de demandes reçues est un indicateur reconnu de la visibilité et de la satisfaction. En 2008-2009, 558 demandes ont été reçues, comparativement à 122 à l'exercice précédent. De plus, le nombre de demandes admissibles au financement est un indicateur de l'efficacité d'un programme et de l'ampleur des travaux dans le domaine. Des demandes présentées, 83,2 % étaient admissibles, une augmentation sensible de 11,1 % par rapport à l'exercice précédent. 2. En moyenne, 10,0 demandes ont été présentées par million de dollars de financement disponible en 2008-2009, une augmentation considérable par rapport à la moyenne de 2,5 de l'exercice précédent.		
Indicateur de rendement Types de soutien par domaine de recherche en santé (par thème et par institut).	**Cible** Maintenir la diversité de l'aide à la recherche en santé (proportions par thème et institut)	**Sommaire du rendement** Entièrement atteinte
Sommaire du rendement Tous les thèmes et instituts ont reçu du financement.		

Aperçu des activités des programmes

Parmi les principaux outils utilisés par les IRSC pour réunir des chercheurs qui se démarquent, citons les bourses salariales et de formation pour chercheurs et stagiaires, les Bourses d'études supérieures du Canada et les subventions des Chaires de recherche du Canada pour chercheurs chevronnés. Les autres programmes visent à favoriser la collaboration, les partenariats et la recherche dans le domaine des questions éthiques, juridiques et sociales.

Activité de programme 2.1 – Chercheurs et stagiaires

Ressources financières 2008-2009 (en M$)			Ressources humaines (ETP) 2008-2009		
Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles	Prévue	Réel	Écart
196,1	198,2	188,9	97	78	19

Résultats escomptés

Un effectif de chercheurs et de stagiaires hautement qualifiés, dans le domaine de la santé, capables de recherche répondant à des critères d'excellence dans des domaines représentant une force ou un besoin, grâce à des programmes de financement efficaces.

Indicateur de rendement	Cible	Sommaire du rendement
Succès des programmes de formation et d'aide salariale financés par les IRSC, y compris résultats, sensibilisation, niveaux de satisfaction et pertinence des possibilités de financement créées pour développer la capacité.	1. Les évaluations des programmes démontrent efficacité et résultats.	1. Presque entièrement atteinte
	2. Maintenir ou accroître le nombre de demandes présentées par dollar de financement disponible.	2. Dépassée

Sommaire du rendement

1. Les programmes évalués s'avèrent efficaces et produisent des résultats, comme l'illustrent les exemples suivants :
   - Les rapports sur l'évaluation récente du Programme de bourses d'études supérieures du Canada (BESC), ainsi que les résultats préliminaires de l'évaluation du Programme de bourses de recherche doctorales, seront bientôt affichés, accompagnés des réponses de la direction. Les recommandations issues de ces évaluations aideront à affiner les méthodes d'exécution et de conception de tous ces programmes.

   - Une évaluation du Programme d'initiatives stratégiques pour la formation en recherche dans le domaine de la santé (ISFRS) réalisée en 2008 a permis de constater que ce programme avait entraîné de bons résultats en ce qui a trait à l'acquisition d'expérience spécialisée par les stagiaires, de la productivité en début de carrière et des perceptions relatives à l'environnement de formation et à l'expérience de stagiaire. De plus, le programme semblait faire augmenter le nombre de possibilités de formation en recherche pour les stagiaires dans le domaine des systèmes et des services de santé ainsi que de la recherche clinique.

   - Selon l'évaluation quinquennale du Programme des chaires de recherche du Canada, ce programme a contribué à créer un environnement de recherche qui attire les meilleurs chercheurs et les incite à rester. Les titulaires de chaire ont signalé une importante augmentation de la productivité de recherche et des effectifs hautement qualifiés formés aux cycles supérieurs depuis la réception de leur bourse de chaire, comparativement aux autres chercheurs, durant la même période. De plus, ils ont remarqué que les recherches ont eu des répercussions, comme l'obtention de brevets, des inventions et la création de traitements potentiels, qui peuvent être attribuées au moins en partie au programme. Ce dernier a également permis d'attribuer de 218 à 342 millions de dollars en fonds de recherche supplémentaires.

   Le nombre de demandes reçues dans le cadre de cette activité de programme est un indicateur de la visibilité et de la satisfaction. En 2008-2009, 3 803 demandes ont été reçues, comparativement à 3 013 à l'exercice précédent. Le nombre de demandes admissibles au financement est un indicateur de l'efficacité d'un programme et de l'ampleur des travaux dans le domaine. Des demandes présentées, 93,8 % étaient admissibles, comparativement à 95,7 % à l'exercice précédent.

Analyse du rendement
En 2008-2009, les activités de programme liées aux recherches ouvertes et aux recherches prioritaires stratégiques ont suscité des percées dans les connaissances en santé au Canada, ce qui a eu une influence positive sur la santé de la population et le système de santé. Les services et programmes des IRSC sont connus et appréciés dans le milieu de la recherche. On a défini des priorités stratégiques, qui ont été prises en compte lors de la création des possibilités de financement. Les cibles concernant les dépenses et le nombre de demandes ont été atteintes ou dépassées. Les dépenses réelles dans le cadre du PSFO sont de 411,8 millions de dollars, soit 29,8 millions de plus que prévu, en raison de la réaffectation de fonds depuis d'autres programmes de subventions et de bourses concernant tous les objectifs stratégiques, qui visait à permettre aux IRSC de financer une plus grande portion des propositions de grande qualité admissibles reçues pour ce programme.

Leçons retenues
L'examen par les pairs est essentiel pour assurer l'excellence. Cependant, la croissance constante des programmes et du volume de demandes s'avère lourde pour le processus d'examen par les pairs. Les IRSC prennent des mesures pour augmenter l'efficience de ce processus et simplifier et uniformiser leurs programmes.

Résultat stratégique n° 2 : Ressources humaines et capacité de recherche

Le deuxième résultat stratégique est une vigoureuse et talentueuse communauté de recherche en santé au Canada, l'une des meilleures et des plus innovantes et productives au monde. Le financement des IRSC contribue à ce résultat en aidant les établissements canadiens à attirer et à retenir « les plus brillants cerveaux ».

Résultat stratégique	Activités de programme	Sous-activités de programme
2. Un milieu de recherche solide et talentueux capable d'entreprendre des travaux de recherche dans le domaine de la santé	2.1 Chercheurs et stagiaires	2.1.1 Programmes d'appui salarial
		2.1.2 Programmes d'appui à la formation
		2.1.3 Subventions du programme de Chaires de recherche du Canada
		2.1.4 Bourses d'études supérieures du Canada
		2.1.5 Programmes stratégiques d'appui salarial
		2.1.6 Programmes stratégiques d'appui à la formation
	2.2 Collaboration et ressources en recherche	
	2.3 Partenariats nationaux et internationaux	2.3.1 Subventions d'appui aux instituts
		2.3.2 Programmes de partenariat
	2.4 Questions éthiques, juridiques et sociales (QÉJS)	

SECTION II – ANALYSE DES ACTIVITÉS DU PROGRAMME PAR RÉSULTAT STRATÉGIQUE

Résultat stratégique n° 1 :
Avancement des connaissances dans le domaine de la santé

Les IRSC financent des recherches susceptibles de générer des connaissances qui permettront d'améliorer la santé humaine ou le système de santé. Par exemple, ces connaissances peuvent porter sur les causes d'une maladie, une nouvelle mesure préventive ou l'amélioration d'un traitement. L'organisation a recours à un processus rigoureux appelé « examen par les pairs » pour déterminer quels projets seront financés. Selon les programmes, les projets sont évalués sur le plan de l'excellence scientifique, de l'importance, de l'impact potentiel et de la pertinence par rapport aux priorités gouvernementales.

Résultat stratégique	Activités de programme	Sous-activités de programme
1. Avancement des connaissances dans le domaine de la santé	1.1 Recherche ouverte	1.1.1 Programme de subventions de fonctionnement ouvertes
		1.1.2 Essais contrôlés randomisés
		1.1.3 Programme de subventions d'équipe
	1.2 Recherche correspondant aux priorités stratégiques	1.2.1 Programme de subventions de fonctionnement prioritaires stratégiques
		1.2.2 Grandes initiatives stratégiques
		1.2.3 Initiative de recherche sur le VIH/sida
		1.2.4 Initiative de recherche sur la capacité d'intervention en cas de pandémie
		1.2.5 Initiative sur les médicaments onéreux utilisés pour le traitement des maladies rares
		1.2.6 Initiative de traitement de la stratégie nationale antidrogue

Sommaire des activités de programme
La recherche ouverte vise à faire progresser les connaissances en santé au moyen de concours « ouverts » conçus pour stimuler l'innovation et la créativité. Ce programme est orienté par les chercheurs et offre du financement dans tous les domaines. Quant au programme de recherches prioritaires stratégiques, il fournit du financement pour des recherches ciblant des domaines critiques.

Activité de programme : 1.1 Recherche ouverte

Ressources financières 2008-2009 (en M$)			Ressources humaines (ETP) 2008-2009		
Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles	Prévue	Réel	Écart
462,6	470,9	493,9	228	205	23

Postes votés et législatifs

(en millions de dollars)

Poste voté ou législatif (5)	Libellé tronqué pour le poste voté ou législatif	Dépenses réelles 2006-2007	Dépenses réelles 2007-2008	Budget principal 2008-2009	Dépenses réelles 2008-2009
20	Dépenses de fonctionnement	39,4	42,8	42,9	47,2
25	Subventions	799,7	926,7	881,3	916,9
(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4,2	4,6	4,4	5,3
	Total	**843,3**	**974,1**	**928,6**	**969,4**

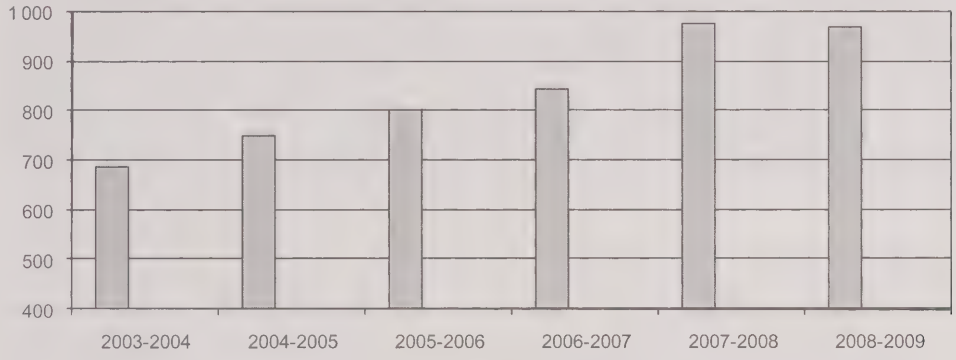
L'évaluation des résultats de la recherche financée par les IRSC est ardue, car les liens de causalité unissant les intrants, les extrants et les répercussions sont difficiles à cerner en raison de l'évolution progressive du savoir au fil du temps, qui se répartit en plusieurs filières. L'incidence de l'attribution des crédits pour la recherche est également complexe, car elle découle souvent de certains projets de recherche dont la réalisation ou le financement sont soit concertés ou indépendants, dans un ou plusieurs pays. En faisant appel à un cadre de travail et à des indicateurs permettant de mesurer la valeur des investissements, les IRSC entendent aller au-delà des extrants des différents programmes et subventions dans leurs évaluations pour étendre la portée des conclusions aux résultats de la recherche en santé.

En 2008-2009, les IRSC ont élaboré et mis à l'essai un outil de rapport de fin de subvention qui permet aux chercheurs de rendre compte des répercussions de leurs recherches. Avec le temps, cet outil constituera une importante source d'information sur les résultats des recherches financées par les IRSC et orientera les prochaines décisions en matière de programmes et d'affectation des ressources.

Enfin, le nombre croissant de demandes de grande qualité présentées aux IRSC représente toujours un défi. L'organisation compte sur l'examen par les pairs pour évaluer et classer les demandes, mais l'augmentation du nombre de possibilités de financement et de demandes s'avère de plus en plus lourde pour le processus d'examen par les pairs. En 2008-2009, les IRSC ont lancé une initiative visant à assurer la durabilité et l'efficacité constante de ce processus. L'utilisation de la technologie et l'uniformisation des processus organisationnels le rendront plus efficient, tandis que la simplification des programmes et des possibilités de financement aideront à atténuer la charge de travail des pairs examinateurs.

Profil des dépenses

Dépenses réelles des IRSC depuis 2003-2004 (en millions de dollars)



Les dépenses des IRSC sont passées de 686,2 millions de dollars en 2003-2004 à 974,1 millions en 2007-2008, une augmentation de 287,9 millions (42 %) en cinq ans. Depuis la création des IRSC en 2000, leur budget a augmenté chaque année jusqu'en 2008-2009, exercice où les dépenses ont été légèrement inférieures à celles de l'exercice précédent.

		recherche en santé; • Création et essai d'un système de rapport sur la recherche (SRR) dans RechercheNet.	
Priorités de gestion	**Type**	**État**	**Liens avec les résultats stratégiques**
Fidéliser le personnel	En cours	Atteinte • Poursuite du programme de développement du leadership; • Amélioration des systèmes de RH internes; • Établissement et mise en œuvre du plan de ressources humaines.	Résultats stratégiques 1, 2 et 3
Faire avancer les pratiques de gestion moderne	En cours	Atteinte • Mise en œuvre des changements nécessaires aux politiques, aux procédures et aux pratiques pour éliminer les faiblesses mises au jour par l'Évaluation fondée sur le CRG de 2006; • Fin de la phase 1 du projet de contrôle interne des rapports financiers;	Résultats stratégiques 1, 2 et 3
Effectuer efficacement la transition entre les directeurs scientifiques et les établissements hôtes de cinq instituts	Déjà établie	Atteinte • Transition réussie dans les cinq instituts, et fin de la transition dans un sixième institut prévue pour décembre 2009.	Résultats stratégiques 1, 2 et 3

Analyse des risques

Les programmes et priorités des IRSC sont souvent touchés par des facteurs indépendants de la volonté de l'organisation. Néanmoins, les IRSC évaluent constamment les possibilités, les défis à relever et les risques sur trois plans : le plan stratégique, le plan des programmes et le plan organisationnel. Pour l'analyse de la conjoncture et la préparation d'interventions sur le plan stratégique, le conseil consultatif de chacun des 13 instituts fournit diverses perspectives sur la santé et la recherche en santé. Les conseils repèrent les menaces à la santé des Canadiens et les possibilités de percées rapides dans les connaissances, afin de préparer des initiatives de recherche stratégiques. Sur le plan des programmes, les gestionnaires des IRSC surveillent constamment les différents types de soutien nécessaires aux chercheurs et le caractère approprié des mécanismes de financement de l'organisation. Sur le plan organisationnel, l'efficacité et l'efficience sont évaluées dans chacun des secteurs fonctionnels des IRSC (ressources humaines, finances, évaluation, etc.) dans le but de détecter les points faibles et les possibilités d'amélioration. De par la nature des activités de l'organisation, les risques et défis qui se présentent aux IRSC sont horizontaux et concernent tous les résultats stratégiques, au lieu d'être propres à un seul résultat à la fois.

Les IRSC doivent maintenir l'équilibre entre le soutien de projets de recherche à long terme, ce qui bloque des fonds pour l'avenir, et la réservation de fonds suffisants pour de nouveaux projets qui, bien qu'ils n'existent pas encore, se présenteront assurément dans les prochaines années. Pour assurer cet équilibre, les IRSC utilisent maintenant des modèles d'investissement qui leur permettent de mieux prévoir les répercussions futures des décisions de financement prises aujourd'hui, ainsi que d'introduire le concept de « dynamique stable » pour assurer la stabilité relative du nombre de nouvelles demandes financées annuellement et du taux de réussite au fil du temps. Les IRSC ont aussi préparé une Feuille de route d'investissement quinquennale pour faciliter la planification des programmes et atteindre un équilibre adéquat entre les recherches « ouvertes », orientées par les chercheurs, et les recherches ciblant des priorités définies par les IRSC et le gouvernement.

Contribution des priorités aux résultats stratégiques

Le tableau suivant indique la progression des priorités stratégiques définies dans la section IV du Rapport sur les plans et priorités (RPP) de 2008-2009 des IRSC.

Priorités opérationnelles	Type	Etat	Liens avec les résultats stratégiques
Renouveler les priorités stratégiques des IRSC	Déjà établie	Atteinte • Production d'un document de consultation sur le deuxième plan stratégique quinquennal des IRSC, qui comporte trois grandes orientations : o investir dans l'excellence mondiale; o s'attaquer aux priorités de recherche sur la santé et les services de santé; o accélérer la mise en œuvre des avantages de la recherche en santé pour la santé et l'économie.	Résultats stratégiques 1, 2 et 3
Améliorer et simplifier les IRSC	En cours	Atteinte partiellement • Le cadre de contrôle de la conception des programmes est en cours de développement et permettra : o la simplification de la structure des programmes; o de nouvelles approches pour les possibilités de financement; o la consolidation des programmes dans la mesure du possible.	Résultats stratégiques 1, 2 et 3
Améliorer l'efficacité de l'examen par les pairs	En cours	Atteinte • Simplification et uniformisation des processus de fonctionnement; • Informatisation accrue du traitement des demandes; • Amélioration et accroissement du matériel de formation et d'enseignement; • Révision des critères d'évaluation des demandes de subvention.	Résultats stratégiques 1 et 2
Utiliser la technologie pour améliorer la prestation des services	En cours	Atteinte • Élargissement des services offerts au moyen de RechercheNet, le guichet unique d'interaction en ligne entre les chercheurs et les IRSC; • Participation au développement d'un plan d'activités triennal en vue de l'expansion du réseau du CV commun, un service conjoint de présentation de CV utilisé par plus de 20 organismes de financement de la recherche, dont les IRSC; • Mise en place d'un nouveau moteur de recherche et refonte du site des IRSC, pour offrir un meilleur service aux chercheurs, en améliorant et en précisant les résultats de recherche dans ce moteur, et en simplifiant l'accès à l'information.	Résultats stratégiques 1 et 2
Évaluer notre rendement	En cours	Atteinte • Production d'un plan d'évaluation quinquennal; • Quatre vérifications internes et quatre évaluations de divers programmes en 2008-2009. Voir le tableau 11.	Résultats stratégiques 1, 2 et 3
Amélioration des rapports sur la recherche en santé et ses répercussions	En cours	Atteinte • Mise en place d'un cadre et d'indicateurs pour mesurer la valeur des investissements dans la	Résultats stratégiques 1, 2 et 3

- Le système de santé canadien se situe au 30e rang des 191 États de l'Organisation mondiale de la santé recensés, selon des données sur l'état de santé de la population, l'adéquation aux besoins et les dépenses nationales en santé.

- Le Canada se classe au 23e rang sur les 30 pays recensés pour l'Euro-Canada Health Consumer Index, qui se fonde sur des données concernant les droits des patients et le temps d'attente pour divers traitements, les résultats cliniques et l'offre de produits pharmaceutiques.

Sommaires financiers : résultat stratégique n° 3 (en millions de dollars)

Activités de programmes	Dépenses réelles 2007-2008	2008-2009				Conformité aux priorités du gouvernement du Canada
		Budget principal	Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles	
3.1 Application des connaissances issues de la recherche en santé	39,8	40,8	40,8	43,6	41,5	Des Canadiens en santé
3.2 Commercialisation de la recherche en santé	98,3	27,5	27,5	33,7	28,5	Une économie axée sur l'innovation et le savoir
Total	**138,1**	**68,3**	**68,3**	**77,3**	**70,0**	

Fluctuations des dépenses
Les dépenses réelles sont inférieures de 68,1 millions de dollars à celles de 2007-2008, principalement à cause de l'investissement de 69,1 millions de dollars en financement unique consacré au lancement du programme des CECR. Ce programme a été annoncé dans le cadre du budget fédéral de 2007, où l'on prévoyait que les premiers bénéficiaires recevraient les fonds immédiatement sous la forme d'un versement unique.

Autorisations totales
Les autorisations totales ont augmenté de 9,0 millions de dollars pendant l'exercice. Cette augmentation est principalement due au financement supplémentaire de 4,4 millions de dollars annoncé pour le deuxième cycle de subventions du programme des CECR, ainsi qu'au montant de 1,7 million de dollars accordé au Programme de RCE-E. De plus, les IRSC ont investi 3,8 millions en application des connaissances et en commercialisation, à la suite d'une augmentation du budget de base fédéral en 2008.

Dépenses réelles
Les dépenses réelles sont inférieures de 7,3 millions de dollars aux autorisations totales. Les dépenses relatives aux programmes de subventions d'application des connaissances sont inférieures de 2,1 millions de dollars à ce qui était prévu, car les IRSC ont reçu certaines autorisations à la fin de l'exercice, ce qui ne leur a pas laissé le temps de lancer de nouvelles possibilités de financement. Les dépenses liées à certains programmes en partenariat avec le secteur privé, comme le Programme de recherche IRSC-PME et les Compagnies de recherche pharmaceutique du Canada (Rx&D), sont inférieures de 5,2 millions de dollars aux dépenses prévues. Les fonds excédentaires ont été réalloués au PSFO pour le résultat stratégique 1.

2.	Activité commerciale – produits (PI), entreprises et emploi créés grâce à des projets financés par les IRSC	Preuves d'activité commerciale résultant du travail des chercheurs financés par les IRSC
3.	Amélioration de la santé et de la qualité de vie des Canadiens dans les domaines financés par les IRSC grâce aux projets financés par les IRSC	Maintenir ou améliorer le rang international du Canada pour ce qui est de la qualité de vie

Rendement 2008-2009

1. Les rapports des instituts et d'autres sources ont fourni certaines données probantes concernant l'impact positif de la recherche financée par les IRSC sur les pratiques, les programmes, les politiques et la prestation des services en matière de santé. Par exemple :
   - Le Réseau d'application de la recherche sur les démences a été mis sur pied pour créer des liens entre les chercheurs et les utilisateurs de la recherche (les intervenants de première ligne, par exemple), ce qui permettra d'accélérer l'application des résultats des recherches et ainsi d'améliorer les diagnostics, les traitements et les soins relatifs aux démences. Il s'agit d'un réseau d'application et d'échange des connaissances concernant la maladie d'Alzheimer et les démences.
   - Des chercheurs recevant des fonds des IRSC ont mis au point des techniques génétiques novatrices, à partir d'un gène appelé « piggyback », qui permet de générer des cellules souches pluripotentes à partir de n'importe qui, et d'en produire le type de cellule désiré pour remplacer un tissu malade. Ces travaux pourraient aider à traiter de nombreuses maladies au moyen de cellules souches en clinique.
   - Les IRSC aident à résoudre la question suivante, à savoir s'il est plus sûr et préférable de réaliser le pontage lorsque le patient est branché à un cœur-poumon ou d'opérer à cœur battant, en finançant le plus important essai clinique au monde en chirurgie cardiaque, lequel est réalisé auprès de 4 700 patients dans 100 centres de chirurgie cardiaque, dans 16 pays. Sous la direction des D[rs] André Lamy et Salim Yusuf au Centre de sciences de la santé de Hamilton (Université McMaster), l'essai CORONARY, qui durera 7 ans et demi, permettra d'étudier les différences dans les résultats des deux techniques de pontage aorto-coronarien. « Cet essai modifiera la pratique partout dans le monde et jouera un rôle clé en réduisant les complications pour les patients qui subissent une chirurgie cardiaque », dit le D[r] Lamy.

2. Selon certaines sources, dont les rapports des instituts, la recherche financée par les IRSC a suscité une importante activité commerciale. Par exemple :
   - Selon une évaluation des RCE, bien que de nombreux résultats concrets du programme des RCE soient similaires à ceux d'autres programmes se rapportant à des réseaux, le programme des RCE obtient de meilleurs résultats que ces programmes dans certains domaines clés, comme la création de réseaux structurés, l'établissement de partenariats intersectoriels et l'exploitation des connaissances – en particulier, la commercialisation des résultats de la recherche.
   - Selon un rapport préliminaire sur les brevets accordés à des spécialistes canadiens des sciences de la santé de 2002 à 2007, les IRSC ont financé plus de 70 % de ces inventeurs et innovateurs qui ont obtenu des brevets dans le domaine de la santé pendant cette période.
   - Le D[r] Charles Bernstein et son équipe se sont penchés sur l'hypothèse selon laquelle les tumeurs du côlon produisent des cellules et des composés chimiques caractéristiques. Les chercheurs ont eu recours à la spectroscopie par résonance magnétique et à des méthodes mathématiques avancées pour déterminer la signature chimique d'échantillons de selles, avant que les sujets n'aient à subir de coloscopie, ce qui a permis d'éviter cet examen invasif aux patients qui n'en avaient pas besoin. L'équipe a publié ses résultats, a obtenu deux brevets pour cette technologie et collabore actuellement avec une entreprise nord-américaine en vue de sa commercialisation.

3. De nombreuses études faisant appel à différentes méthodes visent à mesurer la qualité de vie. Le classement du Canada est généralement élevé, et parfois, très élevé. Par exemple :
   - Le Canada se classe 3[e] au monde selon l'indice du développement humain, qui est fondé sur l'espérance de vie, le taux d'alphabétisme, le niveau d'instruction et le PIB par habitant.
   - Le Canada est au 11[e] rang des 24 pays de l'OCDE recensés en ce qui concerne la qualité globale de la santé et au 3[e] rang des pays du G7 pour ce qui est de l'espérance de vie.

Sommaires financiers : résultat stratégique n° 2 (en millions de dollars)

Activités de programmes	Dépenses réelles 2007-2008	2008-2009				Conformité aux priorités du gouvernement du Canada
		Budget principal	Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles	
2.1 Chercheurs et stagiaires	202,3	196,1	196,1	198,2	188,9	Une économie axée sur l'innovation et le savoir
2.2 Collaboration et ressources en recherche	68,0	50,9	50,9	52,0	58,9	Des Canadiens en santé
2.3 Alliances nationales et internationales	24,0	25,2	25,2	25,4	23,7	
2.4 Questions éthiques, juridiques et sociales	2,2	2,9	2,9	3,0	2,4	
Total	**296,5**	**275,1**	**275,1**	**278,6**	**273,9**	

Fluctuations des dépenses
Les dépenses réelles ont diminué de 22,6 millions de dollars par rapport à 2007-2008, en raison de la baisse des dépenses dans le cadre de l'activité de programme « chercheurs et stagiaires ». À la suite de l'expansion du Programme de bourses d'études supérieures du Canada et pour tenir compte du fait que beaucoup de chercheurs et de stagiaires retirent des avantages de leur participation à des projets financés par le PSFO, on a décidé de transférer une partie des fonds alloués à cet objectif stratégique vers l'objectif stratégique 1.

Autorisations totales
Les autorisations totales ont augmenté de 3,5 millions durant l'exercice, surtout en raison de l'augmentation du budget de base de 2008. De plus, quelques autorisations supplémentaires ont été accordées pour certains programmes, dont 0,3 million de dollars pour le programme de suppléments pour études à l'étranger et 0,3 million pour le Programme de bourses d'études supérieures du Canada Vanier.

Dépenses réelles
Les dépenses réelles sont inférieures de 4,7 millions de dollars aux autorisations totales, en raison de la décision de réaffecter des fonds aux PSFO.

Résultat stratégique n° 3 : L'application des connaissances et la commercialisation. La recherche en santé est appliquée à la pratique, aux programmes et aux politiques qui contribuent à améliorer l'efficacité des services et produits de santé, le système de soins de santé et la santé des Canadiens

Indicateur de rendement	Cible
1. Modification des pratiques, des programmes ou des politiques en matière de santé et amélioration de la prestation des services en fonction des résultats des recherches financées par les IRSC	Preuves de changements dans les pratiques, les programmes et les politiques de santé, la prestation des services de santé ou la santé résultant du travail des chercheurs financés par les IRSC

Dépenses réelles
Les dépenses réelles associées à cet objectif stratégique sont supérieures de 7,4 millions de dollars aux autorisations totales, à la suite de la réaffectation de fonds destinés initialement aux deux autres objectifs stratégiques. Plus précisément, on a pris des mesures pour atteindre l'objectif de 800 subventions de haute qualité dans le cadre du PSFO. Ce programme est essentiel, car il est la base sur laquelle on construit une entreprise de recherche solide et diversifiée.

Résultat stratégique no 2 : Ressources humaines et capacité de recherche. Un milieu de recherche solide et talentueux capable d'entreprendre des travaux de recherche en santé	
Indicateur de rendement	**Cible**
1. Nombre et type de titulaires de doctorat dans le domaine de la recherche en santé et les domaines connexes au Canada par année	Maintenir ou améliorer le rang international du Canada
2. Temps moyen que mettent les boursiers à obtenir leur diplôme par rapport aux autres étudiants	Maintenir ou raccourcir le temps moyen mis par les bénéficiaires d'une bourse des IRSC pour obtenir leur diplôme
3. Nombre et type de chercheurs financés	Maintenir le nombre et la diversité (par institut) des chercheurs financés

Rendement 2008-2009

1. Le nombre de titulaires d'un doctorat au Canada augmente légèrement, de même que le nombre de titulaires par habitant, qui est passé de 42 à 48 par 100 000 habitants (âgés de 20 à39 ans) en six ans. Par contre, par rapport aux autres pays de l'OCDE, le Canada s'est classé avant-dernier pour le nombre de titulaires d'un doctorat en 1998 et en 2006, les seules années pour lesquelles les IRSC possèdent des données.

2. Selon les résultats préliminaires de la récente évaluation du Programme de bourses d'études supérieures du Canada (BESC), les étudiants à la maîtrise bénéficiant d'une BESC ont mis un peu moins de temps à obtenir leur diplôme tandis que les étudiants au doctorat bénéficiant d'une BESC ont pris le même temps que ceux qui reçoivent des fonds d'autres sources pour terminer leur doctorat.

3. Le nombre et la diversité des chercheurs financés par les IRSC ont augmenté dans tous les domaines de recherche, dans tous les instituts et pour de nombreux types de recherche différents.

- L'Initiative sur la santé des Canadiens à tous les stades de la vie (ISCSV), qui est un ensemble sans précédent de vastes études de cohorte ciblant la naissance, les maladies chroniques et le vieillissement, pour suivre la santé de milliers de Canadiens pendant de nombreuses années et générer de nouvelles connaissances sur la façon dont les facteurs environnementaux, sociaux, liés au mode de vie, génétiques et comportementaux influent sur la santé à toutes les étapes de la vie.

- La qualité des soins de fin de vie sera bientôt l'une des questions de soins de santé les plus importantes pour notre pays. Il sera crucial que les cliniciens suivent un processus de décision éclairé. La recherche financée par les IRSC sur les solutions aux obstacles à la communication au moyen d'une échelle de performance pour soins palliatifs (PPS) a contribué à accroître les connaissances permettant la définition de politiques et de pratiques relatives aux soins palliatifs au Canada.

3. Le Canada se classe au 10e rang dans le monde pour le nombre de publications sur la recherche médicale par milliard de dollars du PIB. La part canadienne de ces publications augmente de façon régulière depuis 2000, pour atteindre 5 % du total mondial en 2007, année des données les plus récentes. De plus, le Canada fait partie des 10 premiers pays de l'OCDE pour ce qui est du pourcentage représenté par les articles de recherche en santé sur l'ensemble des articles scientifiques. L'impact relatif des citations (IRC) du Canada en recherche médicale pour 2007 était de 1,34, soit bien au-dessus de la moyenne mondiale de 1,0. Ainsi, à l'échelle internationale, le Canada se situe au 7e rang, ce qui constitue une nette amélioration par rapport à son classement de 2002, au 13e rang.

Sommaires financiers : résultat stratégique no 1 (en millions de dollars)

Activités de programmes	Dépenses réelles 2007-2008	2008-2009				Conformité aux priorités du gouvernement du Canada
		Budget principal	Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles	
1.1. Programme ouvert	426,4	462,6	462,6	470,9	493,9	Une économie axée sur l'innovation et le savoir
1.2. Recherche prioritaire stratégique	113,1	122,6	122,6	147,2	131,6	
Total	**539,5**	**585,2**	**585,2**	**618,1**	**625,5**	

Fluctuations des dépenses
Les dépenses réelles ont augmenté de 86,0 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent. Les dépenses des IRSC destinées à leur programme le plus important, le Programme de subventions de fonctionnement ouvertes (PSFO), ont augmenté de 28,7 millions de dollars, en raison de l'accroissement du volume de demandes et des coûts de la recherche. Les dépenses ont aussi augmenté dans d'autres domaines prioritaires, notamment la recherche clinique (10,6 millions), la capacité d'intervention en cas de pandémie (3,7 millions), la médecine régénératrice (2,5 millions), le VIH/sida (1,9 million), la santé mondiale (0,9 million) et la maladie de Fabry (0,8 million). De plus, les 13 instituts des IRSC ont investi 18,7 millions de dollars supplémentaires dans les subventions de fonctionnement prioritaires stratégiques.

Autorisations totales
Les autorisations totales des IRSC ont augmenté de 32,9 millions de dollars en 2008-2009. De ce montant, 30,9 millions sont issus de l'augmentation du budget de base du budget fédéral de 2008. En outre, les IRSC ont reçu 2,0 millions de plus en transferts provenant d'autres ministères ou organismes servant à financer des subventions supplémentaires dans des domaines stratégiques de la recherche en santé (notamment l'hépatite C et la capacité d'intervention en cas de pandémie).

Dépenses réelles
En 2008-2009, les dépenses totales des IRSC ont été de 969,4 millions de dollars, soit 4,6 millions de moins que les autorisations totales. Seulement 0,8 million de dollars du crédit pour subventions et contributions n'ont pas été utilisés pendant l'exercice 2008-2009, grâce à une planification et à une gestion attentives des ressources. Dans le crédit pour dépenses de fonctionnement, 3,8 millions de dollars n'ont pas été utilisés, parce que certaines autorisations ont été accordées tardivement, que le fonctionnement a été optimisé et que le nombre d'ETP prévu n'a pas été atteint.

Ressources humaines (ETP) 2008-2009

Prévue	Réelle	Écart
458	403	55

Comme nous l'avons mentionné précédemment, 3,8 millions de dollars du crédit 20 (dépenses de fonctionnement) n'ont pas été utilisés par les IRSC, entre autres à cause du fait que le nombre d'ETP prévu n'a pas été atteint. En 2008-2009, les IRSC ont revu chacun des postes approuvés pour s'assurer que le fonctionnement était aussi efficace que possible. C'est ainsi que l'organisation a pu abaisser à 410 le nombre d'ETP prévu dans le Rapport sur les plans et les priorités.

Les IRSC comptent aussi sur les services de plus de 2 200 chercheurs qui donnent de leur temps chaque année, sans rémunération, au sein de comités de pairs qui examinent plus de 6 000 demandes par an.

Résultat stratégique no 1 : Avancement des connaissances dans le domaine de la santé. La recherche en santé au Canada contribue à l'avancement des connaissances et permet de donner suite aux possibilités et aux priorités de l'heure	
Indicateur de rendement	**Cible**
1. Rang du Canada dans les dépenses de recherche en santé à l'échelle internationale	Maintenir ou améliorer le rang international du Canada dans les dépenses de recherche en santé
2. Modification des pratiques, des programmes ou des politiques en matière de santé et amélioration de la prestation des services ou de la santé découlant d'une recherche financée par les IRSC	Preuves de changements dans les pratiques, les programmes et les politiques de santé, la prestation des services de santé ou la santé résultant du travail des chercheurs financés par les IRSC
3. Nombre de publications résultant de la recherche financée par les IRSC	Maintenir ou améliorer le rang international du Canada pour ce qui est des publications de recherche en santé

Rendement 2008-2009

1. Selon les données les plus récentes, le Canada se classe parmi les 5 premiers des 29 pays de l'OCDE recensés, la recherche et développement en matière de santé représentant 8,6 % du produit intérieur brut (PIB) dans les budgets de l'État.

2. Selon certaines sources, dont les rapports des instituts, la recherche financée par les IRSC a eu une incidence positive sur les pratiques, les programmes, les politiques et la prestation des services de santé. Cela correspond aux conclusions de l'étude réalisée en 2006 par le Conseil des académies canadiennes : comparativement aux autres pays, la recherche en santé et en sciences de la vie effectuée au Canada est de bonne qualité, notamment dans certains domaines visés par les priorités des IRSC. Par exemple :

    - En 2008-2009, les IRSC ont réuni des organismes privés, non gouvernementaux, sans but lucratif et gouvernementaux dans le but de faire avancer la recherche et d'appliquer les résultats pour améliorer la qualité de vie des personnes âgées vivant ayant un trouble cognitif.

Pour accomplir leur mandat, les IRSC ont recours à divers programmes et activités conçus pour appuyer les recherches qui se démarquent, renforcer la capacité de recherche et favoriser l'application des connaissances. Les trois résultats stratégiques suivants aideront le Canada à faire figure de chef de file dans la production et l'utilisation des connaissances en santé pour améliorer tant la santé des Canadiens que celle de la population mondiale. Les résultats stratégiques des IRSC sont les suivants :

1. Percées dans les connaissances en santé – La recherche en santé au Canada contribue à l'avancement des connaissances et permet de donner suite aux possibilités et aux priorités de l'heure.
2. Personnes et capacité de recherche – Former des chercheurs rigoureux et talentueux ayant la capacité d'entreprendre des recherches en santé.
3. Applications des connaissances et commercialisation – Les résultats de la recherche en santé sont appliqués dans les pratiques, les programmes et les politiques et contribuent à améliorer les services et produits de santé, le système de soins de santé et la santé de la population canadienne.

Sommaire du rendement

Ressources financières 2008-2009 (en millions de dollars)

Résultats stratégiques	Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
1.0 Avancement des connaissances dans le domaine de la santé	585,2 $	618,1 $	625,5 $
2.0 Ressources humaines et capacité de recherche	275,1 $	278,6 $	273,9 $
3.0 Application des connaissances et commercialisation	68,3 $	77,3 $	70,0 $
TOTAL	928,6 $	974,0 $	969,4 $

Autorisations totales
En 2008-2009, le total des autorisations a augmenté de 45,4 millions de dollars, en raison principalement de l'annonce d'une augmentation de 34 millions de dollars du budget de base au budget fédéral de 2008. De plus, plusieurs nouveaux programmes importants ont été financés : 4,4 millions de dollars ont été versés pour les Centres d'excellence en commercialisation et en recherche (CECR) (contribution atténuée par une réduction de 1,4 million de dollars du financement du Programme des réseaux de centres d'excellence), 1,7 million de dollars ont été alloués pour les subventions versées par le nouveau programme de Réseaux de centres d'excellence dirigés par l'entreprise (RCE-E), 0,3 million de dollars ont servi à lancer le programme de Bourses d'études supérieures du Canada Vanier et 0,3 million de dollars ont été alloués au programme de suppléments pour études à l'étranger. Les IRSC ont également reçu des transferts nets totalisant 1,8 million de dollars de la part d'autres organismes fédéraux au cours de l'exercice 2008-2009, pour financer des projets de recherche supplémentaires dans des domaines phares comme l'hépatite C, la prévention du suicide chez les Autochtones et la capacité d'intervention en cas de pandémie. D'autres augmentations d'autorités administratives, totalisant 4,3 millions de dollars, ont été obtenues pour, notamment, des augmentations en vertu de conventions collectives et le report du budget de fonctionnement.

approche de recherche en santé multidisciplinaire, concertée et axée sur la résolution de problèmes.

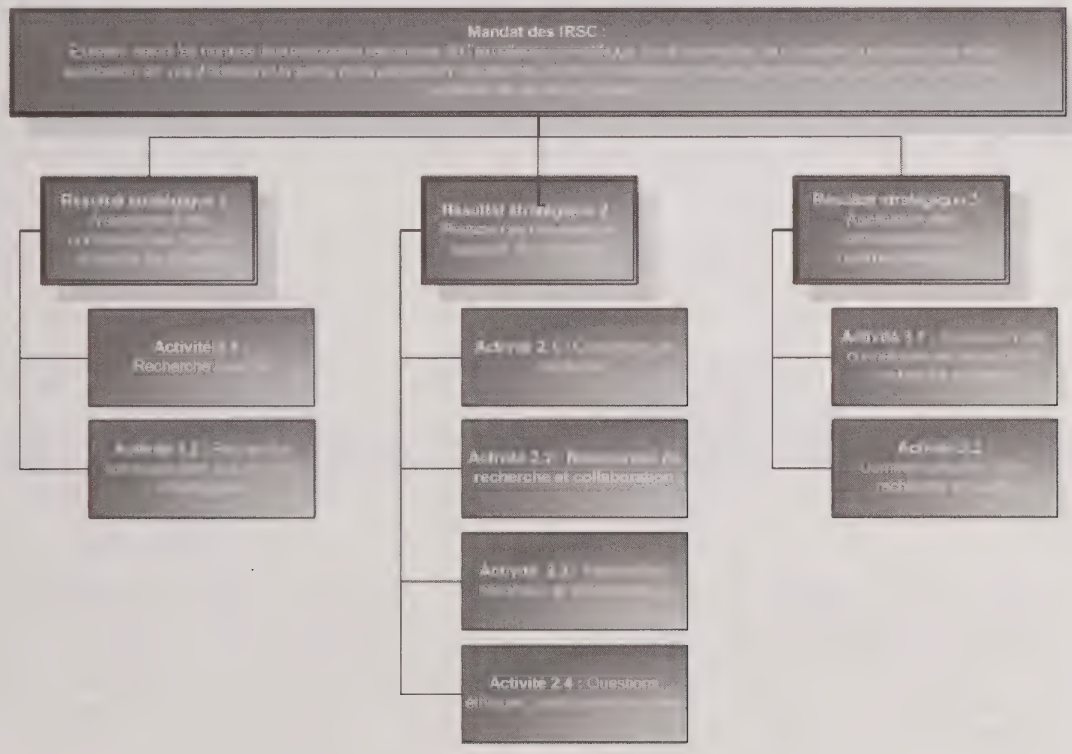
Les IRSC sont dirigés par un conseil d'administration de 20 membres, dont le président est le président des IRSC et dont le sous-ministre de la santé est membre d'office sans droit de vote. Les IRSC rendent compte au Parlement par l'entremise de la ministre de la Santé et jouent ainsi un rôle essentiel dans le portefeuille de la santé.

Les IRSC collaborent étroitement avec le Conseil de recherches en sciences naturelles et en santé (CRSNG) et le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH), les deux organismes subventionnaires du portefeuille de l'industrie, avec qui ils échangent de l'information et unissent leurs efforts. Les trois organismes gèrent conjointement plusieurs des programmes vedettes du gouvernement du Canada, comme les Réseaux de centres d'excellence (RCE), le Programme de bourses d'études supérieures du Canada et le Programme des chaires de recherche du Canada.

En 2008-2009, les IRSC ont réitéré leur appui à la Stratégie des sciences et de la technologie du gouvernement du Canada. Ils accordent la priorité à l'excellence et à l'innovation, de manière à ce que leurs investissements contribuent à l'objet principal de la Stratégie, soit la mobilisation des sciences et technologies à l'avantage du Canada.

Architecture des activités des programmes (AAP) et résultratégiques

Le diagramme suivant illustre la nouvelle architecture des activités des programmes (AAP) des IRSC, qui est entrée en vigueur en 2008-2009. Elle comporte trois objectifs stratégiques, qui sont divisés en huit activités de programmes principales et dix-neuf sous-activités de programmes.



SECTION I : SURVOL

Raison d'être et responsabilités

Les IRSC constituent le principal organisme subventionnaire du gouvernement du Canada en matière de recherche en santé. Ils ont été créés en juin 2000 en vertu de la *Loi sur les IRSC*, qui leur confère le mandat « d'exceller, selon les normes internationales reconnues d'excellence scientifique, dans la création de nouvelles connaissances et leur application, en vue d'améliorer la santé de la population canadienne, d'offrir de meilleurs produits et services de santé et de renforcer le système de santé au Canada ».

Les IRSC répondent aux besoins en constante évolution de la recherche en santé des trois façons suivantes :

- en appuyant les projets de recherche qui se démarquent, qu'ils soient orientés par les chercheurs ou par des objectifs stratégiques (c'est-à-dire s'inscrivant dans un domaine prioritaire), dans tous les domaines de la recherche en santé;
- en renforçant la capacité de recherche par le soutien de chercheurs dans des domaines encore peu explorés et de la formation de la prochaine génération de chercheurs;
- en favorisant l'application des connaissances, de façon à ce que les résultats de la recherche trouvent une utilité concrète (politiques, pratiques, procédures, produits et services) qui soit profitable sur le plan de la santé et de l'économie.

Les IRSC ont créé 13 instituts. Ces instituts ne sont pas des immeubles « de brique et de mortier », mais des regroupements d'experts. Dans son secteur thématique, chacun des 13 instituts des IRSC soutient une grande variété de recherches biomédicales, cliniques, sur les services et les systèmes de santé ainsi que sur la santé publique et des populations. Les instituts forment des réseaux de recherche nationaux mobilisant des chercheurs, des bailleurs de fonds et des utilisateurs des connaissances de tout le pays autour de l'étude des domaines prioritaires. Cette structure innovatrice, élevée au rang de pratique exemplaire dans le monde entier, soutient une

Les IRSC en bref : 2008-2009

Président : Dr Alain Beaudet, M.D., Ph.D.
Dépenses annuelles : 969,4 M$
Administration centrale : Ottawa
Employés : 403
Instituts : 13

Institut de la santé des Autochtones : Dr Malcolm King

Institut du vieillissement : Dre Anne Martin-Matthews

Institut du cancer : Dre Morag Park

Institut de la santé circulatoire et respiratoire : Dr Peter Liu

Institut de la santé des femmes et des hommes : Dre Joy Johnson

Institut de génétique : Dr Roderick McInnes

Institut des services et des politiques de la santé : Dre Colleen M. Flood

Institut du développement et de la santé des enfants et des adolescents : Dr Michael Kramer

Institut des maladies infectieuses et immunitaires : Dr Bhagirath Singh

Institut de l'appareil locomoteur et de l'arthrite : Dre Jane Aubin

Institut des neurosciences, de la santé mentale et des toxicomanies : Dr Anthony Phillips

Institut de la nutrition, du métabolisme et du diabète : Dr Philip M. Sherman

Institut de la santé publique et des populations : Dre Nancy Edwards

Les IRSC appuient les travaux de plus de 13 000 chercheurs et stagiaires.

MESSAGE DE LA MINISTRE



Je suis très heureuse de vous présenter le Rapport ministériel sur le rendement (RMR) de 2008-2009 des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC).

Le gouvernement du Canada s'est doté d'une stratégie pluriannuelle visant à améliorer la qualité de vie des Canadiens au moyen des sciences et de la technologie tout en créant des emplois et en stimulant la croissance économique.

Les IRSC sont un partenaire important dans la stratégie des sciences et de la technologie du gouvernement. Grâce à la recherche en santé et aux partenariats dans l'ensemble du pays, l'organisme a favorisé la santé et le bien-être des Canadiens en améliorant l'efficacité et l'efficience du système de santé.

L'an dernier, les IRSC ont formé un consortium de recherche pour faire avancer la recherche sur les cellules souches du cancer et ont financé d'importantes recherches sur l'obésité, le diabète, les maladies cardiovasculaires, la santé mentale ainsi que l'amélioration de la santé des enfants qui souffrent d'asthme et d'allergies. Ils ont aussi participé à des projets internationaux de recherche sur le cancer avec les États-Unis et sur la maladie d'Alzheimer avec la France.

Le financement de 134 nouvelles chaires de recherche du Canada l'an passé dans des universités partout au pays a permis au Canada de redorer son blason en sciences sur la scène mondiale et de renforcer sa capacité à attirer les plus brillants esprits de la planète. On s'attend à ce que l'important soutien fourni par les chaires et leurs programmes de recherche permettent d'appuyer chaque année plus de 500 étudiants canadiens et étrangers au niveau du doctorat.

Dans le cadre des partenariats qu'ils établissent avec le secteur privé, les IRSC ont continué de faciliter l'application commerciale des découvertes de la science. Grâce à des programmes novateurs d'application des connaissances, les IRSC rassemblent chercheurs, cliniciens et responsables des politiques pour créer et améliorer des traitements et des services de santé à partir des résultats de la recherche.

Grâce à leur travail soutenu en tant que responsable de l'Initiative de recherche stratégique sur la capacité d'intervention en cas de pandémie (IRSCIP), les IRSC ont continué d'appuyer la recherche canadienne sur l'influenza et la préparation aux pandémies. Cette initiative, qui comporte des projets allant de la création de vaccins au dépistage de virus, a permis au Canada de se préparer à l'émergence de maladies infectieuses, comme la grippe A (H1N1).

Cette année, les IRSC se sont également unis à Santé Canada pour mettre sur pied le Réseau sur l'innocuité et l'efficacité des médicaments (RIEM), un réseau national de recherche qui nous aidera à évaluer les risques et les avantages associés aux médicaments qui sont sur le marché.

Ces initiatives, ainsi que plusieurs autres, démontrent l'efficacité des IRSC et leur détermination à promouvoir l'excellence de la recherche en santé, recherche qui permettra d'améliorer le bien-être des prochaines générations au Canada.

Leona Aglukkaq
Ministre de la Santé
Gouvernement du Canada

TABLE DES MATIÈRES

MESSAGE DE LA MINISTRE **3**

SECTION I : SURVOL **4**

Raison d'être et responsabilités 4
Architecture des activités des programmes (AAP) et résultatégiques 5
Sommaire du rendement 6
Contribution des priorités aux résultats stratégiques 13
Analyse des risques 14
Profil des dépenses 15

SECTION II – ANALYSE DES ACTIVITÉS DU PROGRAMME PAR RÉSULTAT STRATÉGIQUE **17**

Résultat stratégique n° 1 : 17
Avancement des connaissances dans le domaine de la santé 17
Résultat stratégique n° 2 : Ressources humaines et capacité de recherche 20
Résultat stratégique n° 3 : 25
L'application des connaissances et la commercialisation 25

SECTION III – INFORMATION ADDITIONNELLE **29**

Grandes lignes des états financiers 29
Faits saillants 30
États financiers 31
Liste des renseignements additionnels 31
Annexe A – 32
Budget de recherche et développement lié à la santé au Canada en 2006 32
Annexe B – 33
Nombre de publications canadiennes en recherche en santé et part mondiale 33
Annexe C – 35
Impact relatif des citations (IRC) moyen dans la recherche en santé, 2007 35
Annexe D - Titulaires d'un doctorat au Canada 36
Annexe E - Nombre de chercheurs en santé et de stagiaires financés par les IRSC 37
Annexe F – 38
Diversité des ressources de recherche et des subventions de collaboration 38
Annexe G - Diversité des subventions d'AC 39
Tableau 1 : Sources de revenus disponibles et non disponibles 40
Tableau 5 : Programmes de paiements de transfert 41
Tableau 6 : Financement pluriannuel immédiat 44
Tableau 10 : Réponses aux vérifications des comités parlementaires et aux vérifications externes 45
Tableau 11 : Verifications internes et evaluations 46
Tableau 11a : Vérifications internes 46
Tableau 11b : Évaluations 46

Instituts de recherche en santé du Canada

2008-2009

Rapport ministériel sur le rendement

Leona Aglukkaq
Ministre de la Santé



Avant-propos

Le Rapport ministériel sur le rendement (RMR) constitue un élément clé du cycle de la planification, de la surveillance, de l'évaluation et du compte rendu des résultats au Parlement et aux Canadiens. Les RMR sont au cœur de la responsabilisation et de la gestion axée sur les résultats au gouvernement.

Les ministères et organismes sont invités à préparer leur rapport d'après les principes du gouvernement du Canada pour la présentation de rapports. Ces principes sont le fondement conceptuel de la préparation des RMR et s'inscrivent dans les pratiques actuelles recommandées en matière de rapports publics.

Selon ces principes, des rapports efficaces sur le rendement fournissent un compte rendu concis, cohérent, fiable et équilibré du rendement d'une organisation en rapport avec ses plans, ses priorités et les résultats prévus. Le RMR met l'accent sur les résultats en faisant un compte rendu non seulement des activités et des extrants qui ont été réalisés, mais également des progrès accomplis pour atteindre les résultats stratégiques – les avantages durables pour les Canadiens et la société canadienne. Le rendement y est mis en contexte et est relié aux plans et aux résultats prévus (on explique les modifications pertinentes apportées), les principaux risques et défis à relever pour l'obtention des résultats y sont présentés et l'on discute des risques et des défis principaux qui ont une incidence sur le rendement de l'organisation. Un RMR efficace établit un lien solide entre les ressources et les résultats pour montrer ce que l'on a accompli au moyen d'une gestion rigoureuse des fonds publics. On y rend également compte des résultats réalisés en association avec d'autres organisations gouvernementales et non gouvernementales. En dernier lieu, le RMR est crédible et équilibré parce que le rendement déclaré y est étayé d'éléments d'information probants et impartiaux et parce qu'on y discute des leçons apprises.

Le présent RMR ainsi que celui de beaucoup d'autres organisations, est disponible dans le site Internet du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada à l'adresse suivante : http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/estimF.asp. Les lecteurs qui veulent obtenir une revue pangouvernementale détaillée de la contribution du gouvernement fédéral au rendement du Canada en tant que nation peuvent consulter *Le rendement du Canada 2008-2009*, qui est structuré en fonction de quatre grands secteurs de dépenses (affaires économiques, affaires sociales, affaires internationales et affaires gouvernementales). Ce rapport est disponible à la page du *Carrefour de la planification et du rendement* du site Web du Conseil du Trésor du Canada, à l'adresse suivante : http://www.tbs-sct.gc.ca/ppg-cpr/home-accueil-fra.aspx. Le *Survol Rapports sur le rendement 2008-2009*, également disponible à la page du Carrefour, sert de document directeur pour les 92 RMR et comprend un aperçu global des dépenses réelles pour l'ensemble du gouvernement, qui est structuré en fonction des mêmes quatre grands secteurs de dépenses décrits dans le document *Le rendement du Canada*, et on y présente également des faits saillants des rapports sur le rendement des ministères et organismes.

Le gouvernement du Canada s'est engagé à améliorer de façon continue l'information qu'il communique au Parlement et aux Canadiens. La rétroaction des lecteurs est importante pour assurer une amélioration constante des RMR et des autres documents relatifs au Budget des dépenses. Pour tout commentaire ou toute question, veuillez communiquer par courriel avec la Division de la responsabilisation et des rapports au Parlement du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, à l'adresse prad-drrp@tbs-sct.gc.ca.

Recyclé
Contribue à l'utilisation responsable des ressources forestières
www.fsc.org Cert no. SGS-COC-003021
© 1996 Forest Stewardship Council
FSC
100%

Les documents budgétaires

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement. Le Budget des dépenses, qui est déposé à la Chambre des communes par le président du Conseil du Trésor, comporte trois parties :

Partie I – Plan de dépenses du gouvernement présente un aperçu des dépenses fédérales et résume les principaux éléments du Budget principal des dépenses.

Partie II – Budget principal des dépenses étaye directement la *Loi de crédits*. Le Budget principal des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en application ses plans de dépenses. Les Parties I et II du Budget des dépenses sont déposées simultanément le 1er mars ou avant.

Partie III – Plan de dépenses du ministère est divisé en deux documents :

1) **Les rapports sur les plans et les priorités (RPP)** sont des plans de dépenses établis par chaque ministère et organisme (à l'exception des sociétés d'État). Ces rapports présentent des renseignements plus détaillés, pour une période de trois ans, sur les principales priorités d'une organisation, et ce, par résultat stratégique, activité de programme et résultats prévus, incluant des liens aux besoins en ressources connexes. Les RPP contiennent également des données sur les besoins en ressources humaines, les grands projets d'immobilisations, les subventions et contributions, et les coûts nets des programmes. Ils sont déposés au Parlement par le président du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes qui dépendent des crédits parlementaires et qui sont désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ces documents sont habituellement déposés au plus tard le 31 mars, pour renvoi aux comités qui peuvent ensuite faire rapport à la Chambre des communes conformément au paragraphe 81(7) du Règlement.

2) **Les rapports ministériels sur le rendement (RMR)** rendent compte des réalisations de chaque ministère et organisme en fonction des attentes prévues en matière de rendement qui sont indiquées dans leur RPP. Ces rapports sur le rendement, qui portent sur la dernière année financière achevée, sont déposés au Parlement en automne par le président du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes qui dépendent des crédits parlementaires et qui sont désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le Budget supplémentaire des dépenses étaye directement la *Loi de crédits*. Le Budget supplémentaire des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en application ses plans de dépenses. Le Budget supplémentaire des dépenses est habituellement déposé deux fois par année, soit un premier document au début novembre et un document final au début mars. Chaque Budget supplémentaire des dépenses est caractérisé par une lettre alphabétique (A, B, C, etc.). En vertu de circonstances spéciales, plus de deux Budgets supplémentaires des dépenses peuvent être publiés au cours d'une année donnée.

Le Budget des dépenses, de même que le budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

©Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le
Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux, 2009.

Ce document est disponible en médias substituts sur demande.

Nota : Pour ne pas alourdir le texte français, le masculin est utilisé pour désigner tant les hommes que le femmes.

Ce document est disponible sur le site Web du SCT à l'adresse suivante : www.tbs-sct.gc.ca.

En vente chez votre libraire local ou par la poste auprès
des Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) KIA OS5

Téléphone : 613-941-5995
Commandes seulement : 1-800-635-7943 (Canada et É.-U.)
Télécopieur : 613-954-5779 ou 1-800-565-7757 (Canada et É.-U.)
Internet : http://publications.gc.ca

No. de catalogue : BT31-4/46-2009
ISBN 978-0-660-64303-8

BUDGET DES DÉPENSES

Instituts de recherche en santé du Canada

Rapport sur le rendement

Pour la période se terminant
le 31 mars 2009

Canada

3 1761 11549727 3